Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-2022









OCDE

FAO FIAT PANIS

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-2022

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES POUR UNE VIE MEILLEURE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres ou celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2013), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2013-fr

ISBN 978-92-64-19565-3 (imprimé)
ISBN 978-92-64-19567-7 (PDF)

Annuel : Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO
ISSN 1563-0455 (imprimé)
ISSN 1999-1150 (en ligne)

FAO :
ISBN 978-92-5-207694-0 (imprimé)
e-ISBN 978-92-5-207695-7 (PDF)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo :
Illustrations de couverture
© iStockphoto.com/Russell Burns
© Zoonar/Thinkstock
© iStockphoto/Thinkstock

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/editions/corrigenda*.

© OCDE/FAO 2013

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source OCDE et FAO et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à *rights@oecd.org*. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), *info@copyright.com*, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) *contact@cfcopies.com*.

Avant-propos

Les Perspectives agricoles 2013-22 *sont le fruit de la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les deux organisations mettent en commun leurs connaissances spécialisées sur les produits, les politiques et les pays, ainsi que les informations fournies par leurs pays membres afin de produire tous les ans une analyse des perspectives des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles de base pour la décennie à venir. Fait nouveau, l'édition de cette année consacre un chapitre au marché mondial du coton. Le chapitre 2 a été préparé avec l'aide de l'institut d'information agricole de l'académie chinoise des sciences agricoles (AII) et le ministère chinois de l'agriculture (MOA). Toutefois, les informations et projections contenues dans le présent rapport demeurent sous la responsabilité de l'OCDE et de la FAO et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'AII et du MOA.*

Les projections de référence présentées dans les Perspectives agricoles *visent, non pas à prédire l'avenir, mais à présenter un scénario plausible de ce qui pourrait se passer compte tenu des hypothèses retenues au sujet des conditions macroéconomiques, de l'orientation actuelle des politiques agricoles et commerciales, des conditions météorologiques, des tendances lourdes de la productivité et de l'évolution des marchés internationaux. Les projections décrites et analysées sont celles de la production, de la consommation, des stocks, des échanges et des prix des différents produits agricoles pour la période comprise entre 2013 et 2022. En règle générale, l'évolution des marchés est représentée par le taux de croissance annuel ou la variation en pourcentage entre l'année 2022 et la période de référence de trois ans, 2010-12.*

Les projections établies pour chaque produit sont soumises à l'examen critique d'experts nationaux de l'OCDE, d'autres pays participants et de spécialistes du secteur avant d'être parachevées et publiées. Les risques et incertitudes qui les entourent sont étudiés dans un certain nombre de scénarios envisageables et dans le cadre d'une analyse stochastique montrant de quelle manière la situation du marché peut différer des projections de référence déterministes.

Les projections et les tendances historiques sont présentées dans l'annexe statistique du rapport et apparaissent plus en détail sur le site commun de l'OCDE-FAO www.agr-outlook.org.

Remerciements

Cette édition des *Perspectives agricoles* a été préparée conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO :

À l'OCDE, les personnes de la division des Échanges et marchés agro-alimentaires qui ont contribué à l'écriture de ce rapport des Perspectives et à l'élaboration du scénario de référence sont : Armelle Elasri (coordinatrice de la publication), Alexis Fournier, Linda Fulponi, Gaëlle Gouarin, Wayne Jones (chef de division), Claude Nénert, Koki Okawa, Ignacio Pérez Domínguez, Garry Smith et Grégoire Tallard (coordinateur des Perspectives). Le Secrétariat de l'OCDE est reconnaissant pour les contributions fournies par le consultant Pierre Charlebois, la mise à disposition de personnel du Canada (Paul Lirette), de Nouvelle-Zélande (Richard Wallace) et des États-Unis (Stephen MacDonald), et Andrzej Kwiecinski (OCDE). L'organisation des réunions et la préparation de la publication ont été assurées par Christine Cameron et les édits par Michèle Patterson. L'assistance technique pour la préparation de la base de données des *Perspectives* a été assurée par Frano Ilicic. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et les délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

À la FAO, l'équipe d'économistes et de responsables produit de la division des Produits et Échanges qui a contribué à cette édition est composée de Abdolreza Abbassian, ElMamoun Amrouk, Pedro Arias, Boubaker BenBelhassen (responsable principal d'EST), Concepcion Calpe, Emily Carroll, Merritt Cluff, Cheng Fang, David Hallam (Directeur de la division EST), Holger Matthey (chef d'équipe), Seth Meyer, Masato Nakane, Jean Senahoun, Shangnam Shui, Timothy Sulser et Peter Thoenes. Marcel Adenäuer de l'université de Bonn s'est joint à l'équipe en tant que consultant. Ont aussi apporté leur contribution à ce rapport Audun Lem et Stefania Vannuccini du département des pêches et de l'aquaculture, avec le soutien technique de Pierre Charlebois. L'assistance en recherche et la préparation de la base de données ont été fournies par Claudio Cerquilini, Berardina Forzinetti, Patrizia Masciana, Marco Milo, Fiorella Picchioni et Barbara Senfter. Plusieurs autres collègues de la FAO et les institutions des pays membres ont contribué à l'amélioration de ce rapport au travers de détails et de commentaires très utiles. De l'équipe d'édition de la FAO, Rachel Tucker et Yongdong Fu ont apporté une aide précieuse. Dr Chen Zhijun (TCI) a fourni des informations sur le climat et l'eau en Chine.

Le chapitre 2 des Perspectives « Nourrir la Chine : perspectives et défis pour la prochaine décennie » a été écrit par les collègues chinois et les secrétariats de l'OCDE et de la FAO, en étroite collaboration. Du côté chinois, Xu Shiwei, Li Zhemin, Li Zhiqiang, Li Ganqiong, Wu Jianzhai, Kong Fantao et Wang Shengwei (Chinese Academy of Agricultural Sciences), Cai Ping and Zhao Zhuo (Ministry of Agriculture) ainsi que Wu Laping, Yu Leng, Li Guoxiang, Zhu Xinkai et Yang Jun ont contribué à la collecte des données, à la modélisation, à l'analyse des politiques et autres indications de valeur.

La Commission européenne a fourni l'analyse stochastique des résultats du scénario de référence. Ce travail a été effectué par l'unité Agrilife du Joint Research Centre (JRC-IPTS à Séville), avec la collaboration de la direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI). Les personnes qui ont contribué à cette section sont Zebedee Nii-Naate et Alison Burrell, avec le soutien de Marco Artavia, Hubertus Gay et Sophie Hélaine.

Enfin, l'information et les commentaires fournis par le Comité Consultatif International du Coton, la Fédération Internationale du Lait, le Conseil International des Céréales, l'Organisation Internationale de la farine et de l'huile de poisson, l'Organisation Internationale du Sucre et le Secrétariat International de la Viande sont particulièrement reconnus.

Table des matières

Sigles et abréviations 15

Résumé 19

Chapitre 1. **Vue d'ensemble des perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-22** 23
Introduction 24
Inflation des prix alimentaires 28
Contexte macroéconomique et orientations des politiques publiques 30
Principales évolutions des marchés des produits 36
Risques et incertitudes 61
Notes 70

Chapitre 2. **Nourrir la Chine : perspectives et défis pour la prochaine décennie** 71
Introduction 72
Les performances de l'agriculture chinoise 73
Les perspectives du secteur agricole chinois 83
Perspectives des produits de base en Chine pour 2013-22 91
Risques et incertitudes 108
Conclusion 113
Notes 113
Références 114

Chapitre 3. **Biocarburants** 117
Situation du marché 118
Principaux éléments des projections 118
Tendance des marchés et perspectives 119
Risques et incertitudes 129
Notes 133

Chapitre 4. **Céréales** 135
Situation du marché 136
Principaux éléments des projections 136
Tendances des marchés et perspectives 138
Principales questions et incertitudes 150
Notes 153
Référence 153

Chapitre 5. **Graines oléagineuses et produits dérivés** 155
Situation du marché 156
Principaux éléments des projections 156
Tendances des marchés et perspectives 157
Risques et incertitudes 164
Notes 167
Références 167

Chapitre 6. **Sucre** 169
Situation du marché 170
Principaux éléments des projections 170
Tendances des marchés et perspectives 173
Principales questions et incertitudes 188

Chapitre 7. **Viande** 191
Situation du marché 192
Principaux éléments de projection 192
Tendances de marché et perspectives 193
Principales questions et incertitudes 206

Chapitre 8. **Poissons et fruits de mer** 213
Situation du marché 214
Principaux éléments des projections 214
Tendances des marchés et perspectives 215
Principales questions et incertitudes 222
Notes 226

Chapitre 9. **Produits laitiers** 229
Situation du marché 230
Principaux éléments des projections 230
Tendances des marchés et perspectives 232
Risques et incertitudes 240

Chapitre 10. **Coton** 243
Situation du marché 244
Principaux éléments des projections 244
Tendances des marchés et perspectives 245
Principales questions et incertitudes 252

Glossaire 257

Méthodologie 271

Annexe statistique 279

Tableaux

1.1. Variation des rendements en 2012 en raison de la sécheresse 25
1.2. La part de la zone OCDE dans les importations et les exportations de produits agricoles diminue 56
1.3. Coefficient moyen de variation annuelle (en %) des principales variables macroéconomiques et du prix du pétrole brut, 2013-22 63
1.4. Coefficient moyen de variation annuelle (en %) du rendement des principales cultures, 2013-22. 65
1.5. Coefficient moyen de variation annuelle (en %) d'un certain nombre de variables de référence, en fonction de l'incertitude macroéconomique et liée aux rendements des cultures, séparément et conjointement, 2013-22 66
2.1. L'insécurité alimentaire en Chine : estimations par la FAO du nombre de personnes sous-alimentées 77
2.2. Chine : consommation alimentaire rurale et urbaine, par catégorie de produits 78
4.1. Consommation de riz par habitant (kg) 147
4.2. Conséquences nationales et internationales de l'ouverture des marchés des céréales secondaires en Chine 152
6.1. Hausse des importations de sucre en Chine 178
6.2. Effets de la baisse des rendements de canne à sucre au Brésil sur les marchés intérieur et mondial 181
7.1. Variations annuelles (%) de la production mondiale de viande, exportations et consommation par habitant 194
7.2. Consommation par habitant et prix réels 198
7.3. Prévisions concernant l'offre et la demande de céréales secondaires dans l'analyse de scénario : Évolution en % et en volume par rapport aux données de référence. 205
7.4. Impact de l'accès des pays du MERCOSUR au statut de zone indemne de fièvre aphteuse des marchés de viande bovine et porcine. 208
7.5. Production et consommation de viande bovine et porcine 209
7.6. Exportations et importations totales de viande bovine et porcine (y compris les animaux vivants) (en milliers de tonnes), moyenne annuelle 2012-22 210
10.1. Achats et ventes de stocks publics de coton destinés à influencer le marché chinois 256

Graphiques

1.1. Dynamique de l'offre et des prix dans un scénario de sécheresse. 26
1.2. Ratios stocks/consommation concernant les produits végétaux 27
1.3. Inflation des prix alimentaires dans la zone OCDE et les pays en développement 28
1.4. Taux d'inflation annuels des prix alimentaires dans certains pays de l'OCDE. 29
1.5. Taux d'inflation annuels des prix alimentaires dans les pays émergents et dans certains pays en développement. 30
1.6. La croissance du PIB reste très variable 33
1.7. Évolution des prix nominaux des produits agricoles jusqu'en 2022 38

1.8. Les prix nominaux de tous les produits agricoles sont en moyenne plus élevés durant la période 2013-22 que durant la décennie précédente, mais ils affichent un bilan mitigé par rapport à la période de référence 40
1.9. Seuls les prix de la viande bovine, de la viande porcine et des produits halieutiques et aquacoles sont en moyenne plus élevés en termes réels pendant la période 2013-22 que pendant la période de référence et la décennie précédente 40
1.10. Hausse de la consommation de produits végétaux 42
1.11. Hausse de la consommation de produits de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture 42
1.12. Évolution des productions végétales 44
1.13. Évolution de la production de produits de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture 44
1.14. Évolution des surfaces et des rendements des principales cultures 45
1.15. La croissance annuelle moyenne de la production agricole nette devrait ralentir 46
1.16. Répartition de la production mondiale de blé, de céréales secondaires et de riz en 2022 48
1.17. Répartition par pays de la production de bioéthanol et de biodiesel en 2022 51
1.18. Les parts de la production de produits laitiers devraient croître dans les pays en développement 52
1.19. Croissance de la consommation de viande par habitant par région et par type de viande, entre 2010-12 et 2022 (epc ou pac) 53
1.20. Hausse des exportations de produits végétaux 57
1.21. L'Indonésie et la Malaisie occupent une place prépondérante dans les exportations d'huiles végétales en 2022 58
1.22. Hausse des exportations des produits d'élevage, de la pêche et de l'aquaculture 60
1.23. Prix du pétrole brut (USD/baril) 64
1.24. Taux de change EUR/USD (en %) 64
2.1. La production agricole en Chine 74
2.2. Principaux produits de l'agriculture en Chine 74
2.3. Chine : progression du revenu annuel par habitant dans les campagnes 77
2.4. Disponibilités par habitant en calories et en protéines, ratio Chine/moyenne OCDE 78
2.5. Chine : taux d'autosuffisance pour les principaux produits végétaux 79
2.6. Chine : taux d'autosuffisance pour les produits animaux 80
2.7. Chine : Superficies cultivées 87
2.8. Fluctuations des ressources en eau de la Chine 88
2.9. Chine : niveau et composition de l'ESP, 1995-2012 89
2.10. Chine : TSP aux producteurs par produit, 2010-12 90
2.11. Chine : la consommation augmentera à un rythme légèrement supérieur à celui de la production 92
2.12. Chine : légère réduction des superficies cultivées et lente croissance des rendements 93
2.13. Production et ratios de stocks des céréales en Chine 93

2.14. Chine : la consommation de blé fourrager augmente, la consommation humaine de riz stagne . . . 94
2.15. Chine : l'utilisation des céréales secondaires à des fins d'alimentation animale augmente avec la production de viande . . . 95
2.16. Importations chinoises de céréales . . . 96
2.17. Croissance de la surface consacrée aux principaux oléagineux et de leur rendement en Chine . . . 97
2.18. Répartition et production des oléagineux en Chine . . . 97
2.19. Production, consommation et importations d'huile végétale en Chine . . . 98
2.20. Surface consacrée aux cultures sucrières et croissance de leur rendement en Chine . . . 99
2.21. Production, consommation et importations de sucre en Chine . . . 100
2.22. Chine : vive progression de la consommation de légumes et de fruits par habitant . . . 100
2.23. Chine : diminution de la surface cultivée et du rythme de progression du rendement . . . 101
2.24. Production, consommation et échanges nets de coton en Chine . . . 101
2.25. Chine : la production d'éthanol progresse lentement, sans incidence directe sur le maïs . . . 102
2.26. Chine : production de viande – part toujours prédominante de la viande porcine . . . 103
2.27. Chine : la consommation de viande par habitant se rapproche de la moyenne de l'OCDE . . . 104
2.28. Chine : les importations de viande bovine connaîtront la progression la plus marquée du secteur . . . 104
2.29. Chine : la production de l'ensemble du secteur croît grâce à l'aquaculture . . . 105
2.30. Chine : la consommation de poisson augmente à un rythme moins soutenu 106
2.31. La production de lait croît moins rapidement en Chine . . . 107
2.32. Croissance de la consommation de produits laitiers en Chine . . . 107
2.33. Chine : les importations de produits laitiers resteront élevées sur la période de projection . . . 108
2.34. Production, consommation et échanges de viande porcine en Chine . . . 110
2.35. Viande porcine : incidences de l'augmentation des importations chinoises sur les prix mondiaux . . . 111
3.1. Fermeté des prix de l'éthanol et du biodiesel durant la période couverte par les Perspectives . . . 119
3.2. Évolution du marché mondial de l'éthanol . . . 122
3.3. Répartition par pays de la production et de l'utilisation mondiales d'éthanol en 2022 . . . 123
3.4. Répartition par pays de la production et de l'utilisation mondiales de biodiesel en 2022 . . . 123
3.5. Les quantités effectives de biodiesel prescrites aux États-Unis dépassent celles fixées par réglementation RFS2 pour quatre années de la période de projection . . . 125
3.6. Prix mondiaux : différences entre les perspectives de la CE et les projections du scénario de la proposition relative aux biocarburants, 2022 . . . 127
3.7. Parts des matières premières utilisées pour la production de biocarburants . . . 128

3.8. Chocs sur les rendements aux États-Unis, appliqués à l'année 2016 130
3.9. Incidence du scénario de sécheresse en 2016 sur la production d'éthanol aux États-Unis 131
3.10. Incidences du scénario de sécheresse en 2016 avec ou sans la possibilité de report 132
4.1. Les prix des céréales se stabilisent à moyen terme 137
4.2. Augmentation modérée du rendement et faible extension des superficies consacrées aux céréales sur la période de projection 137
4.3. Prix du riz, 25 % de brisures à l'exportation 139
4.4. Reconstitution progressive des stocks de blé grâce à l'augmentation de la production en Fédération de Russie 140
4.5. Reconstitution rapide des stocks de céréales secondaires soutenue par l'augmentation de la production de maïs américain 141
4.6. Les stocks de riz mondiaux ont progressivement augmenté, du fait de l'effet indirect du programme d'achat mené par la Thaïlande 144
4.7. Le ratio stocks-consommation des céréales reste à un bas niveau, la reconstitution des stocks prend du temps 144
4.8. Augmentation de la demande de blé destiné à l'alimentation humaine et animale dans les pays en développement 145
4.9. Augmentation de la demande de céréales secondaires destinées aux biocarburants et à l'alimentation 146
4.10. La consommation de riz par habitant suit différentes tendances : cette céréale occupe une place croissante dans l'alimentation de pays africains et d'autres pays en développement 147
4.11. Les exportations de blé des pays de la CEI affichent la plus forte progression à moyen terme 148
4.12. Progression rapide des exportations de céréales secondaires 149
4.13. De nouveaux exportateurs asiatiques pénètrent sur le marché du riz 149
5.1. Les prix des oléagineux se maintiennent à un niveau élevé 157
5.2. Part mondiale de trituration des oléagineux parmi les régions leaders 159
5.3. Le biodiesel va utiliser une part importante des huiles végétales 160
5.4. Croissance de la consommation de tourteaux protéiques en regard de l'élevage entre 2010-12 et 2022 162
5.5. Part des exportations d'huiles végétales en 2022 163
5.6. Prix mondiaux des céréales et des oléagineux 165
5.7. Baisse des prix mondiaux résultant de la réduction du déficit commercial de la Chine pour les céréales seulement, ou pour les céréales et oléagineux 166
6.1. Le bilan mondial du sucre est excédentaire en termes de production pour la troisième année consécutive 170
6.2. Les prix du sucre devraient décroître dans un premier temps avant de se stabiliser sur un plateau haut 172
6.3. Le ratio stocks/consommation mondial devrait augmenter à court terme puis diminuer 172
6.4. Les pays en développement dominent la production et la consommation mondiales 175
6.5. La production et les exportations de sucre devraient augmenter au Brésil avec le développement de la production d'éthanol 179

6.6. Un cycle de production moins marqué en Inde ? 182
6.7. En Chine, la consommation de sucre progressera plus vite que la production, favorisant les importations 182
6.8. Aux États-Unis, l'écart entre consommation et production devrait être comblé par le sucre importé du Mexique 185
6.9. La production russe en hausse fait reculer les importations 186
6.10. Les exportations de sucre se concentrent, sous la domination du Brésil 186
6.11. Les importations de sucre restent plus diversifiées, avec l'Indonésie, les États-Unis et la Chine en tête 187
7.1. Les prix mondiaux en termes nominaux et réels devraient rester élevés 194
7.2. Les pays en développement jouent un rôle prépondérant dans la croissance de la production de viande 195
7.3. La sensibilité de la consommation de viande au revenu décroît à mesure que le revenu augmente 197
7.4. Progression de la possession d'un réfrigérateur en Chine ces dernières années 198
7.5. Augmentation de la consommation de viande, par région entre 2022 et la période de référence 199
7.6. La part de la viande de volaille dans l'augmentation de la viande consommée continue de dominer 200
7.7. Tendances de la consommation de viande et de poisson par habitant (p.a.d.) 201
7.8. Part des exportations de viande bovine, porcine, de volaille et ovine en 2022 par région 202
7.9. Production, consommation et échanges de viande porcine en Chine 203
7.10. Prévisions d'évolution des prix mondiaux des porcins dans le scénario d'analyse 204
7.11. Prévisions de production, de consommation et d'exportations de porcins dans le cadre de l'analyse de scénario : Évolution en volume par rapport au scénario de référence en 2022 205
7.12. Effets sur la production et la consommation 209
7.13. Brésil : scénario des incidences de l'ESB sur les exportations et le prix de viande bovine 210
8.1. Les prix mondiaux, en valeur réelle, devraient rester élevés 215
8.2. Les rapports de prix entre les produits de la pêche et les produits oléagineux devraient augmenter 216
8.3. Les pays en développement continueront de dominer la production de poisson 217
8.4. En 2015, l'aquaculture devient la première source de poisson consommé 219
8.5. Une part croissante de la farine de poisson est fabriquée à partir de sous-produits de la pêche 219
8.6. Le rôle central de la Chine et des autres pays asiatiques dans les exportations de poisson 222
9.1. Prix mondiaux des produits laitiers en termes nominaux 231
9.2. Prix mondiaux des produits laitiers en termes réels (USD de 2005) 231
9.3. Perspectives de la production laitière 233
9.4. Consommation des principaux produits laitiers (en équivalent lait) 235
9.5. Principaux importateurs de produits laitiers 238

9.6. Principaux exportateurs de produits laitiers 239
10.1. Les prix du coton atteignent un niveau record entre 2000-09 et 2013-22 245
10.2. Production mondiale de coton par grand producteur 247
10.3. Superficie cultivée consacrée au coton au regard de celle destinée à la culture de l'ensemble des céréales et oléagineux dans les princip aux pays producteurs 247
10.4. La consommation mondiale de coton par habitant demeure en dessous de son niveau record 248
10.5. La consommation mondiale de coton connaît une reprise relativement lente . . . 249
10.6. Part des exportations mondiales par pays au cours de la période 2010-12 et en 2022 251
10.7. Part des importations mondiales par pays au cours de la période 2010-12 et en 2022 251
10.8. Les stocks de coton mondiaux et chinois s'écoulent relativement lentement . . 253
10.9. Consommation mondiale des fibres les plus importantes et part du coton dans la consommation totale. 254
10.10. Prix mondiaux du coton et du polyester 254
10.11. Cours mensuel du coton sur le marché mondial et en Chine, 2005-12 255

Suivez les publications de l'OCDE sur :

http://twitter.com/OECD_Pubs
http://www.facebook.com/OECDPublications
http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871
http://www.youtube.com/oecdilibrary
http://www.oecd.org/oecddirect/

Ce livre contient des...

StatLinks
Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : *http://dx.doi.org*, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Sigles et abréviations

AACU	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AIE	Agence Internationale de l'Énergie
ALEAUS	Accord de libre échange Australie et États-Unis
ALENA	Accord de libre échange Nord américain
AMAD	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
AMIS	Système d'information sur les marchés agricoles
APE	Accord de partenariats économiques entre l'UE et les pays ACP
ARS	Peso argentin
ASEAN	Association des nations d'Asie du Sud Est
AUD	Dollar australien
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction
BRIC	Économies émergentes du Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine
BRIIC	Économies émergentes du Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie et Chine
BRICS	Économies émergentes du Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du sud
BRL	Real (Brésil)
CAD	Dollar canadien
CAFTA	Accord de libre échange de l'Amérique centrale
CCC	Commodity Credit Corporation
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des états indépendants
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CNUCED	Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement
CNY	Yuan chinois
CO_2	Dioxyde de carbone
COOL	Obligation d'étiquetage du pays d'origine
CRP	Programme de mise en réserve des terres fragiles des États-Unis
Cts/lb	Cents par livre
DCP	Dépenses de la consommation privée
DER	Directive sur les énergies renouvelables en Union européenne
DPI	Droits de propriété intellectuelle
E85	Mélange de carburants contenant 85% de biocarburant en volume
EISA	Loi des États-Unis de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétique, Energy Independence and Security Act.
ECOWAP	West Africa Regional Agricultural Policy
EEP	Export Enhancement Program (États-Unis)

EPA	Agence pour la protection de l'environnement
Epc	Équivalent poids carcasse
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
esb	équivalent sucre brut
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
esr	équivalent sucre raffiné
Est	Estimation
EU	États-Unis d'Amérique
EUR	Euro (Union européenne)
F.a.b.	Franco à bord (prix à l'exportation)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCE Act	Loi agricole des États-Unis de 2008, Food, Conservation and Energy
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMD	Fièvre aphteuse
FMI	Fonds monétaire international
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
G-10	Groupe de 10 pays (voir glossaire)
G-20	Groupe de 20 pays en développement (voir glossaire)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GEO-GLAM	Groupe sur l'observation de la Terre
GES	Émission de gaz à effets de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
Ha	Hectare
HFCS	Sirop de maïs à forte teneur en isoglucose
ICARDA	Centre internationale de recherche agricole dans les régions sèches
IDA	Association internationale de développement
IDR	Roupie indonésienne
IFA	Association internationale de l'industrie des engrais
IFDC	Institut interaméricain pour la coopération agricole
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
INR	Roupie indienne
IPC	Indice des prix à la consommation
JPY	Yen japonais
kg	Kilogramme
Kha	Milliers d'hectares
KORUS	Accord de libre échange entre la Corée et les États-Unis
KRW	Won coréen
kt	Milliers de tonnes
L	Litre
La Niña	Conditions climatiques associées à la température des principaux courants marins
Lb	Pound
LICONSA	Leche Industralizada
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays d'Amérique du sud
Md	Milliard

Mdl	Milliard de litres
Mha	Millions d'hectare
Mn	Millions
Mt	Millions de tonnes
MTBE	Méthyl tertio-butyl-éther
MXN	Peso mexicain
NPF	Nation la plus favorisée
NPK	Azote, Phosphore, Potassium
NU	Nations Unies
nv-MCJ	Nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob
NZD	Dollar néo-zélandais
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Office international des épizooties
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OTC	Obstacles Techniques au Commerce
P	Phosphore
p.a	Per annum
PAC	Politique agricole commune
Pac	Prêt à cuire
Pad	Poids au détail
PAM	Programme alimentaire mondial
Pcp	Poids carcasse parée
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PN	Phosphates naturels
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Pp	Poids produit
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PROCAMPO	Programme mexicain de soutien direct aux agriculteurs
PTF	Productivité totale des facteurs
Pv	Poids vif
R-D	Recherche et développement
RFS2	Réformes sur les carburants renouvelables aux États-Unis, faisant partie de la loi sur la politique de l'énergie
RIN	Numéro d'identification des combustibles renouvelables
RUK	Russie, Ukraine and Kazakhstan
RUB	Rouble russe
SDRP	Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc
SH	Système harmonisé de codage et de description des produits
SPM	Soutien des prix du marché
SPS	Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires
T	Tonne
T/ha	Tonnes par hectare
TEC	Tarif extérieur commun

THB	Baht thaïlandaise
TSA	Tout sauf les armes
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UDP	Enfouissement profond de l'urée (urea deep placement)
UE	Union européenne
UE-12	Les douze nouveaux membres de l'UE à dater de mai 2004
UE-15	Les quinze états membres de l'UE
UE-27	Les 27 états membres de l'UE (incluant Bulgarie et Roumanie à partir de 2007)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UHT	Ultra-Haute Température. Traitement qui consiste à stériliser partiellement à forte température pendant une courte durée.
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USD	Dollar des États-Unis
USDA	Ministère de l'agriculture des États-Unis
VHP	Sucre très polarisé
ZAR	Rand d'Afrique du Sud

Résumé

L'accroissement de la demande favorise les pays en développement :Pendant des décennies, l'agriculture mondiale s'est caractérisée par une production excédentaire découlant des politiques en place dans les pays industrialisés et une croissance stagnante dans les pays en développement. Les réformes politiques et la croissance économique à travers le monde ont changé les fondamentaux de l'offre et de la demande, transformant ainsi la filière en un secteur axé sur les marchés offrant des possibilités considérables d'investissement. Les pays en développement devraient voir leur part dans la production mondiale augmenter et la progression des échanges leur sera en majeure partie imputable.

Ralentissement de la croissance de la production : Selon les projections, la production mondiale des produits pris en considération dans les présentes *Perspectives* devrait progresser de 1.5 % par an en moyenne, contre 2.1 % au cours de la décennie précédente. Ce ralentissement devrait concerner la totalité des productions végétales et animales. Il fait écho à la hausse des coûts, à des contraintes de ressources de plus en plus fortes et à un renforcement des pressions exercées sur l'environnement, qui limiteront probablement la réaction de l'offre dans presque toutes les régions.

L'inflation des prix alimentaires a ralenti : Le lien entre les prix des produits de base et ce que les consommateurs paient réellement pour leur nourriture n'est généralement pas simple. Donc, même si les prix des matières premières restent élevés, il existe des preuves que l'inflation des prix alimentaires à la consommation est en baisse. Néanmoins, les dépenses alimentaires représentant 20 à 50% ou plus du budget des ménages dans de nombreux pays en développement, l'accessibilité financière des produits alimentaires demeure une préoccupation.

Les marchés reflètent une économie mondiale à deux vitesses : Tout en résistant assez bien aux fléchissements de l'activité économique, les marchés agricoles restent marqués au sceau d'une économie mondiale à deux vitesses, caractérisée par une reprise indolente dans les pays développés et une croissance ferme dans beaucoup de pays en développement. Les projections des prix agricoles reposent sur une hypothèse importante mais imprévisible, à savoir la hausse des prix du pétrole. On s'attend à ce qu'une dépréciation du dollar des États-Unis réduise la compétitivité d'autres pays exportateurs et accroisse le pouvoir d'achat de nombreux importateurs.

Les prix montent à moyen terme : Actuellement, les prix des produits agricoles de base sont plus élevés qu'à l'ordinaire. À court terme, les prix des produits végétaux devraient diminuer consécutivement à un rebond de la production, tandis que la contraction du cheptel va maintenir les prix de la viande à un niveau élevé. Les prix à long terme des produits végétaux comme des produits animaux devraient augmenter, les prix des viandes, des produits de la pêche et de l'aquaculture ainsi que des biocarburants devant augmenter plus sensiblement.

Corrigés de l'inflation, les prix restent élevés : La moyenne des prix réels de la plupart des produits couverts par ces *Perspectives* devrait, sur 2013-22, se situer nettement au-dessus de celle de 2003-12. Sur les dix années à venir, la moyenne des prix réels devrait être en dessous des pics connus ces dernières années.

Croissance de la demande : Sous l'effet de la croissance démographique, de la hausse des revenus, de l'urbanisation et de l'évolution des habitudes alimentaires, la consommation de tous les produits étudiés dans les présentes *Perspectives* va augmenter, bien qu'à un rythme plus lent, dans les pays en développement. L'expansion la plus rapide de la consommation par habitant devrait se produire en Europe orientale et en Asie centrale, suivies par l'Amérique latine et le reste de l'Asie.

Les échanges agricoles continuent de s'intensifier : Les économies émergentes seront à l'origine de la plus grande partie de l'accroissement des échanges, et les exportations de céréales secondaires, de riz, de graines oléagineuses, d'huiles végétales, de sucre, de viande bovine, de volaille et de produits de la pêche et de l'aquaculture leur seront imputables en majorité. La proportion des échanges assurée par la zone de l'OCDE continuera de diminuer, mais les pays de cette Organisation resteront les principaux exportateurs de blé, de coton, de viande porcine, de viande ovine et de la plupart des produits laitiers.

***Incertitudes des* Perspectives :** Les déficits de production, la volatilité des prix et les interruptions des échanges continuent de menacer la sécurité alimentaire mondiale, en particulier compte tenu de la faiblesse des stocks. Une sécheresse de grande ampleur comme celle de 2012 aux États-Unis et dans les pays de la CEI, pourrait faire augmenter les prix mondiaux des végétaux de 15 % à 40 %. Les prix de l'énergie, qui rejaillissent sur l'évolution des biocarburants et sur les coûts des intrants, sont eux aussi une source d'incertitude. Les échanges mondiaux sont au demeurant plus sensibles que la production à la variabilité des rendements et aux facteurs macroéconomiques.

Coup de projecteur sur la Chine : La Chine, dont le secteur agricole est en expansion rapide, fait l'objet d'un chapitre spécial dans la présente édition des *Perspectives*. La production étant soumise à des contraintes de plus en plus fortes et la demande affichant une progression rapide, on peut s'attendre à une hausse des importations alimentaires dans le futur, mais la Chine devrait demeurer auto-suffisante en ce qui concerne les principales cultures vivrières.

D'après les projections, la croissance de la consommation chinoise de produits agricoles devrait dépasser celle de la production d'un modeste 0.3 % par an environ, comme cela a été le cas au cours de la décennie écoulée. Par conséquent, une nouvelle ouverture du secteur agricole chinois, même limitée, est attendue, encore que cette perspective varie selon les produits.

La Chine a placé sa sécurité alimentaire et son autosuffisance en riz et en blé au tout premier rang de ses priorités. La production agricole a été multipliée par presque 5 entre 1978 et 2011. Cependant, l'inflation des prix alimentaires s'est accrue ces dernières années et l'on s'attend à ce que la production ralentisse au cours de la décennie à venir, avec des contraintes croissantes en ce qui concerne les ressources et la main-d'œuvre rurale.

L'accroissement des disponibilités alimentaires et la hausse des revenus ont sensiblement amélioré la sécurité alimentaire, le nombre de personnes sous-alimentées ayant diminué de près de 100 millions depuis 1990 en dépit d'une augmentation de la population de

200 millions d'habitants. Réduire le nombre des personnes qui sont sous-alimentées reste un enjeu de premier plan.

Entre 2001 et 2012, les importations et exportations agricoles de la Chine sont passées de 27.9 milliards USD à 155.7 milliards USD. La dépendance à l'égard des importations a doublé, atteignant 12.9 % contre 6.2 % auparavant, et le déficit net des échanges agricoles et alimentaires de la Chine s'est établi à 31 milliards USD en 2012.

Les grandes incertitudes qui pèsent sur les perspectives agricoles de la Chine concernent le maintien de la croissance économique à un niveau élevé, l'accentuation des contraintes de ressources qui brident la production et le risque d'une aggravation de la variabilité de la production due au changement climatique.

Projections mondiales par produit d'ici 2022

- ***Céréales :*** La production devrait croître de 1.4 % par an, 57 % de l'augmentation totale étant le fait des pays en développement. D'après les projections, la Thaïlande devrait être le principal exportateur de riz, suivie de près par le Vietnam, et les États-Unis devraient rester les premiers exportateurs de blé et de céréales secondaires.
- ***Oléagineux :*** La production devrait augmenter encore plus vite que celle de céréales. L'huile de palme devrait maintenir sa part de la production totale d'huiles végétales à 34 % pendant toute la période de projection.
- ***Sucre :*** La production va augmenter de près de 2 % par an, le Brésil et l'Inde étant les principaux producteurs. Les pays en développement vont conserver leur place prépondérante dans la consommation mondiale de sucre.
- ***Coton :*** Les fibres synthétiques vont continuer à gagner des parts de marché. La production de l'Inde devrait augmenter de 25 %, ce qui fera de ce pays le premier producteur mondial.
- ***Éthanol :*** On s'attend à ce que la production d'éthanol progresse de presque 70 % et à ce que celle de biodiesel croisse encore plus vite, mais elle démarre d'un niveau moins élevé. En 2022, la production de biocarburants devrait consommer 28 % de la production mondiale de canne à sucre, 15 % de celle d'huiles végétales et 12 % de celle de céréales secondaires.
- ***Viandes :*** La hausse de la production mondiale de viande devrait être attribuable à 80 % aux pays en développement. L'augmentation de la consommation de viande par habitant va ralentir, la majorité des pays en développement approchant les niveaux des pays développés.
- ***Produits laitiers :*** Les pays en développement devraient être à l'origine de 74 % de la hausse de la production mondiale de lait pendant la prochaine décennie. Pourtant, la consommation dans les pays en développement devrait croître plus vite que la production, avec une hausse des exportations des États-Unis, de l'Union européenne, de Nouvelle-Zélande, d'Australie et d'Argentine.
- ***Poissons :*** Il ressort des projections que la production du secteur halieutique va augmenter d'uniquement 5 % d'ici 2022, alors que celle de l'aquaculture va progresser de 35 %. L'aquaculture devrait dépasser la pêche dans la consommation humaine d'ici 2015.

Chapitre 1

Vue d'ensemble des perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-22

Introduction

Les perspectives à moyen terme se présentent de manière relativement favorable en ce qui concerne l'évolution de l'agriculture mondiale d'ici à 2022. Pour le court terme, on constate une dichotomie, à l'échelle mondiale, entre le secteur des cultures et celui de l'élevage. S'agissant des cultures, les prix devraient baisser par rapport à leurs sommets récemment atteints, car les prévisions font état d'une offre abondante et d'une reconstitution des réserves induite par les prix élevés de ces dernières années. À l'inverse, les prix des produits animaux seront élevés et afficheront en outre une tendance à la hausse au début de la période visée par les Perspectives, ce qui s'explique par le coût important des aliments destinés au bétail, par la contraction à l'échelle mondiale des cheptels et de la production. À plus long terme, on s'attend de manière générale à ce que les marchés commencent à se contracter et à ce que les prix agricoles se raffermissent, les prix en termes réels restant relativement stable pour la plupart des produits. Toutefois, au cours de la période de projection, les prix des produits agricoles, en termes réels et nominaux, devraient se maintenir à des niveaux supérieurs à ceux prévalant avant 2007, du fait d'une forte demande, de coûts d'intrants plus élevés et d'une croissance plus lente de la productivité.

Ces dernières années, le resserrement des marchés s'est accompagné non seulement d'une augmentation du niveau des prix agricoles, mais aussi d'une résurgence de la volatilité des cours des produits de base et des prix alimentaires, qui n'est pas sans rappeler la situation des années 1970. L'époque semble donc bien révolue où l'amélioration constante de la productivité maintenait pendant de longues périodes les prix des produits agricoles à des niveaux peu élevés, à l'instar des cours du pétrole et de l'énergie. Au lieu de cela, dans un contexte où les prix de l'énergie, déjà élevés, ne cessent d'augmenter et où la croissance de la production enregistre un recul dans tous les secteurs, la forte demande de produits alimentaires destinés à la consommation humaine et animale et de fibres, ainsi que la demande des industries utilisatrices de produits agricoles, conduiront à une hausse structurelle des prix, avec un risque marqué d'aggravation de cette tendance. La fréquence des hausses brutales et les pics de volatilité, accentués dans certains cas par des choix politiques, replacent l'agriculture – et les perspectives s'y rapportant – au nombre des sujets prioritaires : les populations s'interrogent de plus en plus sur la sécurité alimentaire et sur la capacité des approvisionnements en produits agricoles de base à répondre à leurs besoins alimentaires futurs, et de nombreux gouvernements craignent de se trouver confrontés au risque d'agitation sociale si l'inflation des prix alimentaires reste forte.

L'évolution des fondamentaux a transformé les marchés agricoles. Manifestement durables, ces changements influeront sur la tendance des marchés agricoles à moyen terme. La production mondiale continue de réagir aux variations des signaux des marchés : elle augmente lorsque les prix s'élèvent et diminue lorsqu'ils évoluent à la baisse, avec une tendance générale à la hausse sur le long terme. Ainsi, les projections indiquent pour 2013 une augmentation de la production mondiale pour la plupart des cultures, du fait de la récente hausse des prix résultant des sécheresses enregistrées aux États-Unis et dans

certaines régions d'Europe. On prévoit ensuite une diminution de la production en réaction à la baisse des prix mondiaux en 2013, mais le niveau moyen de la production mondiale devrait cependant être plus élevé vers la fin de la période considérée (l'encadré 1.1 analyse les répercussions de la sécheresse de 2012 sur le marché). Toutefois, les augmentations récentes de la production mondiale n'ont pas suffi, de manière générale, à ramener les prix aux niveaux antérieurs, c'est-à-dire à ceux d'avant 2007. Cela s'explique en partie par les conditions météorologiques défavorables observées dans certains pays producteurs

Encadré 1.1. **Les conséquences des sécheresses de 2012 sur la production de céréales et d'oléagineux aux États-Unis et dans les pays de la CEI**

Au cours de l'été 2012, le marché mondial des céréales a subi d'autres perturbations. Les conditions météorologiques ont été à l'origine d'une des plus graves sécheresses que les États-Unis aient connues. D'après le ministère de l'Agriculture de ce pays, environ 80 % des terres agricoles ont été touchées. Alors qu'un hiver plutôt clément, des semis précoces et des précipitations suffisantes avaient d'abord permis d'espérer une période de croissance très productive pour le maïs, la sécheresse, ainsi que des températures élevées de juin à août ont eu des conséquences extrêmement préjudiciables sur les récoltes (US Bureau of Labor Statistics, 2012). Parallèlement, le ministère de l'Agriculture de la Fédération de Russie indiquait que la sécheresse avait frappé 21 régions du pays et détruit 5.5 millions d'hectares de récoltes (environ 7 % de la superficie cultivée dans le pays). Le Kazakhstan et l'Ukraine ont été gravement touchés aussi, avec des récoltes de céréales et d'oléagineux nettement inférieures à la moyenne tendancielle.

Nous utilisons ici le modèle Aglink-Cosimo de l'année dernière (OCDE-FAO, 2012), afin d'analyser rétrospectivement les effets de la sécheresse de 2012. Nous avons pris en compte les rendements observés des céréales et des oléagineux pendant la campagne 2012-13, telle qu'anticipée dans l'édition 2012 des *Perspectives*. Le tableau ci-après récapitule les chocs introduits dans le modèle, correspondant aux différences entre les projections pour 2012 figurant dans les Perspectives de l'année dernière (pas d'effets dus à la sécheresse) et les rendements effectivement relevés cette même année (après la sécheresse).

Tableau 1.1. **Variation des rendements en 2012 en raison de la sécheresse**

Variation en % entre les *Perspectives* de cette année (rendements observés) et celles de l'an dernier (projections hors sécheresse)

	Céréales secondaires	Oléagineux	Blé	Orge	Maïs	Avoine	Soja	Sorgo
Kazakhstan	-28	-10	-53					
Fédération de Russie			-19					
Ukraine	-6	-5	-15					
États-Unis					-25	-1	-9	-23

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

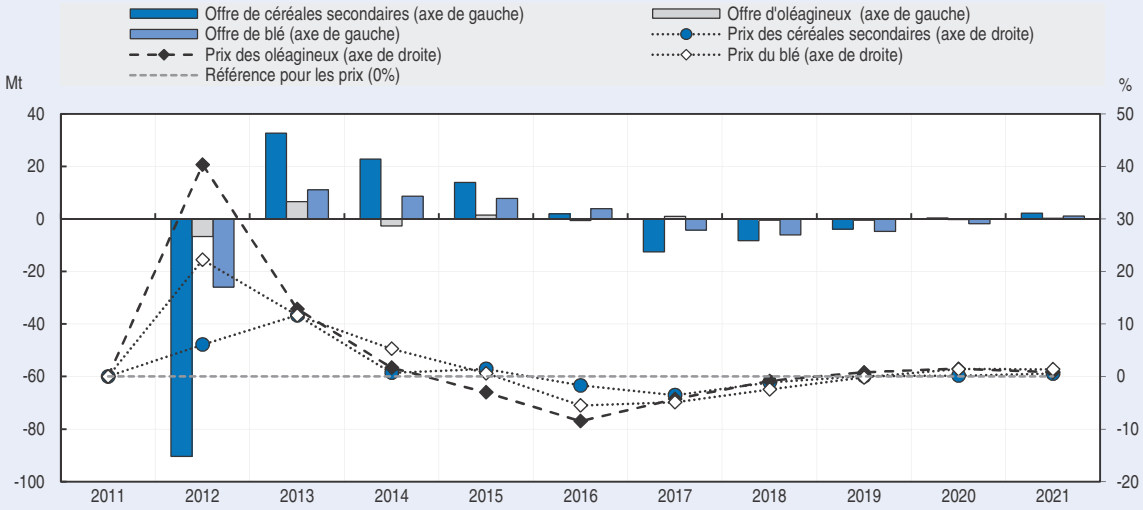
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864835

La sécheresse a entraîné en 2012 une chute considérable de la production aux États-Unis et dans les pays de la CEI, ainsi qu'une envolée des prix internationaux (graphique 1.1). L'évolution des prix est très fortement liée à l'ampleur du choc et à la contraction du marché. Ainsi, la faiblesse des ratios stocks/consommation des céréales secondaires par rapport à ceux du blé ou des oléagineux se traduit par des fluctuations des prix plus marquées à court terme. L'offre mondiale de céréales secondaires diminue en 2012 d'environ 90 millions de tonnes par rapport à ce qu'elle aurait été sans la sécheresse et le prix de référence (maïs jaune n° 2 des États-Unis, f. à b. ports du Golfe du Mexique) augmente d'environ 40 %. S'agissant du blé et des oléagineux, les effets sont plus limités, avec une baisse de la production de 26 Mt et 7 Mt respectivement en 2012, et des prix en augmentation de 22 % et 15 %.

Encadré 1.1. **Les conséquences des sécheresses de 2012 sur la production de céréales et d'oléagineux aux États-Unis et dans les pays de la CEI** *(suite)*

Graphique 1.1. **Dynamique de l'offre et des prix dans un scénario de sécheresse**

Évolution en pourcentage entre le scénario contrefactuel et le scénario de référence



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862175

En supposant que les conditions météorologiques soient normales, les marchés devraient progressivement absorber le choc à partir de 2013. Les résultats montrent que la convergence des marchés agricoles prend du temps, ce qui s'explique par la dynamique de la production (décalage structurel des marchés de la viande). Les effets de la sécheresse devraient s'estomper vers 2018-19.

Sources : OCDE et FAO (2012), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2012-21*, Paris. US Bureau of Labor Statistics (2012), Beyond the Numbers, Volume 1, Numéro 17.

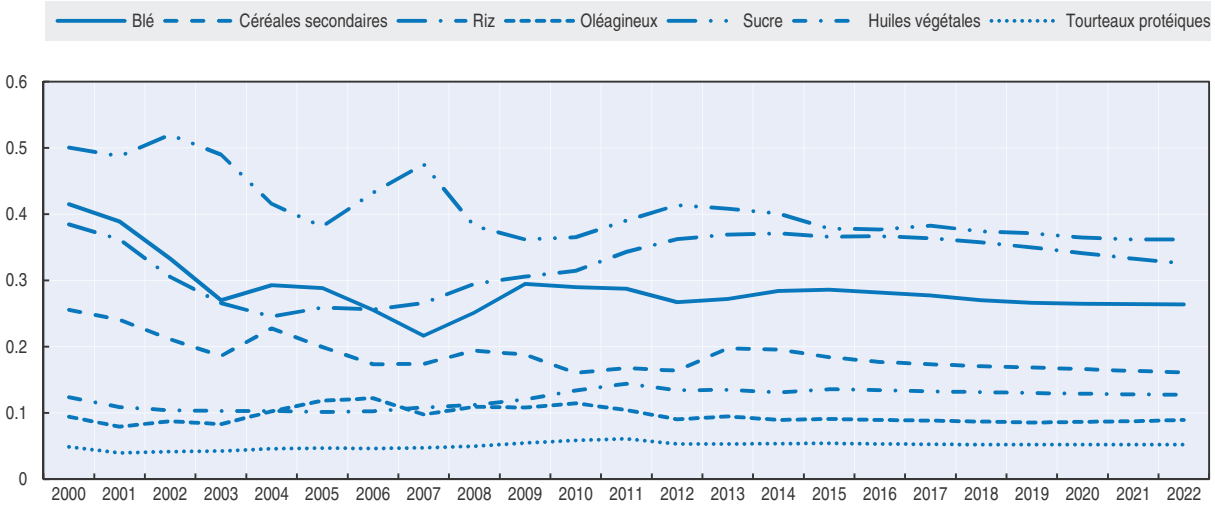
importants, qui n'ont pas permis d'ajuster la production aux prix élevés et de reconstituer les stocks. Cependant, d'autres facteurs entrent en jeu également : on citera par exemple le ralentissement durable, dans de nombreux pays, de la croissance de la production dans les secteurs des cultures et de l'élevage ; ce phénomène résulte en partie d'une modification radicale des conditions de production, et notamment de la progression des prix déjà élevés du pétrole et de l'énergie, de la raréfaction croissante des ressources, des pressions toujours plus fortes sur l'environnement et d'un sous-investissement en R&D ces dernières années, dont on prévoit qu'elles ralentiront la réaction de l'offre dans la quasi-totalité des régions du monde.

En conséquence, les prix des divers produits agricoles de base étudiés dans ces *Perspectives* connaissent une hausse structurelle ; par rapport à la situation antérieure, en effet, les projections montrent que, dans leur ensemble, les prix devraient rester à un niveau élevé au cours de la prochaine décennie. Les présentes *Perspectives* ne tablent que sur une augmentation modérée des prix nominaux des produits, prévoyant même une volatilité moindre à court terme grâce à l'amélioration anticipée de la production et à la hausse des stocks que les marchés laissent entrevoir.

Les projections reposent principalement sur l'hypothèse de conditions de production normales et de l'absence de chocs imprévus (sécheresse, épidémie animale) affectant le marché. Si l'on tempère cette hypothèse, comme c'est le cas dans la dernière section du présent chapitre, consacrée aux incertitudes qui pèsent sur les Perspectives, les prévisions relatives aux prix des produits agricoles de base varient beaucoup plus. Par ailleurs, les projections indiquent que les ratios stocks/consommation s'établiront pour de nombreux produits à des niveaux très faibles, voire historiquement bas, au cours des dernières années de la période étudiée (graphique 1.2), d'où plus de risque de hausse que de baisse des prix avec de nouvelles périodes d'envolées des prix et de pics de volatilité pour la prochaine décennie[1]. Ces soudaines flambées de prix ont été fréquentes ces dernières années, et pourraient se reproduire si de grandes régions de production ou d'échanges venaient à enregistrer, dans la prochaine décennie, une chute marquée de la production ou une restriction des flux de produits liée à d'autres facteurs. Toute évolution de ce type pourrait entraîner, au cours des dix prochaines années, une augmentation sensible des prix moyens des produits agricoles par rapport aux projections actuelles.

Graphique 1.2. **Ratios stocks/consommation concernant les produits végétaux**

Tendance des ratios stocks/consommation des produits végétaux, 2000-22



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862194

Le présent rapport évalue et analyse les perspectives relatives à différents secteurs – cultures, élevage, produits halieutiques et aquacoles et biocarburants issus de produits agricoles – dans le contexte des mutations qui se produisent concernant les différents facteurs qui influent sur l'évolution de l'offre et de la demande de ces marchés. Il s'agit notamment des contraintes toujours plus fortes qui pèsent sur l'environnement et les ressources, des objectifs à long terme en matière de durabilité, et des ajustements en cours dans les politiques agricoles nationales, ainsi que des influences extérieures plus marquées sur l'agriculture. Au nombre des facteurs extérieurs à l'agriculture qui agiront sur l'offre et la demande mondiales de produits agricoles figurent le ralentissement de la croissance démographique et l'évolution de la structure de la population, les chocs macroéconomiques et la rapidité du retour à une croissance économique durable au niveau mondial, le parallélisme de plus en plus marqué

entre l'agriculture, d'une part, et les marchés énergétiques et financiers d'autre part, ainsi que les incertitudes croissantes en matière météorologique. Ces influences diverses sont prises en compte dans les projections relatives aux prix des produits de base et aux évolutions des marchés, examinées dans les différents chapitres consacrés aux produits et mises en évidence dans la présente Vue d'ensemble.

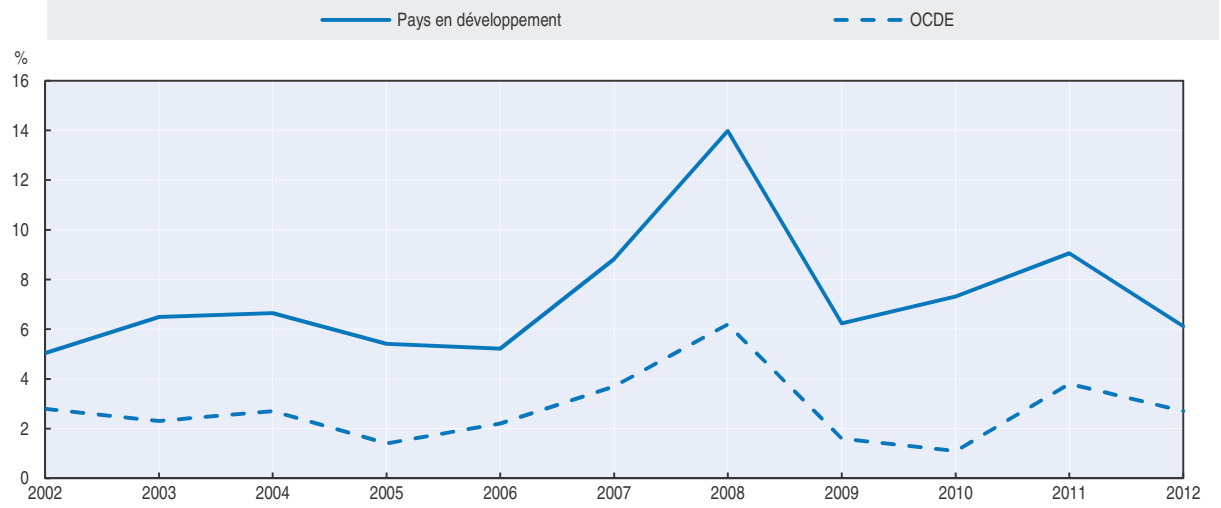
Inflation des prix alimentaires

Les fluctuations des prix alimentaires sont suivies de près par les consommateurs, mais aussi par les gouvernements, en raison de leur impact sur les dépenses des ménages et sur le coût de la vie. Elles revêtent une importance particulière dans les pays en développement et les catégories de populations à faibles revenus des pays de l'OCDE, pour lesquels les dépenses alimentaires représentent souvent une large part des dépenses des ménages. Bien que les *Perspectives* ne portent pas sur les prix de détail, il est intéressant de se pencher sur les tendances récentes.

Au début de la période couverte par les *Perspectives*, le niveau élevé des prix à la consommation enregistrait une baisse. L'inflation des prix alimentaires, mesurée d'après la composante alimentaire de l'Indice des prix à la consommation (IPC), a ralenti l'an dernier, dans la zone OCDE et dans les pays en développement. Ramenée de 3.8 % à 2.7 % dans les pays de l'OCDE, elle est tombée de plus de 9 % à 6 % dans l'ensemble des pays en développement, avec un ralentissement des augmentations dans la moitié environ des pays de l'Organisation et dans quasiment deux pays en développement sur trois. Au cours de la décennie écoulée, l'inflation des prix alimentaires a été plus forte et plus variable dans le groupe des pays en développement que dans la zone OCDE (graphique 1.3). Les différences peuvent être attribuées à la composition du panier alimentaire pris en compte dans l'indice et à la structure sous-jacente des systèmes alimentaires, notamment les coûts de production, outre les effets des facteurs exogènes sur l'offre.

Graphique 1.3. **Inflation des prix alimentaires dans la zone OCDE et les pays en développement**

Taux d'inflation annuel moyen des prix alimentaires en pourcentage, 2002-12



Source : Indice des prix à la consommation (IPC) – produits alimentaires, Principaux indicateurs économiques (PIE) de l'OCDE, calculs effectués par le Secrétariat de l'OCDE à partir de données émanant de sources nationales et de la base Laborsta de l'OIT, pondérés par le PNB par habitant à parité de pouvoir d'achat, Penn World Tables.

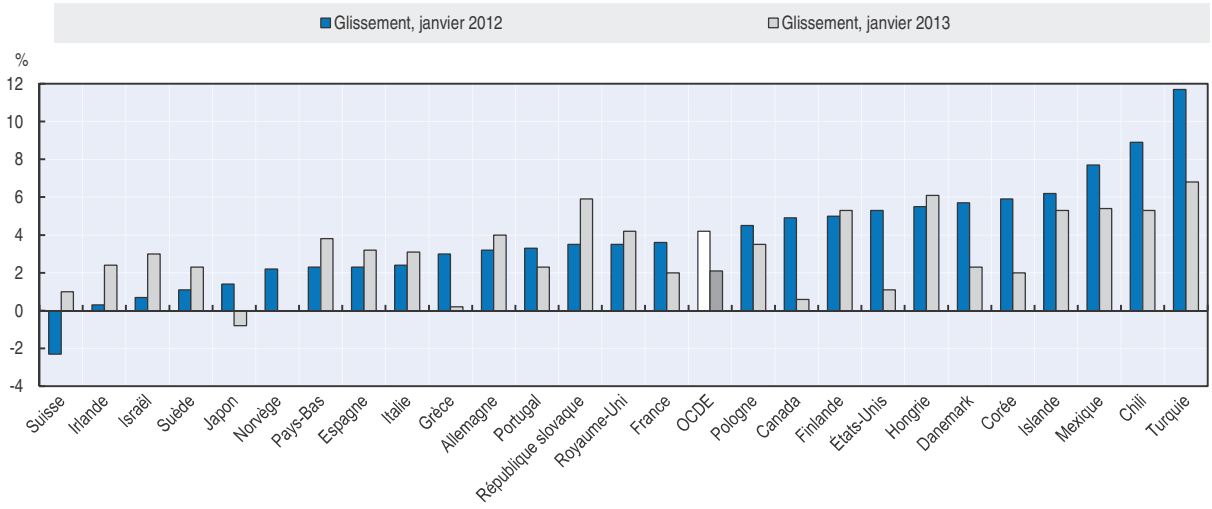
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862213

Pays de l'OCDE

Les groupes régionaux masquent d'importantes variations. L'inflation des prix alimentaires s'est accentuée dans la moitié des pays de l'OCDE environ, avec une augmentation supérieure à 4 % dans un tiers d'entre eux, alors que l'inflation globale reculait dans plus de 85 % de ces pays. L'inflation des prix alimentaires est restée supérieure à l'inflation générale dans la zone OCDE, les seules exceptions étant le Japon, les États-Unis, la Norvège et la Turquie. Compte tenu de la place limitée qu'occupe l'alimentation dans les dépenses totales des ménages de nombreux pays de l'OCDE, la contribution des prix alimentaires à l'inflation globale reste faible, et ne représente en moyenne qu'un demi-point de pourcentage. Dans plusieurs pays, toutefois – Chili, Mexique, Turquie, Estonie, République tchèque et République slovaque – la part des dépenses alimentaires s'élève à 20 % et les augmentations de prix concernant ces produits dépassent 5 %. La contribution des produits alimentaires à l'inflation globale est alors supérieure à un point de pourcentage. Le graphique 1.4 présente les taux d'inflation des prix alimentaires relevés dans certains pays de l'OCDE.

Graphique 1.4. **Taux d'inflation annuels des prix alimentaires dans certains pays de l'OCDE**

Variation en pourcentage des prix alimentaires



Source : PIE de l'OCDE, variations annuelles, de janvier à janvier, dans l'IPC-produits alimentaires.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932862232*

Économies émergentes et pays en développement

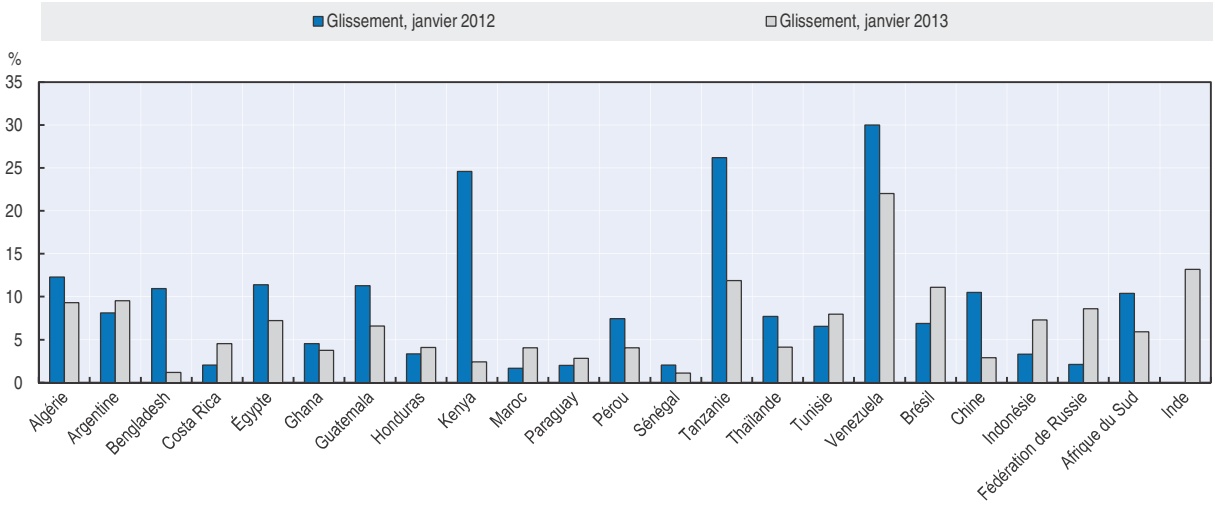
Si l'augmentation des prix alimentaires dans les pays en développement a, en moyenne, connu un fléchissement au cours de l'année écoulée, des écarts importants subsistent d'un pays à l'autre. Les taux d'inflation à deux chiffres ont certes été exceptionnels, mais quelques pays ont enregistré des hausses de 10 %, voire davantage : le Brésil (11 %) et le Vénézuela (22 %) se détachent particulièrement, mais plusieurs autres oscillent entre 10 et 12 % (l'Uruguay, le Nicaragua, l'Éthiopie, la Tanzanie et le Malawi). L'inflation des prix alimentaires a ralenti dans de nombreux pays d'Asie, et a connu des évolutions diverses en Afrique et en Amérique latine, où une moitié des pays ont été confrontés à une accélération des hausses, tandis que l'autre enregistrait une baisse durant l'année écoulée. Les augmentations se sont également intensifiées dans la Fédération de Russie et en Indonésie, mais ont considérablement ralenti en Chine et en

Afrique du Sud. Au cours de la dernière décennie, l'inflation des prix alimentaires a été généralement plus marquée et plus volatile dans les principales économies émergentes que dans les pays de l'OCDE.

Étant donné la part relativement importante des dépenses alimentaires dans le budget des ménages des pays en développement (de 20 à 50 %, voire plus), les variations de prix peuvent influer sensiblement sur l'inflation globale. Pour environ deux tiers de ces pays, la contribution des hausses des prix alimentaires à l'inflation globale a représenté moins de 2 points de pourcentage, alors qu'elle a dépassé 3 points de pourcentage dans 20 % des pays examinés. Le graphique 1.5 illustre l'inflation des prix alimentaires dans certains pays hors de la zone OCDE.

Graphique 1.5. **Taux d'inflation annuels des prix alimentaires dans les pays émergents et dans certains pays en développement**

Variation en pourcentage des prix alimentaires



Note : Données de l'Inde non disponibles en janvier 2012.
Source : Calculs effectués par le Secrétariat de l'OCDE à partir de données émanant de sources nationales et de la base Laborsta de l'OIT.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862251

En règle générale, il convient de se montrer prudent avant d'affirmer, sans analyser la structure intrants-production du secteur alimentaire de chaque pays, que les variations constatées dans la composante alimentaire de l'IPC découlent directement de celles des prix internationaux des produits alimentaires de base. Ces derniers subissent le plus souvent des transformations considérables tout au long des phases de transport, de stockage, de traitement et de commercialisation, avant d'arriver jusqu'au consommateur par l'intermédiaire du détaillant. Le lien entre les deux catégories de prix est donc souvent moins direct. C'est en principe la composition du panier alimentaire du consommateur et la part des différents produits de base qu'il contient qui déterminent l'impact des cours internationaux des produits de base sur les prix alimentaires.

Contexte macroéconomique et orientations des politiques publiques

Plusieurs facteurs continueront d'influer sur l'évolution des marchés agricoles pendant les dix prochaines années, et notamment le contexte macroéconomique dans lequel s'inscrit l'agriculture. D'après les prévisions, la croissance économique mondiale

devrait progresser légèrement en 2013, puis davantage à moyen terme grâce à une reprise de la demande privée. La situation macroéconomique subit encore les conséquences de la crise économique et financière mondiale. Une dichotomie à deux vitesses subsiste entre la croissance économique relativement faible et hésitante, marquée par des records de chômage, que connaissent de nombreux pays développés, et la croissance nettement plus forte que l'on observe dans les pays en développement, où l'emploi revient déjà aux niveaux d'avant la crise. De ce fait, les pays en développement, ainsi que les grandes économies émergentes, se retrouvent peu à peu au centre de l'économie mondiale, comme c'est déjà le cas dans l'agriculture depuis de longues années.

Les pays en développement et les grandes économies émergentes représentent aujourd'hui une part de plus en plus importante de l'activité économique mondiale, avec en particulier la forte croissance enregistrée en Chine, en Inde et dans d'autres pays d'Asie. Si les politiques publiques ont permis de limiter les risques de crise aux États-Unis et dans la zone euro, c'est au prix d'un retard en matière de reprise économique pour de nombreux États. Dans ces deux régions, les risques de rechute restent significatifs, que celle-ci soit due à de nouvelles difficultés dans la zone euro ou, aux États-Unis, à un assainissement trop drastique des finances publiques. Au Japon, la poursuite de la relance et un yen plus faible devraient contribuer à faire sortir le pays de la récession. À plus long terme, le retour à une croissance économique régulière devrait contribuer au renforcement de la demande et des échanges de produits agricoles à l'échelle mondiale.

Les taux de change ont un rôle essentiel dans les projections de référence, car ils agissent sur la compétitivité relative des exportateurs, sur la possibilité, pour les importateurs, d'acheter des produits dans des conditions abordables et, partant, sur le commerce de produits agricoles entre les régions. Une dépréciation du dollar américain par rapport à d'autres devises, comme le yuan chinois, fera augmenter les cours mondiaux de produits agricoles exprimés en dollars. Les prix du pétrole et de l'énergie devraient augmenter au cours de la prochaine décennie, et conserver un niveau record sous l'effet d'une croissance mondiale constante. À la fin de la période couverte par les *Perspectives* (2022), on estime que le cours du baril de pétrole brut sera approximativement de 145 USD, avec une augmentation moyenne de 2.6 % par an, donc légèrement supérieure à l'inflation des prix à la consommation. Les prix élevés de l'énergie et du pétrole se répercuteront à la fois sur la demande et sur l'offre de produits agricoles : les coûts de l'offre seront plus élevés, et la demande de matières premières agricoles utilisées pour produire des biocarburants augmentera elle aussi.

Un autre facteur renforce la demande de produits agricoles : l'augmentation de la population. Or, une plus forte croissance économique mondiale devrait contribuer à la poursuite du ralentissement déjà constaté dans ce domaine, en faisant diminuer les taux de natalité. Toujours selon les prévisions, la croissance démographique mondiale devrait fléchir au cours des dix ans à venir, pour finalement atteindre tout juste 1 %, et c'est dans les pays en développement que la population continuera d'augmenter le plus, notamment en Afrique, qui restera en tête avec une croissance démographique de 2.3 % par an.

Les changements en cours dans les pays en développement leur confèrent un rôle accru dans l'activité économique mondiale ; par ailleurs, ces pays se caractérisent par un lien plus marqué entre la consommation et l'augmentation des revenus, par des gains de population plus rapides et par l'émergence de classes moyennes plus importantes. Tout cela devrait favoriser l'intensification de la demande et du commerce de produits

alimentaires (consommation humaine et animale), de fibres et de poisson pendant la période étudiée. Associée à un dollar américain plus faible, la forte croissance économique des pays en développement devrait soutenir le maintien des prix agricoles à des niveaux élevés au cours de la prochaine décennie. Dans la zone OCDE, une inflation globalement limitée devrait soutenir la demande de produits alimentaires, alors que dans certains pays émergents, la croissance de la demande sera freinée par le niveau élevé de l'inflation. Enfin, les projections se fondent sur l'hypothèse d'un *statu quo* dans les politiques agricoles et commerciales. Les principales hypothèses sur lesquelles reposent les projections de référence sont examinées dans l'encadré 1.2. L'encadré 1.3 explique les procédures retenues pour établir les projections relatives au prix du pétrole utilisé dans les projections agricoles de référence.

Encadré 1.2. **Hypothèses macroéconomiques et stratégiques**

Principales hypothèses retenues pour les projections de référence

Les *Perspectives* se présentent sous la forme d'un scénario de référence jugé plausible sous réserve que diverses hypothèses se réalisent. Ces hypothèses dessinent un cadre macroéconomique et démographique particulier qui, lui-même, façonne l'évolution de l'offre et de la demande de produits agricoles, halieutiques et aquacoles. Ces facteurs généraux sont décrits ci-dessous. Les tableaux statistiques en fin de publication fournissent des données plus détaillées de ces hypothèses.

Les perspectives économiques mondiales à court terme sont moins favorables

De nombreux pays de la zone OCDE ressentent encore les effets de la crise financière mondiale. La croissance économique est certes revenue, mais la reprise de l'expansion demeure quasiment imperceptible. Dans la plupart des cas, en effet, les taux de croissance du PIB sont inférieurs à ceux qui avaient marqué la reprise à l'issue de récessions antérieures, et les chiffres du chômage restent obstinément élevés. Les prévisions à court terme se montrent plus optimistes, et les taux de croissance escomptés ont été légèrement revus à la hausse en raison des signes de redressement que commence à donner l'économie mondiale. La crise qui sévit dans la zone euro s'avère difficile à maîtriser, car l'interaction de plusieurs facteurs négatifs amplifie les chocs : les craintes concernant la solvabilité des banques et la dette souveraine s'alimentent mutuellement, les gouvernements ayant octroyé des garanties aux banques, qui détiennent par ailleurs des obligations d'État. Les incertitudes quant à la viabilité à long terme de l'union monétaire renforcent également les craintes. On s'attend pour les deux prochaines années à une reprise hésitante et inégale. La zone OCDE devrait enregistrer une croissance modeste à court terme, avec une zone euro en récession jusqu'à mi-2013. Toutefois, les projections à moyen terme tablent sur le retour d'une croissance économique durable avec, dans de nombreux cas, un taux supérieur à celui enregistré au cours de la décennie 2002-12.

Bien que les situations varient selon les pays, la croissance devrait continuer de s'accélérer dans les pays en développement. Face à la faible croissance et aux incertitudes observées dans la zone OCDE, ces pays ont opté pour un durcissement de leurs politiques qui, associé au recul de la demande émanant des pays développés et à différents facteurs internes, a entraîné un ralentissement de leur activité économique. En Afrique sub-saharienne, les retombées de la crise de la zone euro affectent principalement l'Afrique du Sud, ce qui s'explique par l'importance des liens commerciaux et financiers entre ce pays et l'Europe. De manière générale, un assouplissement de la politique monétaire et budgétaire renforcera la croissance, tant dans les économies émergentes que dans les pays en développement.

S'agissant des marchés émergents et des pays en développement, les taux de chômage sont en moyenne inférieurs aux niveaux d'avant la crise ; dans les régions en plein développement et peu affectées par la crise financière, comme l'Asie et l'Amérique latine, le taux d'emploi élevé et l'augmentation des revenus devraient continuer de stimuler la demande alimentaire.

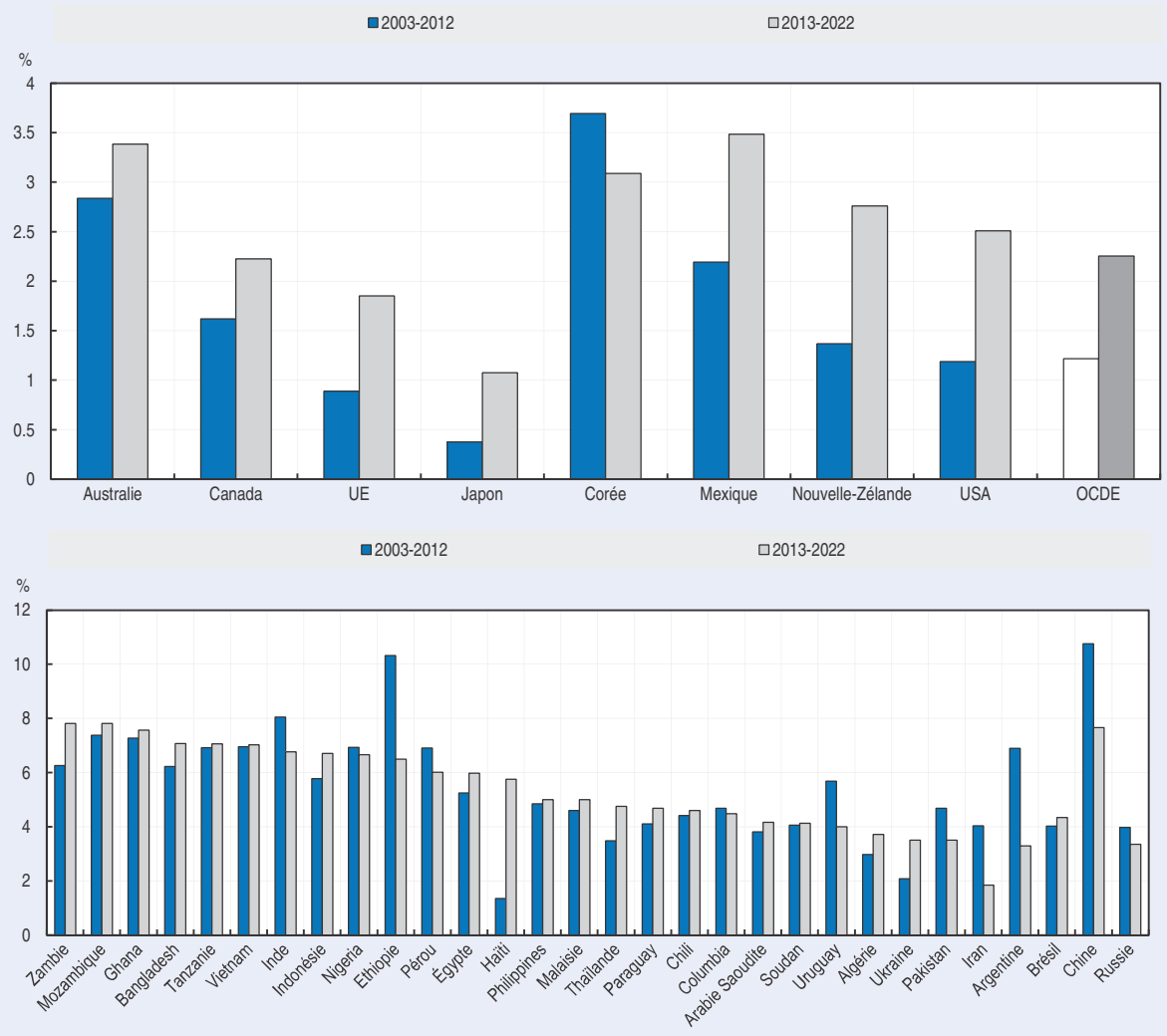
Encadré 1.2. **Hypothèses macroéconomiques et stratégiques** *(suite)*

Les hypothèses macroéconomiques retenues pour établir les *Perspectives agricoles* s'appuient sur les *Perspectives économiques* de l'OCDE (décembre 2012) et sur les *Perspectives économiques mondiales* (octobre 2012) du Fonds monétaire international (FMI). Pour la zone OCDE, les perspectives de croissance à court terme restent relativement peu élevées, avec un taux de croissance global de 1.38 % en 2013, c'est-à-dire à peine supérieur à celui, déjà faible, de 2012 (1.3 %). Les membres de l'UE15, pris en tant que groupe, devraient afficher en 2013 une croissance minime (0.3 % en moyenne). Pour le moyen terme, les perspectives semblent cependant plus prometteuses, anticipant une reprise lente mais graduelle, pour atteindre un taux de croissance moyen annuel de 1.9 %.

Les perspectives de croissance des autres pays de l'OCDE pour le moyen terme devraient également s'améliorer, pour atteindre une moyenne supérieure à 2.2 % par an. Parmi les membres de l'Organisation, c'est la Turquie qui devrait enregistrer la croissance la plus forte au cours des dix prochaines années, avec un taux moyen supérieur à 4.3 % par an. S'agissant des grandes économies, les États-Unis et le Canada devraient atteindre 2.5 % par an en moyenne durant la prochaine décennie, tandis que l'Australie, qui est parvenue à éviter d'entrer en récession, devrait afficher une croissance annuelle d'environ 3.4 %, tout comme la Corée et le Mexique (respectivement 3.1 et 3.4 %).

Graphique 1.6. **La croissance du PIB reste très variable**

Taux de croissance moyen du PIB, 2003-12 et 2013-22



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862270

Encadré 1.2. **Hypothèses macroéconomiques et stratégiques** *(suite)*

Les hypothèses de croissance relatives aux pays non membres de l'OCDE (ainsi qu'au Chili, à Israël et à la Turquie) proviennent très largement du FMI. Au cours des dix prochaines années, la Chine et l'Inde devraient conserver un taux de croissance impressionnant, de 7.6 % et 6.7 % par an respectivement. Ces pays restent en tête en termes de croissance, et devraient voir leurs marchés se développer considérablement. Autre pays émergent très important, le Brésil devrait également connaître une forte croissance à moyen terme, avec une progression du PIB de 4.3 % par an en moyenne. Il s'agit bien là des principaux moteurs de l'économie mondiale.

L'augmentation de la population devrait ralentir au cours de la prochaine décennie

La croissance démographique mondiale devrait ralentir au cours des dix prochaines années, pour atteindre 1 % par an. Ce ralentissement se manifeste dans la totalité des régions. Il n'en reste pas moins que la planète devra nourrir 742 millions de personnes supplémentaires d'ici à 2022. Les perspectives et la dynamique démographiques sont des éléments déterminants du futur contexte économique mondial, influant aussi bien sur l'offre que sur la demande de produits agricoles.

Dans la zone OCDE, on s'attend à ce que la population du Japon diminue fortement dans les dix ans qui viennent, avec un taux de croissance négatif de -0.2 % par an. En Europe, et notamment dans les pays membres de l'Union européenne, la population continue d'augmenter, mais le taux de croissance est faible et devrait tomber à 0.06 % par an d'ici à 2022. Selon les projections, ce sont la Turquie, le Mexique, l'Australie et les États-Unis qui devraient afficher les taux de croissance démographique les plus élevés de la zone OCDE.

Les pays en développement devraient conserver la croissance démographique la plus rapide : plus de 2.3 % par an pour l'ensemble du continent africain. Néanmoins, si le taux de croissance de la population de l'Afrique est plus de deux fois supérieur à celui de toutes les autres régions, il devrait connaître aussi un certain ralentissement par rapport à la décennie passée.

L'inflation devrait rester modérée dans l'ensemble de l'OCDE

Avec une demande faible et un taux de chômage élevé dans bon nombre de pays développés, l'inflation dans la plupart des pays de l'OCDE, mesurée par le déflateur de l'indice des prix à la consommation, devrait se maintenir à un niveau peu élevé au cours de la période étudiée, malgré l'expansion monétaire notable et l'assouplissement quantitatif préconisés par plusieurs pays de l'OCDE. Pour les dix prochaines années, l'inflation dans la zone OCDE devrait atteindre en moyenne 2.1 % par an.

Dans le but de stimuler la croissance, le Japon a annoncé un objectif de 2 % d'inflation et « un assouplissement monétaire quantitatif et qualitatif », afin de doper la consommation tout en combattant les effets de plusieurs années de déflation. L'inflation devrait être problématique dans de nombreuses économies émergentes qui affichent une forte croissance. Elle devrait se situer à moyen terme entre 5 et 6 % au Brésil, en Inde et en Afrique du Sud.

Les taux de change sont liés aux écarts d'inflation

Les hypothèses relatives aux taux de change jouent un rôle crucial pour les projections de référence, car elles peuvent influencer fortement la compétitivité relative des exportateurs et le pouvoir d'achat des importateurs, et donc le commerce de produits agricoles entre régions.

Les taux de change nominaux pendant la période 2013-22 devraient être liés principalement au différentiel d'inflation avec les États-Unis (taux de change constant en termes réels). Les écarts d'inflation entre les États-Unis et certaines économies dynamiques (Afrique du Sud, Brésil et Inde) feront baisser la valeur de leur monnaie de plus de 30 % sur l'ensemble de la prochaine décennie. S'agissant du Brésil, gros exportateur de nombreux produits agricoles, une telle dépréciation de sa monnaie le rendra beaucoup plus compétitif encore. Quant aux autres économies, on ne prévoit pas d'ajustements de grande ampleur, l'inflation devant rester maîtrisée pendant la période de projection.

Encadré 1.2. **Hypothèses macroéconomiques et stratégiques** *(suite)*

Prix de l'énergie : la tendance est à la hausse

L'hypothèse du prix mondial du pétrole utilisé dans le scénario de référence est issu de la mise à jour à court terme des *Perspectives économique de l'OCDE* (décembre 2012) ; alors que les prix du pétrole durant la période de projection proviennent des *Perspectives énergétiques mondiales 2012* (*World Energy Outlook* – IEA). En termes nominaux, les prix devraient augmenter lentement au cours de la période couverte par les *Perspectives*, et passer de 111 USD par baril en 2012 à 144 USD en 2022, ce qui représente un taux de progression annuel de 2.6 %.

Éléments relatifs à l'action publique

L'action des pouvoirs publics exerce une influence majeure sur les marchés des produits agricoles, halieutiques et aquacoles, dont les réformes modifient souvent la structure. La mise en place de paiements découplés et l'élimination progressive des mesures de soutien direct des prix montrent que l'action publique aura désormais, dans de nombreux pays, un impact direct moins prononcé sur les décisions de production. Néanmoins, les mesures de protection à l'importation, les mesures de soutien interne et les politiques d'intervention sur les prix continuent de jouer un rôle important dans bon nombre d'économies en développement, avec des répercussions de plus en plus marquées qui témoignent du poids croissant de ces pays sur les marchés et dans les échanges agricoles mondiaux. Les présentes *Perspectives* partent du principe que les politiques agricoles et commerciales resteront conformes aux dispositions législatives actuellement en vigueur ou à celles qui sont annoncées. Elles ne tablent pas sur la conclusion du programme de Doha pour le développement.

Encadré 1.3. **Prix énergétiques – Agence internationale de l'énergie – Méthodologie**

Le prix du pétrole est un facteur externe essentiel dans les Perspectives agricoles. Les marchés agricole et ceux de l'énergie sont de plus en plus étroitement liés : du côté de l'offre car l'énergie est un intrant important, mais aussi du côté de la demande car l'essor des biocarburants a déplacé la demande vers le haut pour un certain nombre de produits utilisés comme matière première, dont le maïs, le blé, le sucre et divers oléagineux.

L'hypothèse retenue concernant les prix du pétrole dans les *Perspectives agricoles* est tirée des « Perspectives énergétiques mondiales » établies en 2012 par l'Agence internationale de l'énergie. Ces perspectives énergétiques reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives, notamment, aux taux de croissance du PIB prévus par les pouvoirs publics, aux tendances démographiques et aux évolutions technologiques, par exemple dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le rapport présente trois hypothèses s'agissant de l'action publique, dont ressortent trois scénarios différents et trois perspectives de prix différentes. Dans les *Perspectives agricoles*, c'est le scénario intermédiaire d'évolution des prix, intitulé « nouvelles politiques » dans les Perspectives énergétiques mondiales, qui a été retenu. Pour établir ce scénario, l'Agence internationale de l'énergie tient compte des engagements existants des pouvoirs publics et suppose que les mesures récemment annoncées seront appliquées. En septembre 2009, les dirigeants du G20, réunis au Sommet de Pittsburgh, se sont engagés à « rationaliser et abandonner progressivement à moyen terme les subventions inefficaces accordées aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation ». En novembre 2009, les dirigeants de l'APEC, réunis à Singapour, s'engageaient à leur tour dans la même voie, renforçant ainsi l'appui de la communauté internationale aux réformes. Les hypothèses concernant l'élimination des subventions aux énergies fossiles varient selon les scénarios. Celui qui est retenu suppose que les subventions auront été totalement supprimées d'ici à 2020 (au plus tard) dans tous les pays importateurs d'énergie et qu'elles seront progressivement abandonnées dans les pays exportateurs ayant annoncé qu'ils prendraient des mesures en ce sens. Dans ce scénario, la demande énergétique augmente de plus d'un tiers d'ici à 2035, sa croissance

Encadré 1.3. **Prix énergétiques – Agence internationale de l'énergie – Méthodologie** *(suite)*

essentiellement (60 %) de Chine, d'Inde et du Moyen-Orient. En revanche, une relance en cours du secteur de l'énergie aux États-Unis modifie le paysage énergétique mondial. Ce pays importe actuellement quelque 20 % de sa consommation d'énergie primaire, mais une augmentation de sa production de pétrole, de gaz de schiste et de bioénergies est supposée lui permettre d'être pratiquement auto-suffisant, en chiffres nets, d'ici à 2035.

La chute des cours du pétrole au plus fort de la crise financière fin 2008 a été suivie d'un net rebond, les prix de référence s'établissant respectivement autour de 115 USD/baril pour le Brent et de 93 USD/baril pour le West Texas Intermediate négocié à terme début octobre 2012. Dans le scénario « nouvelles politiques », la variable représentative des prix internationaux du pétrole se hisse à 144 USD/baril en valeur nominale en 2022. Cette tendance à la hausse reflète l'augmentation des coûts de production associée aux nouvelles sources, nécessaire pour répondre à la demande croissante.

Les prévisions du prix du pétrole font présager une évolution régulière, mais les prix pourraient en réalité s'en écarter, parfois sensiblement, sous l'effet des événements sur le marché de l'énergie et de la situation géopolitique. Les projections établies par l'AIE demeurent sujettes à de nombreuses incertitudes. Il est difficile de déterminer les facteurs qui auront le plus d'influence sur les marchés de l'énergie, notamment en raison de leurs interactions. À long terme, c'est dans le domaine de l'élaboration des politiques publiques que les incertitudes sont les plus grandes, en particulier pour ce qui concerne l'ampleur des mesures d'atténuation des changements climatiques, la réforme des subventions à l'énergie, les choix concernant l'énergie nucléaire, et les stratégies de prix et de production des grands exportateurs de pétrole et de gaz.

Principales évolutions des marchés des produits

Les prix agricoles se maintiennent à des niveaux élevés

Une des principales caractéristiques de la présente édition des *Perspectives agricoles* reste la hausse des prix des produits agricoles durant les dix prochaines années, par rapport à la décennie antérieure à la crise alimentaire de 2007. Comme il ressort des quatre éditions précédentes, l'ensemble des prix des produits agricoles et alimentaires se maintient à un haut niveau depuis plusieurs années. L'évolution de l'offre et de la demande de produits de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture est déterminée par divers facteurs dont des prix énergétiques et pétroliers élevés et en hausse, qui augmentent les coûts de production et ralentissent la croissance du rendement et de la production. D'après les projections, le ralentissement de l'augmentation de la production, associé à une demande forte et croissante, devrait maintenir l'ensemble des prix des produits agricoles, halieutiques et aquacoles à des niveaux historiquement élevés. En même temps, une décélération de la croissance de la production agricole ralentira aussi la reconstitution des stocks, exposant davantage les marchés des produits à une forte volatilité des prix. Du fait de ces tendances convergentes de l'offre et de la demande, les prix des produits agricoles sont voués à augmenter progressivement, la principale incertitude restant l'ampleur et le rythme de cette augmentation.

En fait, un grand nombre de prix des produits agricoles sont déjà à un niveau élevé au début de la période étudiée dans la présente édition des *Perspectives*. En l'absence de nouveaux chocs de marché, les prix de la plupart des produits agricoles durant la période étudiée ne devraient augmenter que modérément par rapport à des niveaux récents, même si le rythme varie d'un produit à l'autre. Dans le cas des produits végétaux, par exemple, les prix baissent dans un premier temps sous l'effet d'une augmentation de la

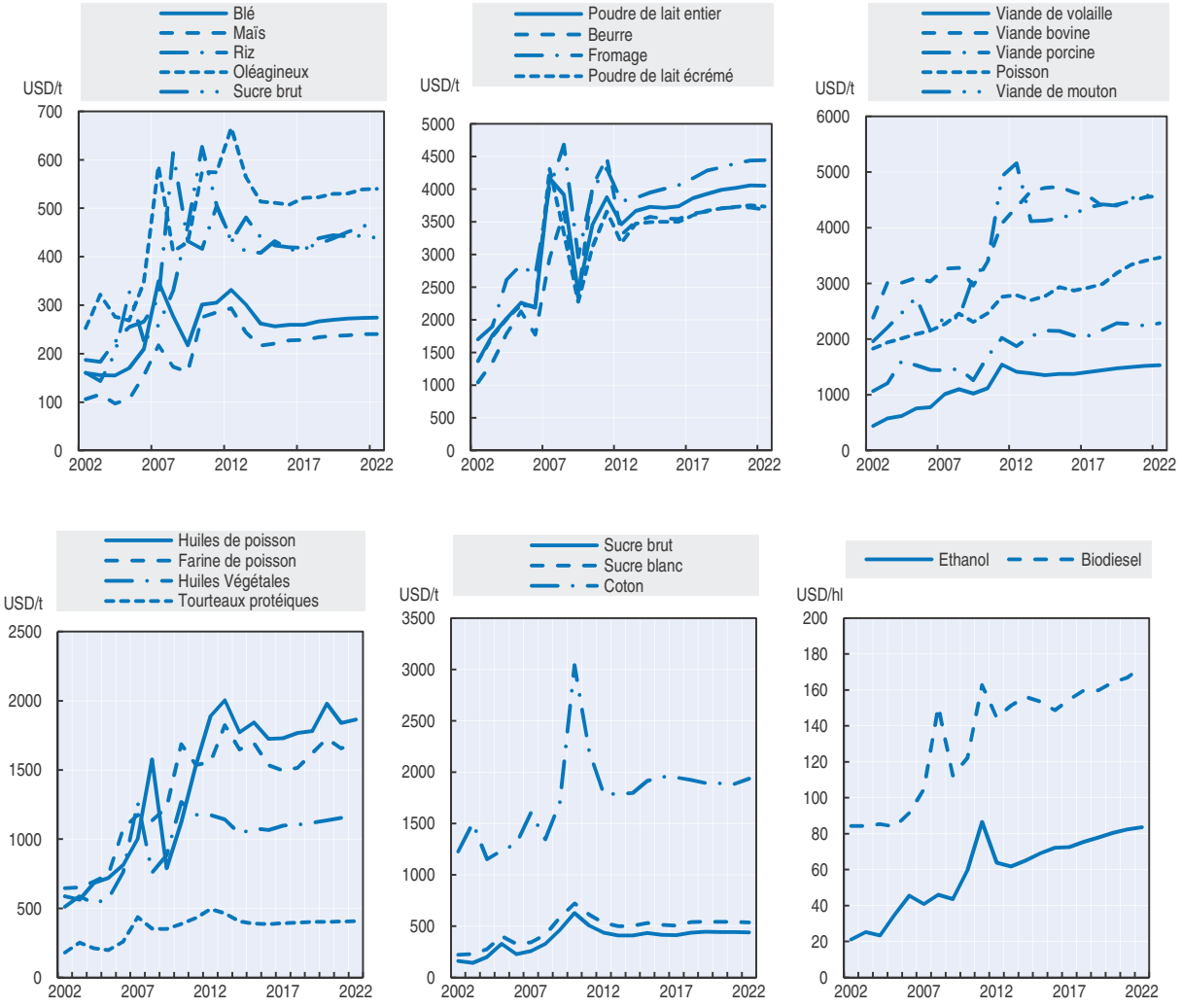
production mondiale en 2013. En revanche, les prix des produits animaux devraient rester à des niveaux relativement élevés dès le début de la période considérée et pendant plusieurs années, la réduction des stocks et la hausse du coût de l'alimentation animale réduisant dans un premier temps la production et les marges des producteurs. Les fluctuations ultérieures des prix s'expliquent par une amélioration de la rentabilité et un accroissement de la production. D'une manière générale, les prix des produits végétaux et animaux devraient s'affermir durant la décennie à venir, sous l'effet conjugué de la tendance à la baisse de la production et d'une croissance de la demande, biocarburants inclus, à la faveur d'un retour à une croissance régulière de l'économie mondiale et d'une baisse du dollar américain. Au vu des conditions de marché plus tendues prévues pour les différents produits agricoles, de nouvelles flambées des prix et une plus forte volatilité restent tout à fait possibles en cas de chocs de marchés imprévus au cours de la période étudiée.

Le graphique 1.7 présente l'évolution générale des prix nominaux des produits pris en considération dans cette édition des *Perspectives*, pendant la période couverte par les projections. Il ressort de ce graphique que les prix du blé et du maïs devraient baisser fortement à court terme, sous l'effet d'une réaction de la production mondiale face aux prix élevés, pour ensuite remonter progressivement sur le reste de la période. Tous les prix de la filière des oléagineux devraient chuter sensiblement lors des deux prochaines campagnes en raison du rebond marqué de la production par rapport à son bas niveau antérieur. Les prix des graines oléagineuses et produits dérivés devraient ensuite augmenter modérément au cours des années suivantes, tandis que les prix des huiles végétales et des tourteaux protéiques devraient rester à des niveaux élevés en raison d'une forte demande d'huiles végétales pour l'alimentation et la production de carburant, et de tourteaux protéiques pour l'alimentation animale. La demande de tourteaux protéiques sera affectée par la forte croissance de la production prévue dans le secteur des non-ruminants et le secteur laitier des pays en développement, et par une augmentation du taux d'incorporation dans les rations alimentaires animales dans ces pays, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA). Les prix mondiaux du riz en 2012 ont été inférieurs à ceux enregistrés en 2011, à l'exception notable de la Thaïlande qui pratique une politique d'engagement d'achat. Avec une offre plus abondante et un ralentissement de la demande, les prix du riz devraient rester relativement stables en termes nominaux jusqu'en 2022.

Les prix mondiaux du sucre brut ont déjà baissé de quelque 26 % par rapport aux douze mois qui ont précédé le début de la période analysée dans la présente édition des *Perspectives*, et ceux du sucre raffiné ont suivi la même tendance, reculant de 20 %. Les prix du sucre devraient continuer à fléchir à court terme, après plusieurs années consécutives d'un excédent mondial de sucre important et croissant, d'une extension des disponibilités à l'exportation et d'une reconstitution progressive des stocks. Sous l'effet d'une progression régulière de la demande et d'une augmentation de la production d'éthanol pour absorber l'offre grandissante de canne à sucre brésilienne, les prix mondiaux du sucre devraient repartir à la hausse au cours des années suivantes et s'établir à un niveau moyen plus élevé durant la période étudiée. La *surcotedu sucre blanc* (marge entre les prix du sucre brut et du sucre raffiné), relativement élevée au début de la période étudiée, devrait s'amenuiser par la suite, sous l'effet de la hausse de la demande de sucre brut à des fins de transformation et à mesure que de nouvelles raffineries commencent à livrer des volumes de sucre blanc. Le prix mondial de référence du coton devrait rester relativement stable durant la prochaine décennie avec l'atténuation de la volatilité enregistrée lors de la

Graphique 1.7. **Évolution des prix nominaux des produits agricoles jusqu'en 2022**

Prix des produits agricoles en termes nominaux, 2002-22



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862289

flambée des prix du coton en 2010. En 2022, les prix mondiaux du coton devraient être inférieurs, en termes nominaux, à ceux enregistrés au début de la période étudiée.

S'agissant des produits animaux, les prix de la viande rouge sont élevés dès le début de la période étudiée dans ces *Perspectives*, en raison d'un déclin des cheptels et d'un niveau élevé des coûts de l'alimentation animale et de la production. À court terme, ils devraient rester élevés pour la viande bovine. Un accroissement de la production bovine dans les années suivantes avec l'expansion graduelle des stocks de bétail se traduira par un certain fléchissement des prix. Les prix de la viande porcine connaissent une hausse à court terme, puis déclinent pendant plusieurs années pour remonter de nouveau, suivant une tendance à la hausse modérée de la production pendant la période étudiée. Les prix de la viande de volaille, dont la production enregistre un renversement de tendance plus rapide, augmentent moins que ceux de la viande rouge. Les prix de toutes les viandes connaissent une hausse pendant les dernières années de la période analysée, car la

demande se renforce et les éleveurs limitent la croissance de la production pour préserver leur rentabilité. Avec la remontée des prix internationaux des produits laitiers en début de période de projections, les prix nominaux devraient continuer à s'affermir tout au long de la période étudiée. Cependant, les prix en termes réels devraient reculer à partir de 2014, en particulier ceux du beurre.

Les prix des produits de la pêche et de l'aquaculture devraient connaître une envolée au cours de la décennie à venir, sous l'effet d'une forte demande, d'une augmentation des coûts de production, et d'un tassement de la croissance de la production dans un contexte de volatilité persistante des prix associée à des fluctuations de l'offre. L'huile et la farine de poisson devraient aussi voir leurs prix augmenter jusqu'en 2022, en raison de la persistance d'une croissance rapide de la consommation par habitant et de tendances au ralentissement de la production. Les prix des biocarburants devraient continuer à croître au cours des dix prochaines années, sous l'effet des obligations d'utilisation imposées par les pouvoirs publics, les prix de l'éthanol augmentant davantage que ceux du biodiesel.

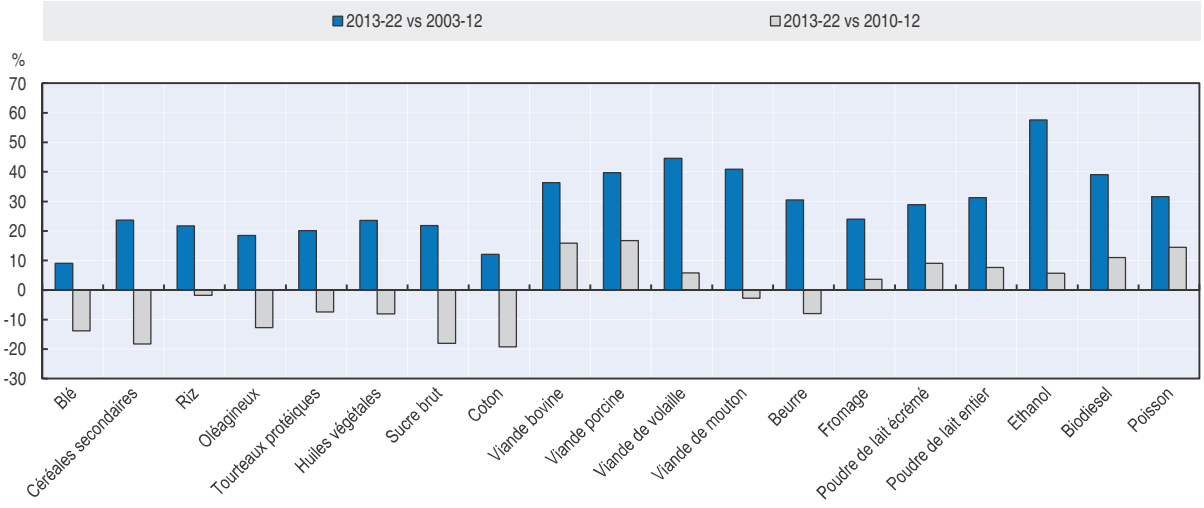
Si l'on compare les différents groupes de produits, les prix des huiles végétales augmentent par rapport à ceux des tourteaux protéiques. Les prix des oléagineux et du sucre s'accroissent davantage que les prix des céréales et du coton. Les prix de la viande et des produits laitiers connaissent une hausse par rapport au coût des tourteaux protéiques et des céréales fourragères. Les prix des produits halieutiques et aquacoles augmentent par rapport à ceux de la viande, et ceux des biocarburants s'accroissent sous l'effet du coût des principales matières premières agricoles nécessaires à la production de céréales, d'huiles végétales et de cultures sucrières.

Les graphiques 1.8 et 1.9 présentent un autre aspect de l'évolution des prix des produits agricoles étudiés dans la présente édition des *Perspectives*. Dans le graphique 1.8, le niveau moyen des prix agricoles en termes nominaux pendant la période étudiée (2013-22) est comparé à la moyenne des prix de ces produits durant la période de référence (2010-12) et pendant la décennie précédente (2003-12). Le graphique 1.9 présente la même comparaison de prix mais pour les prix en termes réels (corrigés de l'inflation). Il ressort du graphique 1.8 que, l'ensemble des prix des produits se maintenant à un niveau élevé durant la décennie à venir, ceux-ci seront tous en moyenne supérieurs à ceux enregistrés pendant la décennie précédente. La décennie écoulée englobe toutes les périodes récentes de flambées des prix des produits agricoles, qui ont caractérisé la crise alimentaire de 2007-08, la vague de chaleur dans les anciens pays de la CEI en 2010, et la sécheresse de 2012 dans la zone de culture du maïs aux États-Unis et dans certaines régions d'Europe. Si l'on compare avec la période de référence de 2010-12, le niveau moyen des prix en termes nominaux est plus élevé dans la période étudiée seulement pour les produits d'élevage (à l'exception du beurre), les produits de la pêche et de l'aquaculture, et les biocarburants.

Quand la comparaison est faite en termes réels, seuls les prix de la viande bovine, de la viande porcine et des produits de la pêche et de l'aquaculture sont en moyenne plus élevés pendant la période étudiée que pendant la période de référence et la décennie écoulée (graphique 1.9). Par rapport à la décennie précédente, les prix des aliments du bétail que constituent le maïs et les tourteaux protéiques devraient en moyenne augmenter de 1 à 4 % au cours de la décennie suivante. Les prix réels devraient en moyenne augmenter de 13 % pour la viande bovine, de 16 % pour la viande porcine et de 21 % pour la viande de volaille. Les prix réels du lait en poudre devraient en moyenne

Graphique 1.8. **Les prix nominaux de tous les produits agricoles sont en moyenne plus élevés durant la période 2013-22 que durant la décennie précédente, mais ils affichent un bilan mitigé par rapport à la période de référence**

Variation en pourcentage des prix moyens nominaux par rapport aux périodes de base 2010-12 et 2003-12

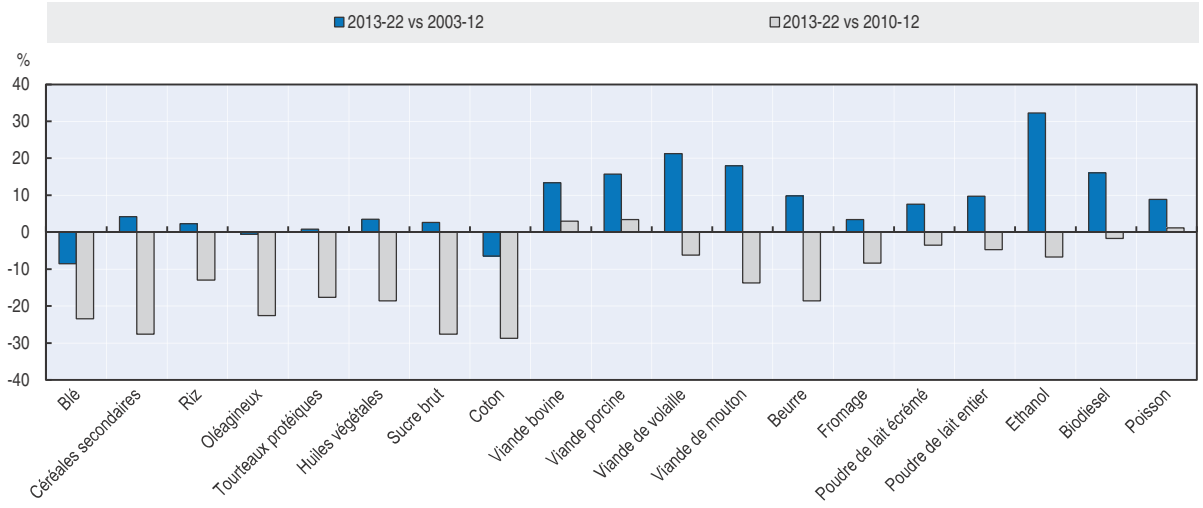


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862308

Graphique 1.9. **Seuls les prix de la viande bovine, de la viande porcine et des produits halieutiques et aquacoles sont en moyenne plus élevés en termes réels pendant la période 2013-22 que pendant la période de référence et la décennie précédente**

Variation en pourcentage des prix moyens réels par rapport aux périodes de base 2010-12 et 2003-12



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862327

augmenter de 8 à 10 %, ceux des produits halieutiques et aquacoles de 9 %, et ceux du biodiesel et du bioéthanol de quelque 16 à 32 % durant la période analysée, par rapport aux niveaux moyens atteints pendant la décennie écoulée.

Si la comparaison porte sur le niveau moyen des prix pendant la période de référence (2010-12), des augmentations des prix réels au cours de la période analysée ne sont à prévoir que pour la viande bovine (3 %), la viande porcine (2 %) et les produits halieutiques

et aquacoles (1 %). Pour tous les autres produits, les prix devraient baisser en termes réels. Toutefois, la croissance de la demande de produits alimentaires et d'aliments du bétail, ainsi que la persistance de la demande de biocarburants devraient maintenir les prix des céréales, des oléagineux, du sucre, du coton, des produits halieutiques et aquacoles, et des produits de l'élevage à un niveau plus élevé durant la décennie à venir, et à des niveaux supérieurs à ceux atteints pendant la décennie qui a précédé la crise de 2007, en termes tant nominaux que réels.

Les pays en développement affichent la plus forte demande de produits alimentaires

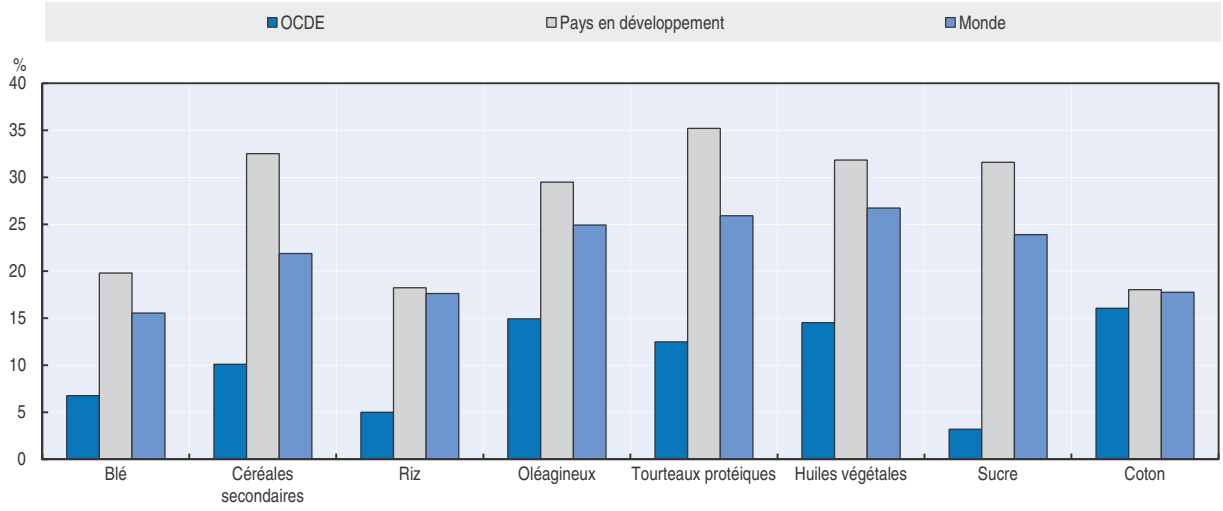
La consommation de produits agricoles a fait preuve de résilience face aux chocs économiques mondiaux et à la réduction des perspectives de croissance et au chômage élevé dans les pays développés, dans un climat de périodes de flambée et de forte volatilité des prix. La consommation est considérée comme le principal moteur des marchés agricoles à moyen terme. Une croissance relativement rapide de la demande au cours de la période analysée pourrait créer des tensions sur les marchés et maintenir les prix des produits agricoles à un niveau plus élevé que dans le passé. Les pays en développement et les économies émergentes, à l'origine de cette transformation des fondamentaux des marchés, vont jouer un rôle grandissant sur les marchés agricoles jusqu'en 2022.

Les pays en développement devraient être la première source de croissance de la demande de produits agricoles, la consommation dans ces pays étant appelée à augmenter pour tous les produits pris en considération dans les *Perspectives*. Les principaux facteurs de l'accroissement de la consommation de produits agricoles sont la croissance démographique et la concentration croissante de la population dans de grands centres urbains et mégapoles, la hausse des revenus par habitant, le développement des classes moyennes, et l'affluence croissante de l'aisance matérielle dans les grandes économies émergentes et les pays en développement, ce qui contribue aux changements des modes alimentaires. Ces facteurs devraient entretenir une forte demande de produits agricoles pour l'alimentation humaine et animale et pour la production de fibres jusqu'en 2022, et ils pourraient se trouver renforcés par un retour à une croissance économique et une demande stables dans les pays développés (graphique 1.10). Les pays en développement, où la hausse des revenus augmente la propension à consommer, devraient continuer de diversifier leurs régimes alimentaires en se détournant des aliments de base et des céréales au profit d'aliments plus protéinés, notamment de la viande et des produits laitiers, au fur et à mesure que s'accroissent leur revenu et leur aisance matérielle. Une croissance de la consommation de viande et de produits laitiers conduit aussi à une augmentation de la demande indirecte de céréales secondaires et à une certaine progression de l'utilisation des tourteaux protéiques dans les régions déficitaires en alimentation animale, à mesure que les effectifs de bétail augmentent pour répondre en partie à l'accroissement de la demande (graphique 1.11).

Malgré une croissance plus rapide, la consommation de produits agricoles par habitant est généralement plus faible dans les pays en développement que dans les pays développés, bien qu'il puisse exister des exceptions liées par exemple à des aliments et des pratiques de consommation traditionnelles comme dans le cas du riz. Au cours de la période étudiée, elle devrait continuer à progresser plus rapidement dans les pays en développement à mesure que ces pays accroîtront leurs parts de la consommation totale. Toutefois, les niveaux de consommation par habitant de ces pays présentent, selon les produits, des variations considérables qui devraient persister tout au long de cette période.

Graphique 1.10. **Hausse de la consommation de produits végétaux**

Variation en pourcentage des prix en 2022 par rapport à la période de base 2010-12

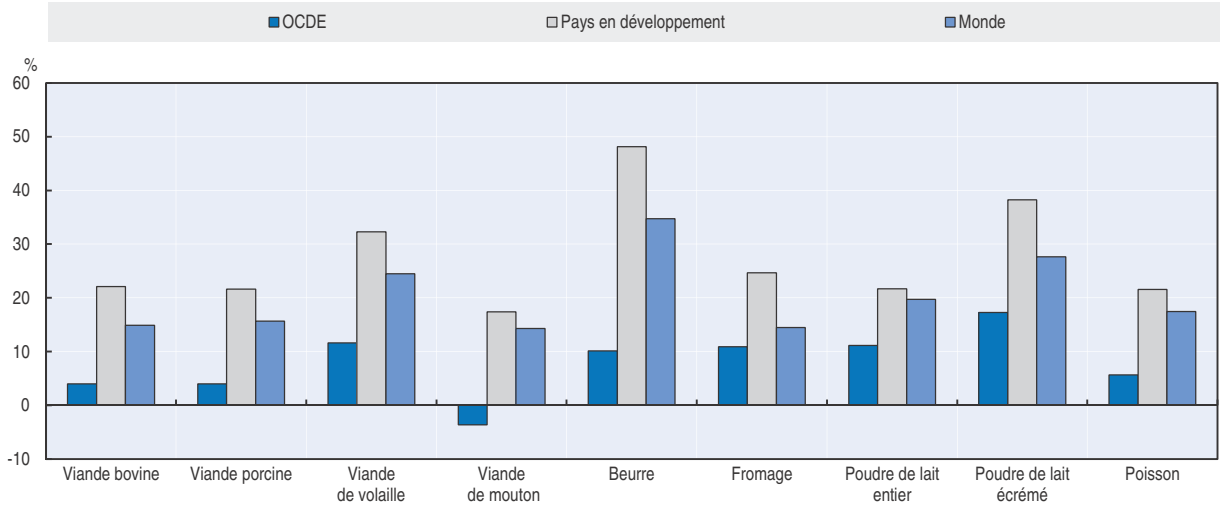


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862346

Graphique 1.11. **Hausse de la consommation de produits de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture**

Variation en pourcentage en 2022 par rapport à la période de base 2010-12



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862365

C'est en Europe orientale et en Asie centrale, où la hausse des revenus devrait être la plus forte, que la consommation alimentaire globale par habitant devrait connaître la croissance la plus rapide. Elle devrait aussi être élevée en Amérique latine et en Asie, mais être plus faible en Afrique subsaharienne en raison de la grande disparité qui y caractérise la croissance et la distribution des revenus, ce qui n'a pas contribué dans le passé à faire fortement progresser la consommation alimentaire. Dans les pays développés où les dépenses alimentaires représentent une faible part du budget des ménages, la demande de nourriture n'est pas particulièrement sensible à l'évolution des revenus ou aux prix, car les

marchés sont proches de la saturation pour un grand nombre des produits pris en compte dans ces *Perspectives*. Sur ces marchés, l'augmentation de la consommation d'aliments d'origine agricole est davantage liée à la croissance et aux changements démographiques, avec des modes de vie associés à des revenus plus élevés suscitant une demande pour des régimes variés basés sur des produits transformés à valeur ajoutée, des aliments et plats préparés et consommés hors du foyer. L'utilisation croissante d'aliments pour le bétail dans ces pays est tirée par la hausse de la demande pour les produits de l'élevage sur les marchés domestiques et d'exportations, l'augmentation des effectifs de bétail et leur composition ainsi que par les pratiques alimentaires (pâturages ou rations préparées).

La production agricole mondiale devrait s'accroître mais à un rythme plus lent

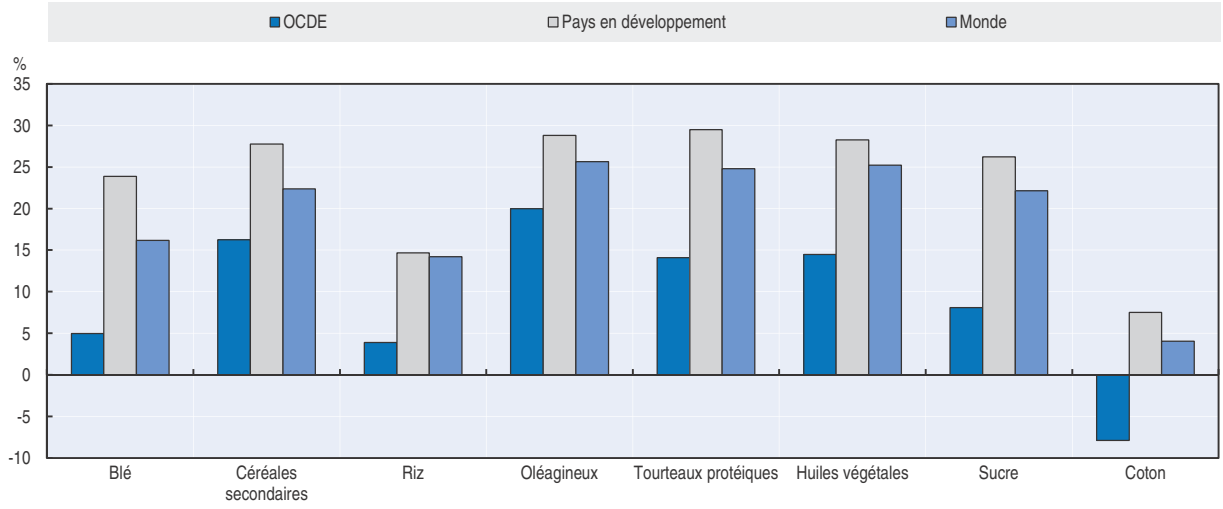
Pendant la prochaine décennie, les prix mondiaux devraient être suffisamment rémunérateurs pour encourager de nouveaux investissements dans la production agricole et les améliorations technologiques qui permettront de continuer d'accroître la production jusqu'en 2022 (graphiques 1.12 et 1.13). La production des produits agricoles pris en compte dans ces *Perspectives* a progressé de 2.1 % par an durant la décennie écoulée ; d'après les projections de la présente édition, la croissance de la production devrait se ralentir pour s'établir à 1.5 % par an, mais toutefois rester plus forte que la croissance démographique, atteignant un taux par habitant estimé à 0.5 % par an. Plusieurs facteurs pourraient être à l'origine de cette croissance de la production moins rapide que précédemment. La surface de terres disponibles pour la production agricole devient plus limitée. Bien qu'il reste de nouvelles terres à mettre en production dans quelques pays émergents comme le Brésil et la Fédération de Russie, la plupart des pays sont désormais confrontés à des limitations des disponibilités en terres cultivables, en partie imputables à la concurrence intensive d'autres utilisations. Dans ces pays, la majeure partie de l'extension des surfaces prévue pour certaines cultures dans ces *Perspectives* résulte principalement d'une réaffectation de terres consacrées auparavant à des utilisations agricoles concurrentes (cultures ou pâturages) dans le but d'accroître les recettes nettes. Ce devrait être le cas des oléagineux, les terres supplémentaires qui leur seront affectées étant retirées à d'autres productions végétales telles que le blé et le maïs durant la période analysée. Étant donné la diminution de l'offre de nouvelles terres cultivables, ou leur concentration dans certaines régions précises du monde en développement, une grande partie de l'augmentation de la production agricole jusqu'en 2022 résultera d'un accroissement des rendements.

Toutefois, la croissance du rendement mondial moyen des productions végétales, et en particulier des céréales, ralentit depuis deux décennies au moins, en partie sous l'effet d'une réduction des investissements dans la recherche-développement sur la production végétale et dans la diffusion de variétés améliorées. Malgré l'attention grandissante portée à la productivité agricole, toute amélioration prendra du temps à se concrétiser. Par conséquent, il est prévu que la tendance au ralentissement de la croissance du rendement va se maintenir pendant la période étudiée, en partie du fait de la hausse des coûts de production et du renforcement des contraintes de ressources.

Le graphique 1.14 présente les pourcentages de variations des surfaces cultivées et des rendements des principales cultures prises en compte dans ces *Perspectives*. Les rendements du blé et des céréales secondaires devraient augmenter d'environ 11 % en moyenne entre l'année de référence et 2022. Une telle augmentation est nettement supérieure à celle prévue pour d'autres cultures telles que la canne à sucre et le coton, et inférieure à celle des oléagineux. Toutefois, s'agissant de l'accroissement des surfaces

Graphique 1.12. **Évolution des productions végétales**

Variation en pourcentage en 2022 par rapport à la période de base 2010-12

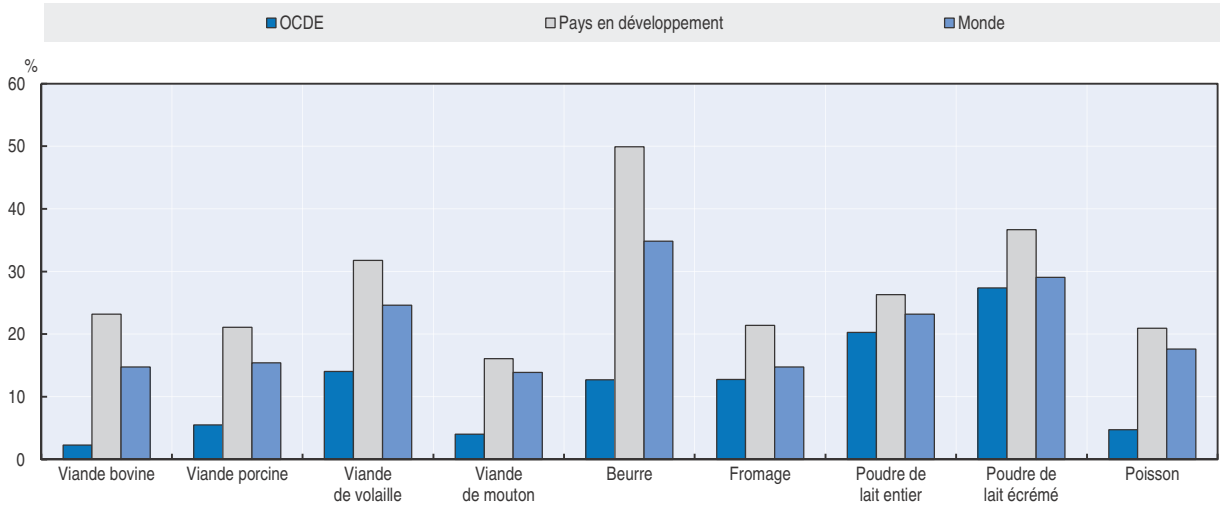


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862384

Graphique 1.13. **Évolution de la production de produits de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture**

Variation en pourcentage en 2022 par rapport à la période de base 2010-12



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

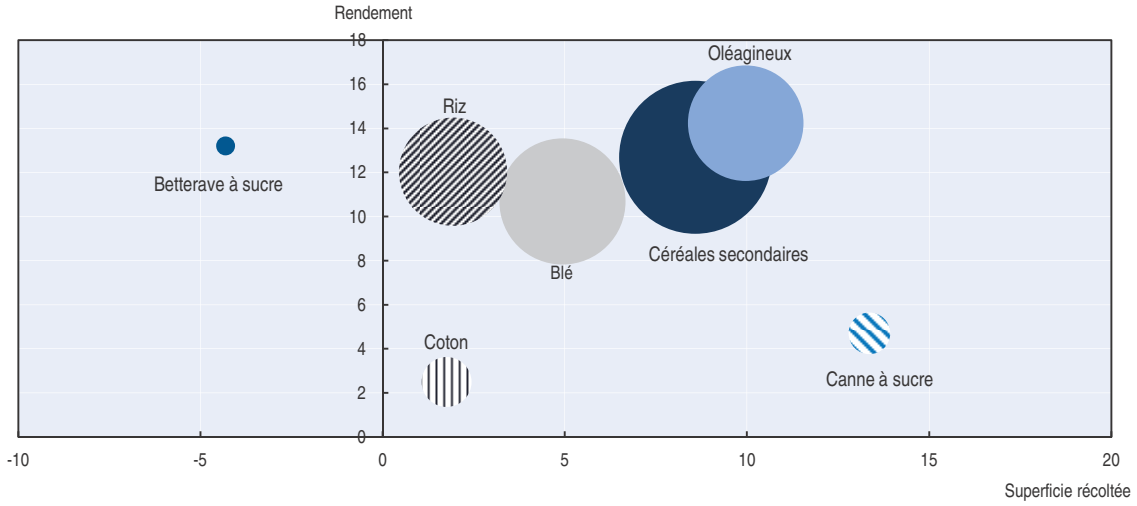
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862403

durant la période analysée, celui-ci devrait être plus important pour les céréales secondaires (8 %) que pour le blé (5 %) ou pour le riz (2 %). Cette extension devrait aussi être plus importante pour le coton (2 %) et pour la betterave sucrière (-4.3 %), mais elle devrait être inférieure pour les oléagineux. Dans les pays développés, la forte augmentation des surfaces consacrées aux céréales secondaires et aux oléagineux a pour élément moteur la demande supplémentaire de matières premières pour la production de biocarburants durant la période examinée (maïs et colza principalement). Dans les pays en

développement, la demande d'aliments du bétail pour la production animale est à l'origine de cette augmentation. Globalement, les céréales secondaires représentent la part la plus vaste de la superficie récoltée totale (35 %), suivies par le blé (23 %) et les oléagineux (20 %).

Graphique 1.14. **Évolution des surfaces et des rendements des principales cultures**

Variation en pourcentage en 2022 par rapport à la période de base 2010-12



Note : La taille des cercles correspond à la part de chaque culture dans la superficie totale, pendant l'année de référence. Les céréales secondaires, par exemple, détiennent la plus grande part de toutes les cultures prises en compte.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

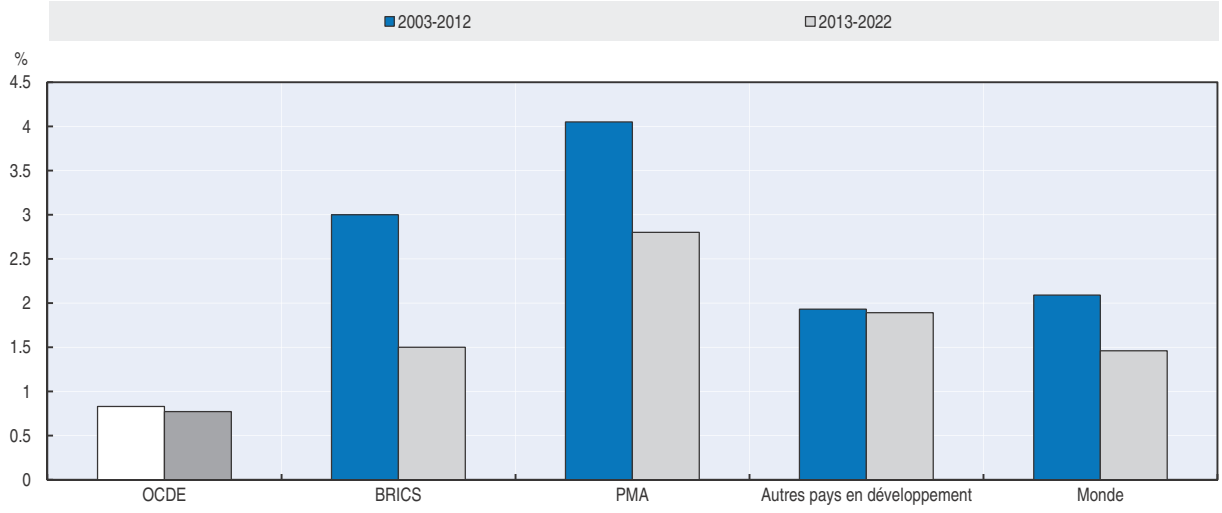
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862422

Le prix des engrais et autres produits agrochimiques, ainsi que le coût des machines agricoles étant étroitement liés au prix du pétrole, toute augmentation de celui-ci devrait se traduire rapidement par une hausse des coûts de production. En outre, certains intrants tels que l'eau sont soumis à des contraintes grandissantes en termes de disponibilités et de coûts d'approvisionnement en quantités suffisantes pour l'agriculture. La hausse des prix de l'énergie et du pétrole, et celle des coûts d'autres intrants sont pris en compte dans les projections relatives aux prix des produits au travers de l'augmentation des coûts d'approvisionnement en produits agricoles. L'augmentation des coûts de production et d'approvisionnement vont réduire la rentabilité de l'agriculture à forte intensité de capital et d'intrants, et probablement ralentir encore la croissance de la production. En revanche, elle devrait encourager la croissance de la production dans les pays où les pratiques agricoles sont moins intensives, comme dans les systèmes de production de viande et de produits laitiers reposant sur le pâturage, en permettant une amélioration des recettes nettes. Feront exception toutefois des pays comme les États-Unis et le Brésil où la dépréciation du taux de change aidera à compenser certains des inconvénients liés aux coûts pour préserver la compétitivité de la production agricole nationale sur les marchés mondiaux. D'une manière générale, la rareté grandissante des terres cultivables, les contraintes pesant sur les ressources en eau, et la hausse des coûts des intrants et de l'énergie en agriculture sont autant de facteurs qui mettent en évidence l'importance critique d'accroître la productivité agricole de manière plus durable, aussi bien à la ferme que sur les secteurs en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Cet accroissement sera en effet indispensable pour assurer l'offre alimentaire croissante dont

le monde a besoin pour faire face à l'expansion de sa population et réduire les pressions à la hausse qui s'exerceront sur les prix à moyen ou long terme.

La progression de la production agricole devrait ralentir dans la décennie à venir, dans les pays développés comme dans les pays en développement (graphique 1.15). Les pays développés et les grandes économies émergentes en particulier devraient entrer dans une période de moindre croissance de la production et du rendement de la plupart des cultures. Il devrait en aller de même des secteurs de la viande et des produits laitiers, les ajustements en baisse étant peut-être moins prononcés pour certaines de ces productions que pour les productions végétales. S'agissant de la production animale, cette situation est la résultante d'une hausse modérée du coût des aliments du bétail, d'une augmentation des coûts de l'énergie, et d'une raréfaction d'intrants tels que l'eau et les terres cultivables. Néanmoins, le rythme de croissance prévu de la production agricole mondiale restera supérieur à celui de l'accroissement de la population mondiale, la production par habitant étant estimée à 0.6 % par an. Dans le passé, la réaction à court terme de l'offre face aux variations de prix a été plus rapide dans les pays développés qui mettent en œuvre des pratiques agricoles à forte intensité de capital et d'intrants et qui sont capables d'ajuster rapidement leur utilisation d'intrants variables. Néanmoins, c'est dans les pays en développement que la production agricole à long terme devrait continuer à augmenter plus rapidement, leur part de la production agricole mondiale s'accroissant encore jusqu'en 2022.

Graphique 1.15. **La croissance annuelle moyenne de la production agricole nette devrait ralentir**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862441

Un grand nombre de pays en développement et d'économies émergentes ont continué d'investir dans leur secteur agricole et ont mené des politiques visant à encourager la production. Ils bénéficient de la possibilité d'accroître les surfaces consacrées à l'agriculture et d'améliorer la productivité simplement en réduisant les écarts de rendement liés aux pratiques agricoles des économies avancées. L'extension des surfaces et la plus forte croissance des rendements devraient ainsi soutenir la progression de part de marché amorcée depuis un certain temps par les pays en développement. Toutefois, l'évolution à venir des marchés alimentaires mondiaux reste problématique. La forte

irrégularité des rendements, due en partie à des conditions météorologiques plus variables et à des pratiques agricoles à faible intensité d'intrants dans certains pays en développement, devrait être un des facteurs responsables de la persistance de la variabilité des marchés et des prix au cours de la prochaine décennie. Les répercussions sur le marché de l'irrégularité des rendements à l'échelle régionale, prévue dans le présent rapport, sont étudiées de manière plus approfondie dans la section relative aux incertitudes figurant à la fin du chapitre. Alors que les pays en développement représentent une part croissante de la production agricole mondiale, la période analysée se caractérise par un recul de la part détenue par les pays développés dans la production mondiale pour tous les produits de base pris en considération dans cette édition des *Perspectives*. Pour la zone OCDE, la production devrait progresser d'à peine plus de 1 % par an. Ce n'est qu'en ce qui concerne certains produits laitiers, les biocarburants et l'huile de poisson que les pays développés continuent d'occuper les premières places dans la production mondiale, alors que, pour tous les autres produits examinés dans ces *Perspectives,* ils les ont perdues il y a déjà un certain temps. Malgré cette tendance, les producteurs agricoles traditionnels des pays développés, forts de leur productivité élevée, de leurs hauts rendements et de leur efficacité technique d'ensemble, vont aussi continuer à développer leur production, quoiqu'à un rythme moins soutenu que dans le passé, de façon à rester, durant la période étudiée, des fournisseurs majeurs du marché mondial pour toute une gamme de produits.

Principaux éléments des projections par produit

Les grandes évolutions des marchés des produits agricoles sont examinées dans les chapitres par produit. La section suivante met en exergue les principales caractéristiques des projections relatives à l'offre et la demande concernant les différents produits.

Les marchés du blé et des céréales secondaires sont plus tendus que ceux du riz

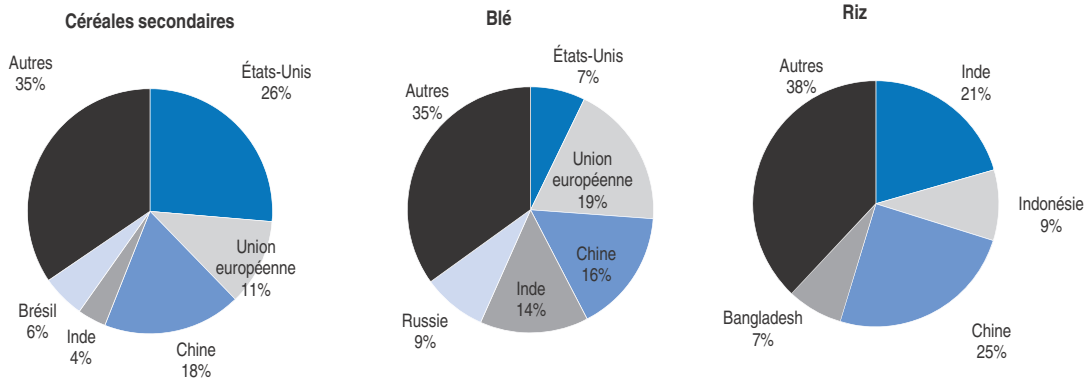
D'après les projections, jusqu'en 2022, la production mondiale de blé et celle de céréales secondaires devraient augmenter respectivement de 16 % et de 22 % par rapport à la période de référence. Dans les deux cas, la croissance de la production subira cependant l'incidence d'un ralentissement de celle des rendements, qui ne sera pas compensé par une extension des surfaces. Les rendements moyens mondiaux du blé devraient augmenter de 0.9 % par an au cours de la période 2013-22, contre 1.5 % la décennie précédente. S'agissant des céréales secondaires, la croissance des rendements devrait être de 0.8 % par an pendant la décennie à venir, contre 1.7 % par an ces dix dernières années. Une évolution analogue est prévue pour le riz, dont les rendements devraient croître d'environ 1 % durant la période étudiée, soit moins de la moitié du taux de 2.4 % par an enregistré la décennie précédente. Les producteurs traditionnels de céréales, tels que les États-Unis, le Canada, l'Australie et l'Union européenne, devraient tous contribuer à accroître la production céréalière jusqu'en 2022, mais les pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine représenteront environ 60 % de la production mondiale supplémentaire. Les pays en développement, qui occupent une place prépondérante dans la production mondiale de riz, devraient être à l'origine de la quasi-totalité du surcroît de production prévu.

Le blé devrait continuer à être utilisé essentiellement à des fins de consommation alimentaire, la consommation humaine directe représentant 68 % de son utilisation totale durant la période étudiée et la consommation animale progressant à un rythme plus lent que dans le passé. La demande croissante de céréales secondaires est induite par

l'augmentation de la consommation dans l'alimentation animale et les usages industriels, surtout pour la production de biocarburants régie par des obligations légales d'utilisation. La consommation de riz par habitant pour l'alimentation humaine ne devrait progresser que modérément. Les stocks de céréales, partant de niveaux faibles, se reconstituent à la faveur de meilleures récoltes à court terme, mais le ratio stocks/consommation reste inférieur aux moyennes passées, sauf en ce qui concerne le riz dont les stocks mondiaux se maintiennent à des niveaux élevés. Le bas niveau des stocks contribuera à soutenir un niveau élevé de prix, mais exposera aussi les marchés céréaliers au risque d'une plus forte volatilité. Le graphique 1.16 présente les parts nationales de la production de blé, de céréales secondaires et de riz en 2022.

Graphique 1.16. **Répartition de la production mondiale de blé, de céréales secondaires et de riz en 2022**

Variation dans les parts de production en 2022 par rapport à la période de base 2010-12



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862460

Une forte demande et des recettes élevées soutiennent l'augmentation de la production de graines oléagineuses et produits dérivés

La production mondiale de graines oléagineuses, de tourteaux protéiques et d'huiles végétales devrait augmenter de 26 % durant la période étudiée, sous l'effet de prix rémunérateurs qui continuent de susciter la réaffectation de terres déjà cultivées à d'autres cultures, ainsi que d'un accroissement des rendements, mais à un rythme plus lent que dans le passé. La production d'huile de palme devrait aussi augmenter pour atteindre une part de 34 % de la production totale d'huiles végétales, mais plus lentement que précédemment en raison de la pénurie de terres dans les principaux pays producteurs que sont la Malaisie et l'Indonésie.

À l'horizon 2022, même si la consommation d'huiles végétales par habitant à des fins d'alimentation connaît la progression la plus forte dans les pays en développement, du fait principalement de la croissance démographique et de la hausse des revenus par habitant, elle reste néanmoins inférieure aux taux de consommation relativement stables enregistrés dans les pays développés. L'utilisation des huiles végétales pour la fabrication du biodiesel devrait connaître une croissance plus rapide dans les pays développés, en

particulier dans l'Union européenne par suite de la directive sur les énergies renouvelables. L'augmentation annuelle de la consommation de tourteaux protéiques devrait se ralentir dans de nombreux pays en développement et développés, du fait du taux d'incorporation déjà élevé de ces tourteaux dans beaucoup de rations animales. Les pays les moins avancés continueront d'accroître l'utilisation de tourteaux protéiques dans l'alimentation animale. La baisse des ratios mondiaux stocks/consommation durant la plupart des années de la période examinée dans les *Perspectives* contribuera à soutenir les prix, mais au risque de les faire flamber en cas de déficit de production majeur.

La croissance régulière de la consommation intensifie les tensions sur les marchés du sucre

La production sucrière mondiale devrait croître de 1.9 % par an au cours de la période couverte par les projections pour atteindre près de 212 millions de tonnes en 2022, soit une augmentation de près de 38 millions de tonnes par rapport à la période de référence. Une croissance modérée des rendements, inférieure à celle enregistrée durant la décennie précédente, assurera la majeure partie de la production supplémentaire qui devrait provenir non de la betterave sucrière mais de la canne à sucre. Le Brésil et l'Inde demeureront les premiers producteurs de canne à sucre, les autres grands producteurs étant l'Union européenne, les États-Unis, l'Australie, la Thaïlande et la Chine.

Le renforcement de la demande mondiale a pour principale origine l'accélération de la consommation dans les pays en développement, dont la croissance démographique plus rapide et la hausse des revenus par habitant favorisent une consommation croissante de sucre, en hausse de 2.5 % par an. En revanche, on prévoit une progression relativement régulière de la consommation de sucre, inférieure à 0.5 % par an, sur les marchés sucriers matures de nombre de pays développés. Les pays en développement d'Asie et d'Afrique devraient conserver leur part prépondérante dans la consommation mondiale de sucre. Les marchés sucriers seront soutenus par le surcroît de production d'éthanol issu de la canne à sucre, en particulier au Brésil, et éventuellement de la betterave sucrière dans l'Union européenne après la suppression des quotas de production. Sous l'effet des tensions sur les marchés, les ratios stocks/consommation devraient baisser à moyen terme, ce qui soutiendra les prix du marché mais accroîtra aussi le risque d'une flambée des cours.

Les marchés mondiaux du coton devraient connaître des tensions modérées à mesure que les stocks continuent de se contracter en Chine

La présente édition des *Perspectives* est la première à inclure des projections relatives aux marchés mondiaux du coton, produit agricole important pour un certain nombre de pays développés et en développement. La production mondiale de coton devrait progresser de 1.6 % par an, à un rythme légèrement plus lent que la consommation (1.7 % par an), pour atteindre 27.2 millions de tonnes en 2022, au fur et à mesure de la réduction progressive des stocks mondiaux, qui se sont accumulés à un niveau exceptionnellement élevé pendant la période 2011-13. La production de coton de la Chine devrait reculer de près de 17 %, sous l'effet des mesures prises par les pouvoirs publics, tandis que celle de l'Inde devrait augmenter de 25 % du fait principalement d'un accroissement des rendements, quoiqu'à un rythme plus lent que durant la décennie précédente. Dans les pays les moins avancés de l'Afrique subsaharienne, les surfaces et les rendements devraient augmenter, en partie grâce à l'application de nouvelles technologies de production. La croissance globale de la consommation mondiale de coton devrait être

légèrement inférieure à son taux moyen à long terme jusqu'en 2022, et sa part de marché devrait continuer de se réduire au profit des fibres synthétiques. En Inde, la consommation de coton devrait augmenter beaucoup plus fortement que dans tout autre pays, l'industrie textile indienne étant sur le point de surpasser l'industrie chinoise au cours de la décennie à venir.

Après une forte augmentation en 2011-13, les stocks et les ratios stocks/consommation de coton à l'échelle mondiale devraient diminuer progressivement au cours de la période étudiée. La plupart des variations du niveau des stocks devraient se produire en Chine, où il est prévu une réduction de leur niveau compensant certains accroissements opérés aux États-Unis et une relative stabilité ailleurs.

La demande de matières premières agricoles pour la fabrication de biocarburants devrait progresser à un rythme plus lent

L'utilisation de matières premières agricoles pour la fabrication de biocarburants reste une composante importante de la demande à long terme de produits agricoles, qui maintient les prix à des niveaux historiquement élevés. D'après les projections, la production mondiale d'éthanol devrait augmenter de 70 % par rapport à la moyenne de 2010-12, au rythme de 4 % par an, pour atteindre quelque 168 milliards de litres en 2022. Cette progression sera moins rapide que durant la décennie précédente où elle était de 18 % par an, en raison surtout d'un ralentissement de la production d'éthanol aux États-Unis. Les trois principaux producteurs devraient rester les États-Unis, le Brésil et l'Union européenne. En 2022, la production de biocarburants devrait consommer une part croissante de la production mondiale de canne à sucre (29 %), d'huiles végétales (15 %), et de céréales secondaires (12 %).

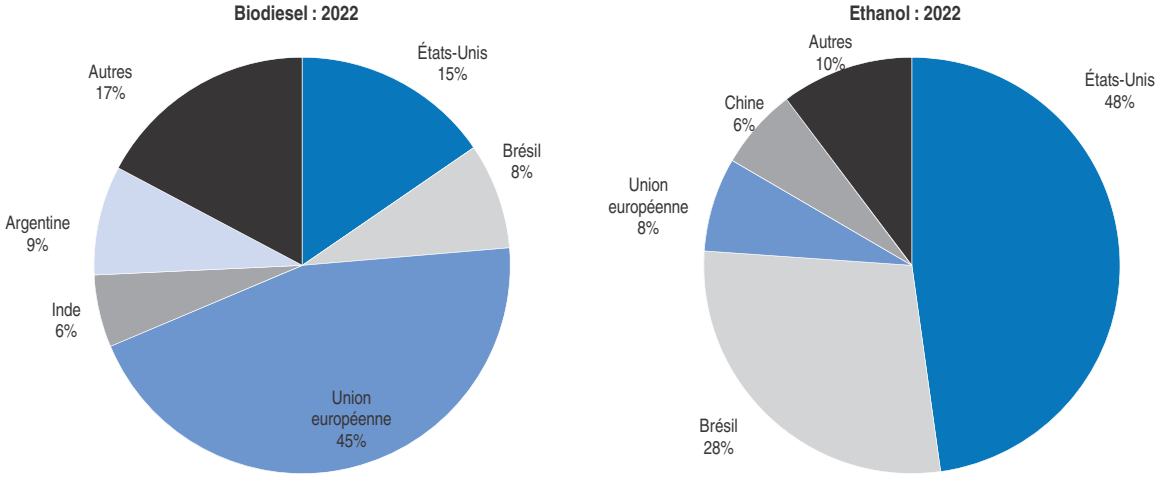
Aux États-Unis et dans l'Union européenne, la production et l'utilisation sont surtout dopées par les dispositions en vigueur, à savoir, dans le premier cas, les normes applicables aux carburants renouvelables (Renewable Fuel Standard 2 – RFS2) et, dans le second, la directive sur les énergies renouvelables. Aux États-Unis, les obligations relatives au volume total de biocarburants devraient être contraignantes pendant toute la période examinée, plus de 40 % des quantités totales de maïs étant utilisées pour la production d'éthanol. La croissance de la production d'éthanol au Brésil est liée à la demande intérieure résultant de l'expansion du parc de véhicules polycarburants et aux exportations vers les États-Unis nécessitées par les obligations américaines en matière de biocarburants avancés. La production de bioéthanol dans les pays en développement devrait progresser de plus de deux tiers jusqu'en 2022, le Brésil entrant pour 80 % dans cette augmentation de l'offre, le reste provenant en grande partie de l'Inde et de la Chine. Dans ces deux derniers pays, moins de la moitié de la production d'éthanol est consommée sur le marché intérieur des carburants. En Inde, la production devrait doubler, la mélasse étant la principale matière première utilisée. En Chine, la croissance viendra du manioc et du sorgho, mais s'agissant du maïs produit sur le territoire national, les restrictions sur son utilisation industrielle pour la production d'éthanol seront probablement maintenues dans un souci de sécurité alimentaire.

La production mondiale de biodiesel devrait progresser légèrement plus rapidement que celle d'éthanol, au rythme de 4.5 % par an, pour atteindre 41 milliards de litres en 2022, mais plus lentement toutefois que pendant la décennie écoulée. L'Union européenne devrait être de loin le plus gros producteur et consommateur de biodiesel. Les autres acteurs importants sont l'Argentine, les États-Unis et le Brésil, ainsi que la Thaïlande et

l'Indonésie (graphique 1.17). Dans les pays en développement, la production totale de biodiesel devrait atteindre 14 milliards de litres en 2022. Dans la quasi-totalité des pays du monde, la consommation sera régie, non par des considérations commerciales, mais par les politiques d'utilisation adoptées par les pouvoirs publics.

Graphique 1.17. **Répartition par pays de la production de bioéthanol et de biodiesel en 2022**

Répartition par pays, parts en pourcentage en 2022



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862479

La contraction des cheptels fait monter les prix des produits animaux au début de la période étudiée

La baisse des effectifs du cheptel à l'échelle mondiale constitue une caractéristique des marchés de la viande au début de la période étudiée dans cette édition des *Perspectives*. Le niveau élevé des coûts de l'alimentation animale et la diminution des approvisionnements en fourrage provoquée par la sécheresse aux États-Unis et dans d'autres régions du monde en 2012 ont entraîné, dans un premier temps, une réduction des marges des producteurs et de la production de viande. Avec la baisse des coûts des aliments du bétail, les conditions en matière de fourrage et de pâturage s'améliorent et la demande se renforce durant la période analysée. La hausse de la rentabilité du secteur de l'élevage offre une incitation à accroître à un rythme modéré les effectifs du cheptel et l'offre de produits animaux. On s'attend à ce que les éleveurs tempèrent le rythme de croissance des effectifs pour maintenir leurs marges et la rentabilité de leur activité. Sous l'effet de la hausse des coûts de l'énergie et des dépenses d'exploitation, ainsi que des contraintes croissantes sur les ressources en terres et en eau nécessaires au développement agricole, les effectifs du cheptel ainsi que l'offre de viande et de produits laitiers à l'échelle mondiale augmentent moins rapidement durant la période étudiée que pendant la décennie écoulée.

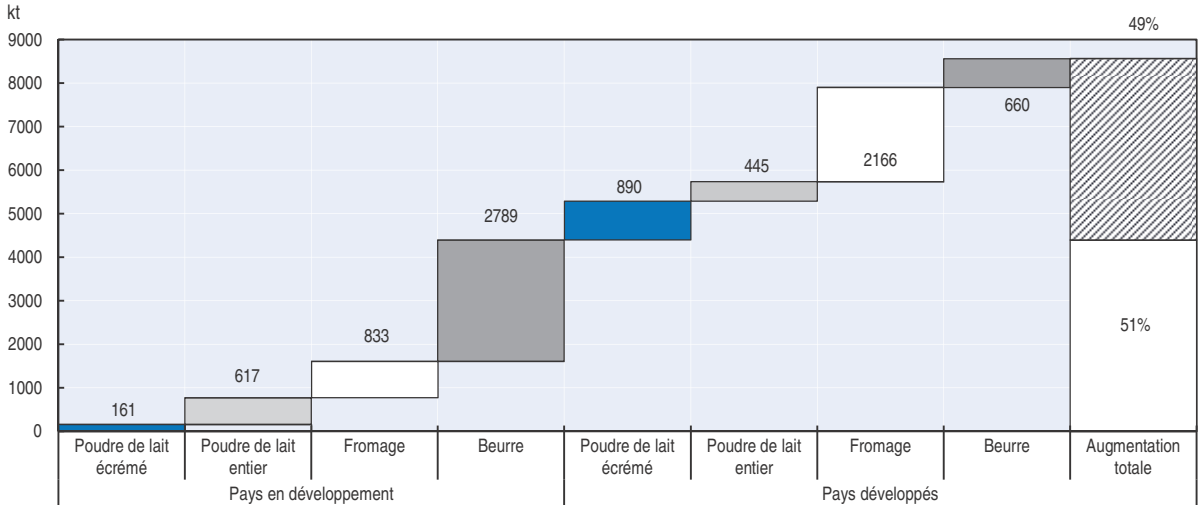
La production de produits laitiers ralentit malgré la hausse de la demande

La production mondiale de lait devrait augmenter de 168 millions de tonnes, dont la majeure partie (74 %) devrait provenir des pays en développement. L'Inde et la Chine représentent à elles seules près de 40 % de l'évolution de l'offre mondiale de lait. Le taux

moyen de croissance annuelle de la production mondiale durant la période couverte par les projections est estimé à 1.8 %, soit un taux inférieur aux 2.3 % par an enregistrés durant la décennie antérieure. Ce ralentissement de la croissance reflète la raréfaction des ressources en eau et des terres cultivables dans les pays en développement, ainsi que la hausse des coûts d'approvisionnement liée aux restrictions environnementales dans les pays développés. Le graphique 1.18 indique que l'ensemble des pays en développement représenteront 51 % de la hausse de la production de produits laitiers au cours de la période analysée, la production de beurre enregistrant la plus forte progression. Dans les pays développés, ce sera la production de fromage qui connaîtra la hausse la plus marquée de tous les produits laitiers jusqu'en 2022.

Graphique 1.18. **Les parts de la production de produits laitiers devraient croître dans les pays en développement**

Croissance de la production par région et type de produit laitier, 2022 par rapport à la période de base 2010-12



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862498

Dans les pays en développement, la consommation de produits laitiers devrait croître en moyenne d'environ 2.2 % par an, soit à un rythme plus rapide que l'offre. Cette augmentation de la demande s'explique par la forte croissance des revenus et l'amélioration de l'aisance matérielle, ainsi que par l'accroissement de la population, l'occidentalisation des régimes alimentaires et un accès accru aux équipements de réfrigération. Dans les pays développés en revanche, l'augmentation moyenne de la consommation devrait être inférieure à celle de la production, soit moins de 1 % par an.

La croissance de la production de viande devrait se concentrer dans les pays en développement

L'accroissement de la production de viande durant la période étudiée devrait avoir pour principale origine les pays en développement, qui assureront environ 80 % du surcroît de production d'ici 2022. Toutefois la croissance de l'offre de viande sera inférieure à celle de la décennie précédente. Plusieurs facteurs sont responsables de cette situation, dont la hausse des coûts de l'énergie et des aliments du bétail qui se traduit par une augmentation des coûts de production, la pression grandissante exercée par des utilisations concurrentes des terres

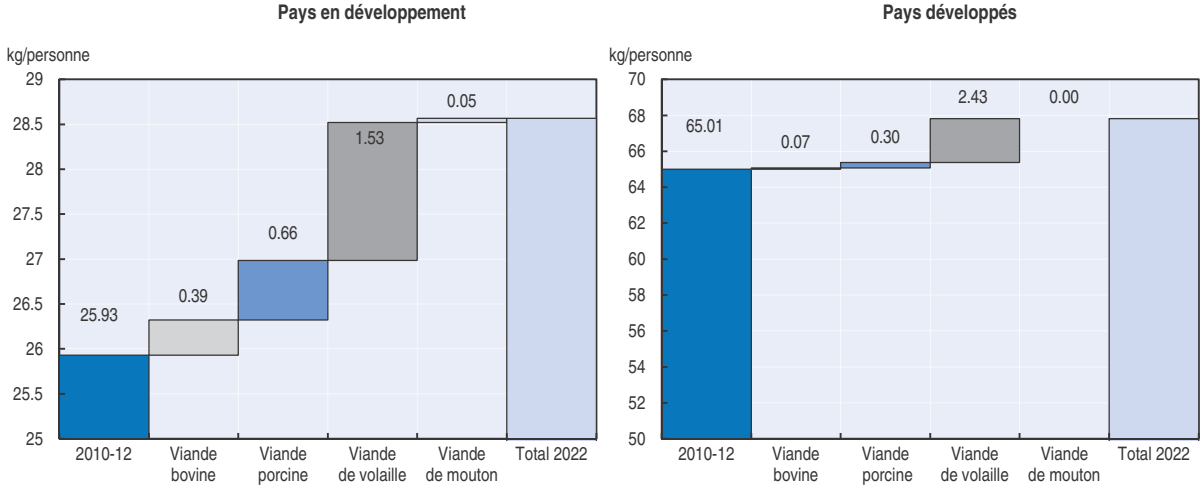
(pâturages ou cultures), et les contraintes croissantes sur les ressources en eau. En conséquence, la croissance de la production mondiale devrait ralentir pour atteindre un rythme de 1.6 % par an durant les dix années à venir, contre 2.3 % par an en moyenne pendant la décennie précédente.

L'augmentation de la production de viande devrait résulter pour l'essentiel de la croissance de la productivité, liée notamment à des améliorations génétiques et à des progrès en matière de santé animale et de conduite de l'alimentation dans les secteurs de la volaille et de la viande porcine, où les cycles de production sont plus courts et les changements techniques plus rapides que dans ceux des viandes bovine et ovine. Il devrait donc être plus difficile de réaliser de nouveaux gains de productivité dans les années à venir, en particulier dans les économies avancées, car les hauts niveaux d'efficacité technique et les économies d'échelle déjà réalisées devraient donner lieu à une baisse de la rentabilité marginale. Un exemple notable sera le secteur de la volaille qui, dans les pays développés, devrait enregistrer une baisse de la croissance de sa production qui passera d'une moyenne de 3.7 % par an au cours de la décennie écoulée à 1.9 % par an jusqu'en 2022. Un phénomène analogue, quoique moins prononcé, devrait se produire dans le secteur de la viande porcine, la croissance de la production décélérant de 1.8 % par an à 1.4 % par an durant la décennie à venir. Les futurs gains de productivité dans ces secteurs dépendront de plus en plus, non de la simple diffusion des technologies existantes, mais du degré d'investissement du secteur dans la recherche-développement et l'innovation technologique.

Il ressort du graphique 1.19 que, malgré l'accélération de la croissance de la consommation de viande prévue dans les pays en développement, la consommation de viande par habitant restera beaucoup plus élevée – plus de deux fois supérieure – dans les pays développés jusqu'en 2022. Dans les pays en développement, l'augmentation de la consommation par habitant devrait se répartir entre tous les types de viande, la viande de volaille enregistrant la plus forte croissance, suivie par la viande porcine et la viande bovine. Dans les pays développés en revanche, il n'est prévu qu'une croissance marginale

Graphique 1.19. **Croissance de la consommation de viande par habitant par région et par type de viande, entre 2010-12 et 2022 (epc ou pac)**

Consommation par habitant par région et type de viande, 2022 par rapport à la période de base 2010-12



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862517

de la consommation de viande par habitant jusqu'en 2022, du fait du vieillissement des populations, des changements de régimes et de mode de vie, et celle-ci concernera principalement la viande de volaille.

La hausse des revenus dans les pays en développement et dans les BRICS, conjuguée à un renforcement de la demande et à un retour à une croissance économique régulière dans les pays développés sont les principaux facteurs sur lesquels devrait reposer l'augmentation de la demande de viande. La croissance annuelle de la consommation mondiale de viande devrait être en moyenne de 1.6 % durant la prochaine décennie, contre 2.3 % pendant la décennie précédente. Malgré une croissance globalement inférieure, la viande de volaille connaîtra la progression la plus rapide car c'est la source de protéines animales la moins chère et la plus accessible. Elle représentera encore 46 % du surcroît de viande consommée en 2022 par rapport à la période de référence, et sa consommation augmentera plus vite que celle des viandes porcine, bovine et ovine.

L'aquaculture devrait dépasser la pêche dans la consommation mondiale de poisson

La production halieutique et aquacole mondiale devrait progresser durant la période étudiée pour atteindre 181 millions de tonnes en 2022, ce qui représente une augmentation de plus de 18 % par rapport à la moyenne de la période de référence. Du fait de la reconstitution de certains stocks de poisson, favorisée par une meilleure gestion des ressources ainsi que par une réduction des déchets et des quantités de poisson rejetées à la mer, telle qu'exigée par la modification des réglementations régissant les pêches nationales, la production halieutique mondiale devrait connaître un ralentissement et progresser d'à peine 5 % durant la période étudiée. La production aquacole devrait continuer d'augmenter au cours de la période couverte par les projections, quoiqu'au rythme plus lent de 2.4 % par an, contre 6 % par an pendant la décennie écoulée, pour atteindre 85 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 35 % par rapport à la période de référence. Ce ralentissement de la croissance de la production sera dû essentiellement à la raréfaction du nombre de sites propices à l'aquaculture, au coût élevé de la farine et de l'huile de poisson et autres aliments aquacoles, ainsi qu'au coût croissant de l'énergie. Malgré le ralentissement de son rythme de croissance, l'aquaculture restera l'un des secteurs de production alimentaire le plus dynamique. La part de l'aquaculture dans la production totale de poisson devrait passer de 41 % en moyenne en 2010-12 à 47 % en 2022.

La consommation de produits halieutiques et aquacoles devrait fortement augmenter au cours de la décennie à venir. La consommation mondiale de poisson par habitant devrait s'élever à 20.6 kg en 2022, contre 19 kg en moyenne en 2010-12. Le taux moyen de croissance annuelle va diminuer à partir de la seconde moitié de la période analysée, où le poisson commencera à devenir plus coûteux que la viande en tant que source de protéines. La consommation de poisson devrait progresser dans tous les continents à l'exception de l'Afrique, l'Océanie et l'Asie affichant la plus forte progression. La consommation par habitant restera plus importante dans les économies avancées. La part de l'aquaculture dans la consommation humaine de poisson devrait dépasser celle de la pêche en 2015 pour atteindre 53 % de la consommation humaine totale en 2022. La consommation de farine et d'huile de poisson devrait se trouver limitée par la production qui restera principalement dépendante du secteur très réglementé de la pêche.

Les échanges agricoles progressent sous l'effet de la forte demande des pays en développement

D'après les projections, les économies émergentes et pays en développement absorberont la majeure partie de la croissance des échanges agricoles, comme il ressort de la synthèse présentée au tableau 1.2. En 2022, les pays en développement seront à l'origine de la majorité des exportations de céréales secondaires, de riz, de graines oléagineuses, d'huiles végétales, de tourteaux protéiques, de sucre, de viande bovine, de viande de volaille, de produits halieutiques et aquacoles, et de farine de poisson. L'Amérique latine, en particulier le Brésil, reste un grand pôle de croissance de la production agricole, qui devrait être rejoint par l'Europe orientale, faisant ainsi de ces deux régions des fournisseurs importants des marchés agricoles durant la décennie à venir. Pour ce qui est des importations, les régions souffrant de déficit alimentaire au Moyen Orient, en Afrique et en Asie devraient enregistrer la plus forte croissance de la demande alimentaire, ainsi que des importations agricoles pendant la décennie à venir, sous l'effet d'une accélération de la croissance démographique et de l'augmentation des revenus par habitant, ainsi que de l'amélioration de l'aisance matérielle liée au développement des classes moyennes dans beaucoup de pays.

La Chine est l'épicentre de l'agriculture en Asie et un élément moteur de nombre des transformations en cours dans l'agriculture mondiale. L'agriculture chinoise fait l'objet d'un chapitre spécial dans la présente édition des *Perspectives*. En tant que pays le plus peuplé de la planète, la Chine est déjà l'un des plus gros consommateurs et des plus gros producteurs de produits agricoles, qui enregistre une croissance accélérée de sa production depuis 50 ans. La production agricole repose sur des pratiques agricoles intensives et sur de petites exploitations morcelées qui, avec des ressources limitées en terres, en eau et autres moyens de production, ont réussi à produire de grandes quantités de produits agricoles alimentaires, de fibres, et de produits halieutiques et aquacoles. En donnant la priorité à l'autosuffisance alimentaire, particulièrement en céréales, les autorités chinoises sont aussi parvenues à réduire sensiblement l'insécurité alimentaire. La Chine est déjà l'un des premiers importateurs mondiaux d'une large gamme de produits agricoles, notamment d'oléagineux, de coton, ainsi que de poisson, et un grand exportateur de nombreux autres produits agricoles. D'après les projections à l'horizon 2022, la croissance de la consommation devrait être supérieure à celle de la production durant la prochaine décennie. La demande alimentaire devrait aussi ralentir, mais sa composition devrait se trouver modifiée du fait de la place accrue donnée aux protéines dans le régime chinois. Ces évolutions posent un certain nombre de questions, dont celles de savoir comment la Chine va faire face aux nouvelles contraintes pesant sur la production agricole, et dans quelle mesure elle se tournera davantage vers les marchés mondiaux pour accroître ses importations agricoles et alimentaires. Le chapitre 2 de la présente publication examine notamment ces questions.

La part que détient la zone OCDE dans les échanges de produits agricoles continue de diminuer de manière générale, comme il ressort du tableau 1.2. La liste des produits agricoles, pour lesquels les pays de l'OCDE restent la principale source d'exportations, s'est progressivement raccourcie, à mesure que la production et les échanges des pays en développement se sont intensifiés. Elle inclut désormais le blé, la viande porcine, la viande ovine, les produits laitiers (beurre, fromage, laits en poudre), ainsi que le coton et l'huile de poisson. S'agissant des importations, les seuls produits agricoles pour lesquels la zone de l'OCDE reste la principale destination sont les tourteaux protéiques, le poisson et l'huile de

poisson. Pour tous les autres produits, les principales provenances et destinations sont situées dans les pays en développement et les économies émergentes.

Tableau 1.2. **La part de la zone OCDE dans les importations et les exportations de produits agricoles diminue**

Parts en pourcentage des exportations et importations mondiales, 2003-12 et 2013-22

Produits	Exportations		Importations	
	Moyenne 2003-12	Moyenne 2013-22	Moyenne 2003-12	Moyenne 2013-22
Blé	66.07	58.59	23.61	21.73
Riz	12.98	10.33	14.46	13.82
Céréales secondaires	62.01	48.78	47.79	38.15
Oléagineux	50.30	46.27	38.79	26.75
Tourteaux protéiques	16.54	16.99	62.84	53.19
Viande bovine	49.75	47.44	53.21	46.81
Viande procine	78.65	83.89	55.08	45.32
Viande de volaille	9.86	6.92	24.35	19.59
Viande ovine	77.49	80.58	41.71	32.92
Poisson	35.89	32.85	59.30	52.56
Farine de poisson	38.14	35.91	41.84	39.72
Huile de poisson	49.52	57.71	90.63	79.85
Beurre	83.35	81.00	19.20	15.15
Fromage	69.60	64.15	41.51	31.51
Poudre de lait écrémé	82.03	89.32	20.20	17.37
Poudre de lait entier	69.91	74.56	5.59	2.41
Huiles végétales	7.74	8.08	29.10	25.26
Sucre	18.72	12.84	26.10	22.29
Coton	48.63	50.23	23.91	23.23

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864854

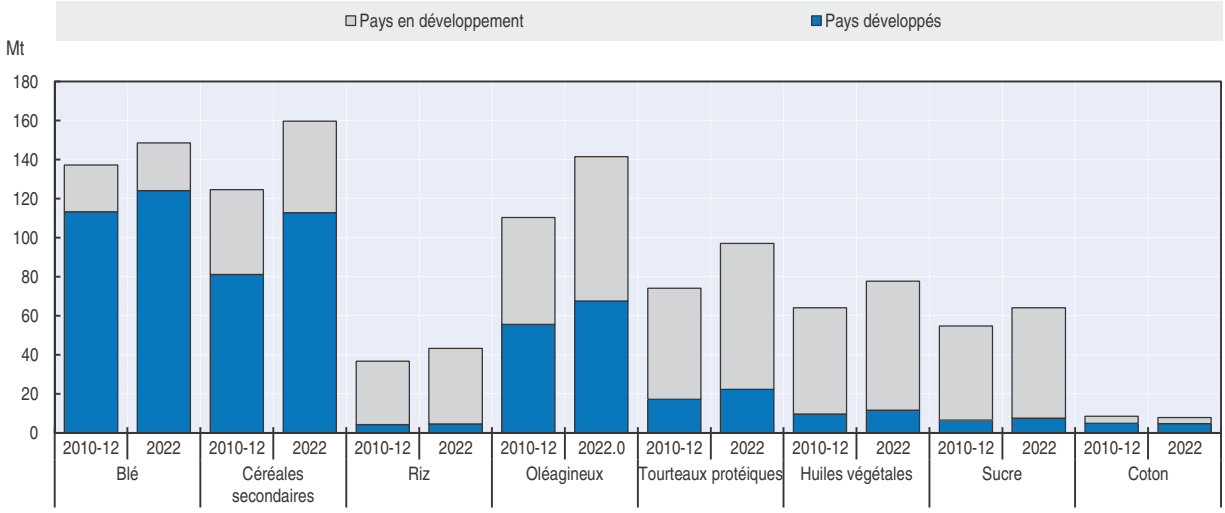
Malgré ces grandes tendances en faveur du poids grandissant des pays en développement, les exportateurs agricoles traditionnels d'économies avancées comme l'Australie, le Canada, l'Union européenne, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis resteront des acteurs importants des échanges mondiaux pour un large éventail de produits agricoles durant la décennie à venir. Outre le commerce de produits agricoles bruts, ces pays sont très présents dans les échanges de produits agricoles transformés à forte valeur ajoutée, qui se développent à un rythme accéléré.

Les exportateurs de céréales des pays émergents du monde en développement devraient gagner des parts de marché dans le commerce de céréales secondaires et de riz, tandis que les exportateurs de céréales traditionnels, comme les États-Unis, seront à l'origine d'une grande partie de la croissance des échanges de céréales secondaires à moyen terme (graphique 1.20). Ensemble, la Fédération de Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan et d'autres pays d'Europe orientale représentent 51 % de l'augmentation prévue des exportations de céréales à l'horizon 2022. Le riz étant consommé en grande partie là où il est produit, il continue de ne faire l'objet que d'échanges très limités, même si le volume des échanges augmente pour représenter environ 8 % de la consommation mondiale par rapport à la décennie écoulée. Le commerce mondial du riz devrait bénéficier des importations croissantes des pays africains, dont la capacité à couvrir leur demande intérieure croissante par leur production nationale est limitée par le climat et les infrastructures. Les importations de céréales devraient aussi être dominées par les pays en

développement où on prévoit une augmentation de la demande de produits de consommation humaine, ainsi que d'aliments du bétail pour faire face à l'accroissement de la production animale dans les pays déficitaires. Les principaux marchés porteurs devraient être la Chine, le Mexique, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud-Est.

Graphique 1.20. **Hausse des exportations de produits végétaux**

Exportations des produits végétaux en millions de tonnes, 2010-12 et 2022



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

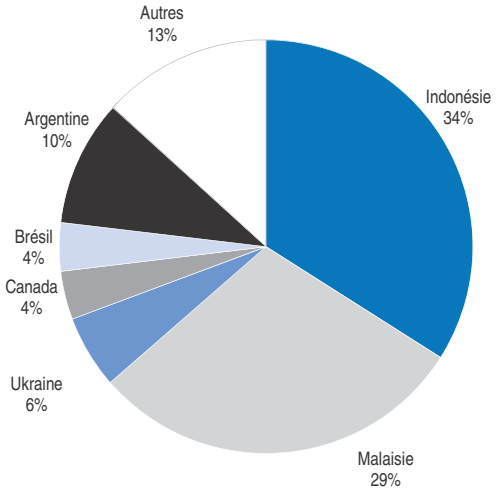
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862536

L'augmentation des échanges internationaux de graines oléagineuses et de produits dérivés est supérieure à celle du blé et des céréales secondaires depuis plusieurs années. La persistance d'une forte croissance de la demande mondiale d'huiles végétales et de tourteaux protéiques, notamment en Chine et dans les pays d'Asie, devrait maintenir le volume des échanges de graines oléagineuses et de produits dérivés à un niveau supérieur à celui des céréales pendant toute la décennie à venir. La Chine devrait conserver la place prépondérante qu'elle occupe dans les importations mondiales d'oléagineux, qui devraient progresser de 40 % pour atteindre près de 83 millions de tonnes en 2022. Le pays devrait continuer de préférer importer, non pas des huiles végétales et des tourteaux protéiques, mais des graines oléagineuses de façon à s'approprier la valeur ajoutée apportée par la trituration effectuée sur le territoire national, même si on prévoit une stabilisation de la capacité de trituration. Les exportations d'huiles végétales devraient être dominées par l'Indonésie et la Malaisie, l'huile de palme représentant les deux tiers des exportations totales d'huiles végétales durant la prochaine décennie (graphique 1.21). En 2022, l'Union européenne, la Chine et l'Inde absorbent la majeure partie des importations d'huiles végétales, plus diversifiées. La Chine et l'Union européenne devraient rester les premiers importateurs de tourteaux protéiques, suivies par les États-Unis et le Brésil.

La situation est plus contrastée en ce qui concerne les échanges de biocarburants. Le commerce mondial d'éthanol devrait fortement progresser, celui de biodiesel n'enregistrant qu'une hausse modérée. Cette progression s'explique en majeure partie par la croissance prévue du commerce bilatéral entre le Brésil et les États-Unis qui, selon les hypothèses retenues dans ces *Perspectives* sera le résultat de la mise en œuvre des obligations visant les biocarburants avancés aux États-Unis. Ces derniers devraient

Graphique 1.21. **L'Indonésie et la Malaisie occupent une place prépondérante dans les exportations d'huiles végétales en 2022**

Répartition des exportations par pays en 2022, en pourcentage



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862555

importer du Brésil environ 14.6 milliards de litres d'éthanol de canne à sucre en 2022, qualifiés pour leur permettre de satisfaire leurs obligations en matière de biocarburants avancés. Parallèlement, ils devraient exporter près de 7 milliards de litres de leur éthanol de maïs en 2022. Une part importante de ces exportations américaines devrait être destinée au Brésil pour aider ce pays à répondre à sa demande intérieure de carburant pour son parc croissant de véhicules polycarburants.

S'agissant du commerce de biodiesel, l'Argentine devrait rester le principal exportateur, suivie par l'Indonésie. Pendant toute la période étudiée, l'Union européenne reste le principal importateur mondial de biocarburants, en particulier d'éthanol brésilien et de biodiesel argentin. L'Argentine et le Brésil devraient rester les plus gros exportateurs mondiaux de biocarburants, leurs exportations progressant au cours de la période couverte par les projections.

Les exportations de sucre sont fortement concentrées dans un petit nombre de pays, le Brésil occupant la première place avec un peu plus de 50 % des exportations mondiales en 2022. La majeure partie du sucre faisant l'objet d'échanges internationaux continuera d'être du sucre brut, le sucre raffiné accroissant toutefois sa part du commerce sucrier mondial durant la prochaine décennie. La Thaïlande, l'Australie et le Mexique constituent les autres grands pays exportateurs. Les exportations mexicaines de sucre vers les États-Unis devraient augmenter dans le cadre d'un marché intégré d'édulcorants, régi par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Dans le cadre de ce marché, les États-Unis devraient exporter vers le Mexique des quantités supplémentaires d'isoglucose (HFCS), moins onéreux, utilisé comme édulcorant liquide à la place du sucre, dans la production de boissons, par exemple. Le Mexique devrait exporter un surcroît de sucre, notamment l'excédent dégagé grâce au substitut domestique utilisé pour les boissons, vers le marché des États-Unis où les prix sont normalement plus élevés. Les importations mondiales de sucre restent plus diversifiées que les exportations, se répartissant sur un groupe plus important de pays, dont l'Union européenne, les États-Unis, la Chine,

l'Indonésie, la Russie, la Malaisie et la Corée. Les importations de la Russie et de l'Union européenne devraient reculer fortement durant la décennie à venir, les réorientations des politiques favorisant le développement de la production intérieure et le remplacement des importations. La Chine et l'Indonésie devraient voir augmenter leurs importations, leur production intérieure ne réussissant pas à progresser au rythme de leur consommation.

Les échanges mondiaux de coton devraient diminuer en 2022, la consommation reculant dans certains pays, en particulier en Chine, qui reste néanmoins le plus gros importateur mondial. Une hausse des importations est prévue au Bangladesh, en Turquie, au Vietnam et au Pakistan. Les États-Unis resteront en tête des exportations de coton, mais les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne devraient enregistrer une forte augmentation de leur part des exportations. Si la part détenue par les États-Unis dans les échanges mondiaux ne devrait pas être très différente de leur moyenne à long terme, les exportations des pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne devraient augmenter de 115 % et leur part des échanges mondiaux devrait plus que doubler à l'horizon 2022.

Le commerce de produits laitiers devrait connaître un essor général durant la prochaine décennie, car beaucoup de pays en développement consomment davantage de produits laitiers transformés sous l'effet de l'occidentalisation de leurs régimes alimentaires. Parmi les principaux produits, le beurre, le fromage et le lait écrémé en poudre devraient afficher des progressions annuelles moyennes d'environ 1.7 à 2.1 % par an. La majeure partie de cette augmentation de la consommation devrait être couverte par une hausse des exportations en provenance des États-Unis, de l'Union européenne, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Argentine. Les exportations de produits laitiers des États-Unis (beurre, fromage, lait écrémé en poudre et lactosérum en poudre) devraient augmenter pour chacun de ces produits de plus de 55 %, par rapport à la période de référence. Les marchés d'importation resteront fragmentés, les cinq premiers importateurs absorbant moins de 50 % du commerce mondial de tous les principaux produits laitiers. En revanche, les cinq premiers exportateurs représentent en moyenne plus de 75 % des exportations mondiales.

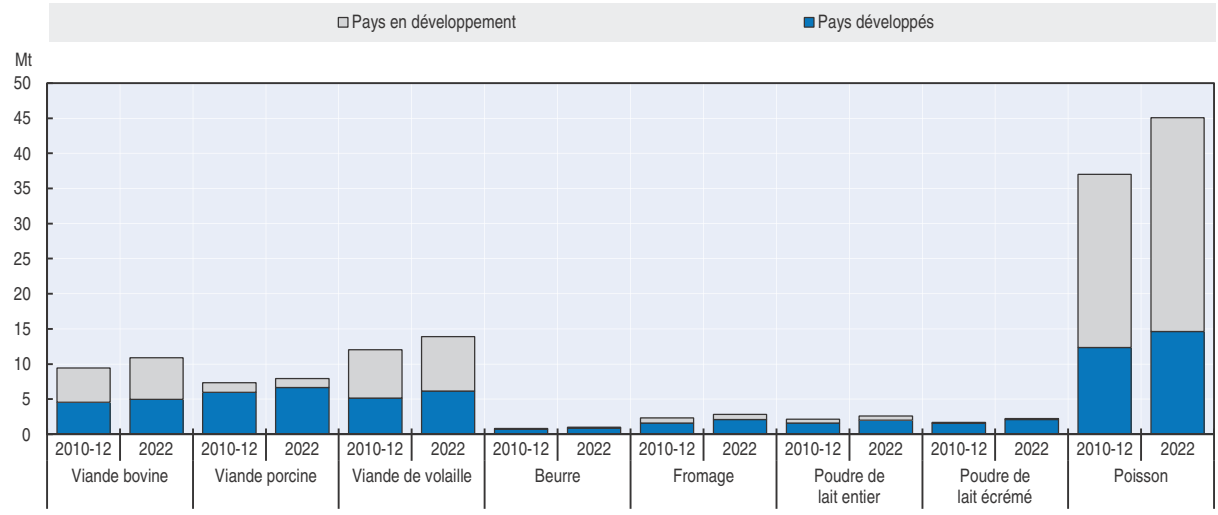
À l'issue d'une décennie de recul, la demande d'importations de beurre devrait croître, les marchés en expansion du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et de la Chine compensant le fléchissement modéré de la demande de la Fédération de Russie. Ce pays devrait rester le plus grand marché d'importation pour le fromage, même si les marchés les plus dynamiques se rencontreront en Chine et en Égypte. L'Union européenne continuera d'occuper une place prépondérante dans les exportations de fromage, mais les États-Unis et la Nouvelle-Zélande devraient accroître leur part de marché. La Nouvelle-Zélande devrait renforcer la part prédominante qu'elle détient dans les exportations de lait entier en poudre pour la porter à environ 56 % en 2022. La hausse de la demande d'importations de lait écrémé en poudre durant la prochaine décennie devrait provenir essentiellement d'Asie, la Chine et l'Indonésie étant les premiers importateurs.

Les exportations mondiales de viande devraient augmenter d'environ 19 % jusqu'en 2022, soit une progression annuelle de 1.6 %, considérablement inférieure aux 4.2 % par an réalisés pendant la décennie précédente. Le principal facteur à l'origine de ce recul est l'augmentation attendue de la production intérieure de viande dans les pays en développement, qui encourage le remplacement des importations. La viande de volaille et la viande bovine devraient occuper la première place dans les exportations de viande (graphique 1.22). La majeure partie des exportations devrait provenir des États-Unis qui

représenteront un tiers de la hausse de l'ensemble des exportations de viande par rapport à la période de référence.

Graphique 1.22. **Hausse des exportations des produits d'élevage, de la pêche et de l'aquaculture**

Exportations de produits animaux et halieutiques, 2010-12 et 2022



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862574

Les États-Unis ont un plus large accès aux marchés indemnes de fièvre aphteuse, car le Japon a relevé l'âge d'entrée des bœufs et sous-produits du bœuf en provenance des États-Unis. Cette décision fait suite à une évaluation du risque ESB menée par la commission de sécurité des aliments du Japon. Comme la viande bovine américaine devrait aussi représenter une part plus importante du marché « Pacifique » indemne de fièvre aphteuse, cela aura une incidence sur les résultats commerciaux de ses concurrents d'Océanie, à savoir l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont les exportations croîtront moins rapidement. En revanche, les exportations de viande de bœuf d'Océanie destinée à la transformation en Amérique du Nord devraient progresser. On s'attend à ce que l'Union européenne réduise ses exportations de viande durant la décennie à venir sous l'effet de la hausse des coûts de production. D'après les projections, les États-Unis devraient devenir le premier pays importateur de viande en 2022, suivis par le Japon, la Fédération de Russie, le Mexique, l'Arabie Saoudite et la Corée. L'Australie et la Nouvelle-Zélande devraient rester les principaux exportateurs mondiaux de viande ovine, et approvisionner les marchés d'importation en expansion principalement ceux du Moyen-Orient et d'Asie.

Les produits de la pêche et de l'aquaculture (poisson destiné à la consommation humaine, farine de poisson en équivalent-poisson) continueront de faire l'objet d'échanges importants, 36 % (si on inclut des échanges intra Union européenne ou 31 % si on les exclut) de la production halieutique et aquacole mondiale devant être exportée en 2022, d'après les projections. Le commerce mondial de poisson destiné à la consommation humaine devrait augmenter à un rythme de près de 2 % par an durant la prochaine décennie, soit une baisse par rapport au niveau enregistré les dix années précédentes (+3 % par an). La part des pays développés dans les importations mondiales de poisson destiné à la consommation humaine devrait diminuer, passant de 55 % à 53 %, les pays en développement continuant de représenter environ 68 % des exportations mondiales.

En 2022, quelque 53 % des exportations mondiales de poisson destiné à la consommation humaine devraient provenir d'Asie, la Chine occupant la première place mondiale. Les pays en développement resteront les principaux importateurs de farine de poisson (65 % du total en 2022), en raison de l'importance de leur production aquacole. À elle seule, la Chine devrait représenter 63 % de la production aquacole mondiale en 2022, et 48 % de la consommation mondiale de farine de poisson.

La sécurité des approvisionnements alimentaires futurs sera tributaire d'une hausse de la productivité et d'une réduction des gaspillages

Même si la croissance démographique mondiale devait ralentir pour être à peine supérieure à 1 % par an durant la prochaine décennie, il n'en resterait pas moins que la planète comptera 752 millions d'individus supplémentaires en 2022, qui soumettront le système alimentaire mondial à de nouvelles sollicitations. Un accroissement de la production sera aussi nécessaire pour procurer les matières premières indispensables à l'essor de la production de biocarburants, qui est devenue une source importante d'augmentation de la demande. Comme indiqué précédemment, les possibilités mondiales d'extension des surfaces restent limitées et géographiquement concentrées dans un petit nombre de régions. Dans ces conditions, la majeure partie du surcroît de production agricole devra venir d'un accroissement de la productivité, comme dans le passé. On estime que d'ici 2050, la production agricole devra augmenter de 60 % au cours des 40 prochaines années, c'est-à-dire croître, par rapport aux niveaux de 2005-07, de l'équivalent d'1 milliard de tonnes de céréales et de 200 millions de tonnes de viande par an jusqu'en 2050[2]. Les projections figurant dans le présent rapport semblent indiquer que la production agricole mondiale, quoique ralentie, reste néanmoins en mesure d'atteindre ces objectifs d'approvisionnement à long terme. Toutefois, l'augmentation de la productivité sera indispensable pour maîtriser les prix alimentaires et réduire l'insécurité alimentaire mondiale. À moyen terme, les gains de productivité pourraient provenir en premier lieu d'une réduction des écarts de productivité et de rendement des pays en développement et des pays les moins avancés par rapport à ceux des pays développés. Le rôle croissant des pays en développement dans la production, la consommation et les échanges agricoles devrait renforcer la sécurité alimentaire, en permettant de répartir le risque de production à l'échelle mondiale tout en générant une hausse des revenus et de la production intérieure dans un grand nombre de pays importateurs nets de produits alimentaires. Les mesures visant à réduire les pertes et les gaspillages alimentaires seront également essentielles pour répondre à la demande croissante et améliorer la productivité de la filière d'approvisionnement alimentaire.

Parallèlement, il est de plus en plus nécessaire de renforcer l'utilisation durable des ressources disponibles, qu'il s'agisse des sols, de l'eau, des écosystèmes marins, des stocks halieutiques, des forêts ou de la biodiversité. On estime que quelque 25 % de la totalité des terres agricoles sont très dégradés, et que la raréfaction de l'eau est une réalité dans de nombreux pays. Beaucoup de stocks halieutiques sont surexploités ou risquent de le devenir. Il existe un consensus grandissant sur le fait que le changement climatique va s'accentuer et que les phénomènes météorologiques extrêmes vont se multiplier.

Risques et incertitudes

Le scénario de référence *n'est pas* une prévision, mais une projection des résultats futurs en fonction d'un ensemble donné d'hypothèses sur les politiques en place, la

réactivité des acteurs du marché, et les valeurs futures des déterminants exogènes du marché. De même, l'analyse stochastique partielle ne cherche pas à prévoir les conséquences de toutes les incertitudes possibles pour la situation future du marché ; elle permet en revanche au décideur de sélectionner des sources d'incertitude spécifiques et de quantifier l'intervalle de variation probable autour des valeurs de référence déterministes, que l'on déduit de ces sources d'incertitude identifiables.

Chaque année, les *Perspectives* tentent d'identifier les risques et incertitudes clés qui sont perçus pour les projections. Cette année, un effort particulier a été entrepris pour effectuer une analyse stochastique partielle à l'aide du modèle Aglink-Cosimo dans le but d'aider à discerner l'importance relative des principaux risques spécifiques. Il s'est agi d'effectuer de multiples simulations (jusqu'à 500) à partir de valeurs alternatives de distributions pour les principaux éléments moteurs et d'en analyser les impacts sur une sélections de résultats clés comme les prix, la production, le commerce, etc. L'analyse stochastique partielle ne cherche pas à prévoir les implications de toutes les incertitudes possibles pour les résultats futurs des marchés. Mais elle permet au décideur de sélectionner les sources spécifiques d'incertitudes et de quantifier l'étendue probable de variation autour des valeurs du scénario déterministe de référence, à partir de sources identifiables d'incertitude.

L'objectif de l'analyse stochastique partielle présentée ci-après est d'évaluer jusqu'à quel point l'incertitude qui affecte certaines hypothèses clés concernant le cadre macroéconomique et les niveaux de rendement des cultures pourrait avoir une incidence sur les projections de référence et dans quelle mesure cette incertitude se transmet aux divers éléments des évolutions prévues des marchés agricoles[3].

Dans les expériences stochastiques qui ont été menées, les déterminants macroéconomiques et ceux spécifiques à l'agriculture, pris comme ils se présentent dans la construction du scénario de référence déterministe, sont considérés comme étant incertains, et on analyse la fourchette des valeurs probables entourant les valeurs de référence associées à cette incertitude. La quantification de l'incertitude future retenue pour ces déterminants est basée sur leur variabilité autour des valeurs attendues, telle qu'observée dans un passé récent.

Sources d'incertitude analysées

La situation du marché agricole dépend en partie des conditions macroéconomiques mondiales et des fluctuations du rendement des cultures. Toutefois, les valeurs futures de ces variables ne sont pas connues avec certitude. Un total de 97 variables représentant ces sources d'incertitude ont été traitées de manière stochastique afin d'en analyser les conséquences pour les projections de référence déterministes.

- *Déterminants macroéconomiques mondiaux :* un caractère d'incertitude est attribué à trente-deux variables : produit intérieur brut (PIB) réel, indice des prix à la consommation (IPC) et déflateur du PIB des États-Unis, de l'Europe[4], de la Chine, du Japon, du Brésil, de l'Inde, de la Fédération de Russie et du Canada[5] ; taux de change du dollar des États-Unis par rapport aux monnaies nationales de ces sept derniers pays ou région ; et prix mondial du pétrole brut.
- *Rendements agricoles :* l'incertitude présentée par les rendements de 14 cultures dans 16 grands pays producteurs est également analysée ; l'analyse donne un total de 65 rendements incertains selon le pays et le produits (voir la Méthodologie pour de plus amples explications).

La variabilité de la situation du marché calculée à l'aide du modèle a été étudiée de façon à pouvoir répondre aux questions suivantes : Quelles sont les projections de référence les plus vulnérables à l'incertitude attachée à ces déterminants ? Certains produits sont-ils plus incertains que d'autres ? Les projections de référence sont-elles plus sujettes à l'incertitude pour certains pays que pour d'autres ? Les déterminants macroéconomiques transmettent-ils davantage d'incertitude à la situation du marché que ceux du rendement des cultures ?

Synthèse des résultats

Incertitude relative des déterminants macroéconomiques

L'ampleur de la variabilité des déterminants macroéconomiques obtenue par le rééchantillonnage des erreurs à partir des distributions retenues comme hypothèse est mesurée par le coefficient moyen de variation annuelle (CVA). Pour chaque variable, celui-ci est calculé en deux étapes. Tout d'abord, on calcule le coefficient de variation (écart-type divisé par la moyenne) qui rend compte de la dispersion des valeurs pour chaque année considérée. Pour éliminer les résultats extrêmes, on ne retient que les valeurs comprises entre les 10^{e} et 90^{e} centiles. On calcule ensuite la moyenne de ces coefficients de variation annuelle pour toute la période couverte par les projections afin d'obtenir le coefficient moyen de variation. Le tableau 1.3 présente sous forme synthétique la variabilité des conditions macroéconomiques. Cette variabilité caractérise l'incertitude macroéconomique utilisée dans les simulations stochastiques.

Il ressort du tableau 1.3 que, à première vue et comme indiqué dans la littérature économique, l'incertitude qui caractérise l'IPC, le déflateur du PIB et le PIB réel est relativement faible. En revanche, il est très difficile de prévoir les fluctuations des taux de change (sauf pour le yuan chinois) et le prix du pétrole brut. Par conséquent, les erreurs de prévisions (passées) et la dispersion des valeurs projetées (futures) sont considérablement plus importantes pour les taux de change et le prix du pétrole brut que pour le déflateur du PIB, le PIB réel et l'IPC.

Tableau 1.3. **Coefficient moyen de variation annuelle (en %) des principales variables macroéconomiques et du prix du pétrole brut, 2013-22**

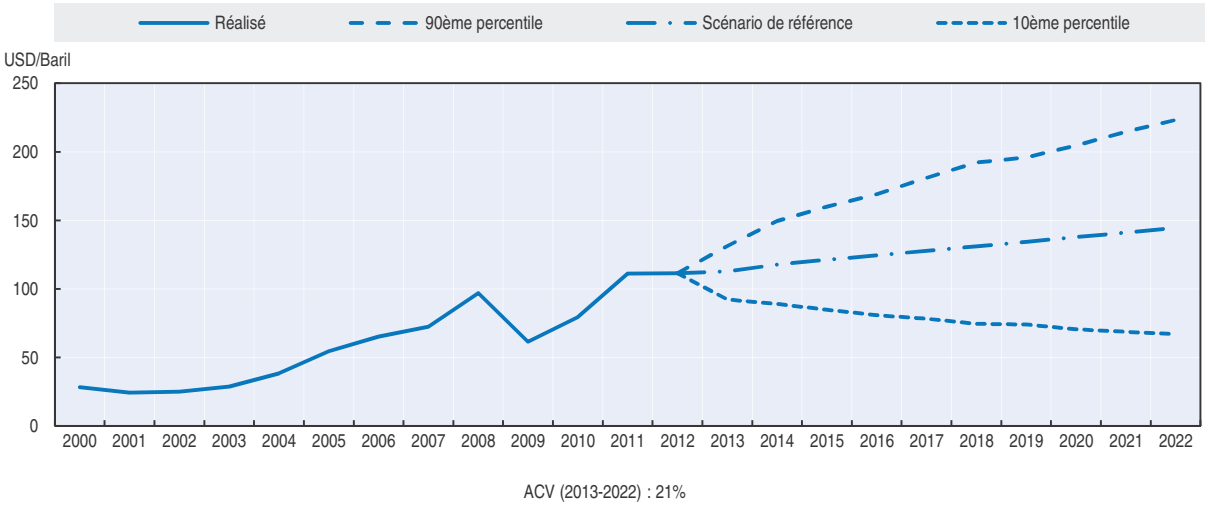
	Brésil	Canada	Chine	UE[1]	Inde	Japon	Russie	États-Unis	Monde
Indice des prix à la consommation	4.4	0.5	2.9	0.8	4.4	0.9	3.4	1.2	
Déflateur du PIB	3.5	2.6	5.5	0.5	3.6	0.9	7.8	0.5	
PIB	2.9	2.5	2.1	2.8	2.4	4.2	6.2	2.7	
Monnaie nationale/USD	22.1	7.9	2.5	10.5	9.6	8.9	14.4		
Prix du pétrole brut									21.3

1. Pour l'IPC, le déflateur du PIB et le PIB, les chiffres concernent l'UE15. Le taux de change est le taux EUR-USD.
Source : JRC-IPTS, Commission européenne.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864873

Les graphiques 1.23 et 1.24 font apparaître les intervalles les plus probables de variation du prix du pétrole brut et du taux de change EUR-USD. Les valeurs inférieures et supérieures les plus extrêmes ont été éliminées pour ne présenter que l'étalement entre les 10^{e} et 90^{e} centiles. Les 10^{e} et 90^{e} centiles des projections du prix mondial du pétrole brut sont d'environ 67 USD et 233 USD /baril pour 2022. Les 10^{e} et 90^{e} centiles du taux de change

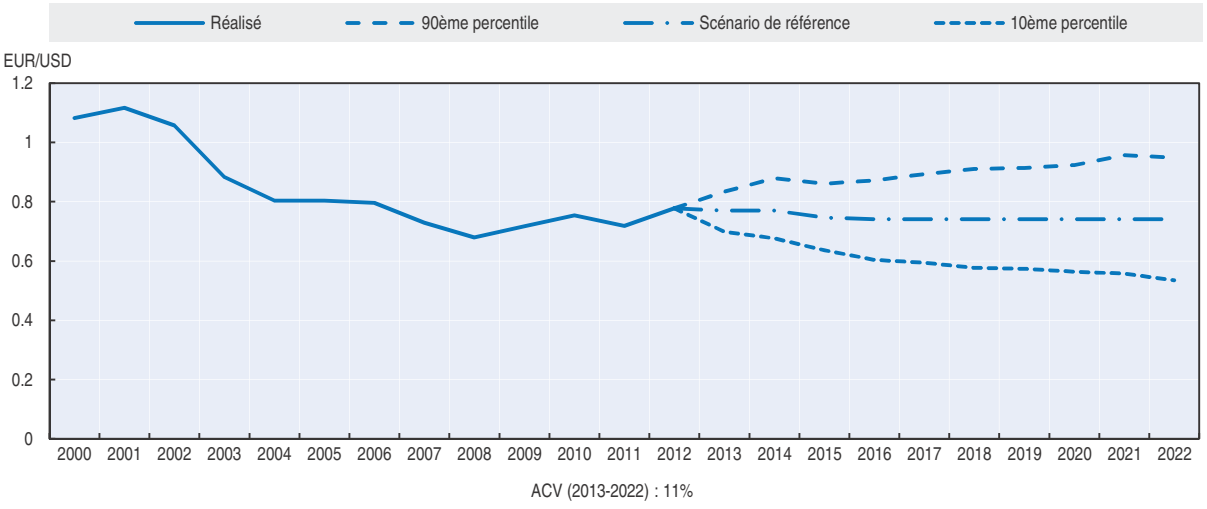
Graphique 1.23. **Prix du pétrole brut (USD/baril)**



Source : JRC-IPTS, Commission européenne.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862593

Graphique 1.24. **Taux de change EUR/USD (en %)**



Source : JRC-IPTS, Commission européenne.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862612

EUR-USD en 2022 sont respectivement de 0.53 EUR et de 0.95 EUR pour un dollar américain, et représentent les limites inférieures et supérieures de la compétitivité de l'UE.

Impact relatif de l'incertitude sur la situation du marché par produit

Le coefficient moyen de variation annuelle permet aussi de représenter le degré de variabilité observé dans les résultats concernant le rendement des cultures simulés à l'aide du modèle AGLINK-COSIMO. Le tableau 1.4 récapitule la variabilité du rendement des principales cultures, qui est liée aux incertitudes analysées.

Les coefficients moyens de variation annuelle présentés dans le tableau 1.4 rendent compte de la variabilité des rendements due uniquement à l'incertitude qui leur est

Tableau 1.4. **Coefficient moyen de variation annuelle (en %) du rendement des principales cultures, 2013-22**

	Argentine	Australie	Brésil	Chine	UE12	UE15	Inde	Kazakhstan	Mexique
Blé tendre	**14**	**70**	**29**	**5**	**15**	**7**	**7**	**30**	**13**
Céréales secondaires	6	19	6	**3**					7
Maïs	**15**		**12**	5	**27**	**8**			**17**
Oléagineux	9	18	5		9	4		**37**	
Colza		**39**		1	**14**	**9**			
Soja	**20**		**12**			1			
Riz	1		1	**3**	2	**21**	**8**		
Betterave à sucre				**25**	**5**	9			
Canne à sucre	**26**	**14**	**5**	**18**			**16**		6

	Paraguay	Russie	Thaïlande	Ukraine	Uruguay	États-Unis	Viet Nam	Monde
Blé tendre	**59**	**20**		**33**	**39**	**10**		2
Céréales secondaires	**22**			**22**	**27**	7		2
Maïs						**15**		
Oléagineux	**19**		1	**25**	1	5	1	2
Colza								
Soja						**11**		
Riz			**5**			**5**	**8**	1
Betterave à sucre		**21**				**15**		3
Canne à sucre			**16**			**8**		2

Source : JRC-IPTS, Commission européenne.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864892

attachée. Les cases en caractères gras correspondent aux rendements qui sont traités comme des variables stochastiques et qui ont subi lors de chaque calcul des « chocs » liés à leur distribution de probabilité. Les coefficients de variation annuelle figurant dans les cases en caractère non-gras correspondent à des cultures qui ne sont pas traitées de manière stochastique mais pour lesquelles les résultats varient selon les calculs en raison de l'incertitude des variables stochastiques, qui leur est transmise via le modèle. Les cases vides correspondent à une valeur nulle : les rendements de ces cultures ne sont pas traités comme des variables stochastiques, et l'incertitude des autres variables, qui leur est transmise via le modèle, est négligeable.

On obtient la plus forte incertitude liée au rendement des cultures en Uruguay, au Paraguay, au Kazakhstan et en Australie et la plus faible en Europe, en Chine et aux États-Unis. L'incertitude moyenne liée au rendement est beaucoup plus faible au niveau mondial qu'aux niveaux national et régional. Il ne faut pas oublier que ces résultats reposent sur la variabilité observée à la fin du XX^{e} et au début du XXI^{e} siècle, et sur l'hypothèse que la variation des rendements n'est pas corrélée entre des régions géographiquement séparées.

Impacts relatifs de l'incertitude macroéconomique et de l'incertitude liée au rendement des cultures

L'impact conjoint de l'incertitude peut être décomposé selon qu'il résulte des conditions macroéconomiques ou du rendement des cultures. Le tableau 1.5 montre les impacts de chaque type d'incertitude pour un certain nombre de variables séparément et conjointement.

Tableau 1.5. **Coefficient moyen de variation annuelle (en %) d'un certain nombre de variables de référence, en fonction de l'incertitude macroéconomique et liée aux rendements des cultures, séparément et conjointement, 2013-22**

Incertitude liée aux rendements des cultures séparément et conjointement, 2013-22

	Production mondiale			Utilisation mondiale			Échanges mondiaux			Prix mondiaux		
	Macro et rendement	Macro	Rendement	Macro et rendement	Macro	Rendement	Macro et rendement	Macro	Rendement	Macro et rendement	Macro	Rendement
Blé	2.5	0.3	2.5	0.9	0.2	0.9	4.4	0.9	4.3	12.9	6.7	10.5
Céréales secondaires	2.4	0.3	2.3	1.0	0.2	1.0	5.0	2.1	4.5	13.4	7.5	10.7
Oléagineux	2.8	0.8	2.7	1.8	0.8	1.6	4.0	1.5	3.8	15.6	8.3	13.4
Riz	1.5	0.5	1.4	1.1	0.5	1.0	3.8	1.2	3.5	11.3	4.4	10.1
Viande bovine	0.5	0.4	0.2	0.5	0.4	0.2	3.3	3.0	1.2	11(7)	11(6)	3(4)
Viande porcine	0.5	0.4	0.3	0.5	0.4	0.3	2.1	1.3	1.6	9(8)	8(7)	5(5)
Viande de volaille	0.8	0.5	0.6	0.8	0.5	0.6	3.1	2.9	1.2	7.7	6.5	4.1
Fromage	0.6	0.5	0.1	0.6	0.5	0.1	2.5	2.2	0.9	6.3	5.5	2.8
Poudre de lait écrémé	0.3	0.2	0.3	0.3	0.2	0.3	0.8	0.5	0.6	5.2	4.5	2.6
Tourteaux protéiques	1.6	0.7	1.5	1.4	0.6	1.3	1.4	0.8	1.1	11.4	8.0	7.8
Huiles végétales	0.9	0.3	0.8	0.7	0.3	0.6	0.6	0.5	0.2	6.9	5.7	3.8
Ethanol	3.4	2.9	1.4	3.4	2.9	1.4	18.4	13.6	10.3	12.7	12.3	2.3
Biodiesel	3.0	2.7	0.9	3.0	2.7	0.9	19.7	18.2	6.4	10.3	9.4	4.3

Note : Le modèle AGLINK-COSIMO distingue deux marchés mondiaux pour ces viandes (Atlantique et Pacifique), les flux d'échanges étant attribués à chacun d'entre eux en fonction du statut de l'exportateur au regard de la fièvre aphteuse, des liens commerciaux bilatéraux préférentiels, etc. La première valeur indiquée du coefficient moyen de variation annuelle des prix mondiaux correspond au marché « Atlantique », la seconde au marché « Pacifique ».
Source : JRC-IPTS, Commission européenne.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864911

L'incertitude liée aux rendements a une incidence importante sur la production et l'utilisation[6] des quatre cultures figurant dans le tableau 1.5. L'incidence est plus marquée pour la production que pour l'utilisation, ce qui témoigne du rôle que jouent les stocks dans la réduction de la pression exercée sur les marchés du côté de l'offre. Le volume des échanges mondiaux de ces produits végétaux est plus incertain que leur production et leur utilisation, cette incertitude étant principalement liée aux rendements des cultures. Toutefois, un certain degré d'incertitude macroéconomique est aussi transmis au volume de ces échanges et, dans le cas du riz, l'incertitude macroéconomique est d'une ampleur comparable à celle liée aux rendements. Les incertitudes se cumulent en ce qui concerne les prix mondiaux, qui s'ajustent pour équilibrer les marchés mondiaux.

Les incertitudes analysées ont moins d'incidence sur les marchés de la viande bovine, de la viande porcine et de la viande de volaille. Pour ces produits, les impacts de l'incertitude macroéconomique sont comparables ou supérieurs à ceux de l'incertitude liée aux rendements. La production de viande porcine et celle de viande de volaille sont plus sensibles que la production de viande bovine à l'incertitude associée au rendement des cultures, compte tenu du recours plus important aux aliments du bétail achetés dans les deux premières filières. Le volume des échanges et les prix mondiaux sont aussi davantage sujets à l'incertitude macroéconomique qu'à l'incertitude liée aux rendements. La production, l'utilisation, les échanges et les prix mondiaux du fromage sont beaucoup plus sensibles à l'incertitude des conditions macroéconomiques qu'à celle liée aux rendements, car sa matière première (le lait) est une part relativement mineure du coût total, les procédés de production sont industrialisés, et, du fait d'une élasticité relativement élevée de la demande par rapport au revenu, les marchés du fromage sont plus influencés par les fluctuations de la demande. Pour ce qui est des tourteaux protéiques et des huiles

végétales, la production et l'utilisation sont plus sensibles à l'incertitude liée aux rendements des cultures qu'aux conditions macroéconomiques. L'incertitude liée aux rendements des cultures a une incidence notable sur les volumes entrant dans les échanges internationaux et pour les prix mondiaux des tourteaux protéiques, alors que dans le cas des huiles végétales, c'est l'incertitude macroéconomique qui intervient le plus en raison de l'utilisation de ces produits comme matière première pour la fabrication de biodiesel.

La production et l'utilisation des deux biocarburants sont potentiellement plus sensibles à l'incertitude macroéconomique (PIB et prix du pétrole brut) transmise du côté de la demande. Toutefois, les marchés intérieurs sont relativement stables[7], l'incertitude étant transmise massivement au volume des échanges et, dans une moindre mesure, aux prix mondiaux.

Risques particuliers

Bien que, dans la présente analyse, on suppose que la dispersion des valeurs incertaines suit une loi normale, c'est-à-dire que l'incertitude d'un déterminant donné est distribuée de manière symétrique autour de sa valeur la plus probable, il reste possible d'étudier les conséquences de risques asymétriques, voire unilatéraux. Ce peut être fait en analysant un sous-ensemble des solutions simulées, dans lequel les valeurs d'un ou de plusieurs déterminants se situent dans un intervalle donné. Par exemple, on pourrait sélectionner des séries basées sur des taux d'inflation exceptionnellement élevés dans une région particulière, ou sur des rendements exceptionnels des cultures destinées à servir de matières premières pour la production de biocarburants à l'échelle mondiale. Une limite de cette approche tient à ce que, si on définit de manière très étroite un risque particulier, il peut en résulter un sous-ensemble de calculs trop restreint pour être fiable. Toutefois, on peut y remédier en augmentant le nombre de tirages de départ.

Pour illustrer cette approche, on a étudié deux scénarios, correspondant chacun à une combinaison de circonstances peu probables : *i)* des rendements inférieurs à la normale pour trois grandes cultures en 2022 ; et *ii)* un prix mondial du pétrole brut plus bas que prévu pendant trois années consécutives (de 2020 à 2022). Pour chaque scénario, on isole de l'ensemble complet des solutions un sous-ensemble de séries correspondant aux fourchettes de valeurs associées aux déterminants concernés pour en analyser les résultats.

L'utilisation des distributions conjointes de probabilité signifie que, dans les sous-ensembles sélectionnés, les moyennes d'autres variables stochastiques, même si elles n'ont pas à être situées dans une fourchette donnée, sont différentes des moyennes obtenues lorsque toutes les solutions de simulation sont prises en compte, et différentes des valeurs tendancielles retenues dans le scénario de référence déterministe. En outre, quand le sous-ensemble est sélectionné selon des critères de rendement des cultures, il est pratiquement certain que les valeurs moyennes des variables macroéconomiques différeront aussi de celles de l'ensemble complet de solutions, du fait des variations d'échantillonnage, même si les variables macroéconomiques et celles liées aux rendements des cultures sont supposées ne pas être corrélées.

Rendements de cultures inférieurs à la normale

Ce scénario a été appliqué aux séries dans lesquelles, en 2022, le rendement du maïs des États-Unis, le rendement du blé de la Fédération de Russie et le rendement du soja du

Brésil sont tous tombés à un niveau compris entre leurs 10e et 50e centiles. On a ainsi obtenu un sous-ensemble de 19 solutions (4.7 % du total des solutions possibles).

Trois rendements seulement ont été abaissés en dessous de leur valeur la plus probable, mais du fait de la corrélation positive existant entre les rendements des cultures au sein des différentes régions, les niveaux de rendement de nombreuses cultures concurrentes ont été également inférieurs à la moyenne. En outre, dans ce sous-ensemble de simulations, le prix du pétrole (supposé ne pas être corrélé avec les rendements) se révèle être inférieur de 7 % à celui du scénario de référence. Les résultats moyens du sous-ensemble sont comparés aux valeurs du scénario de référence déterministe. Les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

Les prix mondiaux des céréales et des oléagineux sont en moyenne considérablement plus élevés dans ce sous-ensemble que dans le scénario de référence (blé : +12 %, céréales secondaires : +16 %, oléagineux : +14 %). Ces fortes augmentations interviennent alors même que la production mondiale de chacune de ces cultures est inférieure d'à peine 2 % seulement aux niveaux de référence, ce qui témoigne des tensions des marchés mondiaux des céréales. Toutefois, au niveau national, la production est en moyenne sensiblement plus faible que dans le scénario de référence de divers grands pays commerçants dont les États-Unis (maïs : -6 %), la Fédération de Russie (blé : -11 %, oléagineux : -11 %), le Brésil (soja : -10 %, canne à sucre : -11 %) et l'Ukraine (blé : -5 %, céréales secondaires : -9 %, oléagineux : -8 %), ce qui permet d'expliquer les résultats obtenus pour les prix mondiaux. Ces tendances diffèrent de celles obtenues pour l'Union européenne, où la production de grandes cultures est supérieure de 2 % ou moins selon la culture, les rendements européens n'étant pas corrélés avec les rendements des régions sélectionnées pour cet exercice.

En moyenne, les prix mondiaux d'autres produits agricoles sont aussi considérablement plus élevés que dans le scénario de référence, entre 5 % et 9 % pour les principales viandes et 4 % pour les produits laitiers. Le volume des échanges mondiaux est inférieur pour toutes les céréales et les oléagineux à l'exception du riz ; il est inchangé pour les viandes et supérieur pour le fromage et le beurre. Les coûts moyens de l'alimentation des ruminants comme des non-ruminants sont sensiblement plus élevés que dans le scénario de référence (+15 % en Australie, +15-16 % en Amérique du Nord selon le pays et le type d'aliment, et +15 % dans l'Union européenne).

La production d'éthanol est en moyenne inférieure de 5 % au niveau de référence, en raison de la hausse des prix des matières premières et du manque de compétitivité par rapport au pétrole brut moins coûteux. Toutefois, la production mondiale de biodiesel et d'huiles végétales n'évolue guère. Les prix mondiaux sont en moyenne supérieurs de 6 % aux niveaux de référence pour l'éthanol et de 3 % pour le biodiesel, ainsi que de 4 % pour les huiles végétales. Le volume des échanges mondiaux de biocarburants est en moyenne beaucoup plus important (éthanol : +9 %, biodiesel : +17 %).

Prix mondial du pétrole brut plus bas que prévu

Pour étudier les incidences de ce risque particulier, on a sélectionné des séries dans lesquelles le prix du pétrole brut se situe entre les 30e et 50e centiles de sa distribution pendant trois ans (de 2020 à 22). Ce critère de sélection a donné un sous-ensemble de 81 séries (20 % du total des solutions possibles), pour lesquelles le prix moyen du pétrole pendant ces trois années s'établit à 117 USD (inférieur de 17 % à la valeur de référence). Dans ce sous-ensemble, le contexte macroéconomique diffère de celui du scénario de

référence : le dollar des États-Unis connaît une légère appréciation par rapport au yen et l'euro perd 2 % de sa valeur par rapport au dollar des États-Unis. En revanche, la valeur du rouble russe et celle du real brésilien par rapport au dollar des États-Unis sont supérieures respectivement de 4 % et de 3 % à celles du scénario de référence. Enfin, cette fourchette de prix mondiaux du pétrole brut plus bas que prévu est associée à des niveaux inférieurs du PIB (-1 %) dans les principaux pays commerçants, dont le Brésil ; c'est seulement en Chine et en Inde que le PIB réel est pratiquement le même que dans le scénario de référence.

Les principaux impacts sur les marchés des produits agricoles sont les suivants. Les prix mondiaux de certaines matières premières destinées à la production de biocarburants sont inférieurs à ceux du scénario de référence [céréales secondaires : -3 %, huiles végétales : -2 %, blé : -4 % (moyennes sur trois ans des moyennes du sous-ensemble)]. Toutefois, certains effets régionaux sur les prix des matières premières sont plus marqués (canne à sucre du Brésil : -6 %, colza de l'Union européenne : -6 %, par exemple). Les prix mondiaux des biocarburants sont également plus bas dans ce sous-ensemble que dans le scénario de référence (éthanol : -7 %, biodiesel : -5 %), reflétant des variations de prix analogues dans les principaux pays producteurs (États-Unis, Brésil et Union européenne). Les baisses les plus fortes de la production de biocarburants se produisent au Brésil (éthanol : -7 %) et aux États-Unis (biodiesel : -5 %). La production de l'UE est inférieure d'environ 2 % pour les deux biocarburants. La perte de compétitivité des biocarburants par rapport au pétrole brut au niveau mondial a pour effet net de faire baisser la production moyenne de 2 à 3 %. L'impact annuel d'un prix du pétrole brut plus bas que prévu sur les variables clés reste constant pendant les trois années étudiées, et aucune tendance liée aux prix du pétrole ne semble se dégager durant ces trois années.

Conclusion

La présente analyse donne un aperçu de la façon dont l'analyse stochastique partielle peut servir à compléter les informations fournies par le scénario de référence déterministe, en montrant quelles sont les variables de référence les plus affectées par l'incertitude associée à un ensemble donné de variables exogènes. En outre, lorsqu'elle porte sur les politiques déclenchées ou modifiées quand une variable dépasse ou n'atteint pas un seuil fixe (par exemple, un quota devient contraignant lorsque le plafond est atteint, ou un paiement agricole devient exigible quand la rentabilité du marché tombe à un niveau donné), l'analyse stochastique partielle peut, dès lors que les incertitudes pertinentes sont prises en compte, indiquer la probabilité que le seuil soit atteint, même si la valeur de référence déterministe de la variable de déclenchement peut elle-même être très éloignée du seuil. On peut aussi utiliser l'analyse stochastique partielle pour étudier les conséquences de certains risques, caractérisés par une ou plusieurs variables incertaines situées à l'intérieur d'une fourchette donnée de valeurs possibles.

L'analyse de sensibilité montre que si le schéma et l'étendue de la variabilité du rendement des cultures qui a été observé au cours des deux dernières décennies se poursuit pendant la décennie suivante, alors l'incertitude autour des rendements des cultures sera la plus importante en Uruguay, au Paraguay, au Kazakhstan et en Australie, et la plus faible en Europe, en Chine et aux États-Unis. L'incertitude moyenne relative au rendement au niveau mondial est beaucoup plus faible qu'au niveau national et régional. Néanmoins, une incertitude importante continuera d'être transmise aux marchés mondiaux des céréales et des oléagineux, l'incertitude relative aux prix sur le marché mondial par rapport au scénario de référence étant environ le double de celle des volumes

échangés. L'incertitude relative au rendement des cultures affectera également les niveaux sur les marchés mondiaux des produits de l'élevage, en particulier les viandes, mais dans une moindre mesure. Sur tous ces marchés, l'incertitude induite par les rendements est aggravée par l'incertitude supposée des variables macroéconomiques clés, les taux de change et le prix du pétrole brut étant les plus variables.

Les projections de référence pour le commerce mondial des biocarburants en 2022 doivent être considérées comme particulièrement incertaines, même avec l'hypothèse que tous les mandats sont remplis. Sur ces marchés, l'incertitude transmise par la variabilité du rendement des cultures est dominée par celle générée par les variables macro-économiques sur la demande en raison des incertitudes pesant sur les revenus et sur les prix des carburants à base de pétrole brut.

Dans le même temps, il est souligné que ce type d'analyse stochastique ne prévoit pas l'évolution des incertitudes futures. Pour obtenir une projection de la façon dont l'incertitude est susceptible d'évoluer dans les années à venir, des informations pertinentes peuvent être fournies par des études statistiques prospectives, la modélisation biophysique ou un panel d'experts. Ces projections de l'incertitude pourraient alors être utilisées comme entrée dans le modèle stochastique. Dans le travail présenté ici, un scénario hypothétique impliquant un profil d'incertitude fondé sur la période historique a été exécuté par le modèle, dans l'esprit d'une analyse de sensibilité, afin d'évaluer la robustesse du scénario de référence déterministe par rapport à ce profil d'incertitude particulier.

Notes

1. Seuls les ratios stocks/consommation de riz, après plusieurs bonnes récoltes consécutives, s'approchent des niveaux historiques enregistrés récemment.
2. FAO (2009), *Comment nourrir le monde en 2050*, Forum d'experts de haut-niveau, Rome, 12-13 octobre.
3. Cette méthodologie est présentée en détail dans : Burrell, A., Z. Nii-Naate (2013): « Partial stochastic analysis with the European Commission's version of the AGLINK-COSIMO model » JRC Scientific and Technical Reports, Commission européenne, JRC76019 : *http://ftp.jrc.es/EURdoc/JRC76019.pdf*.
4. UE15 seulement. L'UE15 représente plus de 90 % du PIB de l'Union européenne.
5. Ces pays représentent plus de 70 % du PIB mondial.
6. Le terme « utilisation » englobe, entre autres, la consommation humaine, l'utilisation à des fins d'alimentation animale, et l'utilisation à des fins de production de biocarburants.
7. Le degré de respect des obligations en matière de biocarburants dans les pays concernés est fixé de manière exogène. Pour plus de détails, se reporter au chapitre sur les biocarburants.

Chapitre 2

Nourrir la Chine : Perspectives et défis pour la prochaine décennie[1]

Introduction

La transformation économique et sociale sans précédent observée en Chine durant les trois ou quatre décennies écoulées est, et demeurera, lourde de conséquences pour les marchés agricoles internationaux visés par la présente édition des *Perspectives*. Alors que ce pays représente désormais un cinquième de la population du globe, ses ressources en terres arables et en eau sont maigres par rapport au nombre d'habitants. D'après les indicateurs, la demande intérieure pour les produits agricoles devrait rester dynamique, mais des problèmes sont à prévoir du côté de la demande. De profondes réformes commerciales ont été entreprises, et, selon les grandes orientations qui seront retenues, la Chine pourrait s'engager plus sur les marchés mondiaux ou chercher par ses propres moyens à répondre à une demande intérieure grandissante.

En une trentaine d'années, la Chine s'est illustrée par sa capacité à augmenter la production agricole et à mieux nourrir une population toujours plus nombreuse. Toutefois, l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en 2001, a marqué un tournant dans la structure des échanges. Tout en maintenant son indépendance économique pour des denrées bien déterminées, au nom de la sécurité alimentaire, la Chine s'est ouverte à certains produits, tels que les oléagineux, pour lesquels les échanges ont enregistré une croissance exponentielle. Dans des filières comme la viande porcine, les produits laitiers, le maïs et le sucre, les importations ont fortement progressé ces dernières années. La hausse des prix de détail des produits alimentaires est très sensible depuis 2000. S'il y a lieu de penser que les gains de productivité peuvent continuer à soutenir le marché intérieur, le manque de terres, d'eau et, à terme, de main-d'œuvre agricole, va sans doute avoir des répercussions négatives du côté de l'offre.

Au plan macroéconomique, l'appréciation du taux de change, liée à la montée en puissance des exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre, a rendu les importations agricoles plus intéressantes. Par ailleurs, la politique agricole de la Chine vise essentiellement à réduire les disparités de revenus entre villes et campagnes (encadré 2.1) et à renforcer la sécurité alimentaire, moyennant des mesures axées sur l'accroissement de la production agricole et les gains de productivité. En outre, les tendances de la consommation chinoise de calories et de protéines montrent que l'écart est de moins en moins grand avec les économies à revenu plus élevé de l'OCDE. Du côté de la demande, les pressions allant de pair avec la forte croissance des revenus vont normalement perdurer à moyen terme, mais elles devraient sensiblement s'atténuer par rapport à la situation récente.

Le présent chapitre commence par passer en revue les résultats obtenus par l'agriculture chinoise durant les décennies écoulées et replace le secteur dans le contexte intérieur et mondial actuel. Sont ensuite abordées les perspectives à moyen terme du pays, compte tenu des éléments moteurs et des choix publics, à l'échelle nationale et internationale. L'examen porte en particulier sur certains facteurs macroéconomiques et démographiques, les nouveaux défis à relever, ainsi que les formes d'intervention dont

dépendront les performances sectorielles. Suivent les projections fondées sur le scénario de référence pour les grands produits de base, puis une évaluation des risques et incertitudes susceptibles d'influer notablement sur les perspectives.

Le scénario de référence est le fruit d'une concertation avec des spécialistes du pays et du secteur, parmi lesquels figuraient pour la première fois des experts des produits de base de l'Institut d'information agricole de l'Académie des sciences agricoles de Chine (CAAS). Il s'agit non pas de faire des prévisions au sens habituel du terme, mais d'apporter des résultats plausibles à l'appui de la réflexion sur les moyens d'action possibles, selon une démarche prospective tenant compte des risques qui se dessinent. Ni le présent chapitre, ni les *Perspectives* en général, ne visent à évaluer les mesures prises ou à formuler des recommandations, la politique agricole étant examinée ici dans l'optique des répercussions sur les marchés et les échanges. Les considérations sur l'infrastructure industrielle et l'environnement de la politique fiscale sont aussi exclus[2].

Les performances de l'agriculture chinoise

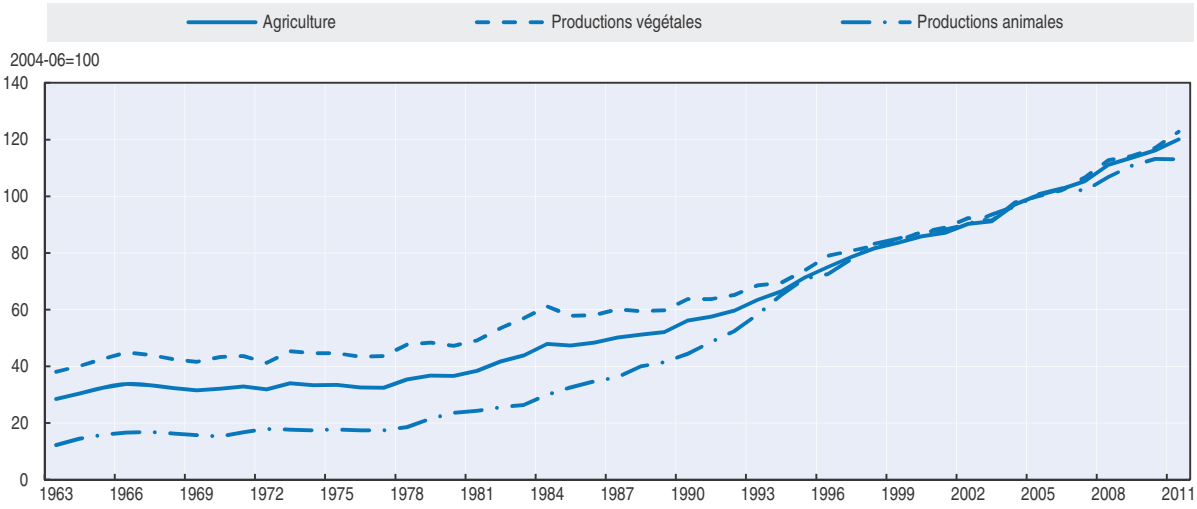
Durant les quatre décennies écoulées, le pays a affiché une croissance vigoureuse. Entre 1980 et 2011, le produit intérieur brut (PIB) de la Chine a été quasiment multiplié par 20 en volume. Dans le même temps, d'après l'indice de production agricole nette de la FAO, le secteur agricole est devenu 4.5 fois plus important. L'essor rapide du revenu national et de la production agricole a contribué à accroître fortement les disponibilités alimentaires du pays tout en améliorant sensiblement l'accès à la nourriture. Beaucoup d'aspects sont à prendre en considération dans cette réussite, notamment l'évolution du cadre d'action, l'augmentation des investissements au niveau national, sans oublier une meilleure productivité des facteurs, dans un contexte marqué non seulement par une accélération des évolutions rurales, démographiques et économiques, mais aussi par une augmentation alarmante des problèmes posés par les terres et les ressources en eau.

Forte croissance de la production

La croissance de l'agriculture s'est rapidement accélérée à la suite des réformes économiques et rurales de la fin des années 1970 (graphique 2.1). La production agricole par habitant, mesurée par l'indice de production agricole nette de la FAO, a enregistré une augmentation de 1.1 % par an seulement entre 1961 et 1978. Or, de 1978 à 2011, la progression annuelle a, en moyenne, dépassé 3.8 % par habitant, s'établissant à 2.9 % pour les cultures et atteignant 5.6 % pour l'élevage, à partir toutefois d'un niveau relativement peu élevé, du fait de la demande liée à une forte hausse des revenus. La production animale a connu après 1986 un essor particulièrement prononcé qui s'est maintenu pendant une dizaine d'années, pour ralentir ensuite à mesure que le marché atteignait un régime de croisière et que la consommation de viande se stabilisait à des niveaux plus élevés. Si la croissance de la production agricole s'est tassée durant la décennie écoulée, elle se situe encore à plus de 3 % par an et par habitant, soit près du double du taux mondial de 1.7 % par an.

Depuis 1978, la production chinoise de grains (comprenant les céréales, principales et secondaires, et les oléagineux), qui s'établissait alors à 305 Mt, a augmenté de 93 % pour passer à 590 Mt en 2012. Parallèlement, les chiffres de production ont été multipliés par 2 pour le coton, par 5 pour les plantes oléagineuses, par 4 pour les plantes sucrières et par 34

Graphique 2.1. **La production agricole en Chine**

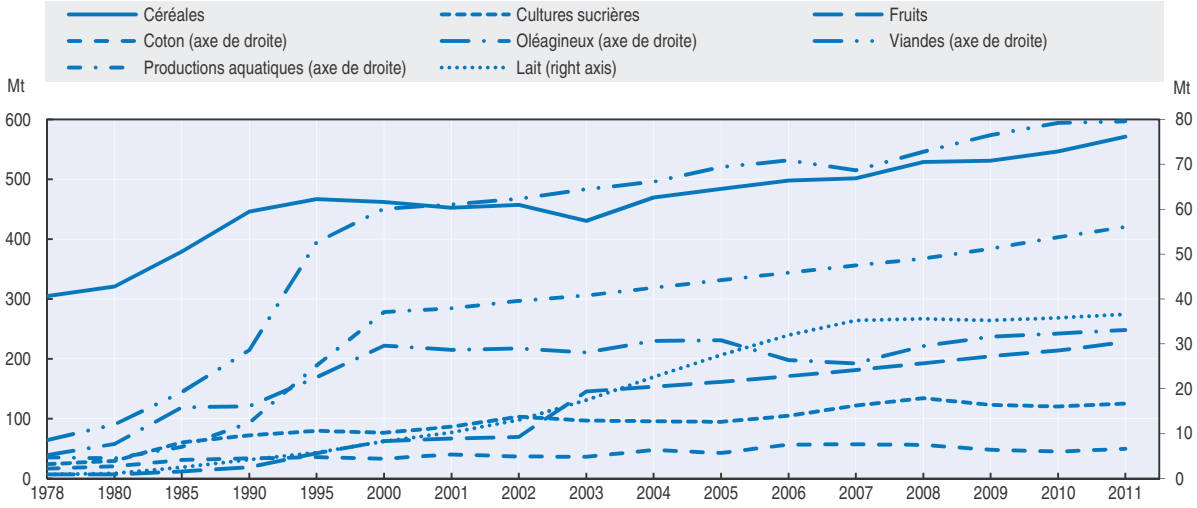


Source : FAOSTAT.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862631

pour les fruits. Malgré la diminution des superficies arables, la production végétale a marqué des progrès appréciables grâce à l'amélioration des rendements et au développement des systèmes de cultures multiples. Au cours de la période considérée, les rendements ont suivi les rythmes annuels d'augmentation suivants : blé, 2.3 % ; maïs, 1.7 % ; riz, 1.2 % ; et soja, 1.2 %. En ce qui concerne les cultures multiples, le ratio surface ensemencée totale/surface arable totale a culminé à 1.35 en 2011 (d'après l'annuaire statistique de la Chine). Les produits de l'élevage et des activités halieutiques et aquacoles ont fortement augmenté par rapport à 1978, de 8 fois pour la viande, de 16 fois pour le lait et de 11 fois pour les espèces aquatiques, les produits de l'aquaculture ayant été quant à eux multipliés par 31 (graphique 2.2).

Graphique 2.2. **Principaux produits de l'agriculture en Chine**



Source : Bureau national des statistiques, Chine.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862650

L'augmentation de la production tient au niveau élevé de l'investissement. L'investissement net réel dans le capital des exploitations a progressé à un rythme de plus de 9 % par an, l'État ayant accordé une grande importance à l'amélioration et à la modernisation des systèmes de production agricole.

- La puissance des machines agricoles a été multipliée par plus de sept durant les trois décennies écoulées. En 2012, la Chine comptait 4.9 millions de tracteurs grands et moyens, 5.1 millions de repiqueuses de riz et 2.3 millions de moissonneuses-batteuses à maïs. Les opérations concernant les semailles et les moissons sont désormais mécanisées à plus de 55 %, non seulement pour le blé, mais aussi pour le riz et le maïs.
- Les infrastructures d'irrigation et de conservation de l'eau ont marqué des progrès notables. En 2011, la superficie effectivement irriguée atteignait 62 Mha, soit 37 % de plus qu'en 1978. Le développement et l'amélioration des infrastructures d'irrigation et de conservation de la ressource en eau ont renforcé les moyens de prévention des catastrophes naturelles, en permettant d'asseoir plus solidement la capacité de production agricole.
- L'agriculture moderne a ouvert de nouveaux horizons. Le modèle de développement agricole a évolué à mesure que des infrastructures plus satisfaisantes venaient à l'appui du secteur. Le cadre d'action favorise davantage les gains de productivité, en donnant une plus grande place aux sciences et technologies, et en prévoyant des dispositions pour améliorer la rentabilité des exploitations et les performances environnementales de l'agriculture.

En 2012, le progrès scientifique et technologique a contribué à hauteur de 54.5 % à la croissance de l'agriculture, soit le double du pourcentage de 27 % observé lors du lancement de la réforme rurale[3]. Parmi les avancées à signaler dans le secteur, figurent certaines technologies fondamentales dont témoignent notamment les hybrides de riz, de maïs et de colza, ainsi que le coton transgénique résistant aux insectes. Les variétés améliorées représentent maintenant plus de 95 % en Chine. Les sciences et technologies agricoles ont amélioré la prévention des maladies végétales et animales et la lutte contre les insectes ravageurs, d'où une diminution des pertes de cultures et d'animaux d'élevage. Grâce à la recherche et à l'innovation, les ressources agricoles et renouvelables sont mieux gérées, ce qui va dans le sens du développement durable et de la conservation des ressources.

Augmentation régulière des revenus ruraux

Depuis le lancement du processus de réformes et d'ouverture, les revenus n'ont pas cessé d'augmenter dans les campagnes, et le niveau de vie s'est sensiblement élevé. En prix constants par habitant, le revenu des ruraux était dix fois plus élevé en 2011 qu'en 1978 (graphique 2.3). Parmi les principaux facteurs en jeu, il faut citer la croissance plus soutenue du secteur agricole, l'amélioration des rémunérations perçues par les travailleurs migrants, l'accroissement des gains tirés d'activités non agricoles en milieu rural, la suppression de l'impôt agricole et l'augmentation des aides à l'agriculture.

Progrès notable de la sécurité alimentaire

Selon la Banque Mondiale, les taux de pauvreté en Chine ont diminué considérablement, de 64 % en 1992 à 12 % en 2009[4]. Les hauts revenus et la croissance de la production agricole aidant, la Chine a pu faire reculer la sous-alimentation. En 1990, le nombre de

Encadré 2.1. **Évolution des priorités de la politique agricole chinoise**

Les grandes orientations de la politique agricole chinoise ont évolué parallèlement aux profondes réformes menées depuis 1978, concrétisées par un passage progressif de l'économie planifiée à une « économie socialiste de marché ».

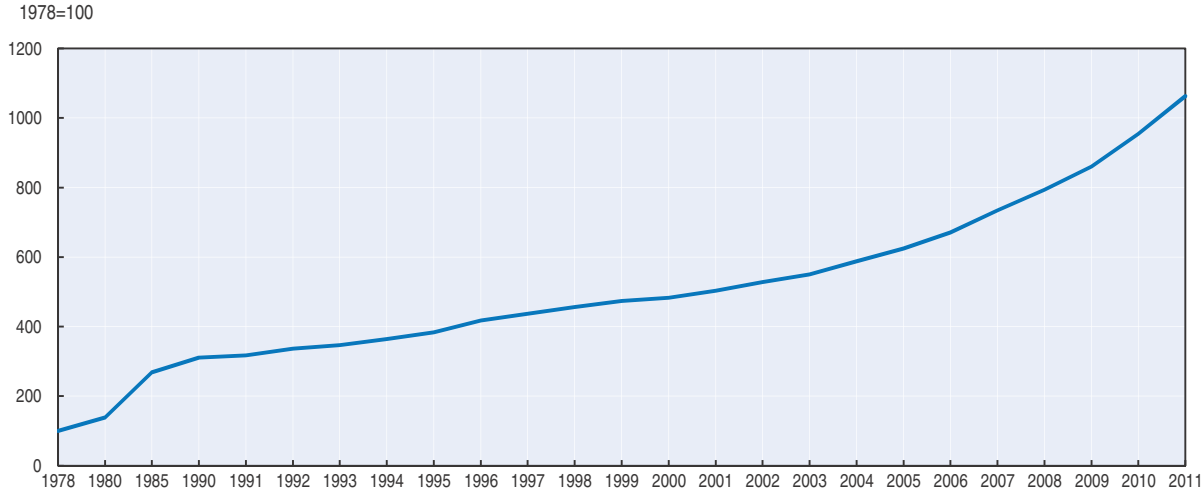
Au cours du processus de réforme, l'agriculture et les campagnes en général ont fortement dynamisé le développement du pays de deux manières. Premièrement, le contexte politico-administratif dans lequel s'inscrivait le secteur agricole a été radicalement transformé au début des années 1980, lorsque le système rigoureusement contrôlé reposant sur les communes populaires a laissé place au « système de responsabilité des ménages », qui a permis aux paysans de louer des terres auprès des collectivités villageoises, en leur donnant une grande autonomie de décision et en les rendant responsables des profits et des pertes liés à leurs activités. Deuxièmement, à la fin des années 1980, pour offrir des débouchés aux travailleurs abandonnant l'agriculture et éviter un exode massif vers les villes, les autorités territoriales ont été incitées à faciliter l'essor d'activités non agricoles, appelées généralement « entreprises de bourgs et de villages », dans les zones rurales. Ce sont surtout ces entreprises rurales qui ont absorbé les effectifs sortis de l'agriculture, indispensables à la croissance et au développement du pays. La Chine s'est singularisée à la fin des années 1980 et dans la décennie suivante par un redéploiement de la main-d'œuvre opéré, pour l'essentiel, au sein de l'économie rurale, et non pas par le biais de mouvements migratoires des campagnes vers les villes (OCDE, 2005).

Jusqu'à la fin des années 1990, la politique agricole avait pour principal objectif d'accroître la production, notamment dans la filière des grains destinés à l'alimentation humaine. Puis la nécessité s'est fait jour de soutenir les revenus ruraux, compte tenu des écarts grandissants entre villes et campagnes. D'où l'adoption de mesures visant non plus à exercer une pression fiscale sur l'agriculture, mais à lui venir en aide. Cette réorientation a coïncidé avec l'adhésion de la Chine à l'OMC, en décembre 2001, qui a soumis les dispositifs de soutien du pays à un cadre réglementaire reconnu à l'échelle internationale. Le soutien des revenus a été encore renforcé en 2004 par le « document n° 1 » (document de la plus haute importance établi chaque année par les autorités centrales). Celui-ci a mis l'accent sur un ensemble de mesures de politique agricole qui, en élargissant la couverture géographique et l'éventail de produits visés, sont devenues déterminantes pour acheminer le soutien au secteur. Le changement d'approche vis-à-vis de l'agriculture en Chine a été illustré de façon symbolique, début 2006, par l'abolition effective de l'impôt agricole qui était resté en vigueur pendant 2 600 ans.

Chaque année depuis 2004, le document n° 1 a mis en avant un aspect ou un autre du développement agricole et rural : en 2011, les économies d'eau, l'objectif étant de parvenir à une utilisation durable des ressources en eau dans un délai de dix ans ; en 2012, l'investissement dans les sciences et techniques agronomiques, visant à stimuler la production agricole et les revenus des exploitants ; et, en 2013, le passage à la grande agriculture, moyennant la création de vastes exploitations individuelles ou familiales et de coopératives, et des arrangements contractuels entre agriculteurs et entreprises (OCDE, 2013).

personnes touchées était estimé à 254 millions, soit 21 % de la population. En 2010, alors que le pays comptait 196 millions d'habitants de plus, le nombre de personnes sous-alimentées était ramené à 158 millions, soit 12 % de la population (tableau 2.1). Malgré ces bons résultats, le défi de la Chine reste de venir à bout du problème.

Graphique 2.3. **Chine : progression du revenu annuel par habitant dans les campagnes**



Source : Bureau national des statistiques, Chine.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862669

Tableau 2.1. **L'insécurité alimentaire en Chine : estimations par la FAO du nombre de personnes sous-alimentées**

	1990-92	1999-2001	2004-06	2007-09	2010-12
Nombre (en millions)	254	187	176	158	158
Part de la population (en %)	21	14	13	12	12

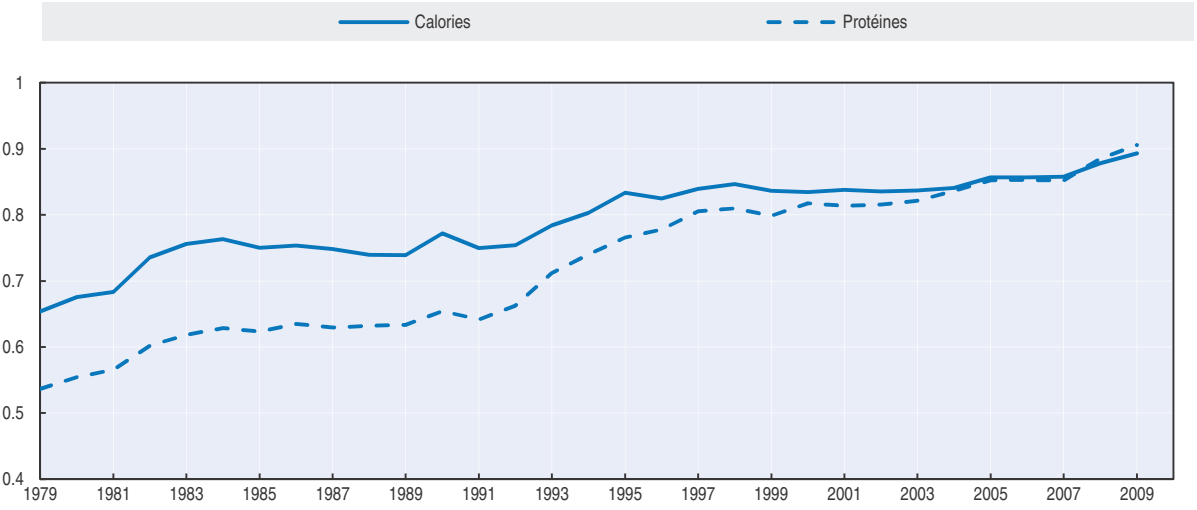
Source : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (2012), FAOSTAT.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864930

Compte tenu des progrès de la consommation, les pressions pourraient s'atténuer à l'avenir du côté de la demande. En 2009, les disponibilités moyennes par jour et par habitant en Chine étaient estimées à 3 038 kcal pour les calories et à 94 g pour les protéines. À titre de comparaison, elles atteignaient respectivement 3 402 kcal et 104 g dans la zone OCDE. La disponibilité en calories de la Chine, rapportée à la moyenne OCDE, s'est établie à 89 %, contre 66 % en 1978 ; pour la consommation de protéines, le ratio est passé de 53 à 90 % (graphique 2.4). Cette rapide convergence, surtout dans le cas des protéines, laisse penser que les disponibilités par habitant en calories et en protéines se rapprochent, pour les deux paramètres, du niveau d'équilibre stable caractéristique des pays de l'OCDE. À mesure que l'écart se réduit, dans un contexte de faible croissance démographique, la poussée de la demande de nourriture va peut-être ralentir. Toutefois, l'approvisionnement accru en protéines sous forme de viande, par exemple, risque de peser davantage sur l'agriculture, en termes de ressources et de coûts.

La sécurité alimentaire s'est nettement améliorée dans les campagnes chinoises, parallèlement à l'élévation du niveau de vie. En termes réels, par habitant, le revenu des ruraux était dix fois plus élevé en 2011 qu'en 1978. La progression des revenus réels a profondément transformé les modes de consommation. Le coefficient d'Engel (part des dépenses consacrées à l'alimentation) a régulièrement baissé pour les ménages des zones rurales, passant de 68 % en 1978 à 40 % en 2011, et les produits de l'élevage ont pris une plus grande importance dans la consommation (tableau 2.2).

Graphique 2.4. **Disponibilités par habitant en calories et en protéines, ratio Chine/moyenne OCDE**



Source : FAOSTAT.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862688

Tableau 2.2. **Chine : consommation alimentaire rurale et urbaine, par catégorie de produits**

	1990	1995	2000	2005	2011
	(en kg par personne et par an)				
Zones rurales					
Grains (non transformés)	262.1	256.1	250.2	208.8	170.7
Viandes et volailles	12.6	13.1	17.2	20.8	20.9
Produits laitiers	1.1	0.6	1.1	2.9	5.2
Prod. halieutiques et aquacoles	2.1	3.4	3.9	4.9	5.4
Huiles végétales	3.5	4.3	5.5	4.9	6.6
Légumes	134	104.6	106.7	102.3	89.4
Zones urbaines					
Grains (non transformés)	158.4	117.6	99.8	93.3	97.8
Viandes et volailles	25.2	23.7	25.5	32.8	35.2
Lait frais	4.6	4.6	9.9	17.9	13.7
Prod. halieutiques et aquacoles	7.7	9.2	11.7	12.6	14.6
Huiles végétales	6.4	7.1	8.2	9.3	9.3
Légumes	138.7	116.5	114.7	118.6	114.6

Notes : Les données ne tiennent pas compte de la consommation hors domicile. Les coefficients de pondération ne sont pas nécessairement les mêmes que pour d'autres sources.
Source : Bureau national des statistiques, Chine.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864949

Échanges : couverture des besoins en produits indispensables à la sécurité alimentaire

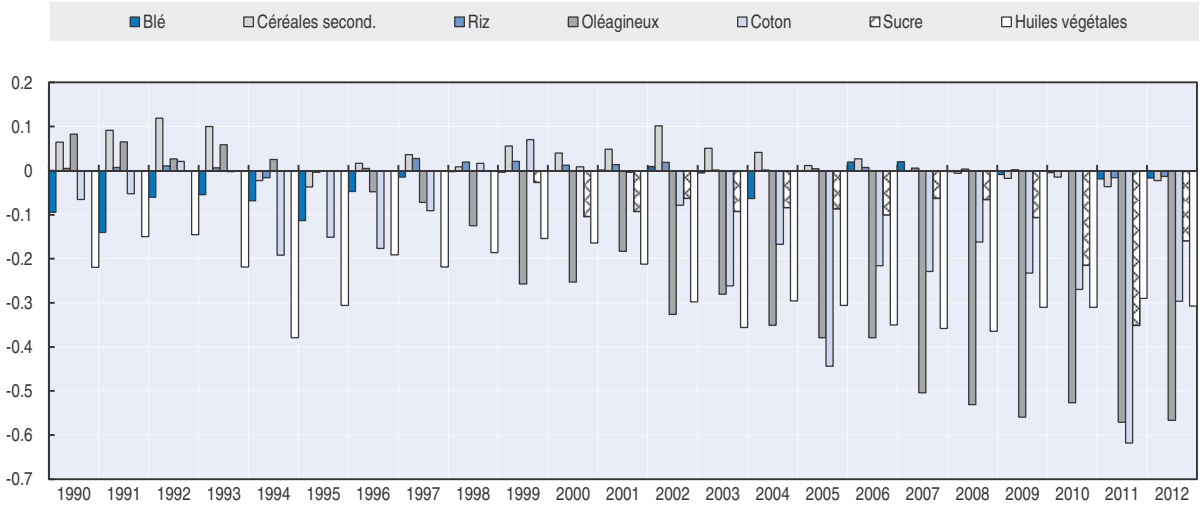
Depuis que la Chine est entrée dans l'OMC, en 2001, son secteur agricole s'est davantage ouvert aux marchés mondiaux et les échanges ont augmenté. La valeur des échanges agricoles (total des importations et des exportations chinoises), qui s'établissait à 27.9 milliards USD en 2001, s'élevait à 155.7 milliards USD en 2012, soit un taux de croissance annuel de 17 % en moyenne. La dépendance commerciale de l'agriculture chinoise (valeur des échanges par unité de PIB agricole) s'est accentuée, de 15 % en 2001 à 21 % en 2011. La dépendance à l'égard des importations a doublé, passant de 6 à 13 %. Le déficit commercial net s'est encore creusé dans le secteur agricole et alimentaire chinois, pour atteindre 31 milliards USD en 2012, contre 18.5 milliards USD en 2011.

L'essor rapide de l'offre et de la demande de denrées, fortement soutenu par la politique générale, s'est accompagné en Chine d'un niveau élevé de couverture des besoins en produits de la filière des grains – blé, riz et céréales secondaires (graphique 2.5) – jugés importants pour la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire. À de rares exceptions près, le taux d'autosuffisance pour chacun de ces produits de base s'est situé entre 0.95 et 1.05 à partir de 1995. Il convient de noter que, depuis 2006, le solde commercial de la Chine est déficitaire concernant les grains cités. Pour parvenir à de tels taux, il a fallu importer d'autres produits végétaux qui entrent en concurrence avec ces produits de base vis-à-vis des terres. Par exemple, dans le cas des oléagineux, le pays arrive désormais en tête des importations mondiales, avec une part de marché estimée à 54 % en 2011-12, représentant plus de 50 % de sa consommation ; ces importations ont eu pour effet de libérer environ 28 Mha de superficies récoltées, d'après le calcul des rendements oléagineux en Chine. De même, en ce qui concerne le coton, le sucre, ainsi que les racines et tubercules, la Chine a vu se dégrader sa position d'importatrice nette car la priorité est allée aux produits indispensables à la sécurité alimentaire dans l'affectation des terres convoitées.

S'agissant des produits de l'élevage, la Chine a maintenu un niveau proche de l'autosuffisance pour toutes les viandes, les exportations nettes se situant autour de 1-3 % de la consommation domestique (graphique 2.6). Toutefois, en 2012, elle a été importatrice nette de viande porcine ; les quelque 600 000 tonnes importées équivalent à moins de 1 % de sa consommation, mais elles occupent une large place dans des échanges mondiaux qui représentent 7.8 Mt environ. Ces dernières années, après la crise de la mélamine, suivie d'une restructuration du secteur laitier chinois, les importations de produits laitiers ont fortement augmenté.

Dans la filière halieutique et aquacole, le solde commercial est positif, et la Chine arrive largement en tête des exportateurs mondiaux. Durant les années écoulées, elle a aussi accru fortement ses importations dans ce domaine, tant pour la consommation intérieure que pour l'industrie halioalimentaire, car une part grandissante de ses exportations porte sur des produits à base de poisson importé.

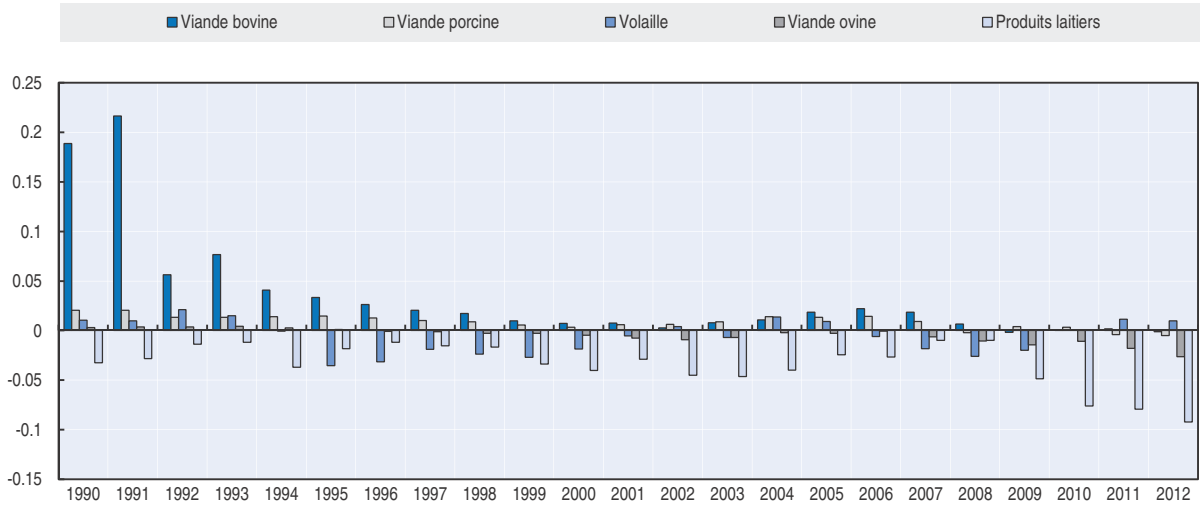
Graphique 2.5. **Chine : taux d'autosuffisance pour les principaux produits végétaux**



Note : Les exportations nettes montrent que les besoins sont plus que satisfaits ; 0 indique que l'autosuffisance est strictement assurée et -1 indique que la consommation intérieure est intégralement couverte par des importations.
Source : FAOSTAT, estimations FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862707

Graphique 2.6. **Chine : taux d'autosuffisance pour les produits animaux**



Note : Les exportations nettes montrent que les besoins sont plus que satisfaits ; 0 indique que l'autosuffisance est strictement assurée et -1 indique que la consommation intérieure est intégralement couverte par des importations.
Source : FAOSTAT, estimations FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862726

Amélioration des marchés

L'agriculture chinoise est longtemps restée étroitement encadrée par l'État. Le processus de développement a fait évoluer les priorités qui lui étaient assignées (encadré 2.1). Les réformes successives ont suscité un changement radical en faisant passer le secteur agricole de l'économie planifiée à l'économie de marché. Les prix ne sont plus fixés comme dans le passé au niveau régional et provincial. Il existe actuellement en Chine plus de 4 300 marchés de gros des produits agricoles, dont plus de 950 représentent un chiffre d'affaires annuel dépassant 100 millions CNY. Les pouvoirs publics ont soutenu la mise en place d'infrastructures pour les marchés de produits agricoles, sur lesquels opèrent maintenant plus de 6 millions d'intermédiaires. Des organisations agricoles et commerciales influentes jouent un grand rôle dans le pilotage des achats et du commerce d'import-export de produits agricoles. Les services marchands ont gagné en ouverture, en cohérence, en compétitivité et en transparence, grâce à des systèmes de traitement rapide et de guichet unique qui facilitent la circulation des produits agricoles.

L'information sur les marchés vient de plus en plus à l'appui de l'efficience commerciale. En 2012, le ministère de l'Agriculture chinois a commencé à recueillir des informations sur les prix à la production, de gros et de détail, de sorte que les relevés de prix journaliers, hebdomadaires, mensuels et trimestriels entrent dans un système intégré de suivi en temps réel. Un système de surveillance et d'alerte rapide concernant les produits agricoles a par ailleurs été créé pour que le secteur puisse mieux répondre aux fluctuations du marché.

D'après des études statistiques récentes, les marchés locaux d'un grand nombre de produits de base sont désormais mieux intégrés à l'échelle nationale, et donc plus efficaces (encadré 2.2). Toutefois, les liens entre les marchés internationaux et les marchés intérieurs varient d'un produit à l'autre. Pour les principaux produits, exception faite de la viande porcine, les prix sont à présent statistiquement reliés au reste du monde. Cependant, dans la plupart des cas, le degré de connexion avec les marchés mondiaux est

faible, le soja étant relativement mieux placé à cet égard. Les marchés restent influencés par les entreprises d'État et par les contingents tarifaires, auxquels s'ajoutent la fixation de prix d'achat minimums et la constitution de stocks pour le riz et le blé.

Encadré 2.2. **Intégration des marchés, à l'intérieur du pays et au niveau international**[1]

Intégration des marchés intérieurs

Le secteur agricole a été longtemps soumis à un régime de prix administrés. Puis, en 1992, la Chine s'est orientée vers une « économie socialiste de marché ». Si les prix d'achat minimums continuent de jouer un grand rôle pour certains produits de base, un assouplissement progressif des contraintes réglementaires a ouvert les marchés agricoles vers l'extérieur. Après les marchés de la viande et des fruits et légumes, le processus a touché les marchés des grains, pour lesquels il a été mené à bien dans l'ensemble du pays en 2004. Des travaux récents fondés sur l'analyse statistique des mouvements de prix montrent que les marchés sont désormais intégrés à l'intérieur de la Chine.

Travaux récents sur l'intégration des marchés en Chine

Auteur	Produit	Période visée	Résultat	Transmission des prix
Tian Zhihong (2012)	Maïs	2001-10	Intégration	Zones productrices => zones déficitaires
Wang Ning (2008)	Blé	jan. 2005-déc. 2007	Intégration	-
Li Min (2006)	Riz	jan. 2001- déc. 2004	Intégration	Zones productrices => zones déficitaires
Tian Xiaochao (2011)	Porc	2000-08	Intégration	Zones productrices => zones déficitaires
Wang Yi (2007)	Pommes	1998-2006	Intégration	Zones importatrices => zones productrices

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865177

Intégration mondiale

D'après des vérifications statistiques portant sur les relevés mensuels des prix des marchés de gros durant la période 1996-2012, exception faite de la viande porcine, les marchés intérieurs des produits de base sont intégrés avec les marchés internationaux. Certains marchés intérieurs, concernant notamment le riz, la viande bovine et la viande porcine, peuvent aussi influer sur les marchés internationaux. Toutefois, les liens sont très variables, à en juger par les indices Timmer/Revallion de connexion des marchés (ICM) récapitulés dans le tableau ci-dessous. Sans surprise, c'est pour le soja, le maïs et le blé que l'ICM est le plus faible (zéro correspondant à la connexion la plus forte), tandis que les liens avec les marchés internationaux sont bien moindres pour des denrées comme le riz et les produits carnés. Des estimations distinctes, réalisées pour les périodes 1996-2004 et 2005-12, font apparaître une augmentation de l'ICM pour le blé, le riz et la viande bovine, et un relâchement des liens ces derniers temps, étant donné que la volatilité des prix internationaux ne s'est pas répercutée sur les marchés intérieurs.

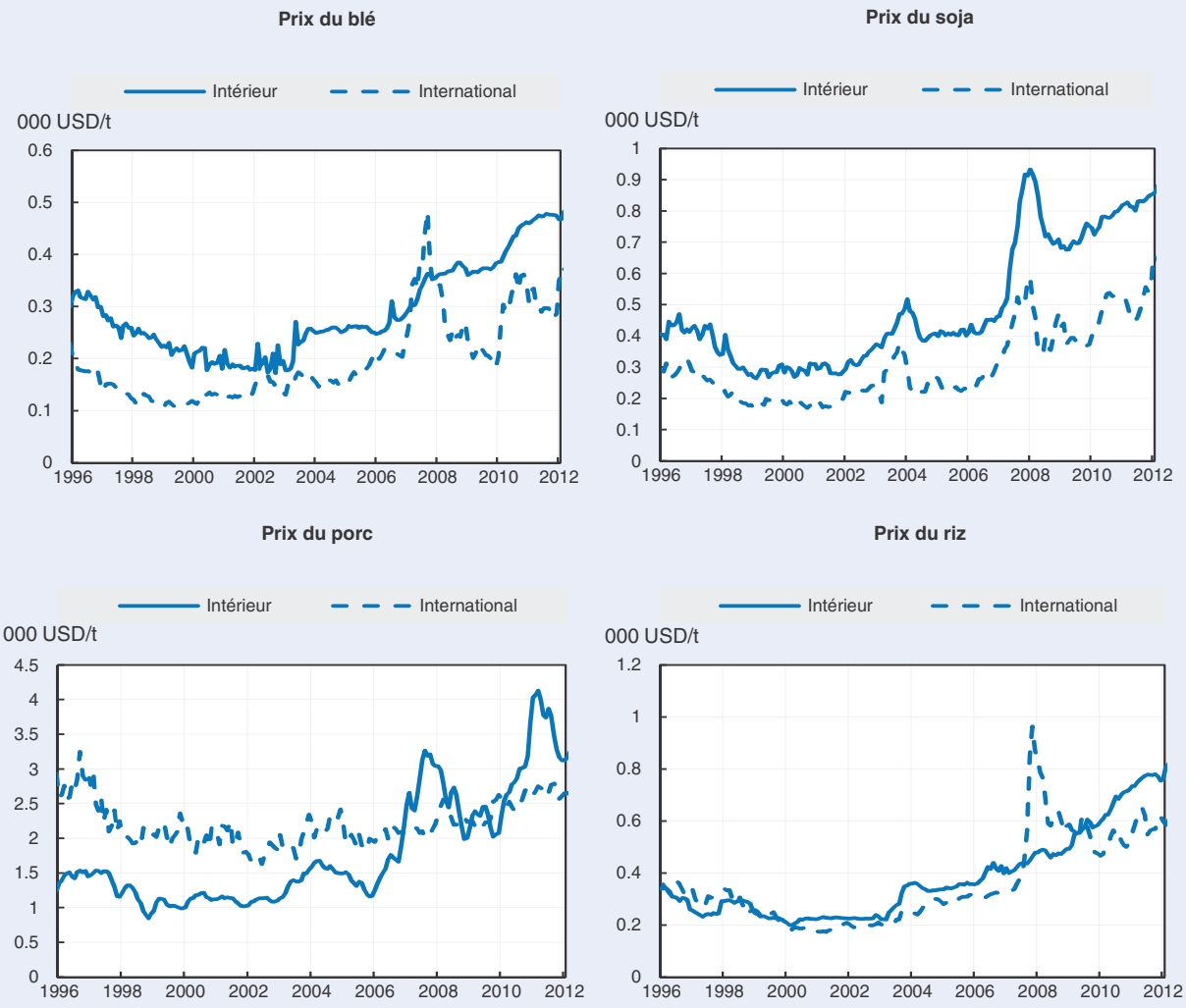
Indices de connexion des marchés

	Maïs	Soja	Blé	Riz	Poulet	Viande bovine	Viande porcine
ICM (1996-2012)	7.1	4.0	10.1	24.6	78.8	55.8	(41.4)
ICM (1996-2004)	(3.4)	2.3	5.4	17.0	(13.5)	8.9	(4.6)
ICM (1996-2004)	(10.2)	3.9	27.5	39.5	(7.0)	(46.9)	(52.3)

Un ICM de 0 correspond à la connexion la plus forte ; plus les valeurs sont élevées, plus la connexion est faible (Timmer, 1984). ICM=(1+b1)/(b3-b1), lorsque le lien de causalité au sens de Granger est avéré entre le prix international et le prix intérieur PD=(1+b1)*PD(-1)+b2*(PI-PI(-1))+(b3-b1)*PI(-1), où PD est le prix intérieur, PI étant le prix international exprimé dans la monnaie du pays. Les résultats de l'ICM donnés entre parenthèses sont sujets à caution car l'intégration statistique n'a pas pu être établie à partir des données se rapportant aux périodes visées.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865196

Encadré 2.2. **Intégration des marchés, à l'intérieur du pays et au niveau international**[1] *(suite)*



Note : Sont visés les prix mensuels allant de janvier 1995 à décembre 2012. Prix intérieurs : prix des marchés de gros, d'après le ministère chinois de l'Agriculture. Prix mondiaux : prix des principaux pays producteurs, d'après la FAO (*www.fao.org/economic/est/prices*). Les tests de cointégration utilisent la méthode de Johannsen.
Source : données du ministère de l'Agriculture de Chine.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864759

1. Contribution de Wu Laping, enseignant à l'Université d'agronomie de Chine. Le terme d'« intégration », au sens statistique, s'applique ici lorsqu'une combinaison linéaire des deux prix (rendus stationnaires par élimination des composantes tendancielles) est une erreur statistique distribuée de façon aléatoire. Par exemple, P-b*WP=U, où P est le prix intérieur, WP, le prix mondial et U, une erreur aléatoire dont la moyenne est égale à zéro.

Les perspectives du secteur agricole chinois

Principaux facteurs favorables et défavorables

L'agriculture chinoise affiche des performances spectaculaires. Toutefois, les tendances récentes du marché amènent à se demander si elle arrive à la croisée des chemins vis-à-vis des marchés internationaux et comment les éléments dynamiques nouveaux vont orienter son développement dans la décennie à venir. L'évolution des contraintes affectant la production agricole, et plus particulièrement l'action des pouvoirs publics dans le secteur, seront déterminantes. Les *Perspectives* portent d'abord sur les principaux facteurs qui, selon les hypothèses retenues, sous-tendront les résultats des dix prochaines années. Ces facteurs sont très nombreux et soulèvent certaines questions épineuses dont la portée, géographique et temporelle, est difficile à apprécier à court, moyen et long terme. Suivent des projections détaillées concernant les marchés des principaux produits agricoles en Chine.

La croissance économique va ralentir, tout en demeurant vigoureuse, ce qui stimulera la demande

La croissance économique de la Chine a pulvérisé tous les records, en se maintenant dans une fourchette de 8 à 12 % par an durant les trois décennies écoulées. Elle s'est surtout appuyée sur une industrie tirée par les exportations, des investissements publics massifs et un « dividende démographique », lié au fléchissement brutal du taux de fécondité après l'instauration de la politique de l'enfant unique en 1979. Le coût relativement bas de la main-d'oeuvre a donné à la Chine un avantage comparatif dans le domaine des produits manufacturés à forte intensité de travail, qui a entraîné l'importation de matières premières et l'exportation de grands volumes de produits finis à valeur ajoutée. Cependant, des signes de ralentissement s'annoncent pour la prochaine décennie, parallèlement à un recul de la compétitivité.

D'après les projections de l'OCDE, la forte croissance du PIB, qui se situe actuellement autour de 8 %, sera peu à peu ramenée à 6 % environ dans les dix années à venir[5]. Le revenu par habitant va néanmoins plus que doubler en Chine durant cette période, non sans influer sur la demande intérieure de produits alimentaires, à commencer par ceux qui sont plus sensibles aux revenus. Le coefficient d'Engel a diminué avec l'augmentation des revenus et devrait encore fortement baisser durant la prochaine décennie, ce qui suppose d'importantes évolutions de la demande alimentaire, surtout si les populations situées dans des tranches inférieures voient elles aussi leur revenus s'élever.

Si la croissance économique peut stimuler la demande, des changements macroéconomiques risquent par ailleurs de limiter la capacité de réaction de l'offre. Premièrement, la monnaie chinoise s'est appréciée en termes nominaux, et plus encore en termes réels. La tendance devrait se poursuivre. Les prix des importations libellés en yuans diminuent, mais la Chine perd en compétitivité vis-à-vis des marchés internationaux. Deuxièmement, le gonflement des taux de rémunération de la main-d'oeuvre, en milieu urbain comme en milieu rural, élève les coûts de production tout au long de la chaîne, des exploitations agricoles jusqu'au commerce de détail en passant par les activités de transformation. Comme indiqué ci-dessous, il ressort des projections démographiques que

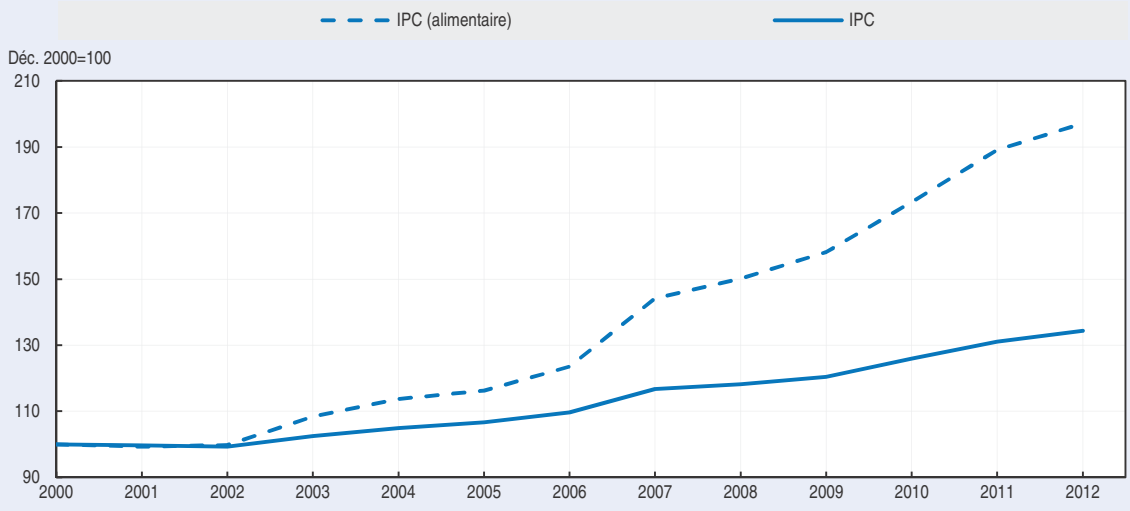
la population en âge de travailler va diminuer en Chine durant la décennie à venir, ce qui devrait accentuer les pressions sur les rémunérations. L'augmentation des coûts pèse sur les revenus agricoles nets et, par exemple, fragilise la filière chinoise du coton, jusqu'alors dominante, par rapport aux concurrents internationaux.

Encadré 2.3. **Défis macroéconomiques à relever en Chine durant la prochaine décennie**

La croissance économique devrait rester robuste en Chine, mais elle comporte certains risques. L'inflation, l'appréciation du taux de change réel, ainsi que l'éventualité d'une déstabilisation du système financier et d'une chute des prix de l'immobilier, sont autant de menaces qui pourraient être exacerbées par de nouveaux chocs externes, notamment si la crise de la zone euro s'aggrave ou si les perspectives économiques des États-Unis s'assombrissent. La Chine connaît déjà une inflation relativement forte, entretenue par les hausses de rémunération de la main-d'oeuvre. Mais l'envolée a été très sensible dans le cas des prix alimentaires, et elle devra être contenue. Sachant que l'alimentation représente actuellement 30 % des dépenses de consommation, des taux élevés d'inflation se répercutent inévitablement sur les revenus réels et la demande des consommateurs, en tirant la croissance économique vers le bas.

Chine : indice des prix à la consommation, 2000-12

Indice, Déc. 2000 = 100



Source : Bloomberg.

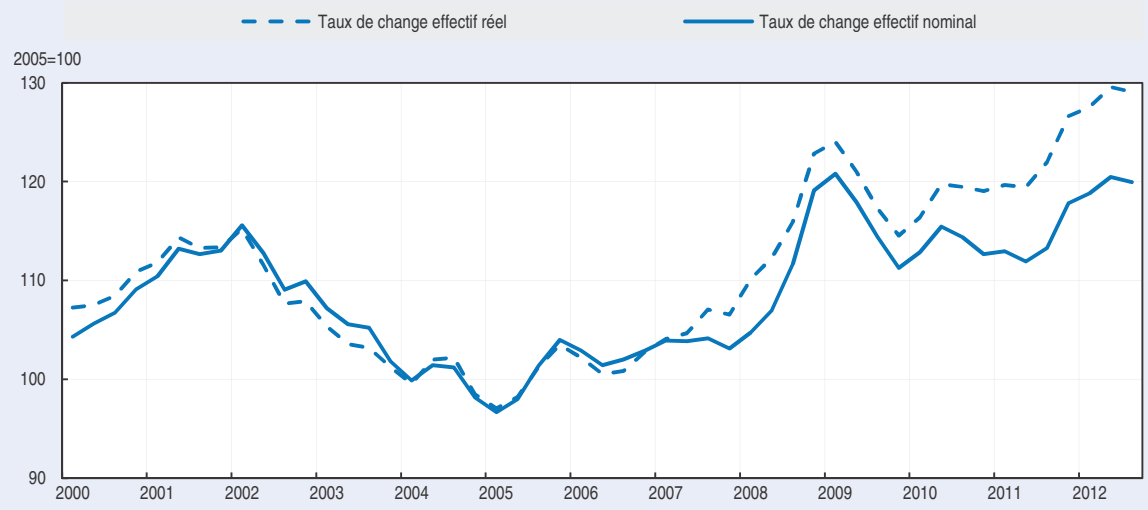
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864778

Le taux de change effectif réel de la Chine (taux nominal corrigé de l'inflation intérieure par rapport à celles des partenaires commerciaux) s'est élevé de 30 % environ depuis 2005. Si la tendance se poursuit, les importations deviendront plus intéressantes, et les prix d'achat minimums pourraient l'emporter sur les marchés. L'État serait amené à augmenter le soutien intérieur et à protéger les producteurs chinois contre la concurrence internationale. Outre les effets à prévoir sur les prix et la consommation des produits du pays, une telle intervention nuirait à la situation budgétaire et ne serait sans doute pas viable sur une longue période.

Encadré 2.3. **Défis macroéconomiques à relever en Chine durant la prochaine décennie** *(suite)*

Chine : Taux de change effectifs réel et nominal

Indice : 2005 = 100

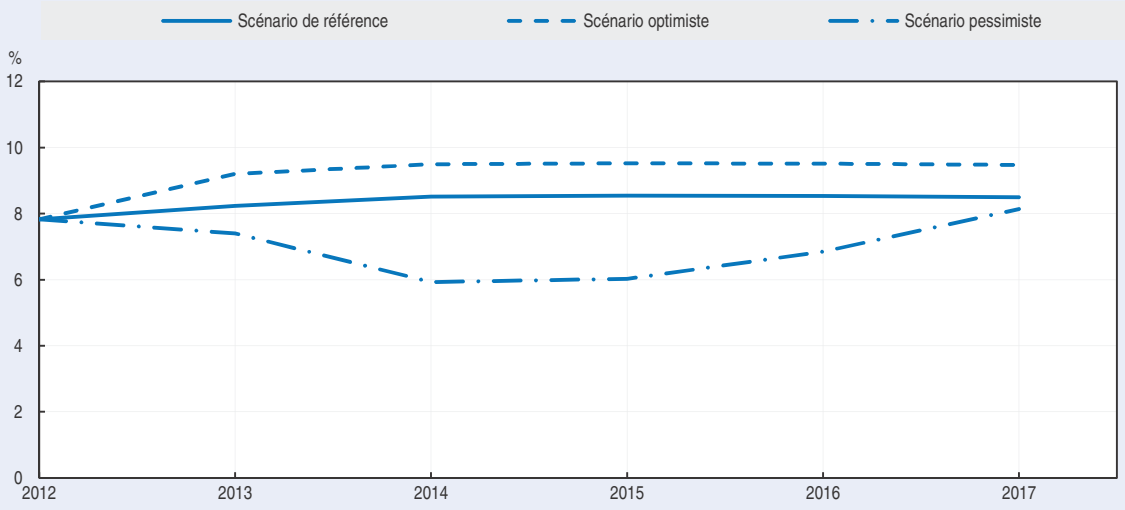


Source : FMI.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864797

D'après les projections de l'OCDE, le rythme de la croissance économique chinoise sera ramené à 6 % par an. Dans les deux scénarios du FMI, l'un optimiste et l'autre pessimiste, il se situe entre 6 et 9 %, soit une fourchette assez large, mais la croissance escomptée reste vigoureuse. Toutefois, une diminution de la population active a été récemment observée pour la première fois en Chine (Financial Times, 2013), et certains signes laissent entrevoir un manque de main-d'œuvre dans un avenir proche. En termes réels, les salaires moyens ont plus que triplé depuis 2000 dans bien des endroits (FMI, 2012b). Or, tôt ou tard, la Chine atteindra le « tournant de Lewis », moment où la hausse des rémunérations entame la compétitivité et compromet la poursuite de la croissance économique (Cai et Wang, 2012 ; FMI, 2012b).

Chine : Scénarios de croissance du PIB



Source : Calculs du FMI et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864816

L'évolution démographique freinera l'offre, mais elle dynamisera la demande de produits à valeur ajoutée

Après avoir atteint le niveau sans précédent de 844 millions de personnes en 1992, la population rurale chinoise a été ramenée à 695 millions en 2012, soit environ 150 millions de moins. Les projections démographiques des Nations Unies indiquent une nouvelle perte nette de 100 millions de ruraux en Chine à l'horizon 2022. Ces chiffres sont considérables ; d'importantes conséquences s'ensuivent pour la main-d'oeuvre agricole, la structure des exploitations, la gestion des terres et, au-delà, l'activité économique dans les campagnes[6].

D'autres évolutions démographiques et économiques viennent encore compliquer le tableau dans les zones rurales. Le coup de frein donné par la politique de planification des naissances (1978) à l'augmentation de la population a, dans un premier temps, apporté un dividende démographique avec un revenu par habitant plus élevé et des actifs proportionnellement plus nombreux, mais il a entraîné peu après un rétrécissement accéléré de la pyramide des âges. L'exode rural, favorisé par les rémunérations plus intéressantes proposées dans les zones urbaines, notamment aux travailleurs mieux formés et plus jeunes, a eu pour effet un vieillissement de la population active dans les campagnes chinoises. Par ailleurs, le régime d'occupation des terres n'incite sans doute guère les jeunes agriculteurs à rester dans les zones rurales et à investir dans des technologies améliorant la productivité. En pratique, cette situation va continuer à priver le secteur de la main-d'œuvre moderne et qualifiée dont il a besoin pour passer à des activités agricoles plus complexes et à plus grande échelle, notamment pour utiliser des machines et équipements de pointe, diagnostiquer les maladies et repérer les ravageurs, recourir à différentes formes d'investissement et de commercialisation et gérer efficacement de véritables entreprises agricoles. Au bout du compte, elle nuira à la productivité, en limitant la capacité potentielle d'offre et en compromettant la compétitivité de l'agriculture.

Du côté de la demande, l'accroissement démographique va se poursuivre, à un rythme cependant plus lent de 0.3 % par an, contre 0.5 % durant la décennie passée. L'augmentation rapide de la population urbaine continuera de se répercuter sur les tendances de la demande alimentaire. D'après les Nations Unies, la Chine comptera 38 millions d'habitants de plus en 2022, soit un total de 1.392 milliard, mais 138 millions de personnes pourraient s'ajouter dans le même temps à la population urbaine. En 2011, le revenu net moyen des citadins était près de trois fois supérieur à celui des ruraux. Le tableau 2.2 met en évidence des modes de consommation très contrastés. Non seulement la consommation alimentaire est plus importante dans les villes, où les revenus sont plus élevés, mais elle fait aussi une part bien plus grande aux produits carnés, laitiers et à base de poisson. Les tendances démographiques iront dans le sens de l'évolution des régimes alimentaires, autrement dit d'une demande croissante de céréales fourragères et de tourteaux protéiques. Elles supposent également des filières agroalimentaires qui imposent des règles de qualité et de sécurité à toutes les étapes, de la production primaire à la commercialisation. Néanmoins, d'après les données actuelles sur la consommation apparente, les quantités de viande et de poisson sont les mêmes en Chine que dans beaucoup de pays de l'OCDE, et l'évolution des différents aliments entrant dans les apports de protéines au cours de la décennie à venir mérite de retenir l'attention.

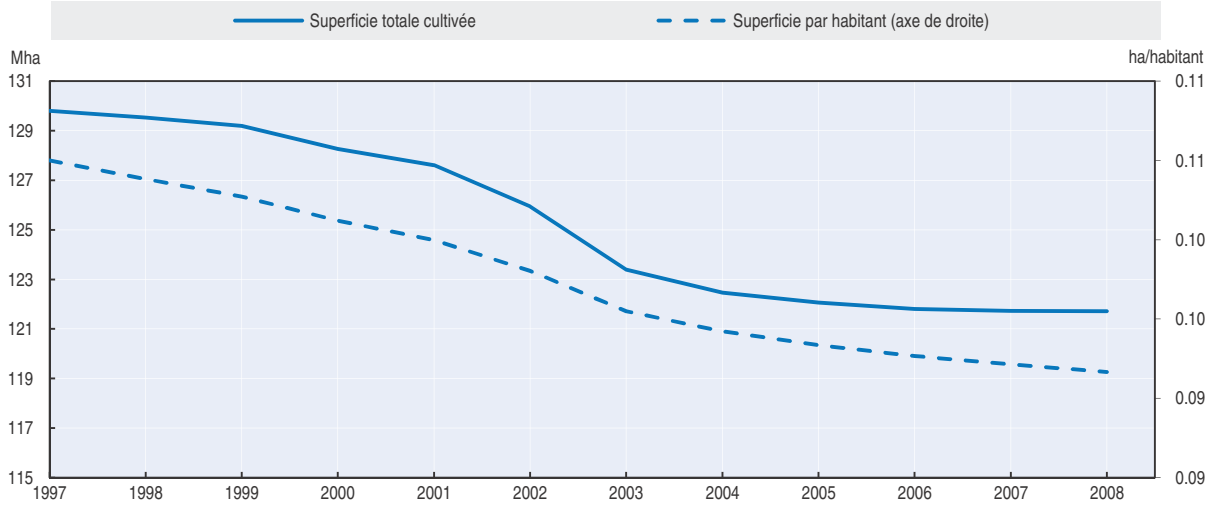
Les surfaces arables vont cesser de diminuer, mais il faut s'attendre à une baisse de qualité des terres, qui ralentira la croissance des rendements des cultures

Comme indiqué dans la section précédente, la main-d'oeuvre de qualité se raréfie et devient plus chère dans la Chine rurale. Mais, à l'évidence, les principaux obstacles au

développement de la production agricole tiennent aux ressources en terres et en eau. Bien que son territoire cultivable place la Chine au troisième rang à l'échelle de la planète, la disponibilité en terres arables par habitant représente moins de la moitié de la moyenne mondiale (0.09 ha/habitant, contre 0.22) et un quart environ de la moyenne OCDE (0.35 ha/habitant).

Les superficies cultivées du pays (terres arables couvertes de cultures permanentes, notamment) ont récemment connu une diminution rapide. D'après les statistiques du ministère des Terres et des Ressources naturelles, elles sont passées de 129.8 Mha en 1997 à 121.7 Mha en 2008, soit une baisse de 6.2 % (graphique 2.7). Durant la période couverte par le 10e plan quinquennal (2001-05), ce recul a été principalement lié au volet agricole prévoyant la mise de terres hors culture pour des raisons écologiques. Toutefois, le 11e plan quinquennal (2006-10) a mis un terme au processus et fixé une « ligne rouge » qui oblige à maintenir une superficie minimum de 120 Mha. Dans le cadre du 12e plan quinquennal, la ligne rouge demeurera applicable jusqu'en 2015. Les *Perspectives* partent de l'hypothèse que la mesure sera prorogée au moins jusqu'en 2022 et que les terres visées resteront consacrées à l'agriculture pendant toutes ces années. Cependant, les pressions liées à l'urbanisation croissante empêcheront vraisemblablement toute expansion du territoire cultivable et, dès lors que les cultures multiples s'approchent du niveau optimal, les terres continueront de faire l'objet d'une vive concurrence.

Graphique 2.7. **Chine : Superficies cultivées**



Source : Bureau national des statistiques, Chine.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862745

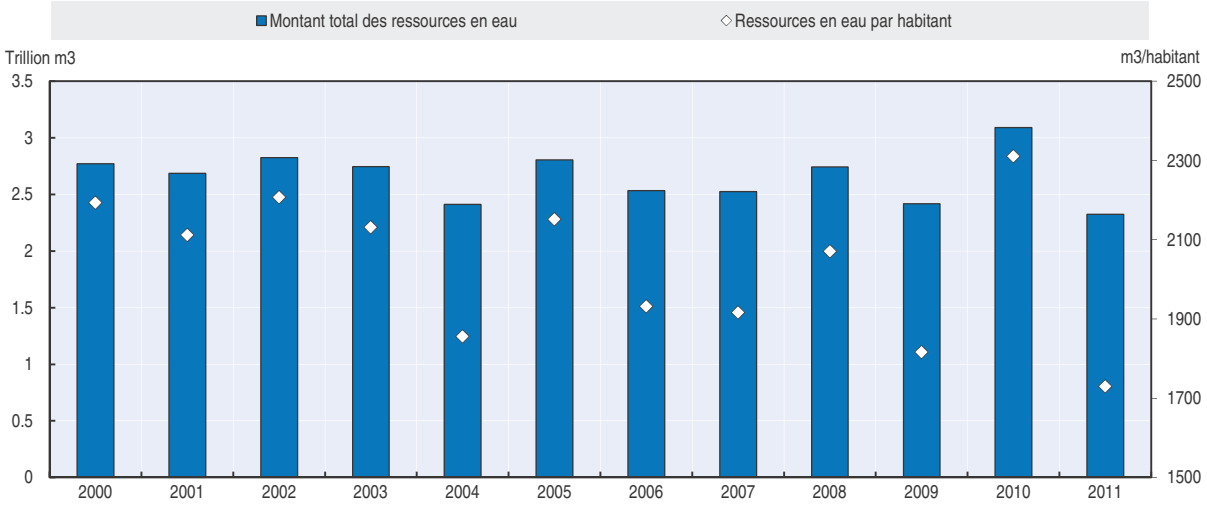
La qualité des terres cultivées tend par ailleurs à se dégrader. Selon les estimations actuelles, 70 % affichent un faible rendement. La qualité du sol tend à baisser. Du fait d'une sérieuse érosion eau/terre et d'une salinisation/acidification des sols, la dégradation des terres s'est élevée à plus de 40 % de la superficie totale de terres arables. Tout d'abord, la salinisation des terres agricoles a pris une ampleur grandissante dans les oasis du nord. Dans la région autonome du Ningxia, c'est désormais l'un des principaux obstacles à la production agricole tributaire de l'irrigation dans le bassin du Huanghe (fleuve Jaune), et les problèmes d'alcalinité et de salinité touchent plus de 49 % du total des surfaces cultivées dans la circonscription de Yinchuan. Ensuite, l'érosion éolienne et la désertification

ne cessent de s'étendre. Accentuées par le changement climatique, la baisse des précipitations, la diminution des écoulements de surface et l'appauvrissement des nappes souterraines, elles constituent une grave menace dans le nord de la Chine, surtout dans les espaces consacrés aux cultures et à l'élevage. La pollution des sols est devenue préoccupante dans bien des endroits. Autour des grandes villes, les terres agricoles subissent les répercussions des eaux d'égout, des ordures ménagères et de divers polluants. Près des sites miniers, elles sont polluées par des scories et des effluents nocifs. À proximité des usines, elles ressentent les effets des émissions et eaux usées industrielles. D'après des statistiques récentes, la proportion du territoire cultivable chinois est affecté à des degrés divers par la pollution frôle les 20 %. Il faut donc s'attendre à des conséquences négatives pour la productivité et les coûts de production encourus pourraient augmenter pour pallier les atteintes environnementales.

Des ressources en eaux moins abondantes et plus variables – l'impact du changement climatique est indéniable

La Chine est confrontée à des pénuries d'eau, associées à des niveaux de précipitations peu élevés et à de fortes variations annuelles (graphique 2.8). Durant la période 2000-11, le total de ses ressources en eau la classait dans l'absolu au quatrième rang sur la planète, mais les quantités par habitant ne représentaient qu'un quart de la moyenne mondiale. Le total annuel du pays s'établit en moyenne à 2 700 milliards de m^3 ; il a atteint 3 100 milliards de m^3 en 2010, pour descendre ensuite à 2 300 milliards de m^3 en 2011, soit 33 % de moins. Les ressources en eau par habitant sont passées de 2 194 m^3 en 2000 à 1 730 m^3 en 2011, la moyenne annuelle étant de 2 036 m^3 seulement.

Graphique 2.8. **Fluctuations des ressources en eau de la Chine**



Source : Bureau national des statistiques, Chine.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862764

Bien que sa part ait baissé durant la décennie écoulée, l'agriculture représente encore plus de 60 % dans la consommation totale d'eau. Compte tenu du changement climatique, la réduction des quantités utilisables par le secteur risque de nuire à la stabilité de la production alimentaire. Selon certains experts, pour produire une tonne de grains il faut environ 1 300 m^3 d'eau en Chine, contre moins de 1 000 m^3 dans les pays développés.

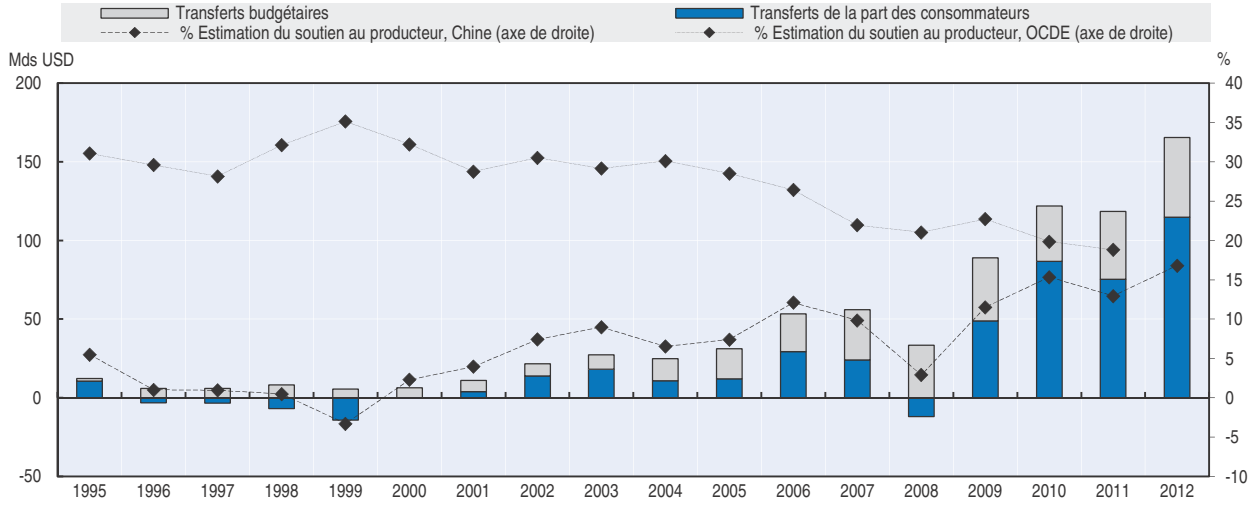
Depuis 2000, la Chine souffre d'un déficit d'eau d'irrigation de quelque 40 milliards m^3, soit l'équivalent de la demande en eau de 30 Mt de grains, volume qui représente approximativement 5 % de la production actuelle dans cette filière. La pénurie, ainsi que les problèmes liés à la pollution de l'eau, pourraient par ailleurs entraver ultérieurement l'expansion de la production aquacole.

Le cadre d'action va rester favorable

La présente édition des *Perspectives* table sur le maintien du cadre d'action actuel durant la prochaine décennie. Si la politique gouvernementale est allée dans le sens d'une intégration des marchés intérieurs et, dans certains cas, d'une multiplication des liens avec les marchés internationaux, l'estimation du soutien aux producteurs (ESP), selon la méthode de l'OCDE, montre une augmentation de l'appui dont bénéficient les agriculteurs en Chine, correspondant à des transferts plus élevés sous la forme de subventions et de soutien des prix en faveur des producteurs[7]. Tout en restant inférieur à la moyenne OCDE, cet indicateur est en hausse depuis 2000 (graphique 2.9). Les transferts opérés témoignent d'une volonté de venir en aide aux agriculteurs et aux populations rurales, compte tenu des fortes pressions en faveur de l'ajustement.

L'ESP met en évidence la nature et la portée des mesures prises pour accroître les revenus des agriculteurs. Le soutien passe surtout par des transferts provenant des consommateurs, liés à la fixation de prix d'achat minimums pour le riz et le blé et au nombre croissant de produits agricoles visés par des mécanismes d'intervention sur les marchés. Le fait de maintenir les prix à un niveau plus élevé qu'en l'absence de mesure revient à transférer un certain montant des consommateurs vers les producteurs. Plus précisément, si les prix d'achat minimums sont corrigés de l'inflation interne, les niveaux deviennent bien supérieurs à ceux des prix internationaux, avec pour effet d'attirer des importations dans la limite des contingents tarifaires, voire au-delà. Le montant des transferts ainsi effectués s'est orienté en hausse depuis la fin des années 1990, mais il a fortement fluctué ces dix dernières années, notamment à cause des mesures prises par les pouvoirs publics pour concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs dans un contexte de volatilité des prix sur les

Graphique 2.9. **Chine : niveau et composition de l'ESP, 1995-2012**



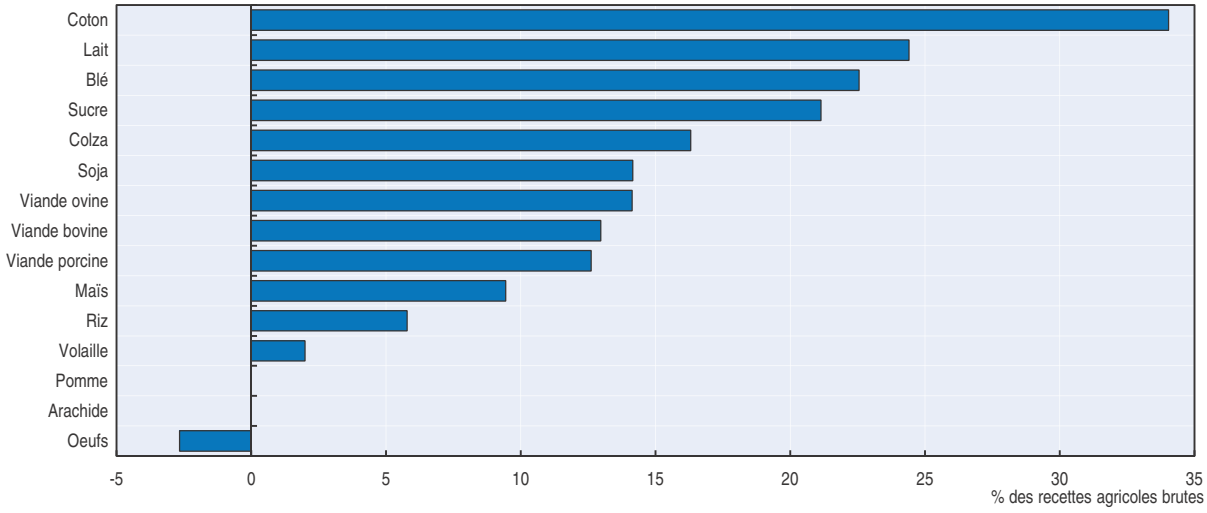
Source : OCDE (2013), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862783

marchés internationaux. En conséquence, l'élévation des prix internationaux des produits agricoles, observée par exemple en 2007 et 2008, s'est transmise en partie seulement sur les marchés intérieurs, d'où une baisse importante de l'indicateur mesurant le soutien des prix du marché en faveur des agriculteurs. Le soutien des prix du marché a été négatif en 2008, car les prix internationaux dépassaient les prix intérieurs, mais il s'est redressé depuis lors, à mesure que les prix internationaux descendaient par rapport à leurs niveaux record et que les prix d'achat minimums s'élevaient.

Les transferts budgétaires destinés aux producteurs ne cessent de progresser depuis la fin des années 1990, et passent essentiellement par des paiements directs aux producteurs de grains, des paiements compensant la hausse de prix des intrants agricoles, en particulier des engrais et des carburants, des paiements destinés à favoriser l'utilisation de semences améliorées et des subventions à l'achat de machines agricoles. Ces transferts vont dans la bonne direction car ils prennent de plus en plus la forme de versements directs à un taux forfaitaire, de sorte qu'ils soutiennent efficacement le revenu des agriculteurs sans trop influer sur la production et les échanges. En rapportant la somme des deux types de transferts aux recettes agricoles brutes (ESP en %), on constate que le niveau de soutien s'élève en Chine et tend à se rapprocher de la moyenne OCDE (graphique 2.9). L'indicateur concernant les transferts des consommateurs et contribuables par produit, en proportion des recettes agricoles brutes (transferts au titre d'un seul produit – TSP – aux producteurs), met en évidence de grandes différences d'un produit à l'autre : le pourcentage va de plus de 20 % pour le coton, le blé, le lait et le sucre à zéro pour les pommes et arachides exportables, et il est même légèrement négatif pour les œufs (graphique 2.10).

Malgré ces mesures de soutien de l'OCDE, le soutien interne de la Chine reste bien en deça de ses engagements envers l'OMC, avec des subventions de la catégorie verte de 88 milliards d'USD et 100 milliards d'USD en 2009 et 2010 respectivement. Pour la catégorie orange, les subventions non spécifiques étaient de 1.6 % pour les produits non spécifiques de ces années, et les subventions spécifiques aux produits représentaient moins de 8.5 % de la valeur des productions agricoles[8].

Graphique 2.10. **Chine : TSP aux producteurs par produit, 2010-12**



Source : OCDE (2013), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862802

Les grandes priorités à moyen terme de la Chine, et le succès des efforts déployés, vont grandement influer sur la structure et la production du secteur agricole au cours de la prochaine décennie. L'encadré 2.4 récapitule les priorités affichées. La définition de finalités précises et d'objectifs chiffrés et mesurables facilitera le suivi et l'évaluation des progrès réalisés.

Encadré 2.4. **Grandes priorités à moyen terme de la Chine**

Les grandes priorités à moyen terme du pays sont énoncées dans le 12e plan quinquennal pour le développement économique et social national de la République populaire de Chine (2011-15), et en particulier dans le volet concernant le développement d'une agriculture moderne, qui vise à remédier aux « trois problèmes ruraux » (*Sannong*) : l'agriculture, les campagnes et les paysans. Elles mettent l'accent sur plusieurs aspects.

- Préserver la sécurité céréalière du pays, transformer le développement agricole et améliorer la capacité de production agricole.
- Élever les revenus et améliorer le sort des paysans, réduire les écarts de niveau de vie entre zones urbaines et zones rurales.
- Veiller à la qualité et à la sécurité des produits alimentaires.
- Protéger les ressources agricoles et promouvoir la viabilité écologique.

Le 12e plan quinquennal est notamment axé sur les objectifs ci-dessous.

- Maintenir une superficie consacrée aux grains supérieure à 106.7 Mha, et parvenir à une capacité globale de production dépassant 540 Mt[1]. Faire en sorte que la production alimentaire couvre généralement les besoins.
- Augmenter le revenu annuel net par habitant de plus de 7 % dans les zones rurales, et diminuer fortement le nombre de personnes touchées par la pauvreté.
- Irriguer 2.7 Mha de terres agricoles supplémentaires, porter à 0.53 le coefficient d'utilisation de l'eau d'irrigation et enrayer la dégradation des prairies.
- Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources et la productivité des terres, renforcer la prévention des risques et développer les capacités de gestion des situations d'urgence.

Les principales mesures prises par le gouvernement se déclineront comme suit.

- Renforcer le développement agricole et la réforme institutionnelle.
- Renforcer le soutien des politiques et la protection de l'agriculture.
- Promouvoir l'ouverture des marchés agricoles.
- Améliorer et développer le système juridique pour soutenir les secteurs agricole et alimentaire.

1. Dans les documents chinois, les « grains » englobent le riz (non décortiqué), le blé, le maïs et autres céréales secondaires, le soja et les tubercules (matière sèche).

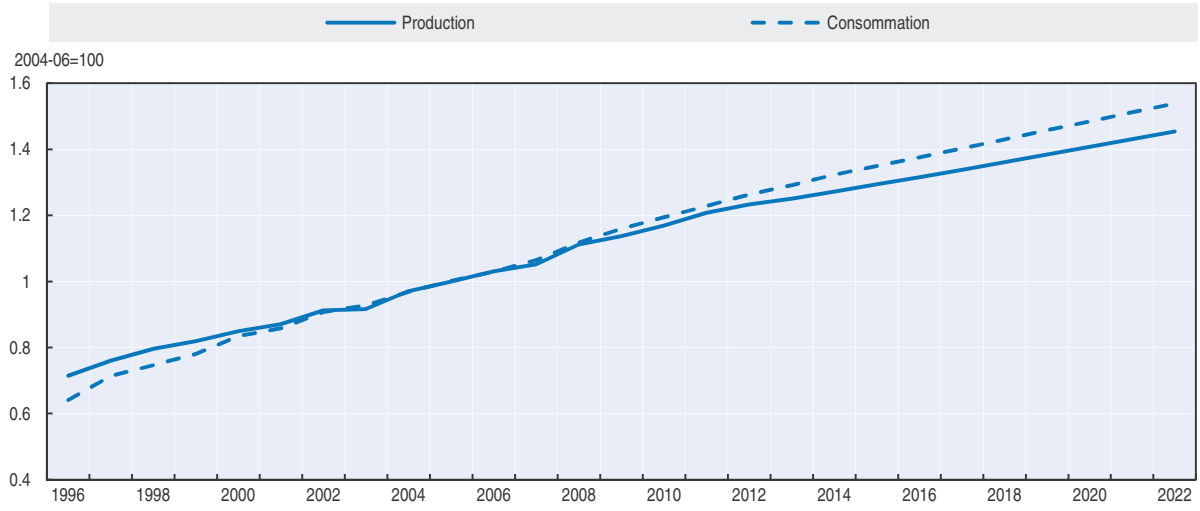
Perspectives des produits de base en Chine pour 2013-22

Vue d'ensemble

Compte tenu des principales forces à l'œuvre et des contraintes croissantes qui pèsent sur la production, comme évoqué à la section précédente, la principale inconnue des perspectives des produits de base en Chine est de savoir si l'offre pourra suivre le rythme de croissance de la demande. Selon les présentes *Perspectives*, la réponse varie selon le produit. Globalement, les *Perspectives* tablent sur une accélération plus rapide de la

consommation que de la production (graphique 2.11). Comme le montrent les indices de production agricole nette et de consommation de produits de base qui y figurent, les importations devraient croître lentement ces dix prochaines années. Cette tendance était déjà manifeste au cours de la décennie passée puisque la production agricole s'est accrue de 3.2 % par an, contre 3.4 % pour la consommation. Ces dix prochaines années, le rythme de croissance devrait encore ralentir, à 1.7 % par an pour la production agricole et 1.9 % pour la consommation. Ces chiffres tablent sur une modeste ouverture supplémentaire du secteur agricole chinois détaillée pour chaque produit de base dans les sections ci-après.

Graphique 2.11. **Chine : la consommation augmentera à un rythme légèrement supérieur à celui de la production**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862821

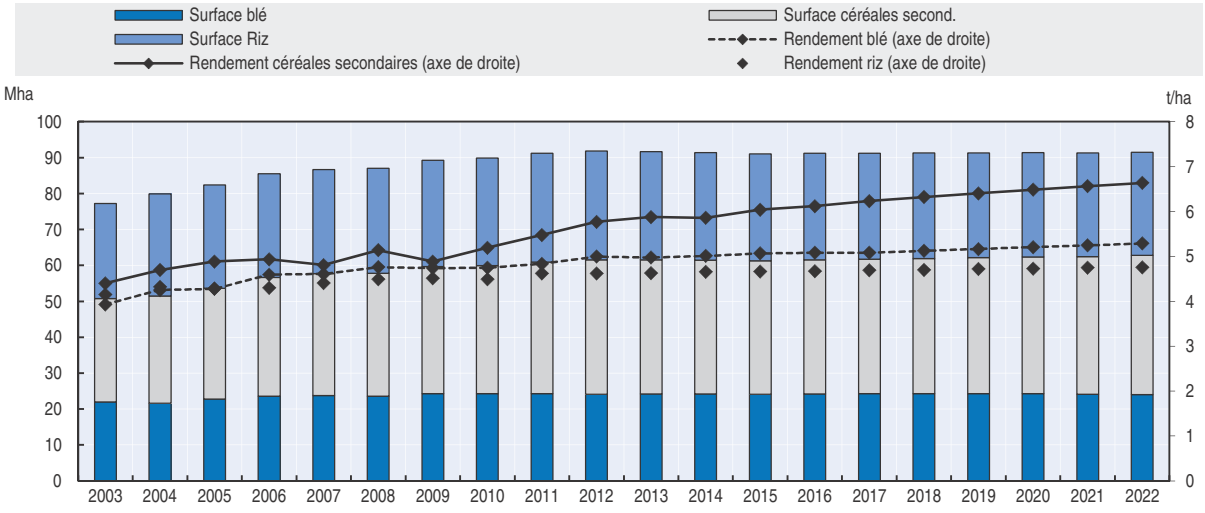
Céréales

Production – la croissance devrait ralentir

En 2022, le blé devrait être cultivé sur une superficie 1 % inférieure à celle en culture durant la période de référence (graphique 2.12). La production de blé devrait atteindre 127 Mt en 2022, soit environ 8 % de plus que la production observée au cours de la période de référence 2010-12, tout en progressant à un rythme annuel moins soutenu que lors de la décennie précédente (graphique 2.13). La hausse de la production est donc attribuée à une amélioration des rendements. La hausse de ces derniers ne devrait atteindre que 0.6 % par an pour le blé, soit moins que la hausse enregistrée en 2003-12 (2.3 %). Avec le léger recul des superficies cultivées, l'un des enjeux de ces prochaines années sera d'améliorer la productivité. Cependant, accroître les rendements créera également des tensions. Les réserves de blé augmentent peu à peu sur la période de projection, s'inscrivant au-dessus de la moyenne sur cinq ans mais en deçà des niveaux observés avant 2003, pour atteindre 51 Mt en 2022 (graphique 2.13). Le ratio stocks/consommation du blé avoisinera 40 %, soit un niveau sensiblement identique à celui de 2013.

La superficie consacrée aux céréales secondaires devrait augmenter de 6 % par rapport à la période de base, voire 8 % pour le maïs. Pour leur part, les rendements de production des céréales secondaires devraient s'accroître de 1.5 % par an, soit bien moins que sur la

Graphique 2.12. **Chine : légère réduction des superficies cultivées et lente croissance des rendements**

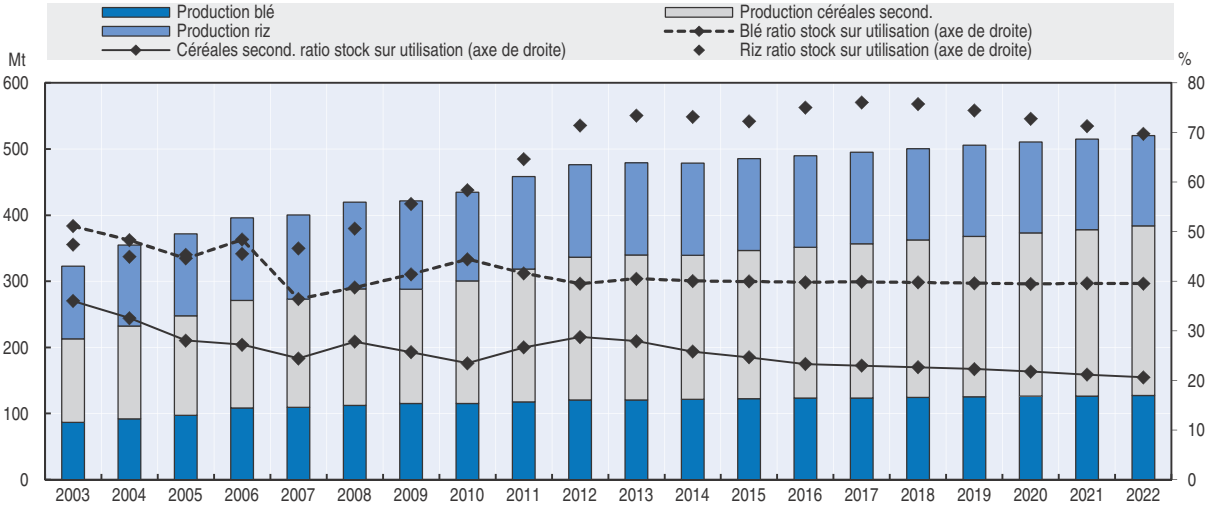


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862840

période de référence (graphique 2.12). La production de céréales secondaires devrait s'établir à 257 Mt d'ici 2022 en Chine, soit 28 % de plus que durant la période de référence (graphique 2.13). La croissance de la production est toujours bridée par la concurrence foncière et les problèmes liés à la qualité des terres. Néanmoins, une part plus importante de la superficie des terres devrait être consacrée à la culture des céréales secondaires. Le moteur principal de la croissance est la forte demande de produits destinés à l'alimentation d'un cheptel de plus en plus important. D'après les prévisions, les réserves de céréales secondaires devraient atteindre 56 Mt en 2022, soit 1 % de moins qu'en 2013. Leur ratio stocks/consommation perdra 3 points de pourcentage par rapport à 2013, pour afficher 23 % (graphique 2.13).

Graphique 2.13. **Production et ratios de stocks des céréales en Chine**



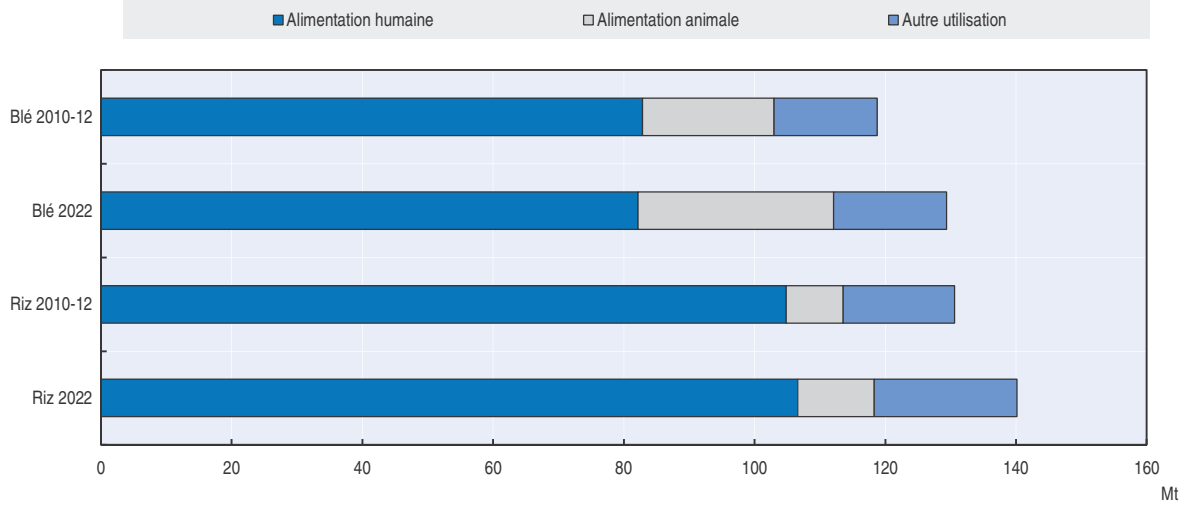
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862859

En 2022, la production de riz devrait s'élever à 137 Mt en Chine, soit 1 % de moins que durant la période de référence (graphique 2.13). Le taux de croissance annuel sur la période de projection est estimé à -0.2 %, soit bien moins que les 2.3 % annuels enregistrés au cours des dix années précédentes. Cette contraction est imputée essentiellement au recul d'environ 0.5 % par an des superficies récoltées, pour une progression annuelle du rendement de seulement 0.3 % (graphique 2.12). Les stocks de riz devraient continuer à avoisiner les 100 Mt sur la période de projection. Le ratio stocks/consommation du riz, s'il doit se contracter à 70 % d'ici 2022, demeure relativement élevé (graphique 2.13).

La consommation totale de blé en Chine devrait atteindre 129 Mt en 2022. L'usage principal du blé devrait rester l'alimentation humaine, qui devrait représenter 63 % de la consommation totale en 2022, soit une baisse de 3 % par rapport à 2013 en raison de la part croissante de blé fourrager. La consommation alimentaire devrait atteindre 59 kg par habitant, soit environ 1 kg de moins qu'en 2013 et quelque 6 kg de moins que la moyenne mondiale. En 2022, la consommation de blé fourrager en Chine devrait quant à elle s'élever à 30 Mt, s'accroître à un rythme bien moins soutenu que sur la période de référence et représenter 23 % de la consommation totale, soit 2 points de pourcentage de plus qu'en 2013. La part de l'alimentation animale dans la consommation de blé s'est rapidement accrue ces dix dernières années, de seulement 5.5 Mt à 26 Mt en 2012, sous l'effet d'une demande croissante de produits d'alimentation animale et du prix avantageux du blé par rapport aux céréales secondaires. La quantité de blé employée à d'autres usages devrait passer de 15 Mt en 2013 à 17 Mt en 2022 (graphique 2.14).

Graphique 2.14. **Chine : la consommation de blé fourrager augmente, la consommation humaine de riz stagne**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

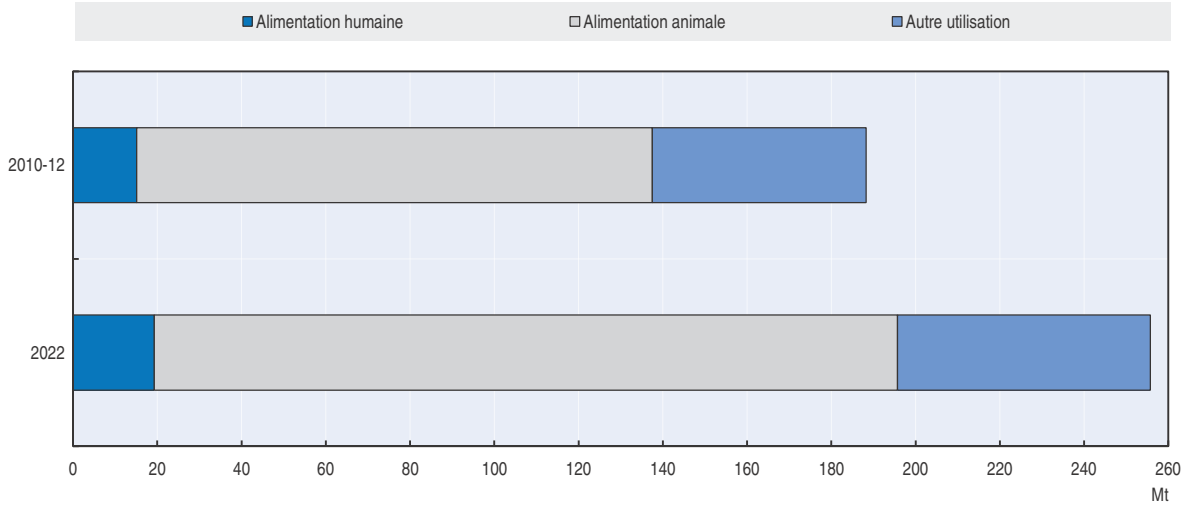
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862878

D'ici 2022, la consommation de céréales secondaires devrait croître de 35 % par rapport à la période de référence en Chine et atteindre 270 Mt, dopée surtout par l'intensification de la demande de produits d'alimentation animale. La croissance annuelle projetée (2.1 %) est inférieure à celle observée au cours de la décennie précédente (5.2 %), avant tout parce que la Chine limitera rigoureusement l'usage industriel du maïs. D'après les prévisions, les céréales secondaires consacrées à l'alimentation humaine devraient

représenter 19 Mt, soit 2 kg de plus par habitant sur la période. L'utilisation totale à des fins d'alimentation animale devrait quant à elle atteindre 176 Mt, avec une croissance annuelle de 2.6 % légèrement supérieure à celle de la production de viande de non-ruminants (2.5 %) (graphique 2.15).

La consommation de riz devrait légèrement augmenter, pour gagner 0.3 % par an sur la période de projection. Le riz est principalement utilisé pour l'alimentation humaine (78 %) et cette consommation devrait s'élever à 107 Mt en 2022, soit légèrement plus que les 106 Mt de 2013. Toutefois, la consommation alimentaire de riz par habitant devrait décroître de 0.2 % par an pour s'établir à 76.5 kg, un recul qui s'inscrit dans la tendance observée ces dix dernières années, les consommateurs consacrant une part plus importante de leurs revenus à d'autres produits alimentaires.

Graphique 2.15. **Chine : l'utilisation des céréales secondaires à des fins d'alimentation animale augmente avec la production de viande**



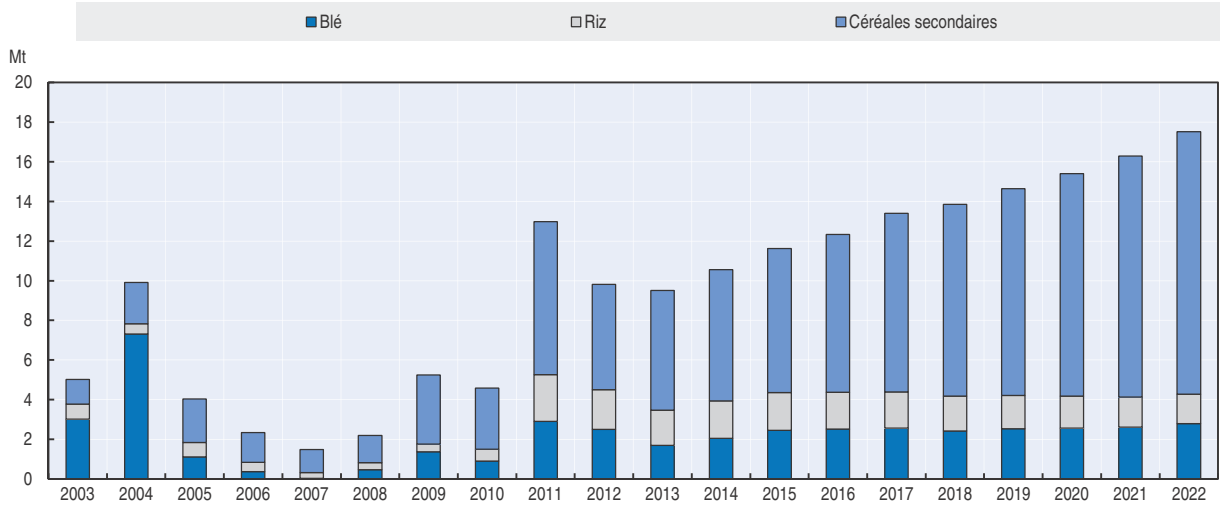
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862897

Importations croissantes de blé et de maïs

Les exportations chinoises de céréales resteront très faibles mais les importations iront croissant, sauf pour le riz. Ainsi, les importations chinoises de blé devraient s'accroître pour atteindre 2.8 Mt en 2022, contre 2.1 Mt en moyenne durant la période de référence. La Chine continuera alors de couvrir environ 98 % de ses besoins en riz. Les importations de céréales secondaires devraient en revanche atteindre 13.2 Mt et ainsi dépasser les quotas douaniers de la Chine. Cette progression marquée s'explique avant tout par la hausse de la demande d'importations à des fins d'alimentation animale. La décision d'autoriser l'importation de maïs pour un usage industriel pourrait par ailleurs avoir une incidence sur les importations. À l'inverse des importations de blé et de céréales secondaires, les importations de riz devraient reculer à 1.5 Mt en Chine, soit un peu moins que la moyenne observée sur la période de référence 2010-12. L'augmentation prononcée enregistrée en 2011-12 ne se poursuivra pas car la Chine produit suffisamment et a constitué des réserves (graphique 2.16).

Graphique 2.16. **Importations chinoises de céréales**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

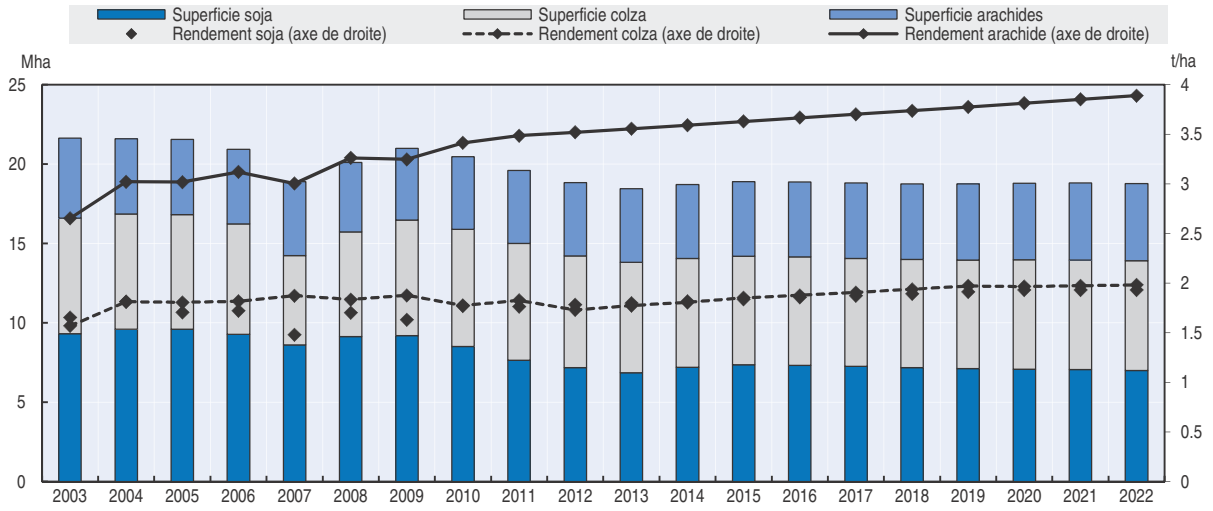
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862916

Oléagineux et produits oléagineux

Le secteur des oléagineux chinois bénéficie d'aides publiques relativement moins importantes que les autres filières céréalières, et les droits de douane sur ces produits sont faibles. La production chinoise d'oléagineux devrait dépasser 48 Mt en 2022, soit environ 8 % de plus que durant la période de référence (graphique 2.18). Par rapport à la décennie passée, la croissance devrait faiblement accélérer, tirée essentiellement par une légère augmentation de la surface cultivée, à l'exception de celle consacrée au colza. Le rendement des cultures d'oléagineux devrait croître de 1.1 % par an, soit légèrement moins que durant les dix dernières années (1.3 %). Portée surtout par l'amélioration des rendements, la production de soja devrait atteindre 13.5 Mt en 2022, soit 14 % de plus qu'en 2013, après avoir régressé durant la période 2003-12. Les plantations de colza en Chine devraient diminuer pour atteindre 6.9 Mha, soit environ 2 % de moins que la superficie actuelle, ce qui s'explique avant tout par les coûts marginaux élevés de l'extension des surfaces ensemencées et par la rentabilité continue d'autres céréales comme le maïs. Le rendement du colza devrait croître de 1.3 % par an et la production annuelle escomptée pour 2022 est de 13.7 Mt, soit une hausse de quelque 11 %. La production d'arachide, un autre oléagineux de première importance en Chine, devrait quant à elle atteindre 19 Mt en 2022, soit 15 % de plus qu'en 2013, en affichant le même rythme régulier de croissance que durant la période de référence. Parallèlement, le rendement devrait augmenter à un rythme annuel de 1 % (graphique 2.17).

La hausse de la consommation a entraîné en parallèle un accroissement des stocks d'oléagineux en Chine. Sur la période de projection, toutefois, les réserves se stabilisent aux alentours de 18.3 Mt d'ici 2022, ce qui représente une progression annuelle de seulement 0.1 %, largement inférieure à celle enregistrée au cours de la décennie précédente (16.5 %). Le ratio stocks/consommation des oléagineux avoisinera 14.2 %, soit 2 à 3 points de base de moins que ces derniers temps.

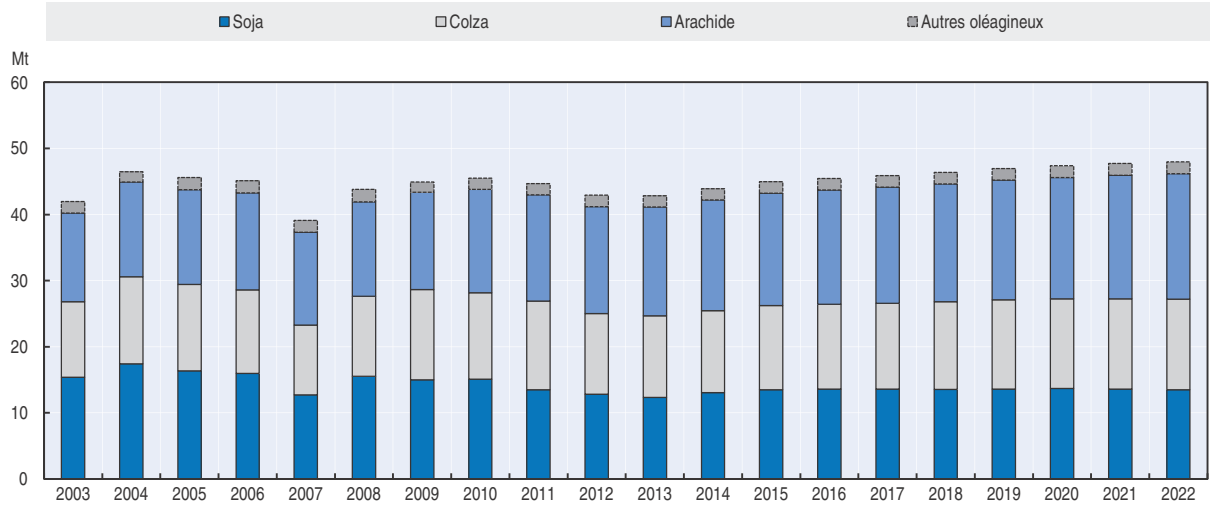
Graphique 2.17. **Croissance de la surface consacrée aux principaux oléagineux et de leur rendement en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862935

Graphique 2.18. **Répartition et production des oléagineux en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

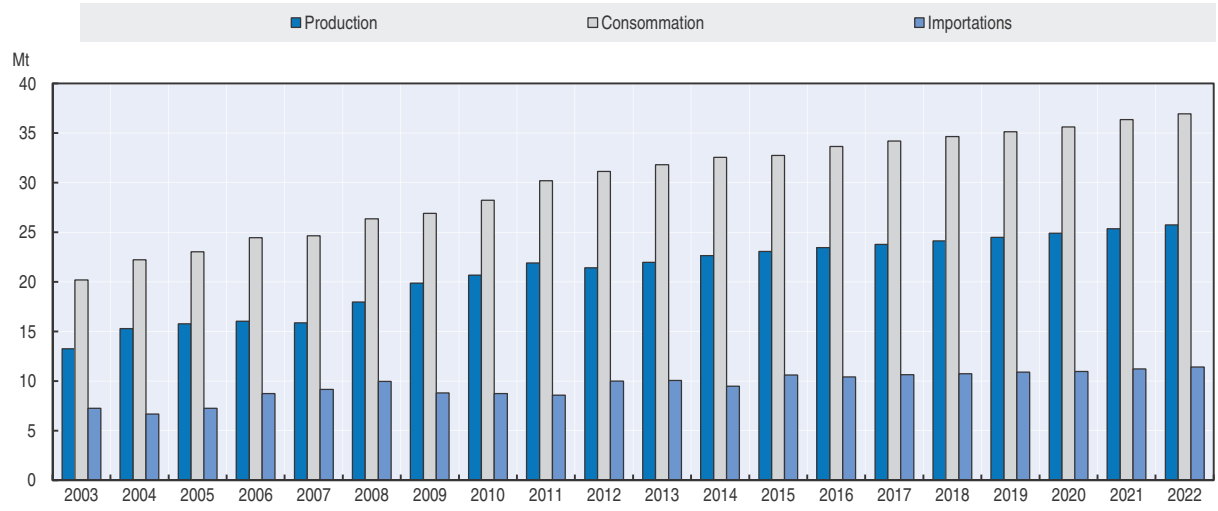
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862954

La production d'huile végétale à partir de graines produites en Chine ou importées devrait atteindre 25.7 Mt en 2022, soit une hausse de 21 % par rapport à la période de référence (graphique 2.19). Selon les prévisions, le taux de croissance annuel devrait s'établir à 1.7 % sur les dix prochaines années, soit bien moins qu'au cours de la décennie passée (5.4 %). La consommation d'huile végétale devrait s'accroître de 1.6 % par an, soit environ trois fois moins vite que durant la période 2003-12 (4.5 %). En Chine, l'huile végétale est utilisée avant tout dans l'alimentation humaine, une consommation qui devrait s'élever à 36.6 Mt en 2022, ce qui représente une hausse de 16 % par rapport à 2013 et 99 % de la quantité totale consommée dans le pays. La consommation par habitant

devrait atteindre 26 kg, soit une progression de 13 % par rapport à 2013, avec un taux de croissance annuel (1.4 %) inférieur à celui enregistré au cours de la décennie passée (4.0 %).

La production de tourteaux oléagineux en Chine devrait croître de 21 % pour atteindre près de 75 Mt en 2022. Elle reste par ailleurs issue de la trituration de graines cultivées en Chine ainsi que de graines importées. Son rythme de progression annuel devrait s'établir à 2 %, soit nettement moins que durant la décennie 2003-12 (7.4 %), en raison du niveau de base plus élevé et de la croissance moins soutenue de la demande en provenance du secteur de l'élevage.

Graphique 2.19. **Production, consommation et importations d'huile végétale en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862973

Les importations d'oléagineux passent la barre des 80 Mt

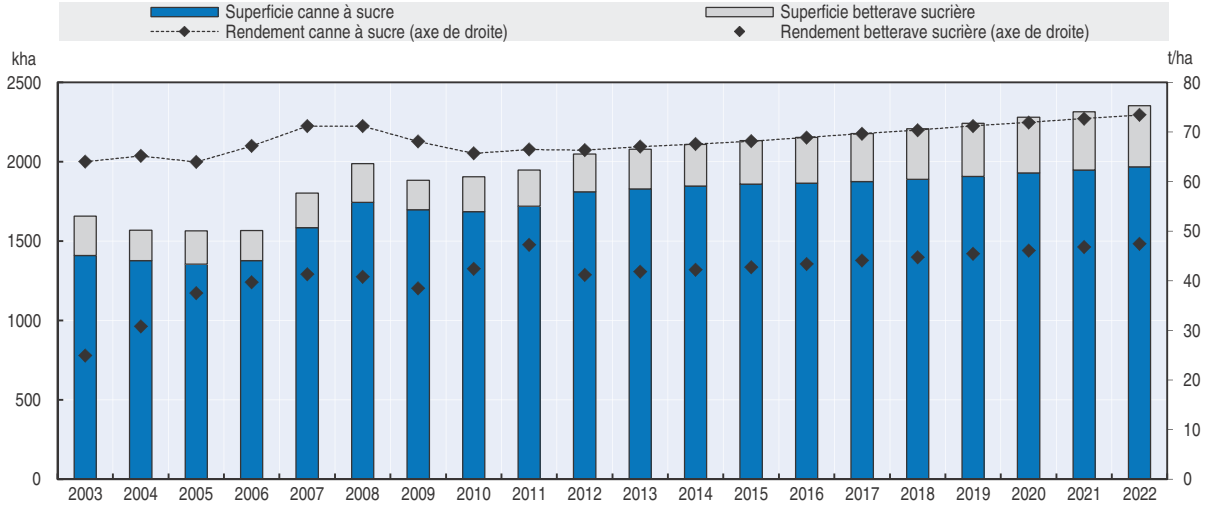
Les exportations chinoises d'oléagineux continueront de baisser et resteront très faibles. Les importations quant à elles atteindront 83 Mt, soit 41 % de plus que lors de la période de référence, et représenteront 59 % des échanges mondiaux, contre environ 54 % sur la période précédente. Les importations devraient progresser à un rythme moins soutenu que ces dix dernières années. Le secteur de la trituration devrait en effet lui aussi ralentir sa progression car la demande de tourteaux protéiques et d'huile végétale devrait décélérer par rapport au rythme (en hausse) affiché au cours de la période de référence. Les importations d'oléagineux devraient ainsi progresser de 2.6 % chaque année, contre 13.3 % au cours des dix années précédentes. Pour ce qui est des huiles végétales, les importations chinoises devraient atteindre 11.4 Mt, soit une hausse de 25 % par rapport à la période de référence. Le taux de croissance annuel de ces importations (1.6 %) devrait quant à lui se replier de plus de la moitié par rapport à la décennie précédente (3.5 %). Par ailleurs, la Chine couvrant une part considérable de ses besoins en huile par la trituration de graines oléagineuses importées, les importations d'huile végétale croîtront chaque année légèrement moins vite que la production et la consommation (graphique 2.19). Sur le front des tourteaux protéiques, les importations chinoises devraient atteindre 5.8 Mt et ainsi faire un bond de 267 % par rapport à la période de référence, un chiffre qui s'explique par l'essor du secteur de l'élevage et le niveau de référence relativement faible.

Sucre

La production de sucre en Chine devrait croître plus rapidement ces dix prochaines années et atteindre 16.4 Mt, soit environ 28 % de plus que durant la période de référence (graphique 2.21). Le rythme annuel de progression de la production devrait rester relativement stable par rapport à la décennie passée et s'établir à 2.7 %. La production de sucre repose toujours davantage sur la culture pluriannuelle de canne à sucre que sur la betterave. S'il est prévu que la betterave sucrière progresse à un rythme annuel de 6.5 % par an ces dix prochaines années, soit bien plus vite que celui de la canne à sucre (1.8 %), cette dernière représentera toujours 89 % de la production totale de sucre en 2022.

La surface de plantation de canne à sucre devrait atteindre 2 Mha en Chine en 2022, soit 13 % de plus que sur la période de référence. Le rendement devrait quant à lui progresser de 1 % par an sur la période de projection, ce qui représente une accélération par rapport à la décennie passée (0.4 % par an). La surface consacrée à la betterave sucrière devrait pour sa part passer à 0.4 Mha en 2022, soit 55 % de plus que sur l'année en cours, pour un rendement en hausse de 1.5 % par an sur les dix années à venir, contre 0.7 % sur la décennie écoulée (graphique 2.20).

Graphique 2.20. **Surface consacrée aux cultures sucrières et croissance de leur rendement en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

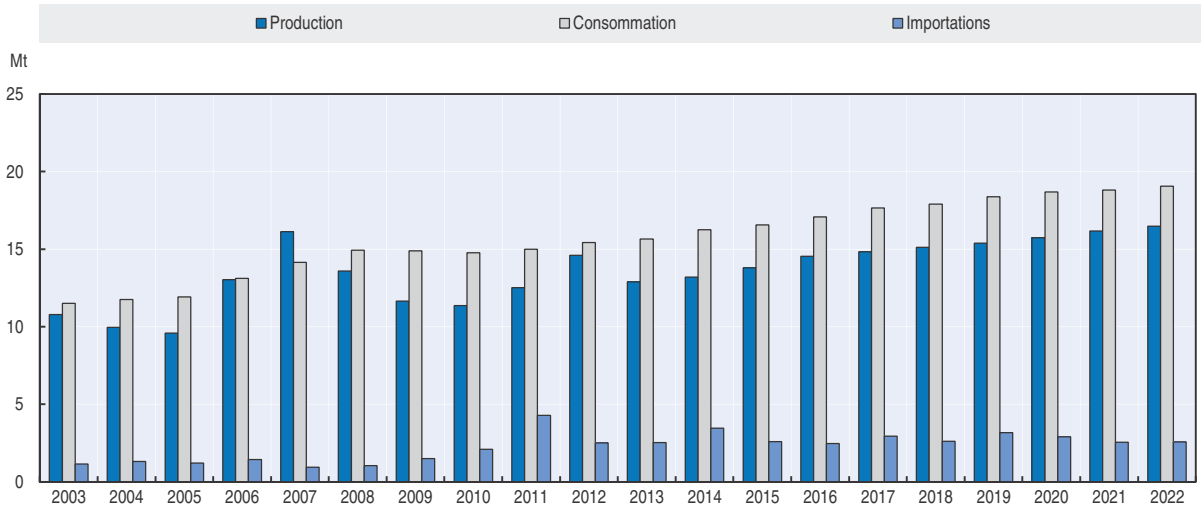
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932862992

La consommation de sucre devrait atteindre 19.1 Mt en 2022 en Chine, soit une augmentation de 27 % par rapport à la période de référence. Cette progression s'explique par l'augmentation des revenus et la croissance démographique. La consommation de sucre devrait ainsi atteindre 14 kg par habitant, soit environ 3 kg de plus que sur la période de référence.

Les importations de sucre vont dépasser les quotas d'importation

La nette augmentation des importations en 2011-12 et 2012-13 ne perdurera pas sur la période de projection, d'une part car les stocks de sucre sont désormais suffisants après avoir atteint 4.1 Mt en 2012-13, soit près du double du niveau de la dernière décennie, et d'autre part car la production suit le rythme de croissance de la demande (graphique 2.21).

Graphique 2.21. **Production, consommation et importations de sucre en Chine**

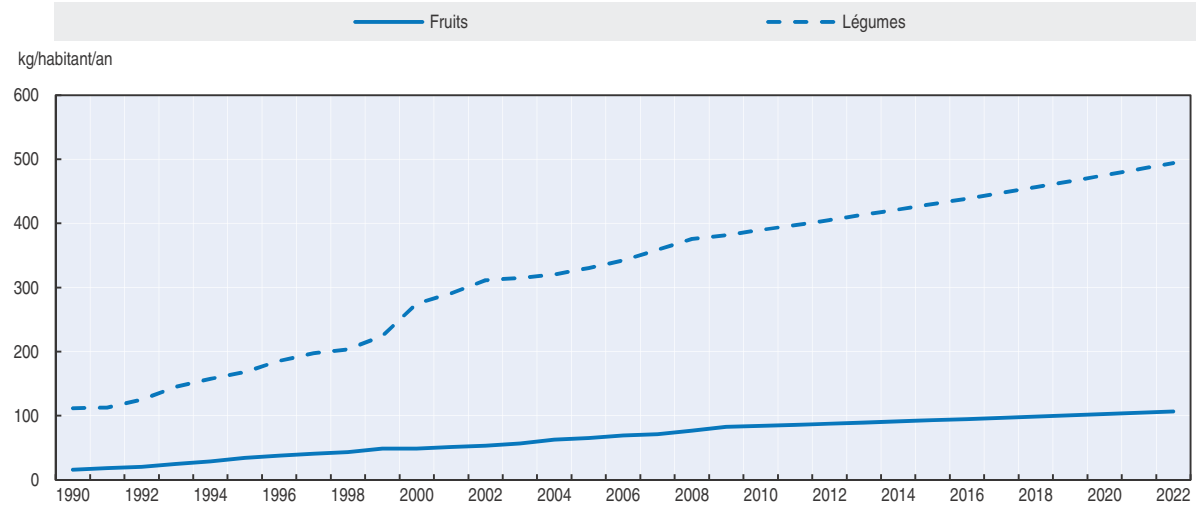


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO. StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863011

Légumes et fruits

Les *Perspectives* ne couvrent pas les marchés internationaux de légumes et de fruits, qui constituent parfois une part très importante du secteur agricole de certains pays. C'est notamment le cas en Chine en termes de valeur agricole et de croissance. Ces dix dernières années, la consommation par habitant a progressé de 6 % pour les légumes et de 3.5 % pour les fruits en rythme annuel (graphique 2.22). D'après les prévisions, la production de légumes et celle de fruits devraient croître de 2 à 3 % par an sur la prochaine décennie, le ralentissement étant dû aux contraintes croissantes liées aux ressources hydriques et à la main d'œuvre. Les surfaces de culture de ces produits s'élevaient à 20 Mha pour les légumes et 12 Mha pour les fruits en 2011, soit près de 20 % du total des surfaces ensemencées cette année-là. Selon les prévisions, la superficie totale de culture de fruits et légumes grimpera à 38 Mha en 2022, ce qui accentuera la concurrence avec les autres cultures pour les maigres ressources foncières et hydriques du pays.

Graphique 2.22. **Chine : vive progression de la consommation de légumes et de fruits par habitant**

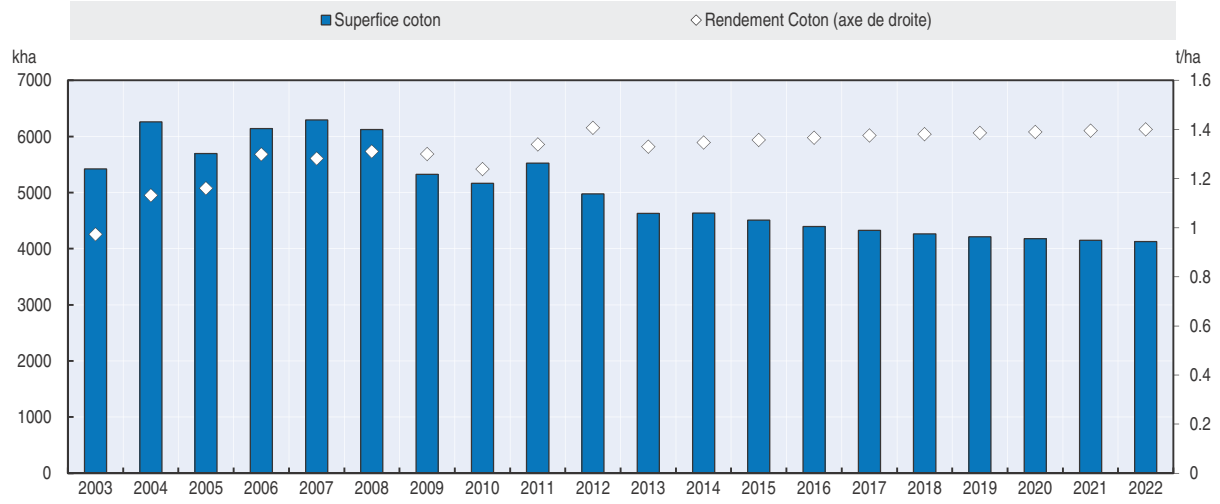


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO. StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863030

Coton

La production chinoise de coton devrait diminuer en raison du recul de la surface consacrée à cette culture, qui n'est plus estimée qu'à 5.8 Mt en 2022, soit environ 17 % de moins que lors de la période de référence 2010-12. Toujours en 2022, la surface de coton récoltée devrait être 20 % moins étendue que durant la période de référence. Le rendement continuera de croître, mais à un rythme moins soutenu que par le passé, et devrait atteindre 1.40 t/ha d'ici la fin de la période de projection (graphique 2.23).

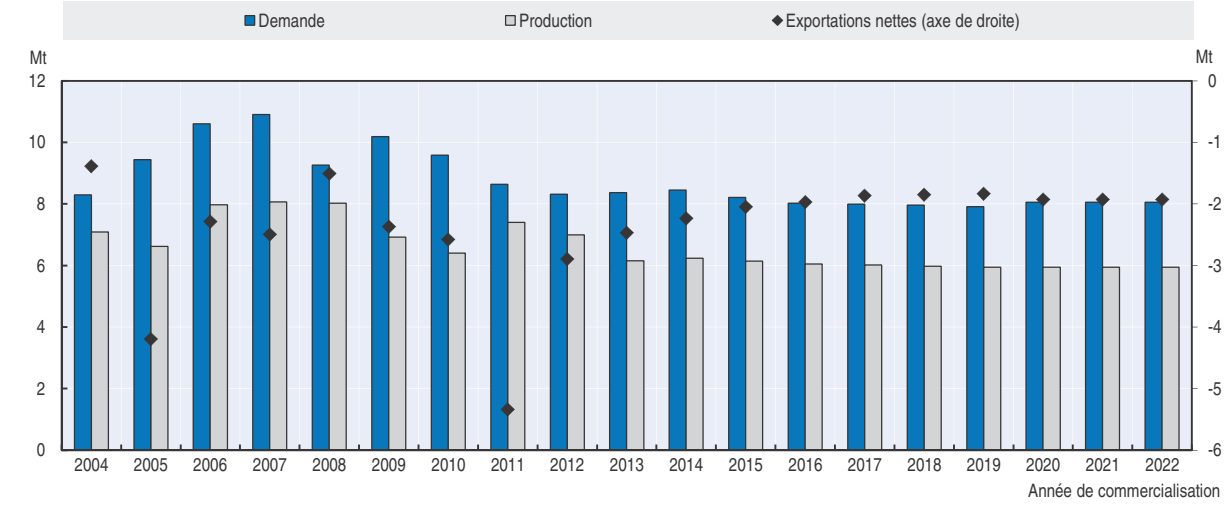
Graphique 2.23. **Chine : diminution de la surface cultivée et du rythme de progression du rendement**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863049

Graphique 2.24. **Production, consommation et échanges nets de coton en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863068

Malgré l'augmentation probable de la consommation de produits textiles, la consommation de coton diminuera en Chine du fait de l'intensification de la concurrence sur les produits issus de la filature du coton, notamment en provenance d'Inde et d'autres pays à faibles coûts de main d'œuvre. La consommation totale de coton devrait s'élever à

8 Mt en 2022 en perdant 0.4 % par an sur la période de projection, ce qui contraste avec la tendance de la décennie précédente.

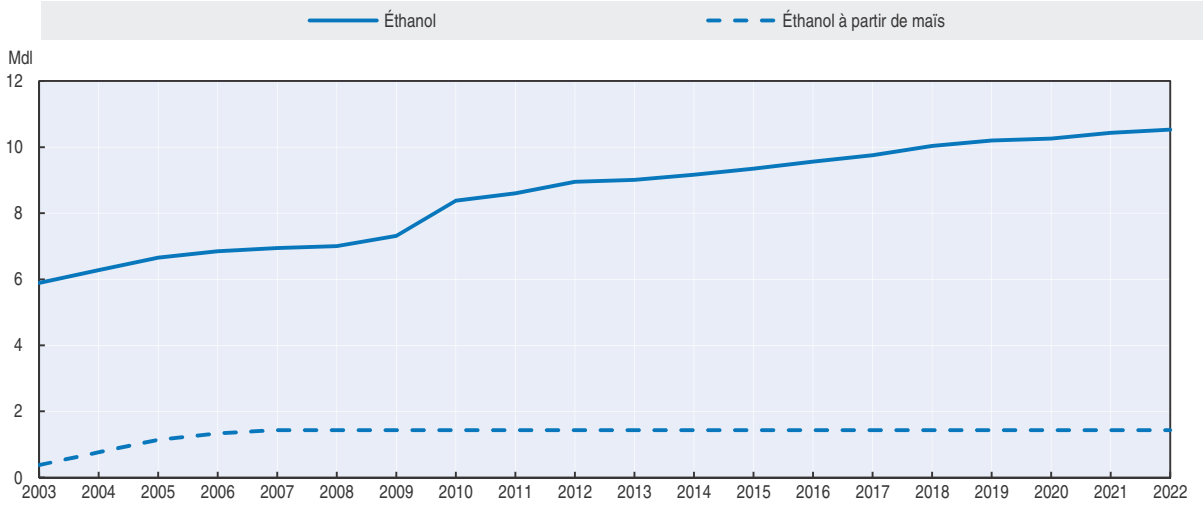
La consommation intérieure se contractant, les importations de coton continueront de diminuer et devraient fléchir à 1.9 Mt en 2022, soit 1.7 Mt (46 %) de moins que sur la période de référence 2010-12.

Biocarburants

De tout juste moins de 6 Mdl il y a dix ans, la production d'éthanol est passée à 9 Mdl en 2012. Bien que la part consacrée à la production de carburants augmente, les trois quarts de ce volume ont servi à d'autres usages. Les principales matières premières utilisées ont été le manioc et certaines autres céréales comme le sorgho. L'augmentation rapide de la production d'éthanol de maïs avant 2007 a suscité des préoccupations car, le maïs étant une culture indispensable à la sécurité alimentaire, il était délicat de l'employer à d'autres fins que pour l'alimentation. Depuis 2007, les pouvoirs publics ont interdit toute augmentation de la production d'éthanol de maïs.

La production d'éthanol devrait atteindre 10.5 Mdl en 2022 après avoir progressé de 1.8 % par an sur la période de projection. Le volume d'éthanol de maïs produit restera inférieur à 1.5 Mdl, le reste de la production étant assuré par d'autres cultures énergétiques (graphique 2.25). Les échanges d'éthanol devraient rester négligeables sur la période de projection.

Graphique 2.25. **Chine : la production d'éthanol progresse lentement, sans incidence directe sur le maïs**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

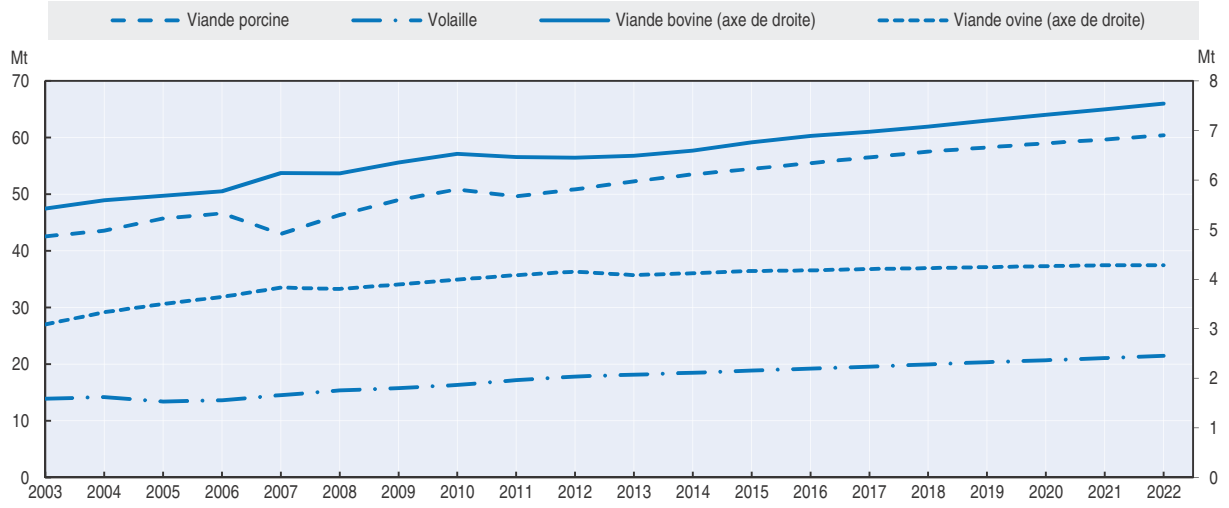
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863087

Viande

Devant l'accroissement de la demande, la production totale de viande devrait atteindre 93 Mt d'ici 2022 en Chine. Sur la période de projection, la hausse s'établit ainsi à 1.5 % par an, soit légèrement moins que les 2.3 % observés au cours de la décennie précédente. La production de viande porcine devrait croître en moyenne de 1.6 % par an, contre 1.9 % pour la viande de volaille et 0.5 % pour la viande ovine. La production de

viande bovine devrait quant à elle augmenter de 1.7 % par an. Pour toutes ces catégories, la progression sera cependant moins soutenue qu'au cours des dix dernières années car la hausse des prix bride la croissance de la consommation. Sur la base du poids au détail, c'est la viande porcine qui restera de loin la plus représentée dans la production de viande totale (63 %), suivie par la volaille (25 %), la viande bovine (7 %) et enfin la viande ovine (5 %) (graphique 2.26).

Graphique 2.26. **Chine : production de viande – la viande porcine continuera d'être prédominante**



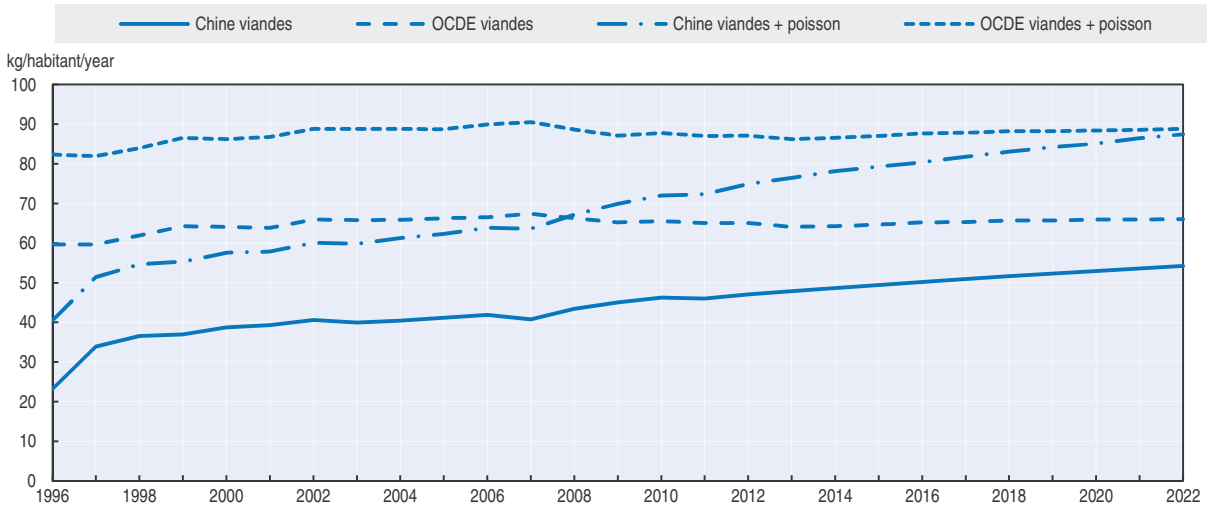
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863106

Dans le secteur chinois de la viande, la croissance de la consommation s'inscrira dans la même veine que celle de la production. Sur la base du poids de détail, la consommation totale de viande progressera de 1.6 % par an, moins rapidement que ces dix dernières années (2.5 % par an). La consommation annuelle par habitant gagnera 7 kg sur la période. La viande porcine représentera 66 % de la hausse sur la période de projection et la viande de volaille affichera le rythme de croissance le plus soutenu (1.7 % par an). La consommation totale annuelle de viande avoisinera 54 kg par habitant et par an en Chine, contre 64 kg dans les pays de l'OCDE (graphique 2.27). Toutefois, la consommation moyenne de viande porcine en Chine s'établira à quelque 34 kg par habitant (sur la base du poids de détail), contre 22 kg en moyenne dans l'OCDE. Par rapport aux résidents chinois, les consommateurs des pays de l'OCDE mangent bien plus de volaille (28 kg contre 14 kg par habitant) et bien plus de viande bovine (14 kg contre 4 kg par habitant). Pour être plus parlante, cette évaluation comparative de la consommation de viande doit tenir compte de la consommation de poisson, qui a grimpé en flèche ces dernières années en Chine (voir la section consacrée aux poissons et aux fruits de mer). Ainsi, sur la période de projection, la consommation totale de viande et de poisson par habitant en Chine pourrait rejoindre la moyenne des pays de l'OCDE (graphique 2.27).

Favorisées par le prix élevé de la viande sur la période de projection, les importations chinoises de viande devraient croître de 3 % par an et atteindre 1.7 Mt en 2022 sous l'effet de la croissance démographique et des revenus ainsi que de la forte élasticité de la demande par rapport au revenu. Ce sont désormais les importations de viande bovine qui augmenteront le plus rapidement (7 % par an) (graphique 2.28).

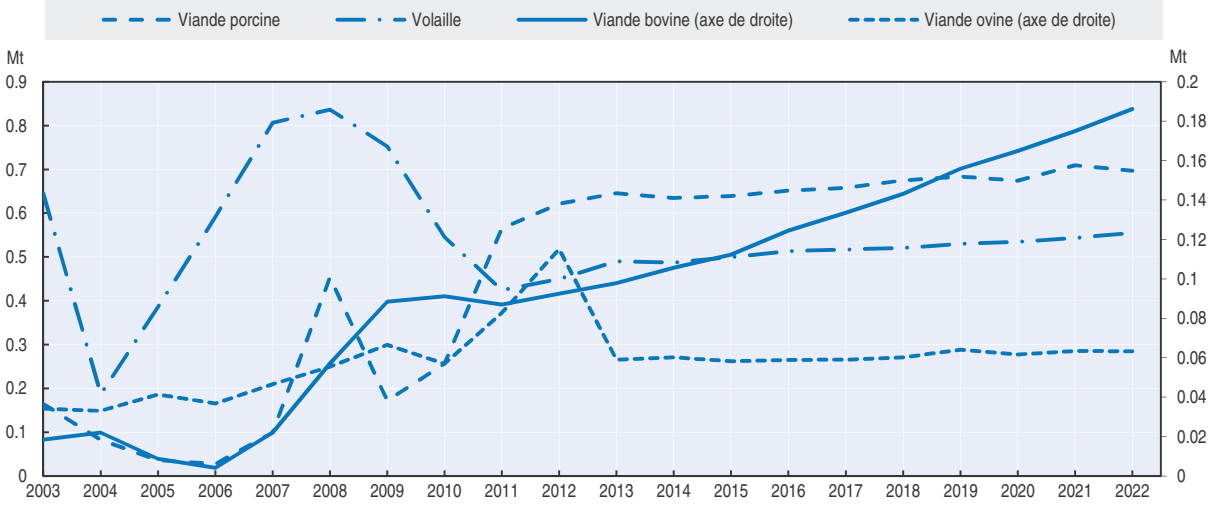
Graphique 2.27. **Chine : la consommation de viande par habitant se rapproche de la moyenne de l'OCDE**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863125

Graphique 2.28. **Chine : les importations de viande bovine connaîtront la progression la plus marquée du secteur**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

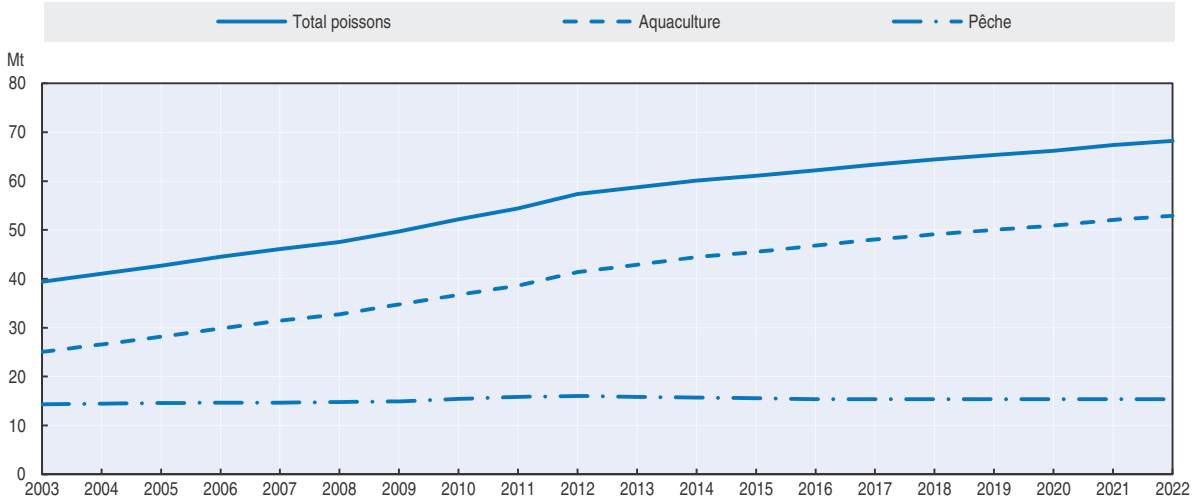
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863144

Poissons et fruits de mer

La pêche et l'aquaculture chinoises devraient produire environ 69 Mt en 2022, soit une hausse de 26 % par rapport à la moyenne enregistrée en 2010-12. Cette progression sera essentiellement due à l'aquaculture, qui devrait augmenter de 37 % sur la période de projection, tandis que la pêche proprement dite reculera de 3 %. La production aquacole devrait avoisiner 53 Mt, soit 63 % de la production mondiale (graphique 2.29). Néanmoins, étant donné les maigres ressources hydriques et foncières disponibles, la croissance de l'aquaculture devrait passer d'un taux annuel moyen de 5.4 % ces dix dernières années à 2.4 %. Malgré son ralentissement, cette activité continuera de croître plus rapidement que

les autres secteurs de la production d'aliments d'origine animale. Toutefois, si elle continue de croître à ce rythme, la production aquacole pourrait se heurter à des difficultés environnementales considérables, ce qui suscite une vive préoccupation. Les questions environnementales attirent de plus en plus l'attention et les pouvoirs publics instaurent de nouvelles réglementations et favorisent l'innovation technologique afin de promouvoir une aquaculture plus durable et des pratiques environnementales plus responsables dans ce secteur (12e plan quinquennal chinois pour la pêche). Le pays réglemente aussi le secteur de la pêche dans le but d'améliorer les ressources halieutiques en limitant les volumes de capture, en luttant contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et en encourageant les ajustements structurels et une plus grande efficience.

Graphique 2.29. **Chine : la production de l'ensemble du secteur croît grâce à l'aquaculture**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

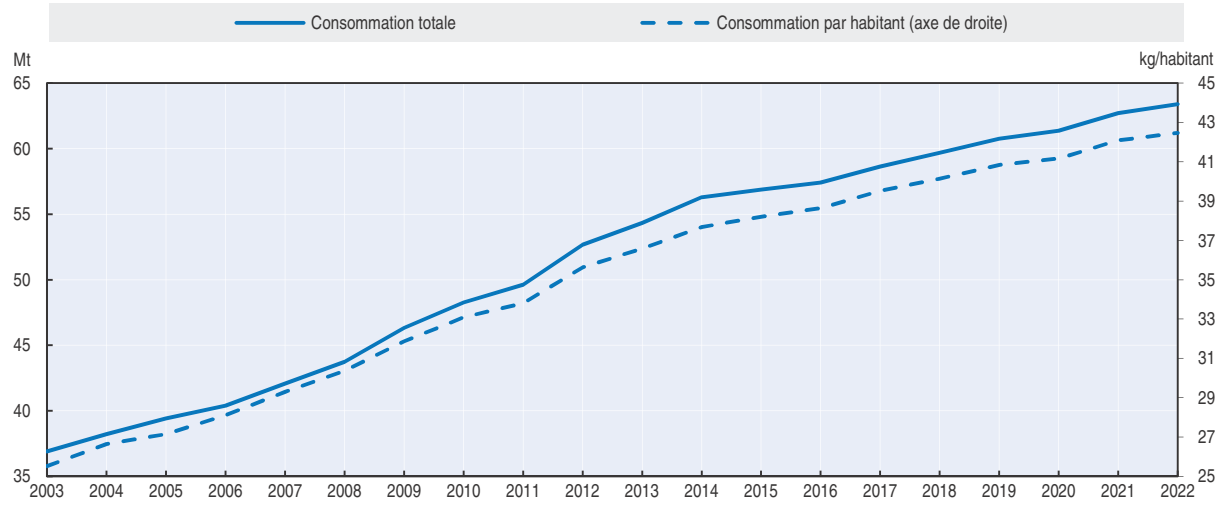
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863163

En réponse à la demande croissante, la consommation de poisson par habitant devrait croître à un rythme de 1.5 % par an sur la décennie à venir, pour atteindre 42.6 kg en 2022. La consommation totale de poisson devrait s'élever à 63 Mt en 2022, soit 26 % de plus que la moyenne observée en 2010-12 (graphique 2.30). L'accélération devrait toutefois se tasser à 1.8 % par an sur la période de projection, contre 3.7 % par an sur les dix dernières années.

La consommation de poisson en hausse témoigne de la plus grande disponibilité des poissons et autres produits. La consommation sera tirée vers le haut par l'interaction complexe entre divers facteurs tels que la hausse du niveau de vie, la croissance démographique et l'évolution des habitudes alimentaires liée à l'urbanisation rapide, qui se traduit par une hausse de la demande d'aliments d'origine animale.

Les importations et exportations de poisson devraient augmenter modérément sur la période de projection. Les importations de poisson destinées à l'alimentation humaine augmenteront chaque année de 2.1 % sur la prochaine décennie, pour atteindre 4.4 Mt. Peu à peu, leur part dans la consommation intérieure chinoise passera de 7 % à 8 %. Le pays restera le premier exportateur mondial, avec près de 10 Mt exportées en 2022, soit une hausse de 28 %. Ces exportations resteront pour une grande part des produits de base importés et transformés.

Graphique 2.30. **Chine : la consommation de poisson augmente à un rythme moins soutenu**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863182

Produits laitiers

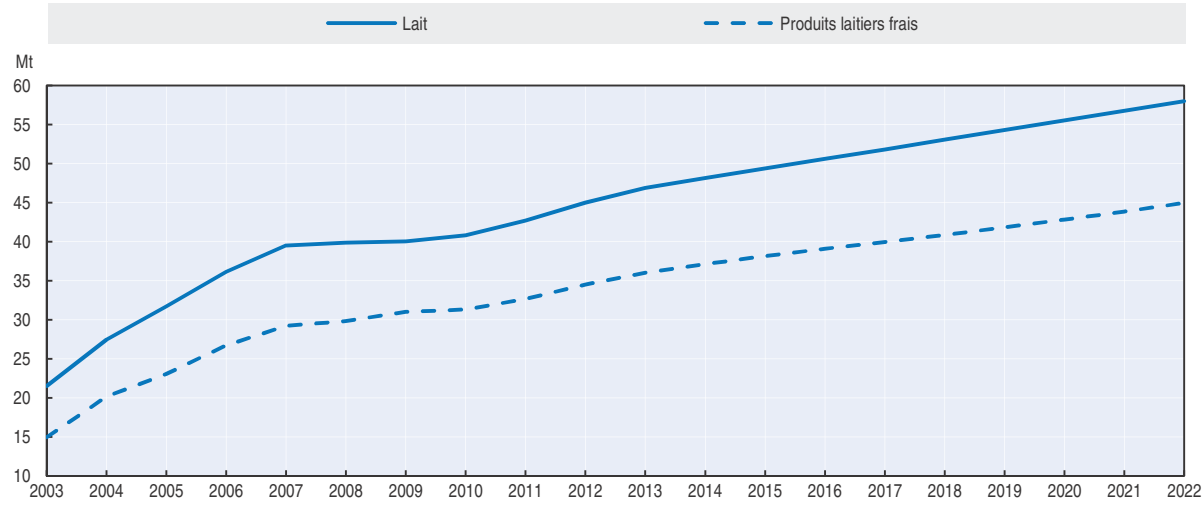
La production laitière devrait croître de 2.4 % par an sur la période de projection, soit un rythme nettement moins soutenu que durant la dernière décennie. La production totale atteindra près de 58 Mt en 2022 (graphique 2.31). Bien que le taux de croissance soit inférieur aux 6.9 % enregistrés ces dix dernières années, le secteur des produits laitiers compte toujours parmi les secteurs à la croissance la plus rapide couverts par les *Perspectives*. Le ralentissement est dû essentiellement à la réforme de la chaîne de production et de transformation qui a été engagée après la crise de la mélamine survenue en 2008-09. Les projections tablent en outre sur une moindre croissance des cheptels laitiers et sur une augmentation du rendement par vache de 0.7 % par an.

La production de lait entier en poudre et de fromage connaîtra la plus forte hausse, avec 32 %, tandis que le lait écrémé en poudre et le beurre afficheront des hausses respectives de 3 % et de 21 %. La production de produits laitiers frais progressera de 36 % par rapport à la période de référence 2010-12 et absorbera ainsi la majeure partie de la quantité supplémentaire de lait produite.

Si l'on prévoit une hausse de quelque 38 % de la consommation de produits laitiers par rapport à la période de référence, ce taux est largement inférieur à celui de la décennie passée en raison du volume de référence bien plus élevé. La consommation de tous les types de produits laitiers augmentera considérablement, mais c'est la production de produits frais qui représentera la plus grande partie de la hausse de volume.

La consommation de beurre par habitant devrait augmenter de 1 % par an, contre 3 % pour le fromage, 2 % pour les produits laitiers frais, 3 % pour le lait écrémé en poudre et 2 % pour le lait entier en poudre sur la période de projection. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des revenus et l'influence de plus en plus considérable exercée par les entreprises multinationales, qui commercialisent de nouveaux produits de consommation et génèrent des gains d'efficience dans la transformation des produits de base, ainsi que par des programmes publics, notamment en faveur de la consommation de lait dans les écoles.

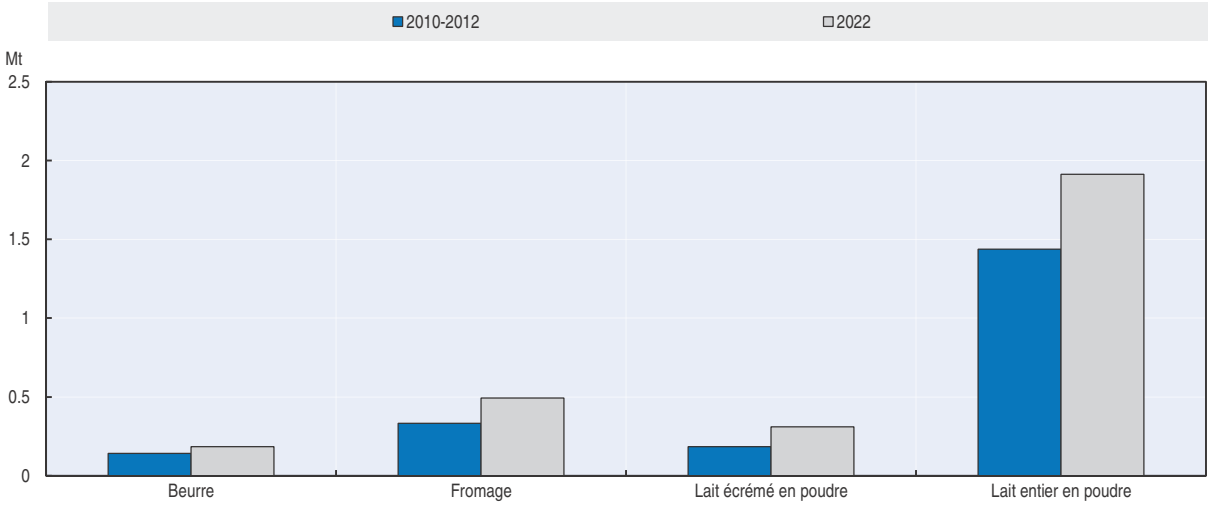
Graphique 2.31. **La production de lait croît moins rapidement en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863201

Graphique 2.32. **Croissance de la consommation de produits laitiers en Chine**

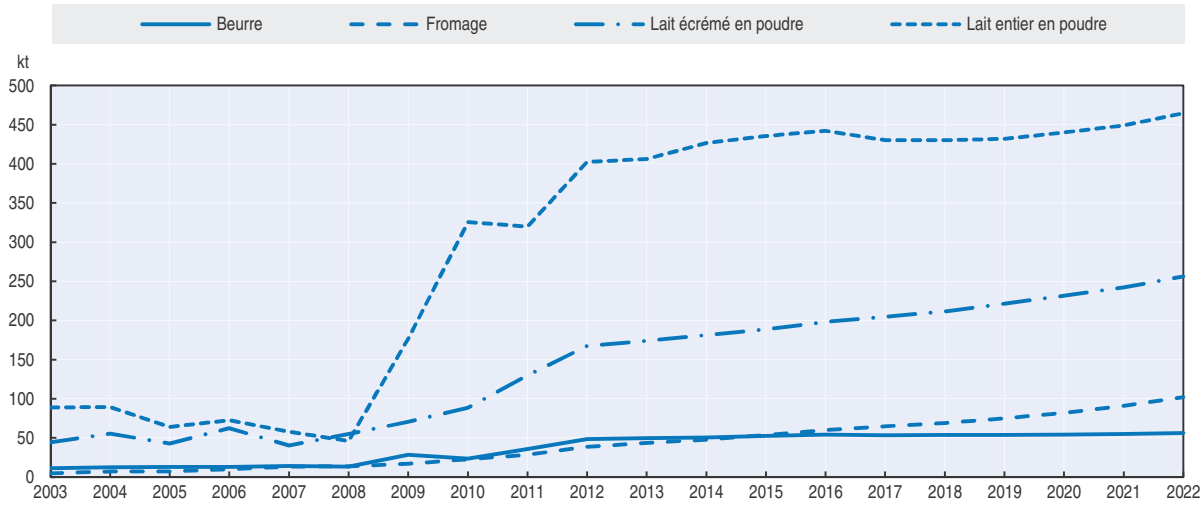


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863220

La croissance des importations totales de produits laitiers (en équivalent lait) devrait augmenter de quelque 60 % en 2022 par rapport à la période de référence, du fait principalement d'une croissance ralentie de la production domestique. Le rythme d'accélération des importations de produits laitiers varie considérablement d'une catégorie à l'autre (graphique 2.33). Les importations de lait écrémé en poudre et de lait entier en poudre représentent 88 % du total des importations de produits laitiers. Ces deux produits sont employés essentiellement dans la fabrication d'aliments nécessitant des protéines animales et des matières grasses.

Graphique 2.33. **Chine : les importations de produits laitiers resteront élevées sur la période de projection**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863239

Risques et incertitudes

Les *Perspectives* proposent des projections plausibles pour les marchés en Chine, compte tenu des hypothèses sous-jacentes. Malgré une forte demande, allant de pair avec une élévation notable des revenus, la Chine paraît devoir continuer à répondre aux grands objectifs d'autosuffisance qu'elle s'est fixés, en particulier pour des produits jugés indispensables à la sécurité alimentaire, comme le blé, le riz et les huiles végétales. Si les revenus restent orientés en hausse, la sécurité alimentaire de la Chine va sans aucun doute s'améliorer. Selon la présente édition des *Perspectives*, pour réaliser ses objectifs alors que les rendements des cultures augmentent plus lentement, la Chine devra importer davantage de maïs destiné à une filière animale en expansion. Les importations de sucre pourraient aussi dépasser les contingents tarifaires. Les projections indiquent la persistance d'une progression rapide des revenus et de l'urbanisation, dont l'impact marginal va cependant en s'atténuant.

L'examen qui suit porte sur trois types généraux de scénarios faisant varier les perspectives en fonction de différents risques. Il peut s'agir tout d'abord d'un risque lié aux projections macroéconomiques globales. Viennent ensuite des aspects tels que l'accentuation des pressions sur les ressources en terres et en eau, ou l'aggravation des problèmes d'environnement, susceptibles d'empêcher l'agriculture de répondre à une demande croissante. S'ajoutent les risques liés au changement climatique et, si les rendements des cultures deviennent plus faibles et plus variables, les répercussions possibles sur les marchés intérieurs et internationaux. La présente section vise à évaluer chacun de ces risques au moyen d'une analyse de scénario fondée sur un modèle simplifié à partir du modèle OCDE-FAO mondial relatif aux produits.

Incidences d'autres rythmes de croissance économique

En Chine, la dernière récession date de 1993. Depuis lors, la croissance économique a oscillé chaque année entre 5 % et 15 %, le taux tendanciel étant de 9.6 % par an. Les *Perspectives* reposent sur l'hypothèse d'un ralentissement de la croissance économique ramenant le taux

tendanciel à 7.4 % par an. Ce coup de frein peut paraître considérable, mais il n'empêchera pas le revenu par habitant de doubler durant la période de projection. À l'évidence, le maintien de la croissance tendancielle au taux antérieur accentuerait les pressions exercées par la demande sur les marchés de produits en Chine. Étant donné les grands objectifs actuels, cet accroissement de la demande amènerait sans doute à importer davantage de céréales secondaires et d'oléagineux pour satisfaire les besoins du secteur de l'élevage en expansion, et pour faire face à l'essor futur de la production d'huiles végétales. Un scénario simpliste de croissance plus forte, maintenant la progression du PIB à 9.6 % par an au cours de la période visée par les *Perspectives*, a été imaginé avec le modèle OCDE-FAO relatif aux produits. Entre autres résultats possibles, dans le cas de la viande, la consommation et la production augmentent respectivement de 6 % et 4.5 % à l'horizon 2022, avec un bond de 65 % environ des importations, par rapport au niveau de référence. La production accrue de viande fait grimper la production de céréales fourragères, et les importations de céréales secondaires affichent 14 % de plus. Dans ce scénario, les prix mondiaux des céréales secondaires s'élèvent de près de 4 %, mais la hausse de prix de la viande porcine sur le marché Pacifique atteint 8 %.

Un scénario de moindre croissance est généralement jugé plus probable. Il faut en effet se demander combien de temps la forte progression de la Chine peut se poursuivre. Les ouvrages sur le développement appellent « tournant de Lewis » le moment où une économie en développement, après un essor rapide, voit s'épuiser l'avantage compétitif lié à une main-d'œuvre bon marché dans un processus tiré par les exportations. D'après des travaux récents, ce tournant ne devrait pas être atteint en Chine durant la période couverte par les *Perspectives*. Toutefois, un scénario de faible croissance élaboré en conséquence, tablant sur un ralentissement brutal d'ici à 2016 qui ramène la croissance à 4 % par an à l'horizon 2022, permet de voir comment les projections sont modifiées. Il fait apparaître en 2022, par rapport au niveau de référence, une baisse de la production et de la consommation de viande atteignant respectivement 6 % et 7.5 %, ainsi qu'une chute de 45 % des importations dans ce domaine. Sur le marché Pacifique de la viande porcine, les prix diminuent de près de 5 %. Ces scénarios de croissance sont certes poussés à l'extrême, mais ils donnent une idée de la sensibilité des marchés, chinois et mondiaux, aux performances économiques du pays.

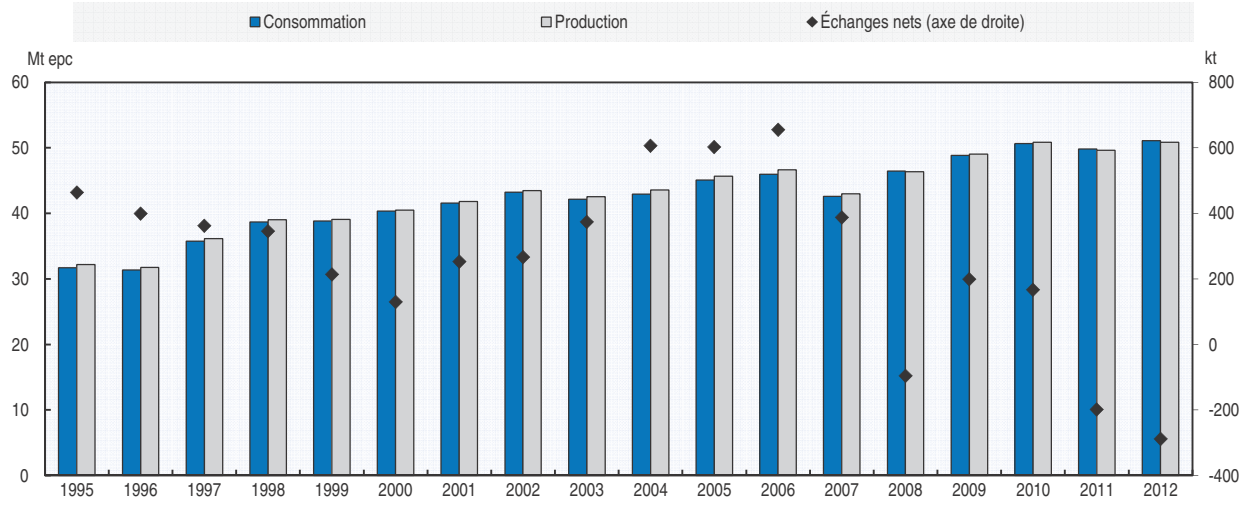
Incidences de l'accentuation des difficultés de production

S'il ressort des *Perspectives* que la Chine parviendra à ses grands objectifs d'autosuffisance et de production dans la filière des grains, l'étendue relativement faible, voire la diminution, du territoire cultivable et l'appauvrissement des ressources en eau posent des problèmes évidents. Des moyens d'action peuvent être envisagés pour y faire face : a) importer plus de viande, ne serait-ce que pour juguler la les problèmes environnementaux liés à la production animale et limiter la croissance des besoins en aliments du bétail ; et/ou b) modérer la concurrence vis-à-vis des terres et les sollicitations auxquelles la production végétale intensive soumet ces ressources, en important davantage de céréales secondaires pour répondre à une demande grandissante. Dès lors que les superficies arables diminuent, au risque d'atteindre la « ligne rouge », l'importation de céréales secondaires réduirait l'intensité de la production végétale et laisserait peut-être plus de place à d'autres cultures maraîchères et fruitières à croissance rapide et à forte valeur ajoutée. Ce sont autant de choix qui s'offrent aux pouvoirs publics pour pallier le manque de ressources du pays, mais ils vont de pair avec une augmentation des importations en provenance des marchés mondiaux.

a) Augmentation des importations de viande porcine

La Chine est désormais un acteur de premier plan du marché mondial de la viande porcine. Non seulement elle l'emporte sur les autres pays en termes de production et de consommation, mais aussi, de plus en plus, ce marché ressent les fluctuations liées à sa balance commerciale, qui a oscillé entre un excédent de plus de 600 kt en 2006 et un déficit de plus de 200 kt en 2012 (graphique 2.34).

Graphique 2.34. **Production, consommation et échanges de viande porcine en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

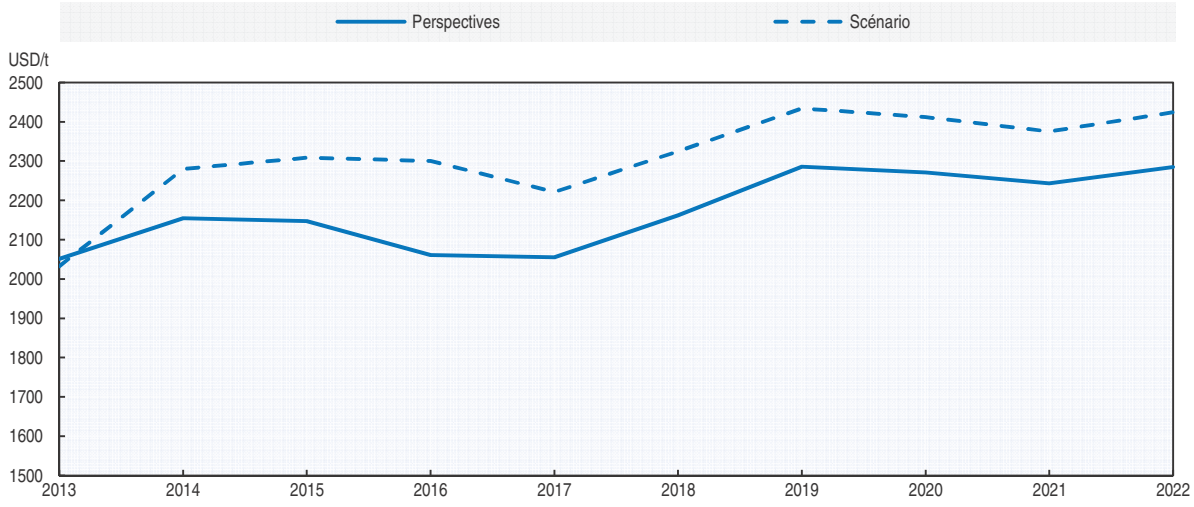
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863258

En Chine, la consommation de viande porcine a été portée à 38 kg par habitant en 2010, soit une augmentation de 13 % en dix ans. Cette tendance devrait globalement se poursuivre durant la période couverte par les *Perspectives*, avec une croissance annuelle moyenne estimée à 1.6 %. La consommation de céréales secondaires (213 Mt) représentait approximativement 18 % du total mondial en 2012 et devrait continuer à progresser de 1.3 % au cours de cette période. Jusqu'à présent, la Chine a plus ou moins couvert ses besoins en viande porcine et en céréales secondaires. Pour les dix années visées par les *Perspectives*, elle devrait, en moyenne, y parvenir à 100 % dans le premier cas et à 95 % dans le second. L'indépendance économique ne sera pas facile à maintenir pour ces deux produits. Les problèmes de gestion des terres et de l'eau, par exemple, joueront un rôle déterminant dans la capacité d'auto-approvisionnement de la Chine. Au cours de la prochaine décennie, les effectifs porcins passeront à près de 550 millions d'unités, ce qui accentuera les pressions exercées sur l'environnement par des élevages souvent situés autour de grandes villes.

Une analyse de scénario est partie de l'hypothèse d'une croissance plus faible de la production ramenant à 95 % la couverture des besoins en viande porcine comme en céréales secondaires[9]. Selon ce scénario, la Chine produit en moyenne 2.3 Mt de viande porcine de moins par an (baisse annuelle de 1 % de l'auto-approvisionnement). Pour contrebalancer la baisse de production, les importations chinoises de viande porcine augmentent de 1.5 Mt par an en moyenne. Ces importations sont réparties entre les principaux fournisseurs actuels de la Chine : Union européenne, États-Unis, Canada et Brésil.

L'augmentation des importations chinoises de viande porcine suffit pour influer sur les prix internationaux. Durant la période couverte par les *Perspectives*, elle entraînerait des hausses de prix atteignant, en moyenne, 5 % et 8 % respectivement sur les marchés Atlantique et Pacifique, et 5 % sur celui de l'UE. En outre, les importations chinoises seraient multipliées par plus de deux au cours de cette période, les prix intérieurs se rapprocheraient des prix internationaux avec une hausse de 6 %, ce qui donnerait lieu à un certain recul de la consommation de viande porcine en Chine.

Graphique 2.35. **Viande porcine : incidences de l'augmentation des importations chinoises sur les prix mondiaux**



Note : Les prix correspondent ici au marché Pacifique. Les incidences sur les prix sont comparables sur les autres marchés.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863277

b) Ouverture des marchés des céréales secondaires

Face à la dégradation des sols et à l'empiètement de l'urbanisation sur les terres agricoles, l'une des solutions envisageables consiste à réduire la production végétale et l'intensité de culture. Durant la décennie écoulée, la Chine a ouvert ses marchés aux importations d'oléagineux, ses ressources en terres étant manifestement insuffisantes pour répondre à la demande croissante de tourteaux protéiques et d'huiles végétales. Elle a pu ainsi couvrir ses besoins en produits végétaux indispensables à la sécurité alimentaire – blé, riz et maïs – tout en réduisant la concurrence vis-à-vis des terres. Les importations d'oléagineux représentaient l'équivalent de 28 Mha environ en 2012 et, d'après les projections de la présente édition des *Perspectives*, elles devraient correspondre à quelque 34 Mha à l'horizon 2022. Une plus forte croissance de la demande de produits de l'élevage suppose des quantités plus importantes d'aliments du bétail, et les importations de maïs ont augmenté ces dernières années. La tendance est appelée à se poursuivre car l'élévation des revenus amènera à fournir davantage de produits carnés et laitiers. L'accroissement des superficies consacrées aux céréales fourragères fera planer une menace sur les autres cultures. Une option pourrait être d'ouvrir les marchés des céréales secondaires, en augmentant encore les importations.

Un scénario dans lequel le prix du maïs en Chine équivaut au prix de référence mondial, plus un coût de transaction fixe, a été élaboré pour illustrer l'impact qu'une plus grande ouverture commerciale aux céréales secondaires entraînerait sur les marchés chinois et internationaux[10]. Par rapport aux projections des *Perspectives*, il aligne les prix intérieurs sur les prix internationaux et fait appel aux échanges pour assurer l'équilibre sur les marchés intérieurs. D'après les résultats, d'ici à 2022, les importations de céréales secondaires pourraient dépasser de 28 Mt le volume indiqué par les projections de référence. L'augmentation des importations abaisserait les prix intérieurs des grains de 17 % environ et élèverait les prix sur les marchés internationaux de 8 %. Dans ce scénario, les prix du riz et du blé diminueraient de quelque 3 % sur les marchés intérieurs, tandis qu'ils augmenteraient approximativement de 1 % pour le premier et de 3 % pour le second par rapport aux projections de référence. Grâce à la baisse de prix des céréales fourragères, la production animale pourrait progresser, de 1 % environ pour la viande porcine et le lait, de 1.6 % pour la volaille et de 0.2 % pour la viande bovine. La superficie récoltée de grains resterait proche des chiffres de 2012 en Chine, alors que les projections de référence font apparaître une augmentation avoisinant 0.7 % par an. Ce scénario est très simplifié, et les résultats sont donnés à titre indicatif. Il montre néanmoins qu'à l'instar des oléagineux, faute d'amélioration de la productivité des cultures et de l'élevage, la demande accrue des consommateurs pèsera plus lourdement sur la base de ressources de la Chine, et pourrait faire sensiblement augmenter les importations en provenance des marchés internationaux.

Incidences du changement climatique

Les *Perspectives* donnent pour les principaux résultats des projections bien tranchées qui reposent sur des hypothèses figées concernant les facteurs d'évolution. Or ceux-ci sont sujets à de grandes incertitudes et fluctuations, comme en témoignent les rendements des cultures. Les effets associés aujourd'hui au changement climatique n'ont pas été sérieusement évalués, sinon par des travaux qui dépassent pour la plupart l'horizon temporel de la présente édition des *Perspectives*. Toutefois, étant donné l'intensité d'utilisation des terres et de l'eau, et la fragilité grandissante de ces ressources productives, le changement climatique devrait jouer un rôle important dans l'avenir de la Chine. À en juger par l'analyse du scénario simplifié, le moindre changement sur les marchés chinois peut avoir des effets à l'échelle de la planète. D'autres tendances de rendement, avec des variations plus marquées, pourraient influer sur les objectifs d'autosuffisance de la Chine, au risque peut-être de se répercuter sur les marchés mondiaux, car un faible pourcentage de variation dans la production intérieure est susceptible de bouleverser les échanges.

En 100 ans, la température annuelle moyenne s'est élevée de 0.5 à 0.8 C en Chine. Selon diverses études, par rapport à 2000, elle pourrait encore grimper de 1.3 à 2.1 C d'ici à 2020, puis de 2.3 à 3.3 C à l'horizon 2050. Selon toute vraisemblance, les phénomènes météorologiques extrêmes vont devenir plus fréquents et plus intenses ; une recrudescence des pénuries d'eau et des épisodes de sécheresse sont à prévoir dans le nord du pays, tandis que le sud risque d'être plus touché qu'avant par l'engorgement en eau et les inondations. Les disponibilités alimentaires subiront le contrecoup des changements affectant les températures, les réserves d'eau, les phénomènes météorologiques extrêmes, l'état des sols, ainsi que les modes d'infestation par les ravageurs et de propagation des maladies. L'élévation des températures et l'effet fertilisant du CO_2 pourraient se répercuter favorablement sur la production végétale mais, en l'absence de mesures d'adaptation

judicieuses, il faut s'attendre à un recul pour les grandes cultures vivrières chinoises que sont le riz, le blé et le maïs. D'après certaines sources, la production alimentaire totale du pays pourrait accuser une baisse de 14 à 23 % par rapport à 2000[11]. Un tel scénario serait lourd de conséquences pour les marchés intérieurs et internationaux, et vient encore souligner que, compte tenu du nombre d'habitants, la base de ressources de la Chine est, et va rester, fortement sollicitée et très précaire.

Conclusion

Les perspectives d'évolution de l'agriculture chinoise, et les prolongements possibles pour les marchés mondiaux, ont été souvent étudiés durant les décennies écoulées. L'enjeu est clair : pour nourrir sa population dans un contexte marqué par un essor économique rapide et par le manque de ressources, la Chine est confrontée à une véritable gageure, qui comporte à la fois des risques et des promesses pour les marchés mondiaux. D'après les projections de la présente édition des *Perspectives*, cet enjeu va rester incontournable dans les évaluations des marchés durant la décennie à venir, et appelle un travail régulier de suivi et d'analyse.

Jusqu'à présent, la Chine a été largement à la hauteur de ses ambitions. Comment cette réussite peut elle s'inscrire dans la durée ? Au cours de la prochaine décennie, les pouvoirs publics seront confrontés à des défis de taille pour pérenniser les résultats obtenus, alors que la dégradation des terres, l'appauvrissement des ressources en eau, la pollution et la pénurie de main-d'œuvre rurale, entre autres exemples, ne font qu'empirer. Il ressort néanmoins des *Perspectives* que la Chine devrait atteindre ses objectifs de production, et progresser encore au regard des indicateurs de sécurité alimentaire, moyennant sans doute un soutien accru à l'agriculture. Les gains de productivité resteront au premier rang des priorités de la Chine dans ce secteur. À plus long terme, une incertitude entoure l'expansion nécessaire pour répondre à une demande croissante, dont la progression est toutefois appelée à ralentir sensiblement d'ici à 2022. La Chine a ouvert plusieurs marchés essentiels et, dans certains cas, les échanges vont continuer leur progression dynamique face à l'augmentation de la demande.

Les *Perspectives* laissent entrevoir une plus large ouverture des marchés au cours des dix prochaines années, pour la Chine comme pour beaucoup d'autres pays. Sur fond d'intégration toujours plus poussée des marchés, un partage mondial des informations s'impose, au service de la cohérence des politiques, de manière à utiliser au mieux les ressources de la planète pour en nourrir durablement tous les habitants.

Notes

1. Ce chapitre a été élaboré et écrit en collaboration avec la FAO, l'OCDE, l'AII de CAAs et le ministère de l'agriculture chinois mais les données, l'analyse et les projections relèvent uniquement de la responsabilité de la FAO/OCDE.
2. Pour le dernier examen en date de l'évolution des politiques agricoles en Chine, dans quelques autres économies en développement et dans les pays de l'OCDE, voir OCDE (à paraître), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2013*.
3. La contribution des sciences et technologies à la croissance renvoie au rapport entre la croissance de la production et la croissance des facteurs mobilisés, englobant la main-d'oeuvre, les matières et les terres. Entrent dans l'estimation les gains d'efficacité apportés par une meilleure gestion, le regroupement des facteurs et l'amélioration des infrastructures.

4. Pourcentage de la population en dessous de 1.25 USD (2005) par jour. Indicateurs du développement dans le monde (voir data.worldbank.org).
5. Voir OCDE (2012), *China in Focus: Lessons and Challenges*.
6. Voir Barrett, C. (dir. pub.) (2013), chapitre 17, Luc Christiaensen, « When China runs out of farmers ».
7. La méthodologie ESP met l'accent sur les transferts ciblant les agriculteurs individuellement et le secteur agricole dans son ensemble, et ne comprend donc pas les autres politiques qui créent des conditions plus favorables pour les agriculteurs chinois telles que : soutien à l'industrie agro-alimentaire, développement de l'infrastructure, subventions pour les systèmes d'éducation, de santé et de retraite en milieu rural
8. Données fournies par le ministère de l'Agriculture, Chine.
9. Voir le chapitre 7 sur la viande pour d'autres précisions sur les caractéristiques et les résultats de ce scénario.
10. Voir l'encadré 4.3 sur les céréales, dans le chapitre 4, pour d'autres précisions sur le scénario et les résultats.
11. D'après la stratégie nationale relative au changement climatique élaborée en juin 2007 par la Commission d'État pour le développement et la réforme.

Références

Cai, F. et Wang, M. (2012), « Labour Market Changes, Labour Disputes and Social Cohesion in China », Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 307, Paris.

Carter, A. et al. (2012), « Advances in Chinese Agriculture and its Global Implications », *Applied Economic Perspectives and Policy*, vol. 34, n° 1.

Chen Lei, (2012), Ministre de l'Eau, rapport du Conseil des affaires d'État relatif à la préservation des ressources en eau sur les terres agricoles, 26e session du Comité permanent de la 11e Assemblée populaire nationale, 25 avril 2012, Pékin.

Christiaensen, L (2013), « When China Runs Out of Farmers », *Food Security and Sociopolitical Stability*, C. Barrett (dir. pub.), Oxford University Press (à paraître).

Das, M. et P. N'Diaye (2013), « Chronicle of a Decline Foretold: Has China Reached the Lewis Turning Point », *IMF Working Paper*, WP/13/26, Fonds monétaire international, Washington DC.

Financial Times (2013), « Chinese Labour Pool Begins to Drain », 18 janvier 2013, *Financial Times*, Londres.

FMI (2012a), *Perspectives de l'économie mondiale : Une dette élevée et une croissance anémique*, Études économiques et financières, Fonds monétaire international, octobre 2012, Washington DC.

FMI (2012b), People's Republic of China: 2012 Article IV Consultation, *IMF Country Report* No. 12/195, Fonds monétaire international, Washington DC.

Li Guoxiang (2013), *Major Livestock Products Supply, Demand and Price Variation in China*, document non publié, FAO Technical Cooperation Project TCP/CPR/3304, « Strengthening of China's Capacity in Agricultural Market Monitoring and Agricultural Outlook ».

OCDE (2012), *China in Focus: Lessons and Challenges*, Paris.

OCDE (2013), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2013 – Pays de l'OCDE et économies émergentes*, Éditions OCDE, Paris.

Sheldon, I. (dir. pub.) (2007), « China's Agricultural Trade: Issues and Prospects », communications présentées au symposium international de l'International Agricultural Trade Research Consortium (IATRC), Pékin, 8-9 juillet 2007.

Wu Laping, (2013), *Chinese Grain Supply Demand and Projection: Regional Perspective*, document non publié, FAO Technical Cooperation Project TCP/CPR/3304, « Strengthening of China's Capacity in Agricultural Market Monitoring and Agricultural Outlook ».

Wu Laping (2013), *How Open is the Chinese Agricultural Sector*, document non publié, FAO Technical Cooperation Project TCP/CPR/3304, « Strengthening of China's Capacity in Agricultural Market Monitoring and Agricultural Outlook ».

Xu Shiwei, Li Ganqiong et Wu Jianzhai (2013) *Achievements of the agriculture and rural economy in China*, document non publié, FAO Technical Cooperation Project TCP/CPR/3304, « Strengthening of China's Capacity in Agricultural Market Monitoring and Agricultural Outlook ».

Zhu Xinkai, (2013), *China's Current Agricultural Policy Review and Applications of the Aglink-Cosimo model under Chinese Circumstances*, document non publié, FAO Technical Cooperation Project TCP/CPR/3304, « Strengthening of China's Capacity in Agricultural Market Monitoring and Agricultural Outlook ».

Chapitre 3

Biocarburants

Situation du marché

Les prix mondiaux de l'éthanol[1] ont baissé début 2012, mais les conditions du marché variaient selon les régions. Aux États-Unis, les prix de l'éthanol ont commencé à remonter plus tard dans l'année à mesure que s'est révélée l'ampleur de la sécheresse dans le pays, qui a fait grimper les prix des matières premières. Au Brésil, une meilleure récolte de canne à sucre au cours du second semestre a permis d'améliorer l'offre et de réduire les prix de l'éthanol à l'échelle nationale.

Les prix mondiaux du biodiesel[2] ont chuté en 2012 après avoir atteint des records en 2011, dans un contexte où les prix des huiles végétales étaient élevés – en partie à cause de la sécheresse aux États-Unis – de même que les prix du pétrole brut. À l'inverse de la production d'éthanol, la production mondiale de biodiesel a augmenté en 2012. Les quatre grands producteurs de biodiesel (Union européenne, États-Unis, Argentine et Brésil) ont accru leur offre et en Malaisie la production est repartie à la hausse après avoir atteint en 2011 le plus bas niveau jamais enregistré.

Principaux éléments des projections

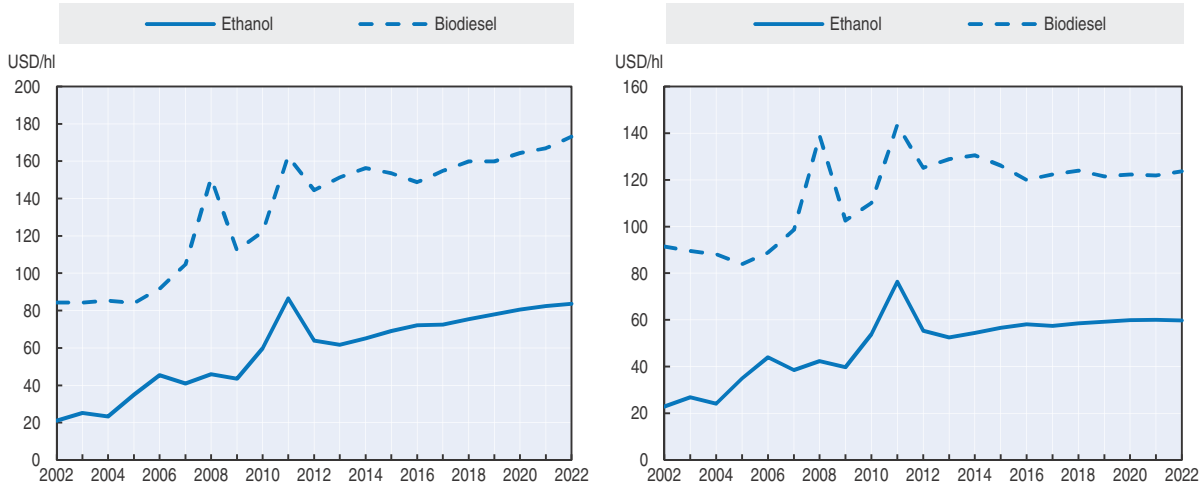
- Les prix de l'éthanol et du biodiesel (graphique 3.1) devraient repartir à la hausse, compte tenu des prix du pétrole brut, qui seront probablement élevés, et des mesures sur l'utilisation des biocarburants mises en place à travers le monde, qui stimulent la demande de biocarburants. Cependant, des incertitudes manifestes quant à la mise en place de ces mesures continueront à influencer grandement les marchés des biocarburants.
- Les productions mondiales d'éthanol et de biodiesel devraient progresser, principalement grâce à des mesures stimulant la demande, pour atteindre respectivement 168 milliards de litres et 41 milliards de litres d'ici 2022. Au niveau mondial, leur fabrication devrait absorber 12 % de la production de céréales secondaires, 29 % de la production de canne à sucre et 15 % de la production d'huiles végétales. Les marchés de l'éthanol sont dominés par les États-Unis, le Brésil et, dans une moindre mesure, l'Union Européenne. Les marchés du biodiesel seront vraisemblablement dominés par l'Union Européenne suivie, de loin, par les États-Unis, l'Argentine et le Brésil.
- À la fin de la période de projection, le biodiesel deviendra sans doute plus compétitif aux États-Unis. En effet, les prix des RIN[3] de l'éthanol devraient fortement augmenter afin de ramener les prix de l'éthanol au niveau de ceux de l'essence, en équivalent énergie, puisque le taux maximal d'incorporation de l'E15[4] va probablement être atteint. L'Union européenne risque de ne pas réaliser l'objectif qu'elle s'était fixée de porter à 10 % la part de carburants renouvelables dans le secteur des transports d'ici 2020. Selon les perspectives d'évolution, l'augmentation de la production de biocarburants de deuxième génération restera très limitée, c'est pourquoi les carburants renouvelables devraient

représenter seulement 8.6 % des carburants de transport en Union européenne à l'horizon 2022.

- Dans la plupart des pays en voie de développement, la production de biocarburants a pour objectif principal de permettre l'indépendance énergétique. Seuls le Brésil, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande sont également d'importants exportateurs d'éthanol ou de biodiesel. Le Brésil restera aussi un gros consommateur d'éthanol, dans l'hypothèse où Petrobras cesserait de geler le prix de vente de l'essence et puisque le niveau minimum de mélange requis est passé de 20 % à 25 % depuis mai 2012. Dans ce pays, la consommation d'éthanol par les propriétaires de véhicules polycarburant devrait donc augmenter de manière significative, en réponse à la hausse attendue du prix du pétrole brut. La culture de plantes non comestibles destinées à la production de biocarburants ne dépassera sans doute pas le stade de projet ou d'activités à petite échelle dans la plupart des pays en développement.

Graphique 3.1. **Fermeté des prix de l'éthanol et du biodiesel durant la période couverte par les *Perspectives***

Évolution des prix exprimés en termes nominaux (à gauche) et en termes réels (à droite)



Notes : Éthanol : Brésil, Sao Paulo (sortie de raffinerie), Biodiesel : prix à la production, Allemagne, net de droits de douane.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863296

Tendance des marchés et perspectives

Prix

Une forte baisse du prix mondial du sucre au début de la période de projection, due à une reprise de la production de canne à sucre au Brésil et à une diminution des importations de sucre par la Chine et la Fédération de Russie, a atténué la tension exercée sur les prix mondiaux de l'éthanol à court terme (graphique 3.1). Afin de rééquilibrer le marché de l'éthanol, les autorités brésiliennes ont fait passer le taux maximal d'éthanol dans les mélanges à faible teneur de 20 à 25 % en mai 2012. Les États-Unis ont intégré le marché mondial le 1er janvier 2012, après la suppression du tarif spécifique, dont le montant était très élevé. L'expiration des crédits d'impôts pour les mélanges d'éthanol a donné lieu a une augmentation des activités de mélange, afin d'obtenir le plus de subventions possible. En conséquence, le prix de l'éthanol aux États-Unis a lui aussi chuté

en 2012, malgré une forte augmentation du prix du maïs. L'association de ces deux facteurs, ainsi que des difficultés liées au lancement des carburants E15, ont engendré à retardement une explosion du prix des RIN de l'éthanol début 2013.

Les prix du sucre et du maïs étant en légère baisse en termes réels (leur niveau de départ était toutefois élevé) sur l'ensemble de la période de projection, ils ne contribueront pas à la hausse attendue à moyen terme du prix de l'éthanol mondial en termes réels. On prévoit une augmentation du prix mondial du pétrole brut de 7 % en termes réels entre 2012 et 2022. En conséquence, la demande et la consommation d'éthanol par les propriétaires de véhicules polycarburant au Brésil devraient progresser de 50 % durant cette période, ce qui accentuera la pression sur le prix mondial de l'éthanol à moyen terme. Ce scénario est fondé sur l'hypothèse selon laquelle Petrobras ne gèlera plus le prix de vente de l'essence.

Les mesures nationales visant l'éthanol, aux États-Unis en particulier, ont une forte incidence sur les prix des biocarburants. Jusqu'à présent, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) n'a réduit les quantités prescrites ni pour le total, ni pour les biocarburants avancés[5], malgré d'importantes diminutions dans le volume prescrit pour les biocarburants cellulosiques. Dans le scénario de référence, il était prévu que les quantités prescrites de biocarburants cellulosiques passent de 1.4 % à 27 % entre 2012 et 2022. Étant donné l'augmentation des volumes prescrits de biocarburants cellulosiques dans le règlement final de la norme sur les carburants renouvelables (RFS2), on suppose que l'EPA réduira les obligations totales et celles concernant les biocarburants avancés d'une portion de la réduction des quantités prescrites de biocarburants cellulosiques. Cette portion devrait représenter 23 % en 2013-14 pour atteindre 87 % en 2022-23. Malgré cette forte baisse du volume prescrit de biocarburants avancés, l'écart à combler par d'autres carburants avancés (qui correspond à la différence entre les quantités prescrites de biocarburants avancés et les celles fixées pour le biodiesel et l'éthanol cellulosique) pourrait augmenter de près de 50 % à moyen terme par rapport aux chiffres prévus dans le règlement RFS2. L'éthanol de maïs ne pouvant être utilisé pour respecter cette obligation, cette dernière sera principalement satisfaite grâce à des importations d'éthanol de canne à sucre du Brésil. Cela devrait également contribuer à augmenter la pression sur le prix mondial de l'éthanol à moyen terme.

En outre, les interactions entre les marchés du biodiesel et de l'éthanol devraient devenir pertinentes. Aux États-Unis, contrairement à l'éthanol de maïs, le biodiesel peut être utilisé pour une partie de l'écart à combler par d'autres biocarburants avancés. Pour les producteurs américains de biodiesel, cette démarche est favorisée par le crédit d'impôt accordé aux mélangeurs, qui a été rétabli pour l'année 2013[6], et par la mise en place du taux maximal d'incorporation d'éthanol. Aux États-Unis, la quantité maximale d'éthanol pouvant être associée à de l'essence dans les mélanges à faible teneur en éthanol s'élève à 15 % pour les voitures construites après 2001. Puisque les véhicules plus anciens vont finir par être retirés du parc automobile, la quantité d'éthanol utilisée dans les mélanges à faible dose va s'accroître de manière constante jusqu'en 2020 selon ce scénario de référence. Cette affirmation s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle les consommateurs auront facilement accès au carburant E15, ce qui n'est pas forcément le cas à l'heure actuelle. En l'absence d'un marché de l'E15, c'est le mélange E10 qui influera sur le marché américain de l'éthanol dès le début de la période couverte par les *Perspectives*. Dans ces circonstances et avec la tendance à la baisse de la consommation totale de carburant, les mesures américaines visant les biocarburants ne pourront être efficaces sans un marché de l'E85.

Même si le marché de l'E15 devenait opérationnel, un secteur des véhicules polycarburant serait nécessaire pendant les trois dernières années couvertes par ces *Perspectives* pour que toutes les obligations concernant l'éthanol soient respectées. Cela n'est envisageable que si le ratio de prix éthanol/essence à la consommation chute pour s'aligner sur le contenu énergétique de l'éthanol.Cela devrait être le cas pendant les trois dernières années du scénario de référence, grâce à une augmentation du prix de vente de l'essence pour répercuter la hausse des coûts causés par l'accroissement du prix des numéros d'identification des combustibles renouvelables (RIN) de l'éthanol. Le prix du RIN de l'éthanol devient suffisamment élevé pour rendre le biodiesel compétitif et ainsi répondre aux obligations sur les biocarburants avancés, et permet dans le même temps aux États-Unis de réduire leurs importations d'éthanol brésilien.

Deux autres éléments influencent ce résultat. La quantité de biodiesel consommée aux États-Unis est bien inférieure à la quantité consommée par les véhicules utilisant des mélanges à faible teneur en éthanol, c'est pourquoi le ratio de prix n'a pas à baisser jusqu'à atteindre le contenu énergétique du biodiesel par rapport à celui du diesel, qui est de toute façon beaucoup plus élevé que pour l'éthanol (0.92 contre 0.67). L'autre incitation à utiliser plus de biodiesel vient d'une particularité de la réglementation américaine, selon laquelle un volume de biodiesel correspond à un volume et demi de l'obligation en matière de biocarburant. L'utilisation de biodiesel pour l'écart à combler par d'autres biocarburants avancés durant les trois dernières années du scénario de référence atténue dans une certaine mesure la pression à la hausse sur le prix mondial de l'éthanol, causée par la forte augmentation de l'écart à combler par d'autres biocarburants avancés aux États-Unis.

L'association de ces facteurs a pour effet de faire progresser le prix mondial de l'éthanol en termes réels de 8 % entre 2012 et 2022, soit une hausse légèrement supérieure à celle de 7 % prévue pour les prix du pétrole dans ces *Perspectives*. Le prix de l'éthanol de maïs des États-Unis ne devrait pas augmenter autant, car dans la seconde moitié de la période de projection on s'attend à ce que les États-Unis deviennent un important exportateur de ce type d'éthanol et doivent donc prendre en charge des coûts de transport croissants. Cette capacité d'exportation sera surtout fonction du prix mondial élevé de l'éthanol, qui s'explique par une augmentation de la demande en réaction à la hausse des importations des États-Unis, qui sont destinées à respecter les obligations en matière de biocarburants avancés. C'est pourquoi ces *Perspectives* laissent supposer, comme l'année dernière, qu'il y aura un important commerce de l'éthanol des États-Unis dans les deux sens sous l'influence des mesures gouvernementales. Les exportations américaines ne seront probablement pas toutes à destination du Brésil puisqu'on estime que les productions canadiennes et européennes seront bien inférieures à la consommation. La quantité exacte exportée vers le Brésil dépendra fortement de l'issue du conflit commercial[7] qui oppose actuellement les États-Unis et l'Union européenne.

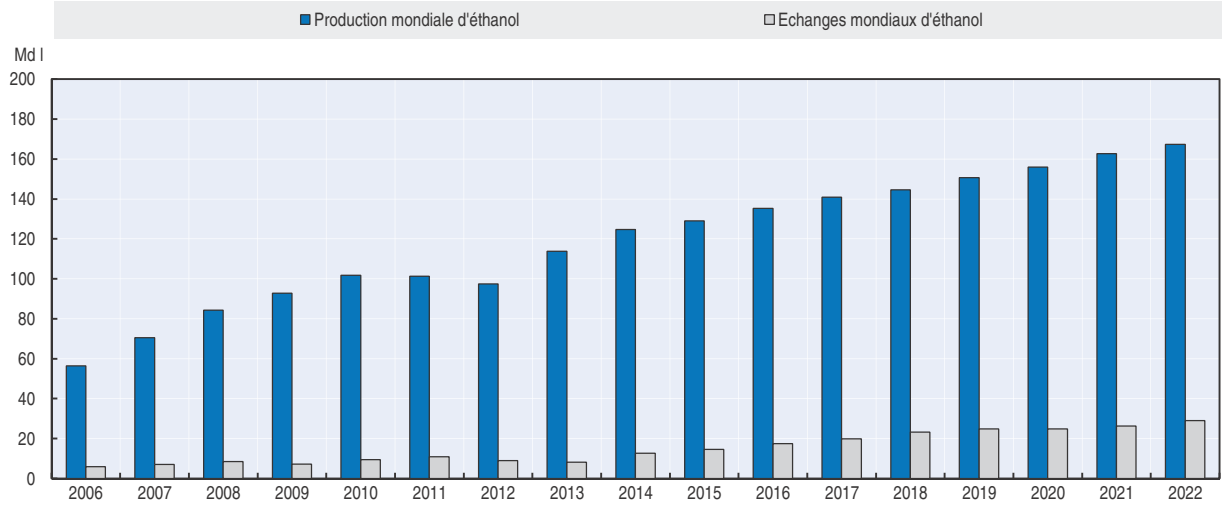
Le prix mondial du biodiesel a fléchi en 2012 après avoir été très élevé en 2011. Le prix des huiles végétales, principales matières premières utilisées pour produire du biodiesel, s'est quant à lui maintenu à un niveau élevé en 2012, en raison notamment d'une réduction de l'offre due à la sécheresse qui a touché les États-Unis. Après une telle sécheresse, il faut généralement deux ans pour que le ratio entre le prix du biodiesel et le prix des huiles végétales retrouve son équilibre à long terme. Pour le reste de la période de projection, ce ratio est relativement stable. Puisque le prix des huiles végétales chute en termes réels, celui du biodiesel baisse également en termes réels, mais depuis des niveaux historiquement hauts. Le prix du pétrole brut a beaucoup moins de répercussions sur le

prix mondial du biodiesel que sur le prix mondial de l'éthanol tout simplement parce que dans la plupart des pays étudiés dans le scénario de référence, la consommation est déterminée par des mesures gouvernementales et rarement par la demande du marché.

Production et utilisation des biocarburants

La production mondiale d'éthanol a chuté pendant l'année civile 2012 pour la première fois depuis 2000, en raison d'une diminution de la production aux États-Unis et au Brésil. Une baisse des prix du maïs et du sucre étant attendue en 2013-14, on prévoit une forte hausse de la production dans ces deux pays. D'ici 2022, la production mondiale d'éthanol devrait avoir augmenté de près de 70 % par rapport à la moyenne de 2010-12 pour atteindre environ 168 milliards de litres à l'horizon 2022 (graphique 3.2). Les trois principaux producteurs resteront sans doute les États-Unis, le Brésil et l'Union européenne (graphique 3.3). Aux États-Unis et dans l'Union européenne, la production et l'utilisation sont principalement déterminées par les réglementations mises en place – respectivement le RFS2 et la directive sur les énergies renouvelables (DER). Au Brésil, l'utilisation croissante d'éthanol est liée au développement du secteur des véhicules polycarburant et à la demande d'importation des États-Unis qui doivent respecter leurs obligations en matière de biocarburants avancés et accroître leurs mélanges minimums.

Graphique 3.2. **Évolution du marché mondial de l'éthanol**

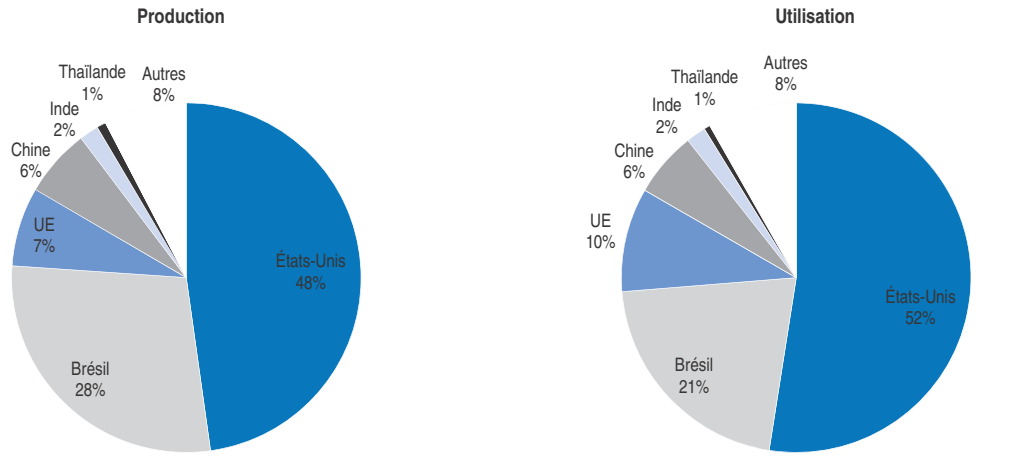


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863315

La production d'éthanol dans les pays en développement a stagné pendant l'année civile 2012, principalement à cause d'un fléchissement de l'offre brésilienne, partiellement compensé par l'accroissement de la production observé dans d'autres pays en développement (Argentine, Inde, pays africains et autres pays d'Amérique du Sud). La production d'éthanol dans les pays en développement devrait passer de 42 milliards de litres en 2012 à 72 milliards de litres en 2022 et la production brésilienne devrait compter pour 80 % de cette augmentation de l'offre. Une grande partie du reste viendra de la Chine, où moins de la moitié de la production d'éthanol est consommée sur le marché des carburants, le reste étant utilisé comme alcool dans de nombreuses préparations alimentaires ou non alimentaires. La croissance de la production chinoise devrait provenir

Graphique 3.3. **Répartition par pays de la production et de l'utilisation mondiales d'éthanol en 2022**



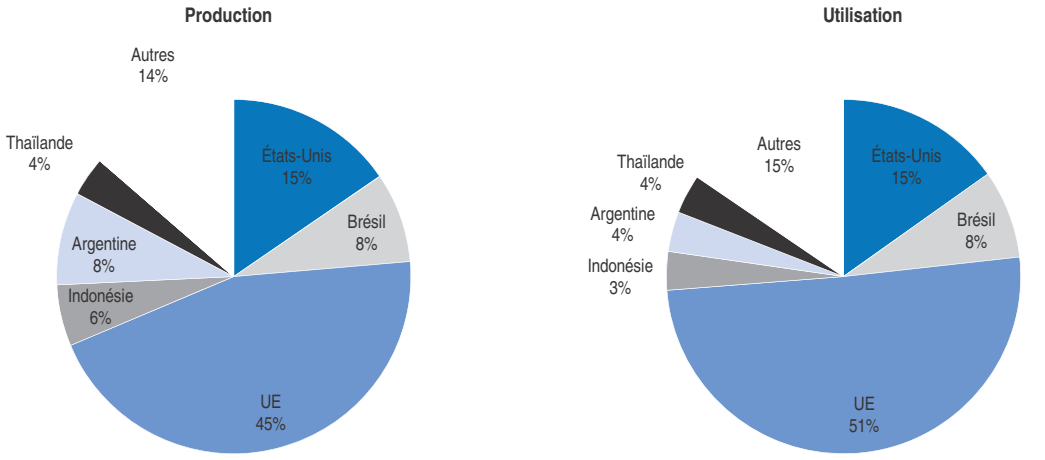
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863334

du manioc et du sorgho puisqu'il n'est plus permis d'augmenter l'utilisation de maïs pour la production d'éthanol.

La production mondiale de biodiesel devrait atteindre 41 milliards de litres en 2022. L'Union européenne restera vraisemblablement de loin le premier producteur et utilisateur de biodiesel (graphique 3.4). Parmi les autres acteurs importants figurent l'Argentine, les États-Unis et le Brésil ainsi que la Thaïlande et l'Indonésie. Dans presque tous les pays, la consommation sera dictée par les mesures gouvernementales en vigueur.

Graphique 3.4. **Répartition par pays de la production et de l'utilisation mondiales de biodiesel en 2022**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863353

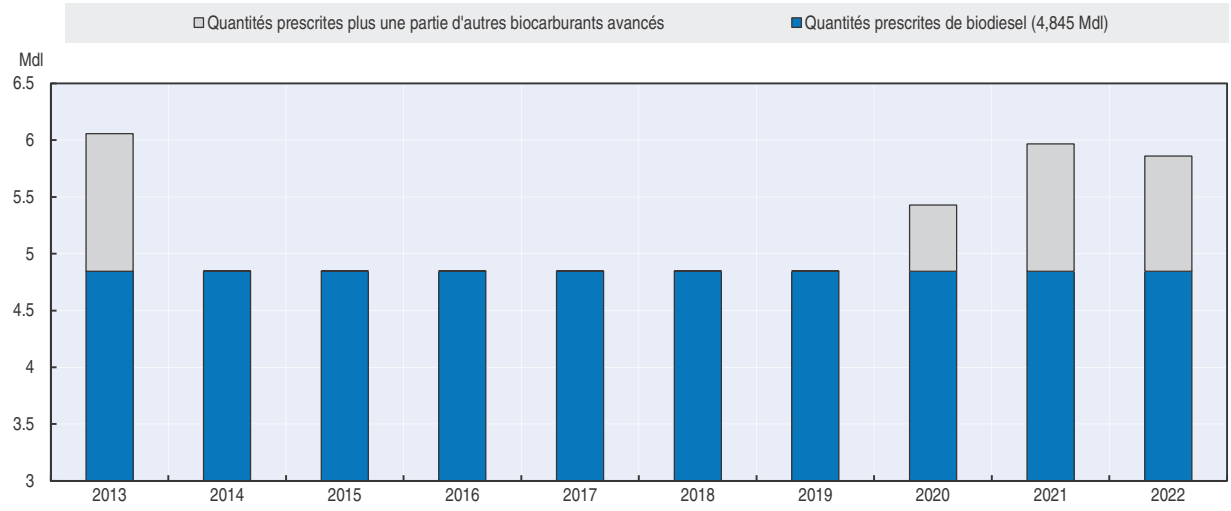
Contrairement à la production d'éthanol, la production de biodiesel dans les pays en développement a été légèrement supérieure à la tendance de ces dernières années. La plus grande partie de cette progression a été observée au Brésil, en Indonésie, en Thaïlande et en Malaisie. Dans ce dernier pays, la production est repartie à la hausse après avoir fortement chuté en 2011. La production totale de biodiesel dans les pays en développement devrait rester constante en 2013, avec environ 10 milliards de litres, et augmenter ensuite pour atteindre 14 milliards de litres à l'horizon 2022.

Aux États-Unis, le volume total de biocarburants prescrit devrait être contraignant tout au long de la période de projection[8]. Cependant, déduction faite des quantités correspondant au biodiesel, la consommation d'éthanol n'atteindra pas le volume total prescrit en 2013 et dans les trois dernières années de la période étudiée, car le biodiesel sera utilisé pour satisfaire une partie des obligations concernant les autres biocarburants avancés, puisque son RIN sera probablement moins cher que celui de l'éthanol. En 2013, ce phénomène est principalement dû au crédit d'impôt accordé aux mélangeurs de biodiesel, qui ne devrait pas être renouvelé dans le scénario de référence. Pour les années 2020-22, il s'explique par l'effet du taux maximal d'incorporation E15 sur le marché des RIN de l'éthanol. Cela dit, on s'attend à ce que la consommation d'éthanol augmente fortement, puisqu'elle devrait presque doubler entre la moyenne de 2010-12 et 2022 (passant de 46 à 88 milliards de litres). Cette augmentation sera causée, pour l'essentiel, par l'augmentation des quantités prescrites de biocarburants cellulosiques (de 0.05 à 16.4 milliards de litres) et par l'augmentation de l'écart à combler par d'autres biocarburants avancés (de 1.1 à 14.4 milliards de litres).

Le volume prescrit pour le biodiesel dans la réglementation américaine RFS2 est passé de 3.8 à 4.8 milliards de litres effectifs pour 2012 et les années suivantes. La consommation sera supérieure pendant quatre des dix années couvertes par ces *Perspectives* pour les raisons expliquées ci-dessus (graphique 3.5). La consommation devrait donc atteindre 6 milliards de litres à l'horizon 2022, sous l'effet du respect supposé des obligations concernant l'éthanol cellulosique et des difficultés liées au taux maximal d'incorporation. L'EPA pourrait choisir d'abaisser ce taux pour atténuer son impact sur le marché de l'éthanol, ce qui ferait revenir la consommation de biodiesel au niveau des quantités prescrites. Dans tous les cas, l'éthanol à base de suif ou d'autres matières grasses animales devrait représenter environ 45 % de la production américaine totale et une part croissante des huiles utilisées dans la fabrication du biodiesel proviendra des drêches de distillerie séchées – un sous-produit de la production d'éthanol – grâce à une meilleure extraction de l'huile.

Dans la directive DER[9], l'Union européenne fixe à 10 % le taux de carburants renouvelables (même non liquides) à utiliser dans le total des carburants destinés aux transports en Union européenne d'ici 2020, en équivalent énergie. Mais d'après les prévisions, ce taux atteindra seulement 7.6 % à l'horizon 2022 pour ce qui concerne les biocarburants de première génération. Néanmoins, dans la mesure où chaque unité de biocarburants de deuxième génération consommée (y compris ceux produits à partir d'huile de friture) compte double au titre de cette directive, les carburants renouvelables représenteraient en réalité 8.6 % du total en 2022[10]. Dans ce contexte, la production européenne d'éthanol-carburant, principalement à base de blé, de céréales secondaires et de betterave à sucre, devrait atteindre 12.3 milliards de litres à l'horizon 2022 et sa consommation devrait représenter en moyenne 8.1 % des carburants de type essence pour les transports. On estime que l'éthanol de deuxième génération ne jouera pas un rôle

Graphique 3.5. **Les quantités effectives de biodiesel prescrites aux États-Unis dépassent celles fixées par réglementation RFS2 pour quatre années de la période de projection**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863372

important pendant la période de projection (seulement 3.5 % de la production totale à l'horizon 2022). Par conséquent, le déficit en éthanol de l'Union européenne va probablement doubler pendant cette période.

Les obligations réglementaires et les réductions d'impôts accordées dans les États membres de l'Union européenne devraient porter l'utilisation totale de biodiesel à 18.3 milliards de litres à l'horizon 2022, ce qui représenterait une part moyenne de 7.4 % des carburants de type diesel. À l'échelle nationale, la production de biodiesel va vraisemblablement augmenter pour suivre la demande. La production de biodiesel de deuxième génération devrait rester minimale (représentant seulement 1 % de la production totale à l'horizon 2022) tandis que les quantités produites à partir d'huile de friture devraient compter pour 18 % de ce total en 2022. Ces résultats seraient profondément modifiés, pour l'éthanol comme pour le biodiesel, si l'Union européenne décidait d'accepter la proposition de directive sur les biocarburants annoncée le 17 octobre 2012. Cette proposition, qui a été analysée par la Commission européenne, est résumée dans l'encadré 3.1.

L'Argentine va probablement augmenter sa production de biodiesel de 37 % et ses exportations de 14 % pendant la période couverte par ces *Perspectives*. L'augmentation de l'écart à combler par d'autres biocarburants avancés aux États-Unis représente pour le Brésil une importante opportunité de croissance de sa production et de ses exportations d'éthanol. On s'attend donc à ce que la production d'éthanol augmente de 22 milliards de litres, soit 87 %, et à ce que les exportations nettes (c'est-à-dire déduction faite des importations) soient multipliées par plus de six, passant de 1.8 à 11.8 milliards de litres.

Depuis quelques années, de plus en plus de pays en développement fixent des objectifs ambitieux en matière de biocarburants ou établissent même des systèmes d'obligations. Il y a deux motivations principales à cela : la recherche d'un haut niveau de sécurité et d'indépendance énergétique et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits exportés. Seuls quelques-uns de ces pays sont d'importants exportateurs. Pour le biodiesel

Encadré 3.1. **Dernière proposition en date de la Commission européenne sur les biocarburants : répercussions limitées sur les prix mondiaux**

Le 17 octobre 2012, la Commission européenne (CE) a publié une proposition visant à restreindre la conversion de nouvelles surfaces aux cultures destinées à la production de biocarburants, et à accroître les effets bénéfiques pour le climat des biocarburants utilisés dans l'UE. L'objectif est de réduire l'impact du changement indirect d'affectation des sols (ILUC) en limitant le volume de biocarburants de première génération pouvant être comptabilisé dans les énergies renouvelables utilisées à 5 % pour atteindre l'objectif de 10 %. En outre, on encourage la production de biocarburants de deuxième génération ne nécessitant pas – ou peu – d'ILUC en pondérant leur contribution à la réalisation de l'objectif fixé par l'UE plus favorablement. Le biodiesel produit à partir d'huiles usées continuera d'être comptabilisé à hauteur de deux fois son contenu énergétique, mais le coefficient de pondération des biocarburants de seconde génération sera de quatre.

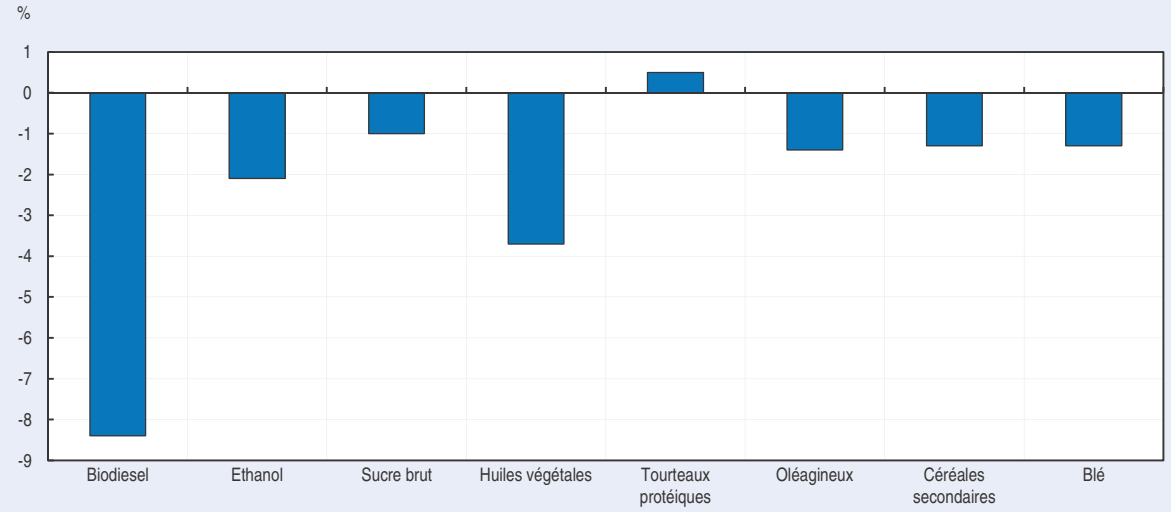
Le scénario et la situation de référence examinés dans cet encadré ont été publiés par la CE dans ses perspectives des marchés et des revenus agricoles dans l'UE sur la période 2012-22. Dans ce scénario, la part des biocarburants de première génération est fixée à un maximum de 5 % de la consommation de carburant en fonction de la valeur énergétique. La proposition favorise les biocarburants de seconde génération grâce aux critères de comptabilisation. Cependant, étant donné que les huiles usées sont disponibles en quantité limitée et que la production de biocarburants de deuxième génération progresse peu, la CE est partie du principe que l'augmentation de la part de ces biocarburants ne serait pas significative. Dans ce scénario, la part du biodiesel fabriqué à partir d'huiles usagées dans la consommation de carburant n'augmenterait que de 0.3 % (tandis que sa production serait de 27 % plus élevée que dans le scénario de référence), et la part des carburants de seconde génération n'augmenterait que de 0.2 % (nonobstant une progression de 100 % de la production par définition). Par conséquent, avec cette proposition, la part des énergies renouvelables dans la totalité des carburants est de 8.1 %, soit légèrement moins que dans les projections de référence de la CE à l'horizon 2022, en dépit des critères de comptabilisation plus favorables.

La consommation de biodiesel est de 10 % moins élevée que dans les projections de référence de la CE, mais reste importante en proportion de la consommation de gazole (6.4 %), tandis que la consommation d'éthanol chute de 28 % en 2022. La diminution de la consommation de biocarburants est imputable à 43 % à un recul des importations dans le cas du biodiesel et à 68 % dans celui de l'éthanol. La baisse de la production intérieure explique le reste de l'ajustement. En 2022, la contraction des importations fait refluer les prix mondiaux du biodiesel et de l'éthanol de 8.4 % et 2.1 % respectivement (graphique 3.6).

Les matières premières utilisées dans l'Union européenne (UE) pour produire des biocarburants sont principalement les huiles végétales, le maïs, le blé et la betterave à sucre. La diminution de la production de biocarburants de première génération dans l'UE fait baisser la demande et les prix de ces produits de base (graphique 3.6). Néanmoins, l'UE étant présente sur le marché mondial, les conséquences sur les prix intérieurs sont similaires à ceux que connaissent les cours internationaux. Les incidences dans ces secteurs se répercutent dans une certaine mesure sur d'autres en raison d'effets de substitution ou d'effets entre produits conjoints. La baisse du prix des huiles végétales réduit la marge de trituration, ce qui entraîne une diminution de la demande et du prix des graines oléagineuses ainsi qu'un recul de la production d'huiles végétales et de tourteaux d'oléagineux, d'où une hausse du prix de ces tourteaux. La baisse du prix mondial de l'éthanol favorise une augmentation de la production de sucre dans certains pays, comme le Brésil. En conséquence, l'offre s'accroît et le prix mondial du sucre diminue. De manière générale, le prix des aliments du bétail chute, ce qui stimule l'élevage et fait régresser les prix de la viande. L'impact sur les prix du sucre, des graines oléagineuses et des céréales est modeste.

Encadré 3.1. **Dernière proposition en date de la Commission européenne sur les biocarburants : répercussions limitées sur les prix mondiaux** *(suite)*

Graphique 3.6. **Prix mondiaux : différences entre les perspectives de la CE et les projections du scénario de la proposition relative aux biocarburants, 2022**



Source : Commission européenne.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863391

il s'agit de l'Argentine, de l'Indonésie et de la Malaisie et pour l'éthanol, du Brésil, du Pakistan et de la Thaïlande. D'après les prévisions, la production de biocarburants dans les pays en développement va progresser mais seulement 50 % des objectifs et des obligations seront remplis. Les prévisions indiquent également que les gouvernements n'insisteront probablement pas pour que les obligations soient satisfaites si une grande partie des quantités doivent être importées. L'un des facteurs limitant la production est la disponibilité d'autres produits de base, tels que le jatropha, qui ne permet pas encore de produire des biocarburants à grande échelle.

Commerce de l'éthanol et du biodiesel

On s'attend à une forte croissance du commerce mondial de l'éthanol, principalement grâce à l'augmentation des échanges entre le Brésil et les États-Unis. D'ici 2022, les États-Unis devraient importer environ 14.6 milliards de litres d'éthanol de canne à sucre dont la plus grande partie proviendra du Brésil[11], car il s'agit de la solution la moins coûteuse pour satisfaire les obligations en matière de biocarburants avancés. Dans le même temps les États-Unis devraient exporter 6.6 milliards de litres d'éthanol de maïs d'ici 2022. D'après les prévisions, l'Union européenne importera 2 milliards de litres d'éthanol supplémentaires et les importations du biodiesel remonteront à leur niveau de 2011 (3.1 milliards de litres) d'ici 2016 et descendront à nouveau au niveau annuel de référence en 2022 (2.3 milliards de litres). Ces chiffres concernant le biodiesel illustrent partiellement les limitations générées par le critère de durabilité établi par l'Union européenne. En effet, les huiles de colza, de palme et de soja utilisées comme matières premières n'atteignent pas, dans leurs valeurs par défaut, l'objectif d'une réduction des gaz à effet de serre de 50 % minimum. Ce critère sera applicable à partir de janvier 2017.

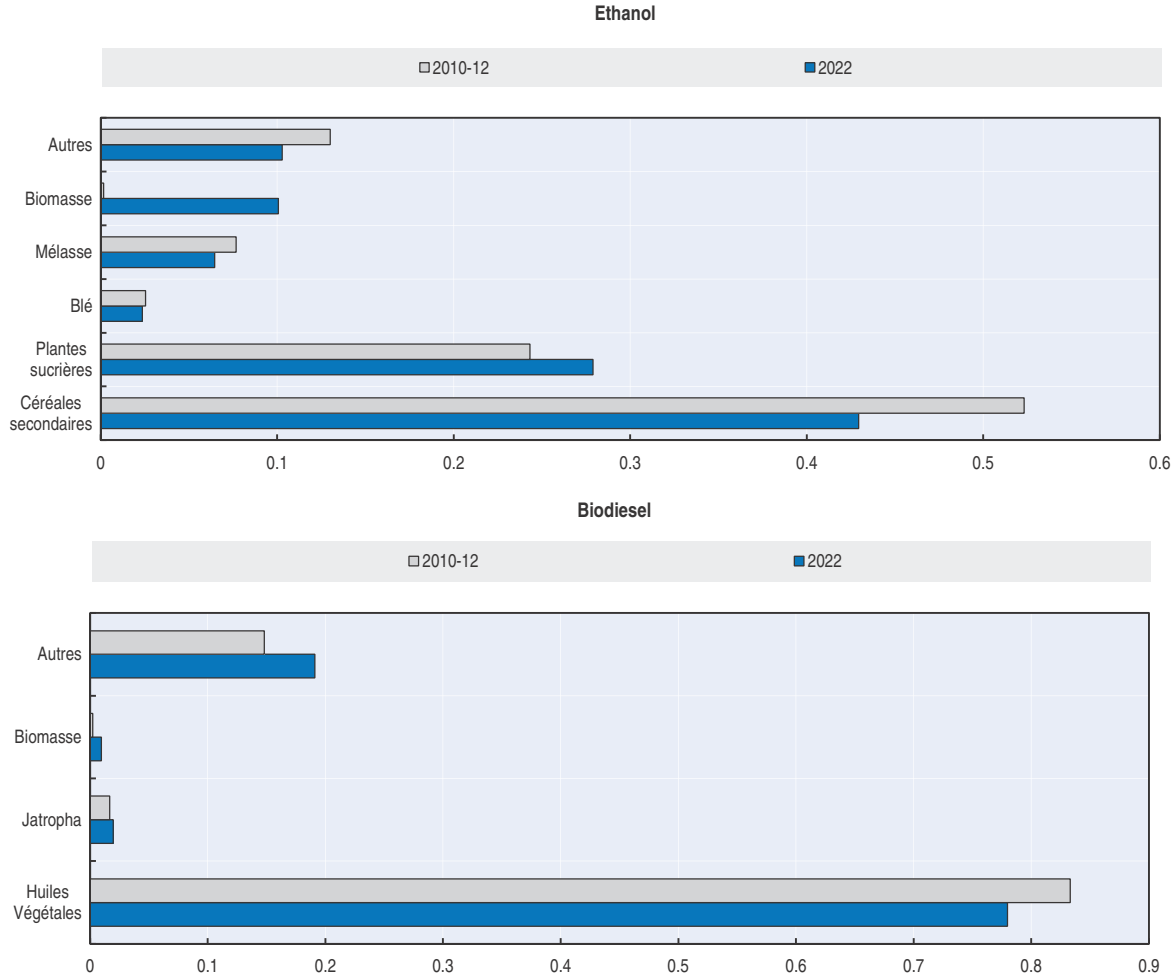
Ces résultats montrent également en partie l'incapacité de l'Amérique du Nord de produire un important excédent de biodiesel pendant toute la période couverte par ces *Perspectives*.

Les pays en développement sont des exportateurs nets de biodiesel et d'éthanol. D'après les *Perspectives*, l'Argentine (2 milliards de litres), l'Indonésie (0.8 milliard de litres) et la Malaisie (0.1 milliard de litres) seront les principaux exportateurs nets de biodiesel à l'horizon 2022, tandis que le Brésil (12 milliards de litres), le Pakistan et la Thaïlande (0.5 milliard de litres chacun) seront les principaux exportateurs nets d'éthanol parmi les pays en développement.

Matières premières utilisées pour produire des biocarburants

Les céréales secondaires et la canne à sucre resteront les principales matières premières pour la production d'éthanol, et le biodiesel sera surtout produit à partir d'huiles végétales (graphique 3.7). La part d'éthanol produit à partir de céréales secondaires dans la production mondiale d'éthanol en 2022 devrait perdre 10 points et atteindre 43 %, et représenterait 12 % de la production mondiale de céréales secondaires. Dans les quatre

Graphique 3.7. **Parts des matières premières utilisées pour la production de biocarburants**[1]



1. La ligne intitulée « Plantes sucrières » inclut l'éthanol produit à partir de betteraves à sucre dans l'Union européenne.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863410

dernières années de la période de projection, la part de l'éthanol produit à partir de plantes sucrières (betteraves et surtout canne à sucre) dans la production mondiale d'éthanol devrait passer de 24 % à 27 %, et 28 % de la récolte mondiale de canne à sucre devrait être consacrée à cette production. Les autres matières premières sont principalement des résidus en tous genres, en particulier du bois, des racines et des tubercules.

Alors que la part d'éthanol produit à partir de blé et de mélasse décroît légèrement, l'éthanol fabriqué à partir de biomasse devrait représenter près de 10 % de la production totale d'éthanol à l'horizon 2022 d'après l'hypothèse selon laquelle les obligations en matière de biocarburants cellulosiques seraient remplies à 27 % cette même année. Il devrait presque entièrement provenir de production américaine. On estime également que d'ici 2022, 60 % de cette production ne sera plus issue de résidus de récolte des cultures telles que le panic érigé. La part de biodiesel produit à partir d'huiles végétales dans la production mondiale de biodiesel devrait passer de 83 % à 78 %, ce qui représente 12 % de la production mondiale d'huiles végétales en 2022 (graphique 3.7). Les autres matières premières utilisées sont principalement l'huile de friture usagée et le suif.

Risques et incertitudes

Dans le domaine des biocarburants, les projections mondiales sont fortement influencées par les mesures mises en place à travers le monde. De nombreuses décisions doivent être prises chaque année et ne peuvent pas être anticipées aujourd'hui. Ces *Perspectives* prévoient certaines de ces décisions, comme par exemple l'abandon par l'EPA du système des obligations aux États-Unis, mais la réalité pourrait être différente. Les *Perspectives* de l'année dernière analysaient en détail les autres options offertes à l'EPA. Cela s'applique aussi aux politiques de l'UE en matière de biocarburants comme le montre l'encadré 3.1.

Le critère de durabilité encourage de plus en plus les gouvernements nationaux à progressivement remplacer les biocarburants de première génération, produits avec des matières premières agricoles, par des biocarburants avancés fabriqués à partir de biomasse lignocellulosique, de déchets ou d'autres matières premières non alimentaires. Dans la mesure où ces technologies sont encore loin de permettre de réaliser les objectifs futurs et où leur développement dépend des décisions des investisseurs actuels, du budget consacré à la recherche et développement et de la poursuite des mesures gouvernementales en matière de biocarburants, ce secteur est très incertain.

Depuis quelques années, les marchés de l'éthanol sont fortement influencés par le prix du pétrole brut. Puisque la production d'éthanol va probablement représenter une part assez considérable de la demande de matières premières agricoles, les incertitudes du secteur des énergies fossiles concernent également le secteur de l'éthanol et l'agriculture. Enfin, ce secteur est aussi vulnérable aux perturbations de la production agricole causées par des conditions climatiques défavorables. Afin de mieux évaluer ce risque et les facteurs atténuants déjà inscrits dans les mesures concernant les biocarburants aux États-Unis, deux scénarios ont été imaginés avec AGLINK-COSIMO et sont présentés dans l'encadré 3.2.

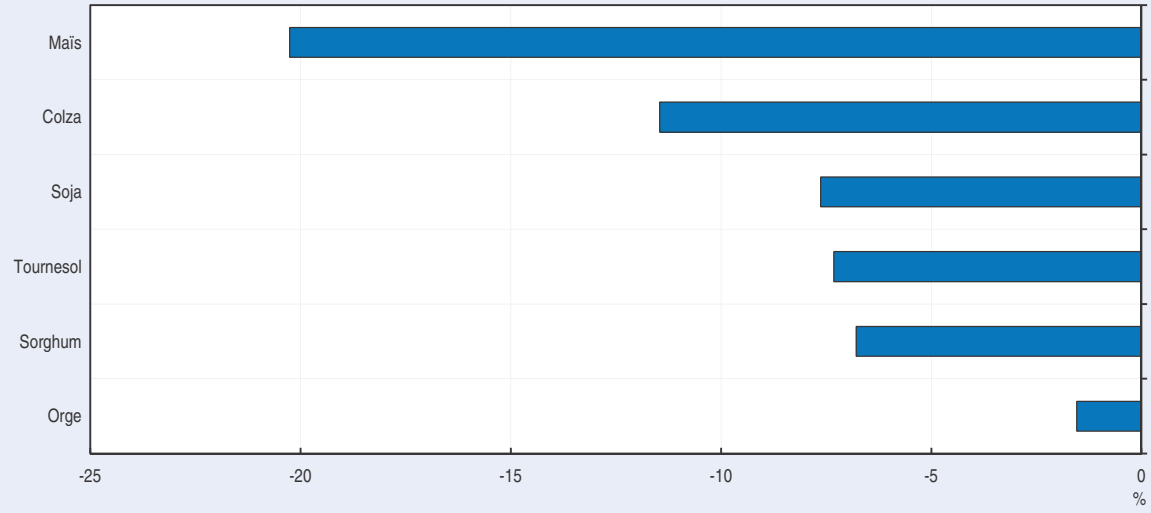
Encadré 3.2. **Assouplissement des obligations prescrites par la législation américaine en matière de biocarburants par l'autorisation de report des excédents et des déficits**

Les volumes prescrits à l'échelle nationale pour l'année civile sont définis par la loi de 2007 relative à l'indépendance et la sécurité énergétiques (Energy Independance and Security Act) de 2007. Ces obligations légales offrent toutefois une certaine souplesse. Au-delà de la latitude dont dispose l'Agence de protection de l'environnement (EPA), qui est habilitée à lever en partie une obligation pour une année donnée, les producteurs de mélanges de carburants sont autorisés à reporter sur l'année suivante un excédent ou un déficit de numéros d'identification des combustibles renouvelables (les « Renewable Identification Numbers » – RIN – visent à garantir que la consommation de biocarburants correspond aux quantités prescrites).

Il est possible de se conformer à une obligation donnée en utilisant des RIN de l'année précédente, pouvant représenter jusqu'à 20 % des quantités prescrites. Des « stocks » peuvent ainsi être constitués pour être utilisés les années marquées par une augmentation de la valeur des RIN. Les producteurs de mélanges peuvent détenir un stock supplémentaire de RIN pour se protéger contre la hausse des coûts des biocarburants ou des RIN, ou pour faire face à d'autres problèmes de respect de leurs obligations. Les producteurs de mélanges peuvent ne pas atteindre le volume qui leur est imposé, sous réserve de combler ce « déficit » l'année suivante et de se conformer pleinement à leurs obligations pour l'année en cours. Le fait d'afficher un déficit pour l'année en cours restreint considérablement la marge de manœuvre des producteurs l'année suivante, car le non-respect des obligations peut donner lieu à une amende de 37 500 USD par jour, à laquelle s'ajoutent les éventuels bénéfices économiques résultant du non-respect. La souplesse apportée au système d'obligations devrait atténuer les fluctuations des prix des matières premières et des biocarburants dues à des chocs temporaires touchant les prix de l'énergie et la production végétale.

Pour illustrer cette hypothèse, une simulation des effets d'une sécheresse équivalente à celle qui a frappé les États-Unis en 2012, entraînant une baisse de 20 % des rendements du maïs par rapport aux niveaux normaux, a été réalisée au moyen du modèle AGLINK-COSIMO. La simulation porte sur une sécheresse survenant en 2016 et sur les cultures ayant connu une baisse de rendement en 2012, comme indiqué dans le graphique 3.8.

Graphique 3.8. **Chocs sur les rendements aux États-Unis, appliqués à l'année 2016**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863429

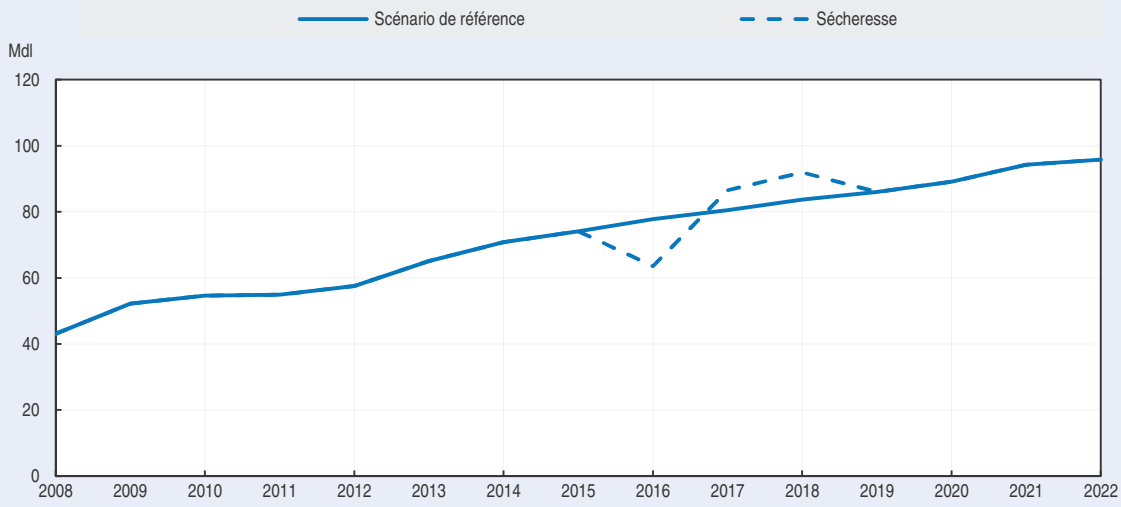
Encadré 3.2. **Assouplissement des obligations prescrites par la législation américaine en matière de biocarburants par l'autorisation de report des excédents et des déficits** *(suite)*

Les simulations ont tout d'abord été effectuées sans tenir compte de la souplesse apportée par l'autorisation de report et, dans un deuxième temps, en intégrant le déficit maximal autorisé pour l'éthanol de maïs et le biodiesel – à savoir, pour chacun d'entre eux, 20 % des quantités prescrites pour 2016. Ce déficit n'est pas intégralement comblé l'année suivante car on a supposé que les producteurs afficheraient de nouveau un déficit en 2017, cette fois-ci de 10 %. L'effet net en 2017 et 2018 est un excès de consommation d'éthanol et de biodiesel de 10 % au-dessus des quantités prescrites, étant entendu que les mélangeurs ont dû combler le déficit de 20 % par rapport aux quantités prescrites pour2016 et emprunté 10 % du volume légal fixé pour 2017, qui devront, à leur tour, être compensés en 2018. Toutes ces modifications sont synthétisées dans le graphique 3.9 présentant l'évolution des quantités prescrites effectives pour le total des biocarburants. Cette hypothèse a été retenue afin de pouvoir évaluer l'effet d'atténuation maximal que pouvait produire l'autorisation de report sur les prix des matières premières.

Le graphique 3.9 compare les incidences sur la production d'éthanol des États-Unis des chocs simulés sur les rendements en 2016. Ensuite, le graphique 3.10 montre le rôle de la souplesse apportée par la possibilité de report sur les prix du maïs, montrant que la moitié de la flambée des prix du maïs pour le maïs est atténuée (18 % contre 35 %). S'agissant de l'éthanol, on observe une forte hausse des prix en 2016 dans l'hypothèse où le report n'est pas autorisé, alors que les effets sur les prix sont quasiment nuls lorsqu'il l'est. Cela est dû au fait que la diminution de la demande causée par le report atténue de façon presque parfaite les effets sur les prix qu'aurait produit une baisse de l'offre (résultant des prix élevés du maïs)[1]. Dans le cas de l'éthanol, la hausse des prix n'intervient qu'ultérieurement, lorsque les producteurs de mélanges sont dans l'obligation de produire les RIN non honorés en 2016. Cela contribue également à l'augmentation de la demande et des prix du maïs les années suivantes.

Les répercussions sur les marchés du biodiesel et des huiles végétales sont comparables mais plus modestes, d'abord parce que ces secteurs sont de taille plus restreinte aux États-Unis et, ensuite, parce que la simulation table sur une réduction plus faible du rendement du soja.

Graphique 3.9. **Incidence du scénario de sécheresse en 2016 sur la production d'éthanol aux États-Unis**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863448

Encadré 3.2. **Assouplissement des obligations prescrites par la législation américaine en matière de biocarburants par l'autorisation de report des excédents et des déficits** *(suite)*

Cette application du modèle AGLINK-COSIMO démontre clairement que la souplesse qu'apporte l'autorisation de report aux obligations prescrites en matière de carburants renouvelables permet d'atténuer la hausse des prix sur les marchés de matières premières en répartissant l'augmentation des prix du maïs sur plusieurs années (graphique 3.10). Les hausses des prix du maïs pour la période 2016-22 sont donc assez semblables (3.7 % avec report et 4.3 % sans report).

Graphique 3.10. **Incidences du scénario de sécheresse en 2016 avec ou sans la possibilité de report**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863467

1. En fait, l'utilisation maximale de la possibilité de report va entraîner une légère baisse du prix de l'éthanol en 2016.

Notes

1. Brésil, Sao Paulo (sortie de raffinerie).
2. Prix à la production, Allemagne, net de droits de douane.
3. Le numéro d'identification des combustibles renouvelables (*Renewable Identification Number*,RIN) est le mécanisme de marché employé aux États-Unis pour garantir que les quantités prescrites sont bien respectées. Un RIN correspond à une unité de biocarburant. Lorsque les conditions du marché ne sont pas favorables à la consommation d'éthanol, le prix du RIN augmente. Puisque les mélangeurs répercutent ce coût supplémentaire sur le prix de l'essence, la consommation d'éthanol devient à nouveau favorable. Le prix du RIN va augmenter jusqu'à ce que le prix de l'essence soit suffisamment élevé pour permettre la consommation de biocarburants.
4. L'E15 devrait devenir le mélange à faible teneur en éthanol utilisé aux États-Unis à la fin de la période couverte par ces *Perspectives*. Il s'agit d'un carburant contenant 15 % d'éthanol. D'après les prévisions, à l'horizon 2020, la quantité physique que cela représente devrait devenir inférieure à la totalité des quantités prescrites d'éthanol. Le développement du marché de l'E85 et des véhicules polycarburant sera donc nécessaire. On suppose que certains consommateurs utiliseront de l'E85 même si le prix de l'éthanol ne baisse pas au niveau de celui de l'essence en équivalent énergie, mais à l'horizon 2020 ce petit groupe de consommateurs réclamera le même niveau de prix pour pouvoir consommer les dernières quantités d'éthanol prescrites.
5. D'après le règlement final concernant la norme sur les carburants renouvelables aux États-Unis (RSF2), les quantités de biocarburants fixées correspondent à quatre catégories : total, biocarburants avancés, biodiesel et biocarburant cellulosique. La différence entre le total et les quantités minimales de biocarburants avancés laisse apparaître un écart réservé aux biocarburants conventionnels, qui peut être comblé par de l'éthanol de maïs. Une explication détaillée du règlement RFS2 est disponible dans les *Perspectives agricoles de l'OCDE de la FAO 2012-21* à l'adresse suivante : *www.oecd.org/site/oecd-faoagriculturaloutlook/*.
6. Le crédit d'impôt accordé aux mélangeurs a aussi été rétabli rétroactivement pour 2012. Cependant, cette décision ayant été prise après coup, elle ne devrait pas avoir de répercussions pour le marché.
7. L'Union européenne a lancé une action antidumping et antisubventions contre les exportations d'éthanol américain. Un élément central du dossier est le crédit sur le droit d'accise fédéral sur l'essence. Ce crédit n'a pas été renouvelé en 2012 et 2013, et l'on suppose qu'il en sera de même pour toutes les années couvertes par ces *Perspectives*.
8. Si seul l'écart à combler par de l'éthanol conventionnel existait, les obligations ne seraient pas contraignantes pour la plupart des années de la période de projection, en raison du prix élevé du pétrole brut.
9. *http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:140:0016:0062:FR:PDF*
10. Cette hypothèse répond à l'évolution probable des marchés et est conforme aux perspectives récemment publiés pour les marchés et revenus agricoles dans l'UE 2012-22.
11. Même si le modèle AGLINK-COSIMO n'est pas un modèle géographique, le Brésil est le seul pays étudié dans ces *Perspectives* qui produira un excédent d'éthanol suffisant pour satisfaire la majeure partie des importations américaines.

Chapitre 4

Céréales

Situation du marché

L'équilibre entre l'offre et la demande des principales céréales est demeuré très tendu pendant la saison 2012[1]. La production mondiale de blé et de céréales secondaires s'est avérée inférieure aux besoins mondiaux et a entraîné un affaiblissement des stocks. C'est la sécheresse qui a durement frappé les États-Unis, ainsi qu'une grande partie de l'Europe et de l'Asie centrale en 2012 qui est à l'origine de cette diminution des récoles de blé et de céréales secondaires.

Pour 2013, la production mondiale de blé devrait être la deuxième plus importante après celle enregistrée en 2011. Cette augmentation s'explique principalement par une extension des superficies cultivées en réponse à la hausse de prix et par le redressement prévu dans certains pays des rendements restés inférieurs aux niveaux moyens en 2012, notamment en Fédération de Russie, au Kazakhstan et en Ukraine. Les perspectives concernant les États-Unis s'avèrent en revanche moins favorables : les rendements et le taux de survie à l'hiver des cultures des plaines du Sud ont en effet pâti de la sécheresse qui est survenue en tout début de plantation dans ces régions.

Les premières prévisions relatives à la production de céréales secondaires en 2013 sont favorables. La production de maïs des États-Unis, la plus importante au monde, pourrait dépasser les niveaux d'avant la sécheresse suite à l'augmentation des rendements. Selon les premières estimations, les superficies consacrées au maïs sont les plus vastes depuis 1936.

La production de riz de 2012 s'est révélée en revanche suffisamment importante pour permettre de reconstituer les stocks. L'Inde s'était imposée en 2011 comme le premier exportateur mondial de riz en commercialisant des stocks importants qu'elle avait constitués au cours des quatre années précédentes de restriction à l'exportation. Elle a également tiré parti de la concurrence moins marquée de la Thaïlande, où l'avantage concurrentiel avait été érodé par les politiques de prix à la production élevés du gouvernement. Dans un futur proche, la Thaïlande devrait augmenter ses exportations de riz et retrouver sa position de principal exportateur mondial.

Principaux éléments des projections

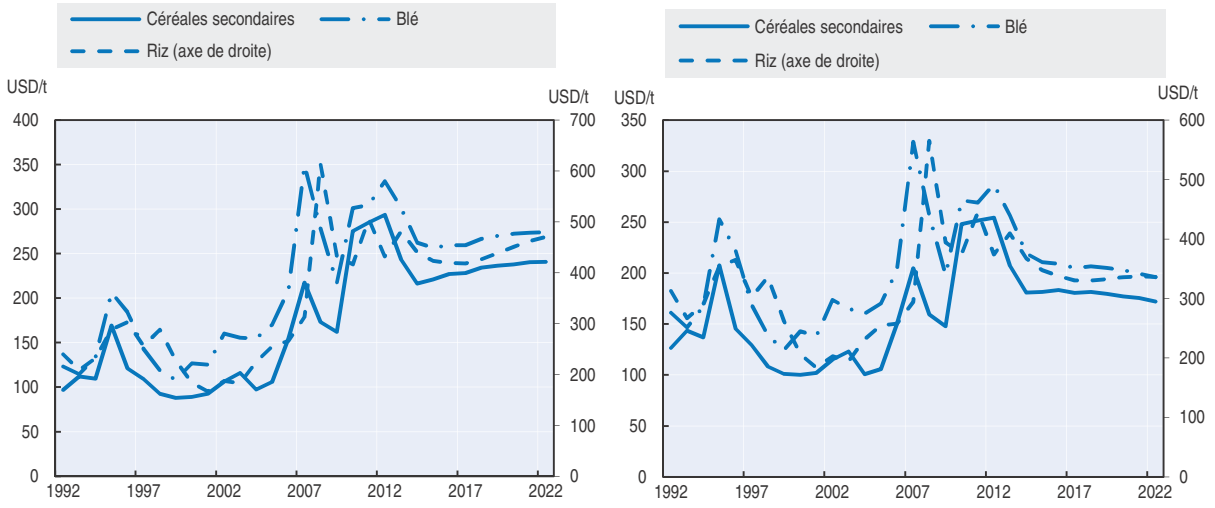
- Les prix mondiaux des céréales pourraient rester soumis à des pressions baissières à court terme et continuer à fléchir en valeur réelle sur la période de projection en raison de la reprise économique mondiale plus lente que prévue. Les prix du pétrole brut progressent légèrement sur la période, ce dont pourraient souffrir les marchés des céréales.
- Les rendements du blé et des céréales secondaires devraient augmenter de 12 % en moyenne entre l'année de référence et 2022. En termes d'extension des superficies cultivées, celles consacrées aux céréales secondaires devraient croître plus rapidement que celles réservées au blé ou au riz.
- Le déséquilibre à court terme entre l'offre et la demande (évalué en fonction de la modification des stocks) est résolu dans les premières années de la période de projection, mais les ratios stocks-consommation et stocks-utilisation totale demeurent inférieurs aux moyennes historiques pendant toute la période. Cette situation suscite de

sérieuses inquiétudes sur la capacité des marchés des céréales à répondre à des chocs inattendus, en particulier du côté de l'offre (tels que des périodes de forte sécheresse dans les grandes régions de production).

- La demande supplémentaire de cultures énergétiques (de maïs principalement) sur la période entraîne un accroissement des cultures de céréales secondaires dans les pays développés. Dans les pays en développement, cette extension répond principalement aux besoins de l'alimentation animale.
- Les exportations de blé, de céréales secondaires et de riz devraient augmenter sur la période de projection et de nouveaux exportateurs de riz asiatiques devraient faire leur entrée sur le marché.

Graphique 4.1. **Les prix des céréales se stabilisent à moyen terme**

Évolution des prix nominaux et réels

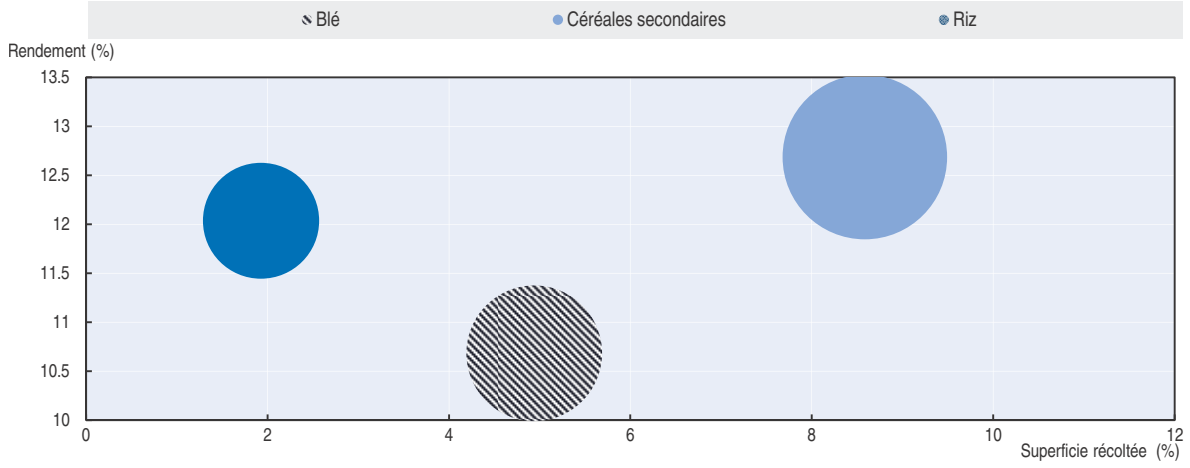


Note : Les chiffres de gauche indiquent les prix nominaux, ceux de droite, les prix réels.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863486

Graphique 4.2. **Augmentation modérée du rendement et faible extension des superficies consacrées aux céréales sur la période de projection**

Évolution des rendements et des superficies consacrées aux céréales sur la période de projection (%, 2022 par rapport à 2010-12)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863505

Tendances des marchés et perspectives

Prix

La sécheresse extrême qui a touché l'Asie centrale, l'Europe de l'Est et les États-Unis en 2012 a entraîné une diminution de la production de blé et de céréales secondaire et une flambée des prix. Cependant, les premières prévisions concernant la production céréalière 2013 étant favorables, les prix du blé devraient tomber au-dessous de 265 USD/t en 2014. En partant de ce niveau, les prix nominaux devraient avoisiner 274 USD/t d'ici à 2022. Bien que cette tendance apparaisse plutôt stable, on prévoit une augmentation des prix nominaux moyens par rapport aux dix années précédentes. Les prix du blé réels devraient en revanche baisser d'environ 2 % par an par rapport à leurs niveaux actuels au cours des dix prochaines années (graphique 4.1).

Aux États-Unis, la production et les rendements du maïs devraient retrouver des niveaux tendanciels en 2013, ce qui permettra de largement reconstituer les stocks. Sur la période de projection, les prix nominaux des céréales secondaires devraient légèrement augmenter pour s'établir à 241 USD/t d'ici à 2022 (graphique 4.1). La différence entre le prix du blé et celui du maïs devrait se situer encore davantage entre 1.1 et 1.2. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que l'équilibre entre l'offre et la demande de céréales secondaires pourrait s'avérer encore plus tendu que celui du blé, en raison de la multiplication des sources de demande de céréales secondaires, principalement pour la production d'éthanol dans les pays développés et l'alimentation dans les pays en développement.

En 2012, le prix des exportations de riz a baissé dans les grands pays exportateurs. Ce ne fut toutefois pas le cas en Thaïlande, où le gouvernement a rétabli le programme d'achat du riz à un prix garanti (encadré 4.1). En raison de la différence entre les prix thaïlandais et mondiaux, le prix de référence utilisé pour les projections a été remplacé par le prix du Viet Nam (c'est-à-dire du riz blanc 5 % de brisures, f.a.b. Ho Chi Minh)[2]. L'on prévoit à moyen terme une diminution des prix du riz jusqu'en 2017, suivie d'une légère hausse en termes réels jusqu'en 2022. Cette tendance généralement stable atteste du fait que la production abondante fournie par quelques pays exportateurs d'Asie du Sud-Est répond à la demande croissante d'importation d'autres pays en développement.

Encadré 4.1. **Le programme d'achat public de riz en cause dans la baisse des exportations de riz thaïlandais**

Le programme thaïlandais d'achat public de riz, mis en place en 1981, a été rétabli en octobre 2011 par le gouvernement récemment élu. Ce programme permet aux producteurs d'hypothéquer leur récolte pour une période de trois mois et d'obtenir un prêt d'un montant égal à la valeur du riz donné en garantie, chiffrée sur la base de prix prédéterminés par le programme.

Les riziculteurs peuvent ensuite soit racheter leur production en remboursant les montants empruntés augmentés d'un taux d'intérêt minimum, option privilégiée lorsque les prix en vigueur sur le marché sont supérieurs aux prix prévus par le programme, soit y renoncer. Par conséquent, le dispositif assure un niveau de soutien minimal aux producteurs. En temps normal, les prix déterminés par le programme ne dépassent pas ceux du marché, et visent à garantir un prix plancher en cas de chute imprévue des cours et à limiter les quantités de riz achetées et stockées par les pouvoirs publics.

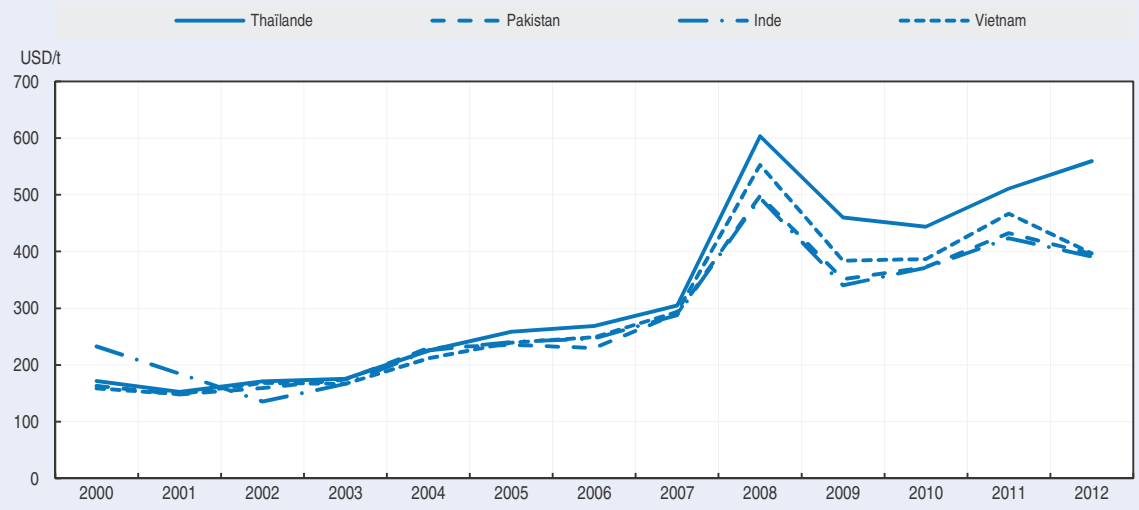
Encadré 4.1. **Le programme d'achat public de riz en cause dans la baisse des exportations de riz thaïlandais** *(suite)*

En 2011/2012 et en 2012/2013, le niveau des prix garantis a nettement dépassé celui des prix en vigueur sur le marché. De ce fait, en 2011/2012, les pouvoirs publics ont dû acheter des volumes conséquents : 7.0 millions de tonnes pour la campagne principale et 14.5 millions de tonnes pour la campagne secondaire.[1] Selon les prévisions, les volumes hypothéqués au cours de la campagne 2012/2013 devraient être plus importants encore et pourraient atteindre 15.0 millions de tonnes pour la seule campagne principale. Le gouvernement doit consacrer des ressources budgétaires substantielles au financement du programme. Quelque 435 milliards THB (14.0 milliards USD) ont été affectés à sa mise en œuvre pour la seule campagne principale de 2011.

Le programme aurait provoqué des importations massives de riz en provenance des pays voisins et aurait encouragé les riziculteurs thaïlandais à privilégier les variétés hybrides offrant un meilleur rendement, aux dépens de la production de riz de qualité. Par ailleurs, sous l'effet de la rétention de stocks abondants par les pouvoirs publics, qui contribue à tendre le marché, les prix à la consommation et à l'exportation affichés par la Thaïlande se sont hissés au-dessus de ceux des pays concurrents. En 2012, on constatait un écart de plus de 160 USD entre le prix thaïlandais et le prix demandé par les autres grands exportateurs de riz (graphique 4.3).

Cette situation a remis en question la compétitivité de la Thaïlande. Pendant la campagne 2011, et ce après plusieurs décennies de suprématie ininterrompue, le pays a perdu sa place de premier exportateur mondial de riz. Ses exportations ont accusé une baisse de 35 % par rapport au niveau de 2010, le reléguant au troisième rang, derrière l'Inde et le Viet Nam[2].

Graphique 4.3. **Prix du riz, 25 % de brisures à l'exportation**



StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863524

1. Le gouvernement effectue le programme de rachat en deux temps, en fonction des récoltes issues des cultures multiples de riz. Alors qu'aucune limite n'a été imposée au volume ou à la valeur du riz pouvant être hypothéqué au titre du programme pour la campagne principale, un plafond de 33 tonnes et 500 000 THB par ménage a été fixé pour la campagne secondaire.
2. Compte tenu des distorsions du marché du riz en Thaïlande, le prix de référence mondial utilisé dans les Perspectives pour 2013 n'est plus le prix à Bangkok mais celui d'une qualité équivalente sur la place d'Ho Chi Minh-Ville (Viet Nam).

Production

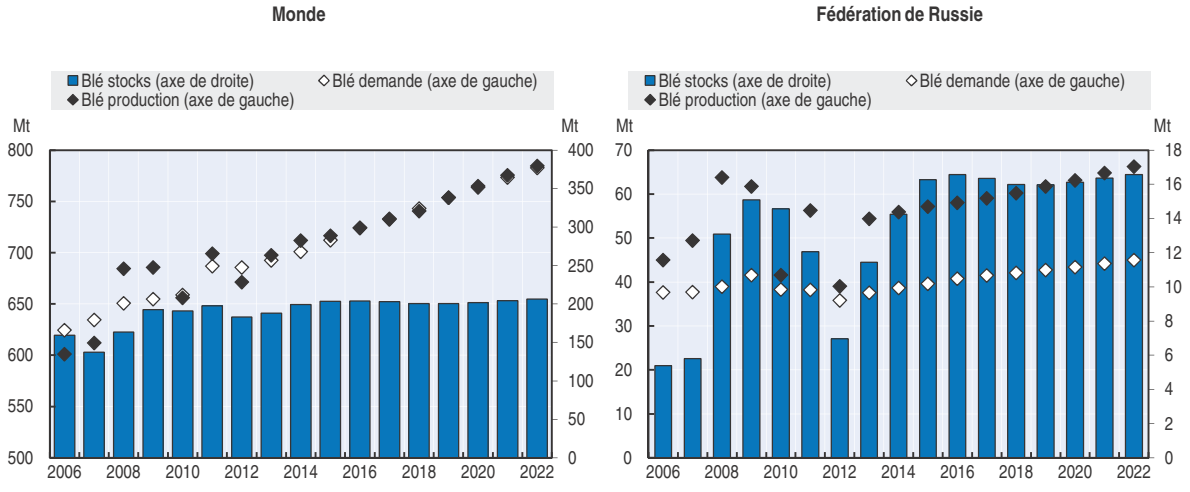
Les rendements de blé et de céréales secondaires devraient augmenter d'environ 12 % en moyenne entre l'année de référence et 2022 (graphique 4.2). Cette progression est largement supérieure à celle prévue pour les autres céréales, comme la canne à sucre et le coton, mais inférieure à celle des oléagineux (graphique 1.9 dans Vue d'ensemble). En ce qui concerne l'extension des superficies sur la période de projection, celles consacrées aux céréales secondaires devraient croître plus rapidement que celles consacrées au blé ou au riz.

L'on prévoit que la production mondiale de blé atteigne 784 Mt d'ici à 2022, ce qui représente environ 16 % de plus que sur la période 2010-12, mais une croissance annuelle inférieure à celle enregistrée aux cours des dix années précédentes (graphique 4.4). Ce ralentissement provient du fléchissement anticipé de l'augmentation des rendements et de l'extension des superficies consacrées au blé, qui répond à l'augmentation rapide de la demande de céréales secondaires (pour l'alimentation et les carburants) sur la période de référence et reflète la concurrence dont font l'objet les terres consacrées au blé. Malgré cette tendance générale, de vastes extensions des superficies sont néanmoins prévues au Kazakhstan, en Fédération de Russie et en Ukraine.

En raison de la sécheresse aux États-Unis et en Fédération de Russie, les réserves pour 2013 sont inférieures à celles de la précédente moyenne sur trois ans. En supposant que les conditions météorologiques soient normales, les stocks de blé devraient se reconstituer progressivement sur la période de projection, pour atteindre 206 Mt en 2022. À ce niveau, le ratio des stocks par rapport à leur consommation approchera alors les 26 %. Ce sont dans les pays de la CEI que devrait être reconstituée la majeure partie des stocks. Le graphique 4.4 illustre les projections de l'offre et de la demande de blé pour la Fédération de Russie. Une forte augmentation de la production, après la sécheresse de 2012, et une production restant excédentaire à moyen terme entraînera une hausse progressive des stocks et des exportations.

Graphique 4.4. **Reconstitution progressive des stocks de blé grâce à l'augmentation de la production en Fédération de Russie**

Évolution de l'offre, de la demande et des stocks, dans le monde et dans la Fédération de Russie



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

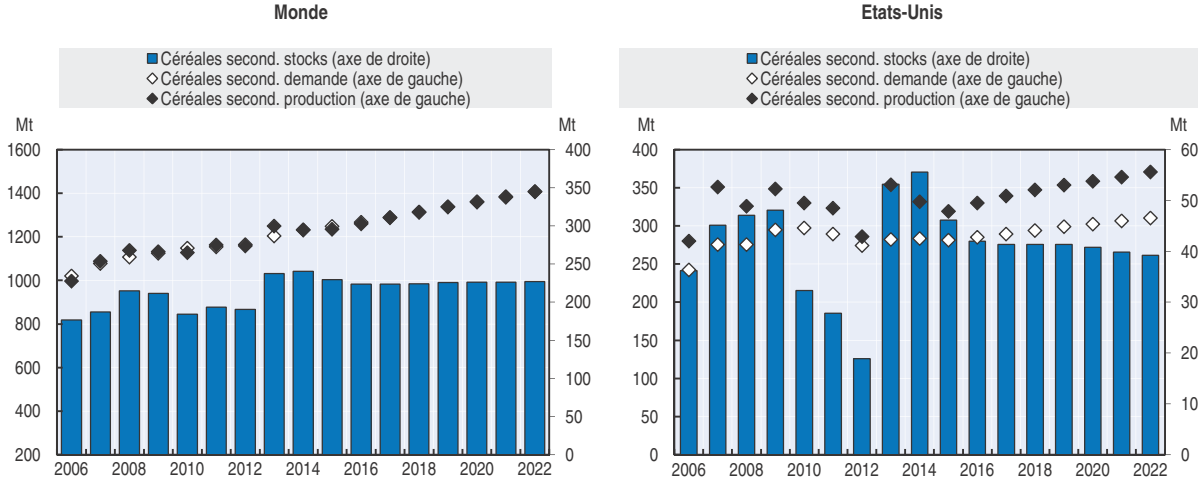
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863543

La production mondiale de céréales secondaires devrait s'établir à 1 407 Mt d'ici à 2022, soit une hausse de 22 % par rapport à la période de référence 2010-12 (graphique 4.5). Des augmentations significatives sont prévues en Argentine, au Brésil, dans la Fédération de Russie, en Ukraine et aux États-Unis. Comme pour le blé, les rendements devraient croître plus lentement que dans le passé et, par conséquent, limiter la hausse de la production. Une augmentation des prix du pétrole pourrait se répercuter sur les prix des moyens de production, en particulier des engrais et des produits chimiques, et les pressions relatives aux ressources en eau et à la disponibilité des terres devraient s'intensifier aux cours des prochaines décennies. Si les conditions météorologiques restent normales et que l'incidence des mesures proposées pour modifier la politique agricole (encadré 4.2) reste mineure, la hausse de la production des céréales secondaires aux États-Unis sera comparable à celle du blé en Fédération de Russie (graphique 4.4). L'on prévoit néanmoins que la production de céréales secondaires de 2013 dépasse leur consommation, ce qui permettra de reconstruire les stocks, qui sont tombés à un niveau critique. Les exportations et les stocks de blé représentent une part bien plus élevée de la production en Fédération de Russie, ce qui rend les réponses à d'éventuels déséquilibres du marché à court terme d'autant plus lentes au fil du temps.

L'on estime que le ratio des stocks mondiaux de céréales secondaires par rapport à leur consommation devrait chuter à 16 % en 2022, soit bien au-dessous des moyennes historiques. Fait plus important, le ratio stocks-utilisation totale des principaux exportateurs devrait approcher le niveau le plus bas jamais atteint de 12 % en 2022. Cette situation est due en grande partie à l'étroitesse des marchés des céréales secondaires. Les réserves pourraient aussi perdre de leur importance comme moyen de subvenir à la demande en raison du développement des technologies de l'information et de la logistique des transports dans le monde entier. Parallèlement, les prévisions des prix se situent à un niveau plus élevé qu'au cours de la dernière décennie, reflétant ainsi l'incidence constante de l'étroitesse des marchés.

Graphique 4.5. **Reconstitution rapide des stocks de céréales secondaires soutenue par l'augmentation de la production de maïs américain**

Évolution de l'offre, de la demande et des stocks de céréales secondaires, dans le monde et aux États-Unis



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863562

Encadré 4.2. **Mesures proposées aux États-Unis par la loi agricole en faveur des producteurs céréaliers : des paiements directs à la couverture des risques**

La loi sur la réforme de la politique agricole, l'alimentation et l'emploi (Agriculture Reform, Food and Jobs Act) de 2012 a été approuvée par le Sénat américain le 21 juin 2012. Elle tend à simplifier et supprimer de nombreux programmes, tout en renforçant les outils dont disposent les agriculteurs en matière de gestion des risques et de préservation des ressources naturelles. Plus précisément, en ce qui concerne les céréales, le projet de loi prévoit les mesures suivantes.

- La suppression des paiements directs, des paiements contracycliques et du programme ACRE (Average Crop Revenue Election) à la fin de la campagne 2012 (la loi agricole de 2008 a été prorogée jusqu'à la fin de la campagne 2013 par la loi sur les allègements fiscaux – American Taxpayer Relief Act – de 2012). De même, le programme SURE (Supplemental Revenue Assistance Payments), qui indemnisait les pertes de récolte survenues avant le 30 septembre 2011, ne serait pas reconduit.
- L'accès des agriculteurs à un dispositif unique de couverture des risques, appelé « assurance contre les risques agricoles » (ARC – Agriculture Risk Coverage), qui complète l'assurance récolte de manière à protéger les producteurs contre les pertes dues aux prix ou aux rendements. Chaque agriculteur aura à choisir de manière définitive, pour toute la période couverte par la loi, de faire porter l'assurance sur un chiffre d'affaires calculé soit au niveau de son exploitation, soit à l'échelle du comté. Le versement des indemnités n'interviendra que lorsque le chiffre d'affaires réel sera inférieur au chiffre d'affaires de référence, déterminé à partir de la moyenne olympique des rendements et des prix du marché moyens nationaux au cours des cinq campagnes précédentes. Dans les cas du riz et de l'arachide, les prix de déclenchement sont fixés à 286 USD et 530 USD par tonne, respectivement.
- Le plafonnement des paiements versés au titre du programme ARC à 50 000 USD par exploitation pour les produits couverts (plafond distinct de 50 000 USD pour l'arachide) et l'adoption de critères d'éligibilité plus restrictifs, avec la suppression de la différence entre revenu brut ajusté agricole et non agricole, ce qui exclut du programme les producteurs dont la moyenne sur trois ans du revenu brut ajusté est supérieur à 750 000 USD.
- La poursuite du programme de prêts à la commercialisation (Marketing Loan Program) afin que les agriculteurs disposent plus facilement d'un capital d'exploitation suffisant.
- La création d'une option de couverture complémentaire (Supplemental Coverage Option) permettant aux producteurs de souscrire une assurance complémentaire reposant sur des rendements ou des pertes de revenus rapportés à une superficie. Dans le cadre de ce régime, la garantie n'est déclenchée que si les pertes dépassent 21 % de la valeur prévue de la récolte dans le cas des producteurs ayant souscrit au programme ARC et 10 % pour les autres producteurs.

En juillet 2012, la loi fédérale sur la réforme de la politique agricole et la gestion des risques (Federal Agriculture Reform and Risk Management Act) de 2012 a été approuvée par la Commission de l'agriculture de la Chambre des représentants. La principale différence qu'elle présente par rapport au projet de loi adopté par le Sénat est la possibilité offerte aux producteurs d'opter pour une assurance contre la diminution des prix ou pour une assurance contre la diminution des produits d'exploitation, au lieu de souscrire au régime ARC. Dans les deux cas, les paiements sont versés lorsque les prix ou les produits d'exploitation, selon l'option choisie, tombent au-dessous d'un certain seuil.

Selon des estimations récentes de l'Université du Missouri (FAPRI, 2012), les deux projets de loi présentent de nombreux points communs et devraient avoir des répercussions similaires à de nombreux égards. Hormis le programme ACRE, ils remplacent les paiements qui ne sont pas liés aux niveaux courants des prix ou de la production par de nouveaux programmes de soutien liés à ces niveaux. Ils se traduiraient par une réduction des dépenses fédérales moyennes au titre des programmes agricoles et auraient un impact relativement faible sur le marché de la plupart des produits. S'agissant des effets de redistribution, le projet de loi adopté par la Commission de l'agriculture de la Chambre des représentants accorde aux

Encadré 4.2. **Mesures proposées aux États-Unis par la loi agricole en faveur des producteurs céréaliers : des paiements directs à la couverture des risques** *(suite)*

producteurs de certaines céréales, notamment le blé, le riz et l'orge, un niveau de soutien beaucoup plus élevé que celui prévu dans le projet de loi approuvé par le Sénat, ce qui pourrait stimuler la production. Le projet du Sénat favoriserait pour sa part la production de maïs et de soja. Il convient de souligner que les aides versées au titre de ces nouveaux programmes seraient très sensibles aux conditions du marché et à la décision des producteurs d'y adhérer ou non, sachant qu'ils fournissent une protection contre différents types de risques financiers. Les deux projets entraîneraient une légère baisse du revenu agricole net moyen et de la valeur du foncier agricole, que la simple poursuite des programmes agricoles actuels n'aurait pas occasionnée.

* Depuis la préparation de cet encadré, la loi agricole de 2008 a été prolongée jusqu'en 2013 avec seulement quelques modifications. Actuellement, de nouvelles versions d'une loi agricole 2013 sont en cours d'examen au Sénat et à la Chambre. Une version finale du projet de loi n'est pas attendue avant l'été.

Source : « Impact of Selected Provisions of the House Agricultural Committee and Senate Farm Bills », *FAPRI Report 05-12*, août 2012.

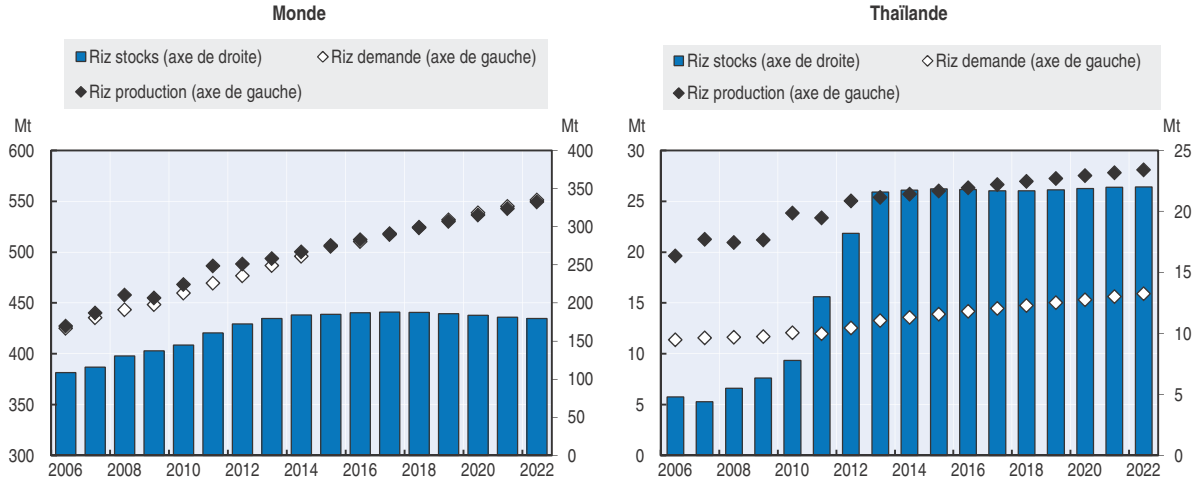
La croissance de la production mondiale de riz a nettement ralenti en 2012, en raison des pluies de la mousson défavorables en Inde et de mauvaises conditions de culture en Amérique du Sud et dans certaines régions d'Afrique. La Chine et des pays d'Asie du Sud-Est ont toutefois enregistré une très forte hausse de leur production. Du côté des pays développés, la saison s'est bien terminée en Australie, au Japon et aux États-Unis, où les températures élevées ont favorisé les rendements. D'ici à la fin de la période de projection, on prévoit que la production mondiale de riz s'établisse à 549 Mt. Cette hausse de la production devrait principalement reposer sur une amélioration des rendements, mais des investissements réalisés en Afrique devraient contribuer à l'extension des superficies cultivées de 3 Mha prévue dans le monde entier. Les pays en développement, qui produisent la majeure partie de la production mondiale de riz, enregistreront quasiment la totalité de l'augmentation estimée. L'Inde et les pays les moins avancés d'Asie, mais également certains pays d'Afrique, fourniront les productions les plus significatives. Le Myanmar, qui a créé des co-entreprises pour augmenter ses exportations de riz, constitue un bon exemple. Plus grand producteur de riz, la Chine devrait diminuer sa production de 3 Mt, pour la ramener à 137 Mt d'ici à 2022, afin qu'elle suive le déclin de sa consommation nationale à long terme. On prévoit que l'ensemble des pays développés augmentent leur production, la majeure partie de la hausse concernant les États-Unis.

Compte tenu de la production mondiale excédentaire, les réserves de riz ont fortement augmenté depuis 2008, grâce à une bonne production et au fait que certains pays doivent accroître les réserves destinées à leurs systèmes publics de distribution ou pour soutenir le revenu de leurs producteurs. Ainsi, on prévoit en Thaïlande des stocks considérables du fait du programme d'achat mis en place (graphique 4.6).

Le ratio stocks-consommation des céréales mondiales approchera 22 % en 2022 (graphique 4.7), soit inférieur d'1 point de pourcentage à celui de la période de référence, mais supérieur de 2 points à celui de 2007-08, date de la crise alimentaire. De même, le ratio entre les stocks de blé des grands exportateurs et leur utilisation totale (consommation intérieure plus exportations des huit plus grands exportateurs de céréales) devrait avoisiner les 16 %.

Graphique 4.6. **Les stocks de riz mondiaux ont progressivement augmenté, du fait de l'effet indirect du programme d'achat mené par la Thaïlande**

Évolution de l'offre, de la demande et des stocks de riz, dans le monde et en Thaïlande

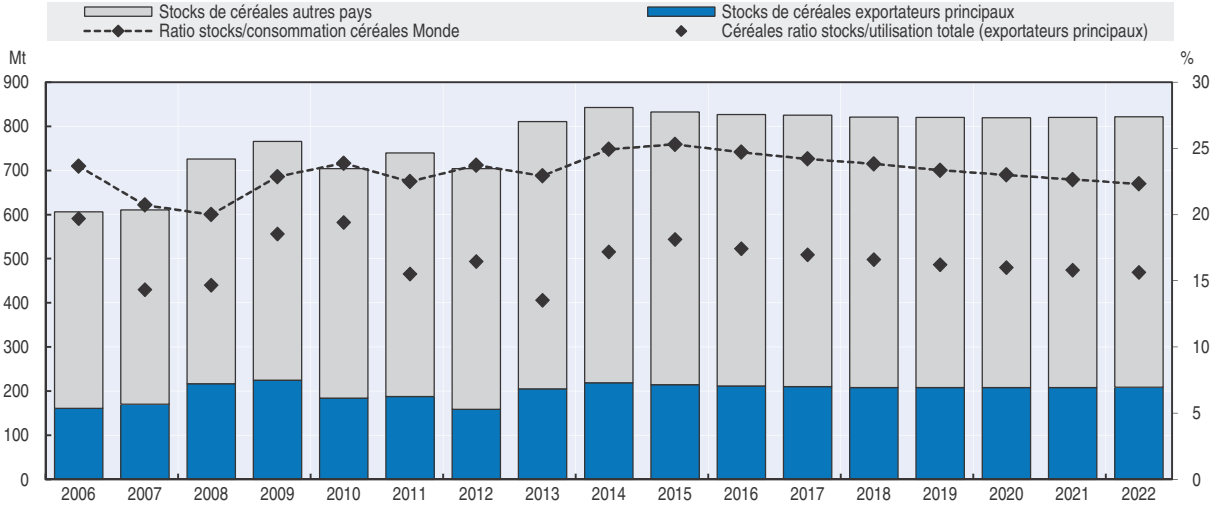


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863581

Graphique 4.7. **Le ratio stocks-consommation des céréales reste à un bas niveau, la reconstitution des stocks prend du temps**

Évolution des stocks de céréales (blé, céréales secondaires et riz), ratios stocks-consommation et stocks-utilisation totale



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863600

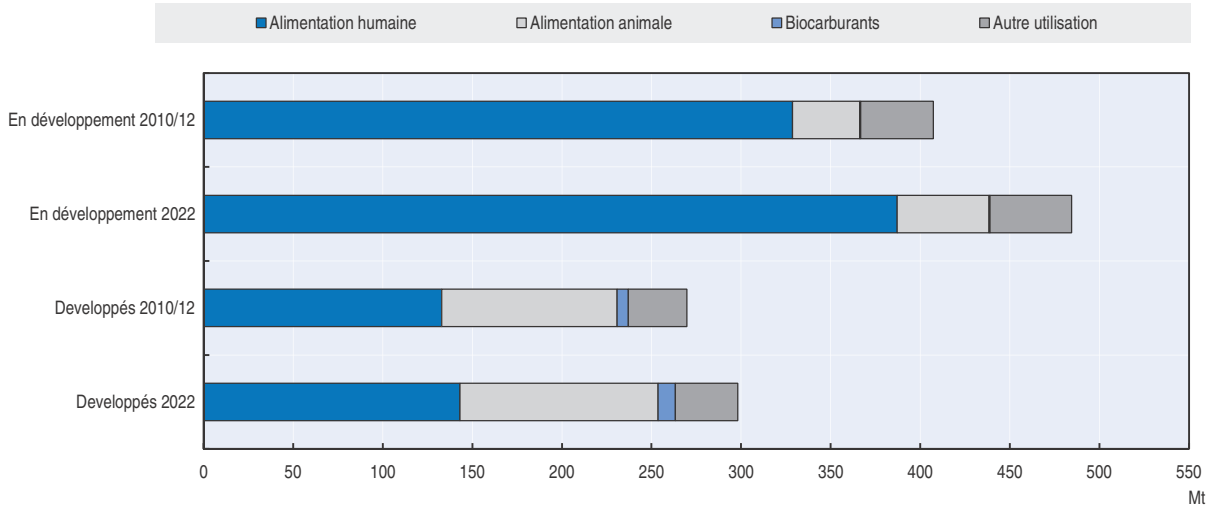
Consommation de céréales

D'après les projections, la consommation totale de blé atteindra près de 782 Mt d'ici à 2022, 298 Mt dans les pays développés et 484 Mt dans les pays en développement (graphique 4.8). Elle reste principalement destinée à l'alimentation, en particulier l'alimentation humaine directe, qui représentera environ 68 % de la consommation totale sur la période. À ce niveau, la consommation alimentaire par habitant devrait atteindre

environ 66 kg par an. L'on prévoit que la consommation mondiale du blé aux fins de l'alimentation animale s'établisse à 162 Mt d'ici à 2022. Elle croîtra légèrement moins rapidement que par le passé, mais représentera toujours environ 21 % de la consommation totale (37 % dans les pays développés et 11 % dans les pays en développement). La proportion de blé utilisée pour les biocarburants dans les pays développés passera de 2.3 % de la consommation mondiale pour la période de référence à 3.2 % d'ici à 2022. L'augmentation prévue résultera en grande partie de la hausse de la production d'éthanol de blé dans l'Union européenne.

Graphique 4.8. **Augmentation de la demande de blé destiné à l'alimentation humaine et animale dans les pays en développement**

Évolution de l'utilisation du blé dans les pays développés et en développement entre l'année de référence et 2022



Note : La rubrique « Autres » se réfère à d'autres sources industrielles de demande non ventilées (transformation de l'amidon ou de la paille, par exemple).
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

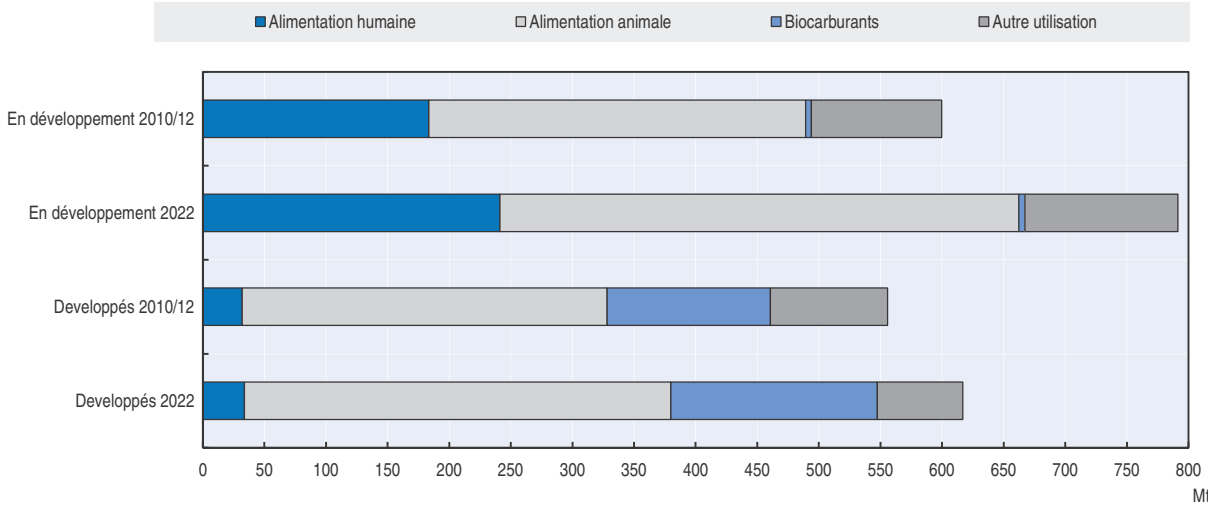
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863619

D'ici à 2022, la consommation mondiale de céréales secondaires devrait afficher une hausse de 19 % par rapport à la période de référence 2010-12 et se hisser à 1 408 Mt, en raison surtout d'une demande accrue en aliments pour animaux, qui représentent toujours la part la plus importante de la consommation totale (graphique 4.9). L'on prévoit également une très forte augmentation de la demande de biocarburants dans les pays développés et d'alimentation humaine dans les pays en développement, l'évolution de cette dernière suivant la croissance démographique. Les projections concernant la croissance annuelle de la consommation de céréales secondaires (1.7 %) restent inférieures à celles de la décennie précédente (2.4 %).

L'accroissement soutenu de la consommation à des fins alimentaires résulte principalement des fortes hausses enregistrées en Chine (54 Mt), aux États-Unis (28 Mt) et au Brésil (20 Mt) par rapport à la période de référence. Parmi les utilisations à des fins industrielles, la production d'éthanol de maïs aux États-Unis devrait continuer de se développer après avoir atteint l'objectif fixé par la Loi de 2007 sur la sécurité et l'indépendance énergétique (Energy Independence and Security Act) et s'accompagner d'une augmentation considérable des exportations. La consommation mondiale de

Graphique 4.9. **Augmentation de la demande de céréales secondaires destinées aux biocarburants et à l'alimentation**

Évolution de la consommation des céréales secondaires dans les pays développés et en développement entre l'année de référence et 2022



Note : La rubrique « Autres » se réfère à d'autres sources industrielles de demande non ventilées (production de sirop de maïs à forte teneur en fructose, par exemple).
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863638

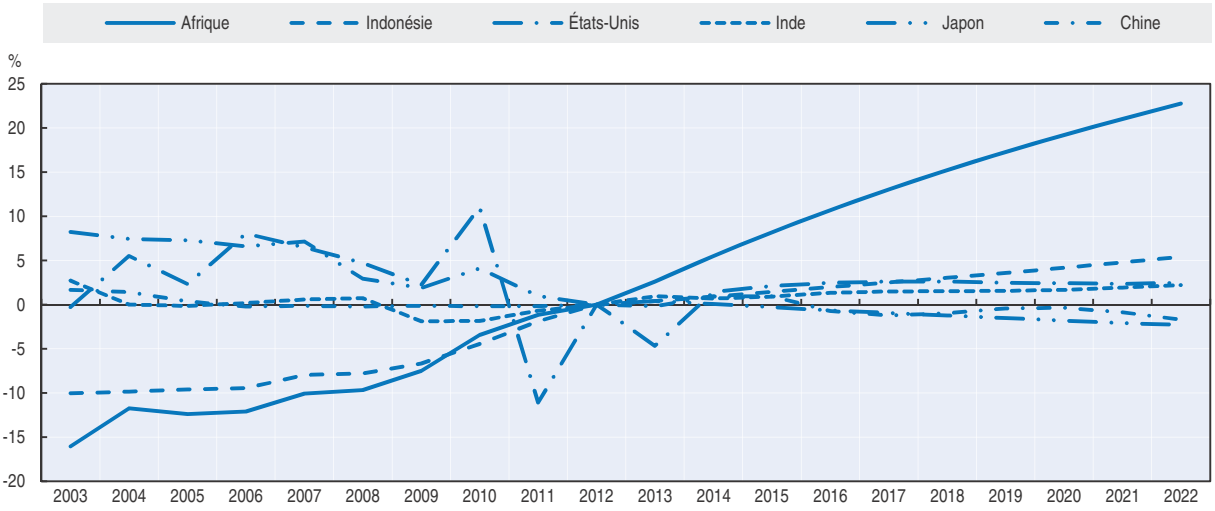
céréales secondaires pour la production de biocarburants devrait atteindre 173 Mt, soit 12 % de la production totale. Aux États-Unis, la part du maïs utilisée pour la production d'éthanol atteint 48 % de la production totale de maïs.

Selon les projections, la consommation mondiale de riz devrait passer de 469 Mt en 2010-12 à 551 Mt en 2022. La croissance devrait ralentir et ne pas dépasser 1.4 % par an sur la période de projection, contre 1.8 % par an au cours des dix dernières années. Cette augmentation est imputable à la demande d'alimentation humaine, le riz étant essentiellement utilisé à cette fin (84 %).

Bien que la hausse de la consommation sur les dix prochaines années s'explique principalement par la croissance démographique, on prévoit également une progression modeste de la consommation par habitant (à des fins alimentaire et autres), de 0.4 % par an, pour s'établir à 71 kg. À la faveur de la croissance économique rapide et du développement de l'urbanisation, les pays d'Afrique modifient rapidement leurs habitudes alimentaires et privilégient de plus en plus le riz par rapport aux autres céréales traditionnelles, une évolution qui devrait faire grimper la consommation de riz par habitant de la région de 24 kg sur l'année de référence 2010-12 à 30 kg par an en 2022 (graphique 4.10). Cette tendance mérite d'être soulignée, car à l'inverse, la consommation de blé, autre céréale importée, destinée à l'alimentation humaine restera d'environ 50 kg par habitant et par an. Alors que la consommation de riz par habitant recule depuis plusieurs années en Chine, on s'attend à ce qu'elle continue à augmenter dans le reste de l'Asie. Les pays développés devraient également accroître leur consommation de riz, de 12.6 kg au cours de l'année de référence à 13.3 kg en 2022.

Graphique 4.10. **La consommation de riz par habitant suit différentes tendances : cette céréale occupe une place croissante dans l'alimentation de pays africains et d'autres pays en développement**

Évolution de la consommation de riz par habitant, en %, par rapport à 2012



Source : Secrétariat de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863657

Tableau 4.1. **Consommation de riz par habitant (kg)**

	2010-12	2022
Afrique	24	30
Chine	78	77
Japon	59	57
Indonésie	161	173
Inde	71	74
États-Unis	12	13

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

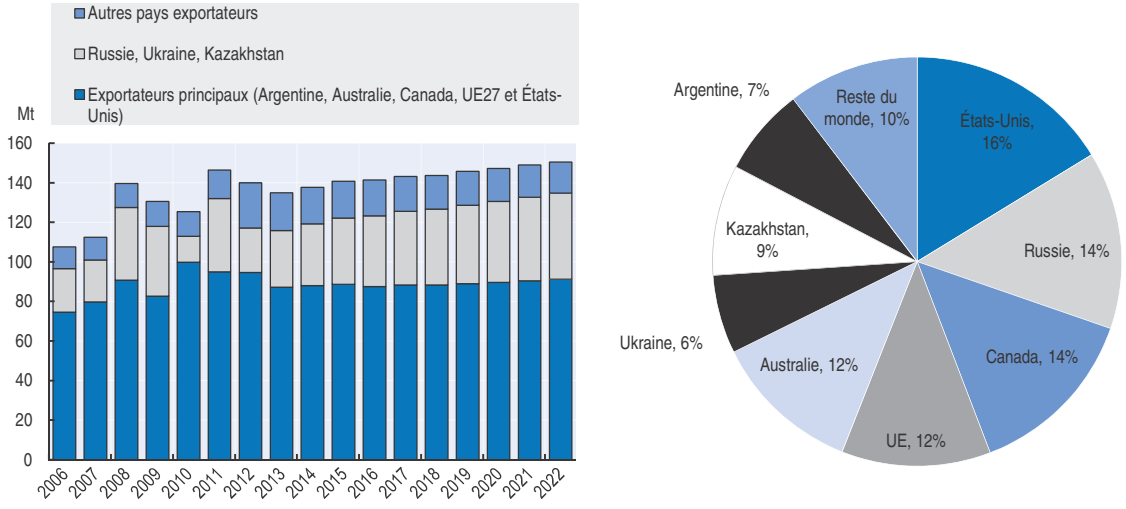
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864968

Échanges de céréales

L'on prévoit une très forte contraction des exportations mondiales de blé en 2012 en raison des mauvaises récoltes au Kazakhstan, en Fédération de Russie et en Ukraine. Elles devraient ensuite nettement se redresser pour atteindre 150 Mt en 2022, soit 10 % de plus que le volume de la période de référence. La Fédération de Russie doublera quasiment ses exportations sur la période de projection, avec 9.8 Mt supplémentaires par rapport à l'année de référence (graphique 4.11). Les exportations de l'Inde devraient en revanche diminuer sur la même période, après avoir enregistré un volume record en 2012. Il convient toutefois de souligner que les projections concernant l'Inde demeurent très incertaines. Le pays détient en effet d'importants stocks de blé (16 Mt en 2013) dont on ignore si, et quand, ils seront mis sur le marché. C'est en Égypte, en Turquie, en Indonésie et dans la République islamique d'Iran que les importations de blé devraient le plus augmenter. L'Égypte, principal importateur de blé au monde, devra encore accroître ses importations pour faire face à sa croissance démographique et à l'épuisement des terres irriguées.

Graphique 4.11. **Les exportations de blé des pays de la CEI affichent la plus forte progression à moyen terme**

Évolution des exportations de blé des grands exportateurs, pays de la CEI et autres (à gauche) et parts des exportations en 2022 (à droite)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863676

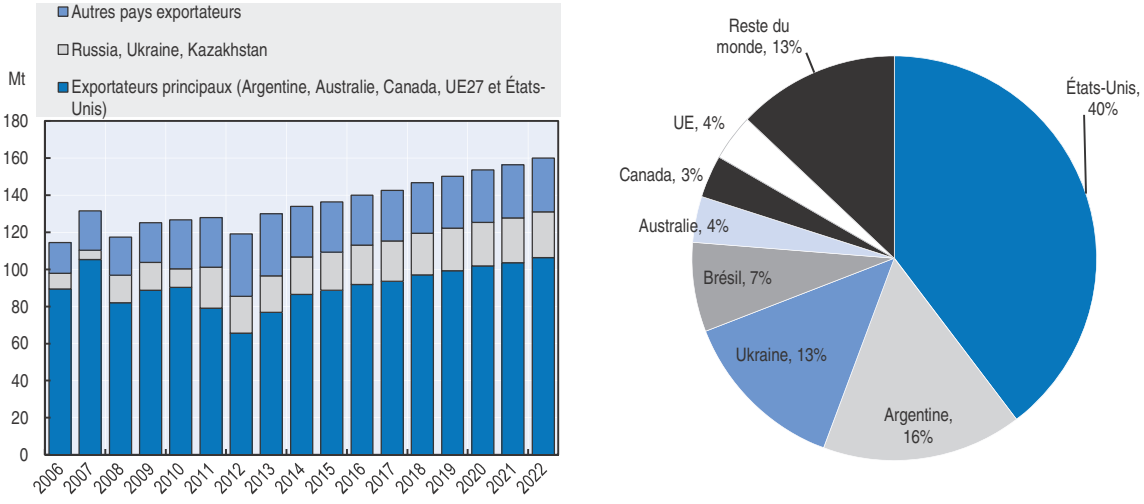
Les perspectives des échanges internationaux de céréales secondaires reflètent une progression marquée, avec une augmentation rapide des exportations par rapport à 2013, qui atteindront 160 Mt d'ici à 2022, soit une hausse de 29 % par rapport à la période de référence 2010-12 et une croissance annuelle de 2.3 %, supérieure de quasiment 1 point de pourcentage à celle de la précédente décennie. Les États-Unis enregistreront la majeure partie de cette augmentation en exportant 25 Mt supplémentaires de maïs, dans l'hypothèse de conditions météorologiques normales (graphique 4.12).

Du côté des importations, l'envolée des importations de la Chine, ainsi que l'augmentation de celles du Japon, du Mexique et de l'Arabie saoudite devraient être contrebalancées par le recul des importations de l'Union européenne et de la Corée. Le Japon est le plus grand importateur mondial de maïs et 90 % de ses importations viennent des États-Unis. Cependant, il convient de noter que le Japon a essayé de stabiliser et diversifier ses importations de produits alimentaires, tout en améliorant l'environnement pour l'investissement agricole.. Compte tenu des mauvaises récoles américaines en 2012, un quart des importations de céréales secondaires du Japon proviennent de pays comme l'Argentine, le Brésil et l'Ukraine.

Bien que le riz soit largement consommé dans les pays où il est produit, la dépendance envers les marchés internationaux s'est accentuée ces dernières années et les échanges internationaux concernent à présent environ 8 % de la production totale. De 2013 à 2022, on prévoit une augmentation de 2 % par an du commerce du riz, qui passera de 37 Mt à 45 Mt. Bien que la production devrait croître fortement en Afrique, on s'attend à une hausse encore plus prononcée de la consommation. La région confortera ainsi sa position de principale destination du commerce du riz, en recevant plus de la moitié des volumes échangés. Les importations de l'Afrique sub-saharienne, du Nigeria en particulier, devraient monter en flèche, et ce même malgré la mise en œuvre de programmes d'autosuffisance en riz dans de nombreux pays.

Graphique 4.12. **Progression rapide des exportations de céréales secondaires**

Évolution des exportations de céréales secondaires des grands exportateurs, pays de la CEI et autres (à gauche) et parts des exportations en 2022 (à droite)



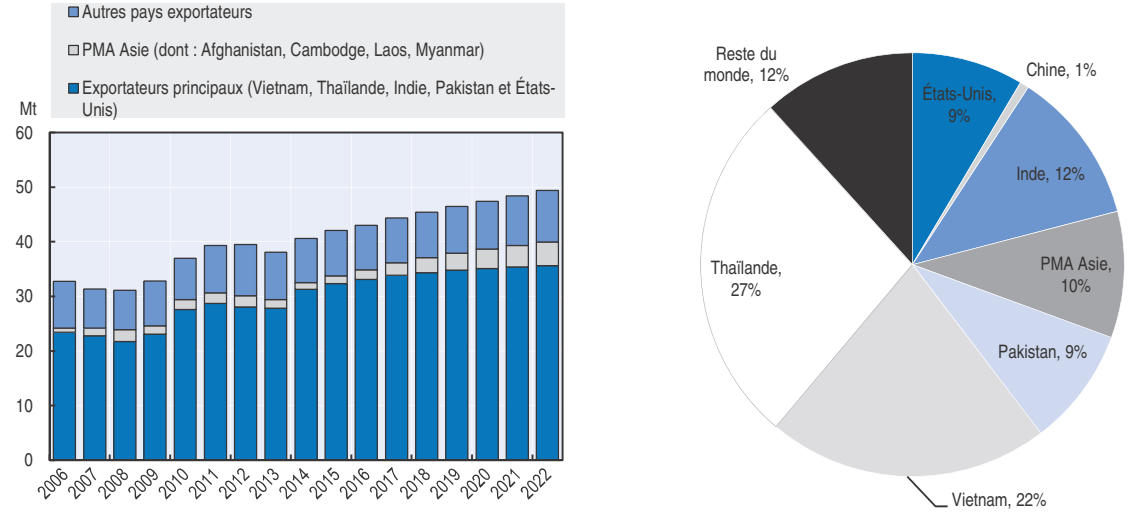
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863695

Alors que l'on s'attendait à ce que le Viet Nam devienne le plus grand exportateur de riz, les projections actuelles misent sur un retour de la Thaïlande à sa position traditionnelle de principal exportateur sur la période (graphique 4.13). Le gouvernement semble en effet moins empressé d'acheter au prix fort la totalité de la production nationale de riz paddy, une politique qui a fortement pesé sur les exportations du pays en 2011 et 2012. Par ailleurs, la nécessité de générer des fonds pour financer le programme officiel d'achat et de libérer de la place pour stocker la nouvelle récolte devrait inciter le gouvernement à vendre en 2013 de grandes quantités des stocks de riz public.

Graphique 4.13. **De nouveaux exportateurs asiatiques pénètrent sur le marché du riz**

Évolution des exportations de riz pour les grands exportateurs, pays les moins avancés d'Asie et autres (gauche) et parts des exportations en 2022 (droite)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863714

D'autres pays asiatiques, notamment le Myanmar et le Cambodge, devraient faire une entrée remarquée sur le marché international du riz. On prévoit une augmentation des exportations des pays les moins avancés d'Asie de 16 % par an sur la période de projection, pour atteindre 4 Mt en 2022. En revanche, les exportations de l'Inde, qui s'est imposée comme le premier exportateur en 2011 avec plus de 9 Mt, devraient décliner à moyen terme, la demande nationale d'alimentation augmentant plus vite que la production.

Principales questions et incertitudes

Les conditions météorologiques, dont le changement climatique, demeurent la principale source d'incertitude dans le domaine de l'agriculture. La sécheresse et les inondations diminuent considérablement les rendements céréaliers. Nous avons observé cette année les effets sur le marché des céréales d'une « tempête presque parfaite », avec des périodes de sécheresse extrême à la fois aux États-Unis et dans les pays de la CEI. Les stocks étant à des niveaux très bas, les conditions météorologiques pour les récoltes de l'année de l'hémisphère sud revêtent une importance cruciale.

Les ressources naturelles pourraient représenter un obstacle majeur à moyen terme. Même si elles ne sont pas explicitement prises en compte, les contraintes liées à la disponibilité en eau et à la dégradation des terres figurent de manière implicite dans les projections. Cette question est bien connue des régions très peuplées, comme la Chine (encadré 4.3), et des marchés agricoles enregistrant une croissance rapide. On parvient en effet à accroître la productivité essentiellement en repoussant la frontière technologique, c'est-à-dire en innovant et en utilisant pour l'agriculture des technologies toujours plus efficientes.

Dans les pays développés, les mesures concernant les biocarburants ont des effets notables sur les marchés (par exemple, la politique menée dans ce domaine par les États-Unis, le Brésil ou l'UE). Ces mesures sont depuis quelque temps révisées dans les pays pionniers en la matière, tels que ceux de l'Union européenne et les États-Unis. On ignore toujours comment elles évolueront à moyen terme (abandon du mandat concernant les biocarburants cellulosiques aux États-Unis par exemple) et quel rôle jouera à l'avenir le critère de pérennité dans la production des biocarburants. Ces décisions politiques exercent une très forte incidence sur les marchés des céréales secondaires des pays développés, qui se répercute dans les pays en développement et peut occasionner des difficultés en matière de sécurité alimentaire.

Les habitudes de consommation changent et pourraient s'écarter des tendances de long terme. L'évolution des pays développés vers un régime alimentaire plus sain, renforcée parfois par l'adoption de certaines mesures (des taxes sur les graisses inclues dans les produits par exemple), pourrait modifier profondément la consommation de graisses saturées et influer sur les marchés des céréales fourragères. À l'inverse, alors qu'elle est actuellement très faible, la consommation de viande des pays en développement rapide pourrait progresser très vite.

Les politiques céréalières menées par les pays sont imprévisibles. L'on ne sait pas par exemple quelle sera l'incidence de la loi agricole américaine sur les marchés céréaliers dans un avenir proche. Les mesures concernant le riz et la gestion des stocks en Asie ont aussi prouvé leur instabilité. Bien qu'il s'inscrive en hausse, le commerce du riz demeure étroit et la production répond essentiellement aux besoins des populations nationales. Bien que quelques actions en faveur de la sécurité alimentaire se mettent en place par le

biais de la coopération régionale (encadré 4.4), les interventions politiques et la croissance démographique régionale peuvent influer sur les prix et les échanges internationaux. Ainsi, au cours de la période de projection, le Viet Nam disputera à la Thaïlande sa place de principal exportateur, mais il leur sera difficile de répondre à la croissance de leur consommation nationale tout en augmentant leurs exportations, étant donné que leur production est déjà presque à son maximum (les rendements sont déjà relativement élevés).

La stabilité des prix des céréales alimentaires s'avère importante sur le plan politique, surtout pour les grands pays importateurs. Conformément à la recommandation des ministres de l'Agriculture du G20, le Système d'information sur le marché agricole (AMIS) a été lancé en 2011 afin de regrouper et de partager les données relatives à la production, aux stocks et aux marchés des principales céréales, avec la publication régulière d'analyses et de rapports de suivi des marchés. La collaboration des organisations internationales, telles que la FAO, l'OCDE, la Banque mondiale et l'International Grains Council, et des grands pays producteurs et importateurs pour définir les réponses à apporter en cas de nouvelles crises alimentaires devrait contribuer à atténuer les pressions qui pèsent sur le marché et à réduire la volatilité des prix. La collaboration active mise en œuvre pendant la dernière période de flambée des prix, en 2011-12, a permis d'éviter des actions unilatérales qui auraient pu encore exacerber la situation.

Encadré 4.3. **Conséquences de l'ouverture des marchés des céréales secondaires en Chine**

Principale conséquence de l'urbanisation rapide, la superficie des terres arables s'amenuise en Chine. Le gouvernement a fixé un seuil minimum de 120 Mha afin de préserver les terres agricoles, de manière à pouvoir remplir ses objectifs de sécurité alimentaire et de développement rural.[1] La concurrence dont les terres font l'objet demeure toutefois intense. Les récoltes sont plus importantes grâce à des rendements plus élevés et à une utilisation accrue de la culture multiple. Ce mode de culture permet de réaliser plusieurs récoltes par an sur une superficie donnée. Les estimations diffèrent, mais d'après les données de la FAO, il semble qu'en moyenne on parvienne à 1.4 récolte par hectare de terre arable. On considère que l'augmentation des rendements, souvent imputable à une forte utilisation d'engrais et un taux d'irrigation élevé, et l'exploitation intensive des terres avec le système de la culture multiple contribuent à la dégradation des terres et à l'épuisement des nappes souterraines.

Le 12e Plan quinquennal comprend l'objectif selon lequel les superficies « cultivées » de blé, de riz, de céréales secondaires, de soja et de tubercules soient supérieures à 106.7 Mha. Selon les projections, cet objectif devrait être atteint ou dépassé au cours des dix prochaines années. Reste néanmoins la question de savoir ce qu'il se passerait si le pays encourageait l'augmentation des importations de céréales pour atténuer les pressions sur ses ressources de base. Ainsi, depuis 2000, les importations d'oléagineux ont augmenté et représentent l'équivalent d'environ 28 Mha. Si ces échanges n'avaient pas été soutenus, la production animale du pays n'aurait pas pu continuer à croître et ses ressources de base se seraient encore plus fortement dégradées.

Le scénario envisagé ici consiste à examiner la possibilité d'une plus grande ouverture du marché des céréales secondaires en Chine, afin d'en étudier les conséquences sur les marchés intérieur et internationaux. Ce scénario se fonde sur une hypothèse établissant les prix des céréales secondaires chinoises à un niveau fixe supérieur aux prix de référence mondiaux (prix f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2 aux ports des États-Unis), calculé en fonction des différences historiques moyennes observées en 2011

1. Morton K. (2012) Learning by Doing: China's Role in the Global Governance of Food Security, RCCP Working paper #30, Research at the College of Asia And the Pacific and Senior Fellow In the Department of International Relations.

Encadré 4.3. **Conséquences de l'ouverture des marchés des céréales secondaires en Chine** *(suite)*

et 2012, et accepte les importations afin d'équilibrer le marché dans le pays. Il en ressort que dans un marché ouvert, les importations de céréales secondaires atteindraient 41 Mt d'ici à 2022, contre 13 Mt pour les projections de référence, et que les prix des céréales secondaires nationales diminueraient de 17 % (tableau 4.1). Les superficies consacrées aux céréales secondaires resteraient à peu près identiques à celles de 2012, ce qui limiterait les pressions sur les ressources, alors que les projections prévoient qu'elles s'accentuent au rythme de 0.7 % par an. La baisse des prix des céréales fourragères renforcerait la production animale, avec une hausse de la production de la viande porcine de 1 %, des volailles, de 1.62 % et de la viande bovine de 0.2 %, ainsi que de la production laitière, de 0.9 %. Sur les marchés internationaux, les prix mondiaux du maïs augmenteraient de 8 % à la fin de la période de référence. Les prix mondiaux du riz et du blé s'inscriraient également en hausse, respectivement de 1.3 % et 2.8 %.

Tableau 4.2. **Conséquences nationales et internationales de l'ouverture des marchés des céréales secondaires en Chine**

Différences en 2022 entre le scénario contrefactuel et les projections de référence

		Chine			Monde		
		Céréales secondaires	Riz	Blé	Céréales secondaires	Riz	Blé
Offre	%	-5.1 %	0.2 %	-0.4 %	0.20 %	0.1 %	
Demande	%	5.0 %	0.1 %	-0.8 %	0.19 %	0.1 %	0.1 %
Prix national	%	-17.3 %	-2.8 %	-2.7 %	–	–	–
Prix international	%	–	–	–	8.2 %	1.3 %	2.8 %
Commerce net	*Mt*	-27.3	0.1	0.6	–	–	–

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864987

Il convient de garder présent à l'esprit qu'un grand nombre d'éléments de ce scénario contrefactuel dépendent des projections de référence, qui prévoient un marché des céréales secondaires étroit au cours des dix prochaines années, une hausse des prix du maïs comparativement aux autres céréales du fait de l'augmentation de la demande d'alimentation animale, et la nécessité de garantir l'approvisionnement en blé et en riz en empêchant la réaffectation des superficies visant à intensifier la production des céréales secondaires. Ce scénario illustre par conséquent les tensions grandissantes auxquelles est confrontée la Chine pour répondre aux besoins alimentaires de sa production animalière croissante tout en préservant sa sécurité alimentaire avec des céréales de base. Si elle veut parvenir à remplir ces objectifs, elle devra accroître sa productivité, en termes de rendement des cultures.

Encadré 4.4. **Initiatives en faveur de la constitution de réserves alimentaires régionales**

La stratégie et la pratique consistant à constituer des réserves alimentaires nationales (de riz, en particulier) sont courantes. Accumuler des stocks publics abondants répond principalement à des objectifs intérieurs et ne fluidifie guère les marchés internationaux. En outre, conserver d'importantes réserves nationales pour assurer la sécurité alimentaire peut se révéler coûteux et n'est pas toujours efficace. La coopération régionale en matière de réserves alimentaires d'urgence suscite un intérêt croissant, d'autant que les pays en développement ne sont pas tous en mesure de gérer des réserves nationales. À la différence des stocks régulateurs prévus par les accords internationaux sur les produits de base qui visent à atténuer l'instabilité des prix[1], les réserves alimentaires d'urgence permettent d'approvisionner les groupes vulnérables en temps de crise. Par ailleurs, tant qu'elles sont constituées de petites quantités de denrées alimentaires de base, elles ne perturbent pas le fonctionnement normal du marché privé, essentiel à la sécurité alimentaire à long terme[2].

Encadré 4.4. **Initiatives en faveur de la constitution de réserves alimentaires régionales** *(suite)*

En 1979, les pays d'Asie du Sud-Est ont créé la Réserve de riz d'urgence de l'ASEAN, constituée de stocks nationaux de sécurité alimentaire consacrés ou préaffectés sur une base volontaire à la gestion des urgences alimentaires. Toutefois, ces stocks étaient modestes et le mécanisme n'a jamais été utilisé. Faisant suite à cette première initiative, un projet pilote, lancé en 2003 par les pays membres de l'ASEAN en coopération avec la Chine, la Corée et le Japon, a institué la Réserve de riz d'urgence pour l'Asie orientale, qui a permis de fournir une aide d'urgence en plusieurs occasions, notamment après des inondations et des cyclones. Sur la base de ces deux initiatives, la Réserve de riz d'urgence de l'ASEAN+3 (APTERR) a été établie en juillet 2012.

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, une stratégie régionale de stockage alimentaire a été élaborée en vue d'encadrer les initiatives prises solidairement par tous les pays d'Afrique de l'Ouest pour faire face aux crises alimentaires. Cette stratégie prévoit la création d'une réserve alimentaire régionale (l'étude de faisabilité a été approuvée en septembre 2012) et d'un réseau régional d'organismes nationaux chargés de la gestion des stocks alimentaires. L'accord portant création du réseau des structures publiques chargées de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire (RESOGEST) a été signé en mars 2012. Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, établi dans l'enceinte de l'OCDE, a contribué à l'étude de faisabilité en réalisant une analyse cartographique des infrastructures et des capacités régionales de stockage. Ces initiatives humanitaires n'ont pas vocation à influencer les cours mondiaux, mais elles peuvent jouer un rôle important en améliorant la disponibilité et l'accessibilité des céréales dans les situations d'urgence alimentaire à l'échelle régionale.

L'APTERR comprend une réserve physique préaffectée, ainsi qu'une réserve financière alimentée par des contrats à terme ou des dons en espèces ou en nature. Les ressources en espèces peuvent être utilisées pour acheter du riz en cas de catastrophe naturelle. Le volume de départ affecté par les pays s'élève à 787 000 tonnes et la première aide d'urgence (une avance de fonds d'un montant de 200 000 USD versée par le Japon à titre volontaire) a bénéficié aux victimes du cyclone Pablo qui a frappé les Philippines en janvier 2013. Le Secrétariat de l'APTERR, établi en Thaïlande, s'efforce de mettre en place un dispositif permanent fixant les règles et les procédures à suivre pour distribuer les réserves de riz d'urgence et reconstituer les réserves préaffectées.

1. Gilbert, C. (2011), « International Agreements for Commodity Price Stabilisation: An Assessment », OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n° 53, Éditions OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/5kg0ps7ds0jl-en*.
2. FAO et al. (2011), Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses, Rapport d'orientation au G20 comprenant des contributions de la FAO, du FIDA, du FMI, de l'OCDE, de la CNUCED, du PAM, de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'IFPRI et de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

Notes

1. Voir le glossaire pour la définition des campagnes de commercialisation des cultures de blé, de céréales secondaires et de riz suivant les pays.
2. Le prix du riz vietnamien est considéré comme plus approprié comme prix de référence international, car il est non seulement compatible avec les prix de l'Inde, du Pakistan et d'autres grands exportateurs, mais aussi ses mouvements historiques sont compatibles avec le prix thaï.

Référence

Dawe, D. (Ed.), (2010), *The Rice Crisis: Markets, Policies and Food Security*, FAO, Rome.

Chapitre 5

Graines oléagineuses[1] et produits dérivés

Situation du marché

La sécheresse qui a frappé les États-Unis en 2012 a encore accentué la hausse des prix de l'huile végétale et des graines oléagineuses, déjà très élevés depuis 2010. Le soja contenant environ 80 % de farine et seulement 20 % d'huile, les conséquences de la sécheresse ont été beaucoup plus sensibles sur le prix mondial des tourteaux protéiques que sur ceux des huiles végétales. Étant donné cette pénurie de graines oléagineuses, les marges de trituration ont été comparablement faibles sur la période de commercialisation 2012[2].

Le ratio stocks-consommation[3], qui s'élève à 14 % en 2012, est faible par comparaison aux ratios antérieurs, et aussi par rapport à celui des céréales secondaires et du blé. Même dans l'hypothèse de conditions météorologiques normales sur laquelle se fondent ces *Perspectives*, il devrait se maintenir à ce niveau, lequel ne permet pas de réguler efficacement le marché en cas de déficit de production.

L'offre mondiale d'huiles végétales est demeurée relativement stable sur la campagne 2012 compte tenu de la production croissante d'huile de palme et des retombées limitées de la sécheresse aux États-Unis sur la production mondiale d'huiles d'oléagineux. Les tensions actuelles sur le marché tiennent essentiellement à la forte demande à des fins alimentaires et pour le biodiesel.

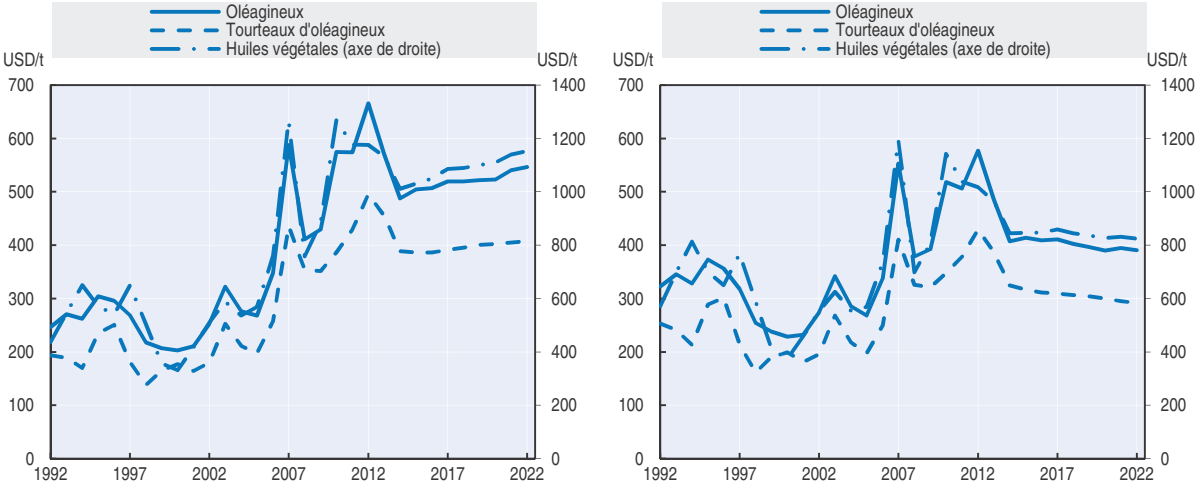
Principaux éléments des projections

- En supposant des rendements normaux dans toutes les régions productrices, la production mondiale d'oléagineux devrait rebondir sur les années commerciales 2013 et 2014, amenant une baisse considérable des prix internationaux des graines oléagineuses et des produits dérivés. Après cet ajustement, les prix devraient progresser lentement étant donné la forte demande en huiles végétales à usage alimentaire et énergétique et la demande vigoureuse de tourteaux protéiques pour l'alimentation animale.
- La rentabilité comparée des céréales secondaires et des graines oléagineuses devrait favoriser l'affectation des terres à la culture d'oléagineux et, conjuguée aux gains de productivité, entraîner une hausse de 26 % de la production mondiale. Le continent américain, qui assurera 93 % des exportations mondiales en 2022, devrait confirmer son statut de grenier à oléagineux de la planète. La Chine va sans doute affermir sa position de premier importateur de graines oléagineuses, mais sa part mondiale dans la trituration des oléagineux devrait se stabiliser à 25 %.
- Après une phase de croissance disproportionnée, l'huile de palme devrait voir sa part se stabiliser à un tiers environ de la production totale d'huiles végétales. Celle-ci restera très concentrée ces dix prochaines années car sa croissance émanera des principales régions productrices. Compte tenu de la hausse des revenus et de la croissance démographique, la demande à des fins alimentaires demeurera dynamique et les utilisations énergétiques seront soutenues par les obligations de consommation des biocarburants.

- La production mondiale de tourteaux protéiques devrait augmenter de 25 %, soit 67 Mt. Deux tiers proviendront de quatre pays : Argentine, Brésil, Chine et États-Unis. La croissance de la consommation va considérablement ralentir par rapport à la décennie écoulée ; en effet, la décélération du processus de transformation structurelle du secteur de l'élevage va entraîner un affaiblissement de la croissance absolue de la production animale mondiale et de celle du taux d'incorporation de tourteaux protéiques dans les rations alimentaires pour animaux au cours des dix prochaines années.

Graphique 5.1. **Les prix des oléagineux se maintiennent à un niveau élevé**

Évolution des prix en termes nominaux et réels



Note : Les chiffres de gauche indiquent les prix nominaux, ceux de droite, les prix réels.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863733

Tendances des marchés et perspectives

Prix

Après leur ajustement initial à la baisse, tous les prix de la filière oléagineuse devraient augmenter, à moyen terme, sous l'effet de la forte demande d'huiles végétales et de tourteaux protéiques (graphique 5.1). La demande de tourteaux protéiques est tirée par la croissance de la production de non-ruminants et de lait dans les pays en développement, et par un taux supérieur d'intégration de protéines dans les rations alimentaires pour animaux dans ces pays. La demande d'huiles végétales à des fins énergétiques sera stimulée par les obligations de consommation de biodiesel dans la mesure où celle-ci ne devrait pas devenir économiquement viable par rapport au gazole malgré le cours élevé supposé du pétrole brut. L'hypothèse selon laquelle le secteur du biodiesel aux États-Unis sera en mesure de monopoliser une part des obligations d'utilisation de biocarburants avancés à compter de 2020 laisse envisager une hausse supérieure des prix des huiles végétales pendant les dernières années de la période de projection.

Toujours en termes réels, ces prix devraient diminuer par rapport au niveau élevé qu'ils affichent actuellement (graphique 5.1). À moyen terme, les prix des graines oléagineuses et des huiles végétales devraient se stabiliser aux alentours du niveau observé avant leur flambée récente, et les prix des tourteaux protéiques reculer à un niveau

inférieur de près de 10 % à celui enregistré en 2009. Ces corrections ramèneront les marges de trituration à leur niveau moyen sur le long terme à compter de 2016.

Le ralentissement de l'augmentation des prix des tourteaux protéiques résulte de la nature complexe du marché des oléagineux. La demande de tourteaux est alimentée par la production croissante de lait, de porcs, de volailles et d'œufs dans les pays en développement et dans certains pays développés. Elle est également stimulée par les prix élevés des tourteaux de poisson dus au développement de la production aquacole, et à leur offre assez stagnante en raison des quotas de pêche. Enfin, la demande demeure dynamique parce que l'utilisation de la farine de viande et d'os dans la fabrication des aliments pour animaux demeure interdite dans de nombreux pays. L'offre de tourteaux protéiques est déterminée par le marché des huiles végétales et par celui des tourteaux puisqu'il s'agit de co-produits. La croissance prévue du marché des huiles végétales s'étend à celui des tourteaux et se traduit par une offre très élevée et une stabilisation des prix.

Comme la production de maïs nécessite davantage d'intrants, en termes d'engrais et d'énergie, que les oléagineux, même la hausse plus rapide du prix projetée pour ce produit ne devrait pas compenser ses désavantages en termes de coûts ; aussi les oléagineux afficheront-ils une meilleure rentabilité pendant la période de projection. De ce fait, davantage de terres seront affectées à leur culture, et la croissance de la production de maïs diminuera davantage que celle des oléagineux.

Production et trituration des graines oléagineuses

La part des oléagineux dans les superficies mondiales consacrées aux produits couverts par ces *Perspectives* devrait légèrement augmenter entre 2010-12 et 2022, mais plus lentement que lors de la décennie précédente. L'expansion de 10 % des superficies cultivées au plan mondial, conjuguée à la hausse de 14 % des rendements, entraînera une augmentation de 26 % de la production mondiale de graines oléagineuses au cours des dix prochaines années.

Les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) représenteront 38 % de la production mondiale en 2022, contre 35 % en moyenne en 2010-12. Malgré un léger recul, les États-Unis devraient demeurer le premier producteur d'oléagineux, avec 21 % de la production en 2022. Les pays de la mer Noire (Fédération de Russie, Ukraine et Kazakhstan) devraient conserver leur part de 6 % pendant toute la période de projection.

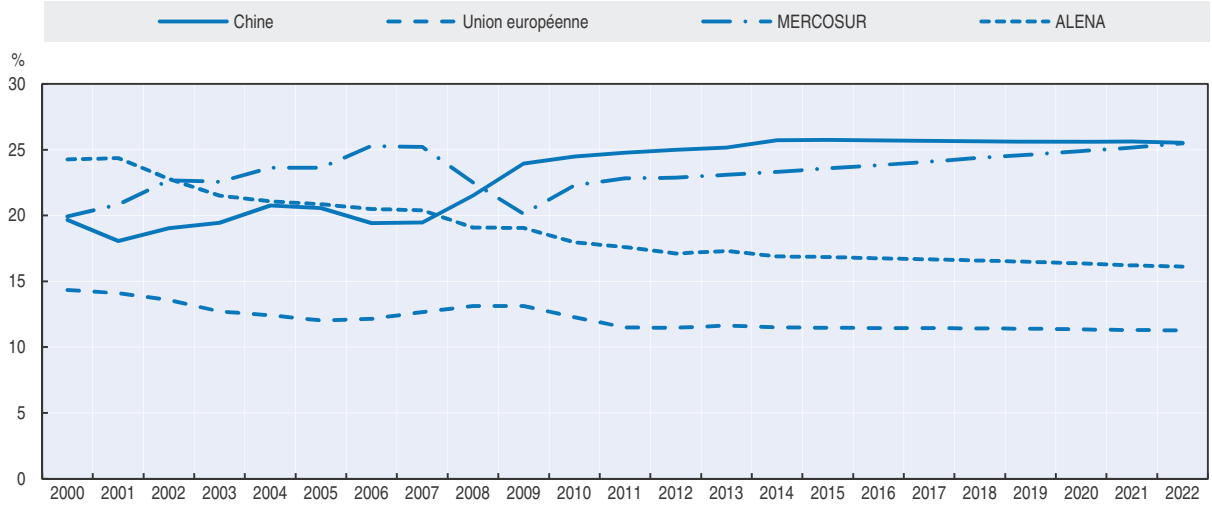
Compte tenu de la consommation croissante de biodiesel pour respecter la Directive sur les énergies renouvelables, la production de graines oléagineuses de l'Union européenne devrait progresser de 21 % au cours de la période de projection et se maintenir à 7 % du total mondial. Cette augmentation résultera de l'expansion des superficies consacrées au colza et de la hausse des rendements. L'Australie et le Canada devraient aussi accroître suffisamment leur production pour maintenir leur part de la production mondiale.

De nombreux facteurs détermineront dans quelles régions du monde la trituration des oléagineux s'effectuera : frais de transport, politiques commerciales, degré d'acceptation des OGM, coûts de transformation (main-d'œuvre et énergie) et infrastructures (ports, routes, etc.). Selon les présentes *Perspectives*, la croissance du secteur de la trituration d'oléagineux devrait se poursuivre en Chine, mais la part de ce pays dans le total mondial se stabilisera aux environs de 25 % (graphique 5.2). Néanmoins, comme la majeure partie de la progression prévue des activités de trituration proviendra des oléagineux importés, il

faudra que les importations chinoises atteignent 83 Mt en 2022. Un tel volume influera sensiblement sur le prix mondial des oléagineux, mais aussi sur le prix des autres cultures en raison de l'offre et de la demande de substitution (encadré 5.1).

Grâce à une forte augmentation de la production dans les pays du Mercosur, ces pays en viendront à représenter 25 % des volumes triturés dans le monde d'ici la fin de la période de projection. Soutenue par les mesures communautaires en matière de biodiesel, la part de production de l'Union européenne ne devrait que faiblement reculer au cours de cette même période. L'évolution à la baisse de la part des pays de l'ALENA (États-Unis, Canada et Mexique) devrait se poursuivre, mais plus lentement.

Graphique 5.2. **Part mondiale de trituration des oléagineux parmi les régions leaders**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863752

Étant donné le recul projeté du taux de croissance de la production mondiale de graines oléagineuses, celui de la trituration d'oléagineux devrait s'établir à 2.2 % en moyenne au plan mondial, contre 3.8 % durant la décennie précédente. En termes absolus, cela se traduit par une hausse de 89 Mt pendant la période couverte par les *Perspectives* (entre 2010-12 et 2022). La plus forte progression du volume de trituration devrait intervenir dans les pays du Mercosur (31 Mt), suivis de la Chine (24 Mt).

Comme les prix devraient se maintenir à un niveau élevé, et qu'aucun pays producteur ou consommateur de premier plan n'a instauré de nouvelles politiques de stockage, le ratio mondial stocks-consommation (y compris les stocks de tourteaux protéiques en équivalent oléagineux) restera proche de 14 % pendant toute la période considérée. Cette capacité limitée à compenser d'éventuels déficits de production dans une grande région productrice entretient le risque de volatilité des prix dans le secteur des oléagineux.

Production et consommation d'huiles végétales

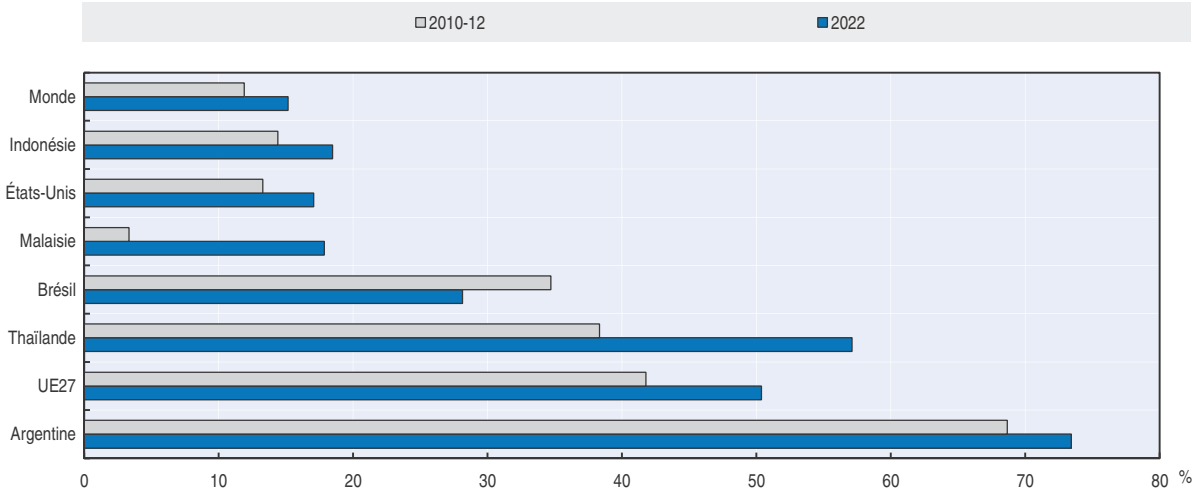
Pendant la période de projection, la production mondiale d'huiles végétales devrait progresser de 25 %, soit 39 Mt, par rapport à la période de référence 2010-12. Elle restera très concentrée, huit grands producteurs (Indonésie, Malaisie, Chine, Union européenne, États-Unis, Argentine, Brésil et Inde) assurant près de 80 % de la production totale pendant

toute la période considérée. La production d'huile de palme en Malaisie et en Indonésie devrait augmenter d'environ 1.9 % par an en moyenne, soit un rythme plus faible qu'auparavant compte tenu des contraintes grandissantes liées aux restrictions foncières, aux contraintes environnementales et aux coûts de main-d'œuvre. En conséquence, la part de l'huile de palme dans la production totale d'huiles végétales devrait se stabiliser aux environs de 34 %. Étant donné l'utilisation d'oléagineux importés dans son industrie nationale de la trituration, la Chine sera le troisième producteur d'huiles végétales.

Sous l'effet de la croissance démographique et de la hausse du revenu par habitant, la consommation d'huiles végétales alimentaires progressera de 2.1 % par an dans les pays en développement. Dans ces pays, la consommation annuelle par habitant s'établira en moyenne à 19 kg, mais ne devrait pas dépasser 9.5 kg dans les pays les moins avancés en 2022. En tant que groupe, les pays développés afficheront quant à eux un niveau de consommation stable, de 24 à 25 kg mais différents dans chaque pays en fonction des goûts et des préférences alimentaires.

Dans les pays développés, la demande d'huiles végétales à des fins non alimentaires restera soutenue, notamment pour la production de biodiesel, entraînant une croissance annuelle moyenne de 1.5 % de la consommation. Ce chiffre marque un net ralentissement par rapport à la décennie précédente, pendant laquelle les mesures en matière de biocarburants ont été instaurées. La part de la consommation d'huiles végétales consacrée à la production mondiale de biodiesel devrait passer de 12 % en 2010-12 à 15 % en 2022 (graphique 5.3).

Graphique 5.3. **Le biodiesel va utiliser une part importante des huiles végétales**
Part des huiles végétales consacrée à la production de biodiesel



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863771

L'Argentine devrait préserver la vocation exportatrice de sa filière biodiesel : cette production absorbera 2.9 Mt d'huiles végétales en 2022, soit 73 % de la consommation nationale. En Union européenne et en Thaïlande, le volume d'huiles végétales destiné à la production de biodiesel représentera plus de 50 % de la consommation nationale en 2022.

Sur le plan mondial, l'utilisation d'huiles végétales comestibles aux fins de production de biodiesel passera d'environ 11 Mt à 30 Mt par an pendant la période de projection, ce qui

représente une progression de 61 % par rapport à la période de référence et près d'un tiers de la croissance totale de la production d'huiles végétales. L'Union européenne en restera le premier producteur, sa part de la production mondiale, bien qu'en recul, demeurant dominante pendant la décennie. L'Argentine, le Brésil et les États-Unis sont aussi des producteurs de premier plan.

L'utilisation d'huile de maïs dans la production de biodiesel est apparue aux États-Unis et devrait prendre de l'expansion pendant la période de projection. Cette huile est extraite par mouture humide pendant la transformation du maïs en éthanol et en édulcorants. Comme 10 % seulement de l'éthanol est produit dans les minoteries faisant appel à ce processus, la plus grande part de la production d'huile de maïs (les deux tiers environ) provient de la fabrication d'édulcorants.[4]

Production et consommation de tourteaux oléagineux

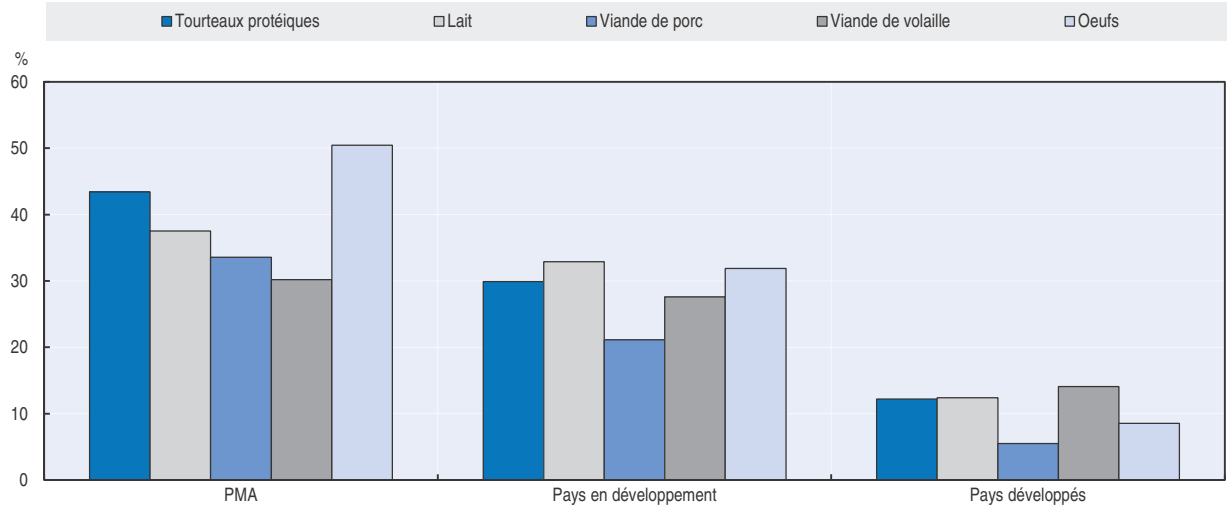
La production mondiale de tourteaux devrait augmenter de 25 % pour atteindre près de 339 Mt à l'horizon 2022. Elle restera très concentrée, six pays (Argentine, Brésil, Chine, Union européenne, Inde et États-Unis) assurant à eux seuls plus de 80 % de la production mondiale, et quatre d'entre eux étant à l'origine des deux tiers de la hausse de 67 Mt : l'Argentine, le Brésil, la Chine et les États-Unis. En Chine et en Union européenne, la production de tourteaux restera tributaire à la fois des graines oléagineuses issues de la production nationale et des importations.

Une progression de 26 % de la consommation mondiale est prévue, dont plus de 80 % viendra des pays en développement, qui compteront pour 65 % de la consommation totale en 2022. Le rythme de croissance annuel de la consommation devrait sensiblement se tasser par rapport à la décennie écoulée, d'abord sous l'effet de la décélération de la croissance du secteur de l'élevage dans les pays en développement, puis de celle de l'intégration de tourteaux protéiques dans les rations alimentaires du bétail.

Dans les pays les moins avancés (PMA), la consommation de tourteaux protéiques reste faible, mais sa croissance devrait s'accélérer ces dix prochaines années compte tenu du développement plus rapide de l'élevage et de la plus forte intensité des tourteaux protéiques dans l'alimentation animale. Si cette évolution projetée représente un développement positif pour ces pays, celle-ci n'influera pas sur le marché des tourteaux protéiques dans la mesure où la hausse de la consommation des PMA ne représente que 2 % de la croissance totale. Dans les pays développés, la production animale continuera d'augmenter lentement, et le taux de pénétration des tourteaux protéiques dans les rations alimentaires restera stable (graphique 5.4).

La Chine et l'Union européenne resteront les principales consommatrices de tourteaux protéiques, suivies des États-Unis et du Brésil. La forte progression de la demande en Chine ne peut être entièrement satisfaite par l'augmentation de la production nationale ; ses importations de tourteaux protéiques devraient donc s'élever à 6 Mt en 2022. Aux États-Unis, la consommation de tourteaux devrait se développer, après une période de repli qui a été provoquée par l'offre croissante de drêches de distillerie séchées. Le volume d'éthanol produit à partir de maïs approchant le volume autorisé aux termes du règlement concernant les normes applicables aux carburants renouvelables (RFS2), l'offre de drêches va se stabiliser à terme, ce qui favorisera une hausse de la demande de tourteaux protéiques. En Fédération de Russie, le secteur de l'élevage devrait accroître la

Graphique 5.4. **Croissance de la consommation de tourteaux protéiques en regard de l'élevage entre 2010-12 et 2022**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863790

part de tourteaux protéiques dans les rations alimentaires, celle-ci restant toutefois nettement inférieure à celle des autres pays développés.

Commerce mondial des graines oléagineuses et produits dérivés

Le taux de croissance annuel moyen des échanges mondiaux de graines oléagineuses devrait diminuer et s'établira à moins d'un tiers du niveau enregistré au cours de la décennie précédente. Cette évolution résulte directement de la décélération projetée dans le secteur de la trituration en Chine. En effet, le volume de trituration dans ce pays devrait augmenter de seulement 24 Mt au cours des dix prochaines années, alors qu'il avait progressé de 41 Mt pendant les dix dernières.

Le volume d'importations de l'Union européenne, qui se classe au deuxième rang, demeure stable, la demande de trituration étant essentiellement satisfaite par la hausse de la production intérieure de graines oléagineuses. De nombreux petits importateurs devraient augmenter substantiellement leurs approvisionnements par rapport à la période de référence mais, en termes absolus, les volumes en jeu sont faibles. Les achats de la Chine et de l'Union européenne représenteront 72 % des importations mondiales en 2022.

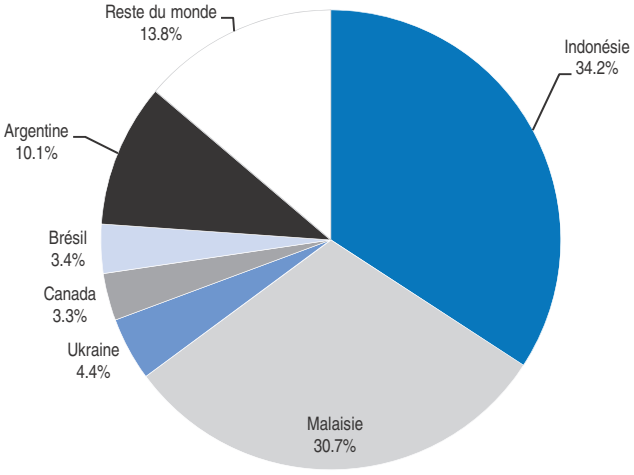
S'agissant des exportations mondiales de graines oléagineuses, celles des pays développés devraient afficher une progression plus modérée (23 %) que celles des pays en développement (32 %). Les exportations des États-Unis augmenteront de 17 % au cours de la période de projection, celles du Brésil de 22 %. Une hausse analogue est prévue au Canada (29 %) étant donné l'accroissement de l'excédent exportable dû à l'engouement persistant pour la culture du canola dans les Prairies. Les exportations de l'Argentine, partant d'un niveau plus bas, devraient sensiblement augmenter (54 %). Globalement, la forte concentration des échanges mondiaux d'oléagineux perdurera, puisque les quatre principaux exportateurs détiendront 85 % du marché en 2022. Si l'on tient compte des exportations du Paraguay, qui vont augmenter de 60 % pendant la période de projection, ce ratio de concentration passe à 90 %.

La concentration des importations est plus faible dans la filière des huiles végétales mais il existe trois grands intervenants sur ce marché : l'Union européenne, la Chine et l'Inde, qui devraient absorber 46 % environ des importations mondiales en 2022. Avec une augmentation projetée des importations de 25 % pour la Chine et de 51 % pour l'Inde, le taux de dépendance de ces deux pays à l'égard des importations atteint respectivement 31 % et 62 %. Étant donné une hausse de 8 Mt du volume de graines oléagineuses triturées sur place, les importations d'huiles végétales de l'Union européenne progresseront nettement moins au cours des dix prochaines années que pendant la décennie précédente.

Le déficit de production d'huiles végétales des pays les moins avancés continuera d'augmenter, parallèlement à la consommation nationale. La part de la production intérieure sur le marché devrait se maintenir aux environs de 40 % pendant la période de projection. La production intérieure ne satisfait que 40 % environ d'une demande en forte expansion. Les importations devraient passer de 4.9 Mt en 2010-12 à 6.6 Mt en 2022.

Les exportations d'huiles végétales resteront dominées par un petit nombre d'intervenants (graphique 5.5). L'Indonésie et la Malaisie assureront encore près des deux tiers des exportations totales pendant les dix prochaines années. L'Argentine devrait s'inscrire à la troisième place avec une part d'environ 10 % malgré des exportations de 66 % de sa production nationale en 2022, le pays favorisant les exportations de produits par rapport aux graines oléagineuses.

Graphique 5.5. **Part des exportations d'huiles végétales en 2022**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863809

S'agissant des tourteaux, la croissance des échanges va décélérer, passant de 45 % ces dix dernières années à 31 % pendant la prochaine décennie. Ce ralentissement sera légèrement plus prononcé dans les pays développés. Entre 2010-12 et 2022, 93 % de l'expansion prévue des importations mondiales interviendra dans les pays en développement.

Étant donné la forte progression de sa consommation, la Chine, qui était un petit exportateur net de tourteaux au début du siècle, devra en importer 6 millions de tonnes nettes en 2022. Le déficit commercial de l'UE devrait pour l'essentiel demeurer stable

puisque la hausse de la production d'oléagineux nécessaire à la production d'huile pour le biodiesel augmentera également l'offre intérieure de tourteaux protéiques.

L'Argentine demeurera de loin le premier exportateur de tourteaux. En effet, de tous les gros producteurs, elle est le seul où le niveau de consommation est très faible, ce qui est directement lié à la structure du secteur de l'élevage qui ne fait appel qu'à de petites quantités de tourteaux protéiques. Les cinq grands producteurs du continent américain (Argentine, Paraguay, Brésil, États-Unis et Canada), comptent pour une part importante des échanges de tourteaux protéiques, celle-ci atteignant 73 % des exportations mondiale en 2022.

Risques et incertitudes

Outre les problèmes et incertitudes communs à la plupart des produits de base (conjoncture macroéconomique, cours du pétrole brut, conditions météorologiques), chaque filière a ses propres sensibilités à l'offre et à la demande.

Dans le secteur des huiles végétales, les principales incertitudes tiennent aux politiques des États-Unis et de l'Union européenne en matière de biocarburants, celles-ci déterminant en grande part la demande de ces pays. Les incertitudes liées à la proposition de la Commission européenne de limiter à 5 % le volume de biocarburants de première génération utilisés pour atteindre l'objectif de 10 % d'énergies renouvelables sont analysées et exposées dans le chapitre consacré aux biocarburants.

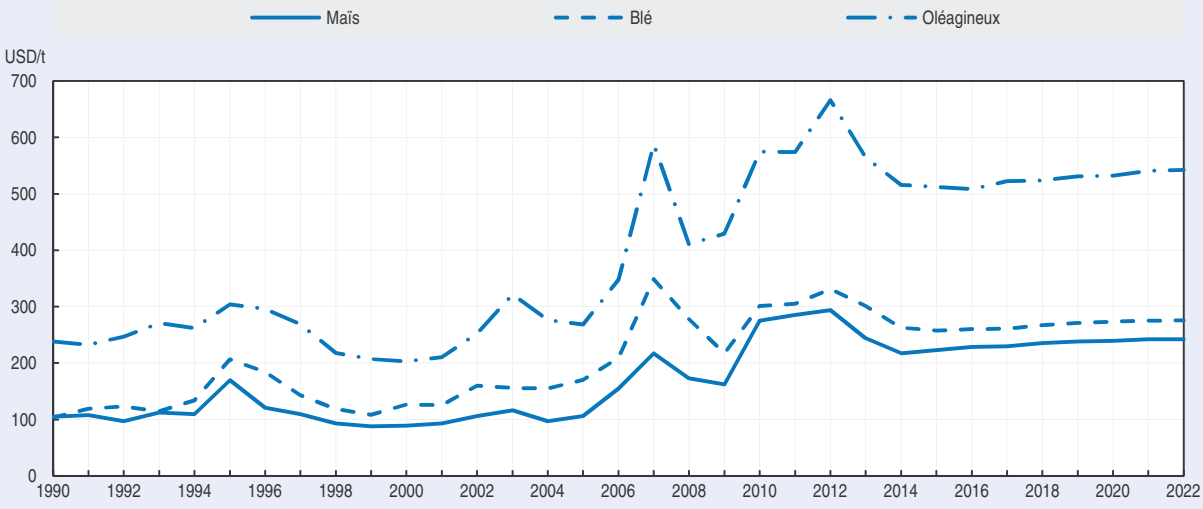
Comme le Règlement concernant les normes applicables aux carburants renouvelables des États-Unis classe le biodiesel parmi les biocarburants avancés, toutes les incertitudes associées à ce domaine de l'action publique pèsent sur le marché des huiles végétales. Les principales ont trait à la décision que l'Agence pour la protection de l'environnement (*Environment Protection Agency* – EPA) doit prendre chaque année concernant les obligations prescrites pour les biocarburants cellulosiques, les biocarburants avancés, et le volume total de biocarburants. Jusqu'à présent, aucune réduction des volumes prescrits pour les biocarburants cellulosiques n'a entraîné de diminution du volume de biocarburants avancés et du volume total. On a supposé ici que cela ne serait plus le cas à compter de 2014. Néanmoins, si l'EPA maintient ses pratiques actuelles, le marché américain du biodiesel pourrait connaître une croissance substantielle. L'autre obstacle à la volonté des producteurs de mélanges d'utiliser davantage de biodiesel est le taux maximal d'incorporation d'éthanol. Les *Perspectives* ont pris pour hypothèse l'introduction des mélanges E15 sur le marché, ce qui n'a rien de certain.

En ce qui concerne les tourteaux protéiques, la Commission européenne a annoncé le 14 février 2013 que les protéines animales transformées (PAT) issues de porcs et de volailles seraient autorisées dans l'alimentation des animaux d'aquaculture. Elle a par ailleurs déclaré avoir « l'intention de proposer une autre mesure visant à réintroduire l'utilisation de PAT issues de porcs et de volailles dans l'alimentation des porcs et volailles d'élevage » à compter de 2014. Ces deux mesures pourraient influer sur l'évolution de la consommation de tourteaux oléagineux dans l'Union européenne.

Encadré 5.1. **Influence des importations d'oléagineux de la Chine sur les prix mondiaux des céréales et des oléagineux**

Comme le montre le graphique 5.6, les prix mondiaux des céréales et des oléagineux se sont maintenus à un palier élevé depuis la campagne 2006. De nombreux facteurs ont contribué à ce phénomène, comme la croissance de la demande dans les pays en développement. La Chine est devenue membre de l'OMC en 2001, ce qui lui a conféré un rôle plus actif sur les marchés agricoles internationaux. Son influence sur les prix mondiaux des céréales a été minimisée en raison de l'évolution relativement peu sensible de sa balance commerciale entre son accession à l'OMC et la période où les prix ont atteint un palier élevé. Globalement, sa balance commerciale annuelle combinée du blé et des céréales secondaires entre 2001 et 2005 a présenté un excédent de 5.6 Mt, alors que la période 2006-10 a présenté un déficit moyen de 0.1 Mt/an, soit une différence de 5.7 Mt. Ce montant ne représente que 0.3 % et 2.3 % de la production et des importations mondiales en 2010 respectivement, pourcentages trop faibles pour exercer une influence notable sur les prix internationaux. Il apparaît que les autorités chinoises ont assoupli les objectifs de production d'oléagineux afin d'assurer l'autosuffisance en céréales (voir chapitre 2). Il en est résulté un fort accroissement du déficit commercial en matière d'oléagineux, de 19.8 Mt en moyenne pour la période 2001-05 à 42.6 Mt pour 2006-10, soit une différence de 22.8 Mt qui représente 6 % et 21 % respectivement de la production et des importations mondiales en 2010. Cette quantité suffit pour influer de façon significative sur le prix mondial des oléagineux. Compte tenu des possibilités de substitution entre céréales et oléagineux du côté de l'offre comme de la demande, il est très probable que l'influence de la Chine sur le prix mondial des céréales est due bien davantage à la modification de la balance commerciale des oléagineux qu'à l'évolution de la balance commerciale des céréales elles-mêmes.

Graphique 5.6. **Prix mondiaux des céréales et des oléagineux**



Source : Secrétariats de l'OCDE et la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863828

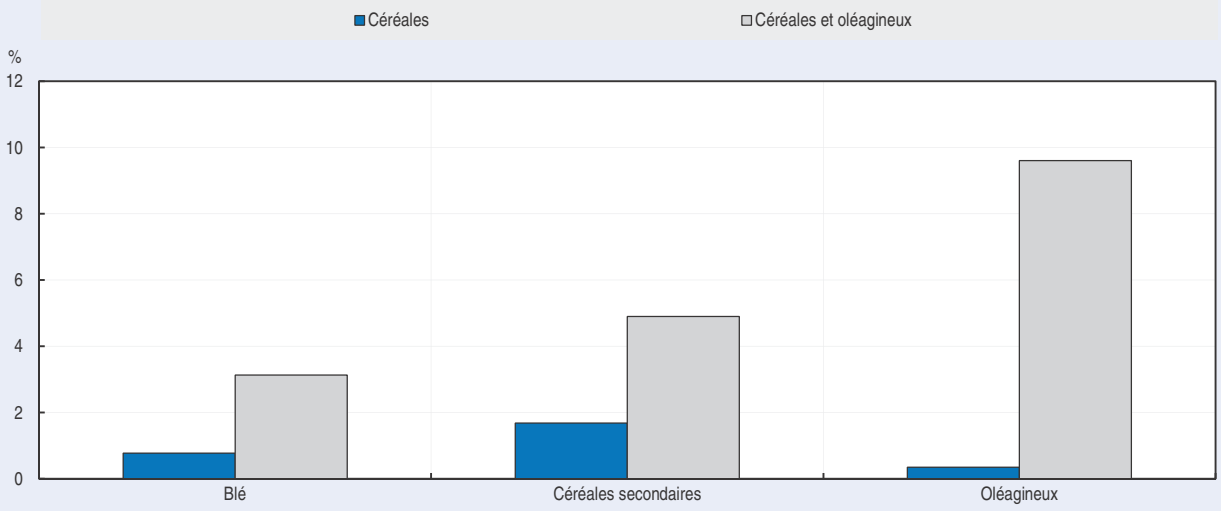
Pour examiner l'impact probable de l'évolution de la balance commerciale céréalière de la Chine, on s'est servi du modèle AGLINK-COSIMO pour simuler une évolution similaire pendant la période de projection. La simulation fait intervenir une amélioration progressive de la balance commerciale des céréales pendant la période 2014-22, d'ampleur similaire à la dégradation observée pendant la période précédente, c'est-à-dire de 5.7 Mt. Pour éviter tout autre effet secondaire provenant d'autres secteurs du marché chinois, la simulation prévoit une réduction simultanée des importations et un accroissement de la production chinoise. Les effets sur les prix mondiaux la dernière année (2022) ne sont pas très notables (1.7 % pour le maïs) et tendraient à confirmer que la Chine n'a pas beaucoup contribué au nouveau palier élevé de prix.

Encadré 5.1. **Influence des importations d'oléagineux de la Chine sur les prix mondiaux des céréales et des oléagineux** *(suite)*

Un deuxième scénario fait intervenir une amélioration simultanée des balances commerciales des céréales et des oléagineux. Comme la demande de graines oléagineuses résulte essentiellement de la demande d'huile végétale et de tourteaux protéiques, la variation de la demande d'activités de trituration en Chine n'aurait entraîné que le remplacement des importations de graines oléagineuses par des importations d'huile végétale et de tourteaux protéiques. Pour le scénario souhaité, il était nécessaire également de réduire la demande d'huile végétale et de tourteaux protéiques. En conséquence, on a abaissé simultanément la demande de trituration de graines et la demande d'huile végétale et de tourteaux protéiques pour réduire de 23 Mt environ le déficit commercial des oléagineux, tout en maintenant le déficit commercial de la Chine en matière d'huile végétale et de tourteaux protéiques à leurs niveaux de référence. La forte baisse des importations d'oléagineux entraîne une réduction de 10 % de leur prix mondial (graphique 5.7). Sous l'effet de la substitution des terres et de leur réaffectation entre les pays, la baisse des prix des oléagineux conduit à une hausse de 7.7 Mt de la production mondiale de céréales en 2022. Celle-ci, conjuguée à l'amélioration de la balance commerciale des céréales, fait baisser de 5 % (près de 12 USD/t) le prix mondial du maïs et de 3 % celui du blé (8.5 USD/t).

Cette analyse permet de formuler trois observations. Premièrement, l'influence exercée par la Chine sur les prix mondiaux des céréales est imputable aux deux tiers à ses importations d'oléagineux. Deuxièmement, même dans un scénario de réduction partielle du déficit commercial de la Chine, l'effet négatif enregistré sur les prix mondiaux est important (10 %, 5 % et 3 % pour les oléagineux, les céréales secondaires et le blé, respectivement). Troisièmement, l'influence de la Chine sur ces prix mondiaux pourrait s'accentuer à l'avenir dans la mesure où les déficits commerciaux dépassent ceux de la période 2006-10 dans les projections.

Graphique 5.7. **Baisse des prix mondiaux résultant de la réduction du déficit commercial de la Chine pour les céréales seulement, ou pour les céréales et oléagineux**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863847

Notes

1. Les projections relatives aux graines oléagineuses ne sont pas comparables à celles publiées l'an dernier car les graines de coton ont été retirées du total et intégrées à une nouvelle rubrique « coton ». L'huile et les tourteaux de graines de coton sont toujours compris dans les totaux concernant les tourteaux protéiques et les huiles végétales.
2. Voir le glossaire pour la définition des années commerciales des cultures d'oléagineux et de produits dérivés dans les différents pays
3. Stocks de tourteaux oléagineux compris (en équivalent oléagineux).
4. En conséquence, la production d'huile de maïs dérivée de la fabrication d'édulcorants figurant dans la plupart des composantes du modèle AGLINK-COSIMO a été ajoutée à la production totale d'huiles végétales.

Références

FAPRI (2013), *U.S. Baseline Briefing Book*, FAPRI, mars 2013.

Baffes, J. et T. Haniotis(2010), *Placing the 2006/08 commodity price boom into perspective*, Washington DC, Banque mondiale, 2010.

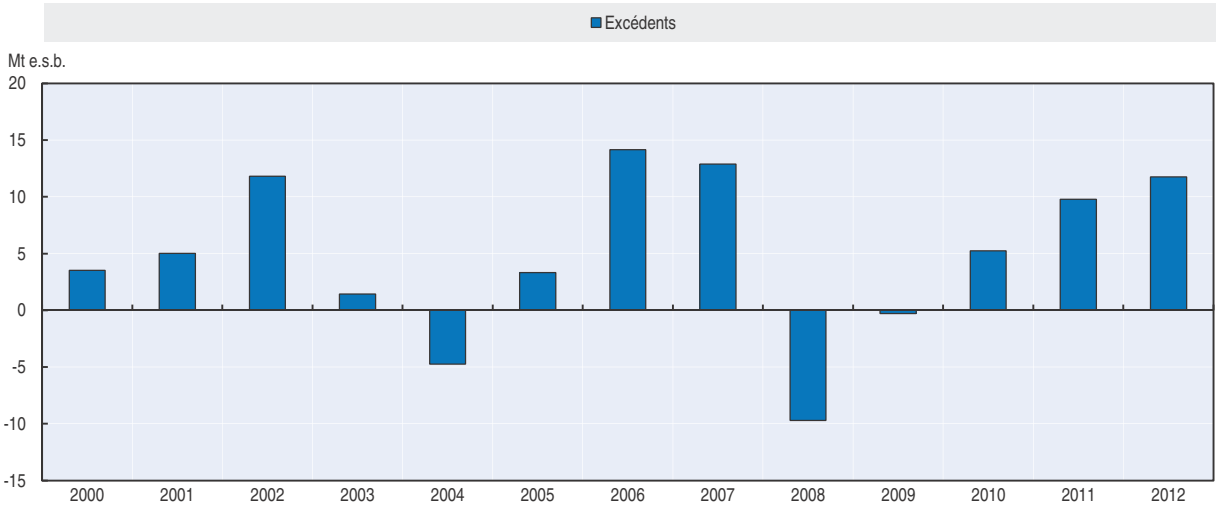
Chapitre 6

Sucre

Situation du marché

Au début de la période considérée, le marché mondial du sucre est résolument baissier. Les prix mondiaux ont suivi une tendance descendante au cours des 12 derniers mois avec une moindre volatilité des prix, les marchés s'adaptant à une troisième année consécutive d'excédent mondial (graphique 6.1). La hausse de la production mondiale est en grande partie attribuable à une reprise de la production du plus gros producteur mondial, le Brésil, même si les récoltes ont également connu un regain en Union européenne, aux États-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. Conséquence de cette reprise : les cours mondiaux du sucre brut ont chuté de 26 % au cours des 12 derniers mois, ceux du sucre blanc de 20 % et le prix du sucre devrait continuer à reculer pour le reste de la période 2012/13 en raison d'une offre soutenue et de stocks en augmentation*. Au début de la période couverte par ces *Perspectives*, la reconstitution des stocks portera le ratio stocks/consommation à son plus haut niveau depuis six ans, mettant fin à quatre années de stocks faibles.

Graphique 6.1. **Le bilan mondial du sucre est excédentaire en termes de production pour la troisième année consécutive**



Source : Base de données de l'Organisation internationale du sucre.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863866

Principaux éléments des projections

- Au cours de la période de projections, la production mondiale de sucre devrait augmenter de presque 2 % par an, pour atteindre près de 212 Mt en 2022, soit une hausse d'environ 38 Mt par rapport à la période de référence. La majeure partie de la production

* Voir le glossaire pour la définition des années commerciales pour le sucre et les produits.

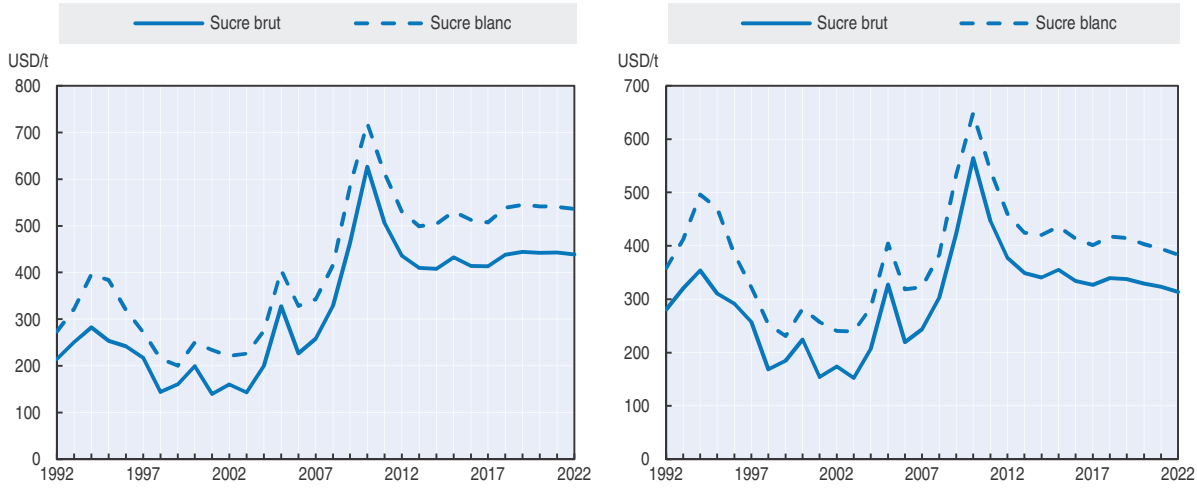
additionnelle sera à mettre au compte d'un faible accroissement des rendements, inférieur à celui de la décennie précédente, le reste étant attribuable à l'expansion des terres allouées aux cultures sucrières. Selon les projections, c'est de la canne à sucre et non de la betterave sucrière que proviendra pratiquement toute la hausse de la production de sucre. Le Brésil et l'Inde, pays en développement, resteront les premiers producteurs de sucre issu de canne à sucre. La consommation mondiale de sucre devrait s'accroître d'environ 1.9 % par an, soit une croissance un peu moins rapide qu'au cours de la période précédente, pour s'établir à 204 Mt en 2022/23. L'Asie et l'Afrique, régions déficitaires en sucre, devraient rester les principaux consommateurs de sucre.

- Les prix mondiaux du sucre devraient continuer à chuter en 2013/14 avant de repartir modérément à la hausse au cours des années suivantes, sous l'effet des ajustements de production des producteurs de sucre et de la poursuite de la croissance de la consommation. Selon les projections, le prix du sucre brut (Intercontinental Exchange, contrat n° 11 à l'échéance la plus proche) s'élèvera à 439 USD/t (22 cts/lb) en termes nominaux en 2022/23. Même s'ils resteront légèrement plus bas que le prix moyen du sucre sur la période de référence (2010-12), pendant la période étudiée, les prix du sucre devraient se maintenir sur un plateau élevé et rester supérieurs en moyenne aux prix enregistrés au cours de la décennie ayant précédé la crise alimentaire de 2007/08, tant en termes nominaux que réels (corrigés de l'inflation).
- Le prix du sucre raffiné, ou sucre blanc, s'est également atténué au début de l'année 2013 et devrait suivre approximativement la même courbe que le sucre brut pour la période considérée. L'indice mondial du prix du sucre blanc (Euronext Liffe contrat n° 407, Londres) est anticipé à 537 USD/t (24 cts/lb) en valeur nominale, à l'horizon 2022/23. La *surcote relativement élevée du sucre blanc* au début de la période étudiée devrait s'amenuiser en 2013/14, pour atteindre 97 USD/t en cours de période, en raison d'une demande croissante de sucre brut pour la transformation et à mesure que de nouvelles raffineries commencent à livrer des volumes de sucre blanc supplémentaires (graphique 6.2).
- La hausse de la production au Brésil et ailleurs se traduit, dans un futur proche, par une reconstitution des stocks et des stocks mondiaux plus importants, ce qui vient renforcer la pression à la baisse sur les prix du sucre pour ces prochaines années. Sous l'effet conjugué d'une production variable et d'une croissance soutenue de la demande, les stocks mondiaux de sucre et le ratio stocks/consommation sont fluctuants. En moyenne, ils restent toutefois inférieurs à ce qu'ils étaient au début de la période considérée et lors de la décennie précédente, venant soutenir les prix du sucre pour les dernières années de la période considérée (graphique 6.3).
- La plupart de la croissance des exportations de sucre devrait être le fait de producteurs de canne à sucre dans les pays en développement en tête desquels le Brésil et la Thaïlande, et les importations devraient quant à elles être réparties sur un groupe plus large de pays
- S'agissant du sirop de maïs à haute teneur en fructose (isoglucose ou HFCS), édulcorant calorique substituable au sucre dans certaines utilisations finales telles que les boissons, tant sa production que sa consommation devraient augmenter d'environ 15 % à l'horizon 2022/23, par rapport à la période de référence. La majeure partie de la production supplémentaire proviendra des États-Unis, la compétitivité de l'isoglucose étant déterminée par le prix du maïs, et de l'Union européenne après la suppression

attendue des quotas de production au cours de la période considérée. Ces zones seront également les premières consommatrices avec la Chine et le Mexique, ce dernier important de l'isoglucose des États-Unis en échange de sucre conformément aux accords commerciaux bilatéraux conclus entre ces deux pays dans le cadre d'un marché de l'édulcorant intégré régi par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Graphique 6.2. **Les prix du sucre devraient décroître dans un premier temps avant de se stabiliser sur un plateau haut**

Évolution des prix mondiaux du sucre en termes nominaux (à gauche) et en termes réels (à droite) à l'horizon 2022[1]



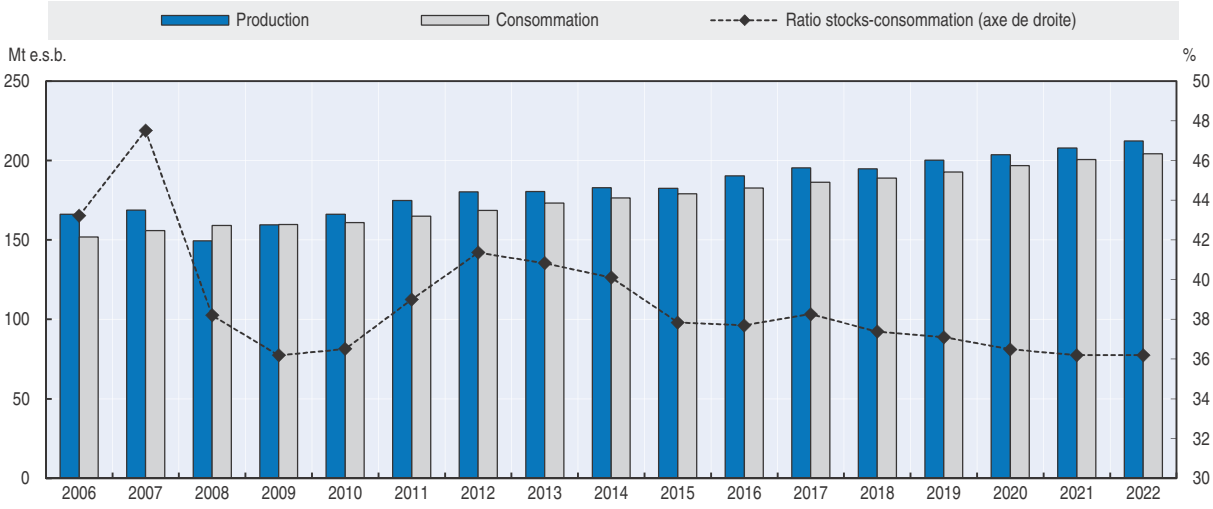
1. Les prix du sucre en termes réels sont les prix nominaux déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2005 = 1).

Notes : Prix mondial du sucre brut : Contrat Intercontinental Exchange n° 11, prix à terme à l'échéance la plus proche. Prix du sucre raffiné : contrat à terme n° 407, Liffe, Londres.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863885

Graphique 6.3. **Le ratio stocks/consommation mondial devrait augmenter à court terme puis diminuer**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863904

Tendances des marchés et perspectives

Prix

Le prix du sucre a reculé au début de la période considérée et devrait continuer sur sa lancée à court terme avant de se redresser modérément les années suivantes. À moyen terme, le prix mondial du sucre devrait se maintenir sur un plateau plus élevé qu'avant 2007, tant en valeur nominale qu'en valeur réelle, porté par une demande plus forte due à un retour à une croissance économique mondiale soutenue, par l'augmentation de la production d'éthanol à partir de canne à sucre au Brésil et ailleurs dans le monde ainsi que par la dépréciation du dollar américain, le ralentissement de la production et l'anticipation de ratios stocks/consommation plus faibles à l'horizon 2022. Des rendements en progression plus lente ainsi que des contraintes croissantes limitant l'expansion des terres agricoles allouées aux cultures sucrières dans de nombreux pays producteurs, mis à part peut-être le Brésil, contribueront à maintenir le prix du sucre à des niveaux élevés, alors même que la consommation continue d'augmenter. Premier producteur mondial et exportateur de premier plan, le Brésil, en raison de ses coûts de production relativement faibles, fixe le prix plancher du sucre sur les marchés mondiaux. À l'horizon 2022, l'indice mondial du prix du sucre brut devrait s'établir à 439 USD/t (20 cts/lb) contre 537 USD/t (24 cts/lb) pour le sucre blanc. Si l'environnement de la production et les conditions météorologiques demeurent normales, les prix du sucre brut et du sucre blanc devraient suivre la même courbe oscillante au cours de la période considérée, la surcote du sucre blanc, c'est-à-dire la différence entre les prix du sucre brut et du sucre raffiné, s'amenuisant pour atteindre en moyenne 97 USD/t. La baisse de surcote du sucre blanc, ou marge de raffinage, reflète la hausse attendue des capacités de raffinage, liée à l'augmentation des débouchés et à la perspective d'approvisionnements supplémentaires en sucre blanc issu des nouvelles raffineries qui seront mises en service dans différentes parties du monde. Bon nombre de ces raffineries dépendent du sucre brut de haute qualité (VHP) destiné à la transformation, dont le prix est soutenu par une demande croissante. L'approvisionnement supplémentaire en sucre blanc généré par ces raffineries, en revanche, pousse à la baisse le prix des produits raffinés, ce qui, au fil du temps, réduit l'écart entre les deux courbes, ou la surcote du sucre blanc.

La volatilité du prix du sucre s'est atténuée depuis le début de la campagne sucrière, le marché ayant réagi à la forte augmentation de l'offre, au renforcement des stocks et à la progression des excédents disponibles pour l'exportation. Lors de cette période, les mouvements de prix ont été majoritairement à la baisse. Toutefois, une forte volatilité des prix du sucre reste probable au cours de la période de projections en raison d'un resserrement du ratio stocks/consommation au fil du temps et d'une production mondiale qui restera toujours plus variable que la consommation. Outre la fluctuation des récoltes de canne à sucre et de betterave sucrière, un autre facteur vient renforcer cette variabilité : la majeure partie de la production et des échanges de sucre est concentrée dans quelques pays, le Brésil jouant un rôle prépondérant sur ces deux tableaux. Toute modification des prévisions agricoles au Brésil ou dans un autre pays producteur aura immanquablement une incidence sur les marchés mondiaux, et pourra rapidement se répercuter sur les prix mondiaux du sucre.

Outre les caractéristiques de l'offre du sucre qui favorisent la volatilité des marchés, d'autres facteurs y contribuent également. Le prix du sucre est de plus en plus corrélé à d'autres produits agricoles, aux marchés financiers et en particulier aux marchés volatiles

de l'énergie et du pétrole. Or, pour la décennie à venir, on anticipe une hausse des prix du pétrole et de l'énergie, se traduisant par une hausse du prix des intrants, une augmentation des coûts d'exploitation des sucreries et par conséquent une hausse globale des coûts de production du sucre. Du côté de la demande, il existe également un lien étroit entre les marchés et les cours du pétrole, notamment au Brésil, où plus de la moitié de la gigantesque production de canne à sucre est destinée à la production d'éthanol.

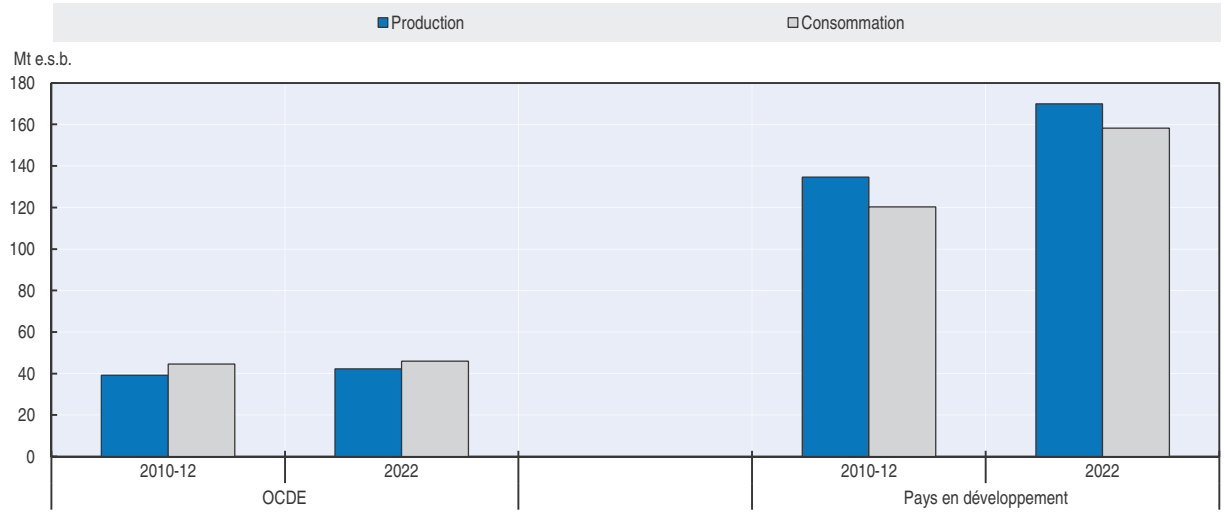
Le Brésil étant doté d'un parc automobile à carburant modulable en constante expansion, l'éthanol issu de la canne à sucre est à la fois un substitut de premier plan à l'essence (sous la forme éthanol hydrique) et un carburant d'appoint utilisé en mélange avec l'essence (sous la forme éthanol anhydre). De plus, les fabriques de sucre brésiliennes dépendent de plus en plus de la génération d'électricité issue de la bagasse (feuilles et résidus ligneux de canne à sucre) pour couvrir leurs besoins énergétiques d'exploitation, l'excédent étant revendu au réseau national d'électricité. Ces évolutions se retrouvent également dans d'autres pays producteurs de canne à sucre. Conséquence de la croissance attendue de la production d'éthanol, notamment au Brésil, tant pour le marché intérieur que celui de l'exportation, ainsi que de l'augmentation de la génération d'électricité, la production de sucre et les stocks disponibles à l'exportation pourraient devenir davantage corrélés aux marchés énergétiques, instables. Autre facteur influençant la volatilité des marchés du sucre : les mesures politiques qui, dans certains cas, aboutissent à des cycles de production et des grandes oscillations entre importations et exportations sur le marché international, comme c'est le cas pour l'Inde et d'autres pays voisins. Les mesures politiques sucrières qui, en isolant les marchés nationaux des fluctuations du marché international et en transférant les chocs subis par le marché national aux marchés internationaux, peuvent accentuer la volatilité du marché mondial du sucre. Étant donné qu'un grand nombre de ces politiques devrait rester en vigueur, elles constituent une source potentielle d'instabilité du marché du sucre pour la décennie qui vient.

Production et utilisation du sucre

Au cours de la décennie à venir, les prix du sucre devraient demeurer suffisamment rémunérateurs pour stimuler l'investissement dans les cultures sucrières, entraînant une hausse de la production, principalement grâce à une amélioration des rendements. Selon les estimations, la canne à sucre représentera pratiquement toute la production supplémentaire de sucre, et pèsera pour près de 88 % de la production de sucre en 2022, la contribution supplémentaire de la betterave à sucre pour la même période étant marginale. Cette faible contribution de la betterave à sucre sera principalement assurée par un accroissement des cultures dans l'Union européenne et la Fédération de Russie.

Les projections indiquent que la production sucrière mondiale devrait croître de 1.9 % par an pour s'établir à 212 Mt en 2022/23, soit près de 38 Mt ou 22 % de plus que la moyenne pour la période de référence (2010-12). Les pays en développement, qui représentent la majeure partie de la production et de la consommation mondiales de sucre, seront les principaux contributeurs à l'augmentation de la production et de l'utilisation de sucre à l'horizon 2022. La part de la zone OCDE, tant pour la production que l'utilisation, ne progressera que de façon marginale sur la période de projections (graphique 6.4). Au vu du rôle dominant du Brésil, la proportion de son immense production de canne à sucre, qui est en expansion, allouée à la production d'éthanol sera un facteur décisif pour la production sucrière mondiale et la fixation des prix sur le marché international au cours de la prochaine décennie.

Graphique 6.4. **Les pays en développement dominent la production et la consommation mondiales**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863923

La consommation mondiale de sucre devrait, selon les estimations, croître légèrement plus lentement qu'au cours de la décennie précédente, pour s'établir à 204 Mt en 2022/23. Sous l'effet de revenus en hausse, de l'urbanisation et de la croissance démographique, les pays en développement continueront à afficher la hausse la plus rapide en matière de consommation, même si des variations considérables sont à noter entre les différents pays. La majeure partie de l'augmentation de la consommation mondiale de sucre au cours de la prochaine décennie devrait être attribuable aux régions déficitaires en sucres que sont l'Asie et l'Afrique, avec une consommation qui augmentera plus vite que la moyenne mondiale. Le sirop de maïs à haute teneur en fructose (HFSC) et d'autres édulcorants de haute intensité constitués d'édulcorants artificiels (comme l'aspartame et la saccharine) et les édulcorants naturels (comme la stévia) sont des concurrents du sucre comme substitut dans la consommation alimentaire. L'utilisation de ces autres édulcorants avait augmenté plus rapidement que pour le sucre dans la dernière décennie et pour des usages spécifiques, mais le sucre dominait toujours le marché des édulcorants. Cette situation devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie. La production et l'utilisation de l'isoglucose devrait augmenter d'environ 15 %, respectivement, d'ici la fin de la prochaine décennie, stimulée par la demande croissante dans l'Union européenne, au Mexique et en Chine et, dans une moindre mesure, aux États-Unis où le taux de pénétration du marché est déjà important.

En ce qui concerne l'utilisation accrue du sucre, la Chine, en particulier, devrait voir sa consommation augmenter car l'utilisation du sucre par l'industrie agro-alimentaire s'accroit dans les préparations alimentaires et les boissons afin de satisfaire les besoins d'une importante population urbaine, dont le régime alimentaire s'occidentalise. La demande en sucre devrait également s'accroître à mesure que la concurrence exercée par les édulcorants au fort pouvoir sucrant et les autres édulcorants caloriques se relâche et que la consommation directe de sucre par les ménages progresse. Une poursuite des politiques chinoises de restriction sur la production d'édulcorants artificiels (principalement de la saccharine) et de l'isoglucose issu du maïs limiterait la concurrence de ces produits avec le sucre pour plusieurs utilisations finales (encadré 6.1). Cette

Encadré 6.1. **La Chine va-t-elle accroître ses importations de sucre ?**

Sous l'effet d'une croissance économique rapide et d'un renforcement de la demande, la Chine a enregistré une forte hausse de la demande d'importation de divers produits. Ce phénomène ne concerne toutefois pas le sucre, à l'exception des deux dernières années. En adhérant à l'OMC/GATT en 2001, la Chine a institué un contingent tarifaire de 1.95 Mt d'importations de sucre et semblait devoir devenir un important importateur structurel de sucre.[1] En fait, les importations sont restées relativement stables, fluctuant entre 1 et 2 Mt par an, niveau qui devrait se maintenir en 2012/13.

L'un des facteurs qui influent le plus sur les importations de sucre de la Chine est la fluctuation de la production intérieure qui varie entre l'autosuffisance et une situation déficitaire. Le volume des importations est également influencé par la stratégie du gouvernement qui libère des stocks en cas de baisse de production et en accumule si la production est excédentaire. Ces pratiques ont permis de maintenir la croissance des importations dans une fourchette de 1 à 2 Mt, d'autant que la production de sucre a progressé dans l'ensemble parallèlement à la demande.

Cependant, la croissance économique rapide, l'urbanisation accélérée et la faible consommation de sucre par habitant, inférieure de 50 % à la moyenne mondiale de 30 kg par personne, semblent suggérer un fort potentiel pour croissance de la demande. Parallèlement, le caractère limité des terres disponibles et le problème croissant de la raréfaction des ressources en eau suscitent des doutes quant à la capacité de la production de continuer de répondre à la demande anticipée de sucre.

Principaux facteurs

Les perspectives concernant la demande et les importations de sucre dans les années à venir dépendent essentiellement de trois facteurs : les politiques publiques concernant les édulcorants intenses comme la saccharine, la politique d'utilisation industrielle du maïs et les mesures en matière de production sucrière. Les édulcorants artificiels non caloriques comme la saccharine ont toujours représenté une proportion élevée de la demande d'édulcorants en Chine. Début 2000, le gouvernement a imposé des contrôles de production et de vente de saccharine, essentiellement pour des raisons de santé publique. Ces contrôles ont fortement réduit la demande et entraîné un accroissement sensible de la demande d'édulcorants caloriques à base d'amidon de maïs (isoglucose) en compensation. Ces derniers représentent maintenant un quart environ du marché des édulcorants en Chine.

Du fait de la faiblesse de l'offre de maïs en 2010 et de la nécessité d'importer, la transformation de maïs en isoglucose et en bioéthanol par des transformateurs industriels a été temporairement limitée par le gouvernement pour des raisons de sécurité alimentaire. Cette dernière restera un critère essentiel des décisions concernant l'utilisation de la production nationale de céréales alimentaires, mais une attitude plus libérale à l'égard des importations de maïs pourrait offrir des possibilités de développement de l'offre et de l'utilisation d'isoglucose.

La canne à sucre est responsable de l'essentiel de la hausse de la production nationale de sucre des deux dernières décennies ; elle représente en effet 95 % environ des approvisionnements, tandis que la production de sucre de betteraves a en grande partie diminué. La hausse de la production de canne à sucre concerne en grande partie la province du Guangxi, tandis que la production de betteraves à sucre ne s'est développée que dans la province du Xinjiang.

Encadré 6.1. **La Chine va-t-elle accroître ses importations de sucre ?** *(suite)*

Le gouvernement s'est attaché à stimuler la production en accroissant les rendements au moyen de variétés améliorées et de meilleures pratiques de culture, et en fournissant un soutien accru sous forme de subventions aux agriculteurs. Ces divers types d'aide se sont traduits par une croissance régulière des rendements des cultures sucrières, malgré des variations considérables d'une province à l'autre ; de nouvelles hausses des rendements sont par conséquent encore possibles dans certaines régions, mais elles nécessiteront peut-être d'importants investissements complémentaires, notamment dans l'irrigation.

Les superficies affectées aux plantes sucrières présentent des caractéristiques plus cycliques, car les producteurs alternent entre le sucre et d'autres produits en fonction des rendements relatifs de chacun. Si la production de sucre augmente au même rythme que la demande, compte tenu des prévisions effectuées, les superficies affectées à la canne à sucre, et peut-être aux betteraves à sucre, devront augmenter, même si l'on tient compte de nouvelles améliorations des rendements. Cependant, cette solution sera peut-être difficile à mettre en œuvre, compte tenu de la pénurie de terres arables en général et des possibilités limitées d'extension des superficies consacrées à la canne à sucre dans les principales provinces productrices, de la concurrence avec les autres cultures et des grandes quantités d'eau exigées par la canne à sucre dans un contexte de raréfaction des ressources en eau. La Chine a essayé d'accroître la superficie des plantations de betteraves et leur part dans la production de sucre, mais les coûts de production sont plus élevés qu'avec la canne à sucre et des investissements supplémentaires seront nécessaires pour améliorer la productivité et la compétitivité globale. Du fait de l'importance de l'intervention de l'État dans ce secteur, il est difficile de prévoir avec certitude le niveau des importations chinoises à l'avenir. Néanmoins, si la hausse de la demande de sucre se poursuit au rythme actuel, il semble plus probable que la Chine s'appuiera de plus en plus sur les importations pour répondre aux besoins de sa population. Elle deviendra alors le premier importateur de sucre du monde au cours de la prochaine décennie.

Résultats du scénario

Le tableau 6.1 présente certains des principaux résultats d'un scénario dans lequel la consommation de sucre s'accroît plus vite que la production intérieure, d'où un écart de plus en plus grand qu'il faudra combler chaque année par une hausse des importations. Les hypothèses partent du principe que les importations augmentent chaque année, et qu'elles atteindront 5.2 Mt en 2022. Les résultats sont comparés avec la situation de référence dans laquelle la demande intérieure n'augmente que légèrement plus vite que la production et où les importations sont tout juste supérieures au contingent tarifaire pendant toute la période de projection, atteignant 2.6 Mt en 2022. Les résultats sont indiqués sous forme de différences en pourcentage entre les projections de référence et le scénario impliquant une consommation intérieure bien supérieure à la production. Le tableau 6.1 souligne que, alors que la consommation progresse au fil du temps, passant de 2.2 % par an pour les projections de référence à 3.1 % par an dans le scénario, les importations augmentent en moyenne de près de 71 % sur la période considérée. Les importations entrent dans le pays sur acquittement des droits de douane hors quota, et les prix mondiaux grimpent progressivement au cours de la période de projections, à mesure que le volume des importations s'accroît. À l'extérieur de la Chine, les producteurs de sucre dont la production répond aux signaux du marché mondial devraient tenir compte de ces prix plus élevés dans leurs décisions de culture. Cela devrait en particulier être le cas en Thaïlande et en Australie, qui verront leur production et leurs exportations augmenter, ces pays bénéficiant d'un avantage géographique par rapport au Brésil pour desservir cette région déficitaire d'Asie.

Encadré 6.1. **La Chine va-t-elle accroître ses importations de sucre ?** *(suite)*

Tableau 6.1. **Hausse des importations de sucre en Chine**

Variations en % par rapport à la projection de référence

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Production	0.2	0.4	0.6	0.9	1.0	1.1	1.1	1.2	1.3	1.3
Importations	30.1	39.1	55.4	73.0	65.3	87.4	72.5	87.7	98.6	101.1
Consommation	4.5	9.6	8.9	11.9	11.9	13.4	13.4	14.4	14.9	14.6
Exportations	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Stocks de fin de campagne	2.2	-1.1	0.0	-2.5	-3.5	-2.2	-2.1	-0.9	-3.4	-2.6
Prix intérieur	2.3	3.7	4.3	5.1	4.6	5.4	4.9	5.5	5.7	6.0
Prix mondial	1.1	2.1	2.1	2.4	2.1	2.3	2.2	2.4	2.3	2.5

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932865006*

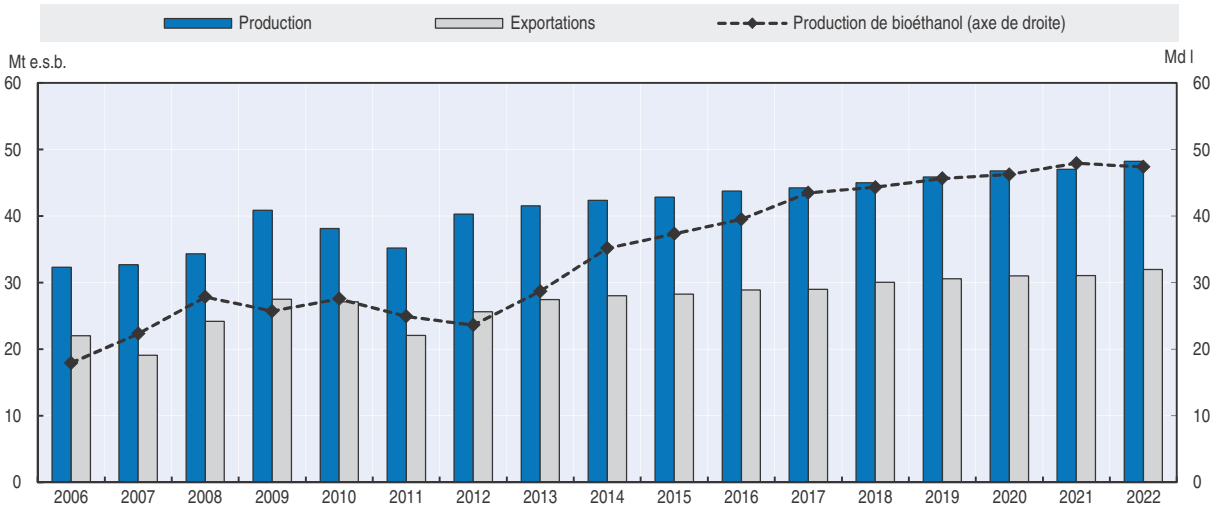
1. On s'attend à ce que la demande d'édulcorants s'accroisse rapidement en Chine dans la décennie à venir. La part des édulcorants consommés à la place du sucre dépendra de la disponibilité des produits de substitution, en particulier des édulcorants intenses, comme la saccharine qui a fait l'objet de contrôles sanitaires de la part du gouvernement, et des édulcorants à base d'amidon de maïs (isoglucose). Le gouvernement a pour l'instant fixé un objectif de production et de vente de saccharine aux quatre producteurs approuvés par l'État. Ces contrôles ont conduit à réduire de moitié la consommation de saccharine par rapport à la décennie précédente.

expansion rapide des débouchés du sucre contraste avec la situation que connaissent de nombreux pays développés, dont la consommation de sucre devrait connaître une croissance faible ou nulle, du fait d'un marché déjà mature ou saturé. Sur ce type de marché, caractérisé par une croissance démographique ralentie, un vieillissement global de la population et une évolution vers un régime alimentaire plus sain, l'utilisation de sucre est en recul. La part de la consommation industrielle de sucre destinée aux préparations alimentaires, aux besoins de l'industrie chimique ainsi qu'à la production de biocarburants devrait continuer de s'accroître en Europe et en Amérique.

En tant que premier producteur mondial, bénéficiant de coûts de production relativement faibles et d'un immense territoire susceptible d'être converti à la culture sucrière, le Brésil joue un rôle prépondérant dans les perspectives relatives au sucre. Comme souligné précédemment, l'augmentation de la production du Brésil au cours des années 2012/13 a représenté la majeure partie de l'excédent de la production mondiale de sucre au début de la période considérée. Toutefois, le recul des investissements dans de nouvelles sucreries et plantations qui a fait suite à la crise financière mondiale, la hausse des coûts de production et les goulots d'étranglement infrastructurels, auxquels viennent s'ajouter plusieurs événements météorologiques défavorables consécutifs, ont ralenti le rythme du développement de l'industrie sucrière brésilienne ces dernières années. Face à ces difficultés, le gouvernement brésilien a approuvé en 2012 le provisionnement d'une enveloppe de prêt de 2.2 milliards USD pour financer le renouvellement des cannes à sucre vieillissantes ainsi que l'affectation de nouvelles terres à la culture de la canne à sucre. Cette aide devrait stimuler la croissance sans toutefois permettre de surmonter tous les problèmes de la filière (encadré 6.2). En conséquence, la production sucrière du Brésil devrait connaître une croissance plus lente, s'établissant à 1.6 % par an au cours de la décennie à venir. Cette croissance ralentie sera néanmoins suffisante pour porter la production à 48 Mt en 2022, soit une augmentation de 27 % (10 Mt) par rapport à la période de référence. D'après les estimations, la consommation de sucre devrait augmenter

d'environ 1.5 % par an, pour atteindre 16.2 Mt au cours de la même période. Les pouvoirs publics brésiliens ont récemment légiféré sur l'éthanol (rehaussement du taux de mélange à 25 % et révision du mode de fixation des prix de l'essence), ce qui devrait encourager une hausse de la production et de l'utilisation d'éthanol, et soutenir en retour le marché et les prix mondiaux du sucre (graphique 6.5).

Graphique 6.5. **La production et les exportations de sucre devraient augmenter au Brésil avec le développement de la production d'éthanol**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863942

Encadré 6.2. **Causes et effets de l'augmentation des coûts de production du sucre**

Au cours des dix dernières années, l'un des traits marquants du marché mondial du sucre a été l'augmentation constante des coûts de production. Cette tendance touche les principales régions productrices et concerne la filière betterave à sucre comme la filière canne à sucre. Parallèlement, les prix et les gains de productivité ne suffisent pas à compenser la hausse des coûts de production, d'où une pression croissante sur la rentabilité du secteur. Ce phénomène se manifeste de façon particulièrement évidente au Brésil, premier producteur et exportateur mondial de sucre, où les coûts de production ont plus que doublé entre 2001 et 2011. En raison de la position dominante du Brésil sur le marché mondial du sucre, les cours internationaux ont tendance à refléter les coûts de production de ce pays.

Quelles sont les causes principales de l'augmentation des coûts de production du sucre ? L'un des premiers facteurs à signaler est la flambée des prix de l'énergie, dont souffrent non seulement le Brésil, mais aussi la plupart, voire l'ensemble, des principales régions productrices. À l'échelle mondiale, les cours du pétrole brut ont progressé de 14 % en moyenne par an entre 2002 et 2012, tandis que les prix des engrais (l'urée, par exemple) et de l'acier (indicateur des coûts d'investissement) augmentaient pour leur part de 13 % et 11 %, respectivement. Les producteurs utilisant une grande quantité d'intrants énergétiques, tels que des engrais et du diesel, il était inévitable que le coût de production du sucre se ressente de la hausse de leurs prix.

Encadré 6.2. **Causes et effets de l'augmentation des coûts de production du sucre** *(suite)*

Outre les prix de plus en plus élevés des intrants énergétiques, la hausse des coûts salariaux a aggravé les contraintes subies par l'industrie sucrière dans le monde. La croissance économique rapide que le Brésil et de nombreux autres pays en développement producteurs de sucre ont connue au cours de la dernière décennie s'est traduite par une hausse des salaires, résultant en partie de la progression générale de l'inflation intérieure. Par exemple, entre 2000 et 2011, le taux de croissance annuel des salaires a dépassé 10 % au Brésil et en Chine, et s'est établi aux alentours de 7 % à 8 % en Thaïlande et en Inde. Face à la montée en flèche de ses coûts, y compris des taux d'intérêt et des coûts salariaux, l'industrie sucrière n'a pas réussi à accroître suffisamment sa productivité. De fait, l'expansion du secteur au Brésil a accusé un ralentissement après 2008, la croissance de la production de canne à sucre se limitant à 4.2 %, alors qu'elle atteignait 9.6 % entre 2005 et 2008. Une tendance analogue se profile dans la filière sucrière indienne.

Parmi les facteurs qui déterminent les coûts de production, il faut aussi tenir compte des variations des taux de change. Par exemple, l'appréciation de la monnaie brésilienne, le real, vis-à-vis du dollar des États-Unis depuis 2004 influence à la hausse les coûts de production exprimés en dollar et réduit davantage encore les marges des producteurs.

Enfin, les coûts de production du sucre sont influencés par les coûts de fabrication. Ces derniers ont néanmoins progressé à un rythme beaucoup plus lent grâce à l'augmentation concomitante de la valeur des sous-produits, tels que la pulpe de betterave, la bagasse et la mélasse, et à la production d'électricité à partir de la bagasse. La production de sucre de betterave n'a pas bénéficié des économies d'énergie que permet de réaliser la production d'électricité dans les usines de canne à sucre. L'augmentation du coût des intrants manufacturiers, conjuguée au ralentissement de la croissance de l'industrie sucrière et à l'appréciation des monnaies locales, notamment le real brésilien, s'est traduite par une hausse du coût marginal de production. De ce fait, il fallait que les cours mondiaux du sucre fluctuent au-dessus de leurs niveaux habituels pour couvrir les coûts marginaux et inciter les fournisseurs marginaux, notamment le Brésil, à produire plus de sucre.

Incidences de la hausse des coûts de production sur le marché du sucre

La hausse des coûts de production du sucre au Brésil est source de défis, comme de nouvelles perspectives, pour le marché du sucre. La nécessité de maintenir les cours internationaux à des niveaux plus élevés afin de stimuler la production brésilienne a donné aux autres producteurs la possibilité d'améliorer leur compétitivité et d'augmenter leur offre sur leur marché intérieur et/ou sur le marché international. Par ailleurs, face à la hausse des coûts, de nombreux pays producteurs, y compris le Brésil, ont récemment lourdement investi dans la mécanisation, substituant du capital au travail, dans l'espoir de réduire le coût de production unitaire. Les retombées de changements d'une telle ampleur au niveau des opérations culturales sont difficiles à prévoir, mais le Brésil devrait, sans nul doute, être en mesure de regagner en partie sa compétitivité passée lorsque la mécanisation aura atteint son plein potentiel et permettra d'accroître la productivité.

Afin d'évaluer les effets de l'augmentation des coûts de production du sucre au Brésil, une simulation a été réalisée en partant de l'hypothèse que la culture de la canne à sucre affichait une baisse de rendement de 10 % par rapport à son niveau de référence, consécutive à une contraction de la consommation d'intrants. Dans ce scénario, la diminution de la production entraîne un déclin des exportations brésiliennes de sucre de 4.5 % en 2022, se traduisant par une augmentation des cours du sucre d'environ 8.5 % par rapport au niveau de référence à la fin de la période de projection (tableau 6.2). Ces résultats démontrent l'influence relativement importante des coûts de production du Brésil sur les cours internationaux. Malgré la hausse des prix, les autres producteurs ne parviennent pas à compenser complètement le recul des exportations brésiliennes, d'où le maintien des prix à des niveaux assez élevés tout au long de la période de projections. Manifestement, les gains de productivité faisant suite à l'adoption de technologies et/ou de procédés de production efficaces entraîneront les prix vers le bas.

Encadré 6.2. **Causes et effets de l'augmentation des coûts de production du sucre** *(suite)*

Tableau 6.2. **Effets de la baisse des rendements de canne à sucre au Brésil sur les marchés intérieur et mondial**

Variation en pourcentage par rapport au niveau de référence

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Production	-7.0	-6.1	-4.8	-4.3	-4.7	-4.3	-5.2	-5.2	-4.6	-4.2
Consommation	-2.3	-3.0	-2.9	-3.3	-3.8	-2.7	-3.2	-3.4	-3.7	-3.8
Exportations	-9.1	-7.5	-5.7	-4.9	-5.1	-5.1	-6.2	-6.1	-5.1	-4.5
Stocks de fin de campagne	-3.4	-5.3	-6.4	-5.5	-5.1	-4.7	-5.1	-5.4	-5.5	-5.1
Prix intérieur	4.9	6.1	6.8	6.4	6.4	7.5	7.3	7.9	8.6	8.5
Prix mondial	4.91	6.08	6.82	6.37	6.42	7.50	7.29	7.86	8.60	8.52

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

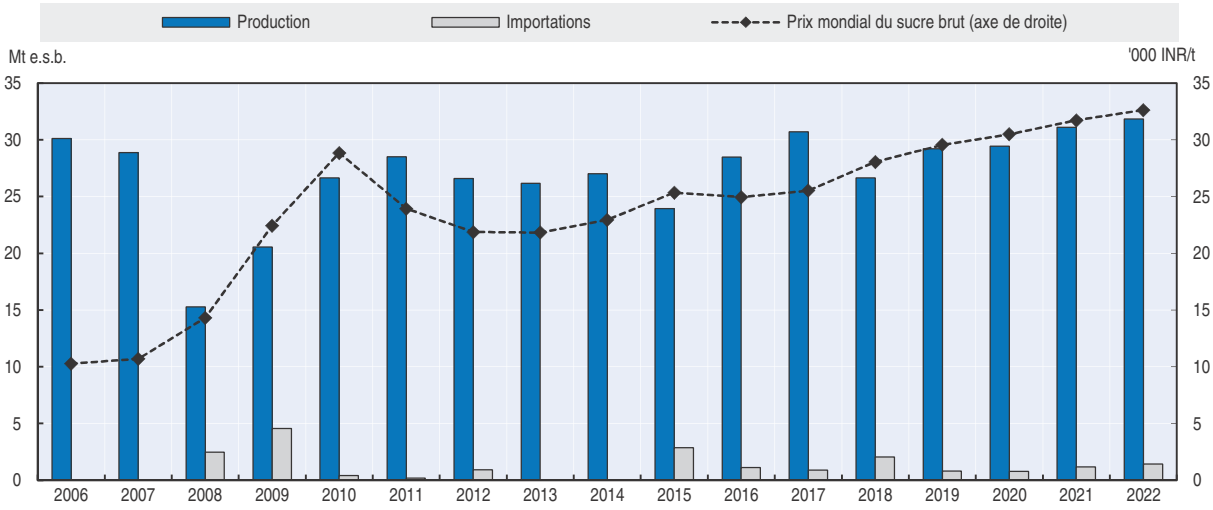
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865025

L'Inde est le deuxième producteur et le premier consommateur de sucre au monde. La production sucrière indienne devrait rester tributaire de son très ancien cycle de production, malgré des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur d'une dérèglementation partielle des marchés du sucre, mais non encore étendues aux prix du sucre et de la canne à sucre. En attendant, le cycle se poursuit. Les prix sur le marché intérieur actuellement en déclin et le niveau élevé de la canne à sucre entraînent des défauts de paiement des sucreries auprès des cultivateurs, ce qui devrait se répercuter sur les plantations en 2013/14. La production indienne, bien que très variable, devrait croître de 2.3 % par an en moyenne, pour atteindre 31.8 Mt en 2022. Une croissance de la consommation relativement forte, de 2.7 % par an, est anticipée pour la prochaine décennie, la consommation atteignant 32.7 Mt, soit quelque 9 Mt de plus que la moyenne pour la période de référence (graphique 6.6). Les effets du cycle de production, même s'ils devraient s'atténuer au fil du temps et après l'éventuelle dérèglementation du marché, continuent de produire néanmoins une oscillation de l'Inde entre importations et exportations, en fonction de la phase du cycle.

La Thaïlande, deuxième exportateur mondial de sucre, a entamé d'importants efforts d'expansion de sa production de canne à sucre et de sucre depuis plusieurs campagnes. Bien qu'un ralentissement modéré de la croissance de la production thaïlandaise soit attendu pour les années à venir, elle devrait tout de même se maintenir au rythme relativement élevé de 3.9 %, en partie sous réserve que la canne à sucre conserve son avantage-prix relatif vis-à-vis d'autres cultures, notamment le manioc, à long terme. La production de sucre devrait atteindre près de 14 Mt en 2022, soit un peu moins de 4 Mt ou 37 % de plus que pour la période de référence. La consommation de sucre, dans le cadre des dispositions existantes pour la fixation des prix intérieurs, augmentera de 2.3 % par an pour atteindre 3.6 Mt au cours de la même période.

Sous l'effet d'une hausse des prix intérieurs, la production sucrière de Chine s'est envolée au début de la période considérée, pour atteindre 14.6 Mt, ce qui couvre pratiquement les besoins du pays pour sa consommation en sucre, en forte croissance, pour cette période. Avec une consommation de sucre par habitant significativement inférieure à la moyenne mondiale, la demande en sucre de la Chine devrait continuer à augmenter rapidement au cours de la décennie à venir, tant pour les usages directs

Graphique 6.6. **Un cycle de production moins marqué en Inde ?**

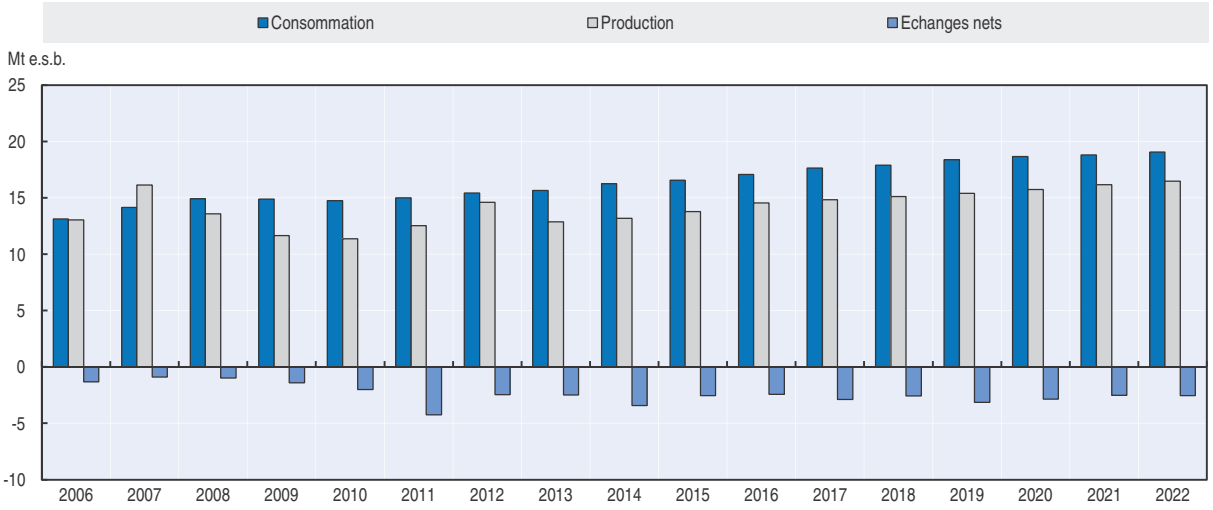


Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863961

qu'indirects. La production, en revanche, ne devrait pas tenir le même rythme en raison du manque de terres arables adaptées et de la contrainte de l'irrigation qui limitent l'expansion des cultures de canne à sucre, et de coûts de production plus élevés pour la betterave à sucre en l'absence d'investissements considérables, notamment en faveur de l'irrigation, pour améliorer la productivité. À l'horizon 2022, la production et la consommation intérieures de sucre devraient atteindre 16.5 Mt et 19.1 Mt respectivement (graphique 6.7).

Graphique 6.7. **En Chine, la consommation de sucre progressera plus vite que la production, favorisant les importations**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863980

En ce qui concerne d'autres parties de l'Asie, au Japon la production sucrière devrait s'accroître de 1.4 % par an, principalement grâce à la betterave à sucre, ce qui ne suffira pas à couvrir la consommation annuelle qui s'élève 2.2 Mt. La consommation de sucre par

personne devrait continuer à reculer légèrement au cours de la prochaine décennie. En Indonésie, les mesures prises par les pouvoirs publics ces dernières années pour encourager une plus grande autosuffisance en matière de production sucrière ne porteront pas complètement leurs fruits au cours de la décennie à venir. La production de sucre devrait atteindre 3.6 Mt en 2022, tandis que la consommation se hissera à 7.6 Mt au cours de la même période, creusant ainsi le déficit qui devra être couvert par les importations. Les importations de sucre brut de la Corée, qui ne possède aucune production intérieure, devraient s'accroître de 27 % au cours de la prochaine décennie, principalement pour couvrir la demande intérieure en augmentation, les exportations de sucre blanc raffiné demeurant relativement stables.

En matière de sucre, lors de l'élaboration des projections pour l'Union européenne, il a été tenu pour acquis que les quotas régissant la production du sucre et de l'isoglucose seraient levés à l'issue de l'année campagne de commercialisation 2014/15, selon la proposition initiale de la Commission européenne les dispositions de la législation existante. Toutefois, comme nous le soulignons à la rubrique *Incertitudes*, la question d'une éventuelle prolongation de trois à cinq ans de l'application de ces quotas fait actuellement l'objet d'un débat. La levée des quotas de production, si elle se produit pendant la période de projections, entraînera des modifications fondamentales du marché intérieur. Depuis l'origine du régime sucrier, en 1968, le marché européen du sucre a été régi par un système de quotas de production. Ces quotas déterminent quel volume de sucre les producteurs intérieurs sont autorisés à vendre sur le marché interne. Dans le cadre de la réforme fondamentale du régime sucrier initiée en novembre 2005, le système de quotas de production a été simplifié et les producteurs de sucre ont été encouragés a renoncé à un quota de 6 Mt, *en équivalent sucre blanc*, à l'horizon 2010. La production est actuellement contingentée à un total de 13.3 Mt (équivalent sucre blanc), réparti entre les États membres. La production de sucre hors quota représente tout ce qui est produit en excédent du contingentement. Le volume de cette production varie d'une année à l'autre et dépend principalement des conditions de culture et des rendements. Le sucre issu de la production hors quota ne peut normalement pas être commercialisé pour une utilisation alimentaire au sein de l'Union européenne et doit être vendu à des fins industrielles (chimie ou biocarburants), être exporté dans les limites des volumes annuels autorisés ou déduit du quota de l'année suivante. Les quotas de production s'appliquent également au sein de l'espace communautaire à l'isoglucose, substitut du sucre dans les boissons et préparations alimentaires principalement.

Grâce à la levée des quotas, la production de sucre issu de betterave sucrière disponible à la vente au sein de l'Union européenne devrait passer du niveau contingenté de 13.3 Mt (équivalent sucre blanc) à environ 18 Mt à l'horizon 2022. Cette évolution coïncide avec l'ajustement de la production au sein de l'Union européenne, qui s'accroît dans les régions bénéficiant d'avantages comparatifs en matière de coût, et se contracte ailleurs. Bien qu'un recul considérable des prix intérieurs soit anticipé sous l'effet de cette réforme, toute la production additionnelle sera désormais disponible à la vente sur le marché domestique et les producteurs seront en mesure de vendre aux sucreries autant de sucre issu de betterave sucrière qu'ils le peuvent, et d'en percevoir les revenus correspondants. Il se peut que cela ait un effet inhibiteur sur la croissance de l'approvisionnement en betterave sucrière destinée à la production de biocarburants, à moins que les prix d'achat restent rémunérateurs pour cette filière. D'après les projections, la consommation de sucre en Union européenne devrait reculer d'environ 1 Mt d'ici 2022,

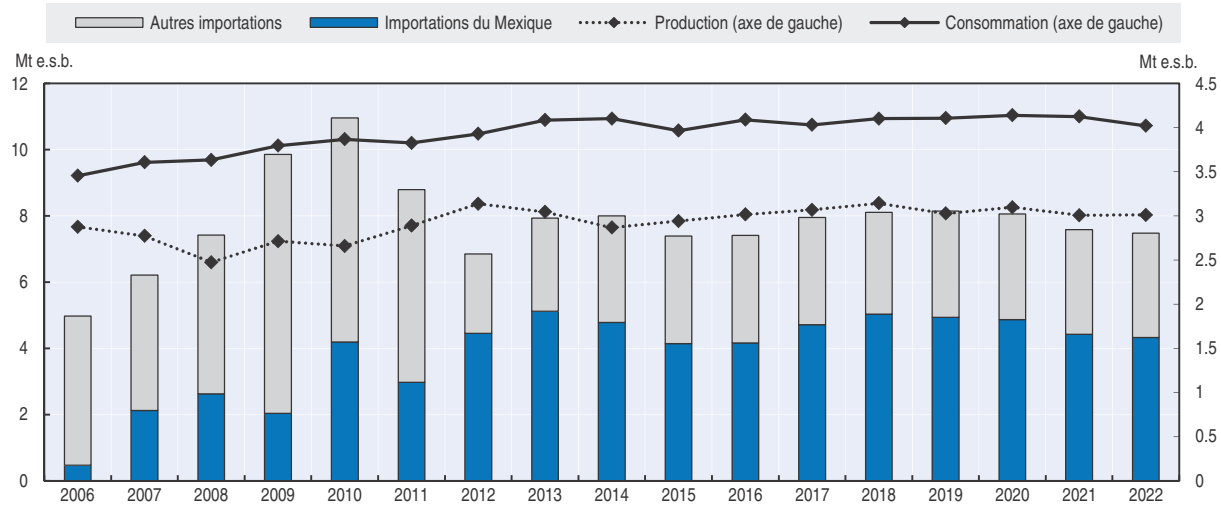
et ce malgré des prix intérieurs moins élevés. Cela s'explique, au niveau de la consommation, par une concurrence accrue de l'isoglucose dont la production va doubler d'ici 2022 et qui détrônera le sucre pour certaines utilisations finales. Le meilleur équilibre entre la production et la consommation de sucre dans l'Union européenne, qui suivra la levée des quotas, aura d'importantes répercussions sur les futurs échanges de sucre avec les partenaires préférentiels.

Tout comme en Union européenne, le marché du sucre des États-Unis demeure très influencé par son environnement politique. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis gère un programme de soutien au prix du sucre par lequel il supervise le volume total du sucre produit intérieurement (canne à sucre et betterave sucrière confondues) et du sucre importé dont la commercialisation est autorisée sur le marché intérieur. Au cours des dernières années, le marché des États-Unis, sous l'égide de l'Accord de libre-échange nord-américain, a été relativement tendu du point de vue de l'approvisionnement. Il n'a donc pas été nécessaire de recourir aux différentes mesures de protection conçues pour éviter une saturation du marché et une trop forte pression sur les prix élevés soutenus par l'intervention d'État (prix de déclenchement de l'intervention ou « *loan rate* »). Cette situation a évolué au cours de l'année dernière, sous l'effet d'une récolte exceptionnelle aux États-Unis et au Mexique et de certaines importations supplémentaires qui ont fortement pesé sur le prix du sucre du marché intérieur. En conséquence, l'écart entre les prix domestiques ceux du marché international s'est fortement réduit au début de la période considérée. Néanmoins, cette situation d'offre excédentaire ne devrait être que temporaire, un écart significatif étant en train de se reconstituer et devant se maintenir au cours de la décennie à venir. La production de sucre aux États-Unis devrait croître modérément (0.3 % par an) pour atteindre 8 Mt en 2022, tandis que la croissance de la consommation intérieure poursuit son ralentissement sur la même période pour atteindre 10.7 Mt. Cette différence sera suffisante pour absorber une augmentation des expéditions de sucre en provenance du Mexique (partiellement en échange de l'augmentation des exportations d'isoglucose en provenance des États-Unis) sans qu'il soit nécessaire de recourir aux mesures de protection puisque les prix intérieurs aux États-Unis se maintiendront au-dessus du seuil de déclenchement des prix de soutien (graphique 6.8).

Au Mexique, les prix plus élevés découlant des prix de soutien américains dans un marché totalement intégré en vertu de l'ALENA devraient encourager une modeste augmentation de la superficie des cultures de canne à sucre et de la production sucrière. La consommation de sucre devrait également s'accroître faiblement au cours des prochaines années pour atteindre 5.1 Mt en 2022, les producteurs de boissons et de préparations alimentaires continuant à remplacer le sucre de production mexicaine par de l'isoglucose, moins cher, principalement importé des États-Unis. Ce processus permet de libérer des excédents de sucre pouvant être exportés vers le marché des États-Unis ou des pays tiers, lorsque cela est intéressant. Au cours de la décennie à venir, la consommation d'isoglucose au Mexique bien qu'augmentant ne devrait pas atteindre le même degré de pénétration qu'aux États-Unis.

La production de sucre en Australie devrait poursuivre sa reprise après avoir été mise à mal par des évènements météorologiques défavorables, tandis que le secteur tente de gagner en productivité pour faire face à la baisse de rentabilité provoquée par l'appréciation de la devise australienne. L'extension des superficies des cultures de canne à sucre, la poursuite de la concentration des exploitations agricoles et l'adoption de variétés améliorées afin d'augmenter les rendements laissent présager une hausse

Graphique 6.8. **Aux États-Unis, l'écart entre consommation et production devrait être comblé par le sucre importé du Mexique**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

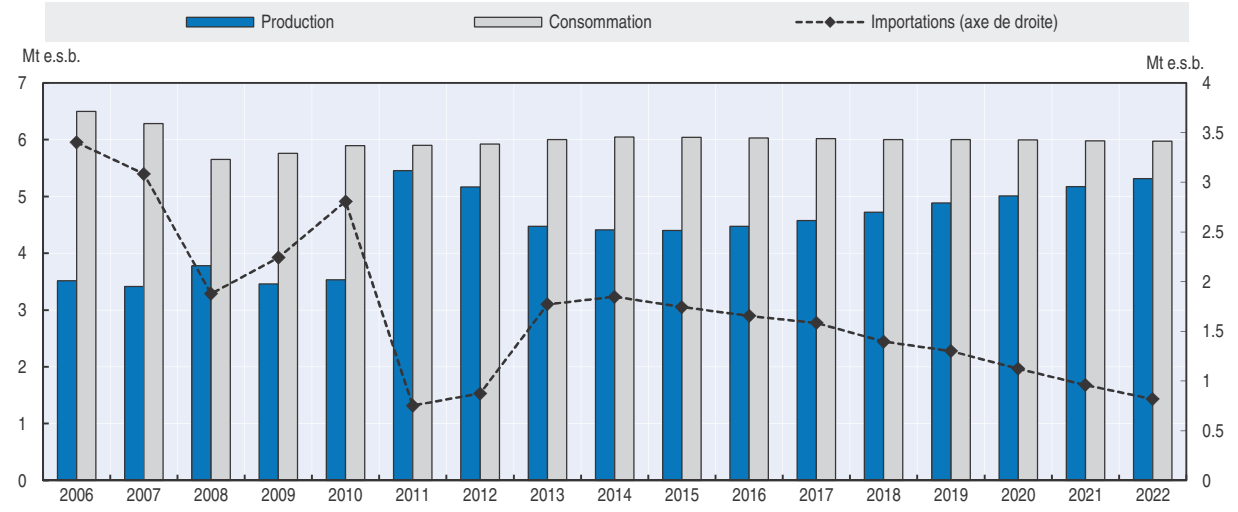
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932863999

modérée de la production de sucre de l'ordre de 1.1 % par an, pour atteindre environ 5 Mt en 2022, ce qui reste en dessous de la production record de 5.6 Mt enregistrée lors de la campagne sucrière de 1997/98. La consommation de sucre devrait augmenter très peu au cours de la période pour s'établir à 1.1 Mt, la filière restant donc fortement orientée vers l'exportation.

En Fédération de Russie, l'industrie sucrière bénéficie depuis plusieurs années de mesures de soutien renforcées sous forme de subventions à la production et de protection douanière, qui ont permis au pays d'atteindre une autosuffisance à 80 %. Bien que la Fédération de Russie ait connu, au début de la période considérée, des récoltes importantes, l'insuffisance de ses infrastructures de stockage a provoqué une forte baisse des prix. Ces lacunes infrastructurelles devraient être comblées au fil du temps, ce qui permettra de rationaliser la commercialisation des récoltes abondantes. À l'horizon 2022, sa production de betterave sucrière devrait augmenter à raison de 1.7 % par an en moyenne, ce qui lui permettra d'accroître sa production de sucre de 13 %, la portant à 5.3 Mt. Étant donné sa consommation plutôt stationnaire (autour de 6 Mt par an), cette hausse de production ne suffira pas à couvrir totalement la consommation intérieure, le petit écart devant être importé (graphique 6.9).

En Afrique, la production sucrière agrégée devrait progresser plus rapidement au cours de la prochaine décennie, de 3 % par an pour atteindre environ 11.8 Mt en 2022, en raison principalement d'un essor de la production en Afrique du Sud, en Égypte, au Soudan, au Mozambique et en Tanzanie. Cette accélération de la production restera inférieure à la hausse anticipée de la demande, ce qui ne permettra pas à la zone d'abandonner son statut déficitaire d'ici 2022. La consommation de sucre en Afrique devrait croître de 3.2 % par an, tirée par une amélioration des revenus et une croissance démographique, pour s'établir à environ 21.4 Mt en 2022.

Graphique 6.9. **La production russe en hausse fait reculer les importations**



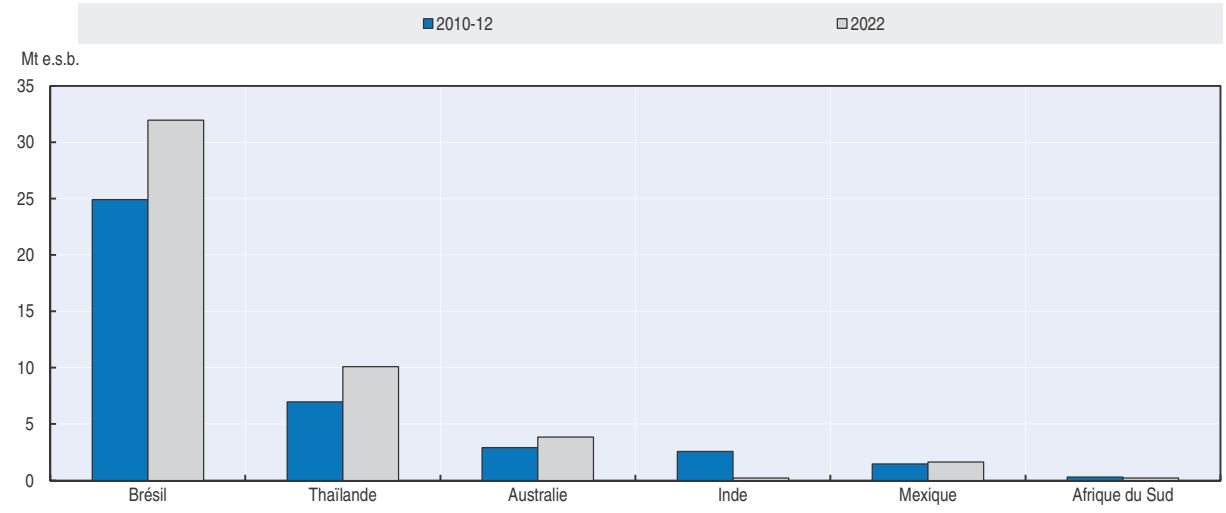
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864018

Échanges

Au cours des deux dernières décennies, les échanges mondiaux de sucre ont progressé rapidement, passant d'environ 25 Mt par an à plus de 55 Mt en moyenne sur la période de référence 2010-12. Un certain nombre d'évolutions structurelles se sont produites et continueront d'influencer l'évolution des échanges au cours de la décennie à venir. En termes de disponibilité pour l'exportation, on a notamment assisté à une concentration croissante des échanges de sucre, dominés par le Brésil, premier exportateur mondial, et à des évolutions structurelles dues à des politiques sucrières (graphique 6.10). En revanche, les importations de sucre demeurent diversifiées, réparties sur un plus grand nombre de pays (graphique 6.11).

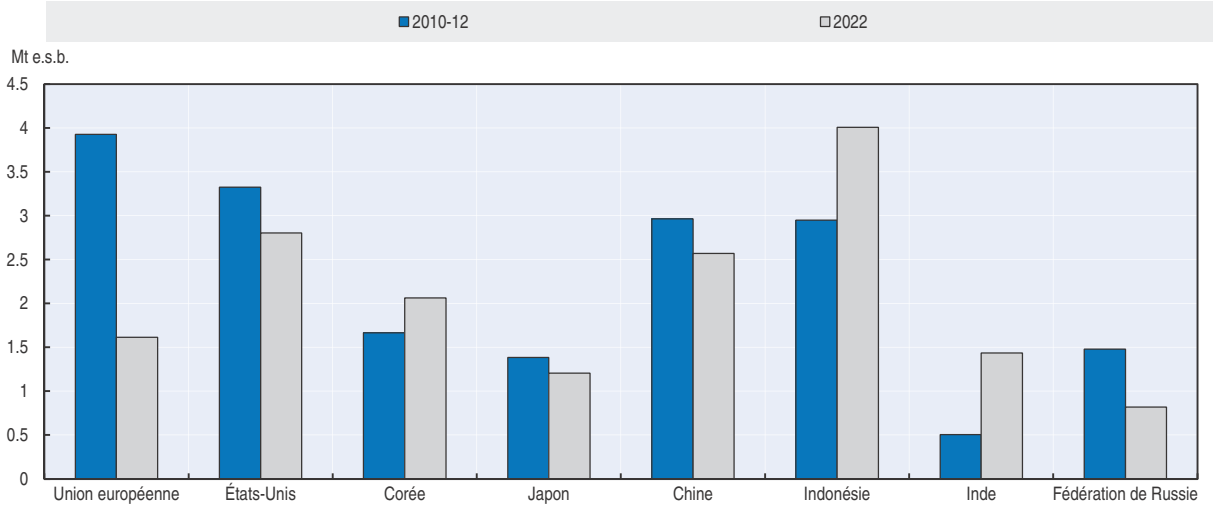
Graphique 6.10. **Les exportations de sucre se concentrent, sous la domination du Brésil**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864037

Graphique 6.11. **Les importations de sucre restent plus diversifiées, avec l'Indonésie, les États-Unis et la Chine en tête**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864056

Le premier des facteurs responsables de la croissance des échanges mondiaux de sucre a été l'essor rapide de la production de canne à sucre et de l'industrie sucrière du Brésil. Cette croissance a permis une explosion des exportations de sucre du pays, qui sont passées de 1-2 Mt au début des années 1990 à une moyenne de 25 Mt au cours de la période de référence. Une nouvelle envolée de 28 % des exportations est anticipée, lesquelles devraient atteindre près de 32 Mt à l'horizon 2022. Ce volume d'échanges attendu résultera d'une nouvelle augmentation de la production de canne à sucre et d'une amélioration de la profitabilité des exportations, un affaiblissement du real étant prévu au cours de la décennie à venir. Le gros des exportations brésiliennes étant constitué de sucre brut de haute qualité (VHP), des investissements substantiels ont été entrepris dans le monde entier afin d'accroître les capacités de raffinage pour transformer ce sucre brut en sucre blanc. La prévalence historique du sucre brut dans les exportations du Brésil devrait se poursuivre au cours de la décennie à venir, les exportations de sucre brut atteignant 20.4 Mt en 2022, même si la part du sucre blanc dans les exportations augmentera elle aussi pour répondre a la demande des importateurs ne disposant pas d'infrastructures de raffinage.

Parmi les autres évolutions prévues, la croissance de la production sucrière intérieure devrait déboucher sur une augmentation substantielle des exportations de la Thaïlande de 45 %, pour dépasser les 10 Mt en 2022. Toujours à l'horizon 2022, l'Australie connaîtra une légère hausse de ses exportations qui devraient atteindre 3.8 Mt, de même pour le Mexique dont les expéditions passeront à environ 1.6 Mt. Au Mexique, l'augmentation de l'utilisation d'isoglucose libèrera des excédents de sucre normalement destiné à la consommation intérieure pour l'exportation, principalement vers le marché des États-Unis. Dans le cas de la Fédération de Russie, la production en hausse se traduit par une substitution à grande échelle des importations, celles-ci passant de 1.5 Mt en moyenne au cours de la période de référence à 0.8 Mt. Pour l'Indonésie, les importations poursuivent leur courbe ascendante et devraient atteindre 4 Mt à l'issue de la période de projections, ce qui placerait le pays parmi les premiers importateurs mondiaux. En Chine, la demande en

sucre, dont la progression va s'accélérer, dépassera la croissance de la production intérieure. En conséquence, les importations devraient se hisser à 2.6 Mt d'ici 2022 et demeurer supérieures au contingent tarifaire institué lors de son adhésion à l'OMC/GATT, ce qui se reproduira chaque année des projections. Aux termes de son accord d'accession à l'OMC, en décembre 2011, la Fédération de Russie a entrepris de modifier son dispositif d'échange du sucre, en vue de libéraliser davantage son marché. Une hausse de la production attendue dans la Fédération de Russie devrait venir se substituer aux importations de sucre brut.

Dans le cadre du régime sucrier actuel, l'Union européenne doit importer environ 4 Mt de sucre par an. La majeure partie de ses importations massives, qui peuvent avoir des répercussions sur le marché mondial du sucre, est exonérée de droits de douane à l'entrée en vertu d'accords d'échanges préférentiels, le reste étant soumis à des droits de douane à l'importation. La levée des quotas de production au cours de la période considérée devrait permettre à l'Union européenne de gagner en autosuffisance en matière de production sucrière. Les besoins actuels d'importation devraient fondre pour s'établir à seulement 1.6 Mt en 2022 (les exportations s'élevant à 1.3 Mt). Il se pourrait que cette évolution se répercute de façon brutale et négative sur les fournisseurs préférentiels actuels du marché européen dans le contexte de l'initiative TSA (Tout sauf les armes) et de certains accords de partenariat économique (APE), en raison de l'érosion des préférence et du rendement moindre qu'il pourraient tirer de ce marché. Les raffineries européennes, qui dépendent des importations de sucre brut pour assurer leur activité, devront également faire face à une situation incertaine concernant la disponibilité en importations futures de sucre brut, en raison de la levée des quotas.

Principales questions et incertitudes

Au début de la période de projections, un recul significatif des prix est attendu sur le marché mondial du sucre, la production record conduisant à d'importants excédents et à une accélération de la constitution de stocks. Cette situation confortable pour l'offre s'accompagne d'une atténuation de la volatilité des prix du sucre. Toutefois, le ratio mondial stocks/consommation de sucre devrait se resserrer au cours de la période considérée, à mesure que la croissance soutenue de la demande absorbera les excédents de production. Au cours des prochaines années, une certaine fragilité étant anticipée pour l'équilibre du marché, la volatilité des prix devrait continuer à caractériser le marché mondial du sucre. Tout événement imprévu touchant la production dans l'un des principaux pays producteurs tels que le Brésil, l'Inde ou la Thaïlande pourrait bouleverser les perspectives liées au marché et déboucher sur une nouvelle période d'envolée des prix et d'instabilité du marché, au détriment de tous ses acteurs.

L'anticipation de prix mondiaux du sucre toujours structurellement plus élevés et rémunérateurs est fondée sur l'hypothèse selon laquelle la demande de sucre se maintiendra et restera forte tout au long de la période de projections, et que la hausse de la consommation restera concentrée dans les pays en développement. La hausse de la demande dans ces pays, soutenue par une croissance démographique, une amélioration des revenus et la poursuite de l'urbanisation, devrait dépasser le rythme de croissance de l'offre, en moyenne, et maintenir les prix au-dessus des niveaux de la décennie ayant précédé 2007. Autre facteur nécessaire à la réalisation de cette projection : au Brésil, la demande en éthanol devra rester forte et une partie croissante de la production de canne à sucre devra être allouée à sa production. Au Brésil, la demande en éthanol est portée par

les besoins d'un parc imposant et en progression de véhicules à carburant modulable, fonctionnant à l'essence ou à l'éthanol hydrique (en mélange ou séparément) et par des exportations croissantes, principalement vers les États-Unis et l'Union européenne, en raison des obligations faites par les pouvoirs publics pour l'utilisation de l'éthanol dans ces pays. Toutefois, toute perturbation importante de la demande en éthanol pourrait avoir de graves répercussions sur le marché du sucre, car l'offre considérable de canne à sucre initialement destinée à la production d'éthanol serait réorientée vers la production de sucre ou vers l'exportation. Ce surplus d'exportations, dans un contexte d'excédents sucriers, aurait des effets néfastes sur le marché mondial du sucre, voire pourrait provoquer un retour à la plongée des prix enregistrée dans le passé.

Certaines inquiétudes ne sont pas spécifiques au sucre : elles concernent les perspectives de l'économie mondiale ainsi que les conséquences de l'incertitude de la situation en Europe et la lenteur de la reprise aux États-Unis sur la croissance dans le reste du monde, qui tirent les prix à la baisse. Tout ralentissement marqué de la croissance économique et de l'activité mondiales aurait des effets néfastes sur la demande en sucre de l'industrie (produits alimentaires industriels, préparations alimentaires et boissons, utilisation en chimie et pour la fabrication de biocarburants), qui représente désormais le plus gros débouché des utilisations de sucre dans les pays développés, et qui gagne du terrain dans les pays à développement rapide ainsi que dans les pays émergents.

Un autre facteur d'incertitude souligné dans ces *Perspectives* est le rôle toujours prépondérant joué par les interventions d'État sur les marchés du sucre dans de nombreux pays. À cause de ces politiques, les variations des cours mondiaux du sucre ne se répercutent pas immédiatement sur les prix des marchés locaux. Les instruments politiques destinés à soutenir les industries sucrière locales et renforcés par des mesures aux frontières peuvent ralentir, voire parfois pratiquement neutraliser, la transmission des signaux du marché mondial aux marchés intérieurs. Selon la taille du marché national, tout changement des politiques de soutien national et des mesures aux frontières peut influencer les marchés mondiaux du sucre et, par conséquent, demeurent un facteur significatif d'incertitudes pour les perspectives du marché du sucre. Pour la période considérée, les incertitudes politiques prévues sont notamment la durée des quotas de production de sucre dans l'Union européenne après 2015, les nouvelles dispositions législatives agricoles pluriannuelles qui viendront remplacer la loi FCE de 2008 aux États-Unis, prorogée d'un an, l'éventuelle dérèglementation des prix du sucre en Inde pour enrayer le cycle de production établi de longue date, la poursuite des contrôles sur le traitement industriel du maïs (et la production d'isoglucose) en Chine, ainsi que les futurs accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, certains contenant des dispositions affectant les échanges de sucre.

Chapitre 7

Viande

Situation du marché

La situation du marché du secteur de la viande se caractérise d'une manière générale par des prix nominaux à la production élevés, qui s'expliquent, du côté de la demande, par la hausse des revenus découlant de la croissance rapide dans les pays en développement et, du côté de l'offre, par les coûts élevés des intrants, notamment des céréales fourragères, de l'énergie consommée et de la main d'œuvre. L'effet combiné de la hausse des prix à la production et de l'augmentation des coûts de production a tendance à encourager la production dans les pays en développement, où prédominent des systèmes de production à faible consommation d'intrants. La croissance de la production de viande ralentit, notamment celle des volailles qui par le passé avait enregistré les taux de croissance de la production les plus importants. Dans les pays en développement, la demande en viande reste forte en raison de l'augmentation des revenus et de l'essor de l'urbanisation, qui modifient les régimes alimentaires au profit d'éléments nutritifs et de protéines d'origine animale. La consommation a augmenté de manière considérable au cours de la dernière décennie dans un grand nombre de pays émergeants, en particulier la Chine et d'autres pays asiatiques à la croissance rapide. En revanche, la consommation de viande par habitant est restée stable dans les pays de l'OCDE au cours des dix dernières années. En ce qui concerne la volaille, la viande porcine, la viande ovine et la viande de buffle, la production et les échanges devraient augmenter à court terme, mais pour ce qui est de la viande bovine, ils devraient dans un premier temps être freinés par la réduction des effectifs du cheptel opérée ces dernières années dans les grandes régions exportatrices, et notamment dans les pays développés. Les pays en développement renforceront encore leur position en imposant des changements dans la production, les échanges et la consommation de viande au niveau mondial.

Principaux éléments de projection

- Les prix de la viande resteront élevés en termes réels tout au long de la prochaine décennie en raison des paramètres fondamentaux du marché, avec une croissance de la production plus faible et une demande plus forte. Le resserrement du marché découle de l'effet combiné des prix élevés des céréales fourragères ces six dernières années, qui s'est sensiblement répercuté sur toute la chaîne de commercialisation menant à la réduction des marges pour les producteurs de bétails, et des effectifs particulièrement bas des cheptels dans certains des principaux pays producteurs de viande. Dans le même temps, la demande reste stable, tirée par l'augmentation des revenus et la croissance de la population, en particulier dans les économies émergentes des BRICS et d'une manière plus générale dans de nombreuses autres économies en développement.
- La croissance de la production mondiale de viande devrait être modérée ces dix prochaines années, limitée à la fois par le coût plus élevé des intrants et par la concurrence exercée sur les terres et sur l'eau par d'autres cultures. La croissance de la production de viande devrait ralentir à 1.6 % par an, contre 2.3 % par an pendant la

décennie précédente. Ces dix dernières années, la forte progression de la production de viande a principalement été soutenue par le secteur de la volaille, qui sera également en grande partie responsable du ralentissement rapide de la production de viande sur les dix prochaines années. La croissance de la production de volaille passe en effet de 3.7 % par an au cours de la dernière décennie à 1.9 % par an sur la période de projections. La croissance de la production de viande est dominée par les pays en développement, qui totaliseront environ 80 % de la production supplémentaire d'ici 2022.

- La viande est l'un des principaux produits agricoles dont la consommation mondiale connaît encore un rythme de progression élevé. Toutefois, dans certaines parties du monde, la demande par habitant semble atteindre un degré de saturation menant à un ralentissement de la croissance. La tendance à la baisse de la croissance de la consommation pourrait se renforcer dans les dix prochaines années. Même si l'on s'attend également à un ralentissement de la croissance de la demande en volaille dans les années à venir, celle-ci reste la plus importante dans le complexe des viandes, en raison de son statut de viande la moins chère et la plus accessible source de protéines animales. En tant que tel, la volaille devrait représenter près de la moitié de la viande supplémentaire consommée d'ici 2022 par rapport à la période de référence (moyenne 2010-12). Dans les pays en développement, la consommation par habitant augmentera de 2.6 kg p.a.d. par an sur la période étudiée, la viande de volaille représentant 60 % de cette augmentation. Cette croissance provient essentiellement des économies émergentes des BRICS qui pourraient afficher une hausse de la consommation de 4 kg p.a.d. par habitant et par an, et si l'on exclut l'Inde, la hausse moyenne serait de 8 kg p.a.d. par personne, ce qui totaliserait plus de 60 kg p.a.d. d'ici 2022. Ce chiffre se rapproche des 66 kg p.a.d. au sein des pays de l'OCDE. Tout en restant élevé en termes de kg par habitant, la consommation dans la zone OCDE a largement stagné pendant la dernière décennie, en raison de divers facteurs, y compris le vieillissement de la population, l'évolution démographique ainsi que l'augmentation des préoccupations alimentaires.
- Les exportations mondiales de viande devraient progresser de 19 % d'ici 2022, soit une augmentation annuelle de 1.6 %, contre 4.3 % sur la décennie précédente. Les exportations de volaille et de viande bovine, qui représentent à elles seules 80 % des échanges supplémentaires, sont les principales responsables de cette croissance.

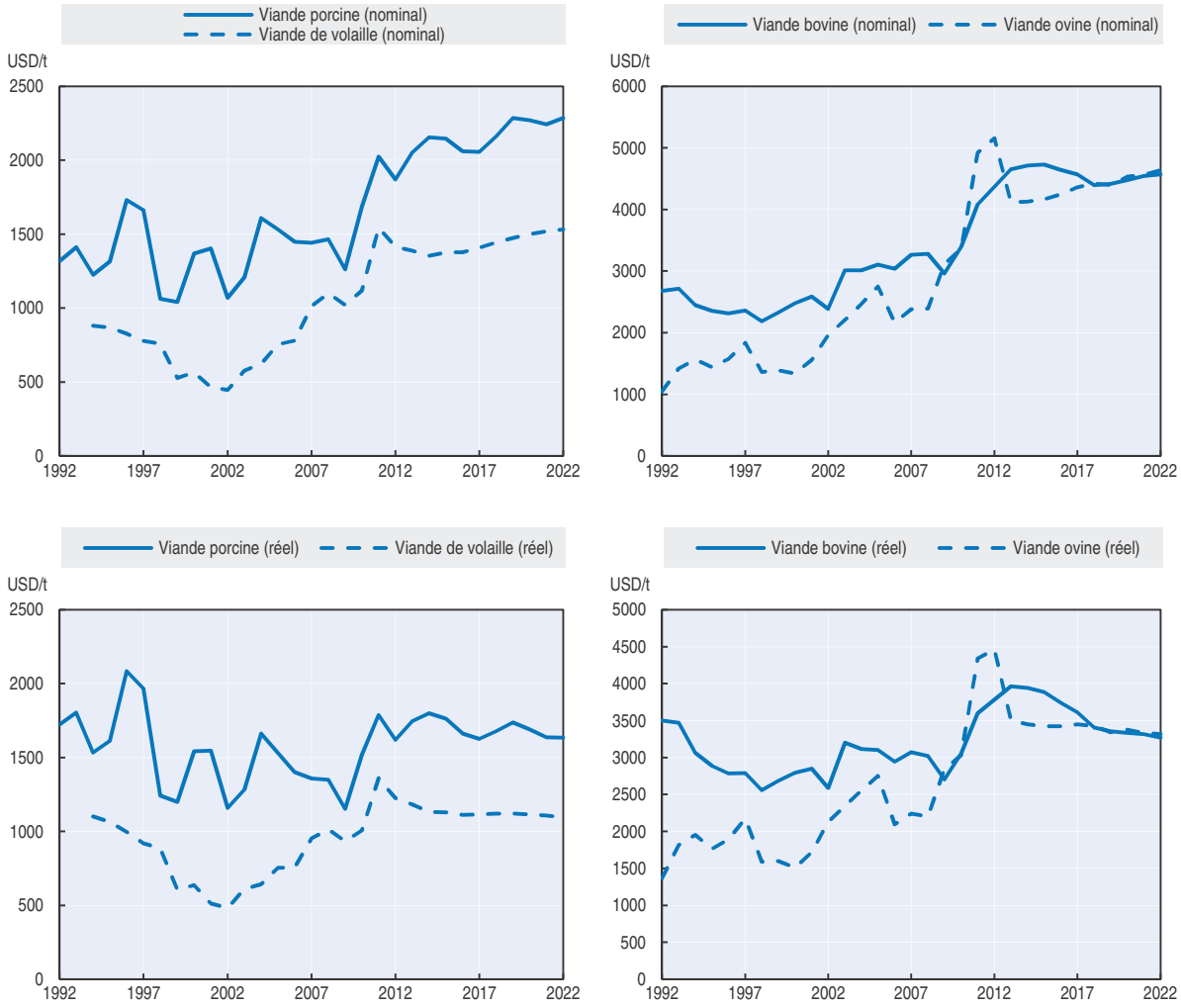
Tendances de marché et perspectives

Prix

En termes réels, les prix de la viande en 2012 se sont établis à des niveaux jamais atteints depuis 15 à 20 ans (graphique 7.1b). D'après les prévisions, ils resteront à un haut niveau pendant la période couverte par les perspectives, mais les niveaux actuels devraient toutefois baisser d'ici 2022. Les prix nominaux de la viande bovine et ovine devraient ainsi s'établir à environ 4 500 USD/t epc tandis que les prix de la viande porcine et de la volaille devraient augmenter pour atteindre respectivement 2 243 USD/t epc et 1 518 USD/t pac sur la même période (graphique 7.1).

L'augmentation des coûts de production explique en grande partie le prix élevé de la viande, notamment le prix de l'alimentation animale, qui restera à un haut niveau sur la période étudiée, entravant la réponse de l'offre de répondre à l'essor de la demande. Certes, la marge commerciale du ratio viande commercialisée/fourrage ainsi que les taux de

Graphique 7.1. **Les prix mondiaux[1] en termes nominaux et réels devraient rester élevés**



1. US Bouvillons, 1 100-1 300 lb poids paré, Nebraska. Prix du barème de l'agneau poids paré, moyenne toutes catégories, Nouvelle-Zélande. Gorets châtrés et cochettes, n° 1-3, 230-250 lb, US, Iowa/Minnesota. Prix moyen au producteur du poulet prêt à cuire au Brésil.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864075

Tableau 7.1. **Variations annuelles (%) de la production mondiale de viande, exportations et consommation par habitant**

	Production		Exportations		Consommation/personne	
	2003-12	2013-22	2003-12	2013-22	2003-12	2013-22
Toutes les viandes	2.3	1.6	4.3	1.6	1.3	0.6
Viande bovine	1.2	1.5	1.7	1.6	0.2	0.5
Viande porcine	1.8	1.4	4.8	0.8	0.7	0.4
Viande de volaille	3.7	1.9	6.7	2.1	2.5	0.9
Viande ovine	2.1	1.3	0.3	1.3	1.0	0.3

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865044

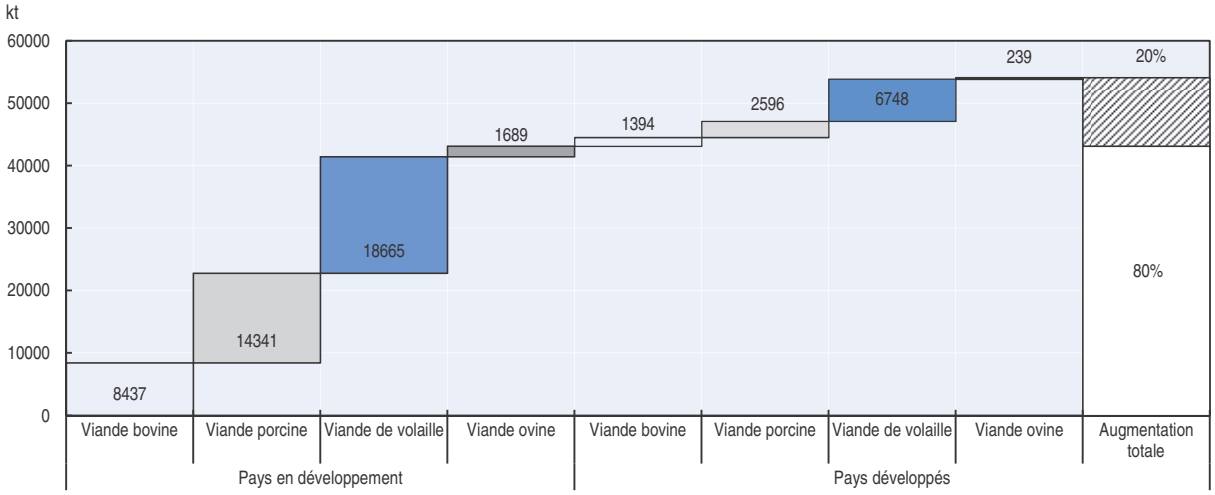
conversion des céréales fourragères devraient s'accroître dans les dix prochaines années, mais ces gains d'efficience ne suffiront pas à compenser entièrement les effets néfastes des coûts élevés de l'alimentation animale sur l'offre. Pour la viande de volaille, dont la filière réagit généralement plus rapidement aux variations de prix et de coûts, l'adaptation à la hausse des coûts des aliments pour animaux s'est déjà faite, et les prix réels devraient rester stables au cours de la prochaine décennie, s'alignant dans l'ensemble sur les prix réels de l'alimentation animale.

Production

La production mondiale de viande devrait connaître une croissance plus lente que les années précédentes, de 1.6 % par an sur la période de projection. Ce ralentissement n'est pas uniquement dû aux coûts élevés de l'alimentation animale et de l'énergie, mais aussi le résultat de la concurrence sur les terres, l'eau et la main d'œuvre exercée par d'autres cultures dont les prix sont eux aussi relativement élevés. La croissance de la production de viande aura lieu essentiellement dans les pays en développement (tableau 7.1 et graphique 7.2).

Graphique 7.2. **Les pays en développement jouent un rôle prépondérant dans la croissance de la production de viande**

Croissance de la production par région et par type de viande, entre la période de référence et 2022 (kt epc ou pac)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864094

D'après les projections, la croissance de la production de viande de volaille enregistrera un net recul par rapport aux décennies précédentes, au cours desquelles elle était la principale responsable de l'expansion significative de la production totale de viande. En termes de poids au détail, la volaille a dépassé la viande porcine pour devenir la première filière du secteur de la viande dans le monde. Cette croissance rapide est survenue dans un contexte associant une conversion alimentaire très efficiente et des gains de productivité élevés dus à une amélioration de l'efficacité technique et des économies d'échelles. De tels gains seront de plus en plus difficiles à obtenir dans les années à venir tant les technologies actuelles de production sont diffusées. La production mondiale de viande de volaille, qui a connu une rapide augmentation (3.7 % par an) sur la dernière décennie, devrait progresser de 1.9 % par an sur la période étudiée, pour s'établir à 129 Mt, soit 37 % de l'offre totale de viande. La production de viande porcine devrait croître de 1.4 % par an, pour atteindre 127 Mt, soit 36 % de l'approvisionnement mondial de

viande. La production mondiale de bœuf, qui a stagné ces dernières années, devrait commencer à progresser plus rapidement avec la reconstitution des effectifs nationaux, et elle pourrait enregistrer un taux de croissance de 1.5 % par an durant la période couverte par les *Perspectives*, pour s'établir à 77 Mt, contre seulement 1.2 % la décennie précédente. La part de viande de bœuf dans l'offre de viande totale devrait rester d'environ 22 % sur les dix prochaines années. La viande ovine, qui représente 5 % de ce total, devrait progresser de 1.3 % par an pour atteindre 16 Mt à l'horizon 2022.

L'augmentation de la productivité sur l'ensemble des viandes, qui a été importante ces dernières années, devrait enregistrer un ralentissement sur la décennie à venir. Dans les pays développés, de nouvelles améliorations sur les pratiques de reproduction et de conduite de l'élevage, en particulier dans le domaine de l'alimentation, qui ont permis d'accroître la production de viande, seront plus difficile à atteindre à mesure que les gains potentiels issus de l'efficacité technique et des économies d'échelles sont progressivement réalisés. Dans ces pays, les futurs gains de productivité dépendront de plus en plus de l'innovation et des avancées technologiques, c'est-à-dire des nouveaux investissements dans la recherche et développement (R-D). À l'inverse, les pays en développement devraient encore voir leur productivité s'accroître dans les années à venir grâce à la diffusion plus large des technologies actuelles et dans la réalisation d'économies d'échelle, à l'exception peut-être de nombreux pays d'Afrique, où les services nationaux de vulgarisation agricole sont mal équipés et les crédits insuffisants.

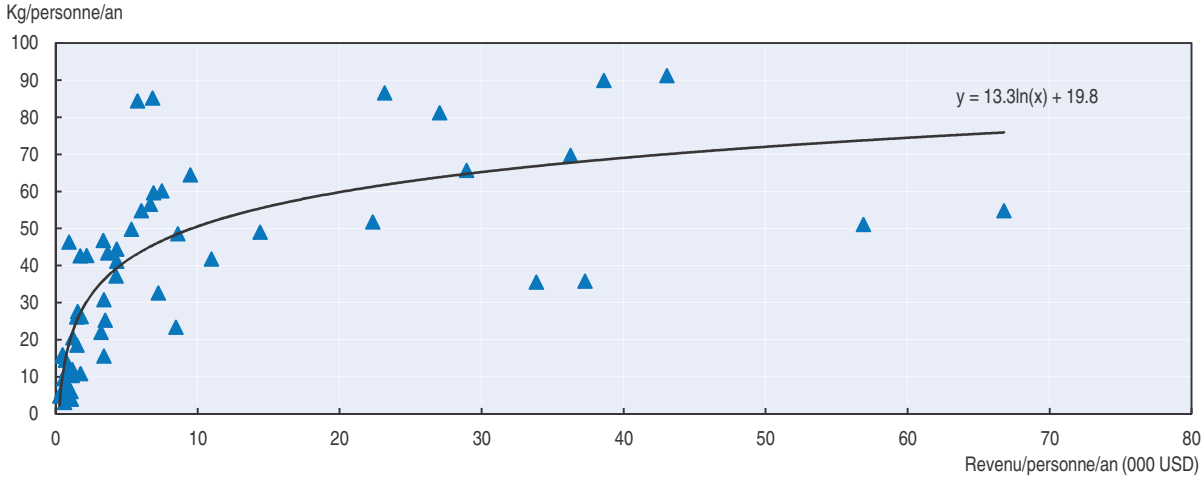
La plupart des pays BRICS devraient parvenir à des gains de productivité via l'adaptation et la diffusion de la technologie, mais il leur sera plus difficile d'en obtenir par le biais des économies d'échelles, car le secteur est déjà très concentré. Outre la productivité agricole accrue, les améliorations de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en particulier de la chaîne frigorifique, ont et continueront d'avoir un impact très important sur l'expansion du secteur. Les régions où les investissements dans les infrastructures du secteur manufacturier sont limités, telles que l'Afrique subsaharienne, possèdent encore une belle marge de progression.

Consommation

À plus long terme, la demande reste le principal moteur de la production, même si ces effets sont décalés dans le temps en raison des limites biologiques et techniques, variables selon le type de viande. La demande de viande est déterminée par de nombreux facteurs, notamment les habitudes culturelles et les pratiques religieuses, qui changent peu au cours d'une décennie. Ainsi, l'Inde et un pays essentiellement végétarien dont la consommation de viande par habitant est inférieure à 5 kg p.a.d. par an. Dans de nombreux pays, la population ne mange pas du tout de viande porcine. L'emplacement géographique a également une incidence sur la demande de viande, tout comme les habitants de zones côtières ou situées à proximité de grandes étendues d'eau qui peuvent être plus enclins à consommer du poisson ou des produits connexes, qui sont plus accessibles. D'autres pays, dotés de pâturages et d'un climat spécifique, élèvent davantage d'ovins. La démographie peut également jouer un rôle majeur. Ainsi, les populations urbaines ont tendance, même si ce n'est pas toujours le cas, à consommer davantage de viande que les ruraux. Les pays connaissant un exode rural rapide peuvent donc voir leur consommation de viande augmenter plus rapidement. La modification de la structure de la pyramide des âges a également des incidences sur la consommation, les personnes âgées ayant tendance à manger moins que les jeunes.

Avec la mondialisation et l'occidentalisation des régimes alimentaires, les prix réels et les revenus sont les principaux facteurs influant sur la demande de viande. L'augmentation des revenus induit une hausse du pouvoir d'achat, mais aussi l'accès à des appareils modernes qui peuvent, mais pas nécessairement, influencer la consommation de viande, par exemple l'accès à la réfrigération (encadré 7.1). La sensibilité de la demande de viande aux fluctuations de revenus est particulièrement importante chez les personnes à bas revenus. À mesure que les revenus augmentent en revanche, les changements ont moins d'impact sur la demande de viande. Comme l'illustre le graphique 7.3, la consommation de viande par habitant augmente fortement avec les revenus annuels par habitant jusqu'à environ 6 000 USD par an, mais au-delà, la croissance de la consommation se stabilise notablement tandis que le revenu continue d'augmenter. On constate bien sûr d'importants écarts de données autour de la courbe tracée, en raison des nombreux autres facteurs qui influent aussi sur la consommation de viande, mais il s'agit d'une tendance flagrante dans les projections de la consommation de viande sur la période étudiée.

Graphique 7.3. **La sensibilité de la consommation de viande au revenu décroît à mesure que le revenu augmente**



Source : Secrétariats de la FAO et de l'OCDE. Données du modèle Aglink-Cosimo pour 2012 par pays et régions.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864113

D'après les projections, la consommation mondiale de viande devrait augmenter pour s'établir à 347 Mt à l'horizon 2022, soit une hausse de 6 % par habitant par rapport à la période de référence. Bien que cette progression soit moins importante que ces dernières décennies, la consommation de viande connaît toujours l'une des augmentations les plus rapides parmi les principaux produits agricoles de base. Dans les pays en développement, qui absorbent 84 % de la viande supplémentaire consommée, la consommation par habitant augmentera de 10 % par rapport à la période de référence, la viande de volaille pesant pour 60 % de cette hausse. La population des pays développés consommera en moyenne 4 % de viande en plus par habitant, et la volaille représentera 87 % du supplément de viande consommé (graphique 7.5 et tableau 7.1).

Les viandes de volaille et de porc sont les plus consommées à travers le monde aujourd'hui et représentent les deux tiers des viandes consommées. D'une manière générale, la moitié de la viande supplémentaire consommée au niveau mondial est de la volaille (graphique 7.6). Les consommateurs des pays développés, dont la population est vieillissante

Encadré 7.1. **L'acquisition de moyens de réfrigération entraînera-t-elle une augmentation de la consommation de viande chez les ménages chinois ?**

En Chine, la demande de viande progresse rapidement, ce qui se répercute sur la demande interne en alimentation animale et les marchés mondiaux des produits agricoles de base. Tandis que les prix réels de la viande ont augmenté de 42 % entre 1998 et 2012, le revenu par habitant a progressé de presque 250 % sur la même période dans le pays, provoquant une hausse de la consommation de viande bovine, porcine et de volaille par habitant de plus de 40 %, passée de 34.2 kg p.a.d. en 1997-99 à 44.3 kg p.a.d. en 2011-13 (estimation) (tableau 7.2). En se fondant sur des facteurs tels que la hausse continue des hauts revenus, les prévisions de prix, le changement des habitudes alimentaires et l'exode rural, les projections tablent sur une augmentation supplémentaire de 20 % de la consommation de viande en Chine sur la prochaine décennie.

Tableau 7.2. **Consommation par habitant et prix réels**

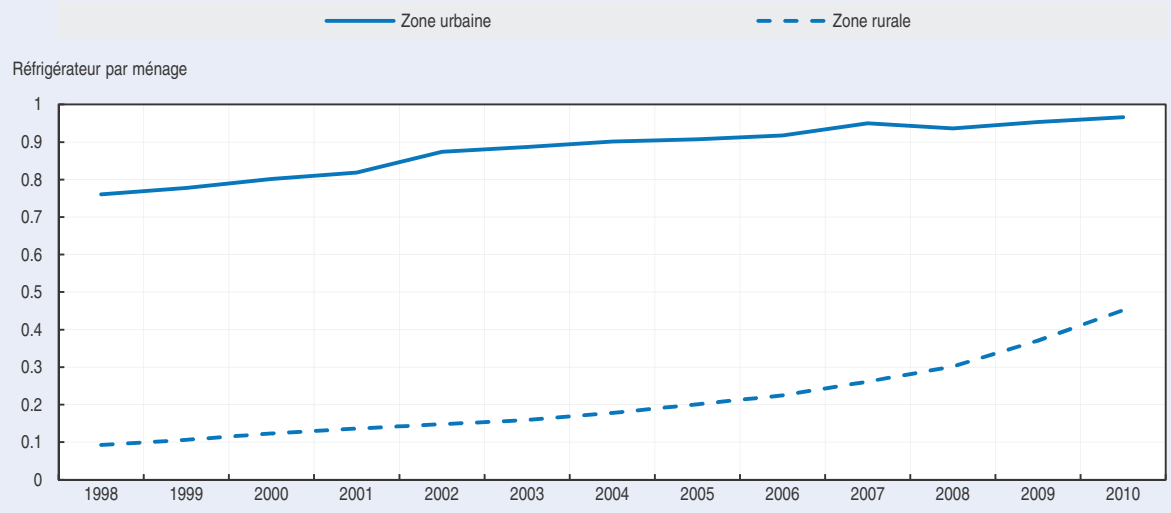
	1997-99	2004-06	2011-13	2022
Consommation, kg par personne				
Viande bovine	2.6	3.0	3.3	3.8
Viande porcine	23.6	26.6	29.5	34.1
Viande de volaille	8.0	9.2	11.4	13.6
Total	34.2	38.8	44.3	51.5
Prix réel à la consommation, CNY 2012 par kg				
Viande bovine	20.0	25.1	47.5	49.0
Viande porcine	20.3	21.3	27.1	23.2
Viande de volaille	14.7	14.6	19.4	17.3
Moyenne pondérée	19.0	20.0	26.7	23.6

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865063

L'expansion rapide de l'acquisition de moyens de réfrigération par les ménages est notable ces dernières décennies. Cette progression s'explique en partie par l'augmentation des revenus des ménages, mais aussi par la subvention des achats de biens de consommation : les achats de réfrigérateurs sont en effet subventionnés dans les provinces du Shandong, du Henan et du Sichuan depuis fin 2007, une pratique généralisée à toute la Chine depuis début 2009. C'est dans les régions rurales que la possession d'un réfrigérateur a progressé le plus rapidement (graphique 7.4).

Graphique 7.4. **Progression de la possession d'un réfrigérateur en Chine ces dernières années**



Source : Annuaire statistique de la Chine, plusieurs années.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864132

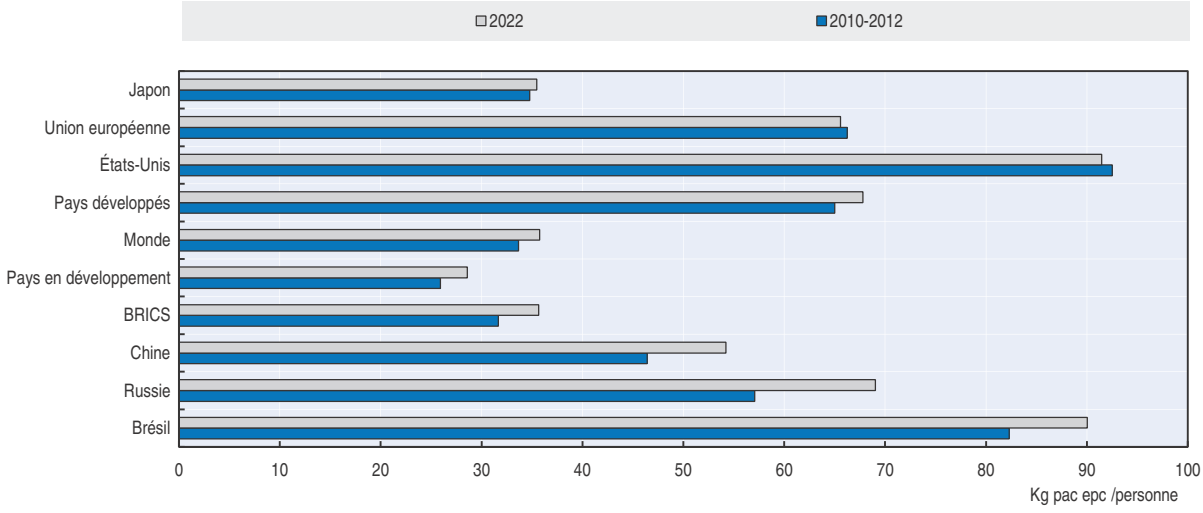
Encadré 7.1. **L'acquisition de moyens de réfrigération entraînera-t-elle une augmentation de la consommation de viande chez les ménages chinois ?** *(suite)*

Bien qu'il s'agisse d'une tendance majeure en Chine depuis de nombreuses années, l'impact de la possession d'un réfrigérateur sur la consommation de viande des ménages n'a pas fait l'objet d'études de grande envergure. Les études disponibles datent et leurs résultats sont mitigés (Lyon et Durham (1999), Gale et al. (2005), Zhao et Thompson (2013))[1]. Certaines d'entre elles indiquent que la présence des réfrigérateurs, en permettant aux consommateurs de conserver la viande plus longtemps, a entraîné une augmentation des achats de viande et rendu sa consommation plus pratique. D'autres pointent en revanche un rapport inverse, les réfrigérateurs réduisant les déchets de viande et l'achat de ces appareils restreignant, au moins temporairement, les moyens que les consommateurs peuvent allouer à l'achat de viande.

D'après les *Perspectives*, la demande en viande devrait continuer d'augmenter en Chine sur les dix prochaines années, mais il est possible que ces projections surestiment ou sous-estiment la croissance réelle, qui dépendra de l'effet net de la progression de l'équipement des ménages en réfrigérateurs. Dans les zones rurales chinoises, il existe encore un fort potentiel de croissance en la matière. Si, par exemple, l'effet net s'avère positif, la hausse de la demande future en viande pourrait être plus importante que ce que les projections pourraient prévoir en se fondant sur les seules tendances en termes de prix, de revenus et de régimes alimentaires. Une augmentation de la demande en viande plus importante que prévu entraînerait une hausse des prix des viandes en Chine ainsi qu'une production accrue de viande, grâce à une utilisation plus importante de céréales fourragères et de tourteaux oléagineux dans l'alimentation animale, ou des importations de viande plus importantes qu'anticipé par les projections de ces *Perspectives*.

1. Gale, F., P. Tang, X. Bai, et H. Xu. 2005. « Commercialization of Food Consumption in Rural China. » Economic Research Report, ERS. Lyon, C., C., Durham. 1999. « Refrigeration and Food Demand in China: Can Refrigerator Ownership Help Predict Consumption of Food Products in China? » In : Chinese Agriculture and the WTO, Proceedings of the WCC-101, 2-3 décembre. Zhao, J., et W. Thompson. 2013. « The Effect of Refrigerator Use on Meat Consumption in Rural China »*Selected Paper*, Southern Agricultural Economics Association Annual Meeting, Orlando, Floride.

Graphique 7.5. **Augmentation de la consommation de viande, par région entre 2022 et la période de référence**



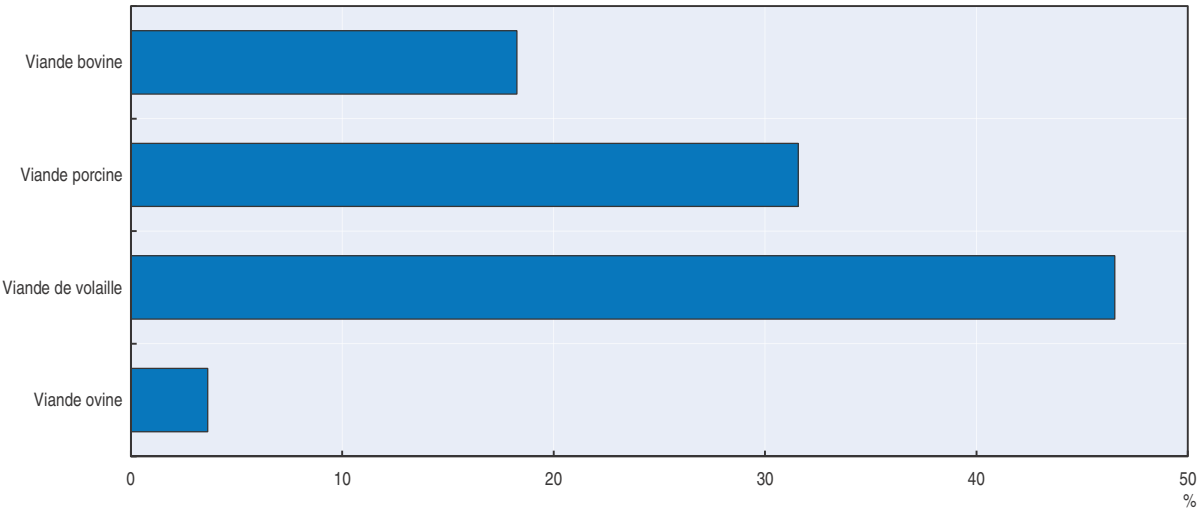
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864151

et qui comptent déjà un taux élevé de consommation par habitant, ne devraient pas augmenter leur portion de protéines animales de manière significative. Ils sont en outre de plus en plus sensibilisés aux systèmes de production de viande, à la sécurité des aliments et au bien-être animal, ce qui peut aussi avoir une incidence sur leur mode de consommation. Dans les pays en développement, à l'inverse, la croissance de la consommation par habitant continue de progresser avec le revenu et la croissance démographique.

Graphique 7.6. **La part de la viande de volaille dans l'augmentation de la viande consommée continue de dominer**

Part en pourcentage, par type de viande, 2022 par rapport à la période de référence



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864170

La viande porcine est actuellement la plus consommée dans le monde, mais à terme, la viande de volaille devrait gagner du terrain sur la période de projection. La part cumulée de viande de bœuf et de viande de mouton consommée dans le monde demeure stable à 27 %. Tandis que la part de la viande rouge va progressivement diminuer, la viande de buffle fait exception à la règle. Cette dernière provient de la réforme des buffles d'Asie, élevés pour la production de lait et la traction. Bien moins chère que la viande de bœuf, la viande de buffle possède cependant les mêmes propriétés organoleptiques ; bien acceptée par les consommateurs des pays en développement, elle est devenue un produit recherché des négociants, notamment en Inde, où l'abattage des taureaux et des génisses non productives est autorisé.

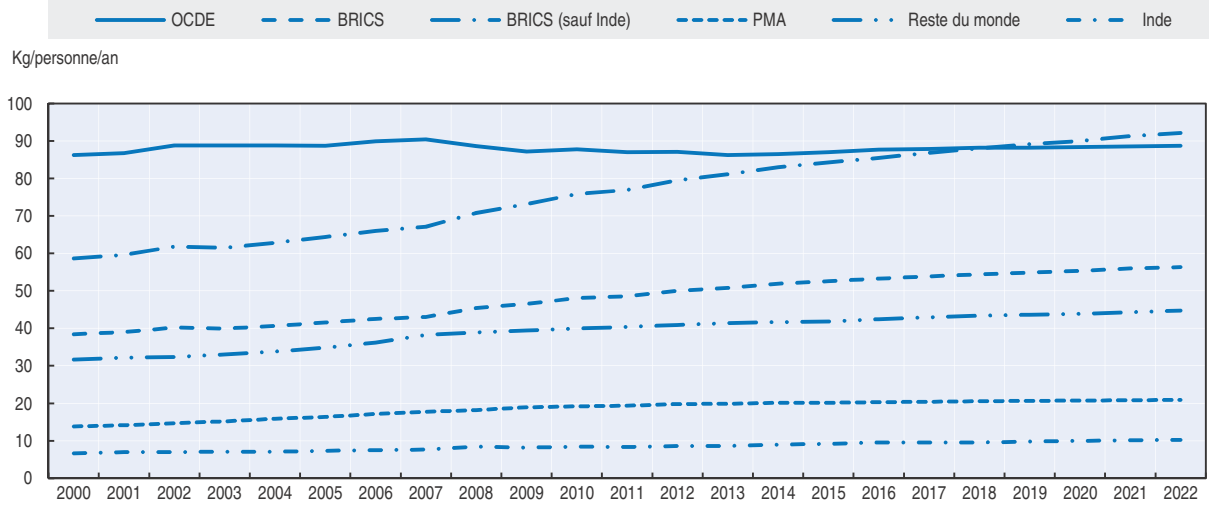
Une question se pose à plus long terme : la croissance de la consommation de viande par habitant est-elle limitée* ? Les tendances actuelles indiquent une convergence des modes de consommation, bien que celle-ci s'effectue de façon lente et très disséminée. Il est très improbable que les différents pays tendent à unifier leurs choix de consommation de viande, mais étant donné la diversité des facteurs qui les influencent, quels seront les différents niveaux de consommation de viande à mesure que les économies deviennent

* La question peut se poser du fait de l'inefficacité relative de la viande dans l'apport de calories et de protéines. Il faut environ 6-8 tonnes de céréales/rations de protéines pour produire une tonne de viande bovine epc, 3-4 tonnes pour produire une tonne de viande porcine epc, et 2-3 tonnes pour une tonne de volaille pac. De plus, le bétail exige de grandes quantités d'eau, la manipulation du fumier peut s'avérer coûteuse et polluante, et les émissions de gaz à effet de serre peuvent engendrer des problèmes environnementaux.

matures ? Les pays de l'OCDE sont un bon exemple de marchés « matures ». En prenant en compte le poisson, la zone OCDE a atteint un pic de consommation de viande et de poisson de quelque 90 kg p.a.d. par personne en 2007 ; la consommation de ces pays devrait demeurer aux alentours de 89 kg p.a.d. par personne à l'horizon 2022, conservant ainsi le même niveau que pendant la majeure partie de la dernière décennie (voir graphique 7.7). La consommation dans les économies des pays BRICS a progressé rapidement et devrait selon les projections augmenter de près de 6 kg p.a.d. par personne au cours des dix prochaines années. Si l'on exclut l'Inde, où la consommation de viande devrait croître de moins de 2 kg p.a.d. par personne d'ici 2022, la consommation moyenne de ce groupe de pays augmentera de près de 13 kg p.a.d. par personne pour s'établir à 92 kg p.a.d. par habitant à l'horizon 2022, soit davantage que la moyenne de l'OCDE. Les pays de l'OCDE et des BRICS (hors Inde) confondus comptent plus de 3 milliards de personnes, dont la consommation de viande et de poisson combinée devrait peu augmenter au-delà de 2022. Les taux de croissance à long terme pour la fin de la période de projections sont plus incertains dans les pays dont la consommation de viande et de poisson est bien inférieure, notamment pour l'Inde (10 kg p.a.d. par habitant d'ici 2022) et les PMA (21 kg p.a.d. par personne à l'horizon 2022).

Graphique 7.7. **Tendances de la consommation de viande et de poisson par habitant (p.a.d.)**

Consommation par habitant en kg par an, par région



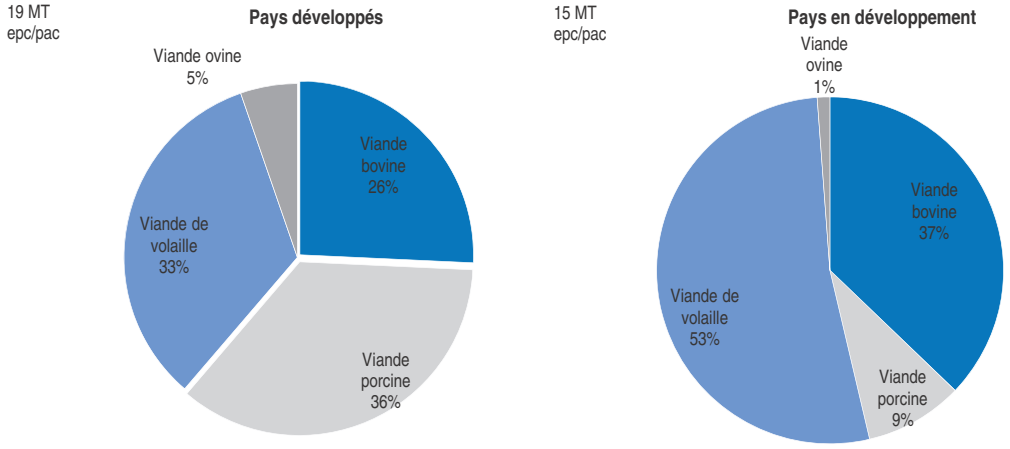
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO. Données en poids au détail. StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864189

Échanges

Les principaux éléments déterminant les échanges sont les avantages comparatifs de la production et les caractéristiques de la demande locale qui concernent à la fois les importateurs et les exportateurs. La croissance des exportations sera principalement stimulée par les expéditions de volaille et de bœuf. Les expéditions mondiales de viande devraient atteindre 35 Mt, soit une augmentation de 19 % d'ici 2022 par rapport à la période de référence. Cela représente une hausse annuelle de 1.6 %, contre 4.3 % sur la décennie précédente. Quelques pays, notamment le Japon, la Fédération de Russie, le Mexique, l'Arabie Saoudite et la Corée, demeureront les premiers importateurs de viande au monde. Les expéditions de viande dans le monde partiront à la fois des pays développés et en développement, les premiers restant les principaux acteurs du marché de la viande porcine (graphique 7.8).

Graphique 7.8. **Part des exportations de viande bovine, porcine, de volaille et ovine en 2022 par région**

Les exportations globales de viande devraient atteindre près de 34 Mt d'ici 2022, en hausse de 13 % par rapport à la période de référence 2010-12



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864208

Les échanges de bœuf devraient continuer de progresser durant la période de projections, tirés par le Brésil, les États-Unis et l'Inde. Les exportations de viande bovine en provenance des États-Unis augmenteront, entre autres en raison d'un meilleur accès au marché japonais, ce pays ayant assoupli les restrictions quant à l'âge d'abattage du bétail. Les expéditions brésiliennes de viande bovine devraient connaître une croissance stable du fait de l'expansion attendue de la production intérieure et de la demande soutenue d'importations par le Moyen-Orient. Les exportations de bœuf de l'Australie devraient également progresser en raison de la demande accrue aux États-Unis, en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient. L'Inde a considérablement accru ses exportations de viande de buffle, la valeur unitaire de ses exportations étant en moyenne inférieure d'un dollar par kg aux autres viandes bovines. Cette marge commerciale confère à l'Inde un avantage concurrentiel de taille en Asie et au Moyen-Orient, où les pays en développement, notamment le Viêt Nam, ont enregistré une envolée rapide des importations de viande de buffle. Les importations du Brésil et de l'Inde représenteront la moitié des exportations supplémentaires d'ici 2022 par rapport à la période de référence.

La croissance globale des échanges de viande porcine sera relativement faible durant la période de projections, mais la composition de ces échanges devrait connaître certaines évolutions. Les expéditions de viande porcine de l'Amérique du Nord augmenteront plus rapidement que celles du reste du monde, cette région devenant le principal acteur des marchés mondiaux, en particulier sur les marchés du Pacifique. Les exportations en provenance du Brésil, qui, il y a peu de temps encore, se développaient rapidement, se ralentiront par suite d'une hausse de la consommation intérieure. L'Europe de l'Est, l'Amérique du Sud et la Chine devraient rester les principales destinations des exportations brésiliennes. D'après les projections, les importations russes devraient rester stables en raison des politiques publiques visant à stimuler la production intérieure, qui s'aligne progressivement sur la croissance de la demande russe. Sous l'effet combiné d'un euro fort et des coûts de production accrus dus, entre autres, au prix élevé du pétrole, ainsi que de la mise en œuvre de réglementations plus strictes en matière de bien-être des animaux, les

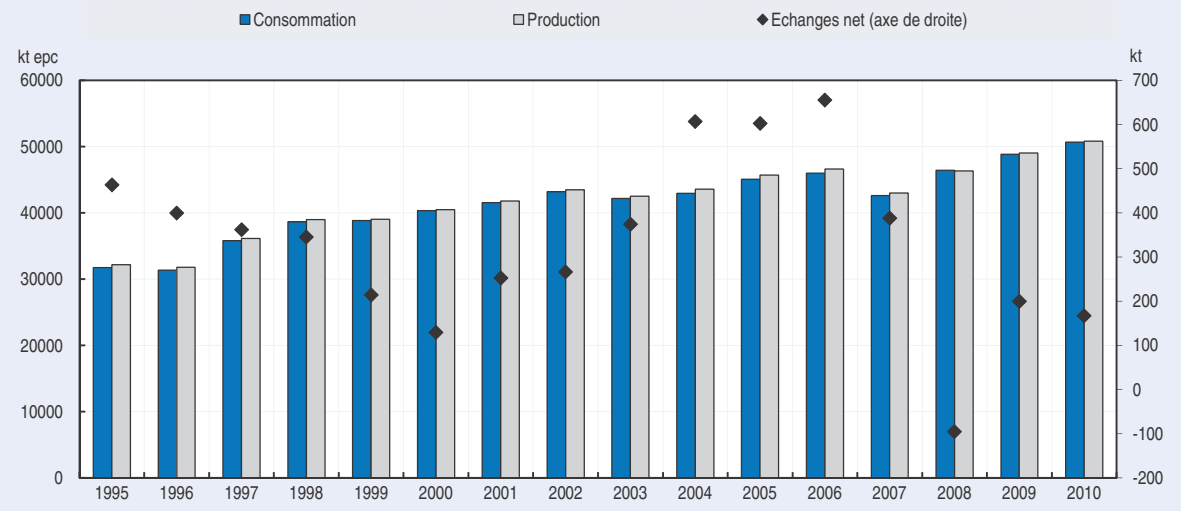
exportations en provenance de l'UE vont stagner. L'Union européenne restera cependant un acteur important sur le marché de la viande porcine. Le Japon conservera sa place de premier importateur de viande porcine, en dépit de sa population vieillissante et déclinante. Les importations nettes de la Chine, où la moitié de la viande porcine mondiale est produite et consommée, devraient pratiquement doubler au cours de la période étudiée, même si le porc supplémentaire importé ne représentera qu'une part négligeable du vaste marché chinois.

La position commerciale nette de la Chine concernant la viande porcine laisse planer une incertitude majeure sur les marchés mondiaux. Compte tenu des volumes extraordinaires de la production comme de la consommation chinoise, des évènements imprévus dans ce pays pourraient aisément provoquer des envolées des importations de viande porcine en provenance du marché mondial, ce qui pourrait avoir des conséquences considérables sur les marchés internationaux. Les politiques publiques chinoises continueront de soutenir la filière porcine en favorisant l'intensification de la production et la modernisation des marchés, notamment en procédant à des achats de stocks d'intervention et à la mise en place de marchés à terme ainsi qu'en apportant un soutien à la R-D et en augmentant l'échelle des installations de production. Il sera cependant difficile de maintenir le niveau d'autosuffisance en viande porcine de la Chine dans les dix ans à venir. La gestion des terres et l'augmentation des contraintes sur l'eau, en particulier, contribuera beaucoup à la capacité du pays à maintenir son autosuffisance (encadré 7.2).

Encadré 7.2. **Conséquences de l'accroissement des importations de viande porcine en Chine sur les marchés mondiaux**

La Chine devient un acteur de premier plan du marché mondial de la viande porcine. En 2012, la production et la consommation intérieures ont atteint des niveaux record, représentant plus de 45 % des niveaux mondiaux totaux. La présence de la Chine sur le marché ne résulte pas uniquement de sa position dominante dans le secteur de la production porcine, mais aussi, de plus en plus, de l'instabilité qu'elle transmet aux balances commerciales et aux prix mondiaux du fait de la fluctuation de ses importations. Ces dix dernières années, la production et la consommation de la Chine ont augmenté, mais le solde du commerce extérieur a beaucoup varié (graphique 7.9).

Graphique 7.9. **Production, consommation et échanges de viande porcine en Chine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864227

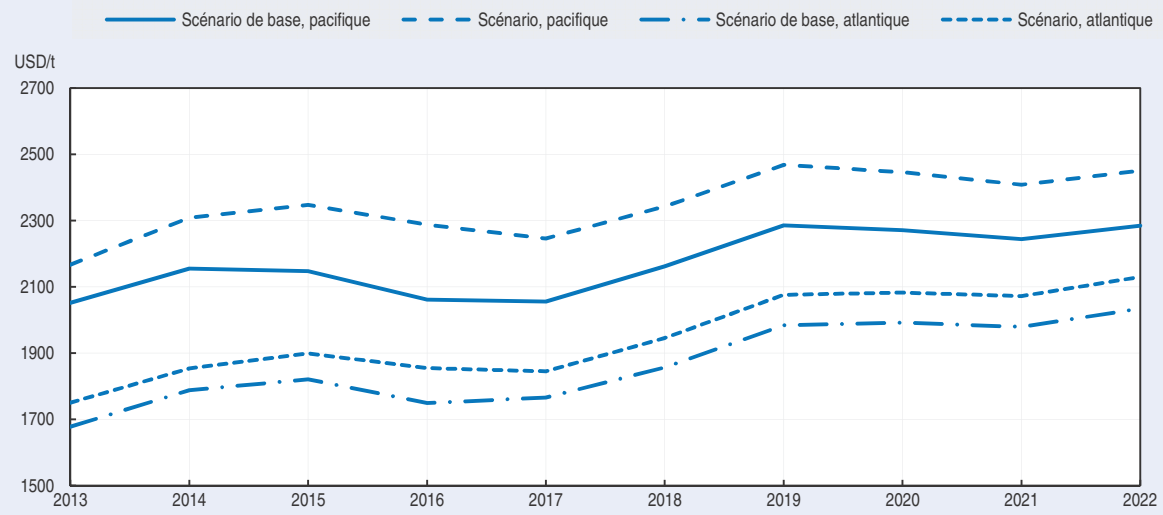
Encadré 7.2. **Conséquences de l'accroissement des importations de viande porcine en Chine sur les marchés mondiaux** *(suite)*

La consommation de viande porcine par habitant en Chine a été portée à 38 kg en 2012, ce qui représente une hausse de 13 % en dix ans. Cette tendance devrait se poursuivre, avec une croissance annuelle moyenne estimée à 1.6 %. La consommation de céréales secondaires, qui se situait à 18 % environ (213 millions de tonnes) de la consommation mondiale en 2012, devrait continuer d'augmenter de 1.3 % par an. La Chine a pratiquement toujours été autosuffisante en viande porcine et en céréales secondaires. Les niveaux d'autosuffisance moyens de la Chine pour ces produits sont respectivement de 100 % et 95 % environ, et devraient rester stables au cours de la prochaine décennie. Il sera cependant difficile de les maintenir dans les dix ans à venir. La gestion des contraintes de terre et d'eau, en particulier, contribuera beaucoup à la capacité du pays de maintenir son autosuffisance.

Pour examiner les conséquences de la baisse de l'autosuffisance en viande porcine de la Chine, un scénario a été effectué reposant sur l'hypothèse d'une croissance plus faible de la production ramenant les niveaux d'autosuffisance en viande porcine et en céréales secondaires à 95 %. La production chinoise de viande porcine fléchit, comparé au scénario de référence, en moyenne de 2.3 Mt par an (soit un recul de 1 % par an de l'autosuffisance). En compensation de cette baisse de la production, les importations augmentent de 1.5 million de tonnes par an en moyenne. Elles se répartissent entre les sources d'approvisionnement en porcins de la Chine : pays exportateurs du Pacifique (68 % à 60 %), Union européenne (30 % à 25 %) et Brésil (2 % à 15 %) entre 2013 et 2022. En 2012, à la suite de l'approbation par le gouvernement chinois des normes sanitaires appliquées, certains abattoirs de porcs de l'État brésilien de Santa Catarina ont pu accéder au marché chinois. Les données commerciales disponibles depuis le début de l'année indiquent que le Brésil représente 1 % environ des importations chinoises. Ce scénario permet une hausse annuelle continue de 1 % de la part des approvisionnements fournis par le Brésil au cours de la période de projections.

La hausse des importations de viande porcine en Chine suffit à influer sur les prix internationaux. Les importations se répartissant entre l'UE, les États-Unis, le Canada et, dans une certaine mesure, le Brésil, les prix augmenteraient sur les marchés du porc atlantique et pacifique (graphique 7.10). En moyenne, les prix de la viande porcine sur les marchés atlantique, pacifique et de l'Union européenne augmenteraient de 5 %, 8 % et 5 % respectivement pendant la période de projections. En outre, les importations de viande porcine feraient plus que doubler dans le scénario, de sorte que les prix intérieurs seraient plus en rapport avec les prix internationaux. Les hausses de prix sont presque entièrement transmises aux prix intérieurs en Chine (hausse moyenne annuelle de 6 %), d'où une légère réduction de la consommation intérieure.

Graphique 7.10. **Prévisions d'évolution des prix mondiaux des porcins dans le scénario d'analyse**



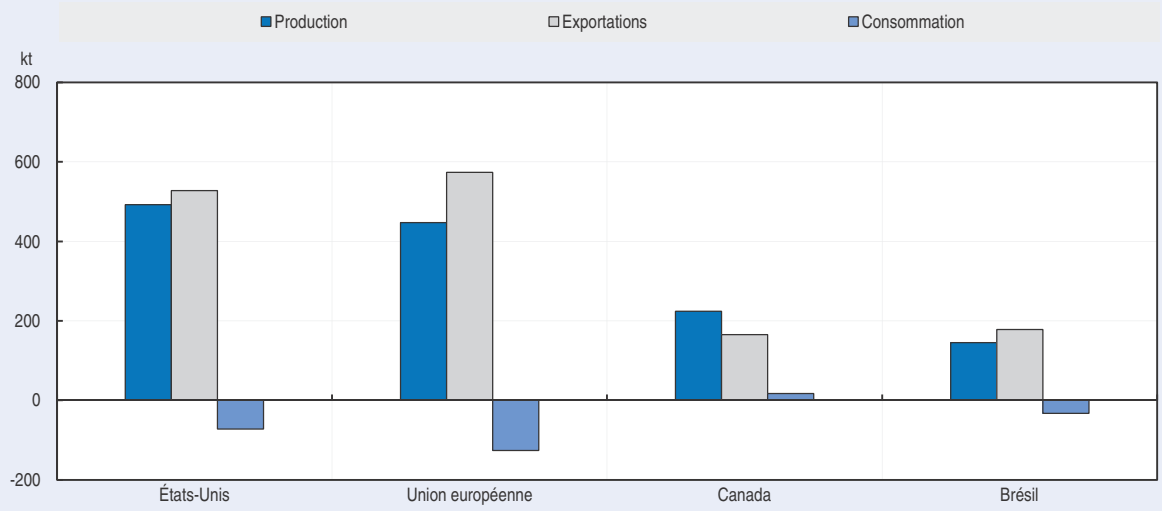
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864246

Encadré 7.2. **Conséquences de l'accroissement des importations de viande porcine en Chine sur les marchés mondiaux** *(suite)*

À la fin de la période de projections, le renchérissement des prix mondiaux entraîne une augmentation de la production de porcins aux États-Unis, dans l'Union européenne, au Canada et au Brésil, de 4 %, 2 %, 9 % et 4 % respectivement. Les États-Unis enregistrent la plus forte hausse des exportations de viande porcine en volume en 2022, suivis de l'UE, du Canada et du Brésil (graphique 7.11). La consommation baisse aussi légèrement dans ces pays. Avec l'augmentation du prix de la viande porcine en Chine, la consommation dans ce pays baisse de 730 kt par an en moyenne (-1.3 %), réduisant ainsi en partie sa dépendance à l'égard des importations.

Graphique 7.11. **Prévisions de production, de consommation et d'exportations de porcins dans le cadre de l'analyse de scénario : Évolution en volume par rapport au scénario de référence en 2022**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864265

Le ralentissement de la croissance de la production pendant la période de projections se traduit par une baisse de la demande d'aliments pour porcins. Le marché des céréales secondaires chinois étant largement autosuffisant, la baisse de la demande est absorbée pour l'essentiel par la production intérieure et les stocks, entraînant un impact limité sur les marchés mondiaux. Il en résulte une baisse des prix intérieurs des céréales secondaires, une hausse de la consommation de produits alimentaires, de la production d'édulcorants fondés sur les céréales secondaires, et d'autres utilisations (tableau 7.3).

Tableau 7.3. **Prévisions concernant l'offre et la demande de céréales secondaires dans l'analyse de scénario : Évolution en % et en volume par rapport aux données de référence**

	%/an	Kt/an
Production	-0.4	-864
Alimentation animale	-0.9	-1 380
Demande alimentaire	0.5	86
Demande d'édulcorant	0.8	76
Autres demandes	0.2	137
Echanges nets	-2.6	240
Stocks	-0.1	-84
Prix interieur	-1.2	-

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865082

S'agissant de la viande de volaille, la croissance des échanges devrait connaître un ralentissement et passer d'un taux annuel de 6.7 % au cours des dix dernières années à moins de 2 % par an durant la période de projections. Les deux principaux contributeurs à la croissance sont les États-Unis et le Brésil, qui l'un comme l'autre devraient renforcer leur position dominante dans les échanges mondiaux. En 2022, ces deux pays devraient être à l'origine des deux tiers de l'augmentation des échanges mondiaux de viande de volaille. Ailleurs, on assiste à une évolution intéressante en Ukraine, où le secteur privé injecte des investissements massifs dans l'expansion des échanges mondiaux de volaille en vue de pouvoir répondre à la demande croissante des marchés intérieur et mondial. L'accroissement des importations mondiales de viande de volaille sera tiré par des pays du Moyen-Orient et d'Asie du Sud-Est. Les achats de la Fédération de Russie, qui fut jadis le premier importateur mondial, vont progressivement diminuer sous l'effet de l'augmentation de la production intérieure. Les importations du Mexique resteront quant à elles stables en raison d'une consommation par habitant désormais mature. De même, les importations de l'Union européenne devraient stagner du fait d'une demande intérieure et d'une évolution des prix favorables, résultant d'une adaptation rapide de la filière aux évolutions des coûts.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande resteront les plus gros exportateurs de viande ovine sur la période de projections. Les exportations de moutons en provenance de l'Australie devraient augmenter plus rapidement que les expéditions d'agneau de Nouvelle-Zélande, soutenues par la demande accrue d'une classe moyenne en plein essor au Moyen-Orient et en Asie. La demande de l'Union européenne, autre marché important, restera faible au début des projections en raison du ralentissement économique actuel. En Nouvelle-Zélande, la baisse des prix et la hausse de la profitabilité des élevages laitiers continuera d'inciter la conversion des exploitations d'élevage d'ovins en élevages laitiers, mais à un rythme moins élevé que ces dernières années, ce qui ralentira la croissance des disponibilités à l'exportation durant toute la période de projection. À l'inverse, les prix attractifs de la laine devraient stimuler la production d'ovins en Australie ainsi que les exportations de viande de mouton.

Principales questions et incertitudes

Les conditions macroéconomiques et les pressions liées à l'environnement constituent deux facteurs d'incertitude qui influent sur les marchés de la viande à moyen terme. Le secteur de la viande est notamment vulnérable aux poussées épizootiques, un danger permanent qui a besoin d'une attention toute particulière. Toute baisse des coûts de l'alimentation animale pourrait également avoir une incidence sur la filière de la viande. Par exemple, la réintroduction de protéines animales dans l'alimentation d'élevage, comme le propose l'Union européenne pour l'alimentation des poissons pour juin 2013, pourrait entraîner la baisse de l'utilisation des céréales fourragères dans le secteur de la pêche et libérant l'offre au profit de la filière viande.

En termes de conditions macroéconomiques, la viande reste l'une des denrées alimentaires les plus sensibles à la hausse des revenus, en particulier dans les pays à bas et moyen revenu. Un ralentissement de la croissance économique dans ces pays aura des répercussions considérables sur les marchés, lesquelles peuvent être variées et compensatoires. Ainsi, un fléchissement de la croissance du revenu peut réduire la demande en viande mais aussi engendrer un recul de la demande en pétrole et une baisse des prix de

l'énergie, ce qui aurait à son tour un impact sur les prix des biocarburants et des produits de base ainsi que sur la production avec lesquels la viande pourrait entrer en concurrence.

Au cours de la période étudiée, les cheptels devraient s'accroître considérablement. Parallèlement, les pressions sur l'environnement et les coûts d'atténuation qui y sont liés s'alourdissent pour la production de presque toutes les viandes. Les nouvelles taxes et législations environnementales qui encadrent la production à des fins de préservation de l'environnement pourront également avoir des répercussions sur la filière. Le secteur de l'élevage, et plus particulièrement celui des ruminants, est considéré comme une source majeure d'émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES). Des recherches plus poussées sont nécessaires pour mieux évaluer et améliorer la performance environnementale du secteur de l'élevage, notamment les services environnementaux considérables qu'il peut fournir, en vue d'utiliser les ressources de manière plus efficace et de créer des méthodes de production plus soutenables (par exemple améliorer le taux d'exploitation, soit la quantité de viande produite par unité du cheptel).

Un certain nombre d'incidents de maladies animales dans le passé, ont montré qu'ils pouvaient perturber la production et les échanges de viande à l'échelle intérieure et régionale. Plusieurs cas d'ESB ont ainsi eu un impact considérable sur le marché. Ces dernières années, le virus de la grippe porcine a causé de vives inquiétudes parmi les consommateurs. En outre, la peste porcine africaine (PPA), une maladie hémorragique du porc très contagieuse, pourrait entraîner des pertes se chiffrant à plusieurs milliards de dollars pour le secteur de la viande porcine si elle se propageait dans les pays européens et asiatiques. En l'absence de vaccin ou de traitement contre cette maladie, la seule solution consiste aujourd'hui à l'abattage en masse et au respect d'une hygiène stricte. Les pays et régions évaluent donc leur situation zoosanitaire et déploient des efforts intenses pour rester indemnes de maladies. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la fièvre aphteuse. Le marché mondial de la viande bovine ou porcine se caractérise par l'existence historique de deux zones commerciales, la zone Atlantique d'une part, et la zone Pacifique d'autre part, indemne de fièvre aphteuse et où les prix sont plus élevés. Les États membres du MERCOSUR exportent en général vers le marché Atlantique, caractérisé par des prix inférieurs, mais auraient largement intérêt à obtenir, eux aussi, le statut de zone indemne de fièvre aphteuse, pour se voir ouvrir l'accès au marché plus rentable de la zone Pacifique. L'intégration du MERCOSUR dans le marché Pacifique entraînerait d'importants bouleversements dans la production et la consommation mondiales de viande (encadré 7.3).

Les épidémies de portée zoonotiques telles que la grippe aviaire chinoise hautement pathogène H7N9 ou l'épidémie mexicaine H7N3, constituent aussi des facteurs potentiels susceptibles d'avoir des répercussions importantes non seulement sur les marchés de la viande, mais aussi sur le comportement des consommateurs. L'épisode d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) aux États-Unis en 2003 offre un exemple de l'intensité de l'impact sur les échanges mondiaux de viande quand le pays touché est un gros exportateur. Cet épisode a entraîné une chute de 60 % des exportations nettes de viande bovine en 2004, qui ne sont revenues à leur niveau initial qu'en 2008. Un cas isolé d'ESB constaté au Brésil en 2012 n'a pas eu d'incidence sur les exportations mais, à des fins d'illustration, une baisse des exportations brésiliennes de viande bovine comparable à celle qu'ont connue les États-Unis a été simulée sur la période 2012-16 à l'aide du modèle Aglink-Cosimo. Le déclin simulé des exportations a engendré le resserrement de l'offre mondiale et l'augmentation des prix de la viande bovine dans la zone Atlantique de presque 20 % en 2012 (graphique 7.13). Une hausse des prix de la viande bovine sur ce

Encadré 7.3. **Incidences commerciales de l'obtention du statut de zone indemne de fièvre aphteuse par le MERCOSUR**

Le marché mondial de la viande bovine ou porcine se particularise par l'existence de deux zones commerciales, la zone Atlantique d'une part, et la zone Pacifique d'autre part, indemne de fièvre aphteuse et où les prix sont plus élevés. Les États membres du MERCOSUR exportent en général vers le marché Atlantique, caractérisé par des prix inférieurs, mais auraient largement intérêt à obtenir, eux aussi, le statut de zone indemne de fièvre aphteuse, pour se voir ouvrir l'accès au marché plus rentable de la zone Pacifique.

Cette analyse de scénarios évalue les répercussions de l'accès des pays du MERCOSUR au bassin Pacifique, qui aurait pour effet d'accroître la concurrence sur les marchés offrant des prix supérieurs. Les États membres du MERCOSUR sont les principaux fournisseurs de viande bovine et porcine sur le marché Atlantique et une réorientation partielle des exportations vers les marchés de la zone Pacifique entraînerait une réduction importante de l'offre sur les marchés d'importation actuels (Europe, Moyen-Orient et Amérique du Sud) et imposerait un arbitrage entre les marchés du bassin Pacifique et de la zone Atlantique. Cet arbitrage est introduit dans le scénario, sans surcote de la viande bovine et porcine du marché Pacifique pour des raisons de qualité.

L'uniformisation des prix et l'unification des marchés entraînent une diminution moyenne sur l'année des prix de la viande bovine et porcine sur le marché Pacifique de 15.2 % et 8.3 % respectivement, sur la période de projections (tableau 7.4). Les contingents tarifaires maintenus en Amérique du Nord au titre de la Loi sur les accords du cycle d'Uruguay (Uruguay Round Agreement Act) devraient devenir obligatoires à partir de 2015 et limiter la baisse des prix intérieurs. Dans la zone Pacifique, les producteurs nationaux de viande porcine ne bénéficient pas de mesures de protection de ce type, d'où une transmission plus complète des prix. Les prix de la viande bovine et porcine sur le marché Atlantique devraient augmenter respectivement de 9.5 % et 6.8 % en moyenne par an, sur la période de projections.

Tableau 7.4. **Impact de l'accès des pays du MERCOSUR au statut de zone indemne de fièvre aphteuse des marchés de viande bovine et porcine**

Différences de prix en pourcentage par rapport à la période de référence, moyenne annuelle 2013-22.

	Viande bovine	Viande porcine
Pacifique	-15.2	-8.3
Australie	-13.1	-7.5
Canada	-10.4	-7.7
Mexique	-11.6	-6.6
Nouvelle-Zélande	-14.8	-7.4
États-Unis	-10.4	-7.6
Atlantique	9.5	6.8
Argentine	3.4	5.2
Brésil	6.6	5.4
Russie	9.5	6.8
Uruguay	8.7	6

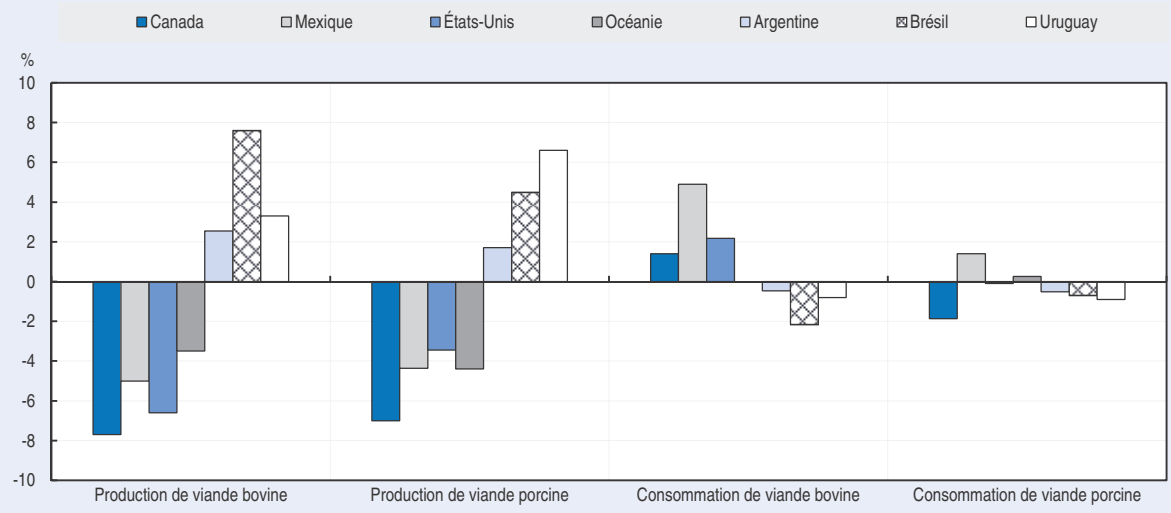
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865101

Les effets constatés sur les prix entraînent des changements considérables au niveau de la production et de la consommation mondiale (graphique 7.12). Grâce à sa capacité de production latente et à la sensibilité de son offre à l'évolution des prix, le Brésil affiche la plus forte augmentation de la production (776 kt pour la viande bovine et 236 kt pour la viande porcine, en moyenne annuelle). Aux États-Unis, cette production connaît une baisse annuelle moyenne de 6.2 % sur la période de projections. Tributaire des marchés d'exportation, le secteur canadien de la viande porcine voit sa production baisser plus sensiblement que ceux du Mexique, des États-Unis et de l'Océanie.

Encadré 7.3. **Incidences commerciales de l'obtention du statut de zone indemne de fièvre aphteuse par le MERCOSUR**
(suite)

Graphique 7.12. **Effets sur la production et la consommation**
Variation en pourcentage d'après les perspectives, en moyenne annuelle sur la période 2013-22



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864284

Malgré la baisse des prix de la viande porcine dans la zone Pacifique, la consommation diminue au Canada et aux États-Unis. Cela est dû au fait que la baisse des prix de la viande bovine sur le marché Pacifique est plus prononcée et que ces deux types de viande sont largement substituables l'un à l'autre. En Océanie et au Mexique, en revanche, on observe une légère hausse de la consommation. Le tableau 7.5 récapitule les incidences sur la production et la consommation totales, et montre qu'à court terme la consommation est plus élastique que la production par rapport au prix, car cette dernière demande du temps.

Tableau 7.5. **Production et consommation de viande bovine et porcine**
Variations par rapport aux perspectives

	Consommation	Production	Production
	(2013-14)	(2013-14)	(2013-22 moyenne)
Atlantique	-602 kt	386 kt	1 692 kt
Pacifique	784 kt	-330 kt	-1 924 kt

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865120

La redistribution du commerce mondial que pourrait provoquer l'accès des pays du MERCOSUR aux marchés de la viande bovine et porcine dans le bassin du Pacifique s'élèverait à 2.5 millions de tonnes par an, selon les estimations. Les ajustements des prix seraient plus importants dans le secteur de la viande bovine que dans celui de la viande porcine, d'où une redistribution des échanges plus prononcée dans le premier. Par exemple, les exportations brésiliennes et argentines progresseraient respectivement de 53 % et 20 % (tableau 7.6).

Encadré 7.3. **Incidences commerciales de l'obtention du statut de zone indemne de fièvre aphteuse par le MERCOSUR** *(suite)*

Tableau 7.6. **Exportations et importations totales de viande bovine et porcine (y compris les animaux vivants) (en milliers de tonnes), moyenne annuelle 2012-22**

	Exportations			Importations		
	Scénario de base	Scenario	% changement	Scénario de base	Scenario	% changement
Pacifique						
Australie	1 590.2	1 498.0	-5.8	354.5	372.6	5.1
Canada	3 033.3	2 191.3	-27.8	490.2	597.5	21.9
Nouvelle-Zélande	530.6	509.2	-4.0	52.2	54.6	4.7
États-Unis	3 994.9	2 798.7	-29.9	2 675.3	2 828.9	5.7
Mexique	463.6	514.1	10.9	968.2	1 286.7	32.9
Atlantique						
Argentine	485.5	580.1	19.5	42.1	39.7	-5.6
Brésil	2 277.9	3 473.2	52.5	105.0	105.0	–
Russie	0.0	0.0	–	2 018.0	1 799.3	-10.8

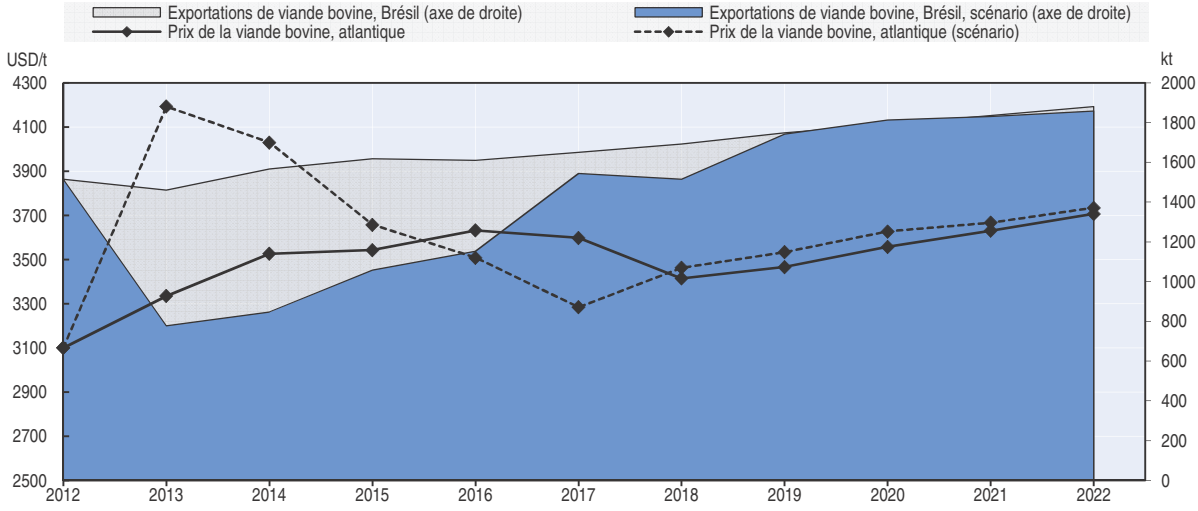
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865139

En raison de sa position dominante sur le marché, du faible volume de ses exportations par rapport à sa production intérieure et de sa grande sensibilité aux prix, la filière bovine aux États-Unis devrait être la plus durement frappée par les pertes de parts de marché à l'exportation. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande subissent également une baisse des exportations de viande bovine et porcine, mais de moindre importance. Au Mexique, en revanche, on observe une légère hausse des exportations de bovins, ces dernières n'étant pas assujetties à la limitation des importations de bétail sur pied aux États-Unis et les prix aux États-Unis demeurant plus élevés que sur les autres marchés de la zone Pacifique tout au long de la période considérée.

marché entraînerait un recul de la consommation, une augmentation des exportations, ou une baisse des importations dans la plupart des pays ; le Brésil, où le bas niveau des prix internes aurait stimulé la consommation nationale, fait figure d'exception.

Graphique 7.13. **Brésil : scénario des incidences de l'ESB sur les exportations et le prix de viande bovine**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864303

Le marché mondial de la viande est aussi très fragmenté par les législations nationales relatives à la sécurité des aliments et la validité des projections risque fort de se voir compromise par des restrictions aux importations. Ces projections partent du principe qu'il ne se produira durant la période couverte par les *Perspectives* aucune interdiction d'importation susceptible d'avoir des effets significatifs et durables sur les échanges.

Chapitre 8

Poissons et fruits de mer[1, 2]

Situation du marché

Le marché du poisson s'adapte aux récents déséquilibres de l'offre et de la demande qui ont provoqué des fluctuations des prix. L'incertitude de la demande dans de nombreux pays développés, qui sont les principaux importateurs de poissons destinés à la consommation humaine, a incité les exportateurs à développer de nouveaux marchés dans plusieurs pays émergents où la demande demeure vigoureuse. Après une période de croissance dynamique en 2011 et au début de 2012, le secteur de la pêche a accusé une décélération. D'après les données préliminaires, la production totale de poisson a continué de progresser en 2012 pour atteindre un nouveau record de 157 millions de tonnes sous l'effet d'une hausse de 6 % de la production aquacole au cours de l'année 2011. Après l'augmentation de 5 % enregistrée en 2011, la pêche de capture a fléchi de plus de 3 % en 2012 en raison de la diminution des prises d'anchois en Amérique du Sud. Ce recul des prises a également déclenché un repli de la production de farine et d'huile de poisson, laquelle a entraîné un fort renchérissement des prix qui a pénalisé les producteurs de volailles, de porcs et de poissons qui recourent à ces produits pour alimenter leurs élevages.

En 2012, la valeur des échanges a établi un nouveau record, de plus de 129.3 milliards USD, mais ce chiffre ne marque qu'une faible progression par rapport à 2011 (+1.5 %) compte tenu des pressions à la baisse exercées sur les prix internationaux des produits halieutiques et aquacoles destinés à la consommation humaine en 2012. Cela a notamment été le cas des espèces de poissons d'élevage, les prix des poissons de capture ayant en revanche augmenté. La chute des prix résulte du fléchissement de la demande sur de nombreux marchés de première importance. Ces évolutions apparaissent dans l'indice FAO des prix du poisson qui montre qu'en 2012, les prix internationaux ont reculé de près de 6 % par rapport à 2011 pour l'ensemble de la production, mais de plus de 17 % si l'on ne tient compte que du poisson d'élevage.

Principaux éléments des projections

- L'évolution probable du marché du poisson durant la prochaine décennie sera fonction de la réaction à l'augmentation des prix de production dans le contexte d'une demande stable, surtout dans les pays en développement. On prévoit une hausse des prix nominaux du poisson, des farines de poisson et des huiles de poisson.
- La production halieutique et aquacole mondiale devrait atteindre quelque 181 Mt en 2022, en progression de 18 % par rapport à la période de référence 2010-12. Les gains de production dériveront pour l'essentiel de l'aquaculture, dont la production augmentera de 35 % durant la période considérée dans ces *Perspectives*. Cette croissance devrait néanmoins marquer le pas, son taux annuel tombant à 2.4 % contre 5.9 % au cours de la décennie précédente.
- Durant la période de projection, le taux de croissance annuel de la consommation de poisson décélèrera légèrement (de 1.8 % à 0.6 %) sous l'effet du renchérissement des prix

du poisson et du ralentissement de la croissance démographique. La hausse de la consommation sera principalement le fait des pays en développement, qui continueront par ailleurs d'occuper une place prépondérante dans les secteurs de la production et de l'exportation.

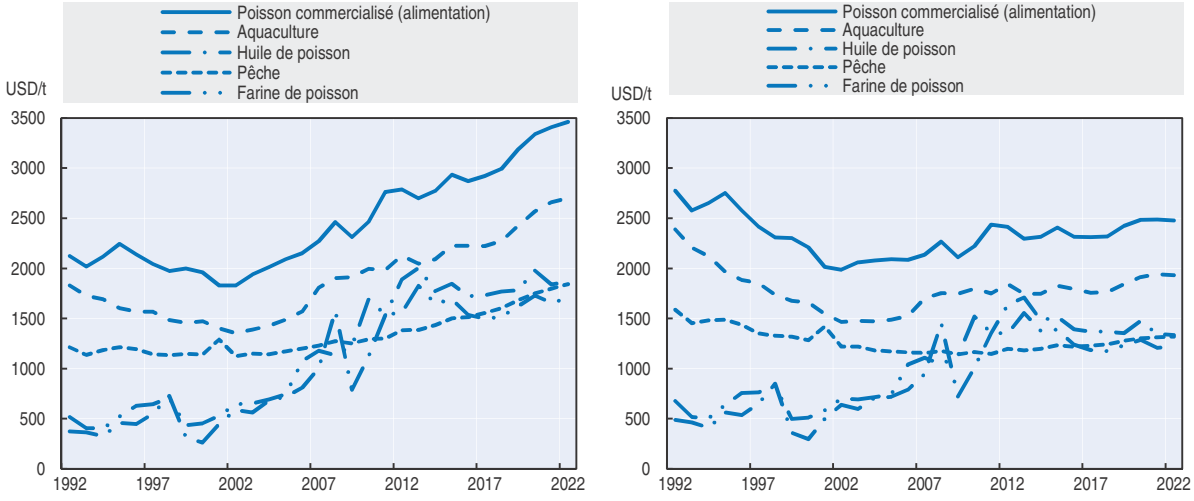
Tendances des marchés et perspectives

Prix

Les prix et les coûts de production devraient augmenter dans le secteur du poisson ces dix prochaines années, une hausse des prix, en termes nominaux et réels, étant prévue à moyenne échéance (graphique 8.1). Cette évolution sera le fruit, d'une part, de plusieurs facteurs déterminants de l'évolution positive sous-jacente de la demande (augmentation des revenus et croissance démographique, poussée des prix de la viande, faiblesse générale du dollar américain) et, d'autre part, de facteurs à l'origine de la réduction de l'offre (potentiel de croissance limité de la pêche de capture et renchérissement d'intrants de première importance comme l'énergie, les farines de poisson, l'huile de poisson et autres produits d'alimentation animale, indispensables à l'élevage des espèces aquacoles alimentées). Le prix moyen des espèces débarquées (à l'exclusion des espèces minotières) devrait augmenter plus vite que celui des espèces aquacoles (de 39 % contre 33 %) pendant la période considérée. Néanmoins, le prix du poisson sauvage devrait globalement demeurer inférieur à celui du poisson d'élevage, ce qui tient en partie à la part grandissante des espèces de faible valeur dans le total des captures.

Graphique 8.1. **Les prix mondiaux, en valeur réelle, devraient rester élevés**

Prix nominaux (à gauche) et réels (à droite) du poisson



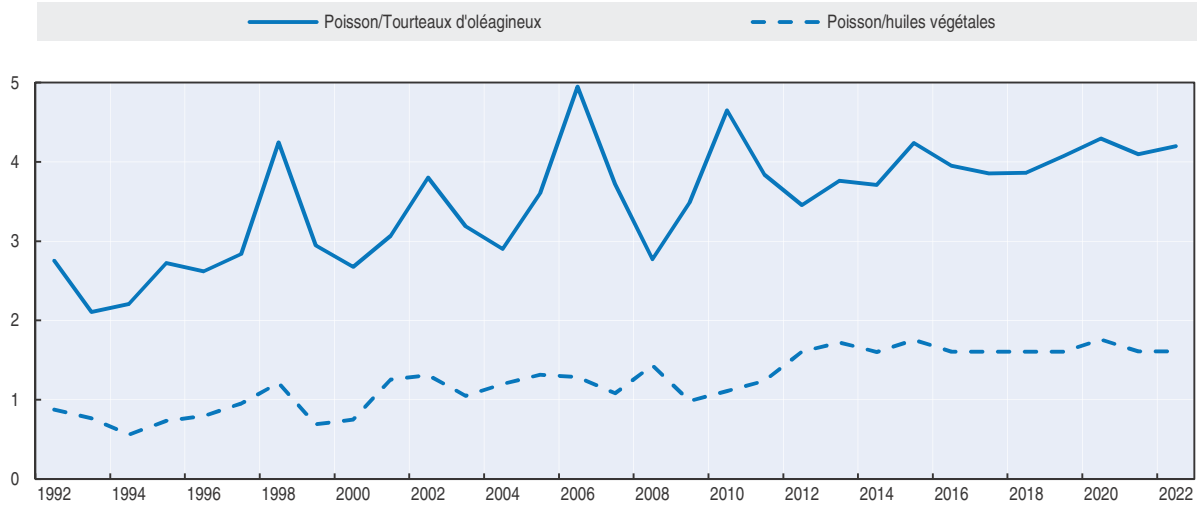
Note : Échanges : Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations). Aquaculture : Valeur unitaire mondiale de la production de poissons issue de l'aquaculture (base poids vivant) selon la FAO. Pêche : Valeur de la production de poissons de capture, à l'exclusion de la transformation industrielle, estimée par la FAO. Farine de poisson : protéine 64-65 %, Hambourg, Allemagne. Huile de poisson : sans origine, N.O. Europe.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864322

Poussés par une demande mondiale supérieure à l'offre, les prix nominaux des farines et huiles de poisson continueront d'augmenter entre la période de référence 2010-12 et 2022, de 6 % et 23 % respectivement. Néanmoins, comme les prix des farines de poisson

affichent au départ un niveau très élevé, une légère baisse est prévue certaines des années considérées ici. Les prix réels devraient reculer, tout en se maintenant à un niveau plus élevé que par le passé. L'offre restreinte de farines et d'huiles de poisson devrait favoriser une hausse du rapport de prix entre les produits halieutiques et les produits oléagineux à moyen terme. S'agissant des farines, l'augmentation attendue du rapport de prix tient à ce que la farine de poisson demeure l'aliment privilégié à certaines phases de l'élevage animal (pour les porcs et les saumons par exemple). Le rapport de prix entre l'huile de poisson et les huiles d'oléagineux devrait également progresser compte tenu de la demande croissante d'acides gras oméga-3 contenus dans la première (graphique 8.2). Cette augmentation des rapports de prix s'accentuera pendant les années frappées par le phénomène *El Niño* (hypothèse retenue dans le modèle pour les années 2015 et 2020[3]), qui limitera encore davantage l'offre et contribuera au renchérissement des prix. Ce phénomène climatique réduit la production de farines et d'huiles de poisson dérivant des anchois et d'autres espèces vivant dans la région concernée.

Graphique 8.2. **Les rapports de prix entre les produits de la pêche et les produits oléagineux devraient augmenter**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864341

Les céréales secondaires et la farine de poisson sont deux ingrédients utilisés dans l'élevage des espèces aquacoles alimentées. Le rapport de prix entre les espèces aquacoles et ces deux importants produits d'alimentation animale est en repli depuis les années 90 au moins. Avant 2006, cette baisse tenait à la forte croissance de la productivité du secteur aquacole. Après cette date, elle s'explique également par la stabilisation des prix des produits d'alimentation animale à un niveau plus élevé. Cette évolution structurelle a écorné la rentabilité de toutes les activités d'élevage, et ce n'est que récemment que l'offre de viandes rouges a suffisamment fléchi pour inverser la tendance. La viande étant un produit de substitution direct du poisson, l'augmentation du ratio des prix de la viande devrait favoriser une évolution similaire des prix dans le secteur de l'aquaculture, tout au moins par rapport aux céréales secondaires. Le rapport du prix du poisson d'élevage à celui des farines de poisson se stabilisera progressivement au cours de la période examinée ici, et devrait renouer avec les niveaux enregistrés avant le phénomène *El Niño* de 2010 et la sécheresse de 2012.

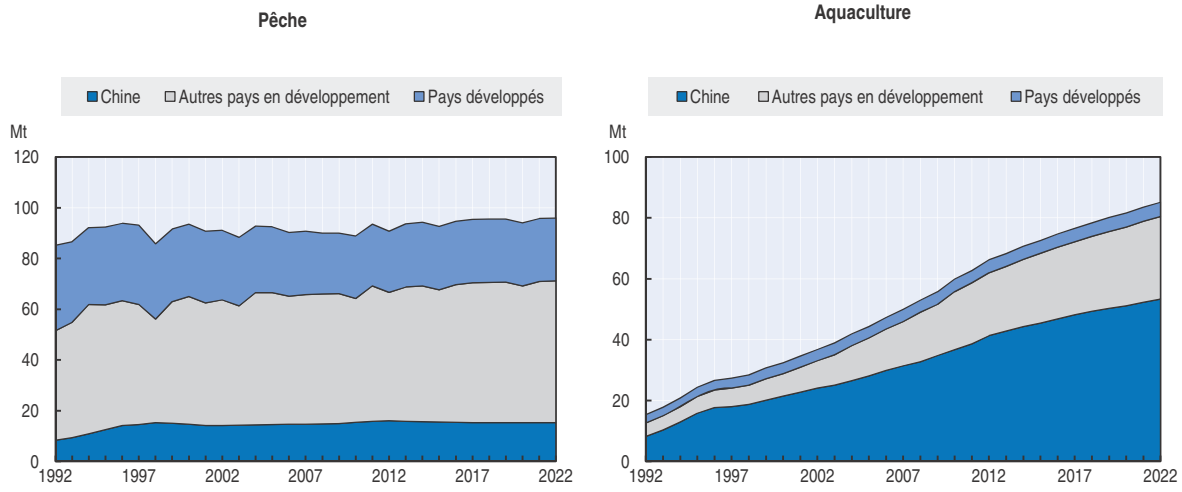
Le prix moyen des produits halieutiques destinés à la consommation humaine échangés continuera d'augmenter, et accusera une hausse de 30 % pendant la période de projection. Il progressera également en termes réels, tout en restant inférieur au niveau atteint au début des années 90. La volatilité des prix de certains produits pourrait être plus prononcée compte tenu des fluctuations de l'offre dérivant de l'évolution des quotas de pêche, de la production cyclique de certaines espèces et/ou des épizooties, et des variations de prix des produits d'alimentation animale. Au cours de la prochaine décennie, l'aquaculture représentera une part plus importante de l'offre totale de poisson et pourrait donc influencer sensiblement la formation des prix dans l'ensemble du secteur. Par ailleurs, le niveau élevé des prix des produits d'alimentation animale pourrait modifier la composition de la production aquacole au profit d'espèces dont l'alimentation coûte moins chère ou d'espèces non nourries.

Production

En considérant l'ensemble des hypothèses retenues dans les présentes *Perspectives*, et compte tenu de l'augmentation de la demande de poisson, la production mondiale de poisson devrait poursuivre sa progression durant la période de projection pour atteindre 181 Mt en 2022 (graphique 8.3), dont 161 Mt destinées à la consommation humaine. Cela représente une hausse de 18 % environ par rapport à la période de référence 2010-12, au rythme annuel de 1.2 %, chiffre qui marque un recul par rapport à celui de 2.1 % enregistré au cours de la décennie précédente. Malgré ce tassement du taux de croissance annuel, le volume total de la production de poisson devrait rester supérieur à celui des secteurs de la viande de bœuf, de porc ou de volaille.

Graphique 8.3. **Les pays en développement continueront de dominer la production de poisson**

Production halieutique et aquacole en équivalent poids vif



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864360

La production de la pêche de capture va légèrement progresser (5 %), passant d'environ 91 Mt à quelque 95 Mt durant la prochaine décennie. Cette hausse est associée à la reconstitution des stocks résultant de l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques. Elle tient également à d'autres facteurs, notamment l'augmentation de la production dans les

quelques pays qui ne sont pas assujettis à de rigoureux quotas de production et une meilleure exploitation de la production de poissons, notamment la réduction des rejets, pertes et déchets, imposée par les amendements à la législation ou stimulée par la hausse des prix sur le marché. En 2015 et 2020, la pêche de capture accusera une baisse de 3 %-4 % due au phénomène *El Niño*. L'essentiel de la production de capture viendra des pays asiatiques, dont la part de la production mondiale passera de 54 % à 55 % pendant la période couverte par ces *Perspectives*, celle des pays de l'OCDE étant censée reculer, passant de 29 % à 27 %.

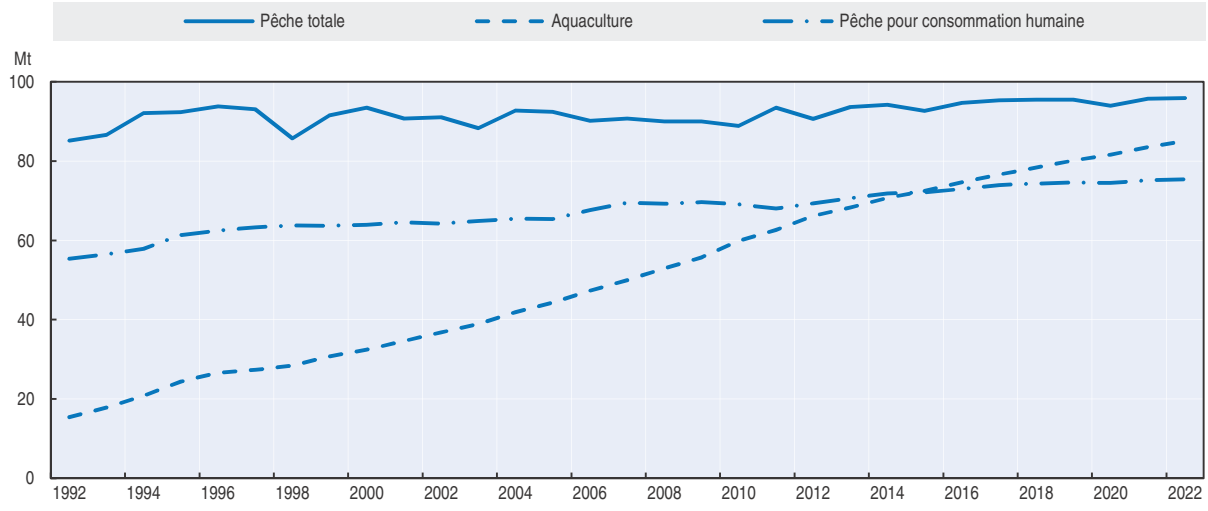
L'augmentation de la production de poisson viendra principalement de l'aquaculture, qui atteindra 85 Mt en 2022, en hausse de 35 % par rapport à la moyenne de la période 2010-12. Son taux de croissance annuelle moyen fléchira, passant de 5.9 % au cours de la décennie précédente à 2.4 % par la suite, essentiellement en raison de la rareté de l'eau, de la disponibilité insuffisante de sites de production optimaux et des coûts élevés de la farine de poisson, de l'huile de poisson et d'autres produits d'alimentation animale, 50 %[4] environ de l'aquaculture mondiale étant tributaire de l'offre d'intrants alimentaires extérieurs. L'aquaculture devrait néanmoins rester l'un des secteurs de production alimentaire les plus dynamiques.

La production aquacole passera de 41 % du volume total de production en 2010-12 à 47 % en 2022. S'agissant des poissons destinés à la consommation humaine,[5] l'aquaculture devrait passer le seuil de 50 % de la production totale d'ici à 2015, et ce pourcentage pourrait atteindre 53 % en 2022 (graphique 8.4). Les produits issus de l'aquaculture constitueront par ailleurs une part grandissante des échanges internationaux tout en continuant de jouer un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire étant donné la production substantielle, également obtenue grâce à l'élevage intégré, d'espèces d'eau douce de faible valeur essentiellement destinées à la consommation nationale. L'aquaculture devrait continuer de se développer sur tous les continents, aussi bien en termes de lieux de production que d'espèces, et élargir et diversifier la gamme et la forme des produits afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs. Cela dit, la répartition mondiale de la production aquacole demeurera déséquilibrée, la Chine occupant une place dominante avec une part qui devrait atteindre 63 % en 2022. L'encadré 8.1 s'appuie sur un autre scénario pour examiner l'incidence éventuelle d'une décélération de la croissance de la production aquacole chinoise. Les pays asiatiques, en particulier la Chine, l'Inde, le Vietnam et l'Indonésie, produiront 89 % du volume aquacole mondial, la part des pays de l'OCDE, Norvège et Chili en tête, s'établissant à 8 % seulement du total en 2022.

Les farines et huiles de poisson peuvent être fabriquées à partir de poissons entiers, en particulier les petites espèces téléostéennes dont l'anchois, ou de sous-produits résultant de la transformation du poisson comme les têtes, les queues, les arêtes et autres abats. Étant donné la demande croissante de poisson destiné à la consommation humaine et les mesures de gestion plus rigoureuses de la pêche d'anchois et d'autres espèces, la part de poisson sauvage utilisée dans la production de farines et d'huiles va progressivement diminuer pour atteindre 16 % environ à la fin de la période considérée. Ce pourcentage sera légèrement inférieur durant les années marquées, selon les projections, par le phénomène *El Niño* compte tenu de la diminution des prises d'anchois. En 2022, la production de farines et d'huiles devrait atteindre 7 Mt et 1.1 Mt respectivement, en hausse de 15 % et 10 % par rapport à la période de référence. S'agissant des farines, 95 % de cette augmentation sera obtenue à partir des sous-produits de poisson. Étant donné la demande soutenue et les prix élevés des farines de poissons, conjugués à la diminution des quantités de poissons entiers disponibles comme matière première et à l'augmentation du volume de produits de poisson à valeur ajoutée destinés à la consommation humaine, les déchets, souvent jetés

Graphique 8.4. **En 2015, l'aquaculture devient la première source pour la consommation humaine**

Production halieutique et aquacole en équivalent poids vif



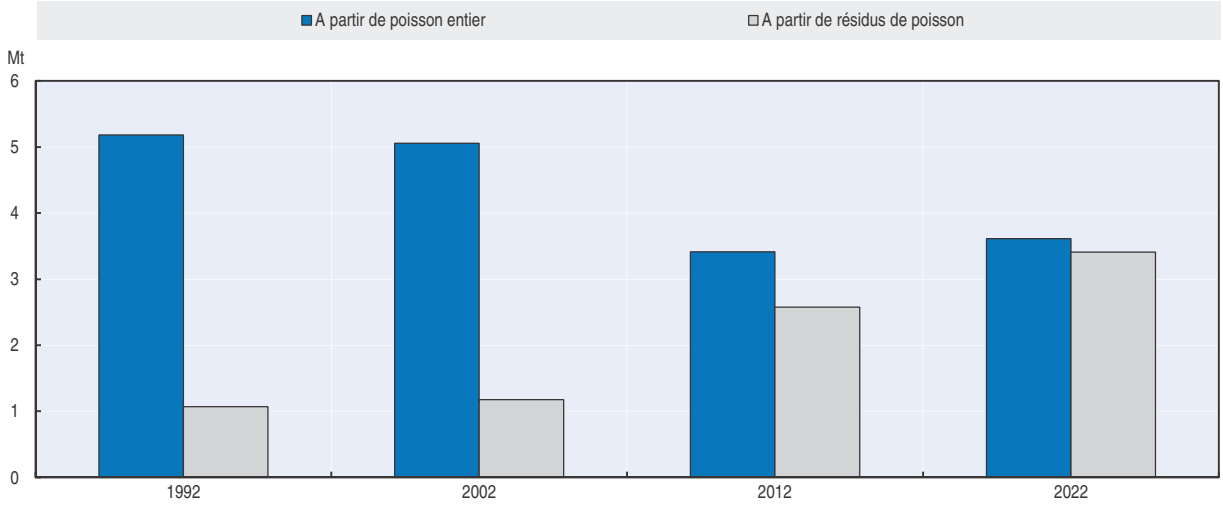
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864379

auparavant, seront davantage utilisés dans la fabrication des farines. La farine fabriquée à partir de sous-produits de poisson devrait représenter 49 % de la production mondiale en 2022 (graphique 8.5). Cette évolution peut influer sur la composition et la qualité des farines, entraînant une augmentation de leur teneur en éléments minéraux et une diminution de celle en protéines, ce qui risque de faire obstacle à leur développement dans la fabrication des produits d'alimentation animale. Cette question n'est toutefois pas prise en considération dans le scénario de référence des présentes *Perspectives*.

Graphique 8.5. **Une part croissante de la farine de poisson est fabriquée à partir de sous-produits de la pêche**

Production de farine de poisson, en poids produit



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864398

Consommation

Compte tenu du développement de la production de poisson et la hausse de la demande, ainsi que des circuits de distribution modernes, la consommation mondiale de poisson devrait continuer de progresser lentement au cours de la prochaine décennie pour atteindre 161 Mt environ en 2022, chiffre en hausse de 22 % par rapport à la période de référence 2010-12. La consommation par habitant passera de 18.9 kg, en moyenne en 2010-12 à 20.6 kg en 2022. Le taux de croissance annuel sera toutefois inférieur à celui de la décennie précédente, passant de 1.8 % en moyenne à 0.6 % environ. Ce recul sera plus prononcé dans la seconde moitié de la période de projection, lorsque le prix du poisson dépassera celui des viandes rouges.

La consommation par habitant devrait augmenter sur tous les continents, à l'exception de l'Afrique où la population progressera plus rapidement que l'offre. C'est l'Asie qui affichera les taux de croissance les plus élevés. Malgré l'amélioration de l'offre sur la plupart des marchés, la consommation de poisson augmentera de manière variable, en termes de volume et de variétés, selon les pays et à l'intérieur des pays. Cette *hétérogénéité* tient aux différents degrés de disponibilité du poisson et d'autres produits alimentaires selon les régions, dont la possibilité d'accéder aux ressources halieutiques dans les eaux voisines, et à l'interaction de divers facteurs socio-économiques et culturels qui influent sur la demande, notamment les coutumes alimentaires, les goûts, les niveaux de revenus, les saisons, les prix, les infrastructures et les services commerciaux.

De nombreux pays développés sont des marchés parvenus à maturité où la consommation de poisson affiche un niveau initial élevé ; c'est pourquoi elle y enregistrera une progression faible ou nulle (+4 % en 2022, en moyenne, par rapport à la période de référence). Cette croissance modérée tient, entre autres, à la décélération de la croissance démographique et aux évolutions alimentaires déjà amorcées. La consommation augmentera essentiellement dans les pays en développement, qui seront à l'origine de 91 % de sa progression totale. Ce résultat découlera de la combinaison de plusieurs facteurs influant sur la demande de protéines animales, notamment la hausse du niveau de vie, la croissance démographique, l'essor de l'urbanisation, l'appréciation croissante des qualités du poisson en tant qu'aliment sain et nutritif, et l'évolution technologique dans le domaine de la transformation, du conditionnement et de la distribution alimentaires. Les progrès en matière de conservation et de stockage revêtent une importance particulière dans la mesure où le poisson, denrée éminemment périssable, nécessite des techniques de traitement et de conservation particulières. Malgré sa croissance, la consommation annuelle de poisson par habitant dans les pays en développement demeurera considérablement inférieure à celle des régions plus développées (19.8 kg contre 24.2 kg), même si cet écart doit se resserrer au cours de la prochaine décennie. La consommation par habitant dans les pays de l'OCDE demeurera relativement stable mais augmentera dans les BRICS, où elle passera de 19.8 kg à 23.3 kg, essentiellement sous l'effet du développement considérable de la production aquacole nationale.

La consommation de farines et d'huiles de poisson sera limitée par la stabilité de la production, les marchés se caractérisant par la concurrence traditionnelle que se livrent l'aquaculture et l'élevage de bétail pour la farine de poisson, et celle entre l'aquaculture et les suppléments alimentaires directement destinés à la consommation humaine pour l'huile de poisson.

Échanges

Les produits halieutiques et aquacoles figurent et continueront de figurer parmi les produits alimentaires les plus échangés dans le monde. La demande soutenue, les politiques de libéralisation des échanges, la mondialisation des systèmes alimentaires, l'amélioration de la logistique et les innovations technologiques continueront de favoriser l'essor du commerce international dans ce secteur, quoique à un rythme plus lent que lors de la décennie écoulée. Environ 36 % de la production halieutique et aquacole totale, échanges intra-communautaires compris (31 % hors échanges intra-communautaires), devraient être exportés d'ici à 2022 sous la forme de divers produits destinés à l'alimentation humaine et animale, ce qui s'explique par l'ouverture et l'intégration croissantes du secteur au commerce international. La filière d'approvisionnement restera complexe, les produits franchissant parfois plusieurs fois les frontières nationales avant la consommation finale étant donné la délocalisation croissante des opérations de transformation vers des pays comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande et le Vietnam, où les salaires et les coûts de production comparativement moins élevés assurent un avantage compétitif.

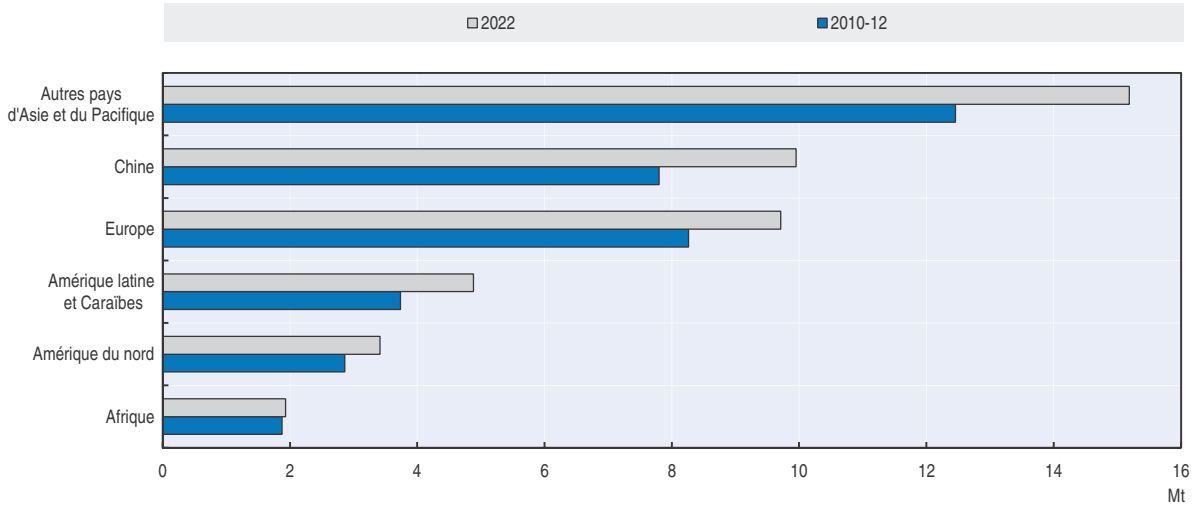
Les échanges de poisson destiné à la consommation humaine atteindront 45.1 Mt en équivalent poids vif, ce qui représente une progression de 22 % pendant la période de projection. Le taux de croissance annuel des exportations diminuera cependant, passant de 3.1 % durant la dernière décennie à 1.8 % au cours des dix prochaines années. Ce repli s'explique en partie par la hausse des prix, qui freine la progression de la consommation, l'augmentation des frais de transport et le ralentissement de l'expansion de la production aquacole. Le commerce du poisson frais et transformé fait intervenir un large éventail de produits et de participants. Il occupe une place variable selon les pays, et joue un rôle important dans bon nombre d'entre eux, en particulier dans les pays en développement, qui sont les principaux fournisseurs des marchés mondiaux et assureront 68 % des exportations de produits de la pêche destinés à la consommation humaine en 2022. La croissance des exportations sera essentiellement le fait des pays asiatiques, qui seront à l'origine de 61 % environ de la hausse de la production. D'ici à 2022, la part des pays asiatiques dans les exportations mondiales de produits halieutiques destinés à la consommation humaine devrait passer de 52 % à 54 % en conséquence de l'augmentation de l'investissement dans le secteur aquacole. La Chine affermira sa position de premier exportateur mondial de produits de la pêche (graphique 8.6) et représentera, en volume, plus de 22 % des échanges internationaux de poisson destiné à la consommation humaine à la fin de la période de projection.

La dépendance des pays développés vis-à-vis des importations de poissons comestibles pour satisfaire leurs besoins de consommation va se renforcer, le rapport des importations à la consommation totale de poisson passant de 64 % durant la période de référence à 69 % en 2022. Leur part des importations mondiales de poisson destiné à la consommation humaine reculera toutefois légèrement, passant de 54 % à 52 % au cours de la prochaine décennie. Pendant la même période, les importations de poissons comestibles des pays en développement augmenteront de 28 % ; elles seront constituées de poisson destiné à la consommation intérieure, surtout dans les pays émergents, et de poisson non transformé destiné aux industries de transformation et ensuite réexporté.

Les échanges de farine de poisson demeureront relativement stables pendant la période de projection, enregistrant une croissance limitée de 6 %. Le Pérou et le Chili

Graphique 8.6. **Le rôle central de la Chine et des autres pays asiatiques dans les exportations de poisson**

Exportations de poisson destiné à la consommation humaine en équivalent poids vif



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864417

resteront les deux principaux exportateurs, mais leur part conjointe des exportations totales reculera, passant de 55 % à 49 %. Les pays asiatiques en demeureront les principaux importateurs (66 % en 2022) en raison de leur production aquacole substantielle. La Chine à elle seule comptera pour 32 % des importations mondiales de farine de poisson, pourcentage néanmoins légèrement inférieur aux 34 % enregistrés en 2010-12. Les exportations d'huiles de poisson devraient reculer de 1 % durant la période considérée. Les pays européens en resteront les principaux importateurs, avec une part de 51 % des importations mondiales, dont 19 % seront absorbés par la Norvège en 2022, essentiellement pour alimenter son industrie du saumon.

Principales questions et incertitudes

Les projections à moyen terme analysées dans ce chapitre s'inscrivent dans un scénario reposant sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et à l'action publique. Il s'agit notamment de la conjoncture macro-économique, des règles régissant le commerce international et des droits de douane, de la fréquence et des retombées du phénomène *El Niño*, de l'absence de foyer anormal de maladie des poissons ayant des répercussions sur la production aquacole, des quotas de pêche, de l'évolution de la productivité à long terme et de l'absence de chocs imprévus sur le marché.

Plusieurs incertitudes subsistent. L'une des principales inconnues a trait aux conséquences des turbulences financières et de la récession économique actuelles sur certains marchés ; elles auront probablement des retombées plus sensibles sur la consommation et la commercialisation des espèces de poissons à valeur élevée. Les variations des prix du pétrole, de l'énergie et des produits alimentaires animaux, les taux de change, l'inflation, l'accès au crédit et les investissements subséquents peuvent avoir des incidences substantielles sur la compétitivité et les résultats des secteurs nationaux de la pêche. D'autres incertitudes concernent l'évolution future des politiques et du commerce de la pêche et des accords de pêche, qui pourraient déclencher une période de

plus forte volatilité des prix. Par la suite, l'instauration de réglementations plus rigoureuses en matière d'environnement, de sécurité des aliments, de traçabilité et de bien-être des animaux pourrait également influer sur les prix.

La vulnérabilité au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes pourrait aussi avoir une incidence majeure sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture, les catastrophes naturelles entraînant une chute notable de la production. À l'heure où des pressions socio-économiques s'exercent sur les ressources naturelles et les écosystèmes partout dans le monde, de nouvelles stratégies d'adaptation au changement climatique seront sans doute intégrées au processus d'amélioration de la gouvernance du secteur de la pêche. Il importera de préserver les écosystèmes aquatiques, de maintenir les stocks de poissons et de stimuler la productivité par le biais de l'innovation technologique, de l'investissement dans la R-D et de mesures de gestion de la pêche. Des efforts considérables sont déployés pour reconstituer les stocks halieutiques, une mission qui figure en place prioritaire à l'ordre du jour des politiques internationales.

La production aquacole est particulièrement vulnérable aux effets préjudiciables des maladies, de la pollution, et de la dégradation de l'environnement local. Ces dernières années, des épizooties ont frappé les élevages de poissons (on citera parmi les espèces touchées le saumon, la crevette et les bivalves) dans plusieurs pays asiatiques (notamment la Chine, l'Inde, la Thaïlande, le Vietnam), l'Amérique du Sud (Équateur, Chili), l'Europe (France, Espagne) et l'Afrique (Mozambique, Madagascar), qui ont entraîné une perte partielle, voire totale, de la production. Ces épizooties ternissent en outre l'image du secteur et de la qualité du poisson aux yeux des consommateurs.

La restructuration de la chaîne d'approvisionnement peut influer sur la localisation de la production et de la transformation et sur les courants d'échanges. Il est indispensable d'améliorer la gestion et le fonctionnement de l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire pour assurer la pérennité et la croissance ultérieure du secteur de la pêche. La mondialisation du secteur va s'accentuer ; les grandes chaînes de supermarchés et les gros détaillants joueront un rôle déterminant en ce qu'ils définiront les critères régissant les produits qu'ils achètent et, en un sens, contrôleront les circuits de distribution internationaux. L'industrie de la transformation ajoute davantage de valeur et devient plus intensive, concentrée sur le plan géographique, verticalement intégrée et liée aux chaînes d'approvisionnement mondiales. L'intégration des transformateurs et des producteurs se renforce pour améliorer la gamme de produits, obtenir des rendements supérieurs et satisfaire aux normes changeantes en matière de qualité et de sécurité dans les pays importateurs. L'externalisation des activités de transformation à l'échelon régional et mondial est appréciable, son ampleur variant selon les espèces, la catégorie de produits, le coût de la main-d'œuvre et les frais de transport. Le renchérissement des cours du pétrole et l'augmentation subséquente des coûts de transport, de même que la hausse des salaires dans certains pays, notamment en Asie, pourraient infléchir cette tendance et amener des modifications aux systèmes de distribution et de transformation et une augmentation des prix du poisson.

Le rôle futur de la pêche et de l'aquaculture dans la sécurité alimentaire mondiale est limité par tout un éventail de problèmes spécifiques, parmi lesquels on citera la médiocrité de la gouvernance, l'inefficacité des pratiques de gestion de la pêche, les différends relatifs à l'exploitation des ressources naturelles, les difficultés à prendre en compte les priorités et des droits des communautés de pêche artisanale, et les injustices associées à la

discrimination à l'égard des femmes et au travail des enfants. La croissance ultérieure du secteur aquacole sera fonction de nombreux facteurs, dont l'accessibilité aux sites et aux ressources en eau, aux techniques et à la finance ; la viabilité, la disponibilité et le prix des juvéniles (œufs, frai, progéniture, alevins, larves, etc.) et des produits d'alimentation animale, en quantité suffisante et de la qualité requise ; le recours aux antibiotiques ; l'évaluation des impacts environnementaux dont la pollution, les maladies des poissons, et les fugitifs ; les questions de sécurité alimentaire et de traçabilité ; et les lois et décisions des pouvoirs publics. À titre d'exemple, l'aquaculture a éprouvé, et continuera sans doute d'éprouver, davantage de difficultés à s'imposer comme secteur de croissance dans de nombreux pays développés en raison des restrictions réglementaires qu'ils appliquent en ce qui concerne les sites et les retombées environnementales (pollution, maladies des poissons, et fugitifs par exemple).

Le développement futur de l'aquaculture dépendra également des investissements auxquels le secteur procédera pour rehausser durablement sa productivité grâce aux avancées technologiques et à l'amélioration des pratiques de gestion. Les progrès dans les domaines de la génétique, de la reproduction et de la nutrition revêtent une importance particulière, et influeront de manière décisive sur la composition des aliments utilisés dans l'industrie aquacole. À l'heure actuelle, l'élevage des espèces aquacoles alimentées consomme environ 45 Mt d'aliments. Selon certaines estimations,[6] les aliments aquacoles constituent aujourd'hui 5 % de la production mondiale d'aliments pour animaux, et pourraient en représenter prochainement entre 8 % et 10 %. Devant la hausse des prix des farines et des huiles de poisson, les recherches se poursuivent pour trouver des produits de substitution et relever les rendements, et de nouvelles améliorations sont prévues. Ces dernières années, la proportion des farines et huiles de poisson dans les aliments composés a nettement fléchi tandis que leurs prix augmentaient sur les marchés internationaux. Dans un proche avenir, leur utilisation sera plus souvent stratégique et visera à stimuler la croissance à des phases particulières de la production (au stade de l'alevinage par exemple). Compte tenu de cette augmentation des prix et face à l'augmentation des tonnages d'aliments pour animaux, les fabricants s'efforceront de faire durer les stocks de farines et d'huiles de poissons disponibles en les remplaçant par d'autres ingrédients. Néanmoins, selon les produits de substitution utilisés, ces ingrédients pourraient influer sur les propriétés nutritionnelles et sur le goût des poissons d'élevage.

Il convient également de noter que, suite à une révision récente des interdictions frappant les aliments pour animaux, l'Union européenne va réintroduire, à compter du 1er juin 2013, les protéines animales transformées (PAT) issues de porcs et de volailles dans l'alimentation des animaux d'aquaculture. L'interdiction du recyclage des protéines au sein d'une même espèce demeure valide, et des règles rigoureuses de contrôle du recyclage et du cannibalisme au sein d'une même espèce doivent être mises en pratique. Autrement dit, une espèce de poissons ne peut être utilisée pour nourrir la même espèce dans le cadre de l'aquaculture. La réintroduction des PAT issues de non-ruminants dans l'alimentation des animaux d'aquaculture permettra à l'Union européenne de réduire sa dépendance à l'égard d'autres sources de protéines comme les farines de poisson pour l'alimentation aquacole. Compte tenu des prix élevés des farines de poisson, les PAT issues de ces sources pourraient constituer un ingrédient nettement moins cher. L'ampleur de cette pratique sera fonction de considérations biologiques et du degré d'acceptation des producteurs et des consommateurs. Pour évaluer l'incidence possible de cette nouvelle politique, une

analyse de scénario a été effectuée au moyen du modèle des produits de la pêche, les éventuelles retombées de cette modification de la réglementation n'étant pas prises en considération dans le scénario de référence des *Perspectives*.

La quantité de PAT que ces deux sources peuvent fournir dépasse de beaucoup la consommation totale de farines animales dans l'Union européenne. Néanmoins, pour les raisons signalées, ce scénario suppose un remplacement progressif et incomplet des farines animales par les PAT. On a pris pour hypothèse que l'utilisation minimale de farines de poisson ne diminuerait pas en deçà de 25 % de la consommation du scénario de référence, ce qui est le cas des trois dernières années du scénario. Les résultats indiquent que le prix mondial des farines de poisson chuterait de 9.7 % au cours des trois dernières années de la simulation. Comme l'huile de poisson en est un coproduit, son prix augmenterait de 1 %. La baisse du prix des farines permettrait d'augmenter la production aquacole mondiale de 0.4 % à l'horizon 2022, ce qui amènerait une réduction de 0.9 % des prix mondiaux des produits halieutiques échangés.

Encadré 8.1. **Effets possibles d'un ralentissement de la croissance de la production aquacole en Chine**

La Chine joue un rôle prépondérant sur le marché mondial de la pêche, puisqu'elle occupe de loin la première place sur le plan de la production, de l'exportation et de la transformation, et qu'elle est aussi l'un des principaux importateurs de poisson et de produits de la pêche. En particulier, elle a sensiblement accru sa production aquacole ces vingt dernières années et représente à l'heure actuelle plus de 60 % de la production aquacole mondiale (en excluant les plantes aquatiques). Si, par le passé, l'aquaculture chinoise s'est attachée à étendre les superficies d'élevage et à accroître la production, elle s'est plutôt concentrée dernièrement sur l'ajustement structurel des espèces d'élevage et l'amélioration de la qualité.

La croissance rapide de la production aquacole ces vingt dernières années va peut-être se ralentir, la limite des superficies adaptées à cette activité étant atteinte, en particulier pour les espèces d'eau douce. Des améliorations technologiques ont compensé la pénurie de nouvelles terres et continueront de le faire dans une certaine mesure à moyen terme. Les projections indiquent une augmentation moyenne de 2.4 % par an de la production aquacole chinoise, en recul par rapport à la croissance annuelle de 5.4 % enregistrée en 2003-12 et de 8.2 % en 1993-2002.

Un autre scénario a été établi à l'aide du modèle des produits de la pêche de la FAO sur la base d'une trajectoire de croissance réduite pour la plupart des espèces d'eau douce. Les espèces d'eau douce représentent à l'heure actuelle 60 % de la production aquacole totale de la Chine. Dans le modèle, elles ont été groupées en quatre grandes catégories d'espèces d'eau douce et d'eau saumâtre (eau des estuaires à faible teneur en sel). À côté des « carpes, barbeaux et autres cyprinidés » de loin le groupe le plus important, et des « tilapias et autres cichlidés », les crevettes constituent un cas particulier car elles sont produites à la fois en eau douce, saumâtre et salée. De toutes les espèces d'eau douce, ce sont elles qui présentent, de loin, la valeur par unité la plus élevée. Toutes les autres espèces figurent dans une catégorie résiduelle du modèle appelée « autres espèces d'eau douce ». Dans cet autre scénario de croissance ralentie, on s'attend à une hausse de la rente économique (et du prix) des terres adaptées à l'aquaculture, qui devrait favoriser la production des espèces à plus forte valeur par unité comme les crevettes. Sur cette base, on suppose que la production de crevettes se maintiendra au rythme prévu dans les projections de référence. Les espèces occupant la deuxième place en termes de valeur par unité (autres espèces d'eau douce) enregistreront une croissance inférieure de moitié à celle du scénario de référence, la croissance des tilapias ne représentera qu'un quart du taux de référence et la production de carpes n'augmentera pas.

Encadré 8.1. **Effets possibles d'un ralentissement de la croissance de la production aquacole en Chine** *(suite)*

Ces trajectoires de croissance ralentie aboutiront à un taux de croissance annuel moyen de 1.4 %. En conséquence, la production aquacole totale en 2022 sera inférieure de 10 % à celle des projections de référence, soit une baisse de 5.3 millions de tonnes (pv). Les retombées seront considérables sur les prix des produits de la pêche en Chine. Le prix versé aux producteurs de produits aquacoles s'accroîtra de 24 %, tandis que le prix de gros de l'ensemble des espèces (d'élevage ou sauvage) augmentera de 18.5 % et les prix à la consommation de 7 %. Cette hausse des prix entraînera une baisse de la consommation de 3.1 %, soit 2 millions de tonnes (pv). La différence entre l'évolution de la production et celle de la consommation se traduira par une baisse de 3.3 millions de tonnes de la balance commerciale. Le prix du poisson s'accroîtra alors de 13 % à l'échelle mondiale. Ce relèvement des prix mondiaux touchera dans une certaine mesure les producteurs et consommateurs de tous les autres pays (reste du monde), d'où un recul de la consommation de près de 2.3 millions de tonnes, un accroissement de la production aquacole dans le reste du monde de 0.85 million de tonnes et une croissance très limitée de la production halieutique mondiale, de 0.15 million de tonnes.

Cette situation n'aura pas d'effets directs sur le marché de la farine de poisson, en raison de deux caractéristiques du marché chinois. D'abord, la plus grande partie de la production de farine de poisson est obtenue dans ce pays à partir de déchets de poissons (89 % en 2022), de sorte que lorsque la production aquacole diminue, celle de déchets et de farine de poisson baisse automatiquement. Ensuite, les espèces qui enregistrent la plus forte réduction de croissance dans ce scénario consomment peu de farine de poisson. La réduction nette de la demande n'est donc pas très importante. Ces deux facteurs ont pour effet d'augmenter de 10 % les importations chinoises de farine de poisson dans le cadre de ce scénario ce qui, conjugué à la progression de la demande de farine de poisson due à l'augmentation de la production aquacole d'autres pays, entraîne une hausse de 8 % du prix mondial en 2022. Ce dernier résultat aurait été complètement différent si la production de carpe avait été maintenu au niveau de référence, et celle de crevettes au niveau de 2012.

Notes

1. Le terme « poisson et fruits de mer » ou simplement « poisson » englobe les poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, mais il ne comprend pas les mammifères et plantes aquatiques.
2. Pour la troisième fois, cette édition des *Perspectives* comprend un chapitre illustrant les principaux résultats du modèle dynamique d'équilibre partiel concernant les politiques de la pêche et de l'aquaculture. À l'heure actuelle, c'est un modèle autonome basé sur les hypothèses macroéconomiques et sur les prix des produits d'alimentation humaine et animale utilisés ou générés par le modèle Aglink-Cosimo relatif aux marchés agricoles. L'hypothèse de base est déterministe et suppose des conditions climatiques et de production normales, à l'exception des conséquences du phénomène El Niño qui devraient affecter certains pays d'Amérique latine en 2015 et 2020.
3. Dans le modèle des produits de la pêche, la production issue des pêches de capture est maintenue exogène pour la plupart des pays, car étroitement réglementée, mais elle est endogène et réagit aux prix pour d'autres pays non assujettis à des quotas, et endogène sans élasticité de prix pour les pays sud-américains touchés par *El Niño*. Ce phénomène climatique naturel se traduit par un réchauffement des eaux de surface dans l'Océan Pacifique et au large des côtes de l'Amérique du Sud qui fait généralement baisser les prises de poisson, notamment d'anchois (*Engraulis ringens*), espèce qui sert principalement à produire de la farine et de l'huile de poisson.
4. Tacon, A.G.J. ; Hasan, M.R. ; Metian, M. *Demand and supply of feed ingredients for farmed fish and crustaceans: trends and prospects*. FAO Document technique sur les pêches et l'aquaculture, n° 564. FAO, 2011. 87 pp.

5. Le poisson destiné à la consommation humaine/à l'alimentation recouvre la production totale de poisson à l'exclusion des usages non alimentaires, comme le poisson destiné à la fabrication de farines et d'huiles, le poisson destiné à l'alimentation des poissons d'élevage et du bétail, le poisson utilisé comme appât, etc.
6. Alltech : *www.alltech.com/home*.

Chapitre 9

Produits laitiers

Situation du marché

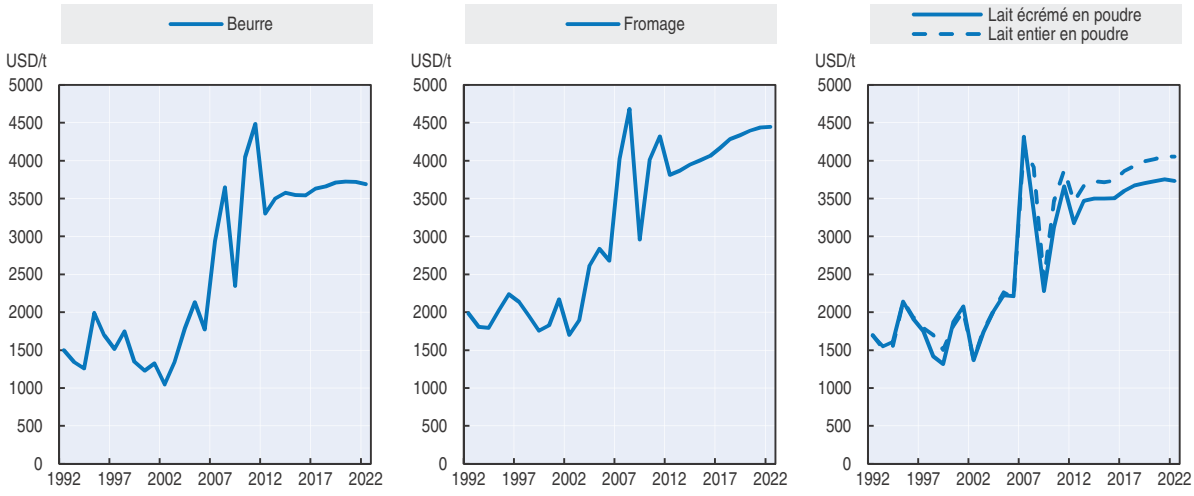
Tirés par une solide croissance de la demande d'importation émanant des pays en développement, les prix internationaux des produits laitiers ont fortement augmenté tout au long de l'année 2010 et jusqu'au début du premier semestre 2011, culminant à des niveaux proches de ceux observés lors de la flambée des prix des produits de base de 2007/08. Une forte rentabilité et d'excellentes conditions de pâturage en Océanie et dans certaines parties de l'Amérique du Sud ont suscité une réaction de l'offre qui a fait chuter les prix. Cette baisse des prix s'est poursuivie jusqu'au second semestre de 2012. Elle s'est accompagnée d'une expansion du volume des exportations. La demande continuant d'augmenter, surtout en Chine, les prix se sont stabilisés à des niveaux nettement supérieurs à ceux atteints lors de la précédente période de baisse de 2009. Les sécheresses de 2012 aux États-Unis et dans la Fédération de Russie ont fait monter les prix des céréales et conduit à un ralentissement de la croissance de la production laitière aux États-Unis et dans l'Union européenne ainsi qu'à une hausse des prix des produits laitiers. Le redressement des prix s'est intensifié au début de 2013, l'annonce de conditions météorologiques beaucoup plus sèches en Océanie ayant commencé à affecter les attentes du marché quant à la disponibilité des produits. La situation de l'offre est tendue à court terme, mais elle devrait s'améliorer à moyen terme dans des conditions météorologiques normales, ce qui devrait maintenir les prix à des niveaux moins élevés qu'en 2011.

Principaux éléments des projections

- La production mondiale de lait devrait dépasser, en 2022, de 168 Mt le niveau qu'elle atteignait pendant les années de référence (2010-12) et cet accroissement devrait être imputable pour l'essentiel (74 %) aux pays en développement. L'Inde est, à elle seule, à l'origine de 29 % du changement observé dans les approvisionnements mondiaux en lait. Le taux de croissance moyen des approvisionnements mondiaux pendant la période couverte par les projections est estimé à 1.8 %, en recul par rapport aux 2.3 % enregistrés au cours de la précédente décennie. Ce ralentissement s'explique par la pénurie croissante d'eau et de terres propices dans les pays en développement.
- La consommation de produits laitiers en équivalent lait doit augmenter, en moyenne, d'environ 2 % par an dans les pays en développement. L'expansion de la demande s'explique par le fort accroissement des revenus, l'essor démographique, la poursuite de l'occidentalisation des régimes alimentaires et l'élargissement de l'accès aux moyens de réfrigération. La consommation doit, par contre, augmenter en moyenne d'à peine 1 % par an dans les pays développés.
- Une remontée des prix internationaux des produits laitiers est amorcée – en termes nominaux, les prix devraient dans l'ensemble continuer de s'affermir pendant toute la période de projection, mais en termes réels, ils baisseront à partir de 2014, surtout dans le cas du beurre. D'après les perspectives établies, les prix réels seront, en moyenne, sensiblement plus élevés pendant la prochaine décennie qu'au cours des années 2003 à 2012.

- Une expansion générale des échanges de produits laitiers est attendue au cours des dix prochaines années. Parmi les principaux produits, les échanges de beurre, de fromage et de lait écrémé en poudre vont probablement augmenter en moyenne de 1.6 à 2.1 % par an. Cette progression des échanges sera essentiellement imputable à l'expansion des exportations des États-Unis, de l'Union européenne, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Argentine. Les présentes *Perspectives* prévoient une forte expansion des exportations américaines de beurre, de fromage, de lait écrémé en poudre et de lactosérum en poudre avec des accroissements de 54 %, 35 %, 63 % et 29 %, respectivement, par rapport à la période de référence (2010-12).

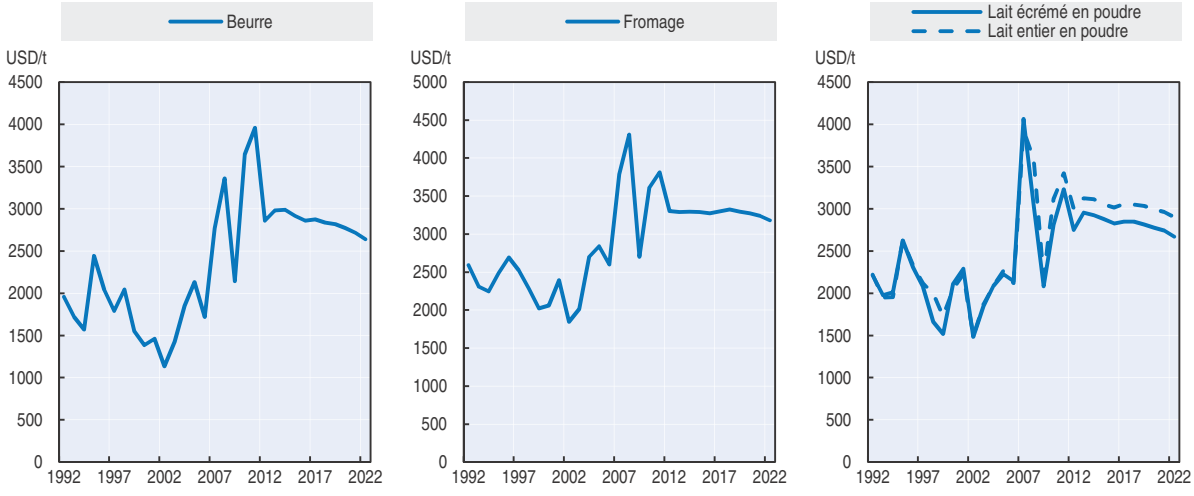
Graphique 9.1. **Prix mondiaux des produits laitiers en termes nominaux**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864436

Graphique 9.2. **Prix mondiaux des produits laitiers en termes réels (USD de 2005)**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864455

Tendances des marchés et perspectives

Prix

Une remontée des prix internationaux des produits laitiers est amorcée depuis la fin 2012, la sécheresse qui a sévi aux États-Unis et dans la Fédération de Russie ayant déclenché une forte hausse des prix des céréales tandis que la demande de produits laitiers continuait d'augmenter. Les prix devraient poursuivre leur évolution à la hausse en 2013 et 2014 du fait que la montée des cours des céréales et les conditions météorologiques beaucoup plus sèches en Océanie renforceront les pressions pesant sur la croissance de l'offre de produits laitiers (graphique 9.1).

À moyen terme, l'accroissement des revenus et la poursuite de l'occidentalisation des régimes alimentaires devraient continuer de favoriser une expansion de la demande émanant notamment d'Asie, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Les prix des céréales devraient baisser à moyen terme, en termes réels, par rapport aux niveaux élevés qu'ils ont atteints pendant la sécheresse de 2012/13, ce qui favorisera la poursuite de la croissance des approvisionnements mondiaux en produits laitiers tandis qu'un fléchissement du prix réel des huiles végétales exercera des pressions à la baisse sur le prix réel du beurre.

Ces tendances devraient, dans l'ensemble, se traduire par une légère hausse des prix réels des produits laitiers jusqu'en 2014 quand les prix amorceront un fléchissement qui se poursuivra pendant le reste de la période couverte par les *Perspectives*, surtout dans le cas du beurre (graphique 9.2). Les prix réels devraient être, en moyenne, plus élevés que pendant la précédente décennie.

Cette hausse des prix réels tient notamment à l'augmentation des coûts des céréales, des graines oléagineuses et de l'énergie, par rapport à la décennie écoulée, à laquelle doivent faire face les exportateurs de produits laitiers reposant sur les céréales, aux États-Unis et dans l'Union européenne. La production des exportateurs d'Océanie et d'Amérique du Sud fondée sur les pâturages, qui est moins coûteuse, ne permettra pas de satisfaire à la demande croissante émanant des pays en développement.

Les projections des prix présentées ici s'appuient, comme à l'accoutumée, sur des hypothèses de stabilité des conditions météorologiques et économiques et de l'action publique. Dans ces conditions « normales », les prix ne devraient pas dépasser les sommets atteints en 2007/08 ou en 2011 d'ici la fin de la période couverte par les *Perspectives*. Ils enregistreront en fait probablement des variations annuelles importantes par rapport à la tendance des projections.

Production

La production mondiale de lait doit augmenter, d'après les projections, de 168 Mt et cette augmentation doit être imputable pour l'essentiel (74 %) aux pays en développement. L'Inde est, à elle seule, à l'origine de 29 % du changement observé dans les approvisionnements mondiaux en lait. Le taux de croissance annuel des approvisionnements mondiaux doit toutefois passer de 2.3 % pendant la précédente décennie à 1.8 % sur la période couverte par les *Perspectives*. Ce ralentissement s'explique par la pénurie croissante d'eau et de terres propices dans les pays en développement. La croissance annuelle de la production laitière en Chine, le troisième producteur mondial de lait, doit par exemple tomber à 2 % pendant la période considérée contre 7 % durant la décennie écoulée.

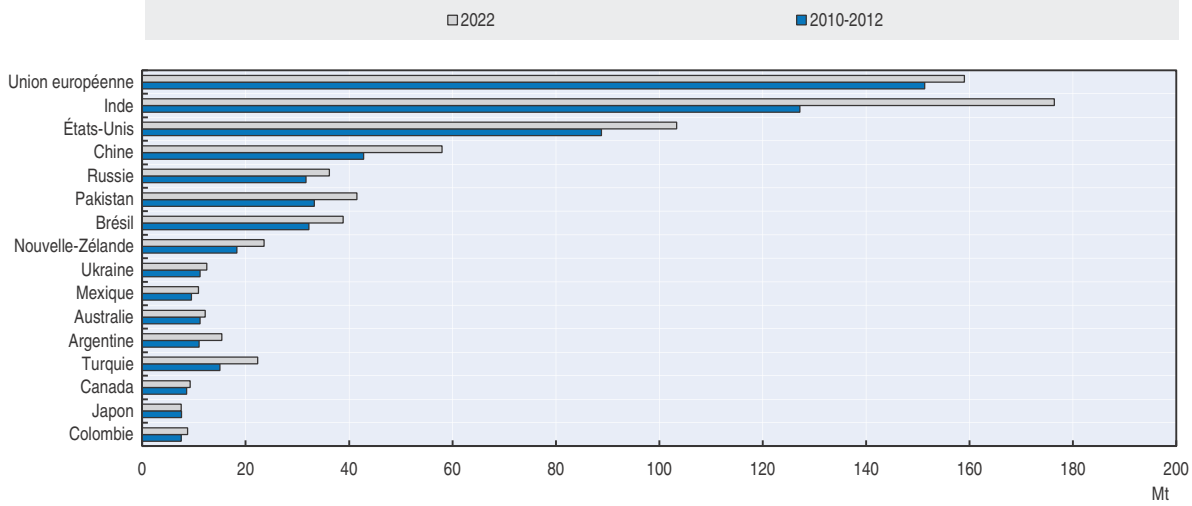
En revanche, le taux de croissance annuel moyen de la production laitière dans les pays développés doit, selon les projections, légèrement augmenter pour atteindre 1 % p.a. contre 0.8 % p.a. au cours de la précédente décennie sous l'effet de la forte amélioration des rendements proposée par les experts en Fédération de Russie et en Ukraine. Cette augmentation des rendements anticipée dans ces deux pays nécessitera une amélioration de 80 % du taux de croissance de la production de lait par vache par rapport à la décennie antérieure. Un tel gain de productivité semble très ambitieux, surtout par rapport à l'amélioration des rendements laitiers attendue dans la plupart des autres pays.

La production laitière est cependant appelée à augmenter plus de deux fois plus vite dans les pays en développement que dans les pays développés (2.5 % p.a. contre 1 % p.a.). Cela tient à plusieurs facteurs : le taux de croissance plus rapide de la demande dans les premiers pays (1.6 p.a. à 2.8 % p.a., suivant le produit), la nature périssable des produits laitiers frais et les obstacles à l'importation qui réduisent le volume des importations des pays en développement.

L'importance croissante des pays en développement sur les marchés laitiers mondiaux est illustrée par le fait que, selon les projections, la production indienne, qui inclut la production de lait de bufflesse, devrait dépasser celle de l'Union européenne en 2018 et l'écart continue de se creuser par la suite (graphique 9.3).

L'augmentation de la production de lait dans les pays les moins avancés restera dominée par l'expansion du cheptel laitier alors que dans la plupart des pays développés, celui-ci diminue sous l'effet essentiellement de l'intensification de la concurrence des cultures. Les gains de production laitière réalisés dans les pays développés sont presque totalement imputables à un accroissement de la production par vache, la Nouvelle-Zélande constituant une exception notable à cet égard. Les rendements laitiers restent très faibles dans les pays en développement, ce qui fait peser des pressions sur les terres disponibles. L'écart entre les rendements laitiers des pays développés et des pays en développement reste considérable.

Graphique 9.3. **Perspectives de la production laitière**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864474

Le taux d'expansion de la production laitière en Nouvelle-Zélande, le premier exportateur mondial de lait, devrait fortement diminuer par rapport à la décennie écoulée et tomber de 3.8 à 1.5 % par an sous l'effet combiné d'une hausse des taux de change, de l'augmentation des coûts et de facteurs environnementaux. La hausse des taux de change et des coûts se traduira par exemple, pendant la prochaine décennie, par une baisse moyenne du revenu marginal des producteurs laitiers néo-zélandais de 11.3 % par rapport à la période 2003-12*. Du fait des restrictions environnementales, la conversion à la production laitière de terres consacrées à l'élevage d'ovins et de bovins risque d'impliquer à l'avenir des frais d'aménagement de plus en plus élevés et elle sera en outre freinée par la nécessité de faire approuver les nouveaux systèmes d'irrigation par les collectivités locales.

La production laitière australienne devrait augmenter d'environ 1.0 % par an en moyenne au cours de la prochaine décennie grâce uniquement à l'amélioration des rendements résultant des gains constants de productivité. Le nombre de vaches diminue légèrement du fait qu'une baisse du revenu marginal (de 5.7 % par an) n'incite pas les producteurs à accroître leur cheptel malgré une amélioration de la disponibilité de l'eau par rapport à la décennie antérieure.

Parmi les principaux pays exportateurs, l'Argentine doit enregistrer, avec 2.7 % par an, le plus fort taux de croissance de la production laitière, imputable à hauteur de 1.7 % à une augmentation de la production par vache. Ces résultats anticipés reposent principalement sur un accroissement des recettes, des économies d'échelle et des investissements ainsi que sur des gains d'efficience au niveau de la gestion.

D'après les projections, la production laitière de l'Union européenne devrait faiblement augmenter au cours de la prochaine décennie (0.3 % par an) sous l'effet de la lenteur de la croissance de la demande intérieure et du niveau relativement élevé des coûts. Ce dernier facteur freine sa participation aux marchés à l'exportation en expansion rapide. Si la suppression des quotas laitiers en 2015 permettra aux pays qui, comme l'Irlande et l'Allemagne pâtissent actuellement du système, d'augmenter leur production, la plupart des autres États membres sont actuellement loin d'atteindre le niveau des quotas (encadré 9.1). Cette situation ne devrait pas notablement changer d'ici l'élimination des quotas. Une fois ceux-ci supprimés, la production augmentera, d'après les projections, de 0.8 % et 0.7 % en 2015 et 2016, respectivement, avant de tomber à un taux de croissance annuel de 0.3 %. Dans l'ensemble, les exploitants de l'Union européenne devraient voir leur revenu marginal diminuer d'environ 10 % par rapport à la dernière décennie, ce qui explique dans une large mesure la mollesse de la réaction de la production.

L'expansion du secteur laitier devrait se poursuivre aux États-Unis à un rythme voisin de celui observé pendant la dernière décennie (1.6 % au lieu de 1.8 % par an) grâce uniquement à l'amélioration des rendements laitiers qui reflète l'accroissement de la productivité. Les États-Unis sont, des cinq premiers pays exportateurs, celui qui enregistre la plus forte amélioration des rendements laitiers. La croissance régulière du secteur laitier américain tient principalement au fait que les exploitants n'anticipent aucune modification de leur revenu marginal moyen.

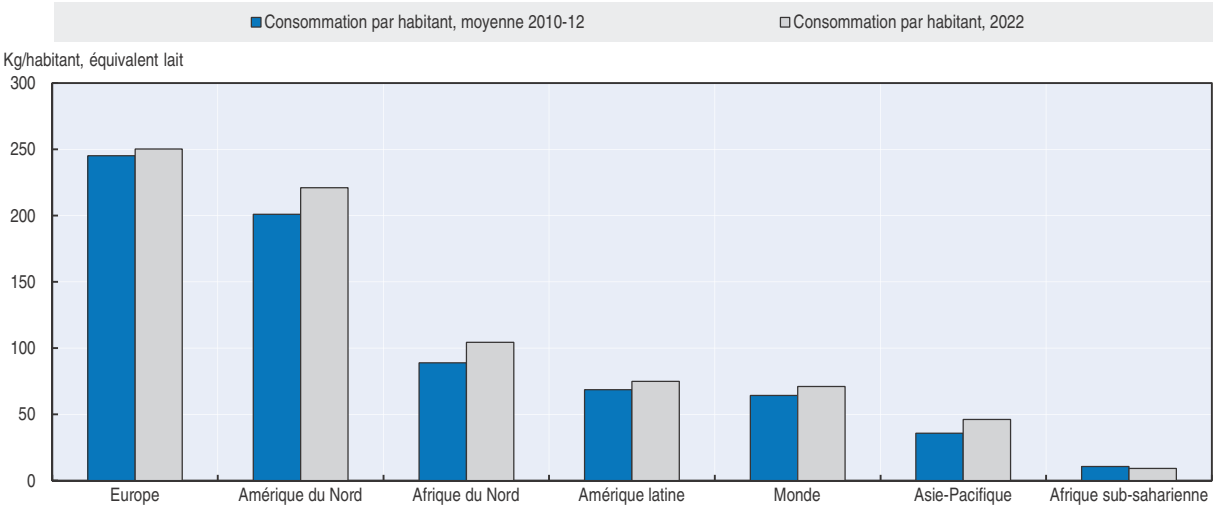
* L'indicateur du revenu marginal est défini ici comme le prix nominal du lait, ajusté pour tenir compte de toute aide liée à la production, divisé par le coût de la production.

Consommation

La consommation de produits laitiers doit augmenter de 1.6 % à 2.8 % par an dans les pays en développement pendant la période couverte par les *Perspectives*, la consommation de produits frais (la catégorie la plus importante) enregistrant la croissance la plus dynamique, avec un taux de 2.6 % p.a. L'expansion de la demande s'explique par une augmentation soutenue des revenus, l'essor démographique, la poursuite de l'occidentalisation des régimes alimentaires et l'élargissement de l'accès aux moyens de réfrigération.

La consommation doit, en revanche, augmenter en moyenne d'à peine 1 % par an dans les pays développés, d'après les projections. Ce faible taux de croissance s'explique principalement par la lenteur de l'accroissement des revenus et de la population et par une élasticité des revenus moindre que dans ceux en développement. Ce dernier facteur est une conséquence des niveaux actuellement assez élevés de la consommation par habitant (graphique 9.4). Dans le cas du Canada, où celle-ci diminue, le niveau relativement élevé des prix dû à la politique nationale de gestion de l'offre constitue un autre facteur important.

Graphique 9.4. **Consommation des principaux produits laitiers (en équivalent lait)**



Note : Les coefficients utilisés pour le calcul de la consommation en équivalent lait sont : Beurre 18.2, fromage 9.247, Poudre de lait écrémé 11.944, et le lait entier en poudre 8.37.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864493

Avec un taux de croissance attendu de 1.7 % par an, la consommation de fromage aux États-Unis représente une exception. Son niveau par habitant doit égaler celui de l'Union européenne en 2022. Cette augmentation prévue de la consommation tient essentiellement à l'utilisation croissante de fromage par l'industrie agroalimentaire et la restauration rapide aux États-Unis.

Mis à part le fromage, les pays en développement consomment la majeure partie des produits laitiers. C'est surtout vrai pour le lait entier en poudre pour lequel leur part dans la consommation atteint près de 90 %. Leur consommation est principalement tirée par la vigueur de la demande pour le lait reconstitué qui peut être utilisé pour satisfaire à la demande sous-jacente d'une grande variété de produits laitiers et reflète généralement

une pénurie de lait frais dans les pays tropicaux. La consommation de fromage continue, en revanche, d'être dominée par les pays développés, notamment les pays de l'Union européenne et les États-Unis, qui consomment plus de 75 % du volume total. Les *Perspectives* prévoient que la consommation de fromage suivra la même évolution que celle des autres produits laitiers et donc qu'elle augmentera plus vite dans les pays en développement, mais à partir d'un niveau beaucoup plus bas.

Après avoir diminué dans l'ensemble au cours de la dernière décennie, la consommation de lait écrémé en poudre doit augmenter dans les pays développés au cours de la période considérée, surtout aux États-Unis (2.1 % par an), en raison principalement du ralentissement attendu de la diminution du cheptel laitier et d'une plus grande utilisation du lait écrémé en poudre dans la fabrication de produits alimentaires. À 0.3 %, la croissance annuelle de la consommation de lait écrémé en poudre reste très faible dans l'Union européenne et inférieure à celle du beurre (0.6 %).

La croissance de la consommation de lait écrémé en poudre dans les pays en développement dépasse de beaucoup celle de la production, ce qui se traduit par une forte demande d'importations. Pour satisfaire à cette demande, les pays développés, essentiellement les pays membres de l'OCDE, doivent produire plus de beurre. Cet accroissement de la quantité de beurre disponible entraîne une augmentation de sa consommation en général, les prix réels du beurre baissant sous l'effet de la nécessité de désengorger le marché mondial. Une diminution du prix réel des huiles végétales à partir de 2014 renforcera aussi cette tension sur les prix car autrement ces huiles feraient baisser le taux de croissance de la consommation de beurre, par exemple sur le marché des matières grasses à tartiner.

La consommation de produits laitiers par habitant restant très faible en Asie par rapport à l'Europe et à l'Amérique du Nord, son accroissement potentiel est considérable puisque les revenus asiatiques continuent de progresser de 6 à 8 % par an.

Échanges

Une expansion générale des exportations de produits laitiers est attendue pendant la prochaine décennie. Parmi les principaux produits laitiers, le beurre, le fromage et le lait écrémé en poudre feront l'objet d'exportations qui augmenteront vraisemblablement d'environ 1.6 à 2.1 % par an. Cet accroissement des exportations sera pour l'essentiel assuré par les États-Unis, l'Union européenne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Argentine.

Les marchés à l'importation resteront éclatés, les cinq plus grands importateurs représentant moins de 50 % du commerce mondial de l'ensemble des principaux produits laitiers alors que les cinq plus gros exportateurs représentent plus de 75 % des exportations mondiales.

La demande d'importation de beurre a fléchi au cours de la dernière décennie du fait que l'accroissement de la demande émanant des pays en développement a été largement contrebalancé par une chute de la demande provenant de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et des États-Unis. Les présentes *Perspectives* prévoient la poursuite, à un rythme légèrement plus rapide, de l'expansion de la demande d'importation de beurre émanant des pays en développement, notamment du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et de Chine. La contraction de la demande d'importation provenant des pays développés doit, en revanche, sensiblement ralentir sous l'effet d'une amélioration relative de la croissance

de la consommation de beurre en Fédération de Russie. L'Égypte devrait supplanter cette dernière comme premier marché d'importation pour le beurre d'ici à 2022. Tout ceci se traduira par une expansion nette de la demande mondiale d'importation de beurre au cours de la prochaine décennie. La demande d'importation de beurre émanant des pays en développement doit toutefois rester bien inférieure à celle observée pour les autres produits laitiers.

La Nouvelle-Zélande doit rester le premier exportateur mondial de beurre avec une part de marché d'environ 49.1 % en 2022, contre 50 % pendant les années 2010 à 2012. La part de l'Union européenne dans les exportations de beurre doit se maintenir aux alentours de 16 % alors que celle des États-Unis doit passer de 6.5 % sur la période 2010-12 à environ 8.5 % en 2022.

Dans le cas du fromage, la demande d'importation doit continuer de progresser de plus de 2 % par an sous l'effet notamment de l'utilisation croissante du fromage par l'industrie agroalimentaire et la restauration rapide (pizzas, hamburgers, par exemple) et de l'expansion des chaînes de ce type de restauration.

La Fédération de Russie et le Japon resteront, respectivement, les premier et deuxième marchés d'importation pour le fromage, mais c'est en Chine et en Égypte que se trouveront les marchés en plus forte expansion. L'Union européenne continuera de dominer les exportations de fromage tandis que les États-Unis et la Nouvelle-Zélande doivent voir leur part du marché augmenter.

Avec un taux de croissance annuel de 1.1 %, les importations de lait entier en poudre sont celles qui progresseront le plus lentement, les consommateurs optant de plus en plus pour le lait écrémé en poudre, moins onéreux. À titre de comparaison, les importations de celui-ci augmenteront de 2.1 % par an, selon les projections.

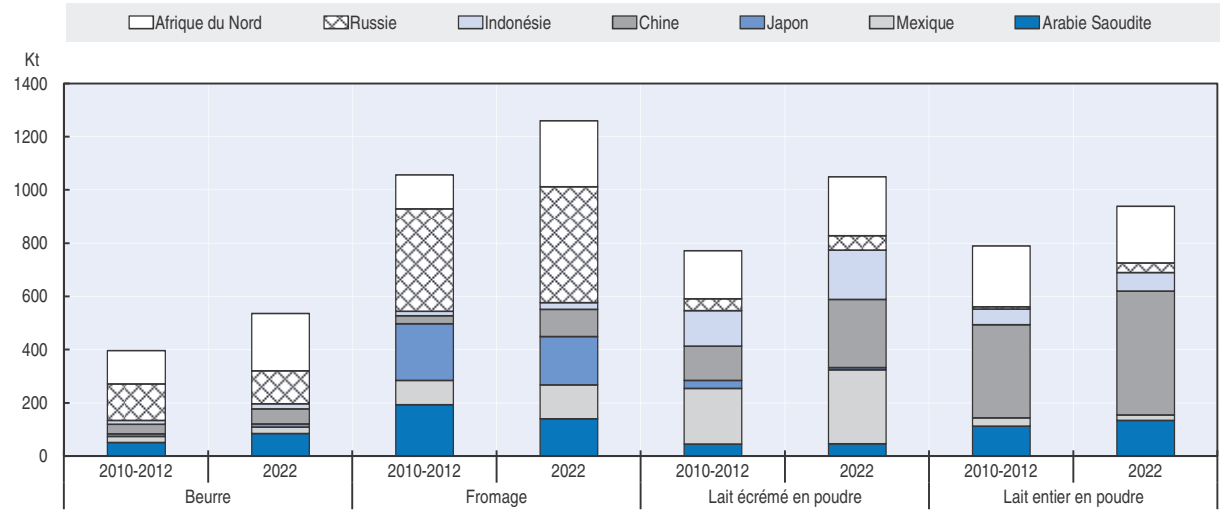
La Chine restera le premier importateur de lait entier en poudre, mais la croissance de ces importations devrait ralentir sous l'effet de l'accroissement de l'offre de lait frais et du ralentissement de la progression des revenus des consommateurs. La demande de lait entier en poudre ne devrait pas beaucoup augmenter en Afrique du Nord et en Amérique latine, les deux autres grands marchés d'importation de ce type de lait, du fait d'un ralentissement relatif de la croissance des revenus, surtout par rapport à la Chine, et du prix élevé du lait entier en poudre par rapport à la version écrémée.

La Nouvelle-Zélande devrait dominer plus encore les exportations de lait entier en poudre puisqu'elle devrait les assurer à hauteur d'environ 56 % en 2022. L'Argentine, le troisième exportateur mondial de ce type de lait, verra aussi sa part de marché augmenter et atteindre 10 % contre 8.7 % pendant la période de référence (2010-12). L'Union européenne devrait, par contre, perdre des parts de marché, ses exportations de lait entier en poudre devant stagner du fait, en partie, qu'elle privilégiera plutôt celles de lait écrémé en poudre, de caséine et de fromage. Cela reflète en partie la capacité des exportateurs de l'Union européenne de tirer parti de leurs grands marchés de matières grasses domestiques. L'Union européenne est dans l'ensemble géographiquement plus proche des principaux marchés d'importation du lait écrémé en poudre et du fromage de sorte que les frais de transport seront un des facteurs de cette réorientation des exportations.

Ce sont principalement les pays asiatiques, surtout la Chine et l'Indonésie, qui seront à l'origine de l'expansion de la demande d'importations de lait écrémé en poudre au cours de la prochaine décennie. Celui-ci est notamment destiné, en Chine, aux formules de lait infantile. En décembre 2012, les autorités chinoises ont annoncé qu'elles ramenaient

unilatéralement de 15 à 5 % les droits de douane perçus sur les préparations pour nourrissons et le lait écrémé en poudre entrant dans les formules de lait infantile. Cela devrait favoriser le maintien d'une forte croissance de la demande chinoise de lait écrémé en poudre au cours de la période couverte par les *Perspectives*. Le Mexique restera cependant le premier importateur de lait écrémé en poudre avec l'appui du programme social national visant à améliorer le régime alimentaire des pauvres grâce à la consommation de lait en poudre (graphique 9.5).

Graphique 9.5. **Principaux importateurs de produits laitiers**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

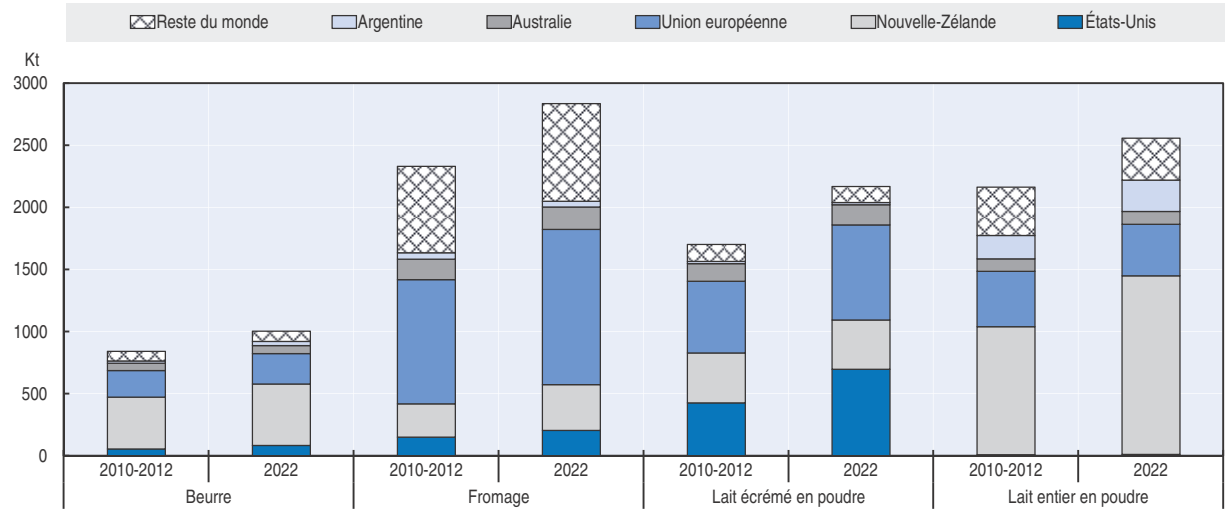
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864512

La demande chinoise d'importations de poudre de lactosérum, qui peut constituer un apport de protéine moins onéreux que les poudres de lait dans certaines applications, doit rester forte et augmenter au rythme de 4.4 % par an sur la période couverte par les projections.

Les États-Unis et l'Union européenne doivent renforcer leurs positions respectives de premier et deuxième exportateurs de lait écrémé en poudre. Les exportations néo-zélandaises de ce type de lait doivent stagner, d'après les projections, celles de lait entier en poudre et de fromage devant être davantage privilégiées. Les exportations de lait écrémé en poudre seront aussi limitées par le fait que celui-ci continuera d'être utilisé en grande quantité pour la production de caséine dont la demande augmente régulièrement aux États-Unis.

Parmi les principaux exportateurs, les États-Unis seront les seuls à voir leur part de marché augmenter pour toutes les catégories de produits laitiers qu'ils exportent (graphique 9.6). Les exportations américaines de beurre, de fromage, de lait écrémé en poudre et de poudre de lactosérum augmenteront, respectivement de 54 %, 35 %, 63 % et 29 % par rapport à la période de référence. Cela tient notamment à l'hypothèse retenue d'une évolution favorable du taux de change réel des États-Unis par rapport à la Nouvelle-Zélande, à l'Union européenne et à l'Australie et par rapport à la période de référence (2010-12). Les États-Unis importeront moins de beurre et de fromage, mais ils resteront le premier importateur de caséine. La consommation de caséine, une protéine du lait, continue d'augmenter sous l'effet d'un accroissement de la demande émanant de l'industrie alimentaire qui l'apprécie pour ses propriétés fonctionnelles.

Graphique 9.6. **Principaux exportateurs de produits laitiers**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864531

Encadré 9.1. **Répercussions de la suppression des quotas laitiers de l'UE sur la production de lait**

En novembre 2008, l'Union européenne (UE) a décidé d'abandonner progressivement son régime de quotas laitiers, en vue d'y mettre un terme le 1er avril 2015. Instaurés en 1984, ces quotas avaient à l'origine pour objet de contenir l'excédent de production imputable à la sur-réaction des producteurs au niveau élevé des prix de soutien. L'abandon progressif de ce système devrait permettre aux éleveurs de mieux répondre aux signaux du marché, et entraîner une restructuration porteuse de gains d'efficacité.

La décision de supprimer les quotas laitiers a fait suite à une forte réduction des prix de soutien du beurre et du lait écrémé en poudre au cours de la période 2004-08, et à l'instauration de limitations des achats d'intervention effectués quand les prix descendent en dessous des « niveaux de soutien ». Ces changements ont été progressivement mis en place dans le cadre de la réforme de la PAC lancée en 2003, qui prévoyait un passage généralisé du soutien des prix aux paiements directs aux agriculteurs. En 2008, consécutivement à ces modifications et à une embellie sur les marchés mondiaux des produits laitiers, les prix du lait dans l'UE s'étaient rapprochés des prix mondiaux. Cette évolution de l'action publique et des marchés a joué un rôle important dans la décision de supprimer les quotas.

Pour faciliter la transition, décision a été prise d'accroître les quotas d'1 % par an à compter du 1er avril 2009, la dernière augmentation étant prévue pour le 1er avril 2013. Compte tenu de l'importance de la production laitière de l'UE par rapport aux échanges mondiaux, il est particulièrement intéressant de se demander comment la fin des quotas laitiers en 2015 va se répercuter sur la production réelle et sur les échanges.

L'évolution de la production depuis 2008 laisse penser que ces répercussions seront sans doute minimes. La production laitière globale de l'UE s'est toujours établie en deçà du quota (Commission européenne, décembre 2012[1]). Par exemple, d'après les notifications, elle a été de 6 % et 4.7 % inférieure au quota pour les années contingentaires 2010/2011 et 2011/2012, respectivement. Ces chiffres fluctuent au niveau des États membres : quelques-uns ont une production égale ou supérieure à leur plafond, alors que la plupart se situent en dessous.

Encadré 9.1. **Répercussions de la suppression des quotas laitiers de l'UE sur la production de lait** *(suite)*

Le prix des quotas laitiers est lui aussi un indicateur des répercussions potentielles sur la production, tout du moins à court terme. Si la production était fortement limitée, les prix actuels des quotas devraient être élevés. Pourtant, dans la grande majorité des États membres, on constate que le prix des quotas laitiers est soit très bas soit nul (Commission européenne, 2012).

Alors qu'avec la fin des quotas, il est vraisemblable que la production augmente dans les pays opérant actuellement à des niveaux proches de ceux des quotas ou au-delà, l'effet global sur la production de l'Union européenne devrait être faible : toute baisse de prix devrait apporter une baisse de production parmi le plus grand nombre d'états membres dont les producteurs opèrent actuellement bien en dessous du quota. Par conséquent, il semble que le risque d'un choc significatif sur les marchés mondiaux des produits laitiers du fait de la suppression des quotas laitiers de l'UE soit minime.

1. Évolution de la situation du marché et des conditions relatives à la suppression progressive du système de quotas laitiers – deuxième rapport sur l'« atterrissage en douceur », Commission européenne, décembre 2012.

Risques et incertitudes

Les perspectives d'évolution envisagées ici pour les prix internationaux des produits laitiers reposent sur l'hypothèse du maintien d'une forte croissance des revenus dans les pays en développement, notamment au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Est et en Chine. Le moindre ralentissement de l'activité économique dans l'une quelconque de ces régions pourrait provoquer une baisse sensible des prix des produits laitiers.

Comme nous l'avons constaté ces dernières années, des événements météorologiques inhabituels peuvent fortement affecter les marchés des produits laitiers par le biais de leur effet sur les céréales fourragères ou les conditions de pâturage. Les présentes *Perspectives* reposent sur l'hypothèse de conditions météorologiques normales à partir de 2013, mais les modèles climatiques prédisant de plus en plus un accroissement de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la probabilité de conditions anormales risque d'augmenter.

Les droits de douane appliqués dans les pays en développement sont souvent inférieurs aux niveaux consolidés de l'OMC et peuvent donc être rapidement modifiés. Dans le cadre du dernier cycle de négociations internationales, plusieurs grands pays importateurs de produits laitiers d'Asie et d'Afrique du Nord ont abaissé leurs droits de douane, quand les prix ont augmenté en 2007 et 2008, puis ils les ont à nouveau relevés, quand les prix ont chuté en 2009. Ce comportement, qui a contribué à accentuer les fluctuations des prix, pourrait être à nouveau observé pendant la période couverte par les *Perspectives*.

Le système des quotas laitiers de l'Union européenne doit prendre fin en 2015. Les *Perspectives* prévoient une transition en douceur du fait que la production effective doit rester bien en deçà des niveaux des quotas de l'UE, d'après les projections. L'industrie laitière de l'UE pourrait devenir plus concurrentielle et davantage tournée vers l'exportation si elle était restructurée plus rapidement qu'il n'est envisagé dans l'hypothèse de base.

Les mesures de soutien des prix en faveur des producteurs laitiers américains sont actuellement réexaminées dans le cadre du projet de loi sur l'agriculture (Farm Bill) (encadré 9.2). Les réformes suggérées pourraient se traduire par un certain « recouplage » des mesures de soutien pouvant avoir pour effet d'augmenter la production et les exportations américaines.

La demande et les possibilités d'exportation de produits laitiers pourraient aussi être affectées par les divers accords de libre-échange et accords commerciaux régionaux qui sont en train d'être négociés. Les négociations de l'Accord de partenariat transpacifique, en particulier, doivent prendre fin au cours des prochaines années et aboutir à la création d'une zone de libre-échange pour les produits laitiers incluant l'Amérique du Nord, l'Océanie, le Viet Nam, la Malaisie, le Chili, Singapour, Brunei Darussalam et le Pérou. Cet accord devrait stimuler la demande internationale et les exportations de produits laitiers.

Encadré 9.2. **Mesures proposées pour protéger les marges des producteurs laitiers américains**

Depuis plusieurs années, les producteurs laitiers des États-Unis affirment que le régime de soutien fondé uniquement sur les prix ne suffit pas pour les protéger des effets de la forte hausse des coûts de l'alimentation animale démarrée en 2006. Pour remédier à cette situation, la Fédération nationale des producteurs laitiers (NMPF) a proposé en 2010 de remplacer les programmes existants de soutien des prix des produits laitiers par des mesures axées sur la protection des marges[1], sous réserve de la mise en place d'un dispositif de dissuasion à la production. La participation au programme de protection des marges serait facultative et financée en partie par les agriculteurs. Ces idées ont été reprises dans le projet de loi sur l'agriculture (Farm Bill) pour 2012, qui sera examiné par le 112ème Congrès des États-Unis en 2013[2].

Le programme de protection des marges de la production laitière (DPMPP) proposé inclut deux volets : un régime de base (Basic Margin Protection) et un régime complémentaire (Supplemental Margin Protection Plan). Les paiements versés dans le cadre du régime de base seraient intégralement subventionnés par l'État, mais une partie des frais d'administration serait à la charge des éleveurs. En règle générale, il est prévu que ce régime garantisse aux agriculteurs qui y adhèrent une marge d'exploitation cible sur 80 % de leur production de référence, déterminée à partir de leur production des années antérieures. Si le coût de l'alimentation animale venait à dépasser le prix du lait, une marge fixe serait appliquée. Le régime complémentaire offrirait, quant à lui, des niveaux de garantie progressifs allant au-delà de ceux du régime de base. Il s'appliquerait à 25 à 90 % de la production effective. Pour en bénéficier, les agriculteurs, préalablement inscrits au régime de base, devraient cotiser à un taux croissant au fur et à mesure que la protection de la marge et/ou que la couverture de la production augmentent. Le niveau exact de la subvention publique serait fonction du montant des primes versées par les agriculteurs dans l'année.

Les participants au programme BMP ou au programme SMP devraient également adhérer au Programme de stabilisation du marché des produits laitiers (DMSP). Ce dernier vise à réduire les revenus commerciaux de la production lorsqu'elle dépasse un seuil déterminé alors que la marge d'exploitation tombe en dessous des niveaux réglementaires. Une fois déclenché, le programme est censé se poursuivre jusqu'à ce que ce que la marge repasse au-dessus du niveau prévu ou jusqu'à ce que les prix du cheddar ou de la poudre de lait écrémé sur le marché intérieur par rapport aux prix mondiaux dépassent certains seuils.

Encadré 9.2. **Mesures proposées pour protéger les marges des producteurs laitiers américains** *(suite)*

Selon les estimations du « Congressional Budget Office » concernant les incidences budgétaires de l'abandon du soutien des prix au profit de la protection des marges, l'application de ces nouvelles mesures pourrait entraîner une réduction des coûts. Cela dépendrait toutefois largement du niveau de participation des éleveurs. Les répercussions sur le marché sont moins évidentes, un système de protection des marges étant potentiellement à même de garantir la rentabilité et de favoriser un accroissement de la production. D'après les premières études réalisées à partir des niveaux de protection des marges suggérés par les auteurs de la proposition, les répercussions sur le marché devraient, en moyenne, être faibles mais pourraient s'avérer plus importantes lorsque les marges sont réduites (FAPRI, 2012)[3].

1. On entend ici par marge la différence entre le prix du lait et le coût de l'alimentation animale.
2. Certains détails des dispositifs, dont il n'est pas tenu compte dans le présent encadré, sont différents de ceux initialement proposés par la Fédération nationale des producteurs laitiers.
3. Scott Brown, « The effects of modified Dairy Security Act of 2011 on dairy markets », FAPRI, avril 2012.

Chapitre 10

Coton

Situation du marché

En 2012, les cours mondiaux du coton ont été influencés par des forces antagonistes, à savoir une hausse de la demande mondiale faisant suite à deux années de déclin et des niveaux de stocks élevés créant des incertitudes quant aux perspectives d'avenir. Les prix élevés des céréales et des oléagineux ont contribué à soutenir les prix du coton, lesquels ont néanmoins été en deçà de leur niveau de l'année précédente pendant la quasi-totalité de la campagne de commercialisation. Les stocks mondiaux de coton ont augmenté pour la troisième année consécutive, même si cette hausse est à mettre en grande partie sur le compte du renforcement des stocks publics de coton de la Chine. Tandis que la consommation a continué de décliner en Chine – pourtant première consommatrice industrielle mondiale de coton – celle-ci a augmenté dans un certain nombre de pays, les exportations chinoises de fil de coton ayant enregistré une forte hausse. Les prévisions penchent largement en faveur d'un repli de la production mondiale pour l'année à venir, de premiers rapports indiquant que les États-Unis prévoient de consacrer une surface agricole de 4 Mha à la production de coton, soit une baisse de 19 %. En Chine, les surfaces allouées au coton devraient également afficher un recul, malgré un prix de soutien relativement élevé.

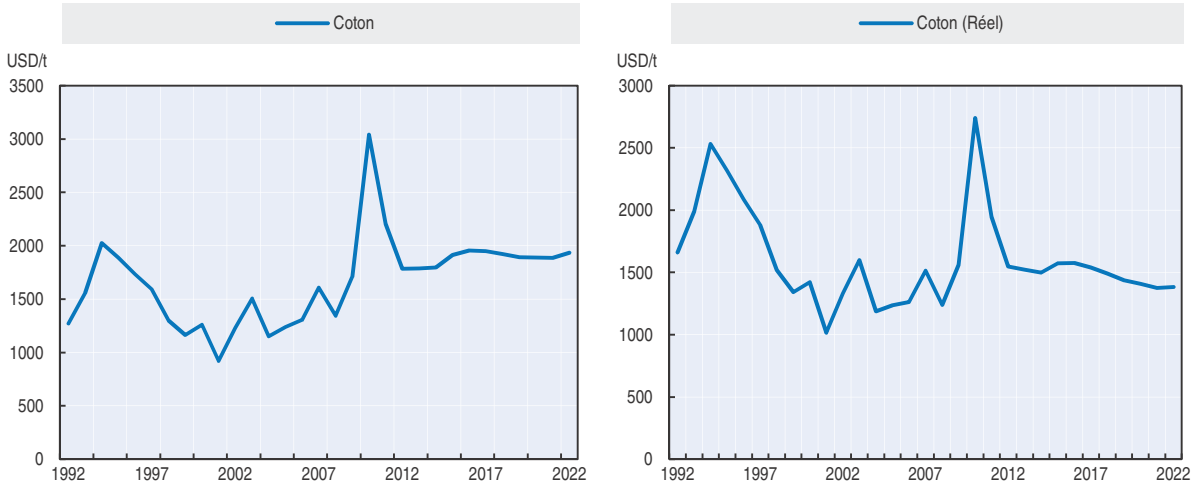
Principaux éléments des projections

Au cours de la prochaine décennie, la consommation mondiale de coton devrait connaître une croissance légèrement inférieure à la moyenne à long terme de 1.9 %. En 2007, la consommation mondiale avait atteint un niveau record de 26.7 Mt avant d'être suivie par des baisses notables au cours de la période 2008-11. La reprise étant particulièrement lente, ce pic ne devrait pas être dépassé avant 2022 environ. En outre, environ 70 % de la hausse de la consommation prévue par rapport à la période de référence provient de l'industrie textile indienne.

- La production mondiale de coton devrait progresser un peu plus lentement que la consommation en raison de l'accumulation d'importants stocks mondiaux entre 2010 et 2012. La surface cultivable mondiale consacrée au coton augmentera pendant toute la période de projections, tout en restant en deçà des niveaux record récemment enregistrés en 2004 et en 2011. Si les rendements mondiaux augmentent d'une manière générale, leur moyenne progresse très lentement, en raison du déplacement de la production mondiale vers des pays aux rendements relativement bas.
- D'après les projections, les échanges mondiaux de coton devraient connaître un déclin, les exportations accusant notamment une baisse de 3.2 % en 2022 par rapport à la période de référence. À l'origine d'environ un tiers du commerce mondial, les États-Unis maintiendront leur position de principal exportateur, tandis que les PMA d'Afrique subsaharienne remplaceront l'Inde à la seconde place.
- La Chine conservera sa place de plus grand importateur mondial de coton tout au long de la période de projections mais réduira d'ici 2022 sa part des échanges mondiaux de moitié environ par rapport aux 41 % enregistrés au cours de la période de référence, tandis que le Bangladesh et le Viêt Nam doubleront presque leurs parts respectives.

Graphique 10.1. **Les prix du coton atteignent un niveau record entre 2000-09 et 2013-22**

Évolution des prix mondiaux du coton en termes nominaux (à gauche) et en termes réels (à droite) à l'horizon 2022[a]



Note : Indice A Cotlook Ltd : [a]) Les prix du coton en termes réels sont les prix mondiaux nominaux déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2005 = 1).
Sources : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864550

Tendances des marchés et perspectives

Prix

En 2012, l'indice A de référence mesurant les prix du coton livré dans les ports asiatiques devait s'établir en moyenne au-dessous de son niveau de 2011 (2 204 USD/t) malgré une reprise à mi-saison (graphique 10.1). Les marchés mondiaux du coton continuent de ressentir les effets de la hausse brutale de 2010, et les comparaisons de prix en glissement annuel restent affectées par des cours relativement élevés en 2011. Après une hausse de 78 % en 2010, l'indice A a chuté de 28 % en 2011 et devrait perdre 19 % supplémentaires en 2012. Les prix devraient rester relativement stables au cours de la période de projections, pour augmenter d'une manière générale jusqu'en 2022 tout en restant inférieurs chaque année à 2 000 USD/t.

En Chine, la politique de soutien visant à garantir un prix de 3 200 USD/t pour les producteurs a entraîné une accumulation notable des stocks à partir de 2011. En sus d'une part non négligeable de cultures intérieures, les autorités monétaires ont également acheté du coton en dehors de la Chine. Le retrait de millions de tonnes de coton des marchés mondiaux a donc contribué à maintenir le niveau du cours mondial, notamment après décembre 2012, alors marqué par un renforcement de l'économie mondiale. La Chine a par ailleurs signalé son intention de conserver la plupart de ces stocks dans un avenir proche, atténuant ainsi les effets négatifs sur les prix qu'exercent les stocks d'une telle ampleur.

Le plus haut niveau de prix prévu pour la période de projections se situe 17 % en dessous de la moyenne de la période de référence. Toutefois, cette dernière inclut le niveau record jamais atteint par les prix mondiaux du coton (2010). Pour la période 2013-22, les prix devraient afficher une hausse notable par rapport aux décennies précédentes pour se situer autour de 1 935 USD/t en moyenne, soit 47 % de plus qu'en 2000-09. Néanmoins, les bénéfices à long terme seront inférieurs à ceux du blé et du maïs lesquels devraient être, en moyenne, respectivement 71 % et 107 % plus élevés qu'au cours de 2000-09. Les prix du

coton ont en effet fléchi davantage qu'un certain nombre d'autres produits de base durant la période 2000-09, dont certaines cultures qui se disputent les mêmes terres, telles que le blé, le maïs et le soja. Les prix du coton ne devraient pas progresser suffisamment au cours de la période de projections pour retrouver leurs niveaux de prix relatifs antérieurs.

Production de coton

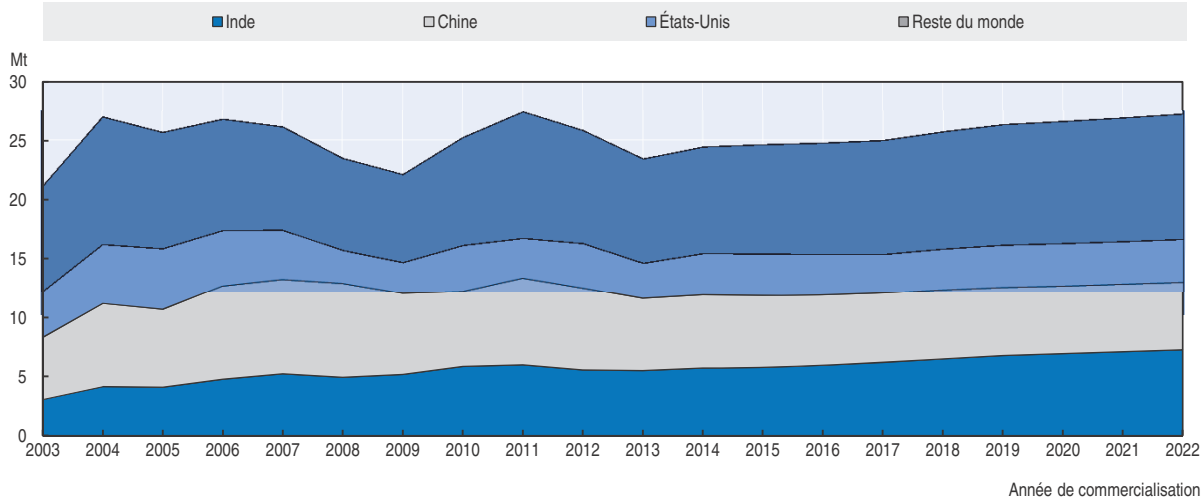
D'après les perspectives, la production mondiale de coton devrait croître de 1.7 % par an pour atteindre 27.2 Mt en 2022. Toutefois, ce total ne devrait représenter qu'une hausse de 3.9 % par rapport à la production enregistrée au cours de la période de référence. Sous l'effet de la crise financière mondiale de 2008 et de la volatilité des prix du coton qui s'est ensuivie, la production mondiale a débuté en 2013 à un niveau inhabituellement bas. Si les rendements de coton devraient augmenter dans la plupart des pays, le rendement moyen mondial simple ne devrait progresser que de 1.7 % au cours de la période de projections en raison de la concentration croissante de la production mondiale dans des pays dont les rendements sont relativement faibles.

La production devrait connaître un repli en Chine, principal producteur mondial depuis 1982 (graphique 10.2). Si leurs rendements par hectare sont élevés, les producteurs chinois de coton, en particulier ceux des provinces de l'est, ont recours à des technologies à forte intensité de main d'œuvre. Les salaires étant en constante augmentation en Chine, ceux-ci représentent une part élevée des coûts de production et pèsent sur les bénéfices des producteurs. En outre, la hausse des subventions pour la production de céréales a contribué à éroder davantage l'attrait relatif de la production de coton. Par ailleurs, la fragmentation des exploitations limite la capacité des producteurs de coton de l'est à adopter une production mécanisée tandis que les tendances démographiques indiquent un déclin continu des populations rurales et que les augmentations de salaires sont susceptibles de se poursuivre à l'avenir. La mécanisation se prête davantage aux plus grandes exploitations de la province du Xinjiang, qui affiche les rendements par hectare les plus élevés du pays. La part de cette province dans la production totale de coton du pays a récemment dépassé 50 % et devrait continuer à croître à mesure que la surface consacrée au coton diminue partout ailleurs en Chine.

L'Inde devrait remplacer la Chine comme principal producteur mondial de coton à l'horizon 2017. En effet, les exploitants indiens continuent de mettre en place des technologies nouvelles et existantes afin d'exploiter les potentiels de rendement jusqu'alors sous-utilisés. Par ailleurs, l'expansion du marché intérieur protège les producteurs des éventuelles répercussions d'un repli des exportations. Bien qu'il y ait un débat scientifique autour de l'utilisation de cultures génétiquement modifiées, l'introduction du coton génétiquement modifié en Inde, qui a contribué à faire évoluer les pratiques et les technologies, a permis de multiplier par plus de deux la production entre 2000 et la période de référence. Alors que le coton génétiquement modifié a été adopté dans la quasi-totalité du pays, les rendements devraient poursuivre leur croissance, toutefois à un rythme bien en deçà des 7.9 % annuels atteints au cours de la période 2000-09. En outre, la surface cultivable consacrée au coton en Inde augmentant légèrement plus rapidement que celle destinée à la culture de tous les céréales et oléagineux confondus, l'Inde totalise désormais la plus grande part de bénéfices attendus jusqu'en 2022 en termes de production mondiale (graphique 10.3).

Le Pakistan devrait devenir le deuxième contributeur à la croissance de la production mondiale et, tout comme l'Inde, voir ses surfaces consacrées au coton progresser

Graphique 10.2. **Production mondiale de coton par grand producteur**



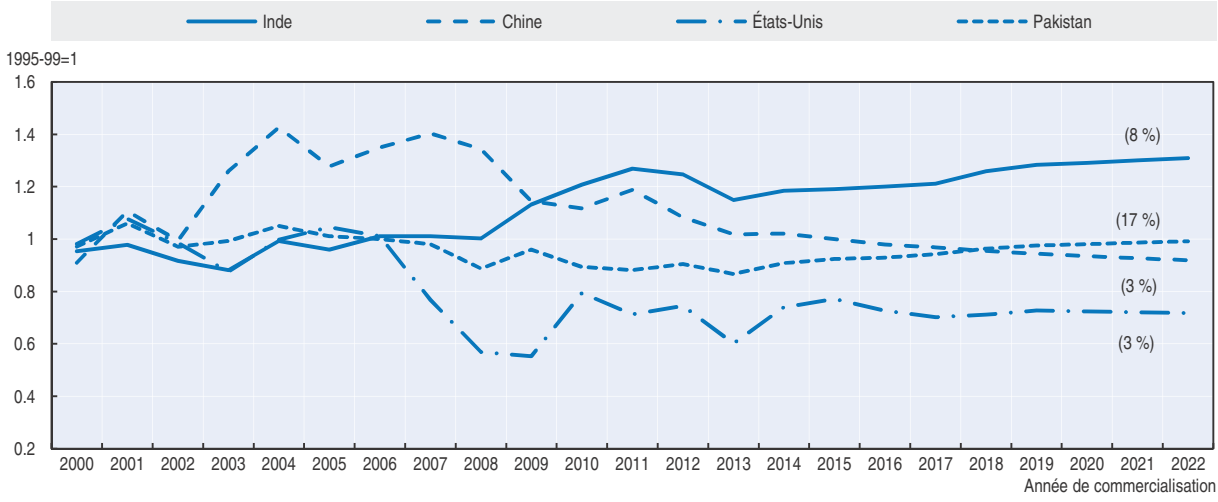
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864569

légèrement plus vite que la superficie totale affectée aux céréales et oléagineux. Cependant, cette croissance au cours de la période 2013-22 débutera à un rythme moins élevé qu'en Inde. En termes de plantations, si la proportion de cultures de coton au Pakistan est supérieure à celle de l'Inde, celle-ci a enregistré un recul après 2005 (graphique 10.3). En effet, le Pakistan a pris du retard sur l'Inde en matière d'adoption du coton génétiquement modifié et a vu, au cours de la période de référence, la part de ses surfaces destinées aux plantations de cotonniers diminuer de 11 % à partir de la seconde moitié des années 1990.

Graphique 10.3. **Superficie cultivée consacrée au coton au regard de celle destinée à la culture de l'ensemble des céréales et oléagineux dans les principaux pays producteurs**

Part des surfaces consacrées à la culture du coton, indice 1995-99 = 1.0 (part réelle prévue pour 2022 entre parenthèses)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

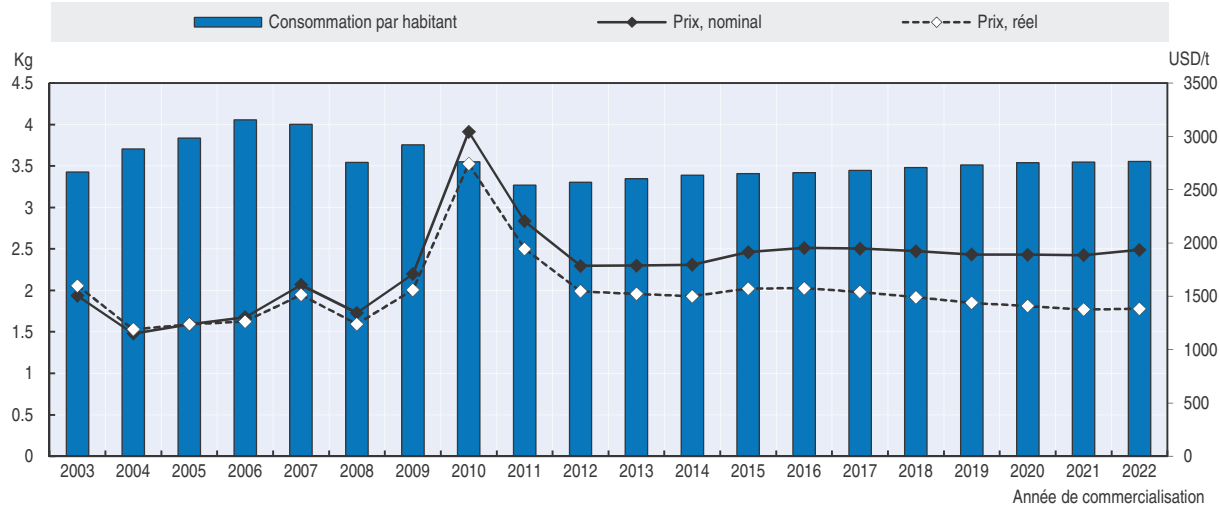
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864588

Dans le monde, les superficies allouées au coton représentent environ 4 % de la surface consacrée aux cultures de céréales, d'oléagineux et de sucre. La surface mondiale totale affectée à ces cultures devrait progresser lentement au cours de la période 2013-22 (à un taux annuel de 0.6 %), soit à un rythme inférieur de moitié à celui de la superficie consacrée au coton. Toutefois, la part du coton au regard de cette superficie totale cultivée devrait se situer en 2022 à un niveau légèrement inférieur à celui de la période de référence, soit à 4.1 % contre 4.4 %. En effet, sous l'effet de la volatilité qu'ont connue les prix du coton au cours des dernières années, les surfaces de cultures de coton devraient atteindre un niveau inhabituellement bas en 2013, amplifiant ainsi les prévisions de croissance des présentes *Perspectives*. Si, durant la seconde moitié des années 1990, le coton représentait 4.6 % du total de cette surface cultivée dans le monde, la hausse substantielle de la productivité permet désormais de cultiver des surfaces moins vastes tout en maintenant une production croissante.

Consommation de coton

La demande totale de coton devrait atteindre 27.7 Mt en 2022, dépassant ainsi d'1 Mt son niveau record. Toutefois, à très long terme, la consommation de coton devrait augmenter moins rapidement qu'auparavant voire beaucoup plus lentement si l'on se réfère au taux de croissance de 3.0 % réalisé au cours de la période 2000-09. Si, au cours de la période de projections, la consommation de coton devrait croître plus vite que la population mondiale, en 2022, la consommation par habitant devrait néanmoins rester au-dessous des niveaux record observés au cours de la seconde moitié des années 1980 et de la période 2004-07 (graphique 10.4).

Graphique 10.4. **La consommation mondiale de coton par habitant demeure en dessous de son niveau record**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

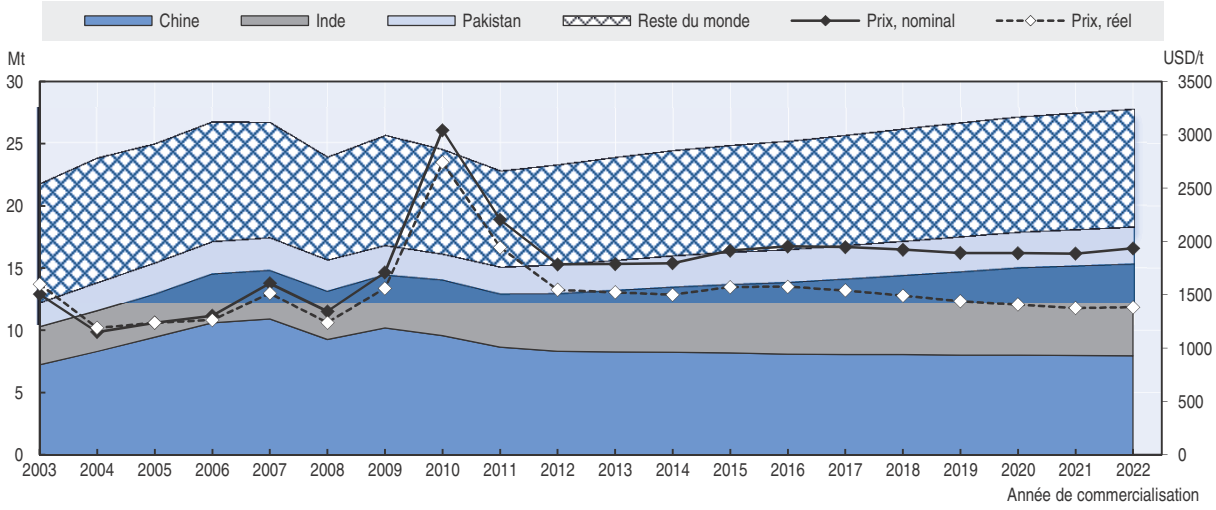
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864607

Au cours des dernières années, la consommation de coton a été perturbée par la volatilité de l'économie mondiale (encadré 10.1), une flambée des prix sans précédent, ainsi que par les changements politiques survenus en Chine (encadré 10.2). Après avoir atteint un niveau record de 26.7 Mt en 2006 et en 2007, la consommation mondiale de

coton aurait chuté de 13 %, selon les estimations, pour s'établir à 23.3 Mt en 2012. Les prévisions de croissance économique mondiale pour la prochaine décennie sont plus positives que pour la période de référence et les prix du coton se sont stabilisés à des niveaux plus favorables face aux fibres concurrentes. Toutefois, les prix devraient demeurer élevés par rapport à leur niveau des années passées et le déplacement de la production textile en dehors de la Chine et de ses infrastructures extrêmement développées pourrait contribuer à faire augmenter le coût moyen des textiles approvisionnant les pays importateurs, atténuant ainsi la progression de la consommation.

La Chine devrait rester le plus grand consommateur de fibres de coton, un rang qu'elle conserve depuis les années 1960. Toutefois, sa part de consommation mondiale devrait reculer, confirmant la tendance amorcée depuis 2007 (graphique 10.5). Par ailleurs, la pyramide des âges de la population chinoise indique un déclin des nouveaux arrivants sur le marché du travail au cours des prochaines années. En raison de l'augmentation constante des salaires, les industries à forte intensité de main d'œuvre telles que le textile sont en train de perdre leur avantage comparatif en Chine, les mesures gouvernementales sur les salaires minimum, les mesures environnementales et les investissements venant renforcer cette tendance. À cela vient s'ajouter l'augmentation substantielle du prix du coton en Chine depuis 2010 par rapport au cours mondial en raison des politiques de soutien aux producteurs (encadré 10.2). Selon les prévisions, la Chine devrait donc consommer 7.9 Mt de coton en 2022 soit 10 % de moins qu'au cours de la période de référence.

Graphique 10.5. **La consommation mondiale de coton connaît une reprise relativement lente**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864626

L'industrie textile indienne est le plus grand bénéficiaire de ce désengagement de la Chine dans la transformation de la fibre de coton en textile. L'Inde est ainsi récemment devenue le principal exportateur mondial de fil de coton et possédera d'ici 2021 le plus grand marché intérieur au monde en termes de population. La hausse de sa consommation entre la période de référence et 2022 équivaut à 70 % de l'augmentation mondiale totale. Avec 7.5 Mt de coton consommé, l'Inde continuera d'absorber une part croissante de la consommation mondiale pour atteindre 27 % (contre 19 % au cours de la période de référence), un taux quasiment équivalent à celui de la Chine.

Parmi les principaux consommateurs, le Bangladesh et le Viêt Nam devraient connaître la croissance la plus rapide. Leur consommation devrait croître à un rythme de 5-6 % tandis que leurs industries textiles poursuivront la rapide expansion amorcée depuis 2000. En effet, si les prévisions avaient largement tablé sur une baisse des exportations de textile bangladaises après la suppression de l'accord multifibre, les exportations de vêtements et les filatures du Bangladesh connaissent au contraire un essor inattendu. Au cours de la période 2003-12, la consommation de coton a donc enregistré un taux de croissance de 7.4 % au Bangladesh et de 14.7 % au Viêt Nam.

Échanges de coton

Les échanges de coton devraient progresser lentement au cours de la période de projections. L'augmentation des échanges devrait être limitée en raison de la croissance relativement faible de la consommation de coton, et le sera davantage du fait du déplacement de la consommation de coton de la Chine, un importateur majeur, vers l'Inde, qui est autosuffisante en coton. En règle générale, le coton est une culture fortement tributaire des échanges commerciaux affichant un ratio commerce/consommation de 30-45 % à l'échelle mondiale par rapport à des ratios inférieurs à 20 % pour les céréales et à 30 % pour le soja. D'après les prévisions, les exportations devraient croître à un rythme inférieur de moitié à celui de la consommation mondiale, atteignant 8.2 Mt à l'horizon 2022. Le ratio commerce/consommation devrait donc connaître une chute assez constante, pour terminer à 29 % contre 36 % au cours de la période de référence.

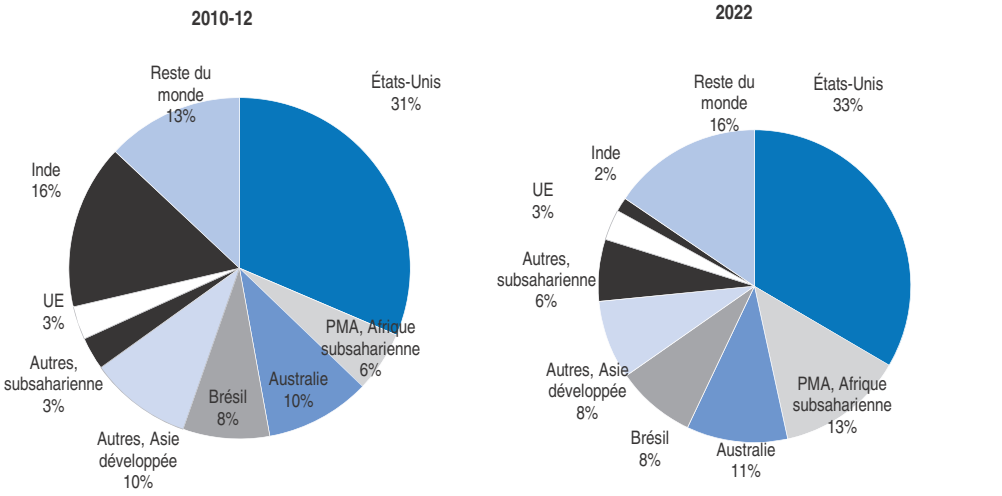
Les États-Unis devraient rester le principal exportateur de coton pendant toute la période considérée tandis que les exportations indiennes devraient accuser un recul significatif par rapport aux niveaux relativement élevés enregistrés au cours de la période de référence. Les PMA d'Afrique subsaharienne remplaceront l'Inde en tant que deuxième principal exportateur (graphique 10.6). Des évolutions significatives sont donc à prévoir entre la situation actuelle et la période étudiée, lesquelles viennent par ailleurs réaffirmer des tendances à plus long terme. Au cours des décennies qui ont précédé sa course à la productivité et à la production après les années 2000, l'Inde était un acteur mineur sur les marchés mondiaux. Le pays a fréquemment imposé des quotas d'exportation afin de maintenir les prix du coton à un niveau bas pour son industrie textile et a été importatrice nette pendant sept années consécutives entre 1998 et 2004. Mais au cours des dernières années, l'Inde a parfois représenté jusqu'à 24 % des exportations mondiales de coton. À l'horizon 2022, sa part devrait chuter à 1.5 %, la croissance de la consommation dépassant encore une fois celle de la production.

Toujours à l'horizon 2022, la part des échanges mondiaux des PMA d'Afrique subsaharienne devrait connaître un regain, bondissant de 6 à 14 %. Toutefois, cette part est relativement variable depuis quelques décennies, oscillant en règle générale entre 7 % et 13 %. La consommation de coton étant très limitée dans la région, de nombreux pays exportent la quasi-totalité de leur production. Par ailleurs, la production de la région a connu une chute brutale, passant de 941 000 t en 2004 à 400 000 t en 2009 lorsque les prix relatifs du coton ont atteint leur plus bas niveau. La stabilisation de ces derniers et la hausse des rendements attendue dans la région devraient désormais contribuer à accroître la production, les exportations et la part du commerce mondial de ces pays d'ici 2022, tout en restant néanmoins en deçà des niveaux record enregistrés.

Contrairement aux exportations, les évolutions de la composition des importateurs traduisent l'arrivée de nouvelles tendances sur le marché mondial du coton. En dépit d'un

ajustement à la baisse de ses importations, la Chine devrait conserver sa récente position de principale importatrice mondiale. Le pays s'est hissé à ce rang après la fin de l'accord multifibre, qui a induit une forte hausse de sa consommation (graphique 10.7). Tandis que la part de la Chine en termes d'importations mondiales passera de 41 % au cours de la période de référence à 23 % en 2022, le Bangladesh et le Viêt Nam devraient quant à eux doubler leur part respective pour atteindre ensemble un total dépassant celui de la Chine. D'après les prévisions, à mesure que le rôle de cette dernière dans la production textile mondiale s'amenuisera, la consommation de coton croîtra plus rapidement dans un certain nombre de pays. Avec des approvisionnements intérieurs de coton relativement limités, la progression de la consommation au Bangladesh et au Viêt Nam devrait se traduire dans sa quasi-totalité par une augmentation des importations.

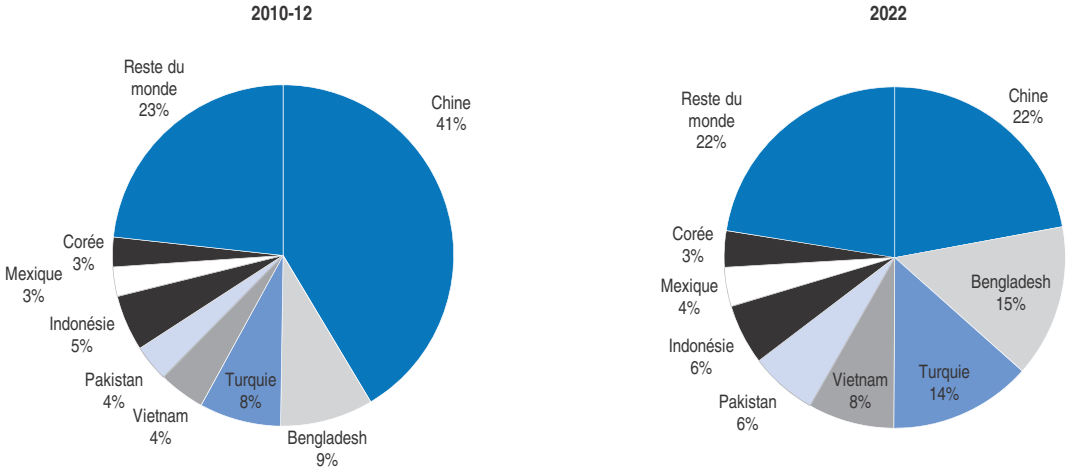
Graphique 10.6. **Part des exportations mondiales par pays au cours de la période 2010-12 et en 2022**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864645

Graphique 10.7. **Part des importations mondiales par pays au cours de la période 2010-12 et en 2022**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864664

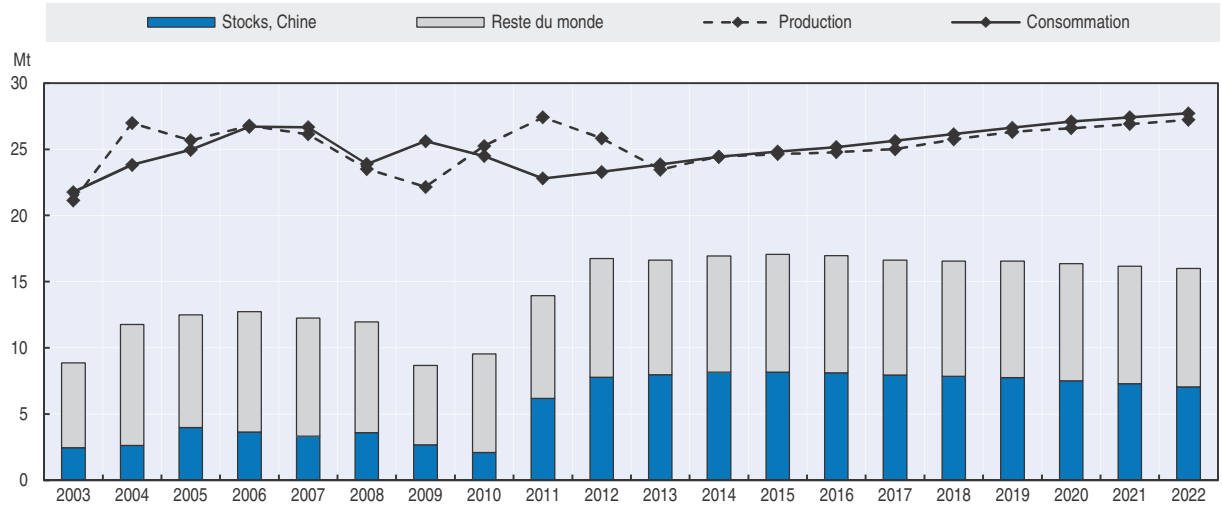
Principales questions et incertitudes

Le niveau de demande des consommateurs et son lien avec la demande industrielle en fibres de coton demeurent une source d'incertitude dans les présentes *Perspectives*. La consommation de coton estimée au cours de la période considérée est en réalité une demande dérivée : les filatures consomment du coton pour produire du fil destiné à la fabrication de vêtements et d'autres biens de consommation. Or, en raison des échanges commerciaux de textiles, la répartition géographique de la consommation de ces produits de consommation peut être radicalement différente de celle de la consommation de fibres de coton. Par ailleurs, la valeur ajoutée considérable de la production de biens de consommation et les nombreuses opportunités qu'ont les fabricants de textiles de remplacer le coton par d'autres types de fibres conduisent à une fluctuation importante de la relation entre les dépenses des consommateurs consacrées à l'habillement et le volume de coton consommé (encadré 10.1). La consommation mondiale de coton à long terme progresse à un taux annuel de 1.9 % et devrait augmenter de 1.7 % pendant la période de projections. De manière générale, la consommation mondiale ne croît pas de manière stable sur le long terme, enregistrant des périodes de croissance relativement élevée ou faible. Si les prévisions tablant sur une croissance économique relativement forte et une faible évolution sur le plan technologique s'avèrent incorrectes, la consommation de coton pourrait alors afficher un taux de croissance différent.

La politique de prix relative au coton de la Chine est une autre source d'incertitude pour la période de projections. En tant que principal producteur, consommateur et importateur mondial au cours de la période de référence, la Chine est un acteur essentiel du secteur qu'il est primordial de comprendre en toutes circonstances. Pour les présentes *Perspectives*, les récentes réformes de la politique cotonnière chinoise viennent encore renforcer l'importance des hypothèses sur les évolutions du pays (encadré 10.2). Au cours des années 2011 et 2012, la Chine a apporté un soutien bien plus important à ses producteurs de coton qu'auparavant, essentiellement en maintenant les prix domestiques du coton à un niveau élevé. Les présentes *Perspectives* partent du principe que la Chine poursuivra une politique similaire jusqu'à 2022 et n'écoulera que progressivement les stocks publics accumulés jusqu'en mars 2013 (graphique 10.8). Certains signes semblent indiquer que la Chine envisage de recourir davantage aux instruments politiques non tarifaires dans le cadre de son soutien aux producteurs de coton. Le résultat de ces mesures pourrait se traduire par une hausse de la consommation de l'industrie textile chinoise ainsi que par une évolution plus rapide du niveau des stocks. Selon les prévisions, ces évolutions auront également des répercussions dans les autres pays.

Les projections concernant les gains de productivité dans le monde et notamment en Inde représentent une autre incertitude. L'introduction de cultures de coton génétiquement modifié a entraîné un rebond de la productivité totale des facteurs dans le secteur cotonnier chinois ainsi qu'une augmentation des rendements, des surfaces destinées à cette culture et de la production en Inde. Aux États-Unis, la culture de coton génétiquement modifié et l'éradication du ver de la capsule du cotonnier (*Anthonomus grandis*) ont contribué à réduire les coûts de production tandis qu'en Australie, l'adoption de variétés génétiquement modifiées spécifiques au pays a permis d'augmenter la productivité. Il est probable que ces facteurs aient en partie contribué au fléchissement des prix du coton depuis 2000 contrairement aux cours d'autres produits de base. De nombreux pays ont émis plus de réserves concernant l'introduction de coton génétiquement modifié, notamment en raison des restrictions commerciales mises en place par certains États sur

Graphique 10.8. **Les stocks de coton mondiaux et chinois s'écoulent relativement lentement**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864683

les importations de denrées alimentaires et de produits destinés à l'alimentation animale génétiquement modifiés. Bien que ces restrictions ne concernent pas la fibre et le fil de coton ou d'autres produits textiles, l'adoption du coton génétiquement modifié progresse lentement dans de nombreux pays.

Par ailleurs, l'introduction d'autres technologies et pratiques agricoles permettrait également de réaliser des gains de productivité supplémentaires à l'avenir. En effet, l'adoption récente du coton génétiquement modifié en Inde ne signifie pas forcément que des gains de productivité supplémentaires sont irréalisables. Par exemple, de nouvelles caractéristiques génétiquement modifiées sont sur le point d'être approuvées définitivement. Si les hausses de rendement prévues par les projections ne se réalisent pas, il est probable que les cours du coton et surfaces consacrées à cette culture dans d'autres pays augmentent.

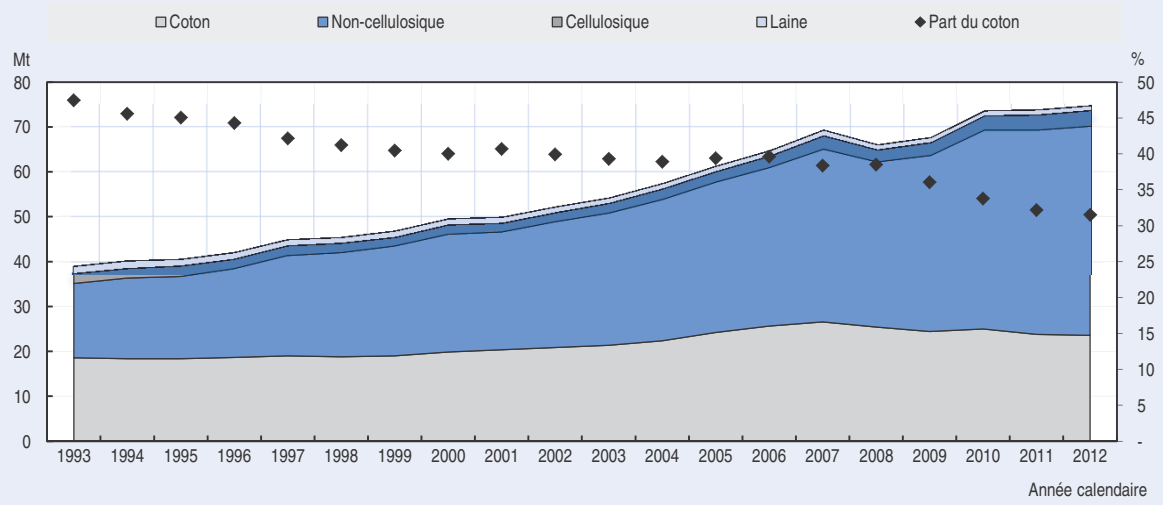
Encadré 10.1. **Déclin du coton face aux fibres synthétiques**

Pendant la quasi-totalité du XX^{e} siècle, le coton a été la fibre textile la plus utilisée dans le monde, ne cédant sa première place au polyester qu'au début des années 1990. Toutefois, la part du coton dans la consommation mondiale de fibres tend à baisser depuis l'apparition des fibres synthétiques, dans les années 1920. La commercialisation du polyester et d'autres fibres non cellulosiques dans les années 1960 a marqué une période de changements structurels très rapides, se traduisant par un recul du coton sur le marché des fibres textiles. Plus tard, dans les années 1980 et 1990, la promotion générique du coton, les nouvelles politiques agricoles et l'évolution des goûts ont ralenti cette tendance.

La consommation mondiale de fibres étant étroitement liée à l'activité économique, le net ralentissement de l'économie mondiale, en 2008, l'a fait diminuer pour la première fois en près de vingt ans (graphique 10.9). Par la suite, la consommation de fibres synthétiques a repris son essor, alors que la consommation de coton poursuivait sa baisse, chaque année ou presque. Il s'en est suivi un recul relativement marqué de la part du coton dans la consommation mondiale de fibres, passée de 38 % en 2008 à 31 % en 2012, selon les estimations.

Encadré 10.1. **Déclin du coton face aux fibres synthétiques** *(suite)*

Graphique 10.9. **Consommation mondiale des fibres les plus importantes et part du coton dans la consommation totale**

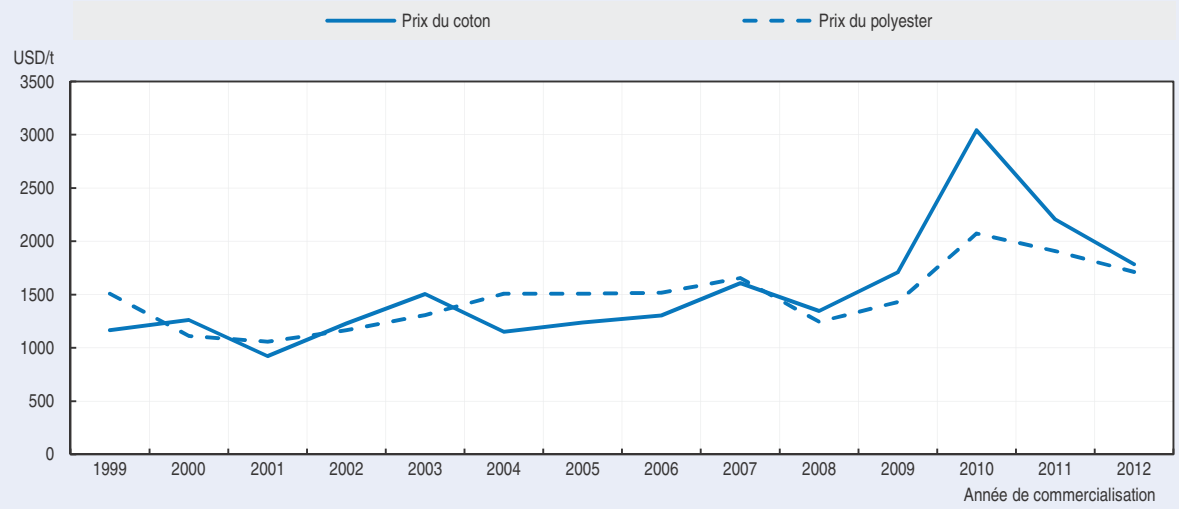


Source : Comité consultatif international du coton.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864702

La volatilité des cours du coton explique en partie pourquoi ce produit perd du terrain. Quasiment sans précédent, leur flambée en 2010 a fortement modifié le rapport entre la rentabilité du coton et celle des autres fibres en 2010 et 2011 (graphique 10.10). Les importantes fluctuations des cours ont également entraîné un nombre record de ruptures de contrats d'achat. Les cas de contrats non honorés, dont le nombre aurait quintuplé par rapport aux moyennes enregistrées dans le passé, ont eu pour effet d'augmenter les coûts de transaction dans les échanges de coton. Par ailleurs, la volatilité des prix a réduit la prévisibilité des marges pour les producteurs et les détaillants de textile. Enfin, compte tenu du niveau élevé des prix de soutien en Chine, l'industrie textile de ce pays – la première du monde – a plus de mal à tirer profit du filage du coton que de la production de fibre synthétique. D'autres pays ont beau accroître leur consommation à divers degrés en réaction, les exportateurs capables de rivaliser avec les infrastructures et les économies d'échelle propres à l'industrie textile chinoise sont peu nombreux.

Graphique 10.10. **Prix mondiaux du coton et du polyester**



Sources : *Cotton Outlook*, China National Cotton Information Center, et chiffres produits par le ministère de l'Agriculture des États-Unis sur la base des données publiées dans le document intitulé « *Cotton Outlook* ».

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864721

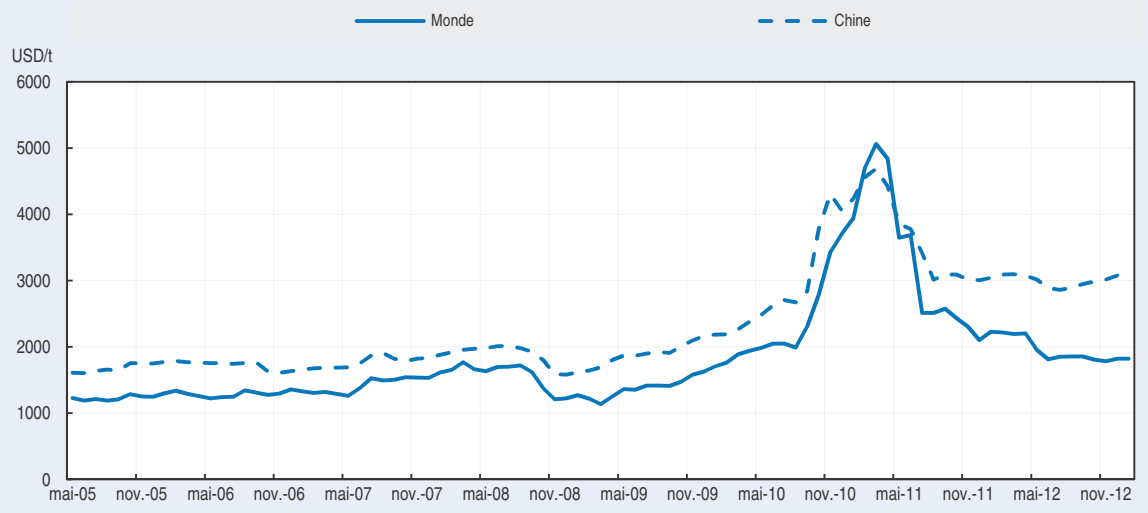
Encadré 10.2. **Évolution de la politique cotonnière chinoise**

La Chine est le premier producteur et consommateur mondial de coton depuis les années 1980. Depuis son accession à l'Organisation mondiale du commerce, en 2001, elle s'est classée sans discontinuer au premier rang des importateurs de coton, renforçant de la sorte son rôle déterminant sur le marché mondial. Les fluctuations de la demande extérieure chinoise ont une incidence significative sur les cours internationaux de ce produit.

Alors que, à partir de 2004, la production de grains a été explicitement soutenue par un dispositif de prix plancher et de subventions aux intrants, la filière cotonnière n'a pas bénéficié de telles mesures de soutien du marché. En effet, les aides aux producteurs de coton ont été en grande partie restreintes aux « graines de qualité supérieure ». Ainsi, certaines années, les pouvoirs publics ont acheté ou vendu du coton pour stabiliser les prix, mais sans aucune garantie (tableau 10.1). Depuis 2010, la politique chinoise a été profondément remaniée pour faire face à la flambée des prix du coton et à ses conséquences alarmantes sur l'industrie textile chinoise. Incapables d'enrayer la hausse historique des cours mondiaux, les pouvoirs publics ont suspendu, dès le début de la campagne de commercialisation, les ventes de coton en réserve. La hausse des prix occasionnée par cette décision a considérablement alourdi les coûts des producteurs de textile en 2010 dans le monde entier.

L'année suivante a marqué un tournant dans la politique cotonnière chinoise, qui a eu d'importantes répercussions au niveau mondial. Pour la campagne de commercialisation 2011, le gouvernement s'est engagé à procéder à des achats, sans fixer de limite, si les prix en période de récolte étaient inférieurs à 19 800 RMB/tonne (3 000 USD/tonne environ). Face à la hausse des coûts de main d'œuvre, ce prix de déclenchement a été relevé pour la campagne 2012. Malgré une augmentation des subventions en faveur du transport du coton entre la province du Xinjiang et les usines textiles situées dans les provinces orientales, la progression des prix du coton a entraîné un recul de la consommation intérieure et un accroissement sensible des réserves nationales, les prix mondiaux ayant chuté bien au-dessous des niveaux du soutien octroyé par la Chine (graphique 10.10).

Graphique 10.11. **Cours mensuel du coton sur le marché mondial et en Chine, 2005-12**



Sources : Beijing Cotton Outlook, Cotlook Ltd., et Fonds monétaire international.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932864740

Encadré 10.2. **Évolution de la politique cotonnière chinoise** *(suite)*

Une grande partie du coton produit en Chine lors des campagnes 2011 et 2012 est allée alimenter les stocks nationaux (tableau 10.1). On prévoit ainsi qu'à la fin de la campagne 2012, les stocks auront plus que triplé en deux ans, une augmentation qui équivaut à 25 % de la consommation mondiale. En maintenant des prix élevés sur le marché intérieur et en favorisant la mise en réserve, la Chine a orienté la demande mondiale de produits du coton vers les filatures situées en dehors de son territoire, et a hissé ses stocks à un niveau susceptible d'influencer sensiblement les prix dans les années à venir. En effet, si la volatilité du marché a eu des répercussions négatives sur la demande mondiale en coton, la croissance de la demande des filatures situées en dehors de Chine et des importations de fil au sein du pays sont bien une conséquence de la politique des prix chinoise.

Tableau 10.1. **Achats et ventes de stocks publics de coton destinés à influencer le marché chinois**

	Stocks			Part de la production
	Achats	Ventes	Variation nette	
	Milliers de tonnes			%
2004	140	0	140	2
2005	10	0	10	0
2006	303	150	153	2
2007	0	0	0	0
2008	2 800	1 200	1 600	20
2009	0	1 400	-1 400	-20
2010	0	1 000	-1 000	-16
2011	3 130	0	3 130	42
2012	6 314	4 050	2 264	32
2013	-	-	1 742	28

Sources : ICAC, Coton : examen de la situation mondiale, divers volumes ; Cotton Outlook, divers volumes ; et ministère de l'Agriculture des États-Unis, 2013.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865158

Les coûts de production dans la plupart des provinces chinoises ne pourront se rapprocher des niveaux actuels dans le monde qu'au prix de modifications structurelles majeures dans le secteur de la production cotonnière. Dans la province du Xinjiang, si la production est davantage mécanisée, le coton a longtemps été dépendant des subventions au transport et des politiques de stockage et d'approvisionnement publics. Parallèlement à cela, il faudra également que l'industrie textile chinoise s'adapte à la situation attendue, à savoir un marché du travail tendu et une hausse des coûts de main d'œuvre. Des changements continueront probablement d'être apportés à la politique cotonnière chinoise pour répondre aux nouveaux défis qui se profilent.

Glossaire

A(H1N1)

Virus grippal qui n'avait jamais été identifié comme source d'infection chez l'être humain avant la survenue de la pandémie H1N1 actuelle. Les analyses génétiques ont montré qu'il a pour origine des virus grippaux de l'animal et qu'il n'est pas apparenté aux virus H1N1 de la grippe saisonnière en circulation dans les populations humaines depuis 1977.

Accès aux marchés

Visé par les dispositions de l'*Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay* concernant les concessions en la matière contenues dans les Listes nationales, qui se rapportent aux consolidations et aux réductions des tarifs, ainsi qu'aux autres engagements en matière d'accès aux marchés.

Accord de libre-échange Australie-États-Unis (AUSFTA)

Accord bilatéral négocié entre les États-Unis et l'Australie, entré en vigueur le 1er janvier 2005. Il couvre les biens, les services, l'investissement, les services financiers, les marchés publics, les normes et les règlements techniques, les télécommunications, les questions liées à la concurrence, le commerce électronique, les droits de propriété intellectuelle, le travail et l'environnement.

Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)

Accord trilatéral sur les échanges, échanges agricoles compris, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Signé en décembre 1992, il est entré en vigueur le 1er janvier 1994.

Accord SPS

Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, portant notamment sur les normes visant à protéger la vie et la santé des personnes, des animaux et des végétaux.

Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay (AACU)

« Accord sur l'agriculture » de l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay. Ce texte comprend des engagements en matière d'*accès aux marchés*, de *soutien interne* et de *subventions à l'exportation*, ainsi que des dispositions générales concernant le suivi de la mise en œuvre et la poursuite du

processus. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de l'AACU. Un accord distinct, intitulé « Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires » (*Accord SPS*), vise à établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.

Accords de partenariat économique (APE)

Accords de libre-échange en cours de négociation entre l'Union européenne et le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), visant à remplacer les accords de Cotonou qui ont expiré en 2007.

Achats d'intervention

Achats de certains produits opérés par la Commission européenne pour soutenir les prix du marché intérieur.

AMAD

Base de données sur l'accès aux marchés agricoles. Initiative conjointe de : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Commission européenne – Direction générale de l'agriculture, FAO, OCDE, Banque Mondiale, CNUCED et USDA (ministère de l'Agriculture des États-Unis) – Economic Research Service. Les données proviennent des listes et notifications soumises par les pays à l'OMC.

Aquaculture

Élevage ou culture en milieu aquatique d'organismes tels que les poissons, les mollusques, les crustacés, les plantes aquatiques, etc. Cette activité fait appel à diverses formes d'intervention en vue d'améliorer la production, notamment l'empoissonnement régulier, l'apport d'aliments et la protection contre les prédateurs. Elle implique aussi la propriété individuelle ou juridique du stock en élevage. À des fins statistiques, les organismes aquatiques récoltés par une personne physique ou morale qui en avait la propriété pendant la période d'élevage ou de culture sont comptabilisés au titre de l'aquaculture, tandis que les organismes aquatiques exploitables par le public en tant que ressources communes, avec ou sans permis à cet effet, relèvent de la *pêche*.

Bilan de santé de la politique agricole commune (PAC)

Le 20 novembre 2008, un accord politique sur le bilan de santé de la politique agricole commune a été conclu par les ministres européens de l'agriculture.

Parmi l'éventail de mesures adoptées, l'accord prévoit la suppression des jachères obligatoires et l'augmentation progressive des quotas laitiers, avant leur disparition en 2015, et fait de l'intervention sur les marchés un véritable filet de sécurité. Les ministres ont également décidé d'augmenter la modulation, mécanisme qui consiste à réduire les paiements directs en faveur des agriculteurs pour affecter les fonds correspondants au budget du développement rural.

Biocombustibles/biocarburants

Au sens large, les biocombustibles renvoient à tout combustible solide, liquide ou gazeux produit à partir de la biomasse. Dans un sens plus étroit, les biocarburants désignent les produits qui remplacent les carburants à base de pétrole pour le transport routier : le bioéthanol tiré de plantes sucrières, de céréales et de plantes amylacées, qui peut être utilisé comme additif à l'essence, en mélange avec elle ou en remplacement de l'essence ; et le biogazole, issu principalement d'huiles végétales, mais aussi d'huiles usagées ou de graisses animales, qui peut être utilisé en mélange avec du gazole à base de pétrole ou en remplacement de celui-ci.

Biomasse

Toute matière végétale utilisée directement comme combustible ou transformée avant combustion. Elle inclut le bois, les déchets végétaux (déchets de bois et cultures énergétiques compris), les matières/déchets d'origine animale et les déchets industriels et urbains servant de matières premières pour l'obtention de produits biologiques.

BRIC

Groupe formé par les économies émergentes suivantes : Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine.

Campagne (blé)

Renvoie à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon, le 1er juin aux États-Unis, le 1er juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1er août au Canada et le 1er octobre en Australie.

Campagne (céréales secondaires)

Renvoie à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon, le 1er juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1er août au Canada et le 1er octobre en Australie. Aux États-Unis, la campagne commence le 1er juin pour l'orge et l'avoine et le 1er septembre pour le maïs et le sorgho.

Campagne (coton)

Renvoie à la campagne de commercialisation débutant le 1er octobre pour tous les pays.

Campagne (huiles végétales)

Renvoie à la campagne de commercialisation débutant le 1er octobre.

Campagne (oléagineux)

Renvoie à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon, le 1er juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1er août au Canada et le 1er octobre en Australie. Aux États-Unis, la campagne commence le 1er juin pour le colza et le 1er septembre pour le soja et le tournesol.

Campagne (riz)

Renvoie à la campagne de commercialisation débutant le 1er avril au Japon et en Australie, le 1er août aux États-Unis, le 1er septembre dans l'UE, le 1er novembre en Corée et le 1er janvier dans les autres pays.

Campagne (sucre)

Renvoie à la campagne de commercialisation commune débutant le 1er octobre et finissant le 30 septembre, dans le cadre de l'Organisation internationale du sucre (ISO).

Campagne (tourteaux d'oléagineux)

Renvoie à la campagne de commercialisation débutant le 1er octobre.

CEAP (ou APEC)

Coopération économique pour l'Asie-Pacifique : un forum pour les 21 pays membres du littoral du Pacifique qui vise à promouvoir l'ouverture du commerce et la coopération économique concrète dans toute la région Asie-Pacifique. La coopération est basée sur trois piliers : la libéralisation du commerce et des investissements, la facilitation des affaires et la coopération économique et technique. L'objectif principal est de soutenir une croissance économique durable et la prospérité dans la région. Fondée en 1989, les pays membres comprennent : Australie, Brunei Darussalam, Canada, Chili, République populaire de Chine, Hong Kong, Chine, Indonésie, Japon, République de Corée, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Russie, Singapour, Taipei chinois, Thaïlande, États-Unis et Viet Nam.

Céréales

Blé, céréales secondaires et riz.

Céréales secondaires

Céréales autres que le blé et le riz : orge, maïs, avoine et sorgho sauf en Australie, où le triticale est pris en compte, et dans l'UE, où les céréales secondaires englobent le seigle et les céréales mélangées.

Communauté des États indépendants (CEI)

Les chefs de douze États souverains (à l'exception des États baltes) ont signé le traité portant création de l'union économique, dans lequel il est rappelé que la Communauté des États indépendants rassemble sur un pied d'égalité les républiques d'Azerbaïdjan, d'Arménie, du Bélarus, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Moldavie, la Fédération de Russie, les républiques du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et l'Ukraine.

Contingent tarifaire

Résulte de l'*Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay*. Certains pays ont pris des engagements d'accès minimal pour des produits précédemment protégés par des obstacles non tarifaires. D'où l'instauration d'un contingent et d'un tarif à deux niveaux pour les produits concernés. Un tarif plus bas (taux contingentaire) est appliqué aux

importations dans la limite du contingent et un tarif plus élevé (taux hors contingent) est perçu sur les importations en sus du contingent.

Crédits à l'exportation (bénéficiant d'un soutien public)

Soutien financier public sous forme de financement direct, garanties, assurances ou taux d'intérêt, apporté à des acheteurs étrangers pour les aider à acquérir des biens produits par des exportateurs nationaux.

Directive sur les énergies renouvelables

Directive de l'UE qui fixe à 20 % la part que doivent occuper les énergies renouvelables dans la palette énergétique au niveau communautaire à l'horizon 2020, chaque État membre devant parvenir à l'objectif de 10 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie destinée aux transports.

El Niño

El Niño désigne ici un ensemble de phénomènes climatiques océaniques quasi-périodiques englobant *La Niña* et l'oscillation australe, qui se caractérisent par des anomalies de la température à la surface de l'eau sur la façade occidentale de l'Amérique latine (surtout au Pérou) – réchauffement et refroidissement respectivement appelés *El Niño* et *La Niña* – et par des variations de la pression atmosphérique dans la zone tropicale du Pacifique Ouest (oscillation australe), souvent aux alentours de Noël. Le réchauffement anormal des eaux océaniques va de pair avec un bouleversement complet de l'abondance et de la répartition des espèces, une augmentation des précipitations et des inondations locales, auxquels s'ajoute la mortalité massive des poissons et de leurs prédateurs (oiseaux compris).

Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

Maladie neurodégénérative mortelle qui frappe le système nerveux central des bovins, identifiée pour la première fois au Royaume-Uni en 1986. Le 20 mars 1996, dans ce pays, le SEAC (Spongiform Encephalopathy Advisory Committee – comité consultatif sur l'encéphalopathie spongiforme) a annoncé qu'il pourrait exister un lien entre une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ), maladie neurodégénérative mortelle de l'homme, et la consommation de viande de bovins atteints d'ESB.

Energy Independence and Security Act (EISA), 2007

Loi des États-Unis relative à l'indépendance et à la sécurité énergétiques adoptée en décembre 2007, qui vise à accroître la sécurité énergétique du pays en réduisant sa dépendance à l'égard du pétrole importé, à accroître les économies d'énergie et à améliorer l'efficience énergétique, à développer la production de carburants renouvelables et à rendre l'air plus pur pour les générations futures.

Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des

politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales de portée générale (politiques économiques, sociales, environnementales, fiscales, etc.). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés individuellement par les producteurs n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits à l'importation sur les intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des producteurs au financement de l'intervention (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné aux producteurs. L'ESP comprend des paiements implicites et explicites. L'ESP en pourcentage exprime le rapport de l'ESP à la valeur du total des recettes brutes de l'exploitation, mesurées par la valeur de la production totale (aux prix à la sortie de l'exploitation), plus le soutien budgétaire. La nomenclature et les définitions de cet indicateur remplacent depuis 1999 l'indicateur précédent, l'équivalent subvention à la production.

Éthanol

Biocarburant qui peut être utilisé comme carburant de substitution (éthanol hydraté) ou mélangé à de l'essence (éthanol anhydre), produit à partir de matières premières agricoles comme la canne à sucre et le maïs.

Farm Security and Rural Investment (FSRI) Act, 2002

Loi des États-Unis sur la sécurité agricole et l'investissement rural, adoptée en 2002. Cette loi agricole, qui remplaçait le FAIR Act (loi fédérale sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture) de 1996, couvrait un large éventail de programmes et de politiques en matière de produits pour la période 2002-07.

Food, Conservation and Energy (FCE) Act, 2008

Loi des États-Unis sur l'alimentation, la conservation des ressources et l'énergie, adoptée en 2008. Cette nouvelle loi agricole, qui remplace le FSRI Act (loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural) de 2002, couvre la période 2008-13.

G-20

Groupe de 20 qui réunit les principales économies développées et en développement pour discuter des questions clés de l'économie mondiale. Créé en 1999, il se compose des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des 20 plus grandes économies nationales du monde.

Gur, jagré, khandsari

Sucre de plantation (canneraie ou palmeraie) non raffiné produit en Inde.

Huiles végétales

Huiles de colza (canola), de soja, de tournesol, de coprah/coco, de coton, de palmiste, d'arachide et de palme, sauf dans le cas du Japon où l'huile de tournesol n'est pas prise en compte.

Influenza aviaire

Maladie infectieuse des oiseaux due à des souches de type A du virus de l'influenza. Identifiée pour la première fois en Italie il y a plus de 100 ans, elle est présente dans le monde entier. La mise en quarantaine des exploitations contaminées, la destruction des animaux de basse-cour infectés ou potentiellement exposés, auxquelles s'ajoute depuis peu l'inoculation, font partie des mesures de lutte habituelles.

Inuline

Les sirops d'inuline sont extraits de la chicorée selon un procédé commercialisé dans les années 80. Ils contiennent généralement 83 % de fructose. La production de sirop d'inuline dans l'Union européenne, qui relève du régime applicable au sucre, est soumise à un quota.

Isoglucose

Édulcorant liquide fabriqué à partir du glucose présent dans l'amidon, par l'action de la glucose-isomérase sur le dextrose. Ce procédé d'isomération permet d'obtenir des mélanges de glucose et de fructose contenant jusqu'à 42 % de fructose. D'autres opérations peuvent porter la teneur en fructose à 55 %. L'isoglucose à 42 % de fructose possède un pouvoir sucrant qui équivaut à celui du saccharose. La production d'isoglucose dans l'Union européenne, qui relève du régime applicable au sucre, est soumise à un quota.

Marché Atlantique de la viande bovine/porcine

Le marché de l'Atlantique comprend les pays qui produisent et échangent du bétail, bovins et porcins, qui sont indemnes de la maladie de la fièvre aphteuse (FA) par la vaccination ou qui contiennent des zones franches. La majeure partie des pays de ce marché sont situés sur le bassin Atlantique et échangent en général des bovins nourris à l'herbe et des porcins nourris au grain. Les principaux pays qui font partie de ce marché ; Amérique du Sud, Union européenne, Russie, Afrique du Nord, l'Iran, Israël, Kazakhstan, Malaisie, Pérou, Philippines, Arabie Saoudite, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vietnam, Afrique du Sud.

Marché Pacifique de la viande bovine/porcine

Le marché de la viande du Pacifique se compose de pays ou de zones parmi des pays qui produisent et échangent du bétail exempt de la fièvre aphteuse (FA) sans vaccination. Le statut FA est donné par l'OIE, conformément à des directives strictes (*www.oie.int/en/animal-health-in-the-world/official-disease-status/fmd/*) et comprend, entre autres, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée, l'Amérique du Nord et l'immense majorité de l'Europe occidentale. Le nom de « Pacifique » fait référence au fait que la plupart d'entre eux sont situés sur le pourtour du bassin Pacifique.

Méthyl-tertio-butyl-éther (MTBE)

Additif permettant d'augmenter l'indice d'octane et la teneur en oxygène de l'essence, mais susceptible de nuire à la potabilité de l'eau en cas de contamination.

Norme sur les carburants renouvelables (RFS et RFS2)

Prévue aux États-Unis pour le secteur des transports par la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques (EISA), la norme sur les carburants renouvelables (RSF) fait l'objet d'un programme dont la nouvelle mouture, RFS2, s'applique depuis 2010.

Oléagineux

Graines de colza (canola), fèves de soja, graines de tournesol, arachides et graines de coton dans tous les pays, sauf au Japon où les graines de tournesol ne sont pas prises en compte.

Oléagineux industriels

Filière de production d'oléagineux à usage industriel (production de biocarburants, par exemple) dans l'Union européenne.

Organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur du sucre

L'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur du sucre a été créée en 1968 avec pour objectif de garantir un revenu équitable aux producteurs et l'auto-approvisionnement du marché dans le cadre des Communautés européennes. Elle est désormais régie par le règlement (CE) n° 318/2006 du Conseil (« règlement de base »), inscrit dans une réforme instaurant un fonds de restructuration financé par les producteurs de sucre afin d'accompagner le processus voulu pour améliorer la compétitivité de la filière.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Instituée par l'« Accord sur l'OMC » à l'issue des négociations du cycle d'Uruguay.

Paiement unique à l'exploitation

Avec la réforme de la PAC, en 2003, l'UE a instauré un régime de paiement unique largement dissocié des décisions de production et de l'évolution des marchés, mais lié aux montants perçus antérieurement par les agriculteurs. Pour faciliter les transferts de terres, on calcule les droits au paiement en divisant le montant de référence par le nombre d'hectares répondant aux critères voulus (surfaces fourragères comprises) pendant l'année de référence. Les agriculteurs bénéficiant du nouveau paiement unique à l'exploitation doivent maintenir leurs terres en bon état agricole et environnemental ; ne sont pas admissibles les terres de l'exploitation consacrées aux fruits, légumes et pommes de terre de consommation.

Paiements découplés

Paiements budgétaires versés aux producteurs remplissant les conditions requises, sans lien avec la production de certains produits ou le nombre de têtes de bétail, ni avec l'utilisation de facteurs de production particuliers.

Paiements directs

Paiements effectués directement par l'État aux producteurs.

Paiements en nature (PIK)

Mis en œuvre aux États-Unis pour aider à résorber les stocks publics de produits de base. Dans le cadre du programme de paiements en nature (PIK), les pouvoirs publics transfèrent des produits de base aux agriculteurs, via la Commodity Credit Corporation (CCC), en échange de nouvelles réductions des superficies cultivées.

Parité de pouvoir d'achat (PPA)

Taux de conversion monétaire qui permet de neutraliser les différences de prix entre pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) indiquent combien d'unités de la monnaie nationale sont nécessaires pour se procurer ce qui pourrait être acheté avec un dollar des États-Unis (USD).

Pays en developpement

Voir la liste des pays dans la classification en fin de glossaire.

Pays développés

Voir la liste des pays dans la classification en fin de glossaire.

Pêche

Désigne les activités, passant par la capture, la collecte ou le ramassage, qui consistent à prélever, dans les eaux océaniques, côtières ou intérieures, des organismes aquatiques sauvages (poissons, mollusques et crustacés), plantes comprises, pour la consommation humaine ou à d'autres fins ; ces activités peuvent être pratiquées manuellement ou, plus souvent, au moyen de divers types d'engins, tels que les filets, les lignes et les pièges fixes. La production est mesurée en captures nominales (*poids vif*) de poissons, crustacés, mollusques et autres animaux et plantes aquatiques, tués, capturés, piégés ou ramassés à des fins commerciales, industrielles, récréatives et de subsistance.

Poids vif

Poids des viandes, poissons, coquillages et crustacés au moment de la capture ou de la récolte. Le poids vif équivalent des quantités débarquées est calculé à partir de facteurs de conversion, compte tenu par ailleurs des taux observés dans les pays pour chaque type de transformation.

Politique agricole commune (PAC)

Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du Traité de Rome signé en 1957.

Prix d'achat à l'intervention

Prix auquel la Commission européenne achète les produits pour soutenir les prix du marché intérieur. Il est généralement inférieur à 100 % du prix d'intervention, qui est fixé chaque année.

Prix de soutien

Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer, directement ou indirectement, les prix intérieurs ou les prix à la production. Les dispositifs de prix « administrés » fixent pour le produit visé un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif, qui est maintenu au moyen de mesures connexes : restrictions quantitatives visant la production et les importations ; taxes, prélèvements et droits de douane sur les importations ; subventions à l'exportation ; et stockage public.

Programme de Doha pour le développement

Cycle de négociations commerciales multilatérales engagé dans le cadre de l'*Organisation mondiale du commerce* en novembre 2001 à Doha (Qatar).

Programme de gel des terres

Programme de l'Union européenne axé sur les cultures de céréales, d'oléagineux et de protéagineux, aux termes duquel les agriculteurs mettent hors culture une partie de leur superficie de référence. Un gel obligatoire de 10 % des terres a été imposé aux producteurs agricoles jusqu'en 2006.

Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP)

L'un des principaux dispositifs de la loi sur la sécurité alimentaire (FSA) de 1985, reconduit par la loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation des ressources et les échanges (FACTA) de 1990, la loi fédérale sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture (FAIR Act) de 1996 et la loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural (FSRI) de 2002. L'objectif est de réduire l'érosion sur 40 à 45 millions d'acres (16 à 18 millions ha) de terres agricoles. Les producteurs qui signent des contrats dans le cadre de ce programme s'engagent à retirer de la production des terres cultivables sensibles à l'érosion pour y réaliser pendant 10 ans des activités de conservation autorisées. Ils perçoivent une rente annuelle et des paiements en espèces ou en nature couvrant jusqu'à 50 % du coût lié à l'établissement d'un couvert végétal permanent. Le CRP fait partie du Programme de mise en réserve de terres pour la protection de l'environnement (ECARP). Aux termes du FAIR Act de 1996, le CRP s'appliquait au maximum à 36.4 millions d'acres (14.7 millions ha), niveau atteint en 1995. La superficie maximale prise en compte dans le CRP a été portée à 39.2 millions d'acres (15.8 millions ha) par la loi FSRI de 2002.

Programme de prêts « non recouvrables » (États-Unis)

Programme mis en œuvre comme suit après 1999 dans le cadre de la loi fédérale des États-Unis sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture (FAIR Act) de 1996 : les prêts accordés pour le beurre, le lait dégraissé en poudre et le fromage doivent être remboursés avec intérêt afin d'aider les entreprises de transformation à gérer les stocks de produits laitiers.

Programme de quotas laitiers

Mesure de maîtrise de l'offre destinée à limiter le volume de la production ou de l'offre de lait. Les quantités en deçà d'un quota spécifié bénéficient d'un *soutien des prix du marché* intégral. Les volumes hors quota peuvent être pénalisés par un prélèvement (comme dans l'UE où le « superprélèvement » atteint 115 % du prix indicatif) ou se voir appliquer un prix plus bas. Des quantités sont généralement fixées pour les producteurs considérés individuellement. D'autres caractéristiques, notamment les modalités de réaffectation des quotas, varient selon le programme.

Programme de soutien direct aux zones rurales (PROCAMPO)

Paiements directs accordés aux agriculteurs du Mexique en fonction des superficies de référence.

Programme optionnel fondé sur les recettes moyennes des cultures (ACRE)

Nouveau programme instauré dans le cadre du FCE Act (loi des États-Unis sur l'alimentation, la conservation des ressources et l'énergie) de 2008, permettant aux agriculteurs d'opter pour une protection de leur chiffre d'affaires contre les fluctuations des rendements et des marchés.

Projections de référence

Ensemble de projections concernant les marchés, utilisées ici pour analyser les perspectives, qui sert de repère pour l'étude des effets de différents scénarios économiques et stratégiques. Le chapitre consacré à la méthodologie donne une description détaillée de l'établissement du scénario de référence.

Quota de commercialisation (programme des États-Unis pour le sucre)

Les quotas de commercialisation définissent la quantité de sucre que les transformateurs et industriels peuvent vendre sur le marché interne des États-Unis ; ils ont été instaurés par la loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural (FSRI) de 2002 pour que le programme de prêts au titre du sucre ne fasse peser aucune charge sur le budget fédéral.

Ratio stocks/utilisation

Dans le cas des céréales, rapport entre les volumes stockés et les volumes domestiques utilisés.

Ratio stocks/utilisation totale

Rapport entre les stocks détenus par les principaux exportateurs et leur utilisation totale (consommation domestique plus exportations). Pour le blé, les huit principaux exportateurs suivants sont retenus : États-Unis, Argentine, Union européenne, Canada, Australie, Fédération de Russie, Ukraine et Kazakhstan. Pour les céréales secondaires, il s'agit de : États-Unis, Argentine, Union européenne, Canada, Australie, Fédération de Russie, Ukraine et Brésil. Pour le riz sont pris en compte le Vietnam, la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan et les États-Unis.

Régime de restructuration volontaire

Volet de la réforme apportée en février 2006 à l'*organisation commune des marchés* (OCM) dans le secteur du sucre, d'une durée de quatre ans à partir du 1er juillet 2006. Il prévoyait, de 2006-07 à 2009-10, un paiement dégressif pour les producteurs de sucre renonçant définitivement à une partie ou à la totalité de leur quota de production.

Restitutions à l'exportation

Subventions à l'exportation accordées par l'UE pour compenser les différences de prix de certains produits entre le marché intérieur et le marché mondial.

Saccharine

Édulcorant artificiel à faible teneur calorique utilisé comme succédané du sucre, principalement dans les préparations pour boissons.

Scénario

Ensemble de projections concernant le marché, générées par le modèle en fonction de différentes hypothèses. Des informations quantitatives sont ainsi apportées sur la modification des perspectives résultant d'une hypothèse autre que la situation de référence.

Sirop de maïs à forte teneur en fructose

Glucose tiré du maïs, utilisé comme édulcorant. Voir *isoglucose*.

Soutien des prix du marché (SPM)

Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, qui découlent des mesures créant un écart entre les prix intérieurs et les prix à la frontière d'un produit agricole donné, mesurés au départ de l'exploitation. Subordonné à la production d'un produit donné, le SPM inclut le transfert aux producteurs lié à cette production, qu'elle soit destinée au marché intérieur ou à l'exportation ; il est mesuré par l'écart de prix appliqué à la production courante. Le SPM s'entend déduction faite : des contributions financières apportées individuellement par les producteurs sous forme de prélèvements à la production sur les ventes du produit considéré, ou de pénalités pour non-respect de règles telles que les quotas de production ; et, dans le cas de l'élevage, du soutien des prix du marché pour les céréales secondaires et les oléagineux produits dans le pays utilisés comme aliments du bétail (surcoût de l'alimentation animale).

Soutien interne

Renvoie au niveau annuel de soutien, exprimé en termes monétaires, apporté à la production agricole. Les engagements de réduction du soutien interne constituent l'un des trois piliers de l'*Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay*.

Stocks d'intervention

Stocks détenus par les organismes nationaux compétents, dans le cadre de l'UE, par suite des *achats d'intervention* de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur le marché du pays si les prix intérieurs sont supérieurs aux prix d'intervention ; dans le cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial grâce à des *restitutions à l'exportation*.

Subventions à l'exportation

Aides accordées aux négociants pour compenser les différences de prix entre le marché intérieur et le marché mondial – *restitutions à l'exportation* de l'UE, par exemple. Les subventions à l'exportation sont désormais soumises à des restrictions en valeur et en volume dans le cadre de l'*Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay*.

Taux de croissance des moindres carrés

Le taux de croissance des moindres carrés, r, est estimé comme suit par régression linéaire du logarithme des valeurs annuelles de la variable considérée sur la période étudiée : $Ln(xt) = a + r^*t$ et calculé comme suit : [exp (r) – 1].

Taux de prêt (États-Unis)

Prix consenti par la Commodity Credit Corporation (CCC) aux agriculteurs pour certains produits de base. Les cultures visées par le programme servent de garantie. Le taux de prêt constitue un prix plancher, le niveau effectif se situant légèrement au-dessus du taux annoncé, dans la mesure où les producteurs concernés peuvent choisir de ne pas rembourser leur prêt et de céder leur récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché à un prix plus bas.

Tourteaux d'oléagineux

Tourteaux de colza (canola), de soja et de tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où les tourteaux de tournesol ne sont pas pris en compte.

« Tout sauf les armes » (TSA)

Initiative visant à faire disparaître les tarifs à l'importation appliqués par l'UE pour de nombreux biens, produits agricoles compris, en provenance des pays les moins avancés. La suppression des tarifs a été programmée en quatre étapes de 2006/07 à 2009/10.

Classification des pays développés et en développement

PAYS DEVELOPPÉS	Amérique du nord		Canada, États-Unis
	Europe		Albanie, Andorre, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Gibraltar, Iles Féroé, Islande, Monaco, Monténégro, Norvège, République de Moldavie, Russie, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Suisse, Ukraine, Union européenne
	Pays d'Océanie développés		Australie, Nouvelle Zélande
	Autres pays développés		Afrique du sud, Arménie, Géorgie, Israël, Japon, Kasakhtan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République d'Azerbaïdjan, Tadjikistan, Turkménistan
PAYS EN DEVELOPPEMENT	Afrique	Afrique du Nord	Algerie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Tunisie
		Afrique sub-saharienne	Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, CapVert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Réunion, Rwanda, Sahara Occidental, Sainte-Hélène, Saotome-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe
	Amérique latine et Caraïbes		Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Iles Caïmans, Iles Falkland (Malvinas), Iles Turques et Caïques, Iles Vierges américaines, Iles Vierges britanniques, Jamaïque, Géorgie du Sud/Iles Sandwich, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Puerto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela
	Asie et Pacifique		Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Bande de Gaza (Palestine), Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, CookIslands, Corée, Emirats Arabes Unis, GAZA, Guam, Hong Kong, Ile Christmas, Iles Cocos (Keeling), Iles du Pacifique, Iles Fidji, Iles Johnston, Iles Mariannes du Nord, Iles Marshall, Iles mineures éloignées des États-Unis, Iles Norfolk, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Kiribati, Koweït, Myanmar, Pakistan, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Nauru, Népal, Zone neutre, Niue, Nouvelle-Calédonie, Oman, Palaos, Palestine (Terr.occupés), Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philipinnes, Pitcairn, Polynésie française, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire du laos, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Samoa américaines, Singapour, Sri Lanka, Taiwan (Chine), Thaïlande, Timor-Leste, Tokelau, Tonga, Turquie, Tuvalu, Vanuatu, ViêtNam, Wallis et Futuna, Westbank, Yémen
	PMA		Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Iles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Republique démocratique populaire du laos, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie
BRICS			Afrique du Sud, Brésil, Chine, Russie, Inde

Méthodologie

Cette section apporte des informations sur les aspects méthodologiques de l'établissement des *Perspectives agricoles* présentées ici, qui sont traités successivement comme suit. Est tout d'abord donnée une description générale des projections de référence, ainsi que du rapport sur les *Perspectives agricoles*. La structuration, en un ensemble cohérent, des hypothèses faites pour les projections macroéconomiques est ensuite analysée plus en détail. Ensuite, une troisième partie présente la manière dont les coûts de production sont représentés dans les équations d'offre du modèle. Enfin, en quatrième partie est présentée la méthodologie développée dans le cadre de l'analyse stochastique menée à l'aide du modèle AGLINK-COSIMO.

Génération des *Perspectives agricoles* de l'OCDE et de la FAO

Les projections présentées et analysées dans ce document sont le résultat d'un processus dans lequel sont réunies des informations provenant d'un grand nombre de sources. L'utilisation d'un modèle élaboré conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO à partir du modèle Aglink de l'OCDE et complété à l'aide du modèle Cosimo de la FAO facilite la cohérence de ce processus, mais il convient de préciser qu'il est largement fait appel à l'avis d'experts à différents stades du processus. Les *Perspectives agricoles* présentent une estimation conjointe unique, jugée plausible par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO compte tenu des hypothèses retenues, de la procédure d'échange d'informations décrite ci-dessous et des informations disponibles auxquelles ils ont accès.

La réponse des pays membres de l'OCDE (et de diverses économies non membres) à un questionnaire annuel diffusé par le Secrétariat à l'automne constitue la première étape de la procédure d'élaboration des *Perspectives*. Ce questionnaire permet au Secrétariat de l'OCDE de recueillir auprès de ces pays des informations sur l'évolution à venir des marchés des produits, ainsi que sur celle de leurs politiques agricoles. Les projections de départ pour les modules par pays gérés par le Secrétariat de la FAO sont développées à l'aide de modèles et de consultations auprès des spécialistes de produits de la FAO. On fait par ailleurs appel à des sources extérieures telles que le FMI, la Banque mondiale ou les Nations Unies pour avoir une vision globale des principaux facteurs économiques qui déterminent l'évolution des marchés. Cette partie du processus vise à donner une première idée de l'évolution possible des marchés et à établir les principales hypothèses conditionnant les *Perspectives*. Les principales hypothèses relatives à l'activité économique et l'action publique sont décrites dans le chapitre Vue d'ensemble et dans les tableaux par produits présentés dans ce rapport. Les sources retenues pour les hypothèses sont analysées plus en détail ci-après.

Au cours de l'étape suivante, le cadre de modélisation développé conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO permet d'intégrer ces informations de façon plus

cohérente et d'en extraire un premier ensemble de projections sur les marchés mondiaux (scénario de référence). Outre les projections pour les quantités produites, consommées et échangées, le scénario de référence comprend également des projections pour les prix nominaux des produits concernés (exprimés en unités de monnaie locale). Sauf mention contraire, les prix indiqués dans le texte sont également exprimés en termes nominaux. Les séries de données utilisées pour l'établissement des projections proviennent des bases de données de l'OCDE et de la FAO. Pour l'essentiel, les informations contenues dans ces bases de données sont extraites de sources statistiques nationales. Pour obtenir de plus amples informations sur des séries particulières, il suffit d'en faire la demande auprès des Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Le modèle utilisé correspond à une représentation dynamique complète, tant du point de vue économique que de celui de l'action publique, des principaux produits agricoles de la zone tempérée, ainsi que du riz, du coton et des huiles végétales. Les modules par pays et par région du modèle AGLINK-COSIMO sont élaborés par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO en collaboration avec des experts des pays membres et des économies non membres et, dans certains cas, avec l'aide d'autres administrations nationales. Les premiers résultats du scénario de référence pour les pays sous la responsabilité du Secrétariat de l'OCDE sont comparés avec ceux obtenus à partir des réponses au questionnaire, et les problèmes pouvant apparaître sont discutés dans le cadre d'échanges bilatéraux avec les experts des pays concernés. Les projections initiales des modules par pays et par région développées par le Secrétariat de la FAO sont examinées par un cercle plus large d'experts internes et internationaux. À ce stade, une vue globale des projections apparaît et des améliorations sont apportées selon un consensus entre à la fois les deux Secrétariats et des conseillers externes. Sur la base de ces discussions et des informations une fois actualisées, un deuxième scénario de référence est élaboré. Les informations obtenues servent à évaluer les tendances des marchés des biocarburants, des céréales, des oléagineux, du sucre, de la viande, des poissons et fruits de mer, des produits laitiers et du coton au cours de l'exercice d'établissement des *Perspectives*, ces analyses étant généralement examinées lors des réunions annuelles du *Groupe sur les marchés agricoles du Comité de l'agriculture* de l'OCDE. Après réception des commentaires et révision finale des données, un dernier scénario de référence révisé est produit. Les projections révisées forment la base de la version préliminaire des *Perspectives agricoles*, examinée par le *Comité de la haute direction du département du Développement Économique et Social de la FAO* et par le *Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles du Comité de l'agriculture* de l'OCDE, en mai 2013, avant publication. Par ailleurs, les *Perspectives* serviront de base à l'analyse présentée au *Comité des produits* de la FAO, ainsi qu'à ses divers *Groupes intergouvernementaux sur les produits*.

Cette procédure d'élaboration des *Perspectives* implique que les projections de référence présentées dans ce rapport soient une combinaison de projections développées par les collaborateurs pour les pays sous la responsabilité du Secrétariat de l'OCDE et de projections originales pour les 42 pays et régions sous la responsabilité du Secrétariat de la FAO. L'utilisation d'un cadre de modélisation formel permet de résoudre les incohérences observées entre les projections établies par les différents pays et d'établir un équilibre global pour tous les marchés de produits. Grâce au processus d'examen, l'avis des experts nationaux est pris en compte dans les projections et les analyses s'y rapportant. Cependant, ce sont les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO qui sont en dernier ressort responsables des projections et de leur interprétation.

Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques

Les données démographiques utilisées pour tous les pays et blocs régionaux dans ces *Perspectives* proviennent de la base de données des perspectives démographiques des Nations Unies révisée en 2010 (United Nations Population Prospects). Pour la période couverte par les projections, on a choisi de retenir, sur les quatre scénarios envisagés (fécondité basse, moyenne, haute et constante), les estimations ressortant de la variante moyenne. Le choix de la base de données des Nations Unies sur les perspectives démographiques tient au fait qu'il s'agit d'une source très complète d'estimations fiables et qui inclut des données sur les pays en développement n'appartenant pas à la zone de l'OCDE. Par souci de cohérence, on a utilisé la même source pour les estimations démographiques rétrospectives et pour les données sous-tendant les projections.

Les autres séries macroéconomiques utilisées dans le modèle AGLINK-COSIMO sont le PIB réel, l'indice implicite des prix du PIB, le déflateur des dépenses de consommation des ménages, le prix du pétrole brut Brent (en dollars US par baril) et les taux de change exprimés en unités de monnaie locale pour un dollar des États-Unis. Les données rétrospectives utilisées pour les séries concernant les pays de l'OCDE (à l'exception de la Turquie, du Chili et d'Israël) ainsi que le Brésil, l'Argentine, la Chine et la Russie, concordent avec celles publiées dans les *Perspectives économiques de l'OCDE n° 92* de décembre 2012 et n° 91 de juin 2012. Pour les autres économies, les données historiques macroéconomiques proviennent du FMI, *Perspectives économiques mondiales*, octobre 2012. Les hypothèses pour 2013-22 sont basées sur les récentes projections macroéconomiques à moyen terme du département économique de l'OCDE n° 91 et sur les prévisions du FMI.

Dans le modèle, les indices du PIB réel, des prix à la consommation (déflateur des dépenses de consommation des ménages) et des prix à la production (indice implicite des prix du PIB) prennent la valeur 1 pour l'année 2005, qui sert de référence. L'hypothèse de taux de change constant en termes réels implique qu'un pays dont le taux d'inflation est plus élevé (plus faible) que celui des États-Unis (mesuré par l'indice implicite des prix du PIB des États-Unis) verra sa monnaie se déprécier (s'apprécier) et, en conséquence, son taux de change augmenter (diminuer) au cours de la période considérée, puisque le taux de change est mesuré en unités de monnaie locale pour un dollar des États-Unis. Le calcul du taux de change nominal utilise le pourcentage de croissance du ratio « déflateur du PIB du pays considéré/Déflateur du PIB des États-Unis ».

Les données du prix du pétrole sous-jacentes aux *Perspectives* sont basées sur celles publiées dans les *Perspectives économiques de l'OCDE n° 92* jusqu'en 2014 (pour le court terme) puis sur le taux de croissance des *Perspectives énergétiques mondiales* de l'agence internationale de l'énergie, novembre 2012, pour les années suivantes.

Représentation des coûts de production dans le modèle AGLINK-COSIMO

Outre les recettes tirées de la vente de leurs productions et, le cas échéant, des mesures gouvernementales, les variations des coûts de production constituent une variable importante pour les décisions des agriculteurs concernant les quantités produites dans leurs activités de culture et d'élevage.

Alors que dans le modèle AGLINK-COSIMO, l'offre est largement déterminée par les recettes brutes, les coûts de production sont représentés sous la forme d'un indice des coûts, qui permet d'exprimer en prix constants les recettes brutes tirées de la vente de la production. En d'autres termes, les équations d'offre utilisées dans le modèle dépendent

dans la plupart des cas des recettes brutes par unité d'activité (recettes par hectare ou prix de la viande, par exemple) par rapport au niveau global des coûts de production exprimé par l'indice. De ce fait, les équations représentant les superficies récoltées dans le cas des productions végétales et les quantités produites dans celui de l'élevage revêtent les formes générales suivantes :

$$AH = f\left(\frac{RH}{CPCI}\right);\ QP = f\left(\frac{PP}{CPCI}\right)$$

où :

AH	représente la superficie récoltée (productions végétales)
RH	représente les recettes par hectare (productions végétales)
CPCI	représente l'indice des coûts de production du produit considéré
QP	représente les quantités produites (productions animales)
PP	représente le prix à la production (productions animales)

Les prix de l'énergie, en hausse par suite de l'augmentation des prix du brut, ont, entre autres, attiré l'attention sur les coûts de la production agricole dans les modèles relatifs aux produits. En effet, les prix de l'énergie peuvent avoir des répercussions considérables sur les marchés internationaux des produits agricoles dans la mesure où les coûts de production, qu'il s'agisse de productions végétales ou de productions animales, dépendent fortement des coûts de l'énergie. Les carburants utilisés pour les tracteurs et d'autres équipements agricoles, ainsi que les combustibles servant au chauffage, et d'autres formes d'énergie entrent directement dans le processus de production. Par ailleurs, d'autres intrants comme les engrais et les pesticides ont une teneur énergétique élevée, et les coûts de ces intrants sont dans une large mesure fonction des prix de l'énergie. Il est donc important de prendre ces derniers explicitement en compte dans la représentation des coûts de production.

Les indices des coûts de production employés dans le modèle AGLINK-COSIMO pour les *productions animales* sont construits à partir de trois sous-indices, qui renvoient aux intrants ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux, aux intrants énergétiques et aux autres intrants échangeables. Alors que pour le premier, on utilise l'indice implicite des prix intérieurs du PIB, le deuxième varie en fonction des fluctuations du prix mondial du brut et du taux de change de ce pays. Enfin, le troisième est lié à l'inflation mondiale telle qu'elle ressort de l'indice implicite des prix du PIB des Etats-Unis) et au taux de change du pays considéré. Cette relation est mise en évidence par l'équation suivante :

$$\begin{aligned} CPCI_{r,t} = {} & CPCS^{NT}_{r,t} * GDPD_{r,t} / GDPD_{r,bas} \\ & + CPCS^{EN}_{r,t} * \left(XP^{OIL}_{t} * XR_{r,t}\right) / \left(XP^{OIL}_{bas} * XR_{r,bas}\right) \\ & + \left(1 - CPCS^{NT,I}_{r,t} - CPCS^{EN,I}_{r,t}\right) * (XR_{r,t} * GDPD_{USA,t}) / (XR_{r,bas} * GDPD_{USA,bas}) \end{aligned}$$

où :

CPCI	est l'indice des coûts de production pour les productions animales
$CPCS^{NT}$	est la part des intrants non échangeables dans les coûts totaux de production des produits de base
$CPCS^{EN}$	est la part des intrants énergétiques dans les coûts totaux de production des produits de base
GDPD	est l'indice implicite des prix du PIB

XP^{OIL} est le prix mondial du pétrole brut

XR est le taux de change nominal par rapport au dollar des Etats-Unis

r,t représentent respectivement la région et l'indice temporel

bas est la valeur de l'année de référence (2000 or 2005 or 2008)

Les parts des différentes catégories de coûts sont spécifiques au pays. Elles ont été estimées sur la base des structures de coûts historiques dans chaque pays. Elles varient selon les étapes de développement des pays et régions. Les pays développés ont tendance à avoir des parts plus élevées pour l'énergie, les engrais et intrants négociables que les pays en développement.

L'indice des coûts de production est différent pour chaque *production végétale* et est constitué de cinq sous-indices représentant les intrants de semences, d'engrais, les intrants énergétiques, d'autres intrants échangeables et des intrants non échangeables, respectivement.

$$
\begin{aligned}
CPCI^{c}_{r,t} = {} & CPCS^{NT}_{r,t} * GDPD_{r,t} \,/\, GDPD_{r,bas} \\
& + CPCS^{EN}_{r,t} * \left(XP^{OIL}_{t} * XR_{r,t}\right) / \left(XP^{OIL}_{bas} * XR_{r,bas}\right) \\
& + CPCS^{FT}_{r,t} * \left(XP^{FT}_{t} * XR_{r,t}\right) / \left(XP^{FT}_{bas} * XR_{r,bas}\right) \\
& + CPCS^{TR}_{r,t} * (XR_{r,t} * GDPD_{USA,t}) \,/\, (XR_{r,bas} * GDPD_{USA,bas}) \\
& + CPCS^{SD}_{r,t} * PP^{c}_{r,t}(-1) \,/\, PP^{c}_{r,bas}
\end{aligned}
$$

Où :

$CPCI^{C}$ est l'indice des coûts de production pour la production végétale c

$CPCS^{NT}$ est la part des intrants non échangeables dans les coûts totaux de production des produits de base

$CPCS^{EN}$ est la part des intrants énergétiques dans les coûts totaux de production des produits de base

$CPCS^{FT}$ est la part des intrants d'engrais dans les coûts totaux de production des produits de base

$CPCS^{TR}$ est la part des intrants échangeables dans les coûts totaux de production des produits de base

$CPCS^{SD}$ est la part des intrants de semences dans les coûts totaux de production des produits de base

GDPD est l'indice implicite des prix du PIB

XP^{OIL} est le prix mondial du pétrole brut

XP^{FT} est le prix mondial des fertilisants

PP^{c} est le prix au producteur du produit végétal c

Le prix mondial des fertilisants est un indice construit par la banque mondiale (Pink Sheets) de la manière suivante :

XP^{FT} = 0.2 * DAP + 0.16 * MOP + 0.02 * TSP + 0.62 * Urea

Où :

US Phosphate diammonique (DAP)

Can Chlorure de potassium (MOP)

Superphosphate triple (TSP)

Urée (Black Sea)

Il est représenté par une équation dans le modèle AGLINK-COSIMO :

$$\log(XP_t^{FT}) = CON + elas_{FT}^{OIL} * \log(XP_t^{OIL}) + elas_{FT}^{crop} * \log(0.5 * XP_{t-1}^{CG} + 0.2 * XP_{t-1}^{WT} + 0.2 * XP_{t-1}^{OS} + 0.1 * XP_{t-1}^{RI})$$

Où :

XP^{OIL}	est le prix mondial du pétrole brut
XP^{FT}	est le prix mondial des fertilisants
XP^{CG}	est le prix mondial des céréales secondaires
XP^{WT}	est le prix mondial du blé
XP^{OS}	est le prix mondial des oléagineux
XP^{RI}	est le prix mondial du riz

La méthodologie des simulations stochastiques partielles à l'aide du modèle AGLINK-COSIMO

Le modèle AGLINK-COSIMO est un modèle économique de prospectives à moyen terme utilisé pour effectuer des simulations sur 10 ans. Un ensemble d'hypothèses sur des variables exogènes doivent alimenter le modèle. Dans le cadre d'un scénario de référence déterministe, cet ensemble est unique, mais dès lors que des simulations stochastiques sont entreprises, ce sont des ensembles multiples de variables exogènes générés aléatoirement qui doivent alimenter le modèle. Ce dernier est simulé pour chaque ensemble d'hypothèses et de multiples ensembles de solutions sont obtenues. Des implications sur les incertitudes des projections du scénario de référence peuvent être déduites de l'information statistique tirée des résultats stochastiques des simulations.

L'analyse stochastique menée dans la présente édition cherche à évaluer l'incertitude liée aux variables macroéconomiques et aux rendements des cultures. Les erreurs de prévisions à 18 mois de l'OCDE et de la FAO entre 2003 et 2011 ont servi de base à la quantification de l'incertitude autour de 32 variables macroéconomiques. Pour les rendements, l'incertitude a été mesurée par les différences entre les valeurs des rendements résultant des équations dans AGLINK-COSIMO et les valeurs observées sur 18 ans, jusqu'en 2011.

Dans chaque cas, une distribution normale (gaussienne) a été retenue pour la variabilité caractérisant l'incertitude. Cela signifie que l'incertitude d'une variable est supposée être symétrique autour de sa valeur la plus probable. Si les décideurs veulent étudier les conséquences d'une distribution inégale des risques (par exemple un risque accru de hausse des prix du fait de faibles rendements ou des prix du pétrole brut volatiles), une répartition non symétrique pourrait être envisagée.

Il en a résulté une distribution des probabilités sur l'incertitude des facteurs macroéconomiques, basée sur les corrélations entre les erreurs prévues et observées dans le passé. Pour le rendement des cultures, il a été supposé que les rendements d'une même région étaient corrélés, mais pas ceux de régions différentes (voir tableau 1).

500 tirages indépendants ont été réalisés à partir de ces distributions conjointes, qui ont conduit à 500 combinaisons de valeurs possibles différentes d'« erreurs » pour les 97 facteurs stochastiques, pour chaque année de la période de simulation. Les valeurs de la

tendance de ces facteurs telles qu'utilisées pour le scénario déterministe ont ensuite été choquées par ces erreurs, donnant lieu à 500 ensembles de valeurs possibles pour les 97 facteurs exogènes.

AGLINK-COSIMO a été ensuite exécuté 500 fois*, chaque simulation correspondant à un ensemble différent d'hypothèses sous-jacentes sur les conditions macroéconomiques et les rendements des cultures. Enfin, la variabilité des situations de marchés calculées par le modèle a été analysée pour répondre à un certain nombre de questions.

Tableau 1. **Représentation des groupes stochastiques et de corrélations des rendements**

Produit	EUROPE		Région de la mer noire			Amérique du sud				Amérique du nord		Asie du sud est		Australie	Chine	Inde	Total pays par produit
	UE-15	UE-12	Kazakhstan	Ukraine	Russie	Argentine	Brésil	Paraguay	Uruguay	Mexique	États-Unis	Thaïlande	Vietnam				
Blé dur	X	X															**2**
Blé tendre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	**14**
Céréales secondaires				X				X	X						X		**4**
Orge	X	X				X								X			**4**
Maïs	X	X				X	X			X	X						**6**
Avoine	X	X															**2**
Seigle	X	X															**2**
Oléagineux			X	X				X									**3**
Colza	X	X												X			**3**
Graine de tournesol	X	X			X	X											**4**
Soja						X	X				X						**3**
Betterave à sucre	X	X			X						X				X		**5**
Canne à sucre						X	X				X	X		X	X	X	**7**
Riz	X										X	X	X		X	X	**6**
Total	**19**		**8**			**15**				**8**		**3**		**4**	**5**	**3**	**65**

Note : Les cases marquées d'une croix indiquent les pays où les rendements des cultures sont considérés comme incertains. Les pays sont regroupés en régions au sein desquelles les corrélations entre les rendements sont autorisées. Les rendements de trois pays (Australie, Chine et Inde) sont supposés non corrélés avec ceux des autres pays/régions.
Source : Calculs de l'Institute for Prospective Technological Studies (Commission européenne).

* Une convergence a été atteinte pour 414 simulations, soit un taux de convergence de 83 %.

Annexe statistique

Partie I. Annexe A

A.1. Hypothèses économiques 281
A.2. Prix mondiaux 284
A.3.1. Projections des échanges mondiaux, importations 286
A.3.2. Projections des échanges mondiaux, exportations 288
A.4.1. Projections mondiales des biocarburants: Éthanol 290
A.4.2. Projections mondiales des biocarburants: Biodiesel 291
A.5. Hypothèses concernant le marché des biocarburants 292
A.6. Projections mondiales des céréales 294
A.7.1. Projections du blé : Production et échanges 296
A.7.2. Projections du blé : Consommation, alim. humaine, par habitant 297
A.8.1. Projections des céréales secondaires : Production et échanges 298
A.8.2. Projections des céréales secondaires : Consommation, alim. animale, par habitant 299
A.9.1. Projections du riz : Production et échanges 300
A.9.2. Projections du riz : Consommation, par habitant 301
A.10. Hypothèses concernant les marchés des céréales 302
A.11. Projections mondiales des oléagineux 304
A.12.1. Projections des oléagineux : Production et échanges 306
A.12.2. Projections des oléagineux : Consommation, trituration domestique 307
A.13.1. Projections des tourteaux protéiques : Production et échanges 308
A.13.2. Projections des tourteaux protéiques : Consommation 309
A.14.1. Projections des huiles végétales : Production et échanges 310
A.14.2. Projections des huiles végétales : Consommation, consommation alim. par habitant 311
A.15. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux 312
A.16. Projections mondiales du sucre 314
A.17.1. Projections du sucre : Production et échanges 315
A.17.2. Projections du sucre : Consommation, par habitant 316
A.18. Hypothèses concernant les marchés du sucre 317
A.19. Projections mondiales des viandes 318
A.20.1. Projections de la viande bovine : Production et échanges 319
A.20.2. Projections de la viande bovine : Consommation, par habitant 320
A.21.1. Projections de la viande porcine : Production et échanges 321
A.21.2. Projections de la viande porcine : Consommation, par habitant 322
A.22.1. Projections de la viande de volaille : Production et échanges 323
A.22.2. Projections de la viande de volaille : Consommation, par habitant 324
A.23.1. Projections de la viande ovine : Production et échanges 325

A.23.2. Projections de la viande ovine : Consommation, par habitant 326
A.24. Hypothèses concernant le marché du bétail 327
A.25. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture 329
A.26.1. Projections de la pêche et l'aquaculture : Production et échanges 331
A.26.2. Projections de la pêche et l'aquaculture : Transformation, alim. humaine, par habitant 332
A.27.1. Projections mondiales du secteur laitier : Beurre et fromage. 333
A.27.2. Projections mondiales du secteur laitier : Poudres et caséine 334
A.28.1. Projections du beurre : Production et échanges 335
A.28.2. Projections du beurre : Consommation, par habitant 336
A.29.1. Projections du fromage : Production et échanges 337
A.29.2. Projections du fromage : Consommation, par habitant 338
A.30.1. Projections du lait écrémé en poudre : Production et échanges 339
A.30.2. Projections du lait écrémé en poudre : Consommation, par habitant 340
A.31.1. Projections du lait entier en poudre : Production et échanges. 341
A.31.2. Projections du lait entier en poudre : Consommation, par habitant. 342
A.32. Projections du lait : Production, inventaires, rendement 343
A.33. Projections du lactosérum en poudre et de la caséine 344
A.34. Hypothèses concernant le marché des produits laitiers. 345
A.35. Projections mondiales du coton 347
A.36.1. Projections du coton : Production et échanges. 348
A.36.2. Projections du coton : Consommation. 349
A.37. Hypothèses concernant les marchés du coton. 350

Partie II. Annexe B.

B.1. Information sur les variations des prix alimentaires 351

Tableau A.1. Hypothèses économiques

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB RÉEL[1]												
Australie	%	2.8	3.0	3.2	3.8	3.7	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	3.1
Canada	%	2.6	1.8	2.4	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1
Chili	%	5.7	4.4	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Union européenne	%	1.1	0.3	1.5	1.9	2.0	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Japon	%	1.8	0.7	0.8	0.9	0.9	1.0	1.1	1.1	1.2	1.3	1.3
Corée	%	4.1	3.1	4.4	3.3	3.2	3.1	3.0	3.0	2.9	2.7	2.6
Mexique	%	4.4	3.3	3.6	3.3	3.4	3.4	3.5	3.5	3.6	3.6	3.6
Nouvelle-Zélande	%	1.0	2.4	2.9	2.5	2.6	2.7	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9
Norvège	%	1.8	2.5	2.0	4.2	4.0	3.9	3.7	3.6	3.4	3.3	3.1
Suisse	%	1.9	1.1	2.3	2.5	2.4	2.4	2.4	2.3	2.3	2.3	2.3
Turquie	%	6.9	3.5	4.0	4.3	4.4	4.4	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
États-Unis	%	2.1	2.0	2.8	2.9	2.7	2.5	2.4	2.4	2.3	2.3	2.4
Algérie	%	2.7	3.4	3.3	3.4	3.9	4.0	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
Argentine	%	6.3	0.5	3.3	3.0	3.2	3.3	3.4	3.4	3.4	3.3	3.3
Bangladesh	%	6.3	6.1	6.7	7.1	7.2	7.3	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
Brésil	%	3.9	4.0	4.1	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.1	4.1	4.0
Chine	%	9.1	8.5	8.9	9.0	8.5	8.1	7.7	7.2	6.8	6.5	6.1
Egypte	%	3.0	3.0	4.5	6.0	6.5	6.5	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9
Inde	%	7.3	6.0	6.4	6.7	6.9	6.9	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7
Indonésie	%	6.2	6.3	6.5	6.6	6.7	6.8	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7
Iran	%	2.3	0.8	1.5	1.8	2.0	2.0	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Malaisie	%	5.5	4.7	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Pakistan	%	3.3	3.2	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Fédération de Russie	%	4.0	3.8	4.1	4.4	3.9	3.5	3.2	3.0	2.9	2.8	2.8
Arabie saoudite	%	6.0	4.2	3.8	4.3	4.3	4.2	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1
Afrique du Sud	%	2.9	3.0	3.9	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1
Ukraine	%	4.1	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Uruguay	%	6.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
OCDE[2,3]	%	2.0	1.4	2.2	2.4	2.4	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
DÉFLATEUR DCP[1]												
Australie	%	2.4	2.8	2.3	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.6	2.6
Canada	%	1.7	1.1	1.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.2	2.2
Chili	%	2.6	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	2.4	1.9	1.7	2.1	2.0	2.0	1.9	1.9	2.0	2.0	1.9
Japon	%	-1.1	-0.6	1.2	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Corée	%	2.9	2.4	2.8	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Mexique	%	4.6	4.3	3.9	3.7	3.6	3.5	3.5	3.5	3.5	3.2	3.2
Nouvelle-Zélande	%	2.1	1.4	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Norvège	%	1.4	1.2	2.1	3.3	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	2.9	2.9
Suisse	%	0.2	0.0	0.3	1.8	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Turquie	%	7.9	6.5	5.3	5.0	5.0	5.0	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
États-Unis	%	2.1	1.8	2.0	1.7	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1	2.0	2.0
Algérie	%	5.6	5.0	4.5	4.0	4.0	4.0	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1
Argentine	%	14.7	14.1	11.3	11.7	11.0	10.9	11.2	11.2	11.2	11.2	11.2
Bangladesh	%	9.1	6.7	6.3	5.9	5.5	5.5	5.8	5.8	5.8	5.8	5.8
Brésil	%	6.4	5.5	5.2	4.4	4.4	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Chine	%	4.9	2.9	3.6	3.8	3.9	3.9	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Egypte	%	10.5	10.7	12.1	10.0	8.0	6.5	9.1	9.1	9.1	9.1	9.1
Inde	%	10.4	9.6	8.3	6.4	5.1	5.0	6.2	6.2	6.2	6.2	6.2
Indonésie	%	5.0	5.1	4.9	4.7	4.5	4.0	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Iran	%	19.7	21.8	18.3	15.5	15.5	15.5	16.2	16.2	16.2	16.2	16.2
Malaisie	%	2.3	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Pakistan	%	11.6	10.4	11.0	12.0	13.0	13.0	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2
Fédération de Russie	%	9.9	5.7	3.9	3.7	3.8	3.8	3.9	3.9	4.0	4.0	4.0
Arabie saoudite	%	5.1	4.6	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Afrique du Sud	%	5.0	5.2	5.0	4.8	4.7	4.7	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
Ukraine	%	6.4	7.4	5.3	5.0	5.0	5.0	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
Uruguay	%	7.6	7.6	7.1	6.0	6.0	6.0	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
OCDE[2,3]	%	2.1	1.8	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2

Tableau A.1. Hypothèses économiques *(cont.)*

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DÉFLATEUR PIB[1]												
Australie	%	3.2	1.7	2.3	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.6	2.6
Canada	%	2.4	1.4	1.8	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.2	2.2
Chili	%	4.3	2.8	3.2	3.1	3.0	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Union européenne	%	1.4	1.6	1.7	2.1	2.1	2.1	2.0	1.9	1.9	1.9	1.8
Japon	%	-1.7	-0.5	0.7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Corée	%	2.2	1.6	1.5	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Mexique	%	4.4	4.0	4.2	3.7	3.6	3.5	3.5	3.5	3.5	3.2	3.2
Nouvelle-Zélande	%	2.9	2.0	1.9	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Norvège	%	5.3	2.0	2.6	3.3	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	2.9	2.9
Suisse	%	0.3	0.2	0.4	1.8	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Turquie	%	6.9	7.2	5.1	4.5	4.7	4.5	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
États-Unis	%	1.8	1.8	1.9	1.7	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1	2.0	2.0
Algérie	%	13.7	3.8	2.2	1.8	1.7	1.5	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Argentine	%	16.3	14.1	11.3	11.7	11.0	10.9	11.2	11.2	11.2	11.2	11.2
Bangladesh	%	7.4	6.6	6.4	6.0	5.6	4.9	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7
Brésil	%	7.0	5.3	5.1	4.4	4.4	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Chine	%	5.3	2.4	1.5	3.8	3.9	3.9	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Egypte	%	10.4	12.2	10.8	9.1	7.9	6.4	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5
Inde	%	8.9	8.8	8.6	7.5	7.1	7.1	7.6	7.6	7.6	7.6	7.6
Indonésie	%	7.7	7.3	8.0	7.8	7.6	7.5	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7
Iran	%	17.9	16.8	14.6	12.8	13.0	13.4	13.4	13.4	13.4	13.4	13.4
Malaisie	%	4.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Pakistan	%	13.9	10.4	11.0	12.0	13.0	13.0	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2
Fédération de Russie	%	11.9	6.4	4.5	3.7	3.8	3.8	3.9	3.9	4.0	4.0	4.0
Arabie saoudite	%	13.8	-0.3	-1.6	-0.7	-0.4	-0.3	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8
Afrique du Sud	%	7.1	5.3	5.1	4.9	4.7	4.7	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9
Ukraine	%	11.9	9.4	6.5	6.5	7.0	6.5	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6
Uruguay	%	8.3	5.8	6.6	6.0	5.6	5.5	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9
OCDE[3]	%	1.6	1.7	1.9	2.1	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1
PRIX MONDIAL DU PÉTROLE												
Prix du pétrole brut (Brent)[4]	USD/baril	100.7	112.8	117.8	121.1	124.5	127.8	131.1	134.4	137.8	141.2	144.6
TAUX DE CHANGE												
Australie	AUD/USD	1.01	0.96	0.96	0.97	0.98	0.98	0.99	1.00	1.00	1.01	1.02
Canada	CAD/USD	1.01	1.00	1.00	1.01	1.01	1.02	1.02	1.02	1.02	1.03	1.03
Chili	CLP/USD	492.11	476.00	479.00	487.00	487.00	487.00	489.79	492.59	495.42	498.25	501.11
Union européenne	EUR/USD	0.75	0.77	0.77	0.75	0.74	0.74	0.74	0.74	0.74	0.74	0.74
Japon	JPY/USD	82.27	79.42	79.42	78.87	78.24	77.54	76.80	76.04	75.28	74.53	73.78
Corée	000 KRW/USD	1.13	1.09	1.09	1.10	1.12	1.13	1.14	1.16	1.17	1.18	1.19
Mexique	MXN/USD	12.75	13.23	13.23	13.41	13.55	13.66	13.76	13.86	13.95	14.01	14.06
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.30	1.22	1.22	1.23	1.23	1.23	1.23	1.23	1.23	1.23	1.23
Algérie	DZD/USD	74.76	79.75	82.22	84.23	86.16	87.63	89.72	91.85	94.04	96.28	98.57
Argentine	ARS/USD	4.19	4.78	4.78	4.87	4.91	4.92	4.93	4.94	4.95	4.96	4.98
Banglagesh	BDT/USD	75.79	86.98	91.01	94.79	98.43	101.65	105.69	109.89	114.26	118.80	123.52
Brésil	BRL/USD	1.80	2.07	2.07	2.15	2.23	2.31	2.39	2.47	2.56	2.64	2.73
Chine	CNY/USD	6.51	6.23	6.23	6.26	6.29	6.32	6.35	6.38	6.42	6.47	6.52
Egypte	EGP/USD	5.78	6.42	7.51	8.18	8.68	9.09	9.92	10.83	11.81	12.89	14.06
Inde	INR/USD	47.85	53.21	56.22	58.61	60.26	61.73	64.07	66.50	69.02	71.63	74.34
Indonésie	000 IDR/USD	9.08	9.50	9.27	9.22	9.15	9.06	8.95	8.85	8.74	8.64	8.54
Iran	000 IRR/USD	11.53	14.30	15.57	16.79	18.10	19.52	21.11	22.81	24.66	26.66	28.82
Malaisie	MYR/USD	3.12	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Pakistan	PKR/USD	86.42	99.46	110.88	124.01	139.13	155.99	174.57	195.36	218.63	244.67	273.81
Fédération de Russie	RUB/USD	30.31	31.74	31.74	31.83	31.94	32.09	32.26	32.47	32.70	32.95	33.22
Arabie saoudite	SAR/USD	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75
Afrique du Sud	ZAR/USD	7.59	8.65	8.99	9.32	9.63	9.95	10.30	10.67	11.05	11.44	11.85
Ukraine	UAH/USD	7.97	8.35	8.64	8.90	9.17	9.44	9.74	10.04	10.36	10.68	11.01
Uruguay	UYU/USD	20.10	19.95	20.81	21.68	22.58	23.50	24.48	25.51	26.57	27.68	28.84

Tableau A.1. Hypothèses économiques *(cont.)*

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
POPULATION[1]												
Australie	%	1.4	1.3	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1
Canada	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8
Chili	%	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6
Union européenne	%	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1
Japon	%	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3
Corée	%	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Mexique	%	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8
Nouvelle-Zélande	%	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
Norvège	%	0.7	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Suisse	%	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Turquie	%	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8
États-Unis	%	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Algérie	%	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0
Argentine	%	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7
Bangladesh	%	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0
Brésil	%	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6
Chine	%	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1
Egypte	%	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4	1.3	1.3
Inde	%	1.4	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0
Indonésie	%	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7
Iran	%	1.1	1.1	1.0	1.0	0.9	0.8	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6
Malaisie	%	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3
Pakistan	%	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5
Fédération de Russie	%	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3
Arabie saoudite	%	2.2	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	1.9	1.8	1.8	1.7	1.6
Afrique du Sud	%	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5
Ukraine	%	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6
Uruguay	%	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3
OCDE[3]	%	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Monde	%	1.1	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9

Note : Pour les pays de l'OCDE (à l'exception de la Turquie, du Chili et d'Israël), ainsi que le Brésil, la Chine et la Fédération de Russie, les données historiques du PIB réel, du déflateur des dépenses de la consommation privée, et du déflateur du PIB proviennent des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 92, décembre 2012. Pour les autres économies, les données macroéconomiques historiques proviennent du FMI, Perspectives Économiques mondiales, octobre 2012. Les hypothèses correspondant à la période de projections se basent sur les dernières projections macroéconomiques du Département Économique issues des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 91, sur les projections du FMI et pour les données de population sur les World Population Prospects: the 2010 Revision (medium variant), des Nations Unies. Les données de l'Union européenne sont un agrégat de la zone euro à l'exception de la population.
Moyenne 2010-12est et 2012est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Variation annuelle en pourcentage. L'indice des prix utilisé est le déflateur des dépenses de la consommation privée.
2. Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel et du déflateur DCP dans les pays membres basée sur des poids utilisant le PIB et les parités de pouvoir d'achat (PPA).
3. Exclut l'Islande.
4. La mise à jour de court terme du prix du pétrole brut provient du Département Économique de l'OCDE No. 92, décembre 2012 et des projections des Perspectives Mondiales de l'Énergie de l'AIE 2012.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865215

Tableau A.2. Prix mondiaux

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
CÉRÉALES												
Blé[1]	USD/t	312.5	301.3	262.3	256.5	259.4	259.3	266.6	270.0	272.3	273.4	274.2
Céréales secondaires[2]	USD/t	284.6	243.4	216.4	221.1	227.2	228.2	234.1	236.4	237.7	240.3	240.6
Riz[3]	USD/t	451.1	480.9	440.3	423.2	419.3	417.9	426.1	438.0	451.1	462.5	470.3
OLÉAGINEUX												
Oléagineux[4]	USD/t	605.0	564.1	514.0	511.2	507.0	521.7	523.0	530.0	530.5	538.9	540.0
Tourteaux protéiques[5]	USD/t	436.9	464.3	403.9	389.0	387.0	390.2	396.2	401.7	403.6	404.2	406.1
Huiles végétales[6]	USD/t	1 206.6	1 141.4	1 038.3	1 077.6	1 065.2	1 097.7	1 104.9	1 117.6	1 136.1	1 154.6	1 160.3
EDULCORANTS												
Sucre brut[7]	USD/t esb	522.7	410.2	408.0	432.4	414.0	413.4	437.8	444.5	441.8	442.8	438.7
Sucre raffiné[8]	USD/t esb	621.0	498.8	503.7	530.7	512.5	507.4	538.7	545.2	541.3	540.6	536.4
Isoglucose[9]	USD/t	524.4	340.8	388.4	431.2	442.2	405.1	374.0	363.0	369.7	365.9	357.1
Molasses[10]	USD/t	182.1	195.6	194.3	206.1	196.3	185.5	194.0	195.6	198.6	193.5	193.3
VIANDE												
Viande bovine												
Prix, UE[11]	USD/t pcp	4 716.8	5 245.1	5 674.0	6 192.6	6 014.4	6 338.9	6 398.4	6 763.0	7 215.3	7 300.7	7 256.1
Prix, États-Unis[12]	USD/t pcp	3 946.5	4 654.1	4 716.4	4 730.5	4 639.9	4 568.5	4 393.9	4 414.8	4 475.5	4 546.1	4 570.3
Prix, Brésil[13]	USD/t pp	3 252.9	3 334.8	3 526.2	3 543.1	3 632.1	3 598.1	3 414.4	3 465.8	3 557.1	3 630.3	3 706.5
Viande porcine												
Prix, UE[14]	USD/t pcp	2 037.3	2 473.5	2 659.0	2 739.6	2 601.1	2 600.0	2 807.4	2 956.6	2 982.3	2 954.2	2 928.2
Prix, États-Unis[15]	USD/t pcp	1 860.4	2 051.1	2 154.6	2 147.3	2 061.2	2 055.4	2 162.0	2 285.3	2 270.7	2 243.5	2 284.9
Prix, Brésil[16]	USD/t pcp	1 511.7	1 677.3	1 787.4	1 820.8	1 749.0	1 765.4	1 856.6	1 984.3	1 991.6	1 979.3	2 034.3
Viande de volaille												
Prix, UE[17]	USD/t pac	2 477.8	2 321.9	2 265.7	2 300.0	2 300.6	2 349.1	2 411.2	2 461.1	2 503.6	2 533.1	2 525.5
Prix, États-Unis[18]	USD/t pac	1 133.6	1 167.9	1 157.2	1 174.0	1 171.5	1 193.6	1 220.7	1 241.4	1 260.3	1 272.6	1 279.3
Prix, Brésil[19]	USD/t pac	1 358.2	1 389.1	1 354.5	1 375.0	1 378.2	1 407.4	1 444.8	1 474.8	1 499.6	1 518.4	1 531.6
Viande ovine												
Prix, Nouvelle-Zélande[20]	USD/t pcp	4 481.2	4 119.4	4 128.2	4 165.7	4 244.9	4 362.0	4 420.2	4 397.6	4 533.0	4 566.0	4 636.2
PECHE ET AQUACULTURE												
Produits échangés[21]	USD/t	2 671.3	2 698.1	2 769.9	2 933.0	2 870.8	2 923.0	2 990.8	3 187.4	3 335.4	3 408.1	3 462.7
Aquaculture[22]	USD/t	2 034.8	2 047.6	2 092.0	2 225.1	2 224.9	2 221.5	2 273.0	2 422.4	2 568.2	2 658.3	2 700.9
Pêche[23]	USD/t	1 324.5	1 386.3	1 431.8	1 501.8	1 513.7	1 555.2	1 601.5	1 681.3	1 750.2	1 798.1	1 842.8
Alimentation animale[24]	USD/t	1 594.2	1 824.8	1 648.4	1 691.6	1 534.7	1 496.5	1 514.8	1 620.7	1 727.6	1 655.2	1 700.0
Huile[25]	USD/t	1 514.7	2 004.9	1 772.8	1 844.5	1 725.2	1 730.0	1 767.4	1 782.3	1 978.3	1 840.4	1 864.1
PRODUITS LAITIERS												
Beurre[26]	USD/t	3 943.5	3 499.5	3 576.8	3 547.8	3 543.7	3 631.7	3 659.3	3 709.3	3 722.0	3 717.9	3 688.5
Fromage[27]	USD/t	4 047.0	3 865.9	3 946.4	4 004.8	4 061.3	4 168.1	4 286.3	4 334.8	4 394.0	4 438.0	4 444.8
Lait écrémé en poudre[28]	USD/t	3 317.5	3 471.7	3 498.1	3 502.0	3 502.8	3 599.9	3 673.1	3 703.8	3 727.8	3 754.6	3 733.0
Lait entier en poudre[29]	USD/t	3 600.1	3 669.9	3 727.3	3 717.0	3 736.9	3 863.0	3 930.4	3 991.6	4 020.2	4 055.8	4 053.7
Poudre de lactosérum Prix de gros, États-Unis[30]	USD/t	1 042.3	1 139.2	1 168.8	1 173.1	1 176.1	1 199.9	1 209.0	1 230.9	1 243.5	1 265.0	1 272.9
Caséine[31]	USD/t	8 463.6	8 706.9	8 819.9	8 823.4	8 935.0	9 127.5	9 330.7	9 436.4	9 507.5	9 570.0	9 673.8
BIOCARBURANTS												
Éthanol[32]	USD/hl	70.1	61.7	65.2	69.0	72.1	72.6	75.5	77.9	80.5	82.4	83.5
Biodiesel[33]	USD/hl	143.1	151.4	156.2	153.5	148.8	154.7	159.8	159.8	164.3	167.0	173.0
COTON												
Coton[34]	USD/t	2 344.2	1 788.4	1 795.5	1 914.8	1 954.0	1 947.9	1 923.7	1 892.3	1 890.7	1 885.3	1 935.2

Note : Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année campagne et ceux pour les viandes et les produits laitiers sont en année calendaire (par ex. 08/09 représente l'année calendaire 2008).
Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

1. Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai), moins les paiements EEP, le cas échéant.
2. Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août).
3. Usiné 5%, de brisures, f.a.b. Ho Chi Minh (janvier/décembre).
4. Prix moyen pondéré des oléagineux, port Européen.
5. Prix moyen pondéré des tourteaux, port Européen.
6. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen.
7. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche, oct/sept.
8. Prix du sucre raffiné, Euronext, Liffe, Contrat No. 407, Londres, Europe, oct/sept.
9. Prix de gros des Etats-Unis, référence HFCS-55 , octobre/septembre.
10. Prix unitaire à l'importation, Europe (octobre/septembre)
11. Prix moyen à la production de la viande de boeuf , Union européenne.
12. Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63.
13. Prix moyen à la production de la viande de boeuf, Brésil.
14. Prix moyen à la production de la viande porcine, Union européenne.
15. Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-250 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74.
16. Prix moyen à la production de la viande porcine, Brésil.
17. Prix moyen à la production, Union européenne.
18. Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes.
19. Prix moyen à la production de la volaille pour abattage, Brésil.
20. Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.
21. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des exportations et importations).
22. Valeur unitaire mondiale de la production issue de l'aquaculture (base poids vivant).
23. La valeur de la production de poissons pêchés à l'exclusion de la transformation industrielle est estimée par la FAO.
24. Farine de poisson, 64-65% de protéine, Hambourg, Allemagne.
25. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.
26. Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Océanie.
27. Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.
28. Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
29. Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
30. Poudre de lactosérum comestible, Region Ouest, Etats-Unis.
31. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.
32. Brésil, Sao Paolo (en sortie de raffinerie).
33. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel.
34. Index Cotlook A, Middling 1 3/32", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet)

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865234

Tableau A.3.1. Projections des échanges mondiaux, importations

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Blé												
Échanges mondiaux	**kt**	**135 767**	**135 001**	**137 596**	**140 729**	**141 445**	**143 209**	**143 691**	**145 789**	**147 290**	**149 054**	**150 442**
OCDE[1]	kt	31 159	29 268	29 898	30 557	30 990	31 394	31 489	31 453	31 435	31 410	31 395
Pays en développement	kt	107 641	107 096	109 731	112 074	112 700	114 180	114 793	116 864	118 400	120 182	121 662
Pays les Moins Avancés	kt	15 038	16 091	15 978	16 505	16 461	16 777	16 882	17 332	17 716	18 119	18 479
Céréales secondaires												
Échanges mondiaux	**kt**	**123 208**	**132 101**	**136 111**	**138 439**	**142 023**	**144 694**	**148 865**	**152 285**	**155 793**	**158 473**	**162 150**
OCDE[1]	kt	54 006	52 141	52 112	52 626	54 160	53 440	55 362	56 644	57 578	57 733	58 532
Pays en développement	kt	88 433	99 586	104 065	106 355	108 800	112 503	115 268	117 806	120 916	123 897	127 743
Pays les Moins Avancés	kt	2 354	3 552	4 001	4 374	4 397	4 660	4 911	4 947	5 005	5 002	5 063
Riz												
Échanges mondiaux	**kt**	**36 879**	**36 503**	**39 388**	**40 653**	**41 239**	**42 070**	**42 669**	**43 284**	**43 845**	**44 447**	**45 041**
OCDE[1]	kt	4 989	5 230	5 412	5 528	5 640	5 759	5 879	5 989	6 092	6 190	6 298
Pays en développement	kt	32 051	31 420	34 119	35 226	35 687	36 397	36 874	37 377	37 834	38 314	38 826
Pays les Moins Avancés	kt	6 928	6 690	7 623	7 723	7 730	7 681	7 639	7 596	7 559	7 486	7 451
Oléagineux												
Échanges mondiaux	**kt**	**110 714**	**119 621**	**121 133**	**124 798**	**126 778**	**128 589**	**130 563**	**132 361**	**135 366**	**138 337**	**141 194**
OCDE[1]	kt	33 185	33 790	33 168	33 571	33 768	33 931	34 238	34 512	34 877	35 328	35 719
Pays en développement	kt	85 357	93 382	95 435	98 769	100 621	102 284	103 958	105 461	108 120	110 709	113 200
Pays les Moins Avancés	kt	381	327	324	332	334	340	345	347	350	351	356
Tourteaux protéiques												
Échanges mondiaux	**kt**	**73 198**	**75 154**	**77 480**	**79 885**	**82 188**	**84 226**	**86 467**	**88 822**	**91 217**	**93 738**	**96 187**
OCDE[1]	kt	41 942	42 701	43 301	43 645	44 272	44 512	44 973	45 350	45 658	46 003	46 395
Pays en développement	kt	34 390	36 030	38 216	40 622	42 669	44 801	46 901	49 149	51 543	53 981	56 381
Pays les Moins Avancés	kt	527	544	616	670	725	768	821	868	922	978	1 035
Huiles végétales												
Échanges mondiaux	**kt**	**64 207**	**66 539**	**66 879**	**68 395**	**69 409**	**71 010**	**72 450**	**74 009**	**75 636**	**76 931**	**78 226**
OCDE[1]	kt	16 832	17 198	17 150	17 128	17 286	17 767	18 029	18 523	19 151	19 206	19 263
Pays en développement	kt	47 752	49 710	50 246	51 821	52 723	53 889	55 138	56 289	57 377	58 698	60 018
Pays les Moins Avancés	kt	4 923	5 080	5 331	5 451	5 622	5 771	5 945	6 103	6 265	6 425	6 599
Sucre												
Échanges mondiaux	**kt**	**49 741**	**49 493**	**50 605**	**51 686**	**51 811**	**53 056**	**53 508**	**54 214**	**54 821**	**55 395**	**56 710**
OCDE[1]	kt	13 504	12 605	12 240	11 177	11 464	11 550	11 385	11 378	11 283	11 028	10 975
Pays en développement	kt	33 706	34 171	35 648	37 926	37 814	38 990	39 846	40 597	41 408	42 338	43 801
Pays les Moins Avancés	kt	5 586	6 141	6 332	6 313	6 748	6 902	6 866	7 238	7 575	7 723	7 995
Viande bovine[2]												
Échanges mondiaux	**kt**	**7 429**	**7 819**	**8 121**	**8 130**	**8 310**	**8 559**	**8 680**	**8 968**	**9 123**	**9 225**	**9 333**
OCDE[1]	kt	3 292	3 726	3 773	3 724	3 819	3 896	3 887	3 976	4 054	4 062	4 081
Pays en développement	kt	3 977	4 029	4 265	4 355	4 507	4 677	4 798	4 990	5 073	5 174	5 291
Pays les Moins Avancés	kt	167	130	290	332	389	455	439	456	411	373	325
Viande porcine[2]												
Échanges mondiaux	**kt**	**6 566**	**7 103**	**7 096**	**7 172**	**7 304**	**7 317**	**7 367**	**7 417**	**7 449**	**7 565**	**7 643**
OCDE[1]	kt	3 204	3 359	3 335	3 371	3 436	3 421	3 441	3 442	3 398	3 375	3 371
Pays en développement	kt	3 109	3 610	3 496	3 569	3 646	3 676	3 702	3 740	3 790	3 894	3 944
Pays les Moins Avancés	kt	157	205	180	196	202	212	220	234	248	262	276
Viande de volaille												
Échanges mondiaux	**kt**	**11 997**	**12 008**	**12 180**	**12 398**	**12 660**	**12 921**	**13 189**	**13 472**	**13 771**	**14 129**	**14 523**
OCDE[1]	kt	2 541	2 591	2 555	2 546	2 523	2 508	2 498	2 497	2 482	2 468	2 448
Pays en développement	kt	8 659	8 779	8 938	9 100	9 354	9 601	9 856	10 143	10 445	10 779	11 149
Pays les Moins Avancés	kt	927	1 007	1 043	1 080	1 111	1 153	1 199	1 248	1 305	1 363	1 425
Poisson												
Échanges mondiaux	**kt**	**37 012**	**38 300**	**39 171**	**39 836**	**40 396**	**41 439**	**42 253**	**42 954**	**43 617**	**44 392**	**45 082**
OCDE	kt	20 249	20 397	20 657	21 046	21 382	21 689	22 015	22 281	22 572	22 869	23 229
Pays en développement	kt	16 494	17 574	18 147	18 399	18 562	19 252	19 693	20 085	20 437	20 874	21 146
Pays les Moins Avancés	kt	717	705	698	691	693	689	689	680	683	690	698
Farine de poisson												
Échanges mondiaux	**kt**	**3 129**	**3 269**	**3 233**	**3 103**	**3 156**	**3 138**	**3 081**	**3 060**	**2 946**	**3 004**	**3 015**
OCDE	kt	1 237	1 361	1 301	1 196	1 244	1 226	1 210	1 206	1 150	1 209	1 184
Pays en développement	kt	1 979	2 016	2 035	2 030	2 030	2 029	1 990	1 980	1 927	1 925	1 966
Pays les Moins Avancés	kt	20	16	17	17	17	17	18	18	18	18	18
Huile de poisson												
Échanges mondiaux	**kt**	**836**	**822**	**813**	**771**	**794**	**807**	**812**	**808**	**771**	**783**	**787**
OCDE	kt	686	686	665	633	631	632	631	624	601	596	594
Pays en développement	kt	258	236	254	240	263	276	282	287	270	285	292
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Beurre												
Échanges mondiaux	**kt**	**822**	**860**	**882**	**905**	**924**	**930**	**940**	**956**	**972**	**988**	**1 008**
OCDE[1]	kt	134	144	141	138	139	138	139	139	139	138	137
Pays en développement	kt	553	572	589	612	632	644	662	677	695	713	733
Pays les Moins Avancés	kt	11	9	8	8	8	8	8	8	9	9	10

Tableau A.3.1. Projections des échanges mondiaux, importations *(cont.)*

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fromage												
Échanges mondiaux	**kt**	**2 356**	**2 390**	**2 427**	**2 521**	**2 585**	**2 628**	**2 686**	**2 737**	**2 792**	**2 837**	**2 869**
OCDE[1]	kt	776	780	801	814	821	830	833	839	842	847	822
Pays en développement	kt	1 255	1 343	1 375	1 434	1 502	1 555	1 598	1 623	1 656	1 695	1 748
Pays les Moins Avancés	kt	60	70	70	79	90	97	106	108	112	117	123
Lait entier en poudre												
Échanges mondiaux	**kt**	**2 225**	**2 299**	**2 317**	**2 340**	**2 372**	**2 376**	**2 405**	**2 431**	**2 469**	**2 508**	**2 559**
OCDE[1]	kt	66	53	56	58	58	57	58	58	60	62	63
Pays en développement	kt	2 176	2 239	2 255	2 275	2 308	2 314	2 338	2 360	2 393	2 431	2 477
Pays les Moins Avancés	kt	227	215	219	223	228	231	236	240	245	249	255
Lait écrémé en poudre												
Échanges mondiaux	**kt**	**1 624**	**1 784**	**1 826**	**1 869**	**1 917**	**1 953**	**1 998**	**2 036**	**2 076**	**2 121**	**2 156**
OCDE[1]	kt	289	321	326	330	336	338	341	346	351	356	338
Pays en développement	kt	1 501	1 655	1 697	1 738	1 785	1 824	1 866	1 901	1 937	1 981	2 036
Pays les Moins Avancés	kt	94	99	99	103	107	111	115	119	123	127	132
Coton												
OCDE	kt	1 447	1 770	1 784	1 844	1 864	1 888	1 928	1 961	2 003	2 048	2 091
Pays en développement	kt	8 072	7 410	7 369	7 414	7 461	7 475	7 655	7 816	7 861	7 968	8 075
Pays les Moins Avancés	kt	784	803	864	917	972	1 031	1 096	1 166	1 200	1 244	1 289

Note : La somme OCDE, pays en développement et pays les moins avancés ne correspond pas au total des échanges mondiaux en raison du double comptage pour certains pays et des différences statistiques (par exemple les PMA sont déjà compris dans l'agrégat des pays en voie de développement).

Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865253

Tableau A.3.2. Projections des échanges mondiaux, exportations

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Blé												
OCDE[1]	kt	91 620	84 488	82 697	83 164	81 753	82 370	82 041	82 554	82 968	83 553	84 036
Pays en développement	kt	23 936	24 578	26 404	26 828	26 552	26 261	25 646	25 987	25 860	25 646	25 099
Pays les Moins Avancés	kt	46	42	37	34	32	30	29	27	26	25	24
Céréales secondaires												
OCDE[1]	kt	60 298	58 679	66 665	68 462	70 838	71 944	74 543	75 809	77 705	78 932	81 261
Pays en développement	kt	43 500	46 327	42 656	42 946	43 413	44 331	45 159	46 746	47 696	48 492	49 169
Pays les Moins Avancés	kt	4 251	2 046	1 662	1 623	1 598	1 537	1 485	1 461	1 441	1 440	1 420
Riz												
OCDE[1]	kt	4 062	3 910	3 983	4 073	4 183	4 259	4 341	4 437	4 547	4 677	4 797
Pays en développement	kt	32 365	32 561	35 398	36 582	37 060	37 813	38 329	38 846	39 294	39 760	40 228
Pays les Moins Avancés	kt	2 048	1 636	1 291	1 492	1 850	2 364	2 818	3 238	3 632	4 021	4 434
Oléagineux												
OCDE[1]	kt	51 994	57 375	56 419	58 200	59 057	58 881	59 783	60 060	60 773	61 943	62 761
Pays en développement	kt	54 831	57 139	59 489	61 774	62 330	64 152	65 096	66 444	68 595	70 236	72 128
Pays les Moins Avancés	kt	106	70	76	77	79	81	86	97	109	126	143
Tourteaux protéiques												
OCDE[1]	kt	12 902	11 886	12 909	13 575	14 038	14 498	14 925	15 473	15 915	16 205	16 624
Pays en développement	kt	56 744	58 845	60 018	61 536	63 116	64 511	66 193	67 851	69 643	71 693	73 567
Pays les Moins Avancés	kt	200	341	313	328	385	426	493	547	586	630	682
Huiles végétales												
OCDE[1]	kt	5 695	5 280	5 384	5 513	5 606	5 695	5 855	5 945	5 948	5 966	6 058
Pays en développement	kt	54 384	56 252	56 452	57 693	58 566	59 907	60 937	62 135	63 550	64 569	65 585
Pays les Moins Avancés	kt	256	158	151	148	144	141	138	135	133	131	130
Sucre												
OCDE[1]	kt	6 896	7 264	7 314	8 216	7 447	7 366	7 828	7 588	7 673	7 496	7 445
Pays en développement	kt	48 158	49 581	50 427	50 287	51 305	52 744	52 654	53 499	53 973	54 468	55 737
Pays les Moins Avancés	kt	1 213	1 832	2 037	1 684	1 788	1 780	1 877	1 963	2 011	2 003	2 057
Viande bovine[2]												
OCDE[1]	kt	3 853	3 869	3 842	3 717	3 847	3 924	3 922	4 044	4 129	4 158	4 196
Pays en développement	kt	4 007	4 031	4 348	4 480	4 520	4 659	4 755	4 875	4 917	4 967	5 019
Pays les Moins Avancés	kt	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Viande porcine[2]												
OCDE[1]	kt	5 787	6 167	6 217	6 278	6 397	6 397	6 430	6 461	6 481	6 592	6 675
Pays en développement	kt	1 133	1 133	1 141	1 171	1 187	1 197	1 206	1 222	1 235	1 233	1 233
Pays les Moins Avancés	kt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Viande de volaille												
OCDE[1]	kt	5 361	5 582	5 581	5 669	5 855	5 940	6 059	6 199	6 274	6 419	6 600
Pays en développement	kt	6 861	6 957	7 123	7 246	7 315	7 487	7 632	7 759	7 972	8 172	8 372
Pays les Moins Avancés	kt	23	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Poisson												
OCDE	kt	12 398	12 747	12 937	12 950	13 242	13 559	13 845	14 206	14 258	14 571	14 652
Pays en développement	kt	24 626	25 984	26 548	27 081	27 384	28 142	28 697	29 008	29 423	29 912	30 484
Pays les Moins Avancés	kt	1 441	1 452	1 478	1 544	1 533	1 552	1 583	1 645	1 709	1 755	1 795
Farine de poisson												
OCDE	kt	900	1 072	1 072	1 031	1 041	1 044	1 032	1 055	1 025	1 043	1 051
Pays en développement	kt	2 198	2 254	2 255	2 133	2 240	2 253	2 222	2 218	2 113	2 209	2 241
Pays les Moins Avancés	kt	83	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
Huile de poisson												
OCDE	kt	410	471	476	468	464	478	480	478	461	459	464
Pays en développement	kt	470	475	475	429	468	475	483	481	442	468	473
Pays les Moins Avancés	kt	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Beurre												
OCDE[1]	kt	680	690	712	733	748	749	757	772	788	802	822
Pays en développement	kt	94	97	99	100	101	104	105	107	109	111	113
Pays les Moins Avancés	kt	6	7	8	7	7	7	7	7	7	7	7
Fromage												
OCDE[1]	kt	1 413	1 513	1 531	1 609	1 662	1 683	1 711	1 738	1 771	1 801	1 823
Pays en développement	kt	732	682	703	716	723	739	760	779	795	807	815
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lait entier en poudre												
OCDE[1]	kt	1 565	1 725	1 741	1 759	1 783	1 768	1 787	1 804	1 845	1 885	1 940
Pays en développement	kt	573	558	560	564	569	584	590	598	595	593	588
Pays les Moins Avancés	kt	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Lait écrémé en poudre												
OCDE[1]	kt	1 491	1 601	1 644	1 684	1 731	1 760	1 799	1 834	1 872	1 917	1 953
Pays en développement	kt	138	129	131	131	130	131	132	133	133	133	132
Pays les Moins Avancés	kt	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Biocarburants[3]												
Échanges mondiaux (Ethanol)	Mil l	3 749	4 605	9 522	11 155	11 869	14 245	15 827	15 129	14 147	14 788	12 259
Échanges mondiaux (Biodiesel)	Mil l	2 029	1 659	1 870	2 021	2 278	2 199	2 184	2 071	1 855	2 050	2 152

Tableau A.3.2. Projections des échanges mondiaux, exportations *(cont.)*

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coton												
OCDE	kt	3 962	3 814	3 850	3 868	3 851	3 793	3 841	3 924	4 002	4 013	4 052
Pays en développement	kt	3 619	2 899	2 839	2 873	2 943	3 014	3 146	3 230	3 225	3 336	3 422
Pays les Moins Avancés	kt	655	852	860	918	980	1 062	1 148	1 235	1 284	1 349	1 413

Note : Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.
3. Somme de toutes les positions positives des échanges commerciaux nets.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865272

Tableau A.4.1. Projections mondiales des biocarburants: Éthanol

	PRODUCTION (Mn l)		Croissance (%)[1]	CONSOMMATION (Mn l)		Croissance (%)[1]	UTILISATION EN CARBURANT (Mn l)		Croissance (%)[1]	PART DANS L'UTILISATION DE L'ESSENCE (%)				ÉCHANGES NETS (Mn l)[2]	
										Energie		Volume			
	Moyenne 2010-12est	2022	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	Moyenne 2010-12est	2022	Moyenne 2010-12est	2022
AMÉRIQUE DU NORD															
Canada	1 572	1 474	-0.85	1 920	2 202	0.20	1 920	2 202	0.20	3.2	3.5	4.7	5.1	-349	-729
États-Unis	47 906	79 997	3.79	46 383	87 773	4.39	44 216	85 393	4.51	5.8	10.9	8.4	15.5	1 624	-7 874
dont seconde génération	37	16 353	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
EUROPE															
Union européenne	6 554	12 261	6.76	8 243	16 098	7.18	5 683	13 803	8.99	3.1	8.1	4.5	11.7	-1 689	-3 837
dont seconde génération	42	425	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS															
Australie	349	427	-0.71	372	453	-0.67	372	453	-0.67	1.3	1.6	2.0	2.4	-23	-26
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS															
Japon	101	101	0.15	950	1 551	4.61	350	966	8.84	0.0	0.0	0.0	0.0	-877	-1 450
dont seconde génération	79	78	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Afrique du Sud	367	319	-1.19	190	199	0.08	4	6	1.02	..	..	..	..	177	121
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE															
Mozambique	36	72	6.94	34	45	2.35	2	15	8.60	..	..	..	..	2	27
Tanzanie	34	42	2.92	43	50	2.89	3	19	9.69	..	..	..	..	-9	-8
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES															
Argentine	355	1 015	8.04	512	1 154	7.62	344	980	9.76	3.4	6.6	5.0	9.6	-157	-139
Brésil	25 373	47 376	5.10	23 549	35 558	4.23	21 886	33 642	4.45	46.4	56.8	56.2	66.2	1 823	11 818
Colombie	352	598	3.63	409	603	2.55	342	539	2.89	..	..	..	..	-58	-5
Mexique	210	252	0.99	342	404	0.99	0	0	..	0.0	0.0	0.0	0.0	-132	-151
Pérou	181	402	3.15	90	193	2.99	70	173	3.35	..	..	..	..	90	209
ASIE ET PACIFIQUE															
Chine	8 643	10 531	1.83	8 566	10 090	0.96	2 133	3 890	3.72	1.5	1.8	2.2	2.7	77	441
Inde	2 258	2 971	2.41	2 294	3 057	2.62	262	964	11.65	..	..	..	..	-36	-86
Indonésie	193	260	2.96	156	225	2.26	31	95	6.08	..	..	..	..	38	35
Malaisie	89	96	0.16	91	96	0.11	0	0	4.93	..	..	..	..	-2	-1
Philippines	129	269	5.57	425	547	0.68	230	362	1.00	..	..	..	..	-297	-279
Thaïlande	781	1 461	4.28	640	958	3.83	461	783	4.90	..	..	..	..	141	502
Turquie	84	130	3.37	123	143	1.29	50	68	2.78	..	..	..	..	-39	-13
Vietnam	345	690	2.77	257	437	2.12	94	264	3.72	..	..	..	..	88	253
TOTAL	**100 130**	**167 391**	**4.10**	**99 776**	**167 293**	**4.12**	**79 051**	**145 202**	**4.77**	**6.2**	**10.7**	**9.0**	**15.2**	**3 749**	**12 259**

Note : .. : donnée non disponible.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.
1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Les exportations sont présentées pour le total des échanges nets.
Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865291

Tableau A.4.2. Projections mondiales des biocarburants: Biodiesel

	PRODUCTION (Mn l)		Croissance (%)[1]	CONSOMMATION (Mn l)		Croissance (%)[1]	PART DANS L'UTILISATION DU DIESEL (%)				ÉCHANGES NETS (Mn l)[2]	
							Part en énergie		Part en volume			
	Moyenne 2010-12est	2022	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	Moyenne 2010-12est	2022	Moyenne 2010-12est	2022
AMÉRIQUE DU NORD												
Canada	248	346	-3.91	319	665	0.43	0.9	1.8	1.1	2.3	-71	-318
États-Unis	3 721	6 267	1.65	3 477	6 158	1.76	1.4	2.2	1.8	2.7	244	109
EUROPE												
Union européenne	10 707	18 282	6.28	13 430	20 530	5.03	5.2	7.4	6.5	9.1	-2 723	-2 248
dont seconde génération	52	225	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS												
Australie	649	734	1.10	649	734	1.10	2.9	2.4	3.6	3.0	0	0
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS												
Afrique du Sud	72	98	2.38	72	98	2.38	..	..	..	..	0	0
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE												
Mozambique	66	84	0.78	9	49	5.81	..	..	..	..	57	36
Tanzanie	61	96	4.29	0	58	119.70	..	..	..	..	61	38
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES												
Argentine	2 524	3 451	2.01	784	1 467	2.98	5.6	8.4	7.0	10.3	1 740	1 984
Brésil	2 599	3 337	2.85	2 603	3 278	2.70	4.9	4.6	6.0	5.7	-4	59
Colombie	537	926	3.54	537	925	3.55	..	..	..	..	0	1
Pérou	68	105	1.68	213	316	2.64	..	..	..	..	-145	-211
ASIE ET PACIFIQUE												
Inde	276	776	9.15	347	1 205	10.54	..	..	..	..	-71	-429
Indonésie	1 353	2 279	3.70	341	1 432	10.10	..	..	..	..	1 012	847
Malaisie	125	783	13.64	50	650	14.82	..	..	..	..	75	133
Philippines	142	378	9.43	142	378	9.43	..	..	..	..	0	0
Thaïlande	706	1 465	4.93	706	1 465	4.93	..	..	..	..	0	0
Turquie	11	17	2.73	11	17	2.73	..	..	..	..	0	0
Vietnam	18	103	11.18	18	103	11.21	..	..	..	..	0	0
TOTAL	**24 011**	**40 620**	**4.46**	**23 837**	**40 620**	**4.46**	**3.0**	**4.0**	**3.7**	**4.9**	**2 029**	**2 152**

Note : .. : donnée non disponible.

Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Les exportations sont présentées pour le total des échanges nets

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865310

Tableau A.5. Hypothèses concernant le marché des biocarburants

		2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
ARGENTINE												
Biodiesel												
Taxe à l'exportation	%	18.3	20.1	21.7	20.8	19.3	21.2	22.9	22.9	24.0	24.0	24.0
BRÉSIL												
Éthanol												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation obligatoire[1]	%	14.3	16.1	16.8	16.8	16.8	16.8	16.8	16.8	16.8	16.8	16.8
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité[2]	BRL/hl	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7
Droits de douane	%	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
CANADA												
Éthanol												
Différentiel de fiscalité[2]	CAD/hl	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
Droits de douane	CAD/hl	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Taux d'incorporation obligatoire[1]	%	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4
Soutien direct												
Fédéral	CAD/hl	7.0	6.0	5.0	4.0	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Provinces	CAD/hl	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité[2]	CAD/hl	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7
Taux d'incorporation obligatoire[1]	%	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Soutien direct												
Fédéral	CAD/hl	14.0	12.0	10.0	8.0	6.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Provinces	CAD/hl	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
COLOMBIE												
Éthanol												
Droits de douane	%	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7
Taux d'incorporation cible[3,4]	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[4]	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
UNION EUROPÉENNE												
Biocarburants												
Part en énergie dans la consommation de carburant[5]	%	4.5	5.0	5.4	5.8	6.2	6.6	7.0	7.5	8.0	8.3	8.6
Éthanol												
Différentiel de fiscalité[2]	EUR/hl	20.5	18.3	18.3	18.3	18.3	18.3	18.3	18.3	18.3	18.3	18.3
Droits de douane	EUR/hl	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité[2]	EUR/hl	20.1	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4	19.4
Droits de douane	%	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
INDE												
Éthanol												
Droits de douane	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Part des mandats sur les biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Biodiesel												
Droits de douane	%	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8
Part des mandats sur les biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	1.9	2.8	3.7	4.6	5.5	6.4	7.3	8.2	8.2	8.2	8.2
INDONÉSIE												
Éthanol												
Droits de douane	%	26.3	26.3	26.3	26.3	26.3	26.3	26.3	26.3	26.3	26.3	26.3
Taux d'incorporation cible[4]	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[4]	%	3.0	3.0	3.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
MALAISIE												
Éthanol												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation cible[4]	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[4]	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
PÉROU												
Éthanol												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation cible[4]	%	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8
Biodiesel												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation cible[4]	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0

Tableau A.5. Hypothèses concernant le marché des biocarburants *(cont.)*

		2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
THAÏLANDE												
Éthanol												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation cible[4]	%	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible[4]	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
ÉTATS-UNIS												
Norme de carburants renouvelables[6]												
Total	Mn l	62 648	66 820	72 068	74 402	77 809	80 371	83 816	85 926	88 825	93 932	97 698
mandat avancé	Mn l	10 410	12 310	15 287	17 621	21 028	23 590	27 035	29 145	32 044	37 151	40 917
éthanol cellulosique	Mn l	53	189	757	1 514	3 028	3 208	4 698	6 450	8 889	12 613	16 353
biodiesel	Mn l	4 845	4 845	4 845	4 845	4 845	4 845	4 845	4 845	4 845	4 845	4 845
Éthanol												
Charges supplémentaires à l'importation	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Droits de douane (non dénaturé)	%	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40
Droits de douane (dénaturé)	%	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biodiesel												
Droits de douane	%	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	0.00	26.42	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Note : 2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

Pour certains pays, les parts pour l'éthanol et le biodiesel ne sont pas spécifiées individuellement. Les données prennent en compte à la fois le mandat de l'Union européenne dans le contexte de la directive sur l'énergie renouvelable et le plan d'action national sur l'énergie renouvelable (NREAP) dans les états membres de l'Union européenne.

1. Part dans chacun des carburants, en équivalent energie.
2. Différence de taxation entre les carburants fossiles et les agrocarburants.
3. S'applique aux villes de plus de 500 000 habitants.
4. Exprimé en part en volume.
5. D'après l'actuelle Directive sur les énergies renouvelables 2009/28/EC, l'énergie contenue dans les biocarburants autres que ceux de première génération est prise en compte deux fois pour atteindre l'objectif.
6. Les quantités pour le mandat total, le mandat avancé et le mandat cellulosique ne sont pas aux niveaux définis dans l'EISA. Comme ces mandats sont soumis à des incertitudes dans leur mise en place par l'EPA, les hypothèses suivantes ont été retenues pour réaliser le scénario de référence : le mandat total et le mandat avancé ont été réduits par une certaine proportion du déficit par rapport au mandat cellulosique de la production d'éthanol cellulosique. Cette proportion s'étend de 29% en 2013/2014 à 87% en 2022/2023

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865329

Tableau A.6. Projections mondiales des céréales

Campagne

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
BLÉ												
Monde												
Production	mt	675.3	697.4	711.8	716.5	724.1	732.4	740.4	753.6	764.6	775.4	784.5
Surface	mha	220.9	222.8	225.5	225.4	225.9	226.6	226.9	228.6	230.0	231.1	231.8
Rendements	t/ha	3.1	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.3	3.4	3.4
Consommation	mt	677.1	692.2	700.8	712.0	723.8	733.1	742.9	753.6	763.4	773.2	782.4
Alimentation animale	mt	135.5	140.8	143.5	145.4	149.9	151.7	154.0	156.0	157.8	160.1	162.0
Alimentation humaine	mt	461.6	471.2	475.7	483.4	489.4	495.4	502.0	509.4	516.3	523.2	530.1
Biocarburant	mt	6.8	6.7	6.9	7.2	7.5	7.8	8.1	8.8	9.5	9.7	10.1
Autre	mt	73.2	73.6	74.7	76.0	77.0	78.1	78.8	79.4	79.8	80.1	80.2
Exportations	mt	137.2	135.0	137.6	140.7	141.4	143.2	143.7	145.8	147.3	149.1	150.4
Stocks, fin de période	mt	190.4	188.1	199.1	203.6	203.9	203.2	200.7	200.7	201.9	204.2	206.2
Prix[1]	USD/t	312.5	301.3	262.3	256.5	259.4	259.3	266.6	270.0	272.3	273.4	274.2
Pays développés												
Production	mt	346.9	362.6	368.4	367.6	370.9	374.6	377.1	382.8	387.7	392.7	396.3
Consommation	mt	269.8	272.7	275.7	278.5	283.4	285.9	288.9	291.4	293.9	296.1	298.1
Stocks, fin de période	mt	73.1	70.0	79.3	83.3	84.5	85.3	84.3	84.8	86.0	88.0	89.6
Pays en développement												
Production	mt	328.4	334.8	343.4	348.8	353.2	357.8	363.3	370.8	377.0	382.7	388.2
Consommation	mt	407.3	419.6	425.0	433.5	440.3	447.2	454.0	462.2	469.4	477.0	484.3
Stocks, fin de période	mt	117.4	118.1	119.8	120.3	119.4	117.9	116.4	115.9	116.0	116.2	116.6
OCDE[2]												
Production	mt	275.1	278.1	281.0	278.0	279.3	280.8	280.9	283.6	285.8	287.9	288.8
Consommation	mt	220.2	222.2	223.2	224.3	227.4	228.8	230.9	232.3	233.6	234.4	235.1
Stocks, fin de période	mt	50.8	45.3	50.2	51.4	52.5	53.5	53.0	53.3	53.9	55.2	56.3
CÉRÉALES SECONDAIRES												
Monde												
Production	mt	1 149.9	1 249.1	1 232.6	1 234.3	1 259.7	1 287.6	1 312.5	1 337.5	1 359.4	1 382.0	1 407.1
Surface	mha	324.2	333.8	332.5	330.9	333.0	336.1	339.0	342.6	345.7	348.6	352.0
Rendements	t/ha	3.5	3.7	3.7	3.7	3.8	3.8	3.9	3.9	3.9	4.0	4.0
Consommation	mt	1 155.5	1 203.9	1 231.7	1 247.3	1 267.6	1 289.6	1 314.1	1 338.0	1 361.1	1 384.0	1 408.2
Alimentation animale	mt	602.0	644.6	660.2	668.1	679.4	693.1	708.7	721.6	735.2	750.7	767.1
Alimentation humaine	mt	215.5	226.2	230.3	234.8	239.2	244.6	250.4	256.4	262.6	268.6	274.9
Biocarburant	mt	137.0	156.7	163.0	163.7	166.1	166.3	167.2	170.2	171.8	172.1	172.6
Autre	mt	161.9	136.7	138.3	139.9	141.4	143.4	145.3	146.6	147.8	148.5	149.2
Exportations	mt	124.6	130.0	134.0	136.4	140.0	142.6	146.8	150.2	153.7	156.4	160.1
Stocks, fin de période	mt	189.4	237.7	240.6	229.6	223.7	223.8	224.2	225.7	226.1	226.2	227.2
Prix[3]	USD/t	284.6	243.4	216.4	221.1	227.2	228.2	234.1	236.4	237.7	240.3	240.6
Pays développés												
Production	mt	585.1	648.3	627.5	618.3	632.8	646.2	657.4	667.1	674.9	683.2	693.0
Consommation	mt	555.7	557.6	563.3	564.9	572.6	580.8	589.9	598.1	604.4	610.8	616.7
Stocks, fin de période	mt	80.9	109.5	114.3	106.4	103.2	102.5	102.0	102.0	101.3	100.3	100.1
Pays en développement												
Production	mt	564.7	600.7	605.1	616.0	626.9	641.4	655.1	670.4	684.6	698.8	714.1
Consommation	mt	599.7	646.3	668.4	682.4	695.0	708.8	724.3	739.9	756.7	773.2	791.4
Stocks, fin de période	mt	108.5	128.2	126.3	123.2	120.5	121.3	122.2	123.8	124.9	125.9	127.1
OCDE[2]												
Production	mt	539.0	593.4	571.5	561.6	574.5	586.6	596.6	605.0	611.4	618.2	626.6
Consommation	mt	548.8	547.6	553.0	554.3	561.3	569.1	577.9	585.9	592.0	598.1	604.3
Stocks, fin de période	mt	76.7	105.6	109.5	100.9	97.4	96.4	95.9	95.8	95.1	94.0	93.6

Tableau A.6. Projections mondiales des céréales *(cont.)*

Campagne

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
RIZ												
Monde												
Production	mt	481.1	493.7	500.5	506.7	512.4	518.2	524.0	530.3	536.4	542.9	549.3
Surface	mha	161.7	162.1	162.6	162.9	163.3	163.6	163.9	164.1	164.4	164.6	164.9
Rendements	t/ha	3.0	3.0	3.1	3.1	3.1	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.3
Consommation	mt	468.7	486.7	496.1	505.7	510.4	517.2	524.4	531.8	538.7	545.2	551.3
Alimentation animale	mt	16.1	17.4	18.3	18.9	19.6	20.3	20.9	21.5	22.1	22.7	23.3
Alimentation humaine	mt	397.3	410.3	416.7	424.0	428.7	434.2	440.3	446.8	452.8	458.2	463.0
Exportations	mt	36.6	36.5	39.4	40.7	41.2	42.1	42.7	43.3	43.8	44.4	45.0
Stocks, fin de période	mt	159.4	179.6	184.1	185.0	187.1	188.0	187.5	186.0	183.7	181.4	179.5
Prix[4]	USD/t	451.1	480.9	440.3	423.2	419.3	417.9	426.1	438.0	451.1	462.5	470.3
Pays développés												
Production	mt	18.1	17.5	18.3	18.2	18.3	18.3	18.4	18.5	18.7	18.8	19.0
Consommation	mt	18.6	18.6	19.1	19.3	19.5	19.6	19.7	19.8	19.9	20.0	20.1
Stocks, fin de période	mt	4.7	4.6	5.1	5.4	5.5	5.7	5.8	6.0	6.3	6.5	6.8
Pays en développement												
Production	mt	463.0	476.2	482.2	488.5	494.1	499.9	505.6	511.8	517.7	524.1	530.3
Consommation	mt	450.1	468.1	476.9	486.4	490.9	497.6	504.7	512.0	518.8	525.1	531.2
Stocks, fin de période	mt	154.7	175.0	179.0	179.7	181.5	182.3	181.7	179.9	177.4	174.9	172.7
OCDE[2]												
Production	mt	21.6	21.0	21.7	21.7	21.8	21.8	21.9	22.0	22.2	22.3	22.5
Consommation	mt	22.5	22.3	22.7	22.9	23.0	23.1	23.2	23.4	23.5	23.6	23.7
Stocks, fin de période	mt	6.4	6.1	6.6	6.9	7.1	7.2	7.4	7.6	7.8	8.1	8.3

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

1. Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai), moins les paiements EEP, le cas échéant.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
3. Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (Sept/Août).
4. Prix du riz usiné, 5%, f.a.b. Ho Chi Minh (janvier/décembre).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865348

Tableau A.7.1. Projections du blé : Production et échanges

Campagne

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**675 293**	**784 493**	**1.89**	**1.29**	**135 767**	**150 442**	**3.57**	**1.13**	**137 247**	**150 442**	**3.75**	**1.13**
PAYS DÉVELOPPÉS	**346 874**	**396 282**	**1.42**	**0.98**	**28 126**	**28 780**	**2.02**	**0.35**	**113 311**	**125 343**	**4.01**	**1.42**
AMÉRIQUE DU NORD	84 005	85 746	0.37	-0.03	3 151	3 879	6.11	1.69	48 228	45 323	0.63	0.41
Canada	25 264	29 024	1.02	0.39	76	74	23.66	-0.42	17 482	20 869	1.78	1.35
États-Unis	58 741	56 722	0.12	-0.25	3 075	3 805	5.86	1.73	30 745	24 455	-0.04	-0.33
EUROPE	207 725	244 904	1.89	1.18	9 062	8 649	-2.86	-0.61	35 123	48 956	9.03	2.65
Union européenne	136 945	148 593	1.13	0.66	6 007	5 527	-1.55	0.22	17 940	17 746	6.15	-0.55
Fédération de Russie	45 580	66 220	1.98	2.15	421	53	-15.24	1.56	11 285	21 147	9.16	5.44
Ukraine	18 315	22 233	10.39	2.15	443	986	-19.62	-2.93	5 291	9 366	33.34	4.01
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	26 895	25 395	2.28	0.38	464	425	3.72	-1.22	21 379	17 651	5.02	0.00
Australie	26 456	24 956	2.23	0.39	0	0	..	..	21 378	17 651	5.02	0.00
Nouvelle-Zélande	439	439	6.29	-0.21	464	425	3.72	-1.22	1	0	..	..
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	28 249	40 237	1.34	2.58	15 450	15 827	5.25	0.65	8 581	13 413	8.97	3.09
Japon	724	996	-2.29	1.72	5 990	5 430	1.21	-0.41	0	0	..	..
Afrique du Sud	1 791	2 349	1.06	1.71	1 624	1 537	5.76	0.12	239	244	6.99	-0.12
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**328 419**	**388 211**	**2.39**	**1.61**	**107 641**	**121 662**	**4.02**	**1.33**	**23 936**	**25 099**	**2.20**	**-0.17**
AFRIQUE	22 147	31 472	1.65	2.65	38 201	43 774	4.34	1.92	880	67	0.19	-19.06
AFRIQUE DU NORD	17 593	25 081	0.98	2.39	23 613	25 604	5.11	1.68	250	43	-1.73	-1.03
Algérie	3 083	4 557	1.81	2.99	5 800	5 776	2.93	0.63	0	0	0.00	-0.74
Égypte	8 079	10 843	1.69	2.13	10 613	12 708	5.43	2.41	0	0	0.00	0.51
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	4 554	6 392	4.74	3.72	14 588	18 170	3.18	2.27	630	24	1.04	-27.79
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	27 740	31 910	0.45	2.21	20 405	22 268	1.06	0.73	14 207	17 215	3.18	2.36
Argentine	13 853	15 707	-2.10	2.61	0	0	..	..	8 890	10 485	-1.80	3.48
Brésil	5 591	5 925	1.06	2.29	6 123	7 564	0.79	1.53	2 307	2 906	37.50	0.92
Chili	1 393	1 391	-2.66	0.45	725	1 046	10.43	3.41	0	0	0.00	-0.24
Mexique	3 535	4 223	4.11	1.06	3 927	3 024	0.90	-1.43	752	1 030	9.35	0.45
Uruguay	1 540	2 290	20.73	3.18	27	184	-13.42	-6.91	990	1 737	70.41	1.97
ASIE et PACIFIQUE	278 533	324 829	2.66	1.46	49 035	55 621	5.21	1.12	8 849	7 817	0.83	-3.72
Bangladesh	997	1 522	-2.71	4.38	2 740	2 634	4.57	-0.04	0	0	-31.43	-27.99
Chine[2]	117 720	127 106	3.54	0.60	2 100	2 784	-1.58	3.94	303	239	-21.11	-0.25
Inde	87 517	111 829	3.64	2.56	64	5	-26.06	1.84	2 747	3 796	-30.66	-3.18
Indonésie	0	0	0.00	-1.12	5 720	6 714	2.93	1.59	25	30	2.46	-0.23
Iran, république islamique	14 100	13 843	-0.49	-0.07	2 014	3 632	19.43	0.22	300	51	95.02	-19.21
Corée	38	28	21.05	0.00	5 049	4 494	5.31	0.99	50	52	-9.66	0.00
Malaisie	0	0	0.00	0.71	1 260	1 447	-1.04	1.56	116	97	-3.03	-0.22
Pakistan	23 874	28 260	2.58	1.45	200	204	-11.13	0.24	900	895	19.26	-1.23
Arabie saoudite	1 120	1 305	-12.09	1.47	2 200	3 001	72.57	2.00	0	0	-64.68	-0.79
Turquie	20 525	21 380	0.27	0.57	3 317	4 711	27.70	2.65	3 267	2 229	12.44	-2.58
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**11 501**	**16 631**	**3.29**	**3.30**	**15 038**	**18 479**	**3.93**	**1.61**	**46**	**24**	**-19.74**	**-5.89**
OCDE[3]	**275 095**	**288 795**	**0.87**	**0.42**	**31 159**	**31 395**	**3.24**	**0.71**	**91 620**	**84 036**	**2.83**	**0.02**
BRICS	**258 199**	**313 429**	**3.23**	**1.63**	**10 332**	**11 943**	**-2.44**	**1.81**	**16 882**	**28 332**	**5.72**	**3.09**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865367

Tableau A.7.2. Projections du blé : Consommation, alim. humaine, par habitant

Campagne

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		ALIM. HUMAINE (kt)		Croissance (%)[4]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**677 051**	**782 430**	**1.48**	**1.39**	**461 561**	**530 084**	**0.74**	**1.34**	**66.2**	**68.0**	**-0.43**	**0.33**
PAYS DÉVELOPPÉS	**269 761**	**298 085**	**0.84**	**1.01**	**132 892**	**143 068**	**0.23**	**0.58**	**96.4**	**100.0**	**-0.24**	**0.24**
AMÉRIQUE DU NORD	42 307	43 870	1.03	0.06	28 297	30 671	0.23	0.68	81.4	80.7	-0.68	-0.13
Canada	8 667	8 223	1.55	-0.61	2 741	2 891	-1.03	0.35	79.8	76.6	-2.05	-0.50
États-Unis	33 640	35 647	0.90	0.23	25 556	27 780	0.37	0.71	81.6	81.2	-0.53	-0.09
EUROPE	186 138	204 314	0.76	1.07	81 311	85 161	-0.05	0.30	109.7	113.9	-0.24	0.23
Union européenne	126 765	136 360	0.56	0.83	55 881	58 786	0.32	0.47	111.0	114.2	-0.07	0.28
Fédération de Russie	37 423	44 929	0.77	1.94	14 652	15 481	-1.09	-0.14	102.6	110.3	-0.94	0.03
Ukraine	13 477	13 813	2.64	0.94	5 276	5 165	-0.86	-0.47	116.7	121.3	-0.22	0.07
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	6 809	7 641	0.00	0.83	2 064	2 614	-0.83	1.07	76.3	85.2	-2.38	-0.07
Australie	5 908	6 777	-0.55	1.05	1 746	2 291	-1.03	1.24	77.2	88.8	-2.65	0.05
Nouvelle-Zélande	901	864	4.30	-0.72	318	323	-0.33	-0.04	72.1	65.8	-1.45	-0.98
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	34 506	42 260	1.14	1.86	21 220	24 622	1.45	1.41	80.8	90.2	0.91	1.07
Japon	6 652	6 412	0.81	-0.04	5 526	5 407	0.63	-0.03	43.7	43.6	0.61	0.17
Afrique du Sud	3 103	3 624	1.61	1.37	2 949	3 453	1.31	1.39	58.5	65.1	0.35	0.94
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**407 290**	**484 345**	**1.94**	**1.62**	**328 669**	**387 016**	**0.95**	**1.63**	**58.7**	**60.8**	**-0.39**	**0.47**
AFRIQUE	59 376	75 153	3.56	2.25	50 810	64 479	2.73	2.32	51.0	50.4	0.32	0.03
AFRIQUE DU NORD	40 423	50 696	3.37	2.04	33 559	41 831	2.30	2.06	200.0	216.9	0.75	0.81
Algérie	8 800	10 275	2.72	1.59	7 633	8 875	1.95	1.66	212.2	216.6	0.44	0.51
Égypte	18 226	23 751	3.56	2.27	15 759	20 161	2.34	2.21	190.9	207.2	0.53	0.74
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	18 952	24 457	3.98	2.69	17 251	22 648	3.61	2.83	20.8	20.8	1.00	0.33
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	34 417	36 878	-0.19	1.09	30 366	32 724	-0.13	1.15	50.9	49.3	-1.28	0.21
Argentine	4 895	5 183	-4.37	0.17	3 977	4 380	-5.08	0.22	97.8	98.4	-5.91	-0.56
Brésil	9 899	10 620	-0.92	2.07	9 371	10 142	-1.00	2.16	47.7	47.6	-1.95	1.46
Chili	2 107	2 431	-0.65	1.64	1 909	2 180	0.06	1.61	110.6	116.1	-0.91	0.86
Mexique	6 710	6 217	1.66	-0.14	5 327	4 736	2.48	-0.33	46.4	37.0	1.21	-1.28
Uruguay	637	715	4.83	1.48	391	426	1.29	1.12	115.7	121.1	1.04	0.74
ASIE et PACIFIQUE	313 497	372 314	1.89	1.56	247 492	289 813	0.74	1.54	61.8	65.5	-0.38	0.65
Bangladesh	3 354	4 259	0.81	2.04	3 154	4 186	0.80	2.54	21.0	24.5	-0.38	1.42
Chine[2]	118 758	129 391	1.98	0.67	82 833	82 156	-1.02	0.07	61.5	59.0	-1.52	-0.20
Inde	82 167	108 691	1.77	2.66	73 619	98 654	1.63	2.81	59.3	69.6	0.19	1.62
Indonésie	5 211	6 618	2.05	2.05	4 483	5 483	2.02	1.75	18.5	20.6	0.92	0.91
Iran, république islamique	15 330	17 167	0.16	0.71	12 561	13 559	1.24	0.49	167.9	165.4	0.06	-0.29
Corée	4 804	4 469	4.48	0.28	2 317	2 345	0.29	0.03	47.9	46.9	-0.17	-0.25
Malaisie	1 061	1 339	-1.53	2.07	841	1 072	-1.90	2.19	29.1	31.7	-3.58	0.74
Pakistan	23 474	27 547	1.59	1.56	21 424	25 672	1.78	1.58	121.2	121.3	-0.03	-0.03
Arabie saoudite	3 420	4 286	4.73	2.22	2 698	3 475	5.32	2.28	96.1	100.3	2.47	0.39
Turquie	20 541	23 816	0.63	1.37	15 217	17 341	1.34	1.21	206.7	211.2	0.03	0.25
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**26 772**	**35 018**	**3.94**	**2.46**	**23 870**	**31 412**	**3.47**	**2.70**	**28.0**	**29.1**	**1.19**	**0.53**
OCDE[3]	**220 233**	**235 115**	**0.78**	**0.69**	**118 589**	**126 255**	**0.51**	**0.59**	**92.8**	**93.5**	**-0.16**	**0.10**
BRICS	**251 350**	**297 256**	**1.60**	**1.61**	**183 425**	**209 887**	**0.00**	**1.37**	**61.6**	**65.3**	**-0.88**	**0.70**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865386

Tableau A.8.1. Projections des céréales secondaires : Production et échanges

Campagne

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**1 149 852**	**1 407 105**	**2.27**	**1.56**	**123 208**	**162 150**	**2.03**	**2.29**	**124 559**	**160 083**	**1.44**	**2.32**
PAYS DÉVELOPPÉS	**585 103**	**693 022**	**0.68**	**1.10**	**34 774**	**34 407**	**-0.54**	**0.98**	**81 059**	**110 914**	**-0.67**	**2.81**
AMÉRIQUE DU NORD	336 064	397 136	0.75	1.16	4 011	3 472	-0.41	0.02	44 354	68 920	-4.92	4.07
Canada	22 918	26 477	-1.34	1.38	1 021	899	-10.45	0.52	5 499	5 437	2.26	2.08
États-Unis	313 146	370 659	0.92	1.14	2 990	2 573	5.96	-0.15	38 855	63 483	-5.80	4.27
EUROPE	217 774	260 636	0.51	1.05	9 409	10 315	1.95	3.40	27 511	34 576	8.30	1.37
Union européenne	145 112	160 571	-0.20	0.42	7 892	8 867	4.30	4.40	8 781	5 960	-0.69	-3.88
Fédération de Russie	26 062	37 497	-1.01	1.71	372	551	-13.12	-0.04	2 976	2 860	5.10	2.22
Ukraine	28 119	41 688	6.17	3.39	102	102	3.97	-9.98	13 918	21 523	17.73	2.90
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	13 084	14 300	-0.97	0.69	27	5	7.39	-22.45	6 590	5 873	1.50	1.89
Australie	12 470	13 613	-1.09	0.67	0	0	..	..	6 584	5 867	1.50	1.89
Nouvelle-Zélande	614	687	2.64	1.17	27	5	8.70	-22.45	6	6	28.68	-0.01
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	18 181	20 950	2.87	1.10	21 328	20 614	-1.30	0.06	2 604	1 545	8.31	-5.93
Japon	203	203	-1.52	-0.14	18 947	17 885	-1.30	-0.25	0	0	..	..
Afrique du Sud	12 776	14 819	3.55	1.27	278	2	-13.66	-41.83	2 137	1 247	10.37	-5.55
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**564 749**	**714 082**	**4.18**	**2.03**	**88 433**	**127 743**	**3.22**	**2.68**	**43 500**	**49 169**	**6.28**	**1.34**
AFRIQUE	107 771	135 733	3.92	2.55	16 903	27 071	2.83	2.85	4 524	1 521	10.65	-3.46
AFRIQUE DU NORD	12 465	14 653	0.41	1.64	13 482	19 214	4.43	2.53	50	41	-4.77	-0.74
Algérie	1 646	2 284	3.85	2.50	2 738	3 590	3.22	1.15	0	0	0.00	-0.08
Égypte	7 864	8 860	0.32	1.49	6 238	9 488	4.82	3.13	0	0	0.00	-0.22
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	95 305	121 080	4.47	2.67	3 421	7 856	-1.74	3.68	4 474	1 481	10.99	-3.52
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	142 878	181 611	3.69	1.64	26 101	33 429	3.64	2.07	33 870	41 645	10.07	1.34
Argentine	30 697	40 689	5.15	2.96	0	0	..	..	18 595	25 641	5.75	3.46
Brésil	63 548	80 032	5.00	0.80	874	1 440	1.95	2.29	12 592	11 444	20.56	-2.81
Chili	2 018	2 374	1.06	1.15	1 298	1 967	0.94	2.34	123	85	2.72	-2.22
Mexique	28 710	35 554	0.03	1.86	10 885	13 619	2.46	2.64	196	243	28.64	24.51
Uruguay	903	1 299	5.38	1.29	63	39	5.56	-1.48	100	141	2.11	1.51
ASIE et PACIFIQUE	314 100	396 739	4.51	2.04	45 430	67 244	3.15	2.93	5 107	6 003	-7.41	3.04
Bangladesh	1 705	2 073	28.04	1.90	128	1 196	-4.38	5.88	0	0	0.00	-0.41
Chine[2]	200 681	256 811	5.36	1.90	5 370	13 238	17.53	9.10	141	110	-42.23	-5.46
Inde	42 403	53 293	2.25	2.83	10	7	-28.12	3.40	3 328	4 272	26.43	4.68
Indonésie	18 311	24 260	7.23	2.37	2 257	3 983	8.92	1.01	59	109	4.82	-0.10
Iran, république islamique	5 010	5 843	-0.12	2.34	4 671	6 130	10.28	1.08	0	0	0.00	-1.50
Corée	195	272	-7.18	2.20	8 011	8 304	-1.46	0.20	0	0	11.07	2.12
Malaisie	97	90	4.17	1.40	3 003	3 924	2.93	1.76	8	6	0.89	-1.72
Pakistan	4 059	5 075	4.17	2.07	26	23	-4.61	-1.65	0	0	-28.79	0.94
Arabie saoudite	475	494	2.25	1.08	9 176	11 982	2.53	1.89	0	0	0.00	-0.13
Turquie	12 374	14 869	-0.37	1.73	553	1 783	-1.42	8.67	254	180	-2.58	-3.56
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**72 756**	**94 187**	**6.02**	**2.73**	**2 354**	**5 063**	**-0.57**	**3.60**	**4 251**	**1 420**	**12.50**	**-3.10**
OCDE[3]	**539 013**	**626 590**	**0.36**	**1.00**	**54 006**	**58 532**	**0.05**	**1.45**	**60 298**	**81 261**	**-3.73**	**3.07**
BRICS	**345 470**	**442 452**	**4.20**	**1.76**	**6 904**	**15 239**	**7.50**	**7.46**	**21 174**	**19 933**	**6.10**	**-1.27**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865405

Tableau A.8.2. Projections des céréales secondaires : Consommation, alim. animale, par habitant

Campagne

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[4]		ALIM. ANIMALE (kt)		Croissance (%)[4]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**1 155 480**	**1 408 175**	**2.38**	**1.74**	**601 983**	**767 062**	**0.50**	**1.92**	**30.9**	**35.2**	**0.88**	**1.21**
PAYS DÉVELOPPÉS	**555 737**	**616 741**	**1.14**	**1.19**	**296 117**	**345 923**	**-2.02**	**1.40**	**23.3**	**23.6**	**0.30**	**-0.02**
AMÉRIQUE DU NORD	306 112	332 219	2.47	1.19	107 385	138 319	-5.06	2.18	32.3	34.0	2.32	-0.37
Canada	19 104	21 853	-2.13	1.35	13 547	15 825	-4.59	1.90	62.7	65.6	-2.95	-1.33
États-Unis	287 008	310 366	2.85	1.18	93 838	122 494	-5.13	2.22	29.0	30.5	3.98	-0.13
EUROPE	206 230	236 054	-0.32	1.26	158 272	174 235	0.14	0.90	20.0	19.5	-0.92	0.14
Union européenne	149 826	163 416	-0.08	1.00	113 233	117 794	-0.25	0.42	18.9	19.1	0.44	0.09
Fédération de Russie	23 878	35 088	-2.59	1.66	21 120	29 114	1.50	1.98	14.6	9.5	-9.42	-1.24
Ukraine	14 670	20 123	1.03	3.77	9 405	13 223	1.31	4.09	45.0	50.8	2.15	1.49
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	6 873	8 433	-1.32	0.16	6 035	6 585	-1.93	0.54	21.8	20.9	3.77	-2.14
Australie	6 239	7 746	-1.64	0.14	5 512	6 014	-2.34	0.50	21.1	20.4	5.44	-2.06
Nouvelle-Zélande	634	687	2.50	0.43	523	572	3.38	0.93	25.3	24.0	-3.35	-2.47
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	36 522	40 035	0.04	1.08	24 425	26 784	0.26	1.17	20.8	20.9	-0.47	0.10
Japon	18 856	18 154	-1.21	-0.18	14 128	13 270	-1.16	-0.38	2.5	2.6	-1.19	0.00
Afrique du Sud	10 981	13 557	1.93	2.38	4 976	6 890	3.17	3.71	94.5	92.6	-0.57	-0.07
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**599 743**	**791 433**	**3.64**	**2.19**	**305 866**	**421 139**	**3.55**	**2.38**	**32.8**	**37.8**	**0.94**	**1.35**
AFRIQUE	119 211	160 555	3.61	2.72	25 935	34 262	4.67	2.41	77.3	83.8	0.54	0.78
AFRIQUE DU NORD	26 156	33 692	2.54	2.21	18 475	24 256	3.10	2.27	39.4	43.5	0.01	0.97
Algérie	4 500	5 855	4.88	1.73	3 657	4 838	6.01	1.75	19.7	21.1	-0.26	0.59
Égypte	14 062	18 305	1.74	2.36	9 513	12 551	1.86	2.41	48.3	52.8	-0.13	0.96
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	93 055	126 863	3.93	2.86	7 460	10 006	9.69	2.78	84.9	90.9	0.50	0.66
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	132 977	172 841	2.56	1.85	74 487	102 698	2.92	2.04	75.6	81.4	1.15	0.80
Argentine	11 789	15 036	4.48	2.51	6 425	9 261	6.54	2.84	94.1	92.7	2.12	1.82
Brésil	50 523	69 709	3.07	1.63	33 121	52 932	3.02	2.71	62.5	52.8	2.62	-2.11
Chili	3 179	4 242	1.12	1.85	2 539	3 469	1.24	1.95	18.8	20.5	0.88	0.78
Mexique	39 408	48 871	0.69	2.02	16 442	16 797	-0.15	-0.08	170.5	212.7	0.57	2.31
Uruguay	822	1 187	4.88	1.43	277	441	3.95	1.59	21.5	25.4	-1.52	0.54
ASIE et PACIFIQUE	347 555	458 037	4.09	2.14	205 444	284 178	3.65	2.50	15.3	18.0	0.36	1.42
Bangladesh	1 757	3 255	21.45	3.18	983	2 209	29.90	3.80	4.1	4.8	12.44	1.03
Chine[2]	200 711	270 120	5.19	2.10	122 372	176 413	3.73	2.65	11.2	13.9	1.78	1.59
Inde	37 550	49 242	1.18	2.65	5 640	7 809	4.41	3.74	21.6	25.7	-1.08	1.67
Indonésie	20 075	28 000	7.25	2.35	9 065	14 249	13.75	2.81	29.5	32.4	0.85	0.84
Iran, république islamique	9 181	12 082	3.55	1.78	8 696	11 477	3.79	1.84	1.3	1.4	-1.11	0.08
Corée	8 249	8 582	-1.50	0.29	6 051	6 438	-1.60	0.43	4.4	4.3	-0.12	-0.15
Malaisie	3 196	4 003	3.26	1.94	2 997	3 788	3.41	2.04	1.6	1.4	-1.20	-0.86
Pakistan	4 152	5 067	5.33	1.98	1 662	2 039	8.08	2.21	9.4	10.0	0.94	0.61
Arabie saoudite	9 650	12 417	2.91	1.98	9 404	12 129	3.18	2.01	3.4	2.9	-2.45	-1.41
Turquie	12 707	16 404	-0.68	2.46	10 244	13 567	-0.58	2.69	17.4	18.1	-0.21	0.46
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**69 336**	**97 254**	**5.40**	**2.93**	**8 330**	**11 817**	**12.37**	**2.56**	**58.8**	**67.4**	**1.93**	**1.20**
OCDE[3]	**548 806**	**604 262**	**1.24**	**1.16**	**279 289**	**319 753**	**-2.42**	**1.19**	**33.9**	**39.5**	**1.19**	**1.29**
BRICS	**323 643**	**437 715**	**3.47**	**2.05**	**187 230**	**273 158**	**3.34**	**2.63**	**20.5**	**22.8**	**0.14**	**0.89**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865424

Tableau A.9.1. Projections du riz : Production et échanges

Campagne

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**481 059**	**549 330**	**2.40**	**1.18**	**36 879**	**45 041**	**3.17**	**2.00**	**36 626**	**45 041**	**3.45**	**2.00**
PAYS DÉVELOPPÉS	**18 085**	**19 012**	**0.60**	**0.67**	**4 829**	**6 215**	**2.16**	**2.20**	**4 261**	**4 813**	**1.24**	**2.26**
AMÉRIQUE DU NORD	6 594	7 351	-0.51	1.62	992	1 300	3.14	2.54	3 363	3 841	0.02	2.66
Canada	0	0	..	..	380	413	2.95	0.90	0	0	..	..
États-Unis	6 594	7 351	-0.51	1.62	612	886	3.31	3.41	3 363	3 841	0.02	2.66
EUROPE	2 562	2 702	3.65	0.64	1 456	1 939	0.07	3.32	416	206	13.78	-1.41
Union européenne	1 731	1 771	1.30	0.29	1 008	1 550	3.28	3.92	168	151	2.00	-0.27
Fédération de Russie	707	789	11.18	1.33	184	120	-8.47	4.57	237	44	41.77	-5.14
Ukraine	108	123	9.28	1.54	57	45	-9.35	-3.04	8	9	36.10	3.06
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	615	760	7.48	0.97	212	201	8.22	0.29	260	477	6.76	0.93
Australie	615	760	7.48	0.97	171	160	10.44	0.36	260	477	6.76	0.93
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	41	41	1.62	0.00	0	0	..	..
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	8 314	8 199	0.34	-0.13	2 168	2 775	2.77	1.48	221	289	-0.20	2.46
Japon	7 749	7 506	0.23	-0.30	853	903	1.22	0.00	173	181	-0.37	0.00
Afrique du Sud	2	7	0.00	12.07	967	1 357	3.76	1.61	0	0	0.00	-0.23
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**462 975**	**530 318**	**2.47**	**1.20**	**32 051**	**38 826**	**3.33**	**1.97**	**32 365**	**40 228**	**3.78**	**1.98**
AFRIQUE	16 811	28 074	4.17	5.06	11 220	14 576	3.49	2.44	489	87	-10.30	-10.03
AFRIQUE DU NORD	3 835	3 718	-1.49	-1.15	769	1 780	14.52	14.47	390	0	-12.79	-53.88
Algérie	1	1	0.00	1.20	85	101	2.28	1.74	0	0	0.00	-0.25
Égypte	3 801	3 679	-1.56	-1.17	400	1 223	90.46	28.15	390	0	-12.79	-55.03
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	12 976	24 356	6.50	6.43	10 451	12 796	2.99	1.48	99	87	3.86	0.00
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	18 345	22 982	1.30	2.24	3 905	5 081	0.80	2.47	3 244	4 040	12.56	0.88
Argentine	992	1 316	4.68	2.25	0	0	..	..	610	771	8.32	1.58
Brésil	8 187	10 473	0.34	2.90	705	625	-3.96	2.27	1 039	1 197	51.49	-1.14
Chili	84	87	-0.28	0.49	111	156	0.74	2.23	1	1	38.27	-0.49
Mexique	129	183	-5.09	2.86	923	1 257	3.43	2.55	3	31	13.72	21.06
Uruguay	984	1 174	3.56	1.55	1	0	-6.27	-0.31	859	1 053	4.46	1.65
ASIE et PACIFIQUE	427 818	479 262	2.46	0.96	16 926	19 169	3.91	1.50	28 632	36 101	3.47	2.20
Bangladesh	33 712	40 191	3.76	1.72	808	1 760	-5.39	8.57	7	10	-3.97	2.40
Chine[2]	137 990	136 574	2.29	-0.24	1 656	1 494	11.57	-2.55	365	304	-12.93	-0.99
Inde	101 030	112 916	1.85	1.00	100	140	53.37	2.50	7 179	5 286	4.82	-2.48
Indonésie	42 248	50 845	3.37	1.54	1 800	1 292	1.85	-1.04	2	5	58.85	0.09
Iran, république islamique	1 468	1 652	-2.42	0.82	1 305	1 919	2.80	3.92	0	0	0.00	3.08
Corée	4 175	4 032	-1.45	0.05	393	444	7.92	0.28	3	3	-40.64	0.00
Pakistan	5 751	7 752	2.44	1.94	60	55	77.09	-0.69	3 088	4 074	2.52	1.85
Philippines	11 300	15 163	2.35	2.18	1 100	1 031	-2.91	-1.18	0	0	0.00	0.08
Thaïlande	24 084	28 077	2.96	1.13	517	95	91.44	14.31	8 453	12 231	-0.80	1.86
Turquie	528	761	8.97	2.36	258	201	5.40	-1.01	90	111	97.15	1.02
Vietnam	28 012	31 783	2.50	1.13	583	97	42.41	-15.17	7 444	9 691	7.41	2.90
PMA Asie[3]	30 195	41 362	3.42	3.17	1 000	364	2.89	-9.68	1 951	4 346	24.43	15.72
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**73 441**	**99 822**	**4.01**	**3.07**	**6 928**	**7 451**	**1.16**	**0.41**	**2 048**	**4 434**	**21.93**	**15.11**
OCDE[4]	**21 606**	**22 450**	**-0.02**	**0.56**	**4 989**	**6 298**	**3.34**	**2.02**	**4 062**	**4 797**	**0.20**	**2.27**
BRICS	**247 916**	**260 758**	**2.05**	**0.39**	**3 610**	**3 737**	**3.66**	**-0.03**	**8 820**	**6 831**	**5.31**	**-2.25**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. PMA Asie inclut Afghanistan, Boutan, Myanmar, Cambodge, République démocratique du Laos, Népal, Yémen, Timor Meste, Maldives.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865443

Tableau A.9.2. Projections du riz : Consommation, par habitant

Campagne

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**468 706**	**551 295**	**1.76**	**1.36**	**57.0**	**59.4**	**0.17**	**0.35**
PAYS DÉVELOPPÉS	**18 608**	**20 143**	**0.40**	**0.76**	**12.6**	**13.3**	**-0.27**	**0.45**
AMÉRIQUE DU NORD	4 290	4 795	0.54	1.22	12.4	12.6	-0.37	0.41
Canada	380	413	2.95	0.90	11.0	10.9	1.89	0.05
États-Unis	3 910	4 382	0.32	1.25	12.5	12.8	-0.57	0.44
EUROPE	3 634	4 432	0.83	1.86	4.9	5.9	0.62	1.80
Union européenne	2 602	3 167	1.53	1.94	5.2	6.2	1.13	1.74
Fédération de Russie	654	865	-1.43	2.29	4.6	6.2	-1.28	2.47
Ukraine	158	159	-1.10	-0.07	3.3	3.6	-0.80	0.42
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	348	477	-2.12	1.99	12.9	15.5	-3.65	0.84
Australie	306	436	-2.59	2.20	13.5	16.9	-4.19	1.01
Nouvelle-Zélande	41	41	1.62	0.00	9.3	8.4	0.48	-0.94
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	10 336	10 439	0.28	0.08	34.9	34.1	-0.65	-0.30
Japon	8 514	7 983	-0.31	-0.44	58.8	56.5	-0.89	-0.30
Afrique du Sud	962	1 362	3.63	1.68	18.1	24.5	3.03	1.27
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**450 099**	**531 151**	**1.82**	**1.39**	**67.9**	**69.7**	**0.04**	**0.22**
AFRIQUE	27 536	42 490	4.46	4.10	24.2	30.2	1.84	1.99
AFRIQUE DU NORD	4 315	5 493	2.01	1.92	23.2	25.7	0.92	0.84
Algérie	86	102	2.38	1.74	2.4	2.5	0.86	0.58
Égypte	3 911	4 899	1.69	1.75	42.3	44.9	0.33	0.45
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	23 222	36 996	4.98	4.47	24.4	31.0	2.04	2.16
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	19 296	23 913	0.38	2.51	30.6	34.3	-0.74	1.61
Argentine	383	544	1.22	3.29	9.4	12.2	0.34	2.49
Brésil	7 989	9 824	-1.23	3.32	40.6	46.1	-2.17	2.61
Chili	201	241	0.72	1.58	11.4	12.6	-0.15	0.84
Mexique	1 046	1 398	1.96	2.41	9.1	10.9	0.69	1.43
Uruguay	100	120	6.99	1.11	7.5	8.1	-2.94	0.60
ASIE et PACIFIQUE	403 267	464 749	1.73	1.12	84.3	86.4	0.14	0.17
Bangladesh	34 031	41 826	3.41	1.93	169.7	184.1	0.91	0.76
Chine[3]	130 595	140 127	0.69	0.26	77.8	76.6	-0.17	-0.19
Inde	93 418	108 516	1.61	1.24	71.4	73.6	-0.26	0.15
Indonésie	43 446	51 985	2.90	1.48	160.9	173.2	1.17	0.54
Iran, république islamique	2 703	3 568	-0.42	2.36	32.1	37.8	-1.14	1.42
Corée	4 603	4 474	-0.35	0.07	66.2	54.1	-2.09	-1.19
Pakistan	2 905	3 717	3.79	2.01	13.7	15.0	3.32	0.58
Philippines	13 023	16 161	2.23	1.99	123.2	130.5	1.50	0.42
Thaïlande	12 198	15 917	1.50	2.03	126.0	133.5	0.18	0.52
Turquie	702	848	5.81	1.66	9.0	9.7	4.32	0.69
Vietnam	21 085	22 048	1.38	0.26	188.9	170.7	0.21	-1.03
PMA Asie[4]	29 952	37 230	3.48	2.12	127.9	137.4	0.22	0.72
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**78 531**	**102 543**	**3.75**	**2.55**	**68.4**	**73.2**	**0.34**	**0.66**
OCDE[5]	**22 544**	**23 671**	**0.31**	**0.60**	**15.7**	**15.4**	**-0.74**	**0.03**
BRICS	**233 618**	**260 695**	**0.98**	**0.77**	**68.1**	**69.3**	**-0.25**	**0.12**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. PMA Asie inclut Afghanistan, Boutan, Myanmar, Cambodge, République démocratique du Laos, Népal, Yémen, Timor Meste, Maldives.
5. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865462

Tableau A.10. Hypothèses concernant les marchés des céréales

Campagne

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ARGENTINE												
Production végétale taxe à l'exportation	%	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0
Riz taxe à l'exportation	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
CANADA												
Contingents tarifaires[1]												
Blé	kt	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0
Droits de douane intra quota	%	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Droits de douane hors quota	%	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7
Orge	kt	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0
Droits de douane intra quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Droits de douane hors quota	%	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0
UNION EUROPÉENNE[2]												
Céréales prix de référence[3]	EUR/t	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3
Régime de paiement unique[4]	EUR/ha	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9
Riz prix de référence[5]	EUR/t	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0
Paiements directs pour les riz	EUR/ha	180.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Blé contingents tarifaires[1]	kt	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0	3 346.0
Céréales secondaires contingents tarifaires[1]	kt	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3	3 518.3
Limites aux subventions à l'exportation[1]												
Blé	mt	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4
Céréales secondaires[6]	mt	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5
JAPON												
Blé contingents tarifaires	kt	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0
Orge contingent tarifaire	kt	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0
Riz contingent tarifaire	kt	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0
CORÉE												
Blé tarif	%	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Maïs contingent tarifaire	kt	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0
Droits de douane intra quota	%	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Droits de douane hors quota	%	403.5	403.5	403.5	403.5	403.5	403.5	403.5	403.5	403.5	403.5	403.5
Orge contingent tarifaire	kt	53.6	53.6	53.6	53.6	53.6	53.6	53.6	53.6	53.6	53.6	53.6
Droits de douane intra quota	%	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5
Droits de douane hors quota	%	359.3	359.3	359.3	359.3	359.3	359.3	359.3	359.3	359.3	359.3	359.3
Riz, contingent[7]	kt	205.2	205.2	205.2	205.2	205.2	205.2	205.2	205.2	205.2	205.2	205.2
Droits de douane intra quota	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
MERCOSUR												
Blé, droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires droits de douane	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Riz droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
MEXIQUE												
Orge, droits de douane	%	115.2	100.0	60.0	45.0	15.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ACRE												
Blé	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Riz	%	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Taux de prêt du blé	USD/t	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0
Taux de prêt du maïs	USD/t	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8
Paiement, contrat de prod. flexible												
Blé	USD/t	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9
Maïs	USD/t	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3
CRP superficies[8]												
Blé	mha	3.2	3.1	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3
Céréales secondaires	mha	2.9	2.8	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	2.6	2.6
Limites aux subventions à l'exportation[1]												
Blé	mt	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5
Céréales secondaires	mt	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6

Tableau A.10. Hypothèses concernant les marchés des céréales *(cont.)*

Campagne

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CHINE												
Blé contingents tarifaires	kt	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Céréales secondaires, droits de douane	%	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Maïs contingent tarifaire	kt	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
Droits de douane intra quota	%	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
Droits de douane hors quota	%	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7
Riz contingent tarifaire	kt	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7
INDE												
Céréales sec. subventions aux intrants[9]	INR/ha	7 165	7 194	7 151	7 182	7 183	7 114	7 105	7 014	6 949	6 889	6 831
Riz subventions aux intrants[9]	INR/ha	7 165	7 194	7 151	7 182	7 183	7 114	7 105	7 014	6 949	6 889	6 831
Blé subventions aux intrants[9]	INR/ha	7 165	7 194	7 151	7 182	7 183	7 114	7 105	7 014	6 949	6 889	6 831
Prix de soutien minimum												
Maïs	INR/t	9 157	9 899	10 295	10 707	11 135	11 580	12 043	12 525	13 026	13 514	14 011
Riz	INR/t	10 405	11 249	11 699	12 167	12 653	13 159	13 686	14 233	14 802	15 357	15 922
Blé	INR/t	11 654	12 598	13 102	13 627	14 172	14 738	15 328	15 941	16 579	17 200	17 832
Blé subvention à l'exportation	INR/t	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941
Blé, droits de douane	%	87.5	87.5	87.5	87.5	87.5	87.5	87.5	87.5	87.5	87.5	87.5
Maïs, droits de douane	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Riz, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Orge, droits de douane	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
FÉDÉRATION DE RUSSIE												
Blé, taxe à l'importation ad valorem	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Riz, droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	5.0	13.3	11.7	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires, droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	2.7	2.7	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Céréales secondaires, droit de douane spécifique	RUB/t	1.7	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Céréales secondaires, taxe à l'importation spécifique	%	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions.

La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres.

Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Année débutant le 1er juillet.
2. Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements forfaitaires indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux jusqu'en 2013 par le régime de paiement unique à la surface. Du fait de la modulation, une part croissante du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.
3. L'achat au prix de référence n'est possible automatiquement que pour le blé tendre à hauteur de 3 millions de tonnes par année de commercialisation. Au-delà de ce seuil et pour le blé dur, le maïs, l'orge et le sorgho, l'intervention ne peut avoir lieu que par appel d'offres.
4. Moyenne des paiements par hectare de l'UE après modulation. Les paiements réels sont octroyés par hectare eligible sur la base d'une référence historique ou la moyenne d'une région et peuvent être différents de la moyenne UE.
5. L'intervention est fixée à zéro tonne par année de commercialisation. Néanmoins, la Commission peut intervenir si la situation du marché le nécessite.
6. Exclut 0.4 millions de tonnes d'exportations de pommes de terre féculières. La limite aux subventions à l'exportation est à l'origine de 10.8 mt.
7. Base riz décortiqué.
8. Inclut le blé, l'orge, le maïs, l'avoine et le sorgho.
9. Les subventions aux intrants de l'Inde consistent en subventions pour l'électricité, l'engrais et l'irrigation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865481

Tableau A.11. Projections mondiales des oléagineux

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
OLÉAGINEUX (Campagne)[2]												
Monde												
Production	mt	390.4	408.2	414.0	427.0	435.7	443.7	452.5	460.7	470.9	480.8	490.5
Surface	mha	150.0	188.8	188.6	191.1	192.8	194.3	195.9	197.3	199.6	201.8	203.5
Rendements	t/ha	1.9	2.2	2.2	2.2	2.3	2.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4
Consommation	mt	392.0	406.2	416.2	426.6	436.3	444.5	453.3	461.6	470.7	480.5	489.6
Trituration	mt	345.3	357.5	366.5	376.5	385.0	392.4	400.5	408.2	416.7	425.8	434.3
Exportations	mt	74.5	118.6	120.1	123.8	125.8	127.6	129.6	131.4	134.4	137.3	140.2
Stocks, fin de période	mt	40.3	38.5	37.2	38.6	39.0	39.2	39.4	39.5	40.7	41.9	43.8
Prix[3]	USD/t	605.0	564.1	514.0	511.2	507.0	521.7	523.0	530.0	530.5	538.9	540.0
Pays développés												
Production	mt	165.5	176.3	177.3	182.6	186.2	188.3	191.5	194.0	197.3	200.5	203.2
Consommation	mt	136.6	139.2	142.1	145.2	148.5	151.0	153.7	156.1	158.6	160.9	163.0
Trituration	mt	124.4	126.5	128.8	132.2	134.8	137.0	139.6	141.9	144.4	146.6	148.6
Stocks, fin de période	mt	14.4	13.9	14.2	15.6	16.0	16.2	16.2	16.1	16.3	16.4	16.6
Pays en développement												
Production	mt	224.9	231.9	236.7	244.3	249.5	255.4	261.0	266.6	273.6	280.3	287.2
Consommation	mt	255.4	267.0	274.1	281.4	287.8	293.5	299.6	305.5	312.2	319.6	326.6
Trituration	mt	220.9	231.0	237.7	244.3	250.1	255.4	260.9	266.3	272.4	279.1	285.6
Stocks, fin de période	mt	25.8	24.5	23.0	23.0	23.0	23.0	23.3	23.4	24.4	25.6	27.2
OCDE[1]												
Production	mt	140.8	150.7	150.6	155.7	157.8	159.0	161.2	162.7	165.0	167.1	169.0
Consommation	mt	123.4	125.0	127.1	129.7	132.1	133.9	135.8	137.3	139.0	140.5	141.8
Trituration	mt	112.5	113.9	115.4	118.2	120.0	121.6	123.3	124.7	126.4	127.8	129.1
Stocks, fin de période	mt	13.2	13.2	13.3	14.7	15.1	15.2	15.1	15.0	15.1	15.1	15.2
TOURTEAUX PROTEIQUES (Année commerciale)												
Monde												
Production	mt	271.5	280.9	288.3	295.5	301.7	307.0	313.4	319.3	325.7	332.4	338.8
Consommation	mt	268.9	280.6	287.8	295.2	301.6	307.0	313.3	319.1	325.5	332.1	338.5
Stocks, fin de période	mt	15.4	14.9	15.5	15.9	16.1	16.2	16.4	16.6	16.9	17.3	17.6
Prix[4]	USD/t	436.9	464.3	403.9	389.0	387.0	390.2	396.2	401.7	403.6	404.2	406.1
Pays développés												
Production	mt	87.2	88.6	90.4	92.6	94.2	95.3	97.1	98.5	100.1	101.5	102.8
Consommation	mt	107.3	111.5	112.2	113.5	114.8	115.1	116.5	117.3	118.3	119.3	120.0
Stocks, fin de période	mt	1.3	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4
Pays en développement												
Production	mt	184.3	192.3	197.9	203.0	207.5	211.7	216.2	220.7	225.6	230.9	236.0
Consommation	mt	161.6	169.1	175.5	181.7	186.9	191.9	196.8	201.8	207.2	212.8	218.5
Stocks, fin de période	mt	14.2	13.7	14.2	14.6	14.7	14.9	15.1	15.3	15.6	15.9	16.3
OCDE												
Production	mt	82.6	83.8	85.2	87.0	88.2	89.0	90.3	91.2	92.4	93.4	94.3
Consommation	mt	110.3	114.6	115.5	117.1	118.5	119.0	120.3	121.1	122.2	123.2	124.0
Stocks, fin de période	mt	1.5	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
HUILES VÉGÉTALES (Année commerciale)												
Monde												
Production	mt	156.2	163.3	166.9	170.9	174.3	177.5	181.2	184.6	188.3	192.1	195.7
Dont huile de palme	mt	52.1	55.7	56.9	58.2	59.4	60.6	61.9	63.1	64.4	65.6	66.9
Consommation	mt	154.9	163.7	167.9	170.6	174.9	178.3	181.8	185.3	189.0	192.6	196.2
Alimentation humaine	mt	108.4	133.6	137.0	138.6	141.2	143.4	145.8	148.1	150.5	153.2	156.0
Biocarburants	mt	19.4	21.0	21.5	22.5	24.0	25.1	26.2	27.1	28.4	29.1	29.7
Exportations	mt	41.8	65.6	66.0	67.5	68.5	70.1	71.5	73.1	74.7	76.0	77.3
Stocks, fin de période	mt	21.3	22.1	22.0	23.1	23.5	23.6	23.8	24.1	24.3	24.7	25.0
Prix[5]	USD/t	1 206.6	1 141.4	1 038.3	1 077.6	1 065.2	1 097.7	1 104.9	1 117.6	1 136.1	1 154.6	1 160.3
Pays développés												
Production	mt	39.8	40.5	41.2	42.3	43.1	43.7	44.6	45.4	46.2	47.0	47.7
Consommation	mt	46.9	47.7	48.3	48.9	49.8	50.6	51.3	52.1	53.3	53.7	54.1
Stocks, fin de période	mt	3.4	3.3	3.3	3.4	3.5	3.5	3.5	3.6	3.6	3.8	3.9
Pays en développement												
Production	mt	116.4	122.8	125.7	128.6	131.2	133.8	136.5	139.2	142.1	145.0	147.9
Consommation	mt	108.0	116.0	119.5	121.7	125.1	127.7	130.5	133.2	135.7	139.0	142.2
Stocks, fin de période	mt	17.9	18.8	18.7	19.7	20.0	20.1	20.3	20.5	20.7	20.9	21.1
OCDE												
Production	mt	34.3	34.8	35.2	36.0	36.5	36.9	37.5	37.9	38.5	38.9	39.3
Consommation	mt	45.8	46.5	47.0	47.5	48.2	49.0	49.6	50.5	51.6	52.0	52.4
Stocks, fin de période	mt	3.0	2.9	2.9	3.0	3.0	3.1	3.1	3.1	3.2	3.3	3.5

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
2. Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions. Les graines de coton ont été déduites du total oléagineux. D'après les perspectives du coton, la production et la trituration des graines de coton devraient atteindre environ 50 mt en 2022.
 Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.
3. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses, port Européen.
4. Prix moyen pondéré des tourteaux protéiques, port Européen.
5. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865500

Tableau A.12.1. Projections des oléagineux : Production et échanges

Campagne

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**390 414**	**490 460**	**3.13**	**2.07**	**110 714**	**141 194**	**6.68**	**1.82**	**110 371**	**140 197**	**6.27**	**1.83**
PAYS DÉVELOPPÉS	**165 474**	**203 242**	**3.70**	**1.63**	**25 357**	**27 995**	**-0.47**	**0.86**	**55 540**	**68 070**	**6.67**	**1.22**
AMÉRIQUE DU NORD	107 682	128 468	2.35	1.13	1 649	1 477	1.95	0.07	49 400	59 152	6.15	1.01
Canada	18 184	23 367	8.05	1.62	519	541	-6.30	0.00	10 594	13 703	10.35	2.00
États-Unis	89 497	105 101	1.44	1.03	1 130	936	8.70	0.10	38 805	45 449	5.23	0.73
EUROPE	52 349	66 678	6.59	2.46	17 592	20 816	0.53	1.27	4 040	5 912	12.51	3.21
Union européenne	28 073	33 832	4.20	1.97	16 096	18 981	-0.21	1.24	657	662	-0.30	0.34
Fédération de Russie	9 933	12 095	7.03	2.68	895	1 272	73.42	2.31	283	1 011	0.00	9.84
Ukraine	12 088	17 859	14.45	3.41	24	25	0.86	-0.19	2 705	3 640	25.61	2.20
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	2 861	4 130	9.33	2.53	35	30	1.32	-0.01	1 864	2 876	11.72	2.46
Australie	2 851	4 120	9.32	2.53	25	25	1.53	0.00	1 863	2 876	11.72	2.46
Nouvelle-Zélande	10	10	14.26	0.00	10	5	1.54	-0.08	0	0	-0.11	-1.52
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	2 582	3 966	5.88	4.01	6 081	5 672	-3.48	-0.31	237	130	16.66	-6.76
Japon	246	239	0.93	0.00	5 222	4 476	-4.23	-1.03	0	0	-10.09	0.00
Afrique du Sud	1 523	2 714	6.32	5.21	46	130	-2.67	15.25	127	23	34.46	-20.01
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**224 940**	**287 218**	**2.71**	**2.39**	**85 357**	**113 200**	**9.89**	**2.07**	**54 831**	**72 128**	**5.80**	**2.45**
AFRIQUE	10 043	12 910	1.11	2.65	3 009	3 773	12.34	1.84	281	169	9.41	4.51
AFRIQUE DU NORD	555	656	0.26	1.88	2 902	3 633	13.23	1.76	36	34	0.79	-1.37
Algérie	115	136	1.15	2.17	205	260	10.64	0.68	0	0	0.00	-0.05
Égypte	270	327	-0.48	1.96	1 894	2 288	20.33	1.31	30	30	12.44	-1.30
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	9 489	12 254	1.16	2.69	108	140	-0.97	4.18	244	135	11.52	6.83
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	139 470	189 415	4.17	2.84	7 409	8 705	-0.21	0.07	52 832	71 075	6.06	2.58
Argentine	52 500	73 607	2.14	3.54	294	1 686	-42.13	0.81	11 372	17 501	1.51	2.24
Brésil	73 635	95 403	5.01	2.31	84	68	-22.83	0.08	34 064	41 569	6.58	2.38
Chili	83	144	1.12	5.25	209	234	-1.29	3.06	5	3	-5.15	-2.85
Mexique	297	209	3.89	-4.29	5 432	5 589	2.08	0.11	10	10	2.67	-0.06
Uruguay	2 623	4 434	21.71	2.99	4	4	-9.13	-0.53	2 242	3 488	21.69	3.06
ASIE et PACIFIQUE	75 427	84 893	0.62	1.42	74 939	100 721	11.41	2.27	1 719	884	-0.88	-5.15
Bangladesh	365	435	3.47	1.60	252	237	2.91	1.04	0	0	0.00	-0.07
Chine[2]	44 380	47 951	0.01	1.20	58 898	82 830	14.17	2.57	932	409	-4.71	-7.41
Inde	23 222	27 165	1.29	1.71	191	2	62.22	-34.98	521	202	7.12	-4.35
Indonésie	1 899	2 425	0.16	2.16	2 184	2 230	7.32	0.75	3	2	-7.15	-0.06
Iran, république islamique	501	586	3.76	1.38	712	803	0.03	0.47	3	3	-1.41	-0.06
Corée	136	144	0.88	0.00	1 311	1 453	-1.78	1.47	0	0	-4.56	0.00
Malaisie	7	8	4.37	1.28	559	587	-1.35	0.95	17	22	-6.53	-0.14
Pakistan	871	1 070	8.42	2.55	1 311	1 709	7.06	1.68	8	0	68.19	-0.29
Arabie saoudite	4	4	0.00	0.81	5	7	0.00	1.89	0	0	0.00	-1.86
Turquie	1 257	1 620	6.08	0.94	2 150	2 169	5.53	1.10	38	40	33.86	-0.66
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**6 617**	**8 640**	**0.98**	**2.60**	**381**	**356**	**1.60**	**1.03**	**106**	**143**	**4.40**	**7.82**
OCDE[3]	**140 802**	**168 962**	**2.82**	**1.32**	**33 185**	**35 719**	**-0.25**	**0.73**	**51 994**	**62 761**	**6.16**	**1.06**
BRICS	**152 693**	**185 330**	**2.89**	**1.98**	**60 114**	**84 302**	**13.94**	**2.56**	**35 927**	**43 214**	**6.14**	**2.27**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865519

Tableau A.12.2. Projections des oléagineux : Consommation, trituration domestique

Campagne

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		TRITURATION DOMESTIQUE (kt)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**391 994**	**489 640**	**3.47**	**2.06**	**345 295**	**434 270**	**3.77**	**2.15**
PAYS DÉVELOPPÉS	**136 565**	**162 990**	**2.26**	**1.77**	**124 420**	**148 629**	**2.66**	**1.82**
AMÉRIQUE DU NORD	60 840	70 687	0.49	1.36	55 230	63 790	0.88	1.41
Canada	8 913	10 210	5.93	1.31	8 018	8 970	6.96	1.09
États-Unis	51 928	60 476	-0.23	1.36	47 211	54 820	0.09	1.46
EUROPE	66 277	81 556	4.72	2.17	61 019	75 510	5.20	2.19
Union européenne	43 878	52 162	2.73	1.86	40 533	48 402	3.07	1.80
Fédération de Russie	10 569	12 336	9.28	2.07	9 996	11 645	9.77	2.20
Ukraine	9 385	14 234	12.81	3.75	8 459	13 116	14.90	4.01
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	939	1 284	5.84	2.39	912	1 262	6.30	2.44
Australie	920	1 270	5.80	2.42	901	1 250	6.26	2.46
Nouvelle-Zélande	19	14	7.79	0.02	12	12	9.62	0.02
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	8 508	9 463	-1.41	1.52	7 259	8 068	-1.76	1.63
Japon	5 564	4 708	-3.73	-0.82	4 681	3 828	-4.23	-0.99
Afrique du Sud	1 440	2 787	4.67	6.49	1 283	2 599	4.66	6.96
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**255 429**	**326 650**	**4.16**	**2.21**	**220 875**	**285 641**	**4.44**	**2.32**
AFRIQUE	12 794	16 507	2.89	2.45	7 954	9 335	4.22	1.42
AFRIQUE DU NORD	3 427	4 250	10.42	1.85	3 211	3 972	11.20	1.79
Algérie	322	396	6.38	1.26	303	375	6.60	1.20
Égypte	2 126	2 580	15.42	1.49	1 990	2 397	17.35	1.38
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	9 367	12 257	0.99	2.67	4 743	5 363	1.05	1.15
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	93 868	126 728	3.24	2.79	87 468	119 734	3.02	2.93
Argentine	41 332	57 507	2.12	3.91	40 384	56 487	2.16	3.98
Brésil	39 560	53 885	4.26	2.25	35 117	49 158	3.58	2.44
Chili	289	375	-0.42	3.91	279	363	-0.48	3.98
Mexique	5 718	5 788	2.15	-0.09	5 374	5 444	3.19	-0.09
Uruguay	385	948	21.65	2.87	326	828	21.32	3.00
ASIE et PACIFIQUE	148 767	183 414	4.90	1.81	125 453	156 572	5.52	1.94
Bangladesh	633	671	3.60	1.40	545	547	3.09	0.99
Chine[3]	102 415	129 172	6.12	1.94	85 461	109 856	7.02	2.13
Inde	22 729	26 866	1.47	1.63	20 113	23 502	1.46	1.59
Indonésie	4 103	4 651	3.55	1.47	2 322	2 997	6.73	2.57
Iran, république islamique	1 209	1 386	1.56	0.85	1 151	1 312	1.46	0.79
Corée	1 499	1 596	-0.90	1.33	1 066	1 079	-0.84	0.95
Malaisie	550	572	-1.06	1.04	543	566	-1.11	1.04
Pakistan	2 244	2 777	8.12	2.01	2 027	2 475	8.38	1.99
Arabie saoudite	9	11	0.00	1.50	6	7	0.00	0.61
Turquie	3 414	3 747	5.78	1.08	3 201	3 491	5.83	0.98
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**6 921**	**8 851**	**1.02**	**2.47**	**4 608**	**5 469**	**1.20**	**1.69**
OCDE[4]	**123 370**	**141 813**	**1.22**	**1.41**	**112 470**	**129 099**	**1.60**	**1.41**
BRICS	**176 713**	**225 046**	**5.15**	**2.03**	**151 970**	**196 759**	**5.43**	**2.20**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865538

Tableau A.13.1. Projections des tourteaux protéiques : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**271 467**	**338 786**	**3.50**	**2.06**	**73 198**	**96 187**	**3.44**	**2.75**	**74 002**	**96 106**	**3.36**	**2.75**
PAYS DÉVELOPPÉS	**87 154**	**102 790**	**1.70**	**1.64**	**38 808**	**39 805**	**1.39**	**0.19**	**17 259**	**22 539**	**7.25**	**3.53**
AMÉRIQUE DU NORD	45 300	52 053	0.35	1.30	3 820	4 465	3.77	1.30	11 566	12 458	5.69	1.94
Canada	4 831	5 504	5.44	1.21	1 055	863	-1.74	-0.60	3 239	3 566	9.74	1.71
États-Unis	40 469	46 549	-0.13	1.31	2 764	3 603	6.73	1.82	8 327	8 892	4.49	2.04
EUROPE	35 036	42 976	4.39	2.10	28 943	29 012	-0.16	0.11	5 438	9 856	11.25	6.10
Union européenne	25 377	30 180	2.14	1.74	26 674	26 317	-0.53	-0.06	1 039	3 997	5.47	11.55
Fédération de Russie	4 906	5 682	12.10	2.34	440	702	-3.95	4.84	1 153	831	7.69	1.02
Ukraine	3 940	6 137	17.15	4.01	70	53	-2.38	-4.03	2 973	4 807	16.36	4.27
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	893	1 147	6.23	1.79	2 046	2 423	20.00	0.48	23	22	5.85	-0.01
Australie	885	1 139	6.21	1.81	620	702	5.99	0.91	23	22	5.85	0.00
Nouvelle-Zélande	8	8	8.22	0.00	1 425	1 721	36.79	0.31	0	0	..	..
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	5 926	6 615	-1.82	1.52	4 000	3 905	7.28	-0.56	231	203	8.81	-0.65
Japon	3 219	2 697	-4.73	-0.99	2 350	2 585	8.70	0.79	2	0	-25.78	0.00
Afrique du Sud	767	1 551	4.19	6.78	1 148	756	4.68	-4.66	64	75	40.43	4.86
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**184 313**	**235 996**	**4.45**	**2.24**	**34 390**	**56 381**	**6.25**	**5.04**	**56 744**	**73 567**	**2.36**	**2.53**
AFRIQUE	6 299	8 713	3.80	2.81	2 947	5 200	4.57	5.52	420	857	-0.11	6.14
AFRIQUE DU NORD	2 530	3 083	9.93	1.78	2 626	4 858	4.45	5.71	6	5	5.03	-0.49
Algérie	197	246	8.49	1.20	943	1 619	8.18	4.75	0	0	0.00	-0.33
Égypte	1 651	1 948	12.86	1.40	675	1 854	-1.82	9.19	2	2	0.00	-0.70
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	3 769	5 630	0.93	3.42	321	341	5.61	3.19	413	852	-0.17	6.20
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	68 590	93 732	3.04	2.96	6 675	9 132	3.42	3.57	42 562	58 725	1.77	3.18
Argentine	30 867	42 826	2.35	4.04	0	0	0.00	0.00	27 780	38 384	1.22	4.17
Brésil	28 358	39 424	3.54	2.45	24	25	-30.56	4.47	12 289	18 256	2.65	1.96
Chili	202	254	-0.53	3.98	961	1 209	4.44	1.62	10	9	115.95	-1.44
Mexique	3 965	4 180	2.61	0.01	564	1 427	10.65	10.02	15	15	12.44	0.08
Uruguay	201	555	21.58	2.99	253	251	18.48	7.60	6	5	0.03	-4.95
ASIE et PACIFIQUE	109 423	133 552	5.44	1.73	24 769	42 049	7.36	5.32	13 762	13 985	4.50	0.00
Bangladesh	369	383	2.90	1.18	343	711	11.03	6.94	0	0	0.00	-0.48
Chine[2]	65 513	80 784	7.08	1.75	1 592	5 847	21.76	17.80	918	128	2.21	-22.04
Inde	19 270	23 074	3.21	1.76	76	80	1.76	-0.23	5 380	6 118	3.67	1.99
Indonésie	5 428	6 920	7.57	1.97	3 351	6 365	7.51	6.08	3 329	3 986	7.66	1.20
Iran, république islamique	1 005	1 231	1.86	1.61	2 086	3 051	21.25	4.42	180	104	24.19	-4.24
Corée	881	893	-0.80	0.89	3 211	3 811	2.63	1.65	0	0	..	..
Malaisie	3 084	3 832	1.96	1.86	1 104	1 089	5.72	-0.33	2 354	2 573	2.82	0.33
Pakistan	3 589	4 599	2.31	2.63	626	1 385	19.22	4.79	142	77	20.40	-3.68
Arabie saoudite	29	3	-0.16	0.60	592	857	-1.58	2.29	4	0	7.06	-2.24
Turquie	2 522	2 565	3.26	0.54	1 386	3 171	6.72	6.72	183	60	13.89	-6.24
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**3 148**	**4 678**	**0.71**	**3.49**	**527**	**1 035**	**7.95**	**7.05**	**200**	**682**	**-1.28**	**9.66**
OCDE[3]	**82 611**	**94 257**	**0.84**	**1.29**	**41 942**	**46 395**	**1.56**	**0.90**	**12 902**	**16 624**	**5.78**	**3.53**
BRICS	**118 813**	**150 514**	**5.61**	**1.99**	**3 281**	**7 411**	**5.97**	**10.57**	**19 804**	**25 408**	**3.16**	**1.35**

Note : Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865557

Tableau A.13.2. Projections des tourteaux protéiques : Consommation

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**268 898**	**338 524**	**3.60**	**2.06**
PAYS DÉVELOPPÉS	**107 329**	**120 048**	**0.96**	**0.84**
AMÉRIQUE DU NORD	36 117	44 062	-0.58	1.12
Canada	2 665	2 801	-0.89	0.01
États-Unis	33 452	41 261	-0.55	1.20
EUROPE	58 577	62 124	1.55	0.65
Union européenne	51 013	52 500	0.63	0.36
Fédération de Russie	4 201	5 551	10.23	2.85
Ukraine	1 056	1 380	16.52	2.79
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	2 912	3 547	14.26	0.89
Australie	1 479	1 818	5.92	1.47
Nouvelle-Zélande	1 433	1 729	36.58	0.31
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	9 723	10 315	1.03	0.76
Japon	5 600	5 282	-0.59	-0.12
Afrique du Sud	1 848	2 231	4.11	1.45
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**161 569**	**218 475**	**5.72**	**2.81**
AFRIQUE	8 841	13 047	4.32	3.62
AFRIQUE DU NORD	5 155	7 929	6.84	4.02
Algérie	1 136	1 862	8.14	4.25
Égypte	2 329	3 797	6.34	4.51
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	3 686	5 118	1.49	3.02
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	32 186	43 983	5.10	2.80
Argentine	3 044	4 406	20.45	3.03
Brésil	15 600	21 105	4.26	2.87
Chili	1 149	1 452	3.37	2.17
Mexique	4 514	5 592	3.30	1.83
Uruguay	448	801	20.17	4.24
ASIE et PACIFIQUE	120 542	161 446	6.01	2.74
Bangladesh	713	1 094	6.15	4.56
Chine[3]	66 212	86 437	7.51	2.52
Inde	14 152	17 004	3.25	1.73
Indonésie	5 401	9 254	7.39	5.13
Iran, république islamique	2 909	4 175	11.16	3.83
Corée	4 092	4 704	1.58	1.51
Malaisie	1 826	2 342	3.04	2.63
Pakistan	4 072	5 903	3.44	3.22
Arabie saoudite	617	859	-1.46	2.29
Turquie	3 733	5 669	4.24	3.71
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**3 477**	**5 031**	**1.72**	**3.48**
OCDE[4]	**110 256**	**124 021**	**0.69**	**0.88**
BRICS	**102 013**	**132 328**	**6.31**	**2.46**

Note : Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865576

Tableau A.14.1. Projections des huiles végétales : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**156 234**	**195 658**	**4.62**	**2.01**	**64 207**	**78 226**	**5.66**	**1.93**	**64 072**	**77 321**	**5.24**	**1.95**
PAYS DÉVELOPPÉS	**39 787**	**47 722**	**3.82**	**1.85**	**16 455**	**18 208**	**4.41**	**1.24**	**9 688**	**11 736**	**11.90**	**2.64**
AMÉRIQUE DU NORD	14 922	16 796	1.40	1.17	3 875	3 308	9.57	-2.46	3 997	4 504	10.91	2.12
Canada	3 181	3 590	9.39	1.17	262	232	1.96	-1.21	2 564	2 929	13.10	1.87
États-Unis	11 740	13 206	-0.09	1.17	3 613	3 076	10.38	-2.55	1 433	1 575	7.44	2.61
EUROPE	21 829	27 485	6.37	2.32	10 218	12 483	3.09	2.84	5 442	6 935	12.67	3.02
Union européenne	14 197	17 164	4.51	1.91	8 209	10 315	2.89	3.42	999	876	2.09	0.19
Fédération de Russie	3 543	4 160	8.26	2.11	944	1 118	0.96	1.80	1 157	1 408	22.23	2.67
Ukraine	3 645	5 629	14.58	4.01	326	266	6.02	-3.85	3 080	4 420	17.27	4.00
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	461	622	5.33	2.05	488	524	5.50	1.04	138	195	15.90	2.19
Australie	457	617	5.30	2.07	381	416	9.19	1.29	138	194	15.98	2.19
Nouvelle-Zélande	5	5	8.98	0.00	107	108	-2.64	0.12	0	0	-0.60	-0.22
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	2 574	2 819	-0.27	1.59	1 874	1 894	2.99	-0.78	111	103	5.79	2.15
Japon	1 441	1 166	-2.30	-0.95	730	940	2.60	0.51	1	0	9.08	0.00
Afrique du Sud	398	762	3.41	6.57	786	592	3.32	-2.81	86	77	6.30	2.89
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**116 447**	**147 936**	**4.90**	**2.07**	**47 752**	**60 018**	**6.13**	**2.15**	**54 384**	**65 585**	**4.34**	**1.83**
AFRIQUE	5 421	7 213	2.88	2.48	7 322	9 346	6.15	2.83	1 145	645	12.20	-2.66
AFRIQUE DU NORD	763	917	7.42	1.66	2 994	3 423	3.44	1.45	419	292	25.61	-1.57
Algérie	83	102	4.26	1.20	560	691	1.04	1.65	34	20	-6.97	-1.62
Égypte	433	510	10.71	1.40	1 745	2 174	5.70	2.15	319	219	51.50	-2.11
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	4 658	6 297	2.28	2.61	4 327	5 924	8.40	3.72	726	353	9.05	-3.48
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	21 666	29 507	3.37	2.72	3 913	3 841	4.30	2.00	8 588	11 809	-2.31	4.35
Argentine	8 177	11 516	1.85	3.76	11	13	2.26	-0.11	4 933	7 639	-3.32	5.36
Brésil	7 659	10 524	3.78	2.42	397	486	16.82	1.58	1 849	2 912	-4.90	3.95
Chili	71	95	-0.05	3.98	309	374	2.27	0.90	3	3	-5.24	-0.66
Mexique	1 643	1 772	3.07	0.22	750	927	3.30	4.14	22	0	-15.22	..
Uruguay	83	192	20.32	2.99	80	51	13.04	1.48	2	2	-2.16	-0.62
ASIE et PACIFIQUE	89 360	111 215	5.43	1.87	36 518	46 831	6.33	2.03	44 651	53 131	5.91	1.41
Bangladesh	218	221	4.14	1.00	1 436	2 120	4.16	2.84	0	0	0.00	-0.20
Chine[2]	21 320	25 733	5.57	1.68	9 101	11 418	3.52	1.60	119	159	-3.93	-0.98
Inde	7 258	8 694	1.72	1.76	9 688	14 665	10.26	3.20	69	99	-11.14	-0.52
Indonésie	30 051	38 365	8.80	1.84	74	65	6.93	-0.25	20 969	26 288	8.22	1.64
Iran, république islamique	302	372	1.76	1.66	1 460	1 470	1.81	1.00	189	93	0.29	-0.99
Corée	250	256	-0.43	0.82	850	953	6.62	0.71	19	5	13.41	0.00
Malaisie	21 080	26 093	3.32	1.97	2 695	2 299	13.01	-1.40	19 510	22 878	4.33	1.42
Pakistan	1 321	1 651	4.57	2.45	2 296	2 943	4.31	2.55	113	0	1.09	-46.34
Arabie saoudite	11	2	-0.15	0.60	386	581	-0.46	3.39	8	1	-16.64	-3.28
Turquie	1 241	1 320	4.12	0.70	1 168	1 391	4.57	1.11	443	399	33.73	-1.09
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**2 740**	**3 939**	**1.78**	**3.24**	**4 923**	**6 599**	**5.04**	**2.85**	**256**	**130**	**5.81**	**-2.10**
OCDE[3]	**34 342**	**39 311**	**2.61**	**1.37**	**16 832**	**19 263**	**4.73**	**1.58**	**5 695**	**6 058**	**9.27**	**1.55**
BRICS	**40 177**	**49 874**	**4.63**	**1.94**	**20 916**	**28 278**	**6.26**	**2.28**	**3 280**	**4 655**	**-0.02**	**3.21**

Note : Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865595

Tableau A.14.2. Projections des huiles végétales : Consommation, consommation alim. par habitant

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		CONSOMMATION ALIM. PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**154 876**	**196 243**	**4.75**	**2.02**	**18.3**	**20.0**	**1.82**	**0.67**
PAYS DÉVELOPPÉS	**46 869**	**54 088**	**3.00**	**1.50**	**24.9**	**24.4**	**-0.57**	**-0.05**
AMÉRIQUE DU NORD	15 163	15 523	1.63	0.08	37.9	32.2	-0.83	-1.01
Canada	903	893	0.77	-1.42	23.9	20.8	-1.73	-0.59
États-Unis	14 260	14 630	1.69	0.18	39.5	33.5	-0.77	-1.03
EUROPE	26 552	33 024	4.16	2.37	21.8	23.3	-0.76	0.46
Union européenne	21 409	26 597	4.06	2.54	21.9	22.3	-2.74	-0.05
Fédération de Russie	3 267	3 869	3.43	1.80	22.9	27.6	3.59	1.98
Ukraine	905	1 474	7.52	2.27	19.4	22.8	7.83	0.64
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	809	946	4.10	1.44	26.4	27.0	0.89	0.26
Australie	698	834	5.61	1.63	26.7	27.9	2.00	0.44
Nouvelle-Zélande	111	112	-2.41	0.11	25.1	22.8	-3.51	-0.83
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	4 345	4 595	1.03	0.59	16.2	16.4	0.26	0.21
Japon	2 180	2 093	-0.67	-0.28	17.2	16.9	-0.69	-0.08
Afrique du Sud	1 105	1 275	3.31	1.35	20.3	22.0	1.44	0.82
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**108 007**	**142 155**	**5.59**	**2.23**	**16.7**	**19.0**	**2.98**	**0.95**
AFRIQUE	11 557	15 900	4.10	2.97	11.4	12.2	1.57	0.68
AFRIQUE DU NORD	3 333	4 039	3.06	1.76	19.7	20.7	1.50	0.52
Algérie	611	772	1.97	1.72	16.8	18.7	0.45	0.57
Égypte	1 854	2 458	4.89	2.48	22.2	25.0	3.04	1.02
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	8 224	11 861	4.55	3.42	9.7	10.7	1.78	0.93
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	16 581	21 592	7.59	1.85	19.2	22.3	1.24	0.76
Argentine	3 071	3 959	18.86	1.72	23.4	23.9	-0.31	0.22
Brésil	6 035	8 089	8.45	1.75	20.1	26.6	1.26	0.99
Chili	375	466	1.62	1.47	21.5	24.6	0.64	0.73
Mexique	2 347	2 699	3.39	1.22	20.4	21.1	2.11	0.26
Uruguay	161	241	16.94	2.64	16.0	17.7	2.21	0.59
ASIE et PACIFIQUE	79 869	104 663	5.44	2.20	17.7	20.5	3.61	1.15
Bangladesh	1 646	2 337	4.19	2.68	10.8	13.6	2.96	1.56
Chine[3]	29 828	36 919	4.60	1.64	21.9	26.3	4.06	1.37
Inde	16 919	23 244	6.25	2.66	13.3	16.0	4.61	1.41
Indonésie	8 801	12 031	9.75	2.40	19.1	22.3	2.67	1.16
Iran, république islamique	1 544	1 746	1.76	1.27	20.4	21.1	0.58	0.47
Corée	1 079	1 204	4.36	0.73	22.3	24.1	3.87	0.45
Malaisie	3 912	5 483	3.48	2.68	23.6	26.6	3.16	0.81
Pakistan	3 492	4 615	4.58	2.53	19.4	20.3	2.56	0.60
Arabie saoudite	392	582	0.52	3.39	13.8	16.7	-2.19	1.50
Turquie	1 912	2 307	1.92	1.37	25.5	27.6	0.59	0.40
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**7 388**	**10 400**	**3.72**	**3.08**	**8.5**	**9.5**	**1.30**	**0.94**
OCDE[4]	**45 764**	**52 410**	**2.86**	**1.44**	**26.0**	**25.1**	**-0.97**	**-0.25**
BRICS	**57 154**	**73 396**	**5.34**	**1.97**	**18.3**	**21.8**	**3.80**	**1.27**

Note : Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865614

Tableau A.15. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux

Campagne

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
ARGENTINE												
Oléagineux taxe à l'exportation	%	33.5	33.5	33.5	33.5	33.5	33.5	33.5	33.5	33.5	33.5	33.5
Tourteaux protéiques taxe à l'exportation	%	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0
Huile d'oléag. taxe à l'exportation	%	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0
AUSTRALIE												
Droits de douane												
Huile de soja	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Huile de colza	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
CANADA												
Droits de douane												
Huile de colza	%	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
UNION EUROPÉENNE												
Régime de paiement unique[1]	EUR/ha	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9	187.9
Droits de douane												
Huile de soja	%	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00
Huile de colza	%	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00
JAPON												
Nouveaux paiements au titre de la production												
Graines de soja	JPY/kg	188.5	188.5	188.5	188.5	188.5	188.5	188.5	188.5	188.5	188.5	188.5
Droits de douane												
Huile de soja	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
Huile de colza	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
CORÉE												
Contingent tarifaire, soja	kt	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032
Droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Droits de douane hors quota	%	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487
Soja (alim. humaine), marge	'000 KRW/t	156	146	141	138	134	130	127	123	119	115	112
MEXIQUE												
Droits de douane												
Graines de soja	%	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33
Tourteaux de soja	%	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
Huile de soja	%	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ACRE												
Graines de soja	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Taux débiteur du soja	USD/t	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
Superficie du CRP												
Graines de soja	mha	1.8	1.7	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Droits de douane												
Graines de colza	%	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tourteaux de soja	%	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Tourteaux de colza	%	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Huile de soja	%	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7
Huile de colza	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Limites aux subventions à l'exportation												
Huiles d'oléagineux	kt	141	141	141	141	141	141	141	141	141	142	142
CHINE												
Droits de douane												
Graines de soja	%	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Tourteaux de soja	%	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
Huile de soja, droits de douane intra quota	%	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1
INDE												
Oléagineux subventions aux intrants[2]	INR/t	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3	4 888.3
Soja, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Colza, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Tournesol, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Oléagineux, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Tourteaux de soja, droits de douane	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Tourteaux de colza droits de douane	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Tourteaux de tournesol droits de douane	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Huile de soja droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Huile de colza droits de douane	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
Huile de tournesol, droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Huile de palme, droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Note : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire pour les définitions.

La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barême de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barême de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, les droits de douane ALENA sur les graines de soja, les tourteaux d'oléagineux et l'huile de soja sont égaux à zéro après 2003.

Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

1. Moyenne des paiements par hectare de l'UE après modulation. Les paiements réels sont octroyés par hectare eligible sur la base d'une référence historique ou la moyenne d'une région et peuvent être différents de la moyenne UE.
2. Les subventions aux intrants de l'Inde consistent en subventions pour l'électricité, l'engrais et l'irrigation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865633

Tableau A.16. Projections mondiales du sucre

Campagne

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
MONDE												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	mt	251.7	247.7	248.3	251.5	253.2	258.6	261.9	264.8	267.6	270.0	272.5
Surface	mha	4.9	4.7	4.6	4.6	4.6	4.6	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Rendements	t/ha	51.3	53.0	53.9	54.4	54.9	55.7	56.3	56.8	57.3	57.7	58.1
Utilisation en biocarburant	mt	14.3	14.6	15.1	15.1	15.2	15.6	15.9	16.3	16.7	16.9	17.2
CANNE À SUCRE												
Production	mt	1 703.9	1 741.3	1 786.1	1 766.8	1 820.9	1 925.3	1 878.6	1 932.2	1 952.1	1 985.4	1 996.2
Surface	mha	24.3	24.9	24.9	24.5	25.2	26.9	26.3	26.7	27.0	27.2	27.3
Rendements	t/ha	70.1	70.0	71.7	72.1	72.3	71.6	71.5	72.4	72.4	73.0	73.1
Utilisation en biocarburant	mt	290.7	334.4	416.2	443.2	470.2	519.7	529.4	545.2	552.0	572.9	568.7
SUCRE												
Production	mt esb	173.7	180.5	182.9	182.4	190.3	195.3	194.7	200.2	203.7	207.9	212.2
Consommation	mt esb	164.8	173.1	176.4	179.0	182.6	186.4	188.9	192.7	196.8	200.5	204.2
Stocks, fin de période	mt esb	64.3	70.7	70.8	67.7	68.9	71.3	70.6	71.5	71.8	72.6	73.9
Prix, sucre brut[1]	USD/t	522.7	410.2	408.0	432.4	414.0	413.4	437.8	444.5	441.8	442.8	438.7
Prix, sucre raffiné[2]	USD/t	621.0	498.8	503.7	530.7	512.5	507.4	538.7	545.2	541.3	540.6	536.4
Price, isoglucose[3]	USD/t	524.4	340.8	388.4	431.2	442.2	405.1	374.0	363.0	369.7	365.9	357.1
DÉVELOPPÉS												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	mt	195.8	190.5	189.6	191.6	191.6	195.5	197.1	198.0	199.0	199.4	199.9
CANNE À SUCRE												
Production	mt	72.2	77.6	77.9	78.2	79.7	78.8	80.1	79.5	81.2	80.9	82.2
SUCRE												
Production	mt esb	41.2	41.8	41.6	42.2	42.6	43.2	43.8	44.0	44.5	44.7	45.1
Consommation	mt esb	49.3	49.6	49.9	49.8	50.1	50.2	50.3	50.4	50.6	50.7	50.6
Stocks, fin de période	mt esb	17.2	19.7	19.8	18.2	17.8	18.2	18.2	18.3	18.4	18.2	18.2
ISOGLUCOSE												
Production	mt	11.7	11.6	11.6	12.1	12.3	12.6	12.7	12.8	13.0	13.1	13.3
Consommation	mt	10.2	10.0	9.9	10.1	10.4	10.6	10.6	10.7	10.8	10.7	10.7
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	mt	55.9	57.3	58.6	59.9	61.6	63.1	64.7	66.8	68.7	70.6	72.6
CANNE À SUCRE												
Production	mt	1 631.7	1 663.7	1 708.2	1 688.6	1 741.2	1 846.5	1 798.5	1 852.6	1 870.9	1 904.6	1 914.0
SUCRE												
Production	mt esb	132.6	138.7	141.3	140.2	147.7	152.1	150.9	156.2	159.2	163.3	167.1
Consommation	mt esb	115.5	123.6	126.5	129.2	132.5	136.2	138.6	142.3	146.2	149.8	153.6
Stocks, fin de période	mt esb	47.1	51.0	51.0	49.5	51.1	53.1	52.5	53.2	53.4	54.4	55.7
ISOGLUCOSE												
Production	mt	2.5	2.6	2.6	2.7	2.7	2.8	2.9	3.0	3.0	3.0	3.1
Consommation	mt	3.7	3.9	3.9	4.2	4.3	4.5	4.6	4.8	4.9	5.1	5.3
OCDE[4]												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	mt	163.7	163.3	162.5	165.1	164.8	168.2	168.9	168.7	168.9	168.3	168.0
CANNE À SUCRE												
Production	mt	108.5	118.7	116.8	116.0	118.5	118.8	121.8	121.7	124.0	124.1	125.7
SUCRE												
Production	mt esb	39.1	40.7	40.1	40.6	41.0	41.5	42.0	41.9	42.2	42.1	42.3
Consommation	mt esb	44.5	44.9	45.4	45.2	45.5	45.4	45.5	45.6	45.9	46.1	46.0
Stocks, fin de période	mt esb	14.9	17.0	16.6	15.0	14.5	14.9	15.0	15.2	15.1	14.7	14.6
ISOGLUCOSE												
Production	mt	12.9	12.8	12.7	13.3	13.6	13.9	14.0	14.2	14.4	14.6	14.7
Consommation	mt	12.5	12.3	12.3	12.8	13.1	13.4	13.5	13.7	13.9	13.9	14.0

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation (oct/sept)- voir glossaire terminologique pour les définitions.
esb : équivalent sucre brut.
Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

1. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche, octobre/septembre.
2. Prix du sucre raffiné, contrats futurs No. 407,marché de l'Euronext, Liffe, Londres, octobre/septembre.
3. Prix de gros des Etats-Unis, référence HFCS-55 , octobre/septembre.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865652

Tableau A.17.1. Projections du sucre : Production et échanges

Campagne

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**173 721**	**212 197**	**2.32**	**1.87**	**49 741**	**56 710**	**1.81**	**1.40**	**54 696**	**63 091**	**1.69**	**1.25**
PAYS DÉVELOPPÉS	**41 158**	**45 056**	**-0.76**	**0.93**	**16 035**	**12 909**	**-1.05**	**-1.64**	**6 537**	**7 354**	**-9.43**	**1.20**
AMÉRIQUE DU NORD	7 826	8 129	0.62	0.31	4 634	4 163	5.31	-0.05	266	230	2.72	0.00
Canada	108	104	0.59	-0.23	1 310	1 361	0.00	0.09	57	70	11.48	0.00
États-Unis	7 718	8 025	0.63	0.32	3 324	2 802	8.27	-0.11	209	160	0.70	0.00
EUROPE	26 472	28 376	-0.44	1.04	6 522	3 309	-4.57	-6.01	2 861	2 994	-12.57	1.62
Union européenne	17 826	17 893	-2.61	0.16	3 929	1 613	3.51	-6.40	1 859	1 260	-15.86	-2.98
Fédération de Russie	4 717	5 313	8.86	2.21	1 478	818	-14.94	-8.45	121	150	-6.85	0.00
Ukraine	2 223	2 901	1.22	3.60	110	10	-18.75	-14.68	143	639	-3.47	17.58
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	4 004	5 007	-3.61	1.11	294	261	1.09	0.75	2 916	3 841	-4.33	1.38
Australie	4 004	5 007	-3.61	1.11	51	10	14.27	0.00	2 899	3 836	-4.33	1.38
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	243	251	-0.70	0.78	17	5	-7.57	0.00
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	2 856	3 544	-2.35	1.39	4 585	5 175	-0.66	0.89	495	290	-15.68	-2.68
Japon	784	952	-2.28	1.40	1 386	1 206	-0.59	-2.99	4	5	4.81	0.00
Afrique du Sud	1 949	2 448	-2.33	1.36	343	306	2.21	2.64	293	212	-16.38	-2.57
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**132 563**	**167 140**	**3.47**	**2.14**	**33 706**	**43 801**	**3.33**	**2.52**	**48 158**	**55 737**	**4.64**	**1.26**
AFRIQUE	8 271	11 797	2.03	3.09	9 418	13 453	2.55	3.38	2 708	3 343	0.62	1.41
AFRIQUE DU NORD	2 295	2 781	1.27	2.17	4 196	5 218	1.91	1.87	320	251	15.75	-0.74
Algérie	0	0	..	..	1 513	2 011	2.14	2.14	247	242	112.17	-0.30
Égypte	2 008	2 499	3.62	2.23	1 135	1 341	0.50	1.81	73	8	-4.07	-8.42
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	5 976	9 016	2.31	3.39	5 222	8 235	3.12	4.46	2 388	3 092	-0.40	1.61
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	58 290	71 350	2.88	1.27	2 590	2 721	3.99	1.92	31 880	38 256	4.40	0.87
Argentine	2 044	2 459	0.21	1.00	22	5	17.53	0.00	199	377	-5.22	-2.37
Brésil	37 874	48 207	4.50	1.63	0	0	..	..	24 927	31 968	5.30	1.69
Chili	340	411	-2.40	3.01	496	641	9.43	3.42	0	0	0.00	-0.24
Mexique	5 607	6 643	-0.09	0.81	273	50	6.54	-0.03	1 452	1 624	28.02	-0.40
Uruguay	20	32	16.77	4.79	112	137	-1.83	0.86	3	9	-33.46	-0.85
ASIE et PACIFIQUE	66 003	83 993	4.27	2.80	21 699	27 627	3.61	2.20	13 570	14 137	6.21	2.40
Bangladesh	137	160	-1.89	0.71	1 498	2 518	6.91	3.50	83	227	31.21	-4.20
Chine[2]	12 828	16 467	2.88	2.75	2 963	2 570	11.77	-0.51	60	33	-12.10	-3.03
Inde	27 249	31 848	6.15	2.28	505	1 436	68.56	44.93	2 571	211	27.09	3.82
Indonésie	2 525	3 570	1.56	3.23	2 950	4 009	5.98	2.47	0	0	-6.90	-0.18
Iran, république islamique	1 050	1 433	-3.49	2.08	1 407	1 876	5.99	3.09	48	0	-11.64	-0.01
Corée	0	0	..	..	1 664	2 064	0.65	2.17	344	468	0.23	4.10
Malaisie	28	54	-13.62	2.80	1 624	2 057	1.27	2.69	165	78	-5.69	-2.62
Pakistan	4 943	7 063	3.59	2.86	192	24	-3.29	-6.17	126	308	12.28	3.78
Arabie saoudite	0	0	..	..	1 301	1 936	5.06	3.22	250	335	9.58	2.01
Thaïlande	10 077	13 768	6.86	4.00	10	5	34.62	-0.44	6 971	10 094	8.98	4.59
Turquie	2 449	2 944	3.06	2.35	67	258	32.23	-1.90	45	12	-9.74	1.28
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**4 177**	**7 016**	**4.23**	**4.22**	**5 586**	**7 995**	**5.45**	**3.00**	**1 213**	**2 057**	**4.91**	**1.31**
OCDE[3]	**39 097**	**42 255**	**-1.44**	**0.59**	**13 504**	**10 975**	**2.83**	**-1.18**	**6 896**	**7 445**	**-6.82**	**0.10**
BRICS	**84 617**	**104 284**	**4.68**	**2.01**	**5 289**	**5 131**	**-0.83**	**-0.95**	**27 972**	**32 576**	**5.05**	**1.38**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation (oct/sept) - voir le glossaire terminologique pour les définitions. Les données sur le sucre sont exprimées en équivalent sucre brut.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865671

Tableau A.17.2. Projections du sucre : Consommation, par habitant

Campagne

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**164 796**	**204 189**	**1.84**	**1.85**	**23.6**	**26.2**	**0.66**	**0.84**
PAYS DÉVELOPPÉS	**49 287**	**50 596**	**0.40**	**0.23**	**35.8**	**35.3**	**-0.06**	**-0.10**
AMÉRIQUE DU NORD	11 714	12 110	1.65	0.08	33.7	31.9	0.73	-0.72
Canada	1 385	1 396	0.86	0.07	40.3	37.0	-0.18	-0.77
États-Unis	10 329	10 715	1.76	0.08	33.0	31.3	0.85	-0.71
EUROPE	29 189	28 726	-0.26	-0.07	39.4	38.4	-0.46	-0.13
Union européenne	19 290	18 334	0.45	-0.29	38.3	35.6	0.06	-0.48
Fédération de Russie	5 906	5 975	-1.76	-0.11	41.3	42.6	-1.61	0.06
Ukraine	2 022	2 243	-2.01	1.02	44.7	52.7	-1.38	1.57
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	1 285	1 385	-0.06	0.95	47.6	45.1	-1.62	-0.19
Australie	1 060	1 138	-0.02	0.94	46.9	44.1	-1.66	-0.24
Nouvelle-Zélande	225	246	-0.25	1.03	51.0	50.2	-1.38	0.08
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	7 098	8 374	1.37	1.47	27.0	30.7	0.83	1.13
Japon	2 228	2 156	-0.79	-0.24	17.6	17.4	-0.82	-0.04
Afrique du Sud	2 045	2 485	3.89	1.51	40.5	46.8	2.91	1.07
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**115 510**	**153 593**	**2.49**	**2.45**	**20.6**	**24.1**	**1.13**	**1.28**
AFRIQUE	14 855	21 424	2.76	3.25	14.9	16.7	0.35	0.94
AFRIQUE DU NORD	6 244	7 667	1.67	1.74	37.2	39.8	0.13	0.49
Algérie	1 345	1 751	2.07	2.38	37.4	42.7	0.55	1.22
Égypte	3 075	3 811	2.18	1.88	37.3	39.2	0.37	0.41
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	8 611	13 757	3.62	4.20	10.4	12.7	1.00	1.67
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	29 090	35 706	1.13	1.60	48.8	53.8	-0.04	0.66
Argentine	1 784	2 108	1.00	1.50	43.8	47.4	0.12	0.71
Brésil	13 414	16 254	2.05	1.51	68.2	76.3	1.07	0.81
Chili	807	1 021	2.40	2.18	46.7	54.4	1.41	1.43
Mexique	4 380	5 118	-2.12	0.92	38.2	40.0	-3.33	-0.04
Uruguay	130	159	1.59	1.59	38.4	45.3	1.34	1.21
ASIE et PACIFIQUE	71 564	96 464	3.04	2.61	17.9	21.8	1.89	1.71
Bangladesh	1 477	2 420	8.16	4.43	9.8	14.2	6.89	3.28
Chine[3]	15 058	19 053	3.61	2.22	11.2	13.7	3.09	1.96
Inde	23 695	32 771	2.84	2.74	19.1	23.1	1.38	1.54
Indonésie	5 523	7 569	4.48	2.82	22.8	28.4	3.35	1.97
Iran, république islamique	2 475	3 265	2.42	2.48	33.1	39.8	1.22	1.68
Corée	1 318	1 604	0.77	1.76	27.2	32.1	0.30	1.48
Malaisie	1 487	2 000	2.86	2.68	51.5	59.0	1.10	1.22
Pakistan	4 910	6 740	2.76	2.66	27.8	31.9	0.93	1.03
Arabie saoudite	1 035	1 541	4.49	3.55	36.9	44.5	1.67	1.64
Thaïlande	2 833	3 643	2.74	2.29	40.8	50.3	1.99	1.95
Turquie	2 492	3 183	3.84	1.96	33.8	38.8	2.50	1.00
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**8 296**	**12 653**	**5.55**	**3.74**	**9.7**	**11.7**	**3.22**	**1.55**
OCDE[4]	**44 534**	**45 953**	**0.55**	**0.25**	**34.8**	**34.0**	**-0.12**	**-0.24**
BRICS	**60 117**	**76 538**	**2.34**	**2.06**	**20.2**	**23.8**	**1.44**	**1.38**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation (oct/sept)- voir le glossaire terminologique pour les définitions. Les données sur le sucre sont exprimées en équivalent sucre brut.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865690

Tableau A.18. Hypothèses concernant les marchés du sucre

Campagne

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
ARGENTINE												
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BANGLADESH												
Droits de douane, sucre raffiné	%	32.5	32.5	32.5	32.5	32.5	32.5	32.5	32.5	32.5	32.5	32.5
BRÉSIL												
Droits de douane, sucre brut	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
CANADA												
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9
CHINE[1]												
Contingent tarifaire sucre	kt	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0
Droits de douane intra quota, sucre brut	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane intra quota, sucre raffiné	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
UNION EUROPÉENE												
Prix de référence, sucre raffiné	EUR/t	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4
Quota effectif[2]	mt esr	13.3	13.3	13.3	..	..	..	..	..	..	..	..
Limites de l'OMC à l'exportation	kt esr	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4	1 374.4
Droits de douane, sucre brut	EUR/t	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0
Droits de douane, sucre raffiné	EUR/t	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0
INDE												
Prix d'intervention, canne à sucre	INR/t	1 516.7	2 100.0	2 100.0	2 100.0	2 100.0	2 100.0	2 100.0	2 100.0	2 100.0	2 100.0	2 100.0
Droits de douane appliqués, sucre brut	%	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
INDONÉSIE												
Droits de douane, sucre raffiné	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
JAPON												
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	153.0	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE												
Droits de douane, sucre brut	%	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
MEXIQUE												
Mexique, droit de douane extérieur commun, sucre brut	MXN/t	4 318.1	4 478.4	4 478.4	4 540.0	4 587.1	4 625.7	4 659.7	4 691.8	4 723.6	4 743.6	4 761.9
Mexique, droit de douane extérieur commun, sucre raffiné	MXN/t	4 557.0	4 726.2	4 726.2	4 791.2	4 841.0	4 881.7	4 917.5	4 951.5	4 985.0	5 006.1	5 025.4
FÉDÉRATION DE RUSSIE												
Droits de douane minimum, sucre brut	USD/t	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Droits de douane minimum, sucre raffiné	USD/t	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de prêt, sucre brut	USD/t	411.5	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	528.8	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1 560	1 413	1 416	1 419	1 424	1 427	1 431	1 434	1 435	1 436	1 437
Contingent tarifaire, sucre raffiné	kt esb	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0
Sucre brut, droits de douane OMC 2ème régime	USD/t	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6
Sucre raffiné, droits de douane OMC 2ème régime	USD/t	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4
AFRIQUE DU SUD												
Droits de douane, sucre brut	%	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0
TANZANIE												
Tariff appliqué, sucre raffiné	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
VIETNAM												
Tariff appliqué, sucre raffiné	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions.
La source pour les droits de douane (à l'exception des États Unis et de la Fédération de Russie) est AMAD. La source pour les droits de douane de la Fédération de Russie et des États Unis est ERS, USDA.
Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

1. Continentale uniquement.
2. Production qui reçoit le soutien officiel.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865709

Tableau A.19. Projections mondiales des viandes

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
MONDE												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	66 891	67 212	67 955	68 934	70 066	71 180	72 438	73 485	74 440	75 422	76 531
Consommation	kt epc	66 404	67 071	67 744	68 726	69 830	70 947	72 220	73 273	74 218	75 196	76 310
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	109 793	111 853	113 963	115 944	118 146	119 458	121 172	122 537	123 965	125 322	126 731
Consommation	kt epc	109 456	111 717	113 830	115 800	117 997	119 319	121 038	122 404	123 821	125 168	126 576
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	103 257	108 354	110 519	113 144	115 388	117 763	120 001	121 975	124 289	126 502	128 669
Consommation	kt pac	103 132	108 084	110 225	112 848	115 088	117 471	119 709	121 685	123 999	126 212	128 377
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	13 854	14 102	14 331	14 332	14 620	14 683	14 952	15 125	15 351	15 569	15 782
Consommation	kt epc	13 804	14 084	14 316	14 315	14 607	14 670	14 939	15 112	15 341	15 559	15 774
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	33.7	33.9	34.1	34.4	34.6	34.8	35.1	35.2	35.4	35.6	35.8
PAYS DÉVELOPPÉS												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	29 482	28 720	28 743	28 888	29 424	29 687	30 112	30 362	30 609	30 695	30 876
Consommation	kt epc	29 528	28 974	29 001	29 192	29 615	29 833	30 255	30 447	30 637	30 666	30 792
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	41 903	41 584	42 085	42 651	43 383	43 358	43 585	43 769	44 009	44 258	44 499
Consommation	kt epc	39 647	39 059	39 684	40 196	40 862	40 826	41 041	41 205	41 396	41 530	41 721
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	42 330	43 278	43 743	44 558	45 309	46 060	46 694	47 178	47 875	48 453	49 078
Consommation	kt pac	40 502	41 186	41 642	42 412	42 976	43 658	44 177	44 502	45 110	45 555	46 009
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	3 179	3 226	3 241	3 249	3 278	3 294	3 318	3 346	3 364	3 400	3 418
Consommation	kt epc	2 713	2 733	2 732	2 723	2 741	2 748	2 755	2 765	2 774	2 797	2 800
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	65.0	64.3	64.8	65.4	66.1	66.4	66.8	67.0	67.4	67.5	67.8
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	37 219	38 492	39 211	40 046	40 642	41 493	42 326	43 123	43 832	44 728	45 655
Consommation	kt epc	36 876	38 097	38 742	39 534	40 215	41 115	41 966	42 825	43 581	44 531	45 518
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	67 890	70 270	71 878	73 293	74 763	76 101	77 587	78 768	79 956	81 064	82 232
Consommation	kt epc	69 808	72 658	74 146	75 605	77 135	78 493	79 997	81 199	82 425	83 638	84 856
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	60 927	65 077	66 776	68 586	70 079	71 702	73 307	74 797	76 414	78 048	79 592
Consommation	kt pac	62 630	66 898	68 583	70 435	72 111	73 813	75 531	77 183	78 889	80 657	82 368
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	10 675	10 876	11 089	11 082	11 342	11 389	11 634	11 779	11 987	12 169	12 364
Consommation	kt epc	11 091	11 350	11 584	11 592	11 866	11 922	12 185	12 347	12 567	12 762	12 974
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	25.9	26.5	26.7	27.0	27.2	27.4	27.7	27.9	28.1	28.3	28.6
OCDE[2]												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	27 117	25 983	25 961	26 047	26 513	26 689	27 046	27 228	27 402	27 434	27 542
Consommation	kt epc	26 335	25 767	25 786	25 959	26 376	26 568	26 942	27 102	27 264	27 281	27 384
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	40 057	39 621	40 071	40 554	41 243	41 191	41 404	41 552	41 773	42 035	42 265
Consommation	kt epc	37 207	36 536	36 925	37 371	38 000	37 943	38 148	38 268	38 414	38 531	38 688
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	41 785	42 459	42 839	43 573	44 201	44 885	45 537	45 956	46 573	47 086	47 650
Consommation	kt pac	38 967	39 489	39 816	40 448	40 866	41 455	41 975	42 253	42 780	43 134	43 496
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	2 507	2 522	2 529	2 537	2 546	2 550	2 558	2 571	2 581	2 599	2 608
Consommation	kt epc	2 055	2 039	2 017	2 007	2 004	2 001	1 990	1 982	1 983	1 987	1 981
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête[1]	kg pad	65.4	64.2	64.3	64.8	65.3	65.5	65.8	65.8	66.0	66.1	66.2

Note : Année civile : Année se terminant le 30 Septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865728

Tableau A.20.1. Projections de la viande bovine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**66 891**	**76 531**	**1.23**	**1.49**	**7 429**	**9 333**	**2.83**	**2.02**	**7 934**	**9 369**	**1.44**	**1.87**
PAYS DÉVELOPPÉS	**29 482**	**30 876**	**-0.01**	**0.92**	**3 452**	**4 042**	**-1.33**	**0.86**	**3 737**	**4 350**	**1.30**	**1.49**
AMÉRIQUE DU NORD	12 775	13 012	0.02	1.12	1 278	1 821	-3.93	1.50	1 547	2 043	5.03	2.53
Canada	1 398	1 486	-3.63	0.25	233	260	4.83	0.96	405	476	-3.56	0.59
États-Unis	11 377	11 527	0.55	1.24	1 044	1 561	-5.10	1.59	1 142	1 567	12.98	3.26
EUROPE	10 891	11 238	-0.85	0.57	1 251	1 112	0.52	-0.99	458	396	-2.68	2.30
Union européenne	8 092	7 958	-0.42	0.20	291	371	-8.74	2.78	259	171	-4.69	2.83
Fédération de Russie	1 655	2 089	-2.04	1.96	855	637	6.25	-2.87	0	0	..	..
Ukraine	407	369	-6.28	-0.32	8	20	-4.19	3.99	13	3	-23.95	-6.65
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	2 771	3 024	0.12	0.60	11	9	-3.69	0.00	1 717	1 895	0.04	0.34
Australie	2 135	2 405	0.40	1.00	5	3	-1.14	0.00	1 200	1 405	0.48	0.95
Nouvelle-Zélande	636	619	-0.78	-0.81	6	6	-3.30	0.00	517	490	-0.94	-1.24
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	3 045	3 602	3.29	1.62	912	1 100	0.77	1.91	15	15	2.77	0.58
Japon	512	505	0.35	0.00	734	797	0.73	0.61	1	1	39.47	0.00
Afrique du Sud	915	1 105	4.60	1.69	10	9	-8.87	-0.82	10	11	0.63	0.83
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**37 219**	**45 655**	**2.30**	**1.90**	**3 977**	**5 291**	**8.03**	**3.01**	**4 007**	**5 019**	**1.89**	**2.22**
AFRIQUE	4 818	6 552	2.57	3.31	542	853	4.24	5.70	70	13	4.57	-13.07
AFRIQUE DU NORD	1 096	1 271	3.19	1.95	359	504	4.82	4.04	1	1	4.45	-0.35
Algérie	127	159	2.16	1.93	75	109	0.50	2.73	0	0	-20.83	-0.19
Égypte	719	783	3.63	1.88	251	378	5.93	4.40	1	1	1.74	-0.34
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	3 722	5 282	2.39	3.67	183	349	3.23	8.73	69	11	4.55	-13.97
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	17 829	21 025	1.73	1.61	902	988	4.03	1.23	2 405	3 047	-2.28	3.06
Argentine	2 571	3 215	-1.33	1.97	5	10	-5.05	3.55	249	527	-10.05	7.62
Brésil	9 740	11 027	2.37	1.16	38	95	-1.90	0.53	1 307	1 577	-4.27	2.65
Chili	197	214	-0.74	1.20	171	188	0.39	1.00	10	6	-5.31	-0.91
Mexique	1 769	1 959	2.18	1.03	291	301	-2.08	0.10	110	74	22.27	-6.34
Uruguay	548	661	0.95	2.72	0	0	-18.03	-0.26	312	459	-0.05	3.40
ASIE et PACIFIQUE	14 572	18 078	2.94	1.77	2 533	3 450	11.07	2.98	1 532	1 959	13.50	1.27
Bangladesh	197	220	0.85	0.95	0	0	9.49	7.72	0	0	-16.61	-6.96
Chine[2]	6 483	7 546	2.18	1.67	79	176	49.33	8.19	88	85	1.47	1.16
Inde	2 934	4 163	3.55	2.13	1	1	29.09	-0.92	1 174	1 635	13.24	1.88
Indonésie	481	684	3.24	1.99	89	123	22.57	7.81	1	1	-9.18	-0.62
Iran, république islamique	410	468	2.53	1.22	176	83	16.46	2.02	1	2	40.14	-0.19
Corée	292	378	6.82	2.59	385	425	4.59	-0.06	3	3	9.07	0.00
Malaisie	12	17	-1.11	2.83	160	203	0.91	1.91	8	7	16.15	-1.88
Pakistan	1 476	1 774	5.57	1.67	3	3	36.83	2.56	26	17	45.38	-8.92
Arabie saoudite	38	29	10.83	-2.86	163	217	10.53	2.08	14	8	3.34	-2.04
Turquie	236	221	-4.64	0.48	2	1	86.01	6.12	13	1	42.23	-36.49
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**3 593**	**5 104**	**2.17**	**3.62**	**167**	**325**	**6.94**	**7.22**	**4**	**2**	**4.59**	**-2.05**
OCDE[3]	**27 117**	**27 542**	**0.05**	**0.76**	**3 292**	**4 081**	**-2.27**	**1.15**	**3 853**	**4 196**	**1.81**	**1.19**
BRICS	**21 727**	**25 930**	**2.15**	**1.54**	**984**	**919**	**6.58**	**-1.09**	**2 580**	**3 308**	**1.28**	**2.21**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Production indigène brute.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865747

Tableau A.20.2. Projections de la viande bovine : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg pad)[5]		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**66 404**	**76 310**	**1.35**	**1.49**	**6.7**	**6.8**	**0.18**	**0.48**
PAYS DÉVELOPPÉS	**29 528**	**30 792**	**-0.25**	**0.78**	**15.0**	**15.1**	**-0.72**	**0.44**
AMÉRIQUE DU NORD	12 857	13 068	-0.80	0.91	25.9	24.1	-1.70	0.10
Canada	992	981	-0.57	-0.01	20.2	18.2	-1.60	-0.85
États-Unis	11 865	12 087	-0.82	0.99	26.5	24.7	-1.70	0.19
EUROPE	11 833	12 030	-0.49	0.29	11.2	11.3	-0.68	0.23
Union européenne	7 978	8 100	-0.82	0.37	11.1	11.0	-1.20	0.17
Fédération de Russie	2 783	2 842	1.39	0.02	13.6	14.2	1.55	0.20
Ukraine	403	386	-4.68	-0.07	6.2	6.3	-4.06	0.47
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	861	931	-0.60	0.83	22.3	21.2	-2.15	-0.32
Australie	740	813	-0.73	0.94	22.9	22.1	-2.37	-0.24
Nouvelle-Zélande	121	118	0.43	0.10	19.1	16.8	-0.70	-0.84
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	3 978	4 764	2.61	1.70	10.6	12.2	2.06	1.36
Japon	1 236	1 300	0.29	0.38	6.8	7.3	0.27	0.58
Afrique du Sud	906	1 093	4.20	1.70	12.6	14.4	3.22	1.25
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**36 876**	**45 518**	**2.79**	**2.00**	**4.6**	**5.0**	**1.42**	**0.83**
AFRIQUE	5 322	7 415	2.69	3.62	3.7	4.1	0.28	1.29
AFRIQUE DU NORD	1 508	1 821	3.72	2.42	6.3	6.6	2.15	1.16
Algérie	210	276	0.93	2.17	4.1	4.7	-0.57	1.02
Égypte	1 004	1 191	4.43	2.55	8.5	8.6	2.58	1.07
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	3 814	5 595	2.31	4.04	3.2	3.6	-0.27	1.51
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	15 769	18 408	2.48	1.41	18.5	19.4	1.30	0.47
Argentine	2 327	2 699	0.15	1.22	40.0	42.5	-0.72	0.43
Brésil	8 219	9 242	3.49	0.89	29.3	30.4	2.50	0.20
Chili	358	395	-0.07	1.14	14.5	14.7	-1.04	0.40
Mexique	1 630	1 942	0.54	1.67	9.9	10.6	-0.71	0.70
Uruguay	181	178	-0.72	1.51	37.6	35.4	-0.97	1.13
ASIE et PACIFIQUE	15 785	19 695	3.14	2.01	2.8	3.1	2.00	1.12
Bangladesh	197	220	0.85	0.96	0.9	0.9	-0.33	-0.15
Chine[3]	6 480	7 644	2.38	1.78	3.4	3.8	1.86	1.52
Inde	1 761	2 529	-0.23	2.30	1.0	1.2	-1.65	1.11
Indonésie	639	810	4.88	2.67	1.8	2.1	3.75	1.81
Iran, république islamique	590	554	5.29	1.26	5.5	4.7	4.06	0.47
Corée	646	800	4.28	1.13	9.3	11.2	3.80	0.85
Malaisie	181	230	0.73	1.96	4.4	4.8	-1.00	0.51
Pakistan	1 446	1 755	5.34	1.82	5.7	5.8	3.46	0.20
Arabie saoudite	191	241	10.12	1.46	4.7	4.9	7.15	-0.41
Turquie	306	326	-1.27	1.04	2.9	2.8	-2.54	0.08
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**3 721**	**5 377**	**2.47**	**3.83**	**3.1**	**3.5**	**0.21**	**1.64**
OCDE[4]	**26 335**	**27 384**	**-0.52**	**0.78**	**14.4**	**14.2**	**-1.18**	**0.29**
BRICS	**20 149**	**23 349**	**2.49**	**1.24**	**4.7**	**5.1**	**1.58**	**0.57**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865766

Tableau A.21.1. Projections de la viande porcine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**109 793**	**126 731**	**1.83**	**1.37**	**6 566**	**7 643**	**6.43**	**0.82**	**6 839**	**7 765**	**5.41**	**0.85**
PAYS DÉVELOPPÉS	**41 903**	**44 499**	**1.15**	**0.70**	**3 457**	**3 699**	**3.42**	**0.45**	**5 706**	**6 532**	**7.17**	**0.82**
AMÉRIQUE DU NORD	12 315	13 649	1.50	1.09	587	609	-0.59	1.94	3 453	4 165	8.30	1.17
Canada	2 141	2 382	-0.65	0.88	202	233	9.72	2.63	1 224	1 403	2.67	1.60
États-Unis	10 175	11 266	2.00	1.13	385	376	-3.81	1.53	2 229	2 762	12.85	0.97
EUROPE	27 311	28 430	1.01	0.52	1 330	1 412	8.56	0.05	2 199	2 323	6.09	0.27
Union européenne	22 950	23 189	0.69	0.32	17	14	-8.06	0.41	2 062	2 222	6.07	0.34
Fédération de Russie	2 452	3 181	5.55	1.64	916	889	8.24	0.17	0	0	..	..
Ukraine	659	708	1.91	1.70	156	167	26.14	-4.44	16	35	-9.54	2.11
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	393	417	-2.08	0.53	325	431	10.94	1.95	50	39	-5.98	-2.27
Australie	344	369	-2.33	0.72	285	380	11.85	1.88	50	39	-6.01	-2.28
Nouvelle-Zélande	48	48	-0.14	-0.85	40	51	5.82	2.47	0	0	9.49	0.00
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	1 884	2 004	1.65	0.71	1 216	1 247	0.03	-0.21	5	5	3.48	-0.21
Japon	1 286	1 290	0.41	-0.06	1 123	1 141	-0.39	-0.34	1	0	56.73	-9.98
Afrique du Sud	311	370	12.27	2.21	40	25	5.02	-5.96	3	4	6.21	1.11
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**67 890**	**82 232**	**2.27**	**1.75**	**3 109**	**3 944**	**10.82**	**1.18**	**1 133**	**1 233**	**-0.99**	**1.01**
AFRIQUE	1 017	1 315	4.38	3.63	184	334	14.88	4.86	5	2	-2.83	-2.68
AFRIQUE DU NORD	95	2	15.52	2.19	1	2	17.90	2.08	0	0	29.99	-0.51
Algérie	93	0	38.58	2.46	0	0	-15.09	0.00	0	0	0.00	0.00
Égypte	0	0	-17.39	1.60	1	1	29.68	2.52	0	0	33.04	-2.46
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	922	1 314	3.25	3.63	183	333	14.86	4.87	5	2	-3.44	-2.89
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	6 789	8 293	3.19	1.85	909	1 052	9.91	0.38	773	923	2.61	1.36
Argentine	300	420	6.97	3.11	37	34	0.22	-0.04	8	33	28.68	11.64
Brésil	3 330	3 988	3.05	1.60	10	11	36.43	0.01	529	640	0.64	1.82
Chili	521	602	4.44	1.38	19	23	46.63	0.43	142	150	5.64	-0.49
Mexique	1 193	1 400	2.18	1.61	587	655	9.54	-0.29	72	91	14.39	-0.23
Uruguay	19	27	0.98	3.26	22	25	11.78	-0.65	0	0	-48.13	0.05
ASIE et PACIFIQUE	60 085	72 623	2.13	1.71	2 016	2 558	10.91	1.12	355	308	-6.51	0.05
Bangladesh	0	0	0.00	7.94	0	0	26.43	0.00	0	0	0.00	0.00
Chine[2]	50 431	60 435	2.01	1.61	480	695	29.13	1.16	255	230	-9.41	0.42
Inde	321	384	-4.59	2.64	1	1	42.77	-0.01	1	1	7.79	0.01
Indonésie	700	842	4.18	1.78	1	1	-21.04	2.34	0	0	-35.08	-2.14
Iran, république islamique	0	0	0.00	4.53	1	2	40.98	0.00	1	1	63.93	0.00
Corée	1 004	1 306	-0.24	2.16	528	470	12.45	-2.00	1	2	-34.55	0.00
Malaisie	241	287	2.36	1.72	16	48	17.83	6.26	5	4	23.75	-1.95
Pakistan	0	0	0.00	2.65	0	0	-34.56	0.00	0	0	-16.13	0.00
Arabie saoudite	0	1	0.00	28.30	5	5	-4.01	0.00	0	0	-42.99	0.00
Turquie	0	0	-26.99	31.20	1	2	25.34	0.00	1	1	15.16	0.00
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**1 233**	**1 669**	**4.13**	**3.14**	**157**	**276**	**17.45**	**4.30**	**1**	**1**	**30.88**	**-0.64**
OCDE[3]	**40 057**	**42 265**	**0.96**	**0.66**	**3 204**	**3 371**	**3.39**	**0.10**	**5 787**	**6 675**	**7.13**	**0.80**
BRICS	**56 846**	**68 359**	**2.19**	**1.62**	**1 448**	**1 621**	**12.03**	**0.46**	**789**	**875**	**-3.45**	**1.42**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Production indigène brute.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865785

Tableau A.21.2. Projections de la viande porcine : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg pad)[5]		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**109 456**	**126 576**	**1.88**	**1.37**	**12.2**	**12.7**	**0.70**	**0.37**
PAYS DÉVELOPPÉS	**39 647**	**41 721**	**0.72**	**0.66**	**22.4**	**22.7**	**0.26**	**0.33**
AMÉRIQUE DU NORD	9 215	9 874	-0.47	1.11	20.7	20.3	-1.37	0.30
Canada	735	763	-1.15	0.10	16.7	15.8	-2.17	-0.74
États-Unis	8 480	9 110	-0.41	1.20	21.1	20.8	-1.30	0.39
EUROPE	26 664	27 792	1.06	0.52	28.0	29.0	0.86	0.45
Union européenne	20 839	20 916	0.21	0.32	32.3	31.7	-0.18	0.13
Fédération de Russie	3 602	4 350	7.19	1.26	19.7	24.2	7.35	1.44
Ukraine	812	859	4.20	0.13	14.0	15.7	4.88	0.67
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	668	809	3.22	1.44	19.3	20.6	1.61	0.29
Australie	580	710	3.38	1.54	20.0	21.5	1.68	0.35
Nouvelle-Zélande	88	99	2.21	0.74	15.5	15.7	1.06	-0.21
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	3 100	3 246	1.13	0.37	9.2	9.3	0.58	0.04
Japon	2 414	2 431	0.18	-0.15	14.9	15.3	0.16	0.05
Afrique du Sud	348	392	11.60	1.50	5.4	5.8	10.55	1.05
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**69 808**	**84 856**	**2.59**	**1.74**	**9.7**	**10.4**	**1.23**	**0.57**
AFRIQUE	1 191	1 648	5.56	3.87	0.9	1.0	3.08	1.54
AFRIQUE DU NORD	96	3	19.46	2.35	0.4	0.0	17.65	1.09
Algérie	93	0	32.02	2.17	2.0	0.0	30.05	1.02
Égypte	1	2	-4.54	2.42	0.0	0.0	-6.23	0.94
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	1 095	1 644	4.57	3.87	1.0	1.2	1.93	1.35
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	6 928	8 433	3.89	1.71	9.1	9.9	2.70	0.76
Argentine	329	421	5.64	2.38	6.3	7.4	4.72	1.58
Brésil	2 811	3 360	3.63	1.55	11.1	12.3	2.64	0.85
Chili	398	476	4.69	2.02	18.0	19.8	3.67	1.27
Mexique	1 711	1 974	3.51	1.02	11.6	12.0	2.23	0.06
Uruguay	42	52	5.86	1.23	9.6	11.5	5.60	0.85
ASIE et PACIFIQUE	61 690	74 775	2.40	1.70	12.0	13.2	1.26	0.81
Bangladesh	0	0	17.48	0.96	0.0	0.0	16.10	-0.15
Chine[3]	50 526	60 782	2.22	1.61	29.2	34.1	1.70	1.34
Inde	321	384	-4.57	2.63	0.2	0.2	-5.93	1.44
Indonésie	681	822	4.23	1.83	2.2	2.4	3.11	0.99
Iran, république islamique	0	0	31.34	1.26	0.0	0.0	29.81	0.47
Corée	1 556	1 774	3.27	0.88	25.1	27.7	2.79	0.60
Malaisie	253	331	2.72	2.29	6.8	7.6	0.96	0.84
Pakistan	0	0	-26.74	1.82	0.0	0.0	-28.04	0.20
Arabie saoudite	5	6	-2.71	1.46	0.2	0.1	-5.33	-0.41
Turquie	0	1	4.37	1.04	0.0	0.0	3.02	0.08
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**1 388**	**1 949**	**5.07**	**3.29**	**1.3**	**1.4**	**2.75**	**1.11**
OCDE[4]	**37 207**	**38 688**	**0.38**	**0.59**	**22.7**	**22.3**	**-0.29**	**0.11**
BRICS	**57 607**	**69 268**	**2.54**	**1.59**	**15.1**	**16.8**	**1.63**	**0.92**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865804

Tableau A.22.1. Projections de la viande de volaille : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt pac)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**103 257**	**128 669**	**3.68**	**1.93**	**11 997**	**14 523**	**6.74**	**2.13**	**12 029**	**14 813**	**6.69**	**2.09**
PAYS DÉVELOPPÉS	**42 330**	**49 078**	**2.34**	**1.43**	**3 338**	**3 374**	**-0.14**	**0.42**	**5 167**	**6 441**	**4.86**	**2.17**
AMÉRIQUE DU NORD	20 400	23 440	0.95	1.68	297	323	6.57	0.71	3 628	4 566	4.76	2.68
Canada	1 205	1 378	1.01	1.33	238	264	4.42	0.93	177	195	6.06	1.08
États-Unis	19 195	22 062	0.94	1.71	59	59	24.04	-0.20	3 451	4 372	4.70	2.76
EUROPE	17 003	19 691	3.66	1.06	1 829	1 416	-3.39	-1.68	1 457	1 780	4.94	0.99
Union européenne	12 375	12 976	1.34	0.20	809	798	2.11	-0.15	1 271	1 397	3.59	-0.12
Fédération de Russie	3 167	4 555	14.77	2.55	519	259	-11.61	-3.59	30	160	77.31	13.53
Ukraine	863	1 297	12.62	3.99	241	164	4.54	-4.41	48	84	20.97	4.38
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	1 199	1 405	3.85	1.31	0	0	..	..	44	63	7.62	2.24
Australie	1 041	1 224	4.40	1.34	0	0	..	..	44	63	7.62	2.24
Nouvelle-Zélande	158	181	0.71	1.07	0	0	..	..	0	0	..	..
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	3 728	4 541	4.33	1.82	1 212	1 635	5.16	2.62	38	31	7.80	0.40
Japon	1 415	1 401	1.70	-0.20	446	391	0.90	-1.37	8	8	23.79	0.00
Afrique du Sud	1 523	2 101	7.49	3.03	336	632	8.12	5.20	15	10	9.26	-0.86
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**60 927**	**79 592**	**4.71**	**2.24**	**8 659**	**11 149**	**10.87**	**2.72**	**6 861**	**8 372**	**8.31**	**2.02**
AFRIQUE	3 215	4 435	3.85	2.98	1 199	1 896	13.44	4.04	41	16	3.52	-0.25
AFRIQUE DU NORD	1 979	2 706	3.96	3.02	136	193	26.61	1.98	7	7	-6.99	4.35
Algérie	272	326	0.69	1.70	12	17	8.29	2.04	1	0	105.47	-0.21
Égypte	794	1 049	2.15	2.84	111	172	60.36	2.17	5	4	-11.12	-0.26
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	1 236	1 730	3.67	2.93	1 063	1 703	12.37	4.30	34	10	9.52	-3.72
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	23 588	30 295	5.71	2.01	1 758	2 066	8.98	1.33	4 309	5 706	7.29	2.60
Argentine	1 778	2 613	11.18	2.54	19	16	1.07	0.00	231	613	24.58	8.01
Brésil	13 121	16 261	6.00	1.59	2	2	21.34	-0.04	3 849	4 894	6.49	2.20
Chili	638	816	3.24	2.00	79	81	40.59	-0.36	114	125	10.42	0.36
Mexique	2 797	3 575	2.76	2.34	623	615	5.76	-0.63	19	19	79.84	0.86
Uruguay	65	66	7.06	1.35	3	5	24.23	2.67	12	10	154.79	-3.18
ASIE et PACIFIQUE	34 123	44 862	4.15	2.33	5 702	7 186	11.05	2.81	2 511	2 650	10.76	0.90
Bangladesh	186	238	3.81	3.19	2	3	-3.92	1.64	0	0	-6.43	-0.71
Chine[2]	17 094	21 475	3.12	1.89	473	555	3.06	1.42	584	532	2.24	-1.05
Inde	2 875	4 124	7.20	2.98	0	0	17.47	1.76	9	10	5.89	-2.29
Indonésie	1 722	2 365	5.39	3.00	1	1	-17.03	2.85	0	0	-40.56	-2.68
Iran, république islamique	1 725	2 391	5.51	2.99	49	22	27.17	0.79	32	21	4.07	-0.47
Corée	686	884	5.70	2.06	137	107	10.22	-2.29	23	15	34.14	0.00
Malaisie	1 540	1 951	6.23	2.21	50	97	6.42	6.14	143	64	6.45	-8.05
Pakistan	732	1 019	9.17	2.94	3	3	9.90	6.01	2	3	-5.19	-5.47
Arabie saoudite	547	795	1.53	2.07	743	984	8.26	3.50	38	37	7.78	-3.34
Turquie	1 589	2 310	8.26	3.19	101	82	-0.55	-2.44	239	395	30.35	2.54
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**1 996**	**2 744**	**5.56**	**2.94**	**927**	**1 425**	**11.21**	**3.92**	**23**	**2**	**17.14**	**-3.13**
OCDE[3]	**41 785**	**47 650**	**1.63**	**1.32**	**2 541**	**2 448**	**3.68**	**-0.55**	**5 361**	**6 600**	**5.22**	**1.95**
BRICS	**37 780**	**48 517**	**5.23**	**1.98**	**1 331**	**1 449**	**-4.26**	**1.62**	**4 487**	**5 606**	**5.88**	**2.02**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865823

Tableau A.22.2. Projections de la viande de volaille : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt pac)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg pad)[5]		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**103 132**	**128 377**	**3.67**	**1.93**	**13.0**	**14.5**	**2.47**	**0.92**
PAYS DÉVELOPPÉS	**40 502**	**46 009**	**1.82**	**1.25**	**25.9**	**28.3**	**1.35**	**0.92**
AMÉRIQUE DU NORD	17 081	19 196	0.34	1.44	43.3	44.5	-0.57	0.63
Canada	1 271	1 447	1.04	1.29	32.6	33.7	0.00	0.44
États-Unis	15 810	17 749	0.29	1.45	44.4	45.6	-0.61	0.64
EUROPE	17 373	19 327	2.58	0.83	20.6	22.7	2.38	0.77
Union européenne	11 914	12 377	1.18	0.22	20.8	21.2	0.79	0.02
Fédération de Russie	3 655	4 654	6.00	1.87	22.5	29.2	6.16	2.04
Ukraine	1 056	1 377	9.79	2.51	20.6	28.5	10.50	3.06
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	1 156	1 343	3.72	1.27	37.6	38.5	2.10	0.12
Australie	997	1 162	4.27	1.30	38.8	39.6	2.56	0.12
Nouvelle-Zélande	158	181	0.71	1.07	31.6	32.5	-0.43	0.12
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	4 892	6 144	4.48	2.03	16.4	19.8	3.92	1.69
Japon	1 843	1 784	1.40	-0.47	12.8	12.7	1.37	-0.27
Afrique du Sud	1 844	2 723	7.58	3.51	32.2	45.2	6.57	3.05
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**62 630**	**82 368**	**5.03**	**2.33**	**9.8**	**11.4**	**3.63**	**1.16**
AFRIQUE	4 373	6 317	5.85	3.31	3.9	4.3	3.37	0.99
AFRIQUE DU NORD	2 108	2 894	4.78	2.96	11.1	13.2	3.19	1.70
Algérie	283	343	0.88	1.72	6.9	7.4	-0.62	0.57
Égypte	900	1 217	4.12	2.76	9.6	11.0	2.28	1.27
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	2 265	3 423	6.93	3.61	2.4	2.8	4.23	1.09
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	20 943	26 653	5.62	1.84	30.9	35.4	4.40	0.89
Argentine	1 472	2 016	9.04	1.30	31.7	39.9	8.09	0.51
Brésil	9 274	11 369	5.82	1.35	41.5	47.0	4.81	0.65
Chili	603	772	3.82	2.01	30.7	36.2	2.81	1.26
Mexique	3 401	4 172	3.18	1.85	26.1	28.7	1.90	0.88
Uruguay	55	60	4.25	2.51	14.3	15.1	4.00	2.12
ASIE et PACIFIQUE	37 314	49 398	4.62	2.49	8.2	9.8	3.46	1.59
Bangladesh	188	241	3.70	3.17	1.1	1.2	2.48	2.03
Chine[3]	16 984	21 499	3.11	1.96	11.1	13.6	2.59	1.69
Inde	2 866	4 114	7.21	3.00	2.0	2.6	5.69	1.80
Indonésie	1 723	2 366	5.38	3.00	6.3	7.8	4.24	2.15
Iran, république islamique	1 742	2 392	5.76	3.01	20.5	25.7	4.53	2.20
Corée	800	976	5.87	1.52	14.5	17.2	5.38	1.24
Malaisie	1 447	1 983	6.19	3.00	44.1	51.5	4.38	1.54
Pakistan	732	1 019	9.23	3.00	3.6	4.2	7.28	1.37
Arabie saoudite	1 251	1 742	4.96	3.01	39.2	44.2	2.13	1.10
Turquie	1 451	1 998	5.74	3.01	17.3	21.4	4.37	2.03
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**2 900**	**4 168**	**7.01**	**3.27**	**3.0**	**3.4**	**4.65**	**1.09**
OCDE[4]	**38 967**	**43 496**	**1.32**	**1.11**	**26.8**	**28.3**	**0.64**	**0.62**
BRICS	**34 623**	**44 360**	**4.60**	**1.97**	**10.2**	**12.1**	**3.67**	**1.29**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865842

Tableau A.23.1. Projections de la viande ovine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc)[4]		Croissance (%)[5]		IMPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]		EXPORTATIONS (kt epc)[6]		Croissance (%)[5]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**13 854**	**15 782**	**2.15**	**1.25**	**812**	**978**	**0.65**	**1.62**	**867**	**971**	**0.41**	**1.62**
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 179**	**3 418**	**-0.12**	**0.67**	**372**	**394**	**-2.33**	**0.53**	**768**	**933**	**0.09**	**1.95**
AMÉRIQUE DU NORD	91	77	-3.07	-0.78	94	95	-0.49	0.14	5	12	0.67	0.73
Canada	15	17	-1.72	0.71	20	16	1.15	-0.17	0	0	0.90	0.00
États-Unis	75	60	-3.33	-1.15	74	79	-0.91	0.20	5	12	0.72	0.74
EUROPE	1 290	1 186	-0.82	-0.75	235	235	-2.18	0.23	24	24	12.29	-0.73
Union européenne	982	832	-1.73	-1.48	216	208	-2.60	0.39	17	20	21.27	-0.94
Fédération de Russie	191	238	4.24	1.80	9	14	8.89	-2.73	0	0	..	..
Ukraine	21	22	3.66	0.12	0	0	26.38	0.39	0	0	-48.27	-0.38
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	1 043	1 246	-1.73	1.46	3	3	-2.90	0.00	738	896	-0.18	2.06
Australie	582	753	-1.52	2.19	0	0	..	..	316	452	0.70	2.96
Nouvelle-Zélande	461	494	-1.99	0.44	3	3	-2.90	0.00	422	445	-0.80	1.21
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	755	908	4.72	1.80	40	61	-6.31	2.56	1	0	16.14	-1.14
Japon	0	0	..	..	30	30	-5.16	-0.22	0	0	..	..
Afrique du Sud	175	178	3.03	0.53	7	28	-12.21	6.82	0	0	3.84	-0.70
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**10 675**	**12 364**	**2.91**	**1.42**	**440**	**584**	**3.83**	**2.44**	**99**	**38**	**2.97**	**-4.40**
AFRIQUE	2 727	3 352	3.68	2.09	26	68	1.74	10.67	25	1	2.90	-20.74
AFRIQUE DU NORD	586	728	2.82	1.89	5	8	-12.65	1.55	0	0	4.96	-0.63
Algérie	196	236	0.80	1.82	1	3	-46.13	0.51	0	0	-3.87	-0.35
Égypte	119	143	8.04	2.77	2	3	12.48	1.74	0	0	4.09	-0.62
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	2 141	2 623	3.93	2.14	21	60	11.79	12.60	24	1	2.88	-20.97
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	363	382	0.39	0.65	26	33	-11.82	3.03	25	8	2.94	-7.65
Argentine	56	52	-1.31	-0.90	0	0	-8.68	0.00	6	5	-0.66	0.28
Brésil	81	84	1.53	0.68	4	3	..	..	0	0	..	..
Chili	16	14	1.28	-0.75	0	0	-19.11	1.16	6	1	1.24	-14.73
Mexique	56	73	3.60	2.30	11	3	-17.94	-10.50	0	0	..	..
Uruguay	31	25	-1.38	-1.37	0	0	57.00	1.13	13	2	6.33	-13.10
ASIE et PACIFIQUE	7 585	8 630	2.77	1.21	388	483	6.20	1.61	49	29	2.69	-0.91
Bangladesh	203	274	3.54	2.07	0	1	-12.02	3.34	0	0	-18.74	-2.84
Chine[2]	4 075	4 281	3.04	0.52	85	63	13.52	0.94	8	16	-15.92	9.60
Inde	897	1 120	3.33	2.14	0	0	13.58	2.47	11	3	4.06	-6.76
Indonésie	135	158	0.22	1.39	1	3	8.15	6.27	0	0	-12.88	-3.27
Iran, république islamique	536	547	2.01	0.40	9	23	218.36	7.06	0	0	-6.10	-1.62
Corée	1	1	-9.89	0.00	5	5	7.92	0.00	0	0	-12.08	0.36
Malaisie	1	0	1.25	-6.35	20	26	5.13	2.84	0	0	41.70	-0.40
Pakistan	541	725	1.00	1.91	0	0	-28.79	1.04	15	5	17.13	-7.62
Arabie saoudite	33	51	26.33	1.66	55	87	-0.72	1.01	4	3	3.45	-1.00
Turquie	280	324	-1.80	1.56	1	1	85.36	2.22	0	0	-12.40	-1.73
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**2 008**	**2 607**	**4.70**	**2.64**	**10**	**15**	**9.42**	**1.46**	**13**	**0**	**2.86**	**-25.35**
OCDE[3]	**2 507**	**2 608**	**-1.66**	**0.37**	**370**	**356**	**-3.04**	**0.10**	**766**	**929**	**0.07**	**1.92**
BRICS	**5 419**	**5 901**	**3.10**	**0.86**	**105**	**109**	**7.85**	**1.49**	**19**	**19**	**-6.81**	**4.14**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Production indigène brute.
5. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
6. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865861

Tableau A.23.2. Projections de la viande ovine : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%)[4]		PAR HABITANT (kg pad)[5]		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**13 804**	**15 774**	**2.15**	**1.26**	**1.7**	**1.8**	**0.97**	**0.26**
PAYS DÉVELOPPÉS	**2 713**	**2 800**	**-0.44**	**0.31**	**1.7**	**1.7**	**-0.90**	**-0.03**
AMÉRIQUE DU NORD	176	160	-1.61	-0.34	0.4	0.4	-2.51	-1.14
Canada	36	33	0.35	0.28	0.9	0.8	-0.68	-0.56
États-Unis	140	127	-2.07	-0.49	0.4	0.3	-2.95	-1.29
EUROPE	1 482	1 362	-1.25	-0.62	1.8	1.6	-1.44	-0.68
Union européenne	1 162	1 000	-2.25	-1.17	2.0	1.7	-2.63	-1.36
Fédération de Russie	200	237	5.64	1.58	1.2	1.5	5.80	1.75
Ukraine	21	22	3.87	0.12	0.4	0.5	4.55	0.67
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	260	308	-4.50	0.41	8.5	8.8	-5.99	-0.72
Australie	216	251	-3.24	1.35	8.4	8.6	-4.83	0.17
Nouvelle-Zélande	44	57	-9.91	-2.91	8.8	10.2	-10.93	-3.82
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	794	970	3.58	1.85	2.7	3.1	3.02	1.50
Japon	30	30	-5.16	-0.22	0.2	0.2	-5.18	-0.02
Afrique du Sud	182	206	0.94	1.18	3.2	3.4	-0.01	0.74
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**11 091**	**12 974**	**2.87**	**1.48**	**1.7**	**1.8**	**1.50**	**0.32**
AFRIQUE	2 685	3 375	3.69	2.28	2.4	2.3	1.26	-0.02
AFRIQUE DU NORD	591	735	2.47	1.89	3.1	3.4	0.92	0.64
Algérie	197	238	0.21	1.80	4.8	5.1	-1.28	0.65
Égypte	121	146	7.87	2.75	1.3	1.3	5.97	1.27
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	2 094	2 639	4.06	2.39	2.2	2.1	1.44	-0.11
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	368	410	-1.25	1.04	0.5	0.5	-2.39	0.10
Argentine	50	48	-1.38	-1.00	1.1	0.9	-2.24	-1.77
Brésil	88	89	1.91	0.71	0.4	0.4	0.94	0.01
Chili	10	14	1.14	1.59	0.5	0.6	0.16	0.85
Mexique	69	76	-5.38	1.11	0.5	0.5	-6.55	0.14
Uruguay	18	23	-2.19	0.97	4.7	5.8	-2.43	0.59
ASIE et PACIFIQUE	8 039	9 190	2.83	1.23	1.8	1.8	1.68	0.34
Bangladesh	203	274	3.46	2.08	1.2	1.4	2.25	0.96
Chine[2]	4 151	4 329	3.27	0.51	2.7	2.7	2.75	0.25
Inde	883	1 116	3.24	2.18	0.6	0.7	1.77	0.99
Indonésie	135	160	0.25	1.46	0.5	0.5	-0.84	0.62
Iran, république islamique	509	532	1.64	0.63	6.0	5.7	0.45	-0.16
Corée	6	7	1.12	0.00	0.1	0.1	0.65	-0.28
Malaisie	22	27	5.27	2.52	0.7	0.7	3.47	1.07
Pakistan	525	721	0.72	2.03	2.6	3.0	-1.07	0.41
Arabie saoudite	142	181	-0.68	0.96	4.4	4.6	-3.36	-0.90
Turquie	291	332	-1.27	1.52	3.5	3.6	-2.54	0.56
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**1 961**	**2 580**	**4.68**	**2.69**	**2.0**	**2.1**	**2.38**	**0.53**
OCDE[3]	**2 055**	**1 981**	**-2.47**	**-0.28**	**1.4**	**1.3**	**-3.12**	**-0.76**
BRICS	**5 504**	**5 975**	**3.24**	**0.87**	**1.6**	**1.6**	**2.32**	**0.20**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865880

Tableau A.24. Hypothèses concernant le marché du bétail

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ARGENTINE												
Viande bovine taxe à l'exportation	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
CANADA												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4
Droits de douane intra quota	%	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Droits de douane hors quota	%	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6
UNION EUROPÉENNE[1]												
Budget plafond pour le boeuf[2]	'000 EUR	1 308 667	1 135 000	1 135 000	1 135 000	1 135 000	1 135 000	1 135 000	1 135 000	1 135 000	1 135 000	1 135 000
Prix de base, boeuf[3,4]	EUR/kg pcp	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Prix d'achat du boeuf[4,5]	EUR/kg pcp	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Prix de base, viande porcine	EUR/kg pcp	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Taux de base, ovins[6]	EUR/tête	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5
Contingent tarifaire, boeuf	kt epc	276.7	313.4	313.4	313.4	313.4	313.4	313.4	313.4	313.4	313.4	313.4
Contingents tarifaires viande porcine	kt epc	113.8	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2
Contingents tarifaires volaille	kt pac	856.3	959.4	959.4	959.4	959.4	959.4	959.4	959.4	959.4	959.4	959.4
Contingents tarifaires viande ovine	kt epc	285.2	285.2	285.2	285.2	285.2	285.2	285.2	285.2	285.2	285.2	285.2
Limites aux subventions à l'exportation												
Viande bovine[7]	kt epc	989.6	989.6	989.6	989.6	989.6	989.6	989.6	989.6	989.6	989.6	989.6
Viande porcine[7]	kt epc	588.4	588.4	588.4	588.4	588.4	588.4	588.4	588.4	588.4	588.4	588.4
Viande de volaille	kt epc	430.8	430.8	430.8	430.8	430.8	430.8	430.8	430.8	430.8	430.8	430.8
JAPON[8]												
Prix de stabilisation, boeuf												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0	1 060.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	815.0	815.0	815.0	815.0	815.0	815.0	815.0	815.0	815.0	815.0	815.0
Droits de douane, boeuf	%	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5
Prix de stabilisation, viande porcine												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	545.0	545.0	545.0	545.0	545.0	545.0	545.0	545.0	545.0	545.0	545.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	400.0	400.0	400.0	400.0	400.0	400.0	400.0	400.0	400.0	400.0	400.0
Système d'importation, viande porcine[9]												
Droits de douane	%	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Prix de référence à l'importation	JPY/kg pcp	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9
Droits de douane, volaille	%	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4
CORÉE												
Droits de douane, boeuf	%	39.1	34.7	32.0	29.3	26.7	18.0	16.0	14.0	12.0	10.0	8.0
Marge, boeuf	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, porc	%	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	15.8	14.6	13.5	12.4	11.3	11.3
Droits de douane, volaille	%	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0
MEXIQUE												
Droits de douane, porc	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Droits de douane ALENA, porc	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	40.5	300.0	300.0	300.0	300.0	300.0	300.0	300.0	300.0	300.0	300.0
Droits de douane intra quota	%	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	234.0	175.0	150.0	125.0	100.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0
FÉDÉRATION DE RUSSIE												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	563.3	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	50.0	50.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	27.5	27.5	9.2
Contingent tarifaire, porc	kt pp	476.7	430.0	430.0	430.0	430.0	430.0	430.0	430.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	71.7	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	25.0	25.0	25.0
Contingents tarifaires volaille	kt pp	502.7	378.0	378.0	378.0	378.0	378.0	378.0	378.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	37.5	37.5	37.5
ÉTATS-UNIS												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6
Droits de douane intra quota	%	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
Droits de douane hors quota	%	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4

Tableau A.24. Hypothèses concernant le marché du bétail *(cont.)*

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CHINE												
Droits de douane, boeuf	%	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	16.5	16.5
Droits de douane, porc	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, ovins	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, volaille	%	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1
INDE												
Droits de douane, boeuf	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Droits de douane, porc	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Droits de douane, ovins	%	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9
Droits de douane, volaille	%	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0
Droits de douane, oeufs	%	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0
AFRIQUE DU SUD												
Contingent tarifaire, ovins	kt pp	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	96.0	96.0	96.0	96.0	96.0	96.0	96.0	96.0	96.0	96.0	96.0

Note : Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements forfaitaires indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux, jusqu'en 2013 par le régime de paiement unique à la surface, puis par le paiement unique par exploitation à partir de 2014. Du fait de la modulation, une part croissante du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.
2. Le budget plafond de l'UE pour les paiements couplés des vaches allaitantes et du boeuf s'applique à la Belgique, l'Espagne, la France, l'Autriche et le Portugal.
3. Les paiements pour le stockage privé interviennent quand le prix moyen sur le marché communautaire est inférieur à 103% du prix de base.
4. Prix pour les bovins mâles de classe R3.
5. Déclencheur de filet de sécurité.
6. 80% du prix de base est garanti pour les brebis laitières et les chèvres; une prime supplémentaire de 3.5 EUR/tête est accordée pour les Régions les Moins Favorisées. Ce régime de paiement ne s'applique que pour le Portugal et la Finlande.
7. Inclut le commerce d'animaux vivants.
8. Année débutant le 1er avril.
9. Importation de carcasses de porc. Déclenchement des procédures d'importation d'urgence de novembre 1995 à mars 1996, de juillet 1996 à juin 1997, d'août 2001 à mars 2002, d'août 2002 à mars 2003, d'août 2003 à mars 2004 et d'août 2004 à mars 2005.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865899

Tableau A.25. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
POISSON												
Monde												
Production	kt	153 940	161 876	164 904	165 171	169 363	171 941	173 853	175 684	175 582	179 234	181 070
aquaculture	kt	62 924	68 262	70 682	72 529	74 705	76 584	78 380	80 144	81 593	83 515	85 124
Consommation	kt	154 193	161 830	164 979	165 245	169 438	172 016	173 928	175 758	175 656	179 309	181 145
alimentation humaine	kt	131 741	138 923	142 506	144 594	147 676	150 510	152 715	154 734	156 103	158 644	160 514
transformation industrielle	kt	15 941	16 798	16 583	14 992	16 231	16 106	15 943	15 834	14 433	15 605	15 573
Prix												
Aquaculture[1]	USD/t	2 034.8	2 047.6	2 092.0	2 225.1	2 224.9	2 221.5	2 273.0	2 422.4	2 568.2	2 658.3	2 700.9
Pêche[2]	USD/t	1 324.5	1 386.3	1 431.8	1 501.8	1 513.7	1 555.2	1 601.5	1 681.3	1 750.2	1 798.1	1 842.8
Produits échangés[3]	USD/t	2 671.3	2 698.1	2 769.9	2 933.0	2 870.8	2 923.0	2 990.8	3 187.4	3 335.4	3 408.1	3 462.7
Pays développés												
Production	kt	28 452	29 139	29 431	29 232	29 313	29 352	29 391	29 462	29 448	29 493	29 478
aquaculture	kt	4 133	4 249	4 351	4 213	4 334	4 406	4 491	4 601	4 608	4 665	4 666
Consommation	kt	36 741	37 498	37 833	37 914	38 135	38 242	38 395	38 385	38 434	38 532	38 817
alimentation humaine	kt	32 120	32 671	33 101	33 260	33 578	33 765	33 985	34 035	34 122	34 300	34 587
transformation industrielle	kt	3 685	4 058	4 013	3 945	3 858	3 788	3 731	3 681	3 653	3 583	3 539
Pays en développement												
Production	kt	125 488	132 737	135 473	135 939	140 050	142 589	144 462	146 222	146 134	149 741	151 592
aquaculture	kt	58 791	64 014	66 332	68 316	70 370	72 177	73 889	75 543	76 985	78 850	80 457
Consommation	kt	117 452	124 332	127 146	127 331	131 303	133 773	135 533	137 374	137 222	140 777	142 328
alimentation humaine	kt	99 621	106 252	109 405	111 334	114 098	116 745	118 730	120 699	121 980	124 344	125 927
transformation industrielle	kt	12 256	12 740	12 570	11 047	12 374	12 318	12 212	12 153	10 780	12 022	12 033
OCDE												
Production	kt	31 613	32 689	32 881	32 236	32 715	32 913	32 948	33 061	32 545	33 008	33 113
aquaculture	kt	5 629	5 975	6 059	6 020	6 177	6 282	6 429	6 611	6 730	6 857	6 953
Consommation	kt	39 451	40 339	40 601	40 332	40 855	41 043	41 118	41 137	40 859	41 306	41 689
alimentation humaine	kt	32 286	32 713	33 191	33 443	33 776	34 041	34 278	34 367	34 484	34 712	35 059
transformation industrielle	kt	5 978	6 417	6 350	5 941	6 190	6 173	6 071	6 011	5 626	5 856	5 850
FARINE DE POISSON												
Monde												
Production	kt	6 103.4	6 468.5	6 530.4	6 198.7	6 605.3	6 678.8	6 727.3	6 771.9	6 527.8	6 929.7	7 021.0
dont poisson entier	kt	3 572.3	3 826.1	3 787.2	3 426.9	3 718.6	3 697.2	3 671.1	3 652.8	3 335.0	3 613.7	3 613.8
Consommation	kt	6 212.3	6 656.4	6 666.0	6 600.1	6 582.4	6 783.6	6 821.7	6 855.4	6 901.9	6 888.1	7 062.8
Variation de stocks	kt	-42.5	1.1	43.6	-232.2	182.0	44.3	44.7	45.5	-255.0	140.7	27.3
Prix[4]	USD/t	1 594.2	1 824.8	1 648.4	1 691.6	1 534.7	1 496.5	1 514.8	1 620.7	1 727.6	1 655.2	1 700.0
Pays développés												
Production	kt	1 335.4	1 400.0	1 412.2	1 402.0	1 397.8	1 391.7	1 394.6	1 394.1	1 398.5	1 397.4	1 400.5
à partir de poisson entier	kt	828.8	941.5	937.4	923.6	905.2	890.9	883.1	872.9	868.1	853.2	844.4
Consommation	kt	1 923.5	1 971.5	1 934.4	1 828.9	1 818.2	1 833.5	1 814.2	1 792.3	1 755.9	1 743.2	1 743.5
Variation de stocks	kt	-9.5	6.1	7.6	-43.2	39.0	1.3	1.7	0.5	-42.0	37.7	2.3
Pays en développement												
Production	kt	4 768.0	5 068.5	5 118.2	4 796.7	5 207.5	5 287.1	5 332.7	5 377.7	5 129.3	5 532.3	5 620.5
à partir de poisson entier	kt	2 743.6	2 884.7	2 849.8	2 503.3	2 813.5	2 806.3	2 788.0	2 780.0	2 466.9	2 760.6	2 769.4
Consommation	kt	4 288.8	4 685.0	4 731.5	4 771.1	4 764.2	4 950.1	5 007.5	5 063.2	5 146.0	5 144.8	5 319.3
Variation de stocks	kt	-33.0	-5.0	36.0	-189.0	143.0	43.0	43.0	45.0	-213.0	103.0	25.0
OCDE												
Production	kt	1 798.4	1 871.0	1 873.9	1 784.8	1 850.6	1 854.1	1 843.8	1 837.9	1 760.1	1 820.4	1 828.8
à partir de poisson entier	kt	1 327.7	1 418.9	1 407.7	1 315.9	1 369.1	1 365.8	1 346.2	1 332.0	1 246.1	1 293.6	1 291.3
Consommation	kt	2 084.9	2 184.5	2 148.6	2 028.1	2 008.6	2 038.3	2 023.9	1 988.7	1 942.8	1 942.6	1 946.1
Variation de stocks	kt	50.5	-24.9	-45.4	-78.2	45.0	-2.7	-2.3	-0.5	-58.0	43.7	15.3

Tableau A.25. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture *(cont.)*

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
HUILE DE POISSON												
Monde												
Production	kt	979.5	1 086.8	1 088.4	988.6	1 084.5	1 085.1	1 081.3	1 080.1	987.4	1 077.5	1 079.2
dont poisson entier	kt	682.5	750.6	741.5	656.6	727.1	722.7	716.0	711.9	634.7	703.0	701.9
Consommation	kt	1 008.8	1 023.0	1 042.2	1 008.0	1 035.3	1 060.0	1 079.1	1 075.3	1 047.3	1 050.3	1 052.1
Variation de stocks	kt	-45.6	18.8	6.2	-49.4	29.2	15.2	2.2	4.7	-59.9	27.2	27.1
Prix[5]	USD/t	1 514.7	2 004.9	1 772.8	1 844.5	1 725.2	1 730.0	1 767.4	1 782.3	1 978.3	1 840.4	1 864.1
Pays développés												
Production	kt	368.5	398.8	400.8	397.4	395.3	392.2	390.2	388.2	387.3	384.7	383.2
à partir de poisson entier	kt	159.3	174.6	172.2	169.0	164.9	161.7	159.2	156.8	155.4	151.9	149.8
Consommation	kt	631.0	639.8	621.4	590.6	590.5	591.9	590.8	582.6	568.5	559.8	552.7
Variation de stocks	kt	-12.3	3.3	0.7	-4.9	9.7	-0.3	-0.3	-0.3	-9.9	7.2	12.1
Pays en développement												
Production	kt	611.0	688.0	687.6	591.2	689.2	693.0	691.2	691.9	600.1	692.7	696.0
à partir de poisson entier	kt	523.2	576.1	569.4	487.6	562.2	561.0	556.8	555.1	479.3	551.1	552.1
Consommation	kt	377.8	383.2	420.8	417.4	444.8	468.1	488.4	492.8	478.7	490.5	499.4
Variation de stocks	kt	-33.3	15.5	5.5	-44.5	19.5	15.5	2.5	5.0	-50.0	20.0	15.0
OCDE												
Production	kt	539.4	612.7	619.4	579.3	619.8	622.5	618.5	616.7	577.0	612.4	613.5
à partir de poisson entier	kt	292.8	334.4	331.7	307.8	324.4	323.5	318.0	314.8	292.1	307.2	307.0
Consommation	kt	816.2	816.9	809.6	771.6	765.5	768.0	770.0	763.0	747.5	731.9	726.4
Variation de stocks	kt	-1.6	10.3	-1.3	-26.9	21.7	7.7	-0.3	-0.3	-29.9	17.2	17.1

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Valeur unitaire mondiale de la production de poissons issue de l'aquaculture (base poids vivant).
2. La valeur de la production de poissons pêchés est estimée par la FAO, déduction faite des poissons utilisés pour réduction.
3. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations).
4. Farine de poisson, protéine 64-65% , Hambourg, Allemagne.
5. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865918

Tableau A.26.1. Projections de la pêche et l'aquaculture : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[3]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[3]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[3]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**153 940**	**181 070**	**2.17**	**1.23**	**37 012**	**45 082**	**3.16**	**1.83**	**36 994**	**45 082**	**3.14**	**1.83**
PAYS DÉVELOPPÉS	**28 452**	**29 478**	**-0.89**	**0.10**	**20 519**	**23 936**	**1.34**	**1.61**	**12 368**	**14 598**	**1.52**	**1.97**
AMÉRIQUE DU NORD	6 369	6 475	-0.99	-0.02	5 456	6 434	1.58	1.65	2 862	3 413	0.79	2.18
Canada	1 048	1 098	-2.92	0.74	653	722	1.77	1.55	843	919	-2.00	2.41
États-Unis	5 321	5 377	-0.58	-0.17	4 803	5 712	1.56	1.66	2 019	2 494	2.14	2.10
EUROPE	16 069	16 682	-0.29	0.35	10 260	12 568	2.19	2.05	8 264	9 712	2.10	1.96
Union européenne	6 456	6 487	-1.55	0.06	7 710	9 568	2.10	2.28	2 231	2 783	-0.78	1.94
Norvège	3 457	3 742	1.44	0.77	250	241	2.04	-1.11	2 873	3 337	4.72	1.40
Fédération de Russie	4 265	4 456	3.78	0.39	1 205	1 483	3.11	2.31	1 760	2 267	2.85	4.14
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	788	787	-1.92	-0.01	534	677	3.33	2.47	459	389	-2.47	-1.01
Australie	241	270	-1.40	1.05	476	629	3.00	2.68	59	29	-4.12	-5.49
Nouvelle-Zélande	547	516	-2.14	-0.52	58	48	6.58	0.00	400	360	-2.22	-0.54
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	5 226	5 535	-2.35	-0.44	4 270	4 258	-0.93	0.21	783	1 085	0.97	2.54
Japon	4 512	4 748	-2.11	-0.55	3 801	3 688	-1.71	0.07	560	844	1.44	2.76
Afrique du Sud	576	608	-5.28	-0.34	160	260	12.94	3.56	175	189	-0.32	2.26
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**125 488**	**151 592**	**2.98**	**1.47**	**16 494**	**21 146**	**5.87**	**2.10**	**24 626**	**30 484**	**4.03**	**1.76**
AFRIQUE	8 461	9 819	2.41	1.24	3 716	4 429	6.12	1.75	1 698	1 744	0.79	0.83
AFRIQUE DU NORD	2 651	3 325	3.42	2.04	589	691	7.26	-0.18	433	400	3.09	1.00
Égypte	1 358	1 814	6.10	2.47	356	390	5.14	-1.13	16	3	14.97	-18.78
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	5 810	6 494	1.98	0.84	3 127	3 738	5.88	2.14	1 265	1 344	0.08	0.77
Ghana	362	372	-1.26	0.10	281	376	4.35	4.05	14	12	-19.56	-2.00
Nigéria	845	1 060	6.78	2.09	1 318	1 387	5.55	1.29	32	50	27.84	5.07
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	15 906	17 321	-1.86	0.39	2 202	2 924	9.92	2.51	3 736	4 884	0.63	2.54
Argentine	786	803	-2.74	0.54	61	78	8.80	2.00	644	716	-1.71	1.54
Brésil	1 372	1 707	4.58	1.99	654	1 070	12.57	4.02	47	100	-12.03	7.78
Chili	3 868	4 404	-2.86	0.47	157	115	18.07	0.00	1 118	1 690	-1.58	3.36
Mexique	1 660	1 776	2.33	-0.05	278	418	7.72	3.05	228	305	5.43	2.83
Pérou	5 846	6 156	-4.12	0.02	114	41	11.90	-7.56	577	752	9.80	2.73
ASIE et PACIFIQUE	101 121	124 452	4.01	1.64	10 576	13 793	5.09	2.13	19 192	23 857	5.19	1.68
Chine[2]	54 631	68 640	4.15	1.75	3 246	4 436	6.15	2.15	7 801	9 951	6.07	1.99
Inde	9 108	11 338	5.22	2.03	24	363	15.64	40.34	1 104	1 352	10.79	0.49
Indonésie	8 197	9 969	5.14	1.40	244	464	26.47	5.26	1 239	1 195	3.26	-3.17
Corée	2 250	2 338	1.37	0.67	1 599	1 579	0.16	-0.52	776	681	7.35	-0.71
Philippines	3 260	3 862	2.63	1.27	228	325	11.07	0.22	305	282	6.13	0.41
Thaïlande	2 928	3 438	-4.53	2.13	1 703	2 063	4.59	1.19	2 520	3 580	2.58	3.92
Vietnam	5 335	6 459	8.09	1.36	200	325	23.07	3.67	2 155	2 768	13.88	2.13
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**11 979**	**14 930**	**5.86**	**1.70**	**717**	**698**	**10.64**	**-0.17**	**1 441**	**1 795**	**1.91**	**2.36**
OCDE	**31 613**	**33 113**	**-1.28**	**0.14**	**20 249**	**23 229**	**1.17**	**1.45**	**12 398**	**14 652**	**1.34**	**1.71**
BRICS	**69 952**	**86 748**	**4.15**	**1.70**	**5 290**	**7 613**	**6.21**	**3.05**	**10 887**	**13 859**	**5.59**	**2.19**

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Les importations et exportations correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865937

Tableau A.26.2. Projections de la pêche et l'aquaculture : Transformation, alim. humaine, par habitant

Année civile

	TRANSFORMATION (kt)		Croissance (%)[3]		ALIM. HUMAINE (kt)		Croissance (%)[3]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[3]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**15 941**	**15 573**	**-3.85**	**-0.83**	**131 741**	**160 514**	**3.00**	**1.58**	**18.9**	**20.6**	**1.81**	**0.57**
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 685**	**3 539**	**-5.86**	**-1.54**	**32 120**	**34 587**	**0.24**	**0.57**	**23.3**	**24.2**	**-0.22**	**0.24**
AMÉRIQUE DU NORD	778	850	0.84	-0.49	7 938	8 416	-0.14	0.42	22.8	22.1	-1.04	-0.39
Canada	52	73	-6.45	1.10	789	797	0.47	-0.28	23.0	21.1	-0.57	-1.12
États-Unis	726	777	1.57	-0.63	7 149	7 618	-0.20	0.49	22.8	22.3	-1.09	-0.31
EUROPE	1 986	1 668	-8.01	-1.32	15 913	17 609	1.55	0.89	21.5	23.6	1.35	0.82
Union européenne	665	541	-5.76	-1.92	11 120	12 581	0.92	1.37	22.1	24.4	0.53	1.18
Norvège	471	326	-10.46	-2.33	265	279	2.36	-0.09	53.9	52.6	1.34	-0.76
Fédération de Russie	333	301	3.47	-1.08	3 321	3 310	4.03	-0.75	23.3	23.6	4.19	-0.57
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	116	105	-3.68	-2.15	739	970	2.37	2.48	27.4	31.6	0.77	1.33
Australie	37	34	-4.57	-1.58	620	837	2.51	2.76	27.5	32.4	0.82	1.56
Nouvelle-Zélande	79	71	-3.08	-2.41	119	134	1.66	0.92	26.9	27.2	0.52	-0.03
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	804	917	-6.81	-2.72	7 530	7 592	-1.95	-0.19	28.7	27.8	-2.47	-0.52
Japon	545	527	-8.72	-4.60	6 830	6 865	-2.21	-0.24	54.0	55.3	-2.23	-0.04
Afrique du Sud	259	390	-3.52	0.62	302	289	-3.85	-0.12	6.0	5.4	-4.75	-0.56
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**12 256**	**12 033**	**-3.19**	**-0.61**	**99 621**	**125 927**	**4.03**	**1.88**	**17.8**	**19.8**	**2.65**	**0.71**
AFRIQUE	573	666	-1.00	0.87	9 640	11 672	4.16	1.70	9.7	9.1	1.72	-0.58
AFRIQUE DU NORD	359	437	2.91	1.08	2 244	3 075	3.34	2.49	13.4	15.9	1.78	1.23
Égypte	0	0	..	..	1 495	2 100	4.10	2.85	18.1	21.6	2.26	1.37
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	214	229	-5.61	0.49	7 396	8 597	4.42	1.43	8.9	7.9	1.79	-1.04
Ghana	0	0	..	..	628	735	1.78	1.99	25.2	23.3	-0.63	-0.13
Nigéria	0	0	..	..	2 132	2 397	5.83	1.57	13.1	11.2	3.21	-0.94
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	7 847	7 895	-4.15	-0.59	6 009	7 167	2.87	1.46	10.1	10.8	1.69	0.52
Argentine	0	0	..	..	203	165	-4.36	-2.46	5.0	3.7	-5.20	-3.22
Brésil	63	47	3.91	-2.70	1 916	2 631	7.90	2.69	9.7	12.4	6.86	1.98
Chili	2 258	2 331	-4.28	-0.28	400	449	0.92	1.43	23.1	23.9	-0.06	0.69
Mexique	441	448	6.14	-1.10	1 269	1 441	1.56	0.59	11.1	11.2	0.30	-0.36
Pérou	4 685	4 665	-5.68	-0.79	681	779	3.22	1.96	23.2	23.5	2.10	0.88
ASIE et PACIFIQUE	3 836	3 472	-1.21	-0.90	83 972	107 089	4.10	1.92	21.0	24.2	2.94	1.03
Chine[2]	1 025	1 019	-8.39	-1.37	46 052	59 106	4.28	1.90	34.2	42.5	3.75	1.63
Inde	573	541	9.13	1.00	7 305	9 708	4.29	2.85	5.9	6.9	2.81	1.66
Indonésie	71	65	14.24	0.00	6 924	9 173	5.52	2.36	28.6	34.4	4.38	1.51
Corée	77	60	-9.29	-0.35	2 786	3 076	1.06	0.66	57.6	61.5	0.59	0.38
Philippines	0	0	..	..	3 183	3 905	2.83	1.24	33.6	34.5	1.04	-0.34
Thaïlande	625	543	-6.00	-2.61	1 486	1 377	-4.67	-0.78	21.4	19.0	-5.37	-1.12
Vietnam	381	344	11.47	-1.93	2 999	3 673	5.40	1.35	33.8	37.6	4.25	0.51
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**293**	**302**	**16.28**	**0.00**	**9 974**	**13 123**	**5.99**	**2.10**	**11.7**	**12.2**	**3.66**	**-0.05**
OCDE	**5 978**	**5 850**	**-5.12**	**-1.07**	**32 286**	**35 059**	**0.04**	**0.70**	**25.3**	**26.0**	**-0.63**	**0.21**
BRICS	**2 253**	**2 298**	**-3.31**	**-0.52**	**58 895**	**75 043**	**4.31**	**1.90**	**19.8**	**23.3**	**3.38**	**1.23**

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Les importations et exportations correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865956

Tableau A.27.1. Projections mondiales du secteur laitier : Beurre et fromage

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BEURRE												
Monde												
Production	kt pp	9 899	11 025	11 276	11 569	11 845	12 046	12 287	12 536	12 797	13 059	13 348
Consommation	kt pp	9 908	11 009	11 281	11 580	11 871	12 073	12 303	12 552	12 802	13 064	13 352
Variation de stocks	kt pp	-24	20	0	-6	-21	-22	-12	-12	-2	-2	-1
Prix[1]	USD/t	3 943	3 500	3 577	3 548	3 544	3 632	3 659	3 709	3 722	3 718	3 688
Pays développés												
Production	kt pp	4 395	4 576	4 583	4 659	4 761	4 788	4 839	4 885	4 945	4 988	5 055
Consommation	kt pp	3 942	4 084	4 098	4 157	4 255	4 275	4 298	4 332	4 365	4 392	4 439
Pays en développement												
Production	kt pp	5 504	6 449	6 693	6 910	7 085	7 257	7 448	7 651	7 852	8 071	8 293
Consommation	kt pp	5 966	6 924	7 183	7 423	7 615	7 798	8 006	8 220	8 437	8 673	8 913
OCDE[2]												
Production	kt pp	4 013	4 132	4 140	4 207	4 296	4 308	4 348	4 382	4 431	4 474	4 523
Consommation	kt pp	3 485	3 566	3 569	3 619	3 708	3 720	3 743	3 761	3 784	3 811	3 839
Variation de stocks	kt pp	-18	20	0	-6	-21	-22	-12	-12	-2	-2	-1
FROMAGE												
Monde												
Production	kt pp	20 357	21 011	21 283	21 548	21 801	22 050	22 327	22 588	22 860	23 094	23 357
Consommation	kt pp	20 425	21 034	21 298	21 571	21 829	22 080	22 357	22 618	22 890	23 123	23 387
Variation de stocks	kt pp	53	8	18	9	5	2	2	2	3	3	3
Prix[3]	USD/t	4 047	3 866	3 946	4 005	4 061	4 168	4 286	4 335	4 394	4 438	4 445
Pays développés												
Production	kt pp	16 389	16 872	17 050	17 266	17 463	17 642	17 822	17 997	18 188	18 354	18 555
Consommation	kt pp	15 887	16 235	16 393	16 571	16 711	16 856	17 015	17 184	17 358	17 495	17 653
Pays en développement												
Production	kt pp	3 968	4 139	4 233	4 282	4 339	4 408	4 505	4 590	4 672	4 740	4 802
Consommation	kt pp	4 538	4 799	4 905	5 000	5 118	5 224	5 342	5 434	5 532	5 628	5 734
OCDE[2]												
Production	kt pp	15 729	16 185	16 331	16 544	16 712	16 852	17 033	17 203	17 390	17 550	17 739
Consommation	kt pp	15 091	15 437	15 583	15 740	15 866	15 996	16 153	16 301	16 458	16 592	16 735
Variation de stocks	kt pp	3	13	18	9	5	2	2	2	3	3	3

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Océanie
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
3. Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865975

Tableau A.27.2. Projections mondiales du secteur laitier : Poudres et caséine

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	3 617	3 948	4 011	4 073	4 159	4 233	4 300	4 381	4 487	4 556	4 668
Consommation	kt pp	3 648	3 923	4 000	4 058	4 147	4 215	4 282	4 366	4 473	4 543	4 655
Variation de stocks	kt pp	-41	13	-6	-2	-4	2	3	0	-1	-1	-3
Prix[1]	USD/t	3 317	3 472	3 498	3 502	3 503	3 600	3 673	3 704	3 728	3 755	3 733
Pays développés												
Production	kt pp	3 076	3 371	3 413	3 459	3 541	3 608	3 665	3 724	3 792	3 855	3 966
Consommation	kt pp	1 726	1 823	1 828	1 838	1 873	1 897	1 913	1 941	1 973	1 993	2 048
Pays en développement												
Production	kt pp	542	577	598	613	619	625	635	656	696	702	702
Consommation	kt pp	1 922	2 100	2 172	2 220	2 274	2 318	2 369	2 425	2 499	2 550	2 607
OCDE[2]												
Production	kt pp	2 967	3 214	3 252	3 297	3 372	3 431	3 486	3 543	3 610	3 672	3 780
Consommation	kt pp	1 846	1 924	1 932	1 943	1 980	2 007	2 025	2 055	2 088	2 112	2 165
Variation de stocks	kt pp	-74	12	0	-3	-4	1	2	0	-1	-1	-3
LAIT ENTIER EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	4 576	4 973	4 998	5 062	5 146	5 218	5 302	5 386	5 470	5 547	5 639
Consommation	kt pp	4 709	4 972	4 998	5 062	5 146	5 218	5 302	5 386	5 470	5 547	5 639
Variation de stocks	kt pp	69	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix[3]	USD/t	3 600	3 670	3 727	3 717	3 737	3 863	3 930	3 992	4 020	4 056	4 054
Pays développés												
Production	kt pp	2 084	2 280	2 300	2 317	2 349	2 344	2 367	2 387	2 429	2 472	2 529
Consommation	kt pp	557	600	605	606	611	614	619	625	631	634	640
Pays en développement												
Production	kt pp	2 492	2 693	2 698	2 745	2 796	2 874	2 935	2 998	3 041	3 075	3 109
Consommation	kt pp	4 152	4 373	4 393	4 456	4 535	4 604	4 683	4 761	4 840	4 913	4 998
OCDE[2]												
Production	kt pp	2 359	2 534	2 558	2 582	2 617	2 617	2 647	2 675	2 724	2 772	2 838
Consommation	kt pp	864	862	874	881	893	906	917	929	940	949	960
Variation de stocks	kt pp	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix de gros, États-Unis[4]	USD/t	1 042	1 139	1 169	1 173	1 176	1 200	1 209	1 231	1 244	1 265	1 273
CASÉINE												
Prix[5]	USD/t	8 464	8 707	8 820	8 823	8 935	9 127	9 331	9 436	9 508	9 570	9 674

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
3. Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
4. Région de l'ouest des Etats-Unis.
5. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932865994

Tableau A.28.1. Projections du beurre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**9 899**	**13 348**	**2.46**	**2.11**	**822**	**1 008**	**-2.67**	**1.65**	**842**	**1 004**	**-1.20**	**1.66**
PAYS DÉVELOPPÉS	**4 395**	**5 055**	**0.75**	**1.14**	**269**	**275**	**-8.70**	**-0.78**	**749**	**891**	**-2.06**	**1.65**
AMÉRIQUE DU NORD	872	1 076	3.99	1.90	22	18	-5.74	-3.56	56	85	26.38	8.80
Canada	86	86	0.70	0.01	8	8	-5.53	0.00	0	0	-6.86	0.00
États-Unis	786	990	4.41	2.08	14	10	-5.90	-5.67	55	85	27.55	8.82
EUROPE	2 764	3 116	-0.05	1.01	185	183	-10.98	-1.03	212	247	-8.58	2.43
Union européenne	2 195	2 352	-0.06	0.66	34	44	-12.47	1.52	135	164	-11.93	3.14
Fédération de Russie	293	433	-0.26	2.78	137	125	-11.56	-1.24	4	3	-7.27	0.00
Ukraine	80	96	-6.17	2.11	6	6	115.96	-9.55	2	1	-33.43	3.13
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	612	685	0.40	0.62	21	24	13.35	0.46	479	557	0.83	0.53
Australie	124	132	-2.89	0.99	20	24	12.74	0.47	59	63	-6.33	1.84
Nouvelle-Zélande	489	553	1.46	0.53	1	1	..	..	419	493	2.23	0.37
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	147	178	1.15	1.23	42	49	-2.48	0.89	2	2	-1.93	0.71
Japon	68	71	-2.26	0.02	10	12	-4.25	-2.35	0	0	..	..
Afrique du Sud	12	13	0.42	0.83	4	3	2.38	-1.99	1	1	3.05	1.86
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**5 504**	**8 293**	**4.00**	**2.74**	**553**	**733**	**1.97**	**2.73**	**94**	**113**	**10.26**	**1.73**
AFRIQUE	267	364	3.18	2.94	159	256	4.16	3.46	7	4	36.72	-1.44
AFRIQUE DU NORD	171	245	2.53	3.22	126	216	3.24	2.92	5	3	71.08	-1.74
Algérie	3	4	3.33	2.39	16	24	1.25	1.92	0	0	0.00	-0.27
Égypte	134	194	2.14	3.29	82	143	8.03	2.51	5	3	107.33	-1.78
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	96	119	4.39	2.39	33	40	5.95	6.97	2	1	15.60	-0.69
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	247	310	2.61	2.07	48	46	-4.55	-0.74	47	68	12.53	3.39
Argentine	54	64	5.32	1.63	1	0	..	..	20	34	40.16	3.35
Brésil	79	92	0.85	1.31	2	5	15.85	0.80	2	1	19.90	-5.08
Chili	22	32	7.42	3.37	1	1	-14.02	-5.92	3	8	38.55	9.32
Mexique	14	15	-2.64	0.57	23	24	-8.73	1.23	1	1	-2.98	15.16
Uruguay	20	26	2.07	1.72	0	0	44.97	-0.26	17	22	4.91	1.82
ASIE et PACIFIQUE	4 990	7 618	4.12	2.76	347	431	2.25	2.74	40	41	6.74	-0.23
Bangladesh	1	2	3.77	4.37	1	1	-11.15	-0.47	0	0	-8.33	0.47
Chine[2]	110	133	1.93	1.38	36	56	17.01	1.12	3	4	112.28	0.00
Inde	3 755	5 988	4.83	2.84	7	0	-9.78	0.18	9	9	17.34	-0.19
Indonésie	0	0	-11.75	-55.63	15	19	1.22	2.16	1	0	42.52	-0.31
Iran, république islamique	183	253	0.09	2.06	49	51	-10.28	9.25	2	2	59.24	0.04
Corée	5	7	-3.30	2.57	7	8	26.16	1.27	0	0	..	..
Malaisie	0	0	-11.75	-16.24	14	20	4.60	1.74	4	2	19.57	-0.25
Pakistan	653	840	2.24	2.60	0	0	-5.40	0.32	0	0	54.85	-0.33
Arabie saoudite	5	0	-0.58	-31.24	51	85	0.93	4.53	4	3	-24.17	-0.63
Turquie	156	215	2.98	2.71	13	1	13.16	-18.08	1	1	28.68	1.93
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**148**	**197**	**2.24**	**2.79**	**11**	**10**	**-0.65**	**1.75**	**6**	**7**	**42.39**	**0.35**
OCDE[3]	**4 013**	**4 523**	**0.90**	**1.03**	**134**	**137**	**-5.24**	**-0.36**	**680**	**822**	**-2.19**	**1.75**
BRICS	**4 249**	**6 660**	**4.24**	**2.78**	**186**	**190**	**-8.18**	**-0.56**	**19**	**18**	**7.27**	**-0.34**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866013

Tableau A.28.2. Projections du beurre : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**9 908**	**13 352**	**2.39**	**2.11**	**1.4**	**1.7**	**1.20**	**1.10**
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 942**	**4 439**	**0.55**	**0.94**	**2.9**	**3.1**	**0.09**	**0.60**
AMÉRIQUE DU NORD	839	1 009	2.65	1.32	2.4	2.7	1.72	0.51
Canada	93	92	0.21	-0.19	2.7	2.4	-0.82	-1.03
États-Unis	746	916	2.99	1.48	2.4	2.7	2.07	0.67
EUROPE	2 760	3 053	-0.34	0.80	3.7	4.1	-0.53	0.73
Union européenne	2 109	2 232	0.71	0.56	4.2	4.3	0.32	0.36
Fédération de Russie	433	555	-4.64	1.75	3.0	4.0	-4.49	1.93
Ukraine	84	101	-1.73	0.79	1.9	2.4	-1.09	1.34
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	151	153	7.31	0.93	5.6	5.0	5.64	-0.22
Australie	82	93	3.28	0.31	3.6	3.6	1.58	-0.86
Nouvelle-Zélande	70	60	13.65	2.06	15.8	12.2	12.37	1.10
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	191	225	0.52	1.16	0.7	0.8	-0.02	0.82
Japon	83	83	-1.35	-0.37	0.7	0.7	-1.37	-0.16
Afrique du Sud	15	15	0.77	0.01	0.3	0.3	-0.18	-0.43
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**5 966**	**8 913**	**3.75**	**2.76**	**1.1**	**1.4**	**2.36**	**1.58**
AFRIQUE	418	616	3.33	3.19	0.4	0.5	0.90	0.87
AFRIQUE DU NORD	291	457	2.60	3.12	1.7	2.4	1.05	1.85
Algérie	18	28	1.57	1.98	0.5	0.7	0.06	0.82
Égypte	211	334	3.70	3.00	2.5	3.4	1.87	1.52
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	127	159	4.81	3.41	0.2	0.1	2.17	0.89
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	251	289	0.11	1.29	0.4	0.4	-1.04	0.35
Argentine	36	30	1.16	0.00	0.9	0.7	0.28	-0.78
Brésil	80	97	0.95	1.38	0.4	0.5	-0.02	0.68
Chili	19	25	3.24	1.77	1.1	1.3	2.24	1.02
Mexique	36	38	-6.82	0.78	0.3	0.3	-7.98	-0.18
Uruguay	5	4	2.24	1.13	1.6	1.2	1.99	0.75
ASIE et PACIFIQUE	5 297	8 008	3.98	2.78	1.3	1.8	2.82	1.88
Bangladesh	2	2	-3.78	3.05	0.0	0.0	-4.91	1.91
Chine[3]	142	185	4.10	1.33	0.1	0.1	3.58	1.06
Inde	3 753	5 979	4.82	2.85	3.0	4.2	3.33	1.65
Indonésie	14	19	0.41	2.19	0.1	0.1	-0.68	1.34
Iran, république islamique	230	301	0.34	3.00	3.1	3.7	-0.83	2.19
Corée	12	16	6.88	1.85	0.3	0.3	6.39	1.57
Malaisie	11	18	2.03	1.98	0.4	0.5	0.28	0.53
Pakistan	652	840	2.23	2.60	3.7	4.0	0.41	0.97
Arabie saoudite	53	82	4.49	3.96	1.9	2.4	1.67	2.04
Turquie	168	215	3.57	2.30	2.3	2.6	2.24	1.33
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**153**	**200**	**1.54**	**2.83**	**0.2**	**0.2**	**-0.70**	**0.66**
OCDE[4]	**3 485**	**3 839**	**1.42**	**0.85**	**2.7**	**2.8**	**0.73**	**0.36**
BRICS	**4 423**	**6 831**	**3.41**	**2.68**	**1.5**	**2.1**	**2.49**	**2.00**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866032

Tableau A.29.1. Projections du fromage : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**20 357**	**23 357**	**1.98**	**1.18**	**2 356**	**2 869**	**5.08**	**2.11**	**2 332**	**2 836**	**5.70**	**2.13**
PAYS DÉVELOPPÉS	**16 389**	**18 555**	**1.68**	**1.06**	**1 102**	**1 121**	**2.15**	**0.92**	**1 600**	**2 021**	**2.24**	**2.17**
AMÉRIQUE DU NORD	5 204	6 296	2.51	1.66	158	155	-5.42	0.23	160	213	12.63	3.19
Canada	381	407	1.33	0.67	22	21	0.83	0.00	9	8	-2.63	-0.47
États-Unis	4 823	5 890	2.61	1.74	136	134	-6.18	0.27	151	205	14.52	3.36
EUROPE	10 189	10 970	1.37	0.62	592	625	4.20	1.38	1 001	1 248	3.36	1.95
Union européenne	8 998	9 594	1.23	0.52	78	78	-5.12	0.56	705	932	2.73	2.00
Fédération de Russie	447	554	2.82	1.61	385	435	5.47	2.23	16	25	13.55	0.00
Ukraine	215	220	-0.65	0.90	13	16	20.93	-2.39	73	56	-0.99	2.46
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	658	851	-0.19	2.08	79	84	5.96	1.33	431	552	-2.03	2.28
Australie	343	392	-1.68	0.95	74	80	5.15	1.41	164	181	-3.95	0.77
Nouvelle-Zélande	316	459	1.54	3.17	5	5	..	0.00	267	370	-0.72	3.12
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	338	438	2.77	1.98	273	257	3.28	0.19	7	9	-1.46	2.83
Japon	46	85	3.66	4.36	212	182	0.24	-0.67	0	0	..	..
Afrique du Sud	46	70	2.63	3.87	9	6	9.05	-8.28	2	5	2.42	7.31
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**3 968**	**4 802**	**3.31**	**1.68**	**1 255**	**1 748**	**8.41**	**2.96**	**732**	**815**	**20.30**	**2.05**
AFRIQUE	873	1 002	0.03	1.38	196	330	1.73	6.18	180	210	27.26	4.94
AFRIQUE DU NORD	657	778	-0.19	1.72	128	248	-1.50	5.90	180	210	27.43	4.95
Algérie	2	2	0.00	1.46	22	29	-16.87	1.74	0	0	-19.10	-0.25
Égypte	611	726	-0.43	1.79	51	165	27.12	7.91	157	208	46.22	5.04
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	217	223	0.75	0.26	68	82	25.15	7.09	0	0	-4.76	-2.75
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	1 937	2 295	5.28	1.35	302	424	9.91	2.61	151	163	5.83	-0.66
Argentine	537	583	5.25	0.27	3	0	..	..	53	46	5.79	-3.74
Brésil	674	838	5.07	1.98	30	17	29.47	-4.80	3	2	-7.17	-0.76
Chili	84	115	3.42	2.60	12	15	10.55	-0.87	10	10	-0.02	0.87
Mexique	174	189	3.68	0.90	92	128	2.33	2.44	0	1	-5.05	0.56
Uruguay	82	103	13.99	1.70	1	1	16.82	-0.49	43	56	9.28	1.74
ASIE et PACIFIQUE	1 158	1 504	3.15	2.44	757	993	18.44	2.22	401	442	30.08	2.00
Bangladesh	1	1	0.00	3.40	0	0	41.35	1.36	0	0	2.94	-1.35
Chine[2]	304	391	2.68	2.29	30	102	24.56	9.54	0	0	-12.76	1.27
Inde	1	1	7.45	-1.73	2	3	57.21	1.08	2	2	26.12	-1.06
Indonésie	0	0	0.00	-3.53	17	25	9.18	3.37	1	1	15.68	-0.47
Iran, république islamique	251	259	-0.53	0.53	0	0	50.54	0.25	23	19	40.26	-2.98
Corée	26	30	0.73	1.27	71	99	8.25	2.37	0	0	..	..
Malaisie	0	0	0.00	-3.59	13	20	10.59	3.11	0	0	32.93	-0.44
Pakistan	0	0	0.00	8.32	2	3	50.36	1.57	0	0	-20.28	-1.55
Arabie saoudite	75	243	140.73	11.73	194	140	43.01	-3.71	287	350	37.76	3.60
Turquie	169	206	3.07	1.87	11	10	46.90	-2.25	31	41	15.78	2.34
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**317**	**354**	**2.07**	**0.87**	**60**	**123**	**33.22**	**6.92**	**0**	**0**	**9.30**	**-1.96**
OCDE[3]	**15 729**	**17 739**	**1.62**	**1.02**	**776**	**822**	**-0.01**	**0.67**	**1 413**	**1 823**	**1.83**	**2.11**
BRICS	**1 472**	**1 854**	**3.76**	**1.99**	**456**	**562**	**7.12**	**2.71**	**25**	**35**	**6.61**	**0.67**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866051

Tableau A.29.2. Projections du fromage : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**20 425**	**23 387**	**1.85**	**1.19**	**2.9**	**3.0**	**0.67**	**0.18**
PAYS DÉVELOPPÉS	**15 887**	**17 653**	**1.53**	**0.93**	**11.5**	**12.3**	**1.06**	**0.60**
AMÉRIQUE DU NORD	5 204	6 235	1.99	1.60	15.0	16.4	1.06	0.79
Canada	395	419	1.63	0.67	11.5	11.1	0.58	-0.17
États-Unis	4 809	5 816	2.02	1.67	15.4	17.0	1.11	0.86
EUROPE	9 777	10 348	1.18	0.51	13.2	13.8	0.98	0.44
Union européenne	8 371	8 739	0.87	0.37	16.6	17.0	0.48	0.18
Fédération de Russie	813	963	3.81	1.89	5.7	6.9	3.97	2.07
Ukraine	155	181	0.49	0.13	3.4	4.3	1.14	0.68
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	301	384	2.54	1.64	11.2	12.5	0.94	0.49
Australie	248	290	0.81	1.19	11.0	11.3	-0.85	0.01
Nouvelle-Zélande	54	94	11.80	3.19	12.1	19.1	10.54	2.21
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	604	686	3.08	1.23	2.3	2.5	2.52	0.89
Japon	258	267	0.84	0.50	2.0	2.2	0.82	0.71
Afrique du Sud	53	71	3.63	2.02	1.0	1.3	2.66	1.57
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**4 538**	**5 734**	**3.01**	**2.00**	**0.8**	**0.9**	**1.64**	**0.84**
AFRIQUE	890	1 122	-2.63	1.95	0.9	0.9	-4.92	-0.33
AFRIQUE DU NORD	605	817	-4.50	2.05	3.6	4.2	-5.95	0.79
Algérie	23	31	-16.47	1.72	0.7	0.8	-17.71	0.57
Égypte	504	683	-3.01	2.05	6.1	7.0	-4.72	0.58
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	284	305	3.28	1.71	0.3	0.3	0.68	-0.77
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	2 087	2 556	5.83	1.69	3.5	3.9	4.61	0.75
Argentine	487	537	5.25	0.72	11.9	12.1	4.33	-0.06
Brésil	701	853	5.67	1.82	3.6	4.0	4.66	1.12
Chili	85	120	4.85	2.24	4.9	6.4	3.84	1.49
Mexique	265	317	3.20	1.49	2.3	2.5	1.92	0.52
Uruguay	40	47	21.45	1.62	11.8	13.5	21.15	1.24
ASIE et PACIFIQUE	1 562	2 056	4.26	2.43	0.4	0.5	3.10	1.53
Bangladesh	1	2	1.73	3.12	0.0	0.0	0.53	1.99
Chine[3]	334	493	3.72	3.41	0.2	0.4	3.19	3.14
Inde	1	1	3.73	3.51	0.0	0.0	2.26	2.31
Indonésie	17	25	8.95	3.52	0.1	0.1	7.77	2.66
Iran, république islamique	228	240	-1.63	0.87	3.0	2.9	-2.78	0.08
Corée	97	129	5.90	2.10	2.0	2.6	5.41	1.82
Malaisie	13	20	10.32	3.18	0.4	0.6	8.44	1.72
Pakistan	2	3	50.42	1.61	0.0	0.0	47.74	0.00
Arabie saoudite	29	33	-20.68	1.46	1.0	1.0	-22.82	-0.41
Turquie	149	175	2.09	1.47	2.0	2.1	0.77	0.51
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**377**	**476**	**3.81**	**2.14**	**0.4**	**0.4**	**1.53**	**-0.01**
OCDE[4]	**15 091**	**16 735**	**1.38**	**0.90**	**11.8**	**12.4**	**0.71**	**0.41**
BRICS	**1 901**	**2 382**	**4.44**	**2.16**	**0.6**	**0.7**	**3.51**	**1.49**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866070

Tableau A.30.1. Projections du lait écrémé en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**3 617**	**4 668**	**1.43**	**1.87**	**1 624**	**2 156**	**3.98**	**2.13**	**1 704**	**2 171**	**4.72**	**2.11**
PAYS DÉVELOPPÉS	**3 076**	**3 966**	**0.98**	**1.80**	**124**	**120**	**-4.04**	**0.16**	**1 566**	**2 039**	**5.09**	**2.25**
AMÉRIQUE DU NORD	974	1 372	3.51	3.57	3	3	-2.37	0.00	438	707	9.69	5.23
Canada	75	74	-1.15	0.84	3	3	1.80	0.00	10	9	-7.48	-2.51
États-Unis	899	1 298	4.01	3.75	0	0	..	..	428	699	11.12	5.37
EUROPE	1 219	1 571	-0.99	1.05	56	64	-7.74	1.39	579	765	6.35	1.68
Union européenne	1 036	1 302	0.04	0.89	2	1	-38.20	0.96	485	664	9.68	1.54
Fédération de Russie	50	111	-8.39	1.55	44	54	-4.16	2.41	1	1	-12.40	0.00
Ukraine	48	50	-10.68	1.77	3	5	70.49	-2.64	19	20	-14.34	2.75
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	712	808	2.59	0.69	9	7	11.03	-0.16	542	560	1.63	0.01
Australie	214	251	1.71	0.85	5	4	3.98	-0.34	141	163	-1.21	1.33
Nouvelle-Zélande	497	557	3.01	0.62	4	3	..	0.08	401	397	2.86	-0.50
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	**172**	**215**	**-2.49**	**1.27**	**56**	**46**	**-1.74**	**-1.16**	**7**	**6**	**-2.72**	**-1.26**
Japon	144	182	-3.41	1.32	30	9	-3.99	-6.80	0	0	..	..
Afrique du Sud	15	20	4.69	2.78	6	8	4.22	-0.67	3	3	17.71	0.68
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**542**	**702**	**4.43**	**2.28**	**1 501**	**2 036**	**4.89**	**2.27**	**138**	**132**	**1.68**	**0.22**
AFRIQUE	3	0	0.00	-32.09	253	318	4.30	2.71	5	4	4.34	-0.52
AFRIQUE DU NORD	0	0	0.00	-4.46	180	222	5.34	2.44	1	1	7.60	-0.44
Algérie	0	0	0.00	1.27	112	120	4.35	2.22	0	0	0.30	-0.31
Égypte	0	0	0.00	-21.01	54	89	11.72	3.14	1	1	8.44	-0.44
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	3	0	0.00	-33.36	73	96	3.26	3.37	3	3	3.06	-0.56
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	261	325	3.32	1.86	276	376	3.58	1.15	45	46	4.75	0.67
Argentine	35	38	0.94	0.16	0	0	..	..	18	18	1.23	0.33
Brésil	135	169	2.91	1.97	0	26	..	3.14	0	1	-62.06	-0.77
Chili	19	29	8.59	3.66	6	7	-0.08	1.52	3	4	44.83	-1.50
Mexique	33	36	0.62	1.46	209	278	5.01	1.39	1	0	26.97	-21.21
Uruguay	20	24	4.71	1.88	0	0	57.03	-0.27	21	22	7.31	1.90
ASIE et PACIFIQUE	278	377	5.68	2.81	972	1 342	5.50	2.50	88	81	0.37	0.01
Bangladesh	0	0	0.00	0.35	19	28	8.20	3.66	0	0	-13.97	-0.51
Chine[2]	56	58	130.56	0.25	129	256	14.40	4.28	0	0	-23.36	0.00
Inde	210	289	5.18	2.57	26	10	64.24	-10.61	7	0	-39.00	-4.34
Indonésie	0	2	0.00	18.09	134	185	7.63	2.76	1	1	-11.43	-0.39
Iran, république islamique	0	0	0.00	8.10	9	9	5.76	0.48	6	4	55.42	-0.48
Corée	6	6	-18.97	2.91	20	23	13.18	2.10	1	1	91.71	0.00
Malaisie	0	0	0.00	-0.82	96	129	9.29	2.04	9	11	0.00	-0.29
Pakistan	0	0	0.00	4.44	24	39	23.02	2.09	0	0	-9.54	-0.29
Arabie saoudite	0	18	0.00	75.77	46	47	-1.70	-2.65	35	41	27.51	0.38
Turquie	0	0	0.00	7.73	5	2	-9.36	1.26	3	0	44.37	-1.25
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**0**	**0**	**0.00**	**-26.99**	**94**	**132**	**3.41**	**3.45**	**3**	**3**	**8.26**	**-0.47**
OCDE[3]	**2 967**	**3 780**	**1.46**	**1.79**	**289**	**338**	**1.78**	**0.90**	**1 491**	**1 953**	**5.90**	**2.20**
BRICS	**466**	**646**	**2.92**	**2.01**	**206**	**353**	**9.61**	**3.33**	**11**	**5**	**-14.29**	**0.26**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866089

Tableau A.30.2. Projections du lait écrémé en poudre : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**3 648**	**4 655**	**1.10**	**1.89**	**0.5**	**0.5**	**1.53**	**0.97**
PAYS DÉVELOPPÉS	**1 726**	**2 048**	**-2.10**	**1.30**	**1.0**	**1.2**	**-0.34**	**1.09**
AMÉRIQUE DU NORD	541	671	-1.46	2.05	1.5	1.7	0.44	1.36
Canada	69	69	2.52	1.43	1.1	1.2	-1.29	1.96
États-Unis	471	602	-1.66	2.13	1.5	1.8	0.78	1.32
EUROPE	792	870	-4.11	0.57	0.8	0.8	-2.16	0.41
Union européenne	635	640	-4.03	0.29	0.8	0.8	-1.33	-0.23
Fédération de Russie	93	164	-6.09	1.83	0.7	1.2	-5.95	2.01
Ukraine	32	36	-4.44	0.49	0.7	0.8	-3.83	1.04
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	167	252	13.26	2.26	6.1	8.2	11.50	1.11
Australie	67	92	9.38	0.01	2.9	3.6	7.58	-1.16
Nouvelle-Zélande	100	160	16.61	3.80	22.6	32.7	15.29	2.82
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	227	255	-2.06	0.99	0.8	0.8	-2.22	0.80
Japon	180	191	-3.28	0.68	1.2	1.3	-3.06	1.04
Afrique du Sud	18	24	2.39	1.86	0.4	0.5	1.43	1.41
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**1 922**	**2 607**	**5.02**	**2.38**	**0.3**	**0.4**	**3.86**	**1.21**
AFRIQUE	252	314	4.28	2.56	0.3	0.2	1.83	0.26
AFRIQUE DU NORD	179	221	5.33	2.46	1.1	1.1	3.74	1.20
Algérie	112	120	4.35	2.22	3.1	2.9	2.80	1.06
Égypte	52	88	11.85	3.20	0.6	0.9	9.88	1.72
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	73	94	3.21	2.81	0.1	0.1	0.61	0.31
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	493	655	3.02	1.49	0.8	0.9	1.86	0.50
Argentine	14	20	-1.42	-1.37	0.4	0.4	-2.28	-2.13
Brésil	136	194	3.04	2.11	0.5	0.6	2.18	1.45
Chili	22	32	3.95	3.99	1.3	1.7	2.94	3.23
Mexique	240	313	4.33	1.43	2.1	2.4	3.04	0.47
Uruguay	4	2	4.32	1.60	1.3	0.7	4.06	1.21
ASIE et PACIFIQUE	1 177	1 638	6.18	2.71	0.3	0.4	5.36	1.82
Bangladesh	19	28	8.34	3.66	0.1	0.2	7.07	2.52
Chine[3]	184	314	16.62	3.39	0.1	0.2	16.03	3.12
Inde	229	298	8.96	2.20	0.2	0.2	7.40	1.02
Indonésie	133	186	8.02	2.85	0.5	0.7	6.85	2.00
Iran, république islamique	3	5	-7.81	1.49	0.0	0.1	-8.89	0.69
Corée	25	28	-4.51	2.36	0.0	0.0	..	..
Malaisie	87	118	10.84	2.28	3.0	3.5	8.95	0.83
Pakistan	24	39	24.50	2.09	0.1	0.2	22.29	0.48
Arabie saoudite	24	24	-12.02	2.77	0.8	0.7	-14.40	0.87
Turquie	5	2	-8.09	1.86	0.1	0.0	-9.28	0.90
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**91**	**129**	**3.37**	**3.37**	**0.1**	**0.1**	**1.09**	**1.18**
OCDE[4]	**1 846**	**2 165**	**-1.23**	**1.32**	**1.2**	**1.4**	**0.60**	**0.94**
BRICS	**661**	**994**	**5.31**	**2.47**	**0.2**	**0.3**	**4.56**	**1.82**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866108

Tableau A.31.1. Projections du lait entier en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**4 576**	**5 639**	**2.85**	**1.47**	**2 225**	**2 559**	**2.75**	**1.14**	**2 164**	**2 559**	**3.49**	**1.14**
PAYS DÉVELOPPÉS	**2 084**	**2 529**	**1.49**	**1.06**	**49**	**82**	**-8.62**	**3.35**	**1 591**	**1 971**	**3.31**	**1.25**
AMÉRIQUE DU NORD	40	37	2.54	0.67	10	12	-14.01	0.00	10	13	10.81	3.40
Canada	11	9	-5.72	-1.90	4	4	-22.91	0.00	0	1	-5.45	0.00
États-Unis	29	28	8.07	1.62	6	8	3.72	0.00	10	13	..	3.57
EUROPE	829	857	-3.04	0.28	17	42	-11.37	5.10	446	413	-3.00	0.13
Union européenne	713	695	-2.65	-0.05	2	2	-13.17	-0.12	399	366	-3.43	-0.29
Fédération de Russie	57	86	-6.56	0.99	9	36	-15.08	7.50	1	3	-12.63	0.00
Ukraine	12	14	-9.78	6.39	1	0	41.13	-17.87	3	3	-21.77	29.38
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	1 172	1 592	6.08	1.55	11	14	6.89	2.46	1 131	1 542	6.96	1.57
Australie	139	150	-4.03	0.99	10	14	6.95	2.60	101	104	-2.48	1.07
Nouvelle-Zélande	1 032	1 442	8.42	1.61	1	1	..	..	1 030	1 439	8.48	1.61
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	44	44	0.06	-0.04	11	12	-6.92	3.04	3	2	-2.73	-2.46
Japon	13	12	-1.59	-0.36	0	0	..	..	0	0	..	..
Afrique du Sud	15	16	-0.11	0.72	2	3	5.91	2.52	3	2	-3.32	-2.46
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**2 492**	**3 109**	**4.14**	**1.80**	**2 176**	**2 477**	**3.17**	**1.07**	**573**	**588**	**4.29**	**0.78**
AFRIQUE	9	1	3.83	-24.71	575	586	3.26	1.19	15	14	7.88	-0.34
AFRIQUE DU NORD	0	0	-9.26	0.21	228	212	4.16	-0.25	1	1	32.08	-0.42
Algérie	0	0	-11.75	2.17	183	163	3.02	-0.98	0	0	3.26	0.14
Égypte	0	0	-11.75	-13.51	29	30	19.14	3.09	1	1	71.18	-0.43
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	9	1	3.86	-24.84	347	374	2.95	2.11	14	12	6.68	-0.33
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	1 316	1 570	3.82	1.44	345	416	-0.27	1.08	293	336	4.03	1.45
Argentine	264	313	1.96	1.33	1	0	..	..	189	253	3.62	1.67
Brésil	520	629	3.22	1.59	75	55	13.12	-2.76	2	8	-31.23	7.79
Chili	121	151	9.03	2.26	3	7	-14.67	4.51	12	6	7.26	-9.27
Mexique	280	329	7.23	1.87	32	21	-13.91	0.97	8	11	52.44	4.79
Uruguay	38	52	3.35	1.49	0	0	-0.10	-0.21	56	52	11.46	1.49
ASIE et PACIFIQUE	1 167	1 539	4.53	2.25	1 256	1 475	4.54	1.03	264	238	4.43	-0.06
Bangladesh	0	0	0.00	-3.81	27	30	-1.75	1.91	0	0	0.91	-0.27
Chine[2]	1 095	1 451	3.85	2.32	349	465	22.17	0.94	6	7	-6.63	2.20
Inde	3	2	-0.58	1.52	6	6	23.63	2.85	2	1	-6.73	-2.77
Indonésie	66	79	208.22	1.00	59	70	1.37	0.73	12	9	-6.96	-0.73
Iran, république islamique	0	2	-5.93	3.34	3	2	-11.01	-0.54	2	2	62.47	0.54
Corée	2	5	-9.93	5.30	3	2	3.39	4.21	0	0	-41.82	0.00
Malaisie	0	0	0.00	-3.64	26	30	-12.65	1.40	12	13	-3.56	-0.20
Pakistan	0	0	0.00	2.50	3	2	3.61	0.14	2	2	31.90	-0.14
Arabie saoudite	0	0	0.00	-0.06	113	135	2.98	1.79	19	15	3.75	-0.25
Turquie	0	0	0.00	-0.14	1	1	-37.34	1.65	1	0	18.40	-1.63
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**0**	**0**	**-2.38**	**-3.25**	**227**	**255**	**1.08**	**1.88**	**7**	**7**	**6.22**	**-0.20**
OCDE[3]	**2 359**	**2 838**	**2.77**	**1.17**	**66**	**63**	**-10.87**	**1.49**	**1 565**	**1 940**	**3.47**	**1.16**
BRICS	**1 689**	**2 185**	**3.05**	**2.04**	**442**	**566**	**16.81**	**0.78**	**14**	**22**	**-11.83**	**2.33**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866127

Tableau A.31.2. Projections du lait entier en poudre : Consommation, par habitant

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**4 709**	**5 639**	**2.69**	**1.47**	**0.7**	**0.7**	**1.51**	**0.46**
PAYS DÉVELOPPÉS	**557**	**640**	**-3.30**	**0.73**	**0.4**	**0.4**	**-3.75**	**0.40**
AMÉRIQUE DU NORD	40	36	-5.63	-0.41	0.1	0.1	-6.48	-1.21
Canada	14	13	-13.27	-1.36	0.4	0.3	-14.17	-2.19
États-Unis	25	23	4.39	0.13	0.1	0.1	3.46	-0.66
EUROPE	412	486	-3.04	0.75	0.6	0.7	-3.23	0.69
Union européenne	315	331	-1.69	0.23	0.6	0.6	-2.08	0.03
Fédération de Russie	65	119	-7.96	2.58	0.5	0.8	-7.82	2.76
Ukraine	10	12	-0.77	1.39	0.2	0.3	-0.13	1.94
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	53	64	-4.76	1.28	2.0	2.1	-6.24	0.13
Australie	50	60	-4.88	1.19	2.2	2.3	-6.45	0.01
Nouvelle-Zélande	3	4	-2.54	2.60	0.7	0.8	-3.64	1.63
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	52	54	-1.59	0.73	0.2	0.2	-2.12	0.39
Japon	13	12	-1.63	-0.36	0.1	0.1	-1.65	-0.16
Afrique du Sud	14	17	1.69	1.63	0.3	0.3	0.73	1.18
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**4 152**	**4 998**	**3.75**	**1.56**	**0.7**	**0.8**	**2.39**	**0.40**
AFRIQUE	569	573	3.16	1.08	0.6	0.4	0.74	-1.18
AFRIQUE DU NORD	227	211	4.09	-0.25	1.4	1.1	2.52	-1.47
Algérie	183	162	3.02	-0.98	5.1	4.0	1.49	-2.10
Égypte	28	28	18.28	3.31	0.3	0.3	16.18	1.82
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	342	362	2.85	1.95	0.4	0.3	0.26	-0.53
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	1 386	1 650	2.69	1.34	2.3	2.5	1.50	0.40
Argentine	76	60	-0.73	0.00	1.9	1.3	-1.59	-0.78
Brésil	593	677	4.23	1.10	3.0	3.2	3.23	0.40
Chili	112	152	7.41	3.16	6.5	8.1	6.37	2.41
Mexique	303	339	2.42	1.73	2.6	2.6	1.15	0.76
Uruguay	0	0	-58.92	1.51	0.0	0.0	-59.02	1.13
ASIE et PACIFIQUE	2 197	2 775	4.73	1.80	0.5	0.6	3.59	0.90
Bangladesh	27	30	-1.75	1.91	0.2	0.2	-2.90	0.79
Chine[3]	1 438	1 908	6.54	1.97	1.1	1.4	6.00	1.71
Inde	7	8	6.87	3.06	0.0	0.0	5.35	1.86
Indonésie	113	141	18.57	0.98	0.5	0.5	17.29	0.14
Iran, république islamique	3	2	-6.81	1.70	0.0	0.0	-7.90	0.91
Corée	5	7	-4.21	4.92	0.0	0.0	..	..
Malaisie	14	17	-17.81	2.79	0.5	0.5	-19.21	1.33
Pakistan	4	0	-1.94	2.24	0.0	0.0	-3.69	0.62
Arabie saoudite	94	120	3.61	2.07	3.4	3.5	0.81	0.19
Turquie	2	1	-8.01	1.68	0.0	0.0	-9.20	0.72
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**221**	**250**	**0.93**	**1.95**	**0.3**	**0.2**	**-1.30**	**-0.21**
OCDE[4]	**864**	**960**	**0.01**	**1.23**	**0.7**	**0.7**	**-0.63**	**0.72**
BRICS	**2 118**	**2 729**	**5.08**	**1.77**	**0.7**	**0.8**	**4.15**	**1.10**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866146

Tableau A.32. Projections du lait : Production, inventaires, rendement

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		INVENTAIRES ('000 têtes)		Croissance (%)[4]		RENDEMENT (tonne/tête)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**737 135**	**905 166**	**2.34**	**1.78**	**650 352**	**748 610**	**1.95**	**1.21**	**1.1**	**1.2**	**0.38**	**0.57**
PAYS DÉVELOPPÉS	**368 043**	**412 228**	**0.77**	**0.98**	**77 179**	**77 022**	**-0.52**	**0.02**	**4.8**	**5.4**	**1.30**	**0.96**
AMÉRIQUE DU NORD	97 394	112 629	1.65	1.49	10 121	9 793	0.07	-0.33	9.6	11.5	1.58	1.82
Canada	8 596	9 247	0.57	0.56	968	898	-0.98	-0.85	8.9	10.3	1.57	1.42
États-Unis	88 798	103 382	1.76	1.57	9 154	8 894	0.19	-0.27	9.7	11.6	1.57	1.85
EUROPE	211 646	227 312	0.07	0.58	43 424	39 454	-2.08	-0.66	4.9	5.8	2.19	1.25
Union européenne	151 304	158 974	0.21	0.34	22 877	22 206	-1.37	-0.12	6.6	7.2	1.61	0.47
Fédération de Russie	31 649	36 217	-0.19	0.96	8 944	7 383	-1.97	-2.24	3.5	4.9	1.82	3.28
Ukraine	11 178	12 465	-2.82	1.79	3 891	3 254	-4.19	-0.79	2.9	3.8	1.43	2.60
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	27 811	34 425	1.80	1.32	6 306	7 143	0.78	0.63	4.4	4.8	1.02	0.68
Australie	9 486	10 844	-1.39	1.03	1 605	1 649	-3.12	-0.09	5.9	6.6	1.78	1.12
Nouvelle-Zélande	18 324	23 581	3.83	1.46	4 701	5 494	2.46	0.86	3.9	4.3	1.34	0.59
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	31 192	37 862	2.18	1.69	17 327	20 632	3.42	1.41	1.8	1.8	-1.20	0.28
Japon	7 619	7 523	-1.22	-0.27	939	874	-1.70	-0.70	8.1	8.6	0.48	0.44
Afrique du Sud	3 245	3 783	2.41	1.47	1 036	1 145	4.14	0.71	3.1	3.3	-1.66	0.76
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**369 093**	**492 938**	**4.14**	**2.50**	**583 926**	**684 790**	**2.36**	**1.36**	**0.6**	**0.7**	**1.74**	**1.12**
AFRIQUE	39 092	50 818	3.59	2.37	220 520	263 131	2.73	1.47	0.2	0.2	0.83	0.88
AFRIQUE DU NORD	12 085	16 496	4.26	2.56	42 105	51 512	4.25	1.19	0.3	0.3	0.01	1.35
Algérie	2 839	4 310	7.65	2.34	16 593	22 709	7.85	1.08	0.2	0.2	-0.18	1.25
Égypte	5 825	7 520	2.99	2.65	6 375	6 314	-0.03	0.52	0.9	1.2	3.02	2.11
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	27 007	34 322	3.30	2.28	178 415	211 620	2.40	1.54	0.2	0.2	0.88	0.73
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	84 178	106 646	3.35	1.96	47 852	52 841	1.27	0.87	1.8	2.0	2.05	1.08
Argentine	11 014	15 378	3.19	2.69	2 375	2 651	2.02	0.95	4.6	5.8	1.14	1.72
Brésil	32 235	38 838	3.68	1.67	23 212	27 622	2.19	1.49	1.4	1.4	1.45	0.17
Chili	2 628	3 601	2.24	2.81	1 311	1 103	-4.63	-1.05	2.0	3.3	7.20	3.90
Mexique	11 183	12 166	1.41	0.58	2 375	2 457	1.09	0.37	4.7	5.0	0.31	0.21
Uruguay	2 134	2 886	4.84	1.65	797	880	0.96	0.60	2.7	3.3	3.85	1.05
ASIE et PACIFIQUE	245 822	335 473	4.51	2.69	315 554	368 818	2.27	1.36	0.8	0.9	2.20	1.32
Bangladesh	3 588	6 003	5.35	4.30	38 208	57 815	6.38	3.33	0.1	0.1	-0.96	0.94
Chine[2]	42 832	57 968	7.10	2.38	13 037	15 988	5.87	1.62	3.3	3.6	1.16	0.75
Inde	127 182	176 404	4.90	2.85	112 348	130 344	1.98	1.18	1.1	1.4	2.86	1.65
Indonésie	1 315	1 723	6.48	1.87	12 236	13 555	4.88	0.46	0.1	0.1	1.53	1.40
Iran, république islamique	7 451	9 549	1.73	1.74	38 253	40 167	1.70	0.50	0.2	0.2	0.03	1.23
Corée	1 959	2 092	-2.17	0.78	229	244	-3.09	0.67	8.6	8.6	0.94	0.11
Malaisie	60	69	3.95	2.10	150	137	6.52	0.28	0.4	0.5	-2.41	1.82
Pakistan	33 264	41 539	2.08	2.60	27 014	27 769	1.81	1.02	1.2	1.5	0.26	1.56
Arabie saoudite	2 007	3 594	8.31	5.24	4 302	3 593	-2.52	-0.87	0.5	1.0	11.10	6.16
Turquie	15 035	22 349	4.65	2.60	18 171	20 834	-0.11	0.61	0.8	1.1	4.77	1.97
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**30 085**	**40 932**	**3.32**	**2.83**	**227 366**	**285 726**	**3.43**	**1.95**	**0.1**	**0.1**	**-0.10**	**0.86**
OCDE[3]	**321 966**	**360 961**	**0.96**	**0.93**	**63 564**	**65 822**	**-0.61**	**0.14**	**5.1**	**5.5**	**1.58**	**0.78**
BRICS	**237 144**	**313 211**	**4.21**	**2.36**	**158 577**	**182 482**	**2.02**	**1.10**	**1.5**	**1.7**	**2.15**	**1.25**

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866165

Tableau A.33. Projections du lactosérum en poudre et de la caséine

Année civile

		Moyenne 2010-12est.	2022	Croissance (%)[2]	
				2003-12	2013-22
AUSTRALIE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	84.5	84.0	1.28	-0.42
Exportations, caséine	kt pp	6.2	5.1	-14.40	1.03
CANADA					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	17.2	20.7	29.22	0.03
UNION EUROPÉENNE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	301.9	362.0	1.06	1.26
Caséine					
Production	kt pp	141.0	175.3	-3.25	2.39
Consommation	kt pp	94.3	109.3	-6.18	2.68
Échanges nets	kt pp	46.7	66.0	4.27	1.92
JAPON					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-53.9	-78.0	0.32	3.53
Importations, caséine	kt pp	13.8	12.7	-3.55	0.00
CORÉE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-31.5	-30.7	-2.99	0.87
MEXIQUE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-32.0	-25.9	-3.77	-1.36
NOUVELLE ZÉLANDE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	6.9	11.4	6.32	4.04
Exportations, caséine	kt pp	146.0	168.2	-0.17	0.16
ÉTATS-UNIS					
Lactosérum en poudre					
Production	kt pp	483.0	500.1	-0.02	0.31
Consommation	kt pp	291.6	208.8	-0.98	-2.94
Exportations	kt pp	192.3	291.3	1.97	3.46
Importations, caséine	kt pp	98.0	148.5	-1.64	2.36
ARGENTINE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	52.1	124.9	34.09	6.18
BRÉSIL					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-25.6	-31.2	-0.08	2.41
CHINE[1]					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-329.0	-585.4	9.93	4.43
FÉDÉRATION DE RUSSIE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-54.3	-70.7	6.18	2.39

Note : Année civile : Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
2. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866184

Tableau A.34. Hypothèses concernant le marché des produits laitiers

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CANADA												
Prix d'objectif, lait[1]	CADc/litre	73.9	76.2	77.6	78.5	79.7	81.1	82.4	83.8	85.1	86.1	87.2
Prix de soutien, beurre	CAD/t	7 194.6	7 398.8	7 509.7	7 622.4	7 736.7	7 852.8	7 970.6	8 090.1	8 211.5	8 334.7	8 459.7
Prix de soutien, lait écr. en poudre	CAD/t	6 311.3	6 461.6	6 442.1	6 414.5	6 607.5	6 851.3	6 984.4	7 139.6	7 256.5	7 363.8	7 487.4
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	20.4	20.4	20.4	20.4	20.4	20.4	20.4	20.4	20.4	20.4	20.4
Droits de douane intra quota	%	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Droits de douane hors quota	%	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6
Limites aux subventions à l'exportation[2]												
Fromage	kt pp	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
UNION EUROPÉENNE[3]												
Quota laitier	kt pp	147 912	150 446	150 446	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix de référence, beurre[4]	EUR/t	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9	2 463.9
Prix d'intervention, lait écr. en poudre	EUR/t	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0
Contingent tarifaire beurre	kt pp	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
Contingent tarifaire fromage	kt pp	107.0	107.0	107.0	107.0	107.0	107.0	107.0	107.0	107.0	107.0	107.0
Contingent tarifaire lait écrémé en poudre	kt pp	68.5	68.5	68.5	68.5	68.5	68.5	68.5	68.5	68.5	68.5	68.5
Limites aux subventions à l'exportation[2]												
Beurre	kt pp	411.6	411.6	411.6	411.6	411.6	411.6	411.6	411.6	411.6	411.6	411.6
Fromage	kt pp	331.7	331.7	331.7	331.7	331.7	331.7	331.7	331.7	331.7	331.7	331.7
Lait écrémé en poudre	kt pp	323.4	323.4	323.4	323.4	323.4	323.4	323.4	323.4	323.4	323.4	323.4
JAPON												
Paiements directs	JPY/kg	12.0	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2
Droits de douane, fromage[5]	%	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2
Contingents tarifaires												
Beurre	kt pp	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Droits de douane intra quota	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane hors quota	%	732.6	732.6	732.6	732.6	732.6	732.6	732.6	732.6	732.6	732.6	732.6
Lait écrémé en poudre	kt pp	115.7	115.7	115.7	115.7	115.7	115.7	115.7	115.7	115.7	115.7	115.7
Droits de douane intra quota	%	15.8	15.8	15.8	15.8	15.8	15.8	15.8	15.8	15.8	15.8	15.8
Droits de douane hors quota	%	210.4	210.4	210.4	210.4	210.4	210.4	210.4	210.4	210.4	210.4	210.4
Lait entier en poudre	kt pp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0
Droits de douane hors quota	%	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2
CORÉE												
Contingents tarifaires												
Beurre	kt pp	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Droits de douane intra quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane hors quota	%	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0
Lait entier en poudre	kt pp	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Droits de douane intra quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane hors quota	%	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0

Tableau A.34. Hypothèses concernant le marché des produits laitiers *(cont.)*

Année civile

		Moyenne 2010-12est	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
MEXIQUE												
Droits de douane, beurre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Contingents tarifaires												
Fromage	kt pp	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4
Droits de douane intra quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Droits de douane hors quota	%	125.1	100.0	75.0	60.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	104.4	63.0	60.0	60.0	50.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Programe social Liconsa	MXN mn	1 176.8	1 180.0	1 180.0	1 180.0	1 180.0	1 180.0	1 180.0	1 180.0	1 180.0	1 180.0	1 180.0
FÉDÉRATION DE RUSSIE												
Droits de douane, beurre	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, fromage	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
ÉTATS-UNIS												
Prix de soutien, lait [1]	USDc/litre	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5	22.5
Prix indicatif[6]	USDc/litre	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3
Prix de soutien, beurre	USD/t	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0	2 315.0
Prix de soutien, lait écr. en poudre	USD/t	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7	1 763.7
Contingent tarifaire, beurre	kt pp	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1
Droits de douane intra quota	%	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1
Droits de douane hors quota	%	112.0	112.0	112.0	112.0	112.0	112.0	112.0	112.0	112.0	112.0	112.0
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	135.0	135.0	135.0	135.0	135.0	135.0	135.0	135.0	135.0	135.0	135.0
Droits de douane intra quota	%	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3
Droits de douane hors quota	%	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0	87.0
Limites aux subventions à l'exportation[2]												
Beurre	kt pp	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0
INDE												
Droits de douane, lait	%	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0
Droits de douane, beurre	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, fromage	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, lait entier en poudre	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
AFRIQUE DU SUD												
Contingent tarifaire, lait écr. en poudre	kt pp	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	80.8	80.8	80.8	80.8	80.8	80.8	80.8	80.8	80.8	80.8	80.8

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Fédération de Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux de la Nation la Plus Favorisée prévus au barême de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barême de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Pour le lait destiné à la transformation.
2. On fait l'hypothèse qu'aucune subvention à l'exportation ne sera accordée aux produits laitiers durant la période de projection.
3. Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements forfaitaires indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux jusqu'en 2013 par le régime de paiement unique à la surface. Du fait de la modulation, une part croissante du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.
4. L'intervention peut avoir lieu lorsque le prix du beurre est inférieur à 90% du prix de référence.
5. Exclut le fromage transformé.
6. Le paiement anticyclique pour le lait est déterminé comme la différence en pourcentage entre le prix indicatif et le prix de Boston Classe I. La différence est fixée à 34% en 2007 et 2008, à 45% entre 2009 et 2012, puis 34% après. Le prix indicatif est ajusté à hauteur de 45% de la différence de pourcentage entre le coût des rations de produits laitiers moyennes nationales pour l'alimentation animale et le cout indicatif de ces rations, s'élevant à 16.20 USD/100kg entre 2009 et 2012, puis à 20.94 USD/100kg par la suite.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866203

Tableau A.35. Projections mondiales du coton

Campagne

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
MONDE												
Production	mt	26.2	23.5	24.4	24.6	24.8	25.0	25.7	26.3	26.6	26.9	27.2
Surface	mha	33.1	31.6	32.6	32.8	32.9	33.2	34.0	34.6	34.8	35.1	35.4
Rendements	t/ha	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Consommation	mt	23.5	23.9	24.4	24.8	25.2	25.6	26.1	26.6	27.1	27.4	27.7
Stocks, fin de période	mt	13.4	16.6	16.9	17.1	17.0	16.6	16.5	16.5	16.3	16.2	16.0
Prix[1]	USD/t	2 344.2	1 788.4	1 795.5	1 914.8	1 954.0	1 947.9	1 923.7	1 892.3	1 890.7	1 885.3	1 935.2
PAYS DÉVELOPPÉS												
Production	mt	6.5	5.6	6.1	6.1	6.0	5.9	6.1	6.2	6.2	6.3	6.3
Consommation	mt	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0
Stocks, fin de période	mt	2.2	2.5	2.6	2.6	2.7	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
Production	mt	19.6	17.8	18.4	18.5	18.7	19.1	19.6	20.1	20.3	20.6	20.9
Consommation	mt	21.9	22.2	22.7	23.0	23.4	23.8	24.3	24.7	25.2	25.5	25.8
Stocks, fin de période	mt	11.2	14.2	14.4	14.4	14.3	14.1	14.0	13.9	13.7	13.5	13.4
OCDE[2]												
Production	mt	5.9	4.9	5.3	5.3	5.2	5.1	5.3	5.4	5.4	5.4	5.4
Consommation	mt	3.0	3.1	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.4	3.4	3.4	3.5
Stocks, fin de période	mt	2.0	2.2	2.3	2.4	2.4	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.3

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

1. Index Cotlook A, Middling 1 3/32", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet)
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866222

Tableau A.36.1. Projections du coton : Production et échanges

Campagne

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%)[4]		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%)[4]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**26 160**	**27 220**	**0.70**	**1.59**	**8 490**	**8 482**	**0.71**	**1.02**	**8 436**	**8 164**	**0.54**	**1.02**
PAYS DÉVELOPPÉS	**6 528**	**6 270**	**-2.33**	**0.86**	**418**	**406**	**-14.41**	**-0.16**	**4 816**	**4 742**	**-1.70**	**0.28**
AMÉRIQUE DU NORD	3 710	3 663	-3.98	1.21	4	2	-34.95	-2.07	2 735	2 821	-2.56	0.95
Canada	0	0	..	..	1	1	-41.61	-5.37	0	0	..	..
États-Unis	3 710	3 663	-3.98	1.21	2	1	..	0.29	2 735	2 821	-2.56	0.95
EUROPE	305	293	-6.58	-0.43	316	309	-14.69	-0.10	276	270	-4.98	-0.37
Union européenne	304	292	-6.61	-0.43	206	202	-15.63	-0.39	274	269	-4.98	-0.37
Fédération de Russie	1	1	0.16	0.30	105	101	-13.00	0.51	0	0	..	0.00
Ukraine	1	1	0.00	-0.20	1	1	0.00	0.19	1	1	0.00	-0.19
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	1 013	891	10.84	0.86	0	0	21.27	0.24	870	883	9.06	0.22
Australie	1 013	891	10.84	0.86	0	0	21.27	0.24	870	883	9.06	0.22
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..	0	0	..	..	0	0	..	..
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[1]	1 500	1 422	-2.24	0.34	98	96	-10.70	-0.31	935	769	-4.69	-1.55
Japon	0	0	..	..	68	61	-12.01	-0.10	0	0	..	..
Afrique du Sud	13	10	-8.23	2.33	22	28	-6.58	-0.95	16	20	107.24	0.14
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**19 632**	**20 950**	**1.84**	**1.82**	**8 072**	**8 075**	**2.45**	**1.08**	**3 619**	**3 422**	**4.22**	**2.16**
AFRIQUE	1 347	2 242	-4.27	5.29	91	76	-4.58	-3.35	1 055	2 116	-4.96	5.90
AFRIQUE DU NORD	145	132	-7.70	2.01	71	60	-4.59	-3.72	90	116	-3.16	4.06
Algérie	0	0	-13.20	-0.48	4	4	-17.83	-0.76	0	0	0.00	0.76
Égypte	145	132	-7.70	2.01	67	57	-2.98	-3.90	90	116	-3.16	4.06
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	1 203	2 110	-3.83	5.53	20	15	-5.35	-1.70	965	2 000	-5.11	6.02
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	2 320	2 337	3.04	2.22	457	499	-6.55	1.45	840	798	9.05	2.91
Argentine	223	208	6.47	2.46	8	13	-18.78	-0.70	50	15	22.29	-5.77
Brésil	1 778	1 810	3.66	2.38	59	5	-17.53	0.16	715	696	12.76	3.39
Chili	0	0	0.00	-0.21	1	1	-32.69	0.17	0	0	0.00	-0.17
Mexique	211	208	8.69	1.03	244	328	-6.16	2.25	61	61	5.53	-0.36
Uruguay	1	1	0.00	-0.22	1	1	0.00	0.20	1	1	0.00	-0.19
ASIE et PACIFIQUE	15 964	16 371	2.33	1.36	7 524	7 500	3.33	1.11	1 724	508	14.27	-7.07
Bangladesh	14	17	0.18	2.56	771	1 275	7.43	5.56	0	0	0.00	-0.40
Chine[2]	6 933	5 780	1.38	-0.88	3 617	1 947	6.43	-1.51	13	4	-9.99	-1.38
Inde	5 810	7 267	6.27	3.30	124	261	-2.48	10.85	1 363	123	25.46	-17.16
Indonésie	6	7	0.79	0.58	462	502	0.48	0.33	4	4	116.98	-0.05
Iran, république islamique	59	71	-9.23	1.42	69	63	20.81	-0.70	0	0	-59.93	0.05
Corée	0	0	..	..	245	303	-1.15	0.82	0	0	..	..
Malaisie	0	0	0.00	-0.09	154	191	16.56	-0.61	119	171	153.16	0.09
Pakistan	2 116	2 500	0.57	2.73	304	564	-4.13	-0.23	173	86	15.76	0.22
Arabie saoudite	1	1	0.00	-0.33	1	1	0.00	0.24	1	1	0.00	-0.24
Turquie	610	331	-5.80	-2.52	675	1 190	0.77	2.64	7	6	-20.82	-0.52
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**1 071**	**1 716**	**-2.32**	**4.94**	**784**	**1 289**	**7.37**	**5.46**	**655**	**1 413**	**-6.54**	**6.35**
OCDE[3]	**5 861**	**5 400**	**-2.54**	**0.76**	**1 447**	**2 091**	**-5.80**	**1.87**	**3 962**	**4 052**	**-0.92**	**0.65**
BRICS	**14 535**	**14 867**	**3.37**	**1.38**	**3 927**	**2 341**	**4.07**	**-0.54**	**2 107**	**844**	**17.98**	**-3.29**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866241

Tableau A.36.2. Projections du coton : Consommation

Campagne

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%)[1]	
	Moyenne 2010-12est	2022	2003-12	2013-22
MONDE	**23 528**	**27 710**	**-0.02**	**1.70**
PAYS DÉVELOPPÉS	**1 675**	**1 960**	**-8.51**	**1.54**
AMÉRIQUE DU NORD	771	869	-8.50	1.53
Canada	2	1	-40.88	-5.40
États-Unis	769	868	-7.99	1.54
EUROPE	339	332	-15.48	-0.49
Union européenne	222	225	-16.85	-1.01
Fédération de Russie	112	102	-12.51	0.74
Ukraine	1	1	0.00	0.17
PAYS D'OCÉANIE DÉVELOPPÉS	8	9	-7.35	0.61
Australie	8	9	-7.35	0.61
Nouvelle-Zélande	0	0	..	..
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS[2]	557	749	-0.50	2.60
Japon	69	61	-11.98	-0.41
Afrique du Sud	20	17	-14.00	-0.50
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**21 853**	**25 750**	**0.97**	**1.71**
AFRIQUE	240	190	-7.88	-2.28
AFRIQUE DU NORD	118	76	-7.87	-4.21
Algérie	4	4	-17.55	-0.76
Égypte	113	72	-7.31	-4.36
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	123	114	-7.95	-0.69
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES	1 713	1 964	-0.80	1.32
Argentine	172	204	2.36	1.44
Brésil	914	1 047	0.27	1.30
Chili	2	1	-28.47	0.17
Mexique	388	474	-1.97	1.78
Uruguay	1	1	0.00	0.16
ASIE et PACIFIQUE	19 899	23 596	1.30	1.78
Bangladesh	764	1 292	7.44	5.52
Chine[3]	8 843	7 954	0.81	-0.44
Inde	4 516	7 404	4.51	4.59
Indonésie	464	505	0.09	0.33
Iran, république islamique	132	134	1.69	0.38
Corée	241	303	-1.62	0.92
Malaisie	37	20	-3.90	-4.87
Pakistan	2 200	2 978	-0.30	2.19
Arabie saoudite	1	1	0.00	0.15
Turquie	1 278	1 514	-2.19	1.25
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	**1 052**	**1 581**	**7.76**	**4.23**
OCDE[4]	**2 983**	**3 463**	**-6.13**	**1.17**
BRICS	**14 404**	**16 524**	**1.57**	**1.67**

Note : Campagne : Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions.
Moyenne 2010-12est : Les données pour 2012 sont estimées.

1. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
2. Comprend Israël et les économies en transition : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.
3. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat des autres pays d'Asie Pacifique.
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 27 membres de l'UE.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866260

Tableau A.37. Hypothèses concernant les marchés du coton

Campagne

		Moyenne 2010/11-2012/13est	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
ARGENTINE												
Taxe à l'exportation équivalente aux barrières à l'exportation	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
BRÉSIL												
Prix minimum au producteur, coton-fibre	BRL/t	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3	2 973.3
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
UNION EUROPÉENNE												
Surface pour paiement couplé	Kha	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7
Paiement couplé par ha[1]	EUR/ha	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
INDE												
Prix de soutien minimum	INR/t	32 833.3	38 500.0	38 500.0	38 500.0	40 271.1	41 452.8	43 061.4	44 677.5	46 327.2	48 169.3	51 031.4
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
JAPON												
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CORÉE												
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
MEXIQUE												
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fédération de Russie												
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ACRE	%	0.8	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Taux de prêt, coton upland	USD/t	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4	1 146.4
Paiements pour les contrats de flexibilité de production	USD/t	147.0	147.0	147.0	147.0	147.0	147.0	147.0	147.0	147.0	147.0	147.0
Surface CRP	Mn ha	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Niveau de paiement pour l'assistance à l'ajustement économique	USD/t	80.8	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1
Contingent tarifaire	kt	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
Droits de douane intra quota	USD/t	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0
Droits de douane hors quota	USD/t	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0
CHINE												
Contingent tarifaire	kt	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0
Droits de douane intra quota	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane hors quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
TURQUIE												
Droit de douane équivalent aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Note : Moyenne 2010/11-2012/13est : Les données pour 2012/13 sont estimées.

1. Si la surface est supérieure au plafond, le montant est réduit proportionnellement.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866279

Tableau B.1. Information sur les variations des prix alimentaires

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC alimentaire (glissement annuel)[2]		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC[3]	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
OCDE								
Australie[1]	1.6	..	-4.9	..	12.8	12.8	-0.6	..
Autriche	2.8	2.6	3.6	3.9	12.0	12.0	0.4	0.5
Belgique	3.6	1.5	2.7	3.7	17.4	17.4	0.5	0.6
Canada	2.5	0.5	4.9	0.6	11.5	11.5	0.6	0.1
Chili	4.2	1.6	8.9	5.3	18.9	18.9	1.7	1.0
République tchèque	3.5	1.9	7.0	5.7	17.0	17.0	1.2	1.0
Danemark	2.8	1.3	5.7	2.3	11.5	11.5	0.7	0.3
Estonie	4.5	3.4	4.0	5.5	21.7	21.7	0.9	1.2
Finlande	3.2	1.6	5.0	5.3	13.4	13.4	0.7	0.7
France	2.3	1.2	3.6	2.0	14.7	14.7	0.5	0.3
Allemagne	2.1	1.7	3.2	4.0	10.4	10.4	0.3	0.4
Grèce	2.3	0.2	3.0	0.2	17.1	17.1	0.5	0.0
Hongrie	5.4	3.8	5.5	6.1	19.6	19.6	1.1	1.2
Islande	6.5	4.2	6.2	5.3	14.9	14.9	0.9	0.8
Irlande	2.2	1.2	0.3	2.4	11.7	11.7	0.0	0.3
Israël	2.0	1.5	0.7	3.0	14.3	14.3	0.1	0.4
Italie	3.2	2.2	2.4	3.1	16.3	16.3	0.4	0.5
Japon	0.1	-0.3	1.4	-0.8	19.0	19.0	0.3	-0.2
Corée	3.4	1.5	5.9	2.0	14.4	14.4	0.8	0.3
Luxembourg	2.9	2.1	1.7	4.1	11.1	11.1	0.2	0.5
Mexique	4.0	3.3	7.7	5.4	18.9	18.9	1.5	1.0
Pays-Bas	2.5	3.0	2.3	3.8	11.3	11.3	0.3	0.4
Nouvelle-Zélande[1]	1.6	..	0.3	..	17.4	17.4	0.1	..
Norvège	0.5	1.3	2.2	0.0	13.3	13.3	0.3	0.0
Pologne	4.0	1.6	4.5	3.5	24.1	24.1	1.1	0.8
Portugal	3.5	0.2	3.3	2.3	18.1	18.1	0.6	0.4
République slovaque	3.9	2.4	3.5	5.9	18.4	18.4	0.6	1.1
Slovénie	2.3	2.4	3.9	5.2	17.0	17.0	0.7	0.9
Espagne	2.0	2.7	2.3	3.2	18.2	18.2	0.4	0.6
Suède	1.9	0.0	1.1	2.3	13.9	13.9	0.2	0.3
Suisse	-0.8	-0.3	-2.3	1.0	10.8	10.8	-0.2	0.1
Turquie	10.6	7.3	11.7	6.8	26.8	26.8	3.1	1.8
Royaume-Uni	3.6	2.7	3.5	4.2	11.8	11.8	0.4	0.5
États-Unis	2.9	1.6	5.3	1.1	7.8	7.8	0.4	0.1
Total OCDE	2.8	1.7	4.2	2.1	..	..	..	..
Engagement renforcé								
Brésil	6.2	6.2	6.9	11.1	22.5	22.5	8.9	6.5
Chine	4.5	2.0	10.5	2.9	33.6	33.6	3.5	1.0
Inde[1]	..	10.7	..	13.2	35.4	35.4	..	1.8
Indonésie	3.7	4.6	3.3	7.3	19.6	19.6	0.6	1.4
Fédération de Russie	4.1	7.1	2.1	8.6	32.8	32.8	0.7	2.8
Afrique du Sud	6.4	5.5	10.4	5.9	18.3	18.3	1.9	1.1

Tableau B.1. Information sur les variations des prix alimentaires *(cont.)*

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC alimentaire (glissement annuel)[2]		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC[3]	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Non OCDE								
Algérie	12.3	8.1	12.3	9.3	43.8	43.8	5.4	4.1
Argentine	8.1	11.1	8.1	9.5	20.3	20.3	1.6	1.9
Bangladesh	10.9	7.4	10.9	1.2	28.6	28.6	3.1	0.3
Bolivie	5.9	4.9	4.8	6.0	39.3	39.3	1.9	2.4
Botswana	8.9	7.5	8.9	7.0	23.7	23.7	2.1	1.7
Bulgarie	4.6	4.4	4.6	6.5	37.2	37.2	1.7	2.4
Colombie	4.9	2.0	4.9	1.7	34.7	34.7	1.7	0.6
Costa Rica	2.0	5.7	2.0	4.6	25.7	25.7	0.5	1.2
Côte d'Ivoire	1.2	3.4	1.2	4.6	24.8	24.8	0.3	1.1
République dominicaine	8.8	4.8	8.8	6.9	29.2	29.2	2.6	2.0
Equateur	6.1	4.1	6.1	5.4	31.7	31.7	1.9	1.7
Égypte	11.4	6.3	11.4	7.2	26.3	26.3	3.0	1.9
Salvador	1.2	0.8	1.2	1.9	38.1	38.1	0.5	0.7
Ethiopie	41.4	12.5	32.0	11.3	57.0	57.0	18.2	6.4
Ghana	4.5	8.8	4.5	3.8	37.0	37.0	1.7	1.4
Guatelama	11.3	3.9	11.3	6.6	28.6	28.6	3.2	1.9
Haïti	7.7	7.2	7.7	7.4	50.4	50.4	3.9	3.7
Honduras	3.4	5.7	3.4	4.1	31.8	31.8	1.1	1.3
Hong Kong, Chine	10.9	3.0	10.9	3.6	16.1	16.1	1.8	0.6
Irak	3.9	2.8	3.9	-0.4	35.0	35.0	1.4	-0.1
Jordanie	3.9	6.7	3.9	3.8	35.2	35.2	1.4	1.3
Kenya	24.6	3.7	24.6	2.4	36.0	36.0	8.9	0.9
Laos	6.7	5.7	8.8	7.5	41.0	41.0	3.6	3.1
Madagascar	6.0	5.8	6.6	3.0	60.0	60.0	4.0	1.8
Malawi	5.2	31.4	5.2	27.3	25.0	25.0	1.3	6.8
Malaisie	4.8	1.3	4.8	2.2	56.3	56.3	2.7	1.2
Mali	3.7	0.1	7.3	-1.7	60.0	60.0	4.4	-1.0
Moldavie	6.9	4.6	5.1	6.4	60.0	60.0	3.1	3.8
Maroc	1.7	2.6	1.7	4.0	40.4	40.4	0.7	1.6
Nouvelle-Calédonie	2.5	1.9	2.5	2.5	21.0	21.0	0.5	0.5
Nicaragua	8.7	7.6	9.6	10.3	26.1	26.1	2.5	2.7
Niger	-1.8	1.0	-1.8	3.5	29.0	29.0	-0.5	1.0
Nigéria	13.1	9.0	13.1	9.1	51.8	51.8	6.8	4.7
Pakistan	9.2	8.1	9.2	7.1	45.5	45.5	4.2	3.2
Panama	6.1	4.7	7.0	7.1	33.6	33.6	2.4	2.4
Paraguay	2.0	4.1	2.0	2.8	39.1	39.1	0.8	1.1
Pérou	7.5	2.9	7.5	4.1	29.0	29.0	2.2	1.2
Philippines	3.2	3.0	3.2	2.3	39.0	39.0	1.2	0.9
Roumanie	0.1	3.2	0.1	6.6	37.4	37.4	0.0	2.5
Rwanda	7.9	5.7	12.8	8.3	48.4	48.4	6.2	4.0
Sénégal	2.0	1.1	2.0	1.1	53.4	53.4	1.1	0.6
Singapour	3.8	3.4	3.8	1.0	8.5	8.5	0.3	0.1
Sri Lanka	-0.2	9.8	-0.2	9.7	41.0	41.0	-0.1	4.0
Taipei Chinois	4.5	1.1	4.5	2.4	16.6	16.6	0.8	0.4
Tanzanie	19.7	10.9	26.2	11.9	33.6	33.6	8.8	4.0
Thaïlande	7.7	3.4	7.7	4.1	33.0	33.0	2.5	1.4
Tunisie	6.5	6.0	6.5	8.0	33.8	33.8	2.2	2.7
Ouganda	27.3	4.9	27.3	0.0	27.2	27.2	7.4	0.0
Uruguay	8.0	8.7	7.7	10.8	19.2	19.2	1.5	2.1
Vénézuela	26.3	21.6	30.1	22.0	29.5	29.5	8.9	6.5
Zambie	6.4	7.0	6.1	7.6	52.5	52.5	3.2	4.0

1. Pas de donnée disponible pour janvier 2013 en Australie et Nouvelle Zélande et pour 2012 en Inde.
2. IPC alimentaire : définitions basées sur les sources nationales
3. Contribution calculée en multipliant la variation de l'IPC alimentaire par la part des dépenses, exprimée en %

Source : Secrétariats de l'OCDE et sources nationales (pour le détail se référer à la version en ligne).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932866298

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture joue un rôle de chef de file dans les efforts internationaux de lutte contre la faim. La FAO, qui est au service à la fois des pays développés et des pays en développement, est une tribune neutre au sein de laquelle tous les pays se réunissent sur un pied d'égalité pour négocier des accords et débattre de politiques. La FAO est également une source de savoir et d'informations. Elle aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, et à garantir une bonne nutrition pour tous. Depuis sa création en 1945, elle a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70 pour cent des populations pauvres et affamées de la planète. Les quatre grands domaines d'activité de la FAO : mettre l'information à la portée de tous ; partager l'expertise en matière de politiques ; servir de lieu de rencontre pour les États ; porter les connaissances sur le terrain.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(51 2013 04 2 P) ISBN 978-92-64-19565-3 – n° 60630 2013

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-2022

La dix-neuvième édition de l'OCDE des *Perspectives agricoles*, élaborée conjointement pour la neuvième fois avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), présente des projections à l'horizon 2022 pour les principaux produits agricoles, les biocarburants et les poissons. Il est à noter que le rapport 2013 comprend pour la première fois le coton et un chapitre spécial sur la Chine.

Des coûts plus élevés et une forte demande laissent présager que les prix resteront bien supérieurs aux moyennes historiques avec un risque élevé de volatilité des prix, étant donné le niveau tendu des stocks, un environnement politique variable et l'accroissement des risques de production liés aux conditions climatiques. La Chine devrait demeurer autosuffisante en ce qui concerne les principaux produits alimentaires tout en développant ses échanges et son intégration dans les marchés agricoles mondiaux.

Sommaire

Résumé
Chapitre 1. Vue d'ensemble des perspectives agricoles de l'*OCDE et de la FAO 2013-22*
Chapitre 2. Nourrir la Chine : perspectives et défis pour la prochaine décennie
Chapitre 3. Biocarburants
Chapitre 4. Céréales
Chapitre 5. Graines oléagineuses
Chapitre 6. Sucre
Chapitre 7. Viande
Chapitre 8. Poissons et fruits de mer
Chapitre 9. Produits laitiers
Chapitre 10. Coton
Glossaire
Méthodologie
Annexe statistique

Les projections et les tendances sont présentées dans l'annexe statistique du rapport et apparaissent plus en détail à l'adresse ***http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr***.

Des informations complémentaires sont disponible sur ***www.agri-outlook.org***.

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : ***http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2013-fr.***

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.
Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** pour plus d'informations.

2013

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-19565-3
51 2013 04 2 P

9 789264 195653